Université Paris Nanterre
200 av. de la République
92001 Nanterre Cedex
www.parisnanterre.fr

Membre de l'université Paris Lumières
École doctorale 138 « Lettres, Langues, Spectacles »
Études Romanes (EA 369)

Laurence Marie DEBORD SFAR

COHÉRENCE DE LA DISCORDANCE TEMPORELLE DANS L'ARTICLE DE PRESSE EN ESPAGNOL PÉNINSULAIRE CONTEMPORAIN

Thèse présentée et soutenue publiquement le 18 septembre 2020
en vue de l'obtention du doctorat de Langues, littératures et civilisations romanes : espagnol
de l'Université Paris Nanterre (France)
sous la direction de Mme Mercè PUJOL BERCHÉ

Jury :

Rapporteur :	M. Éric BEAUMATIN	Professeur des Universités, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3
Rapporteur :	M. José VICENTE LOZANO	Professeur des Universités, Université de Rouen Normandie
Président :	M. Bernard DARBORD	Professeur des Universités Émérite, Université Paris Nanterre
Directrice :	Mme Mercè PUJOL BERCHÉ	Professeure des Universités, Université Paris Nanterre

REMERCIEMENTS

J'adresse en premier lieu mes remerciements à ma directrice de recherche Mme Mercè Pujol Berché pour ma prise en charge, sa correction, ses précieux conseils, son dévouement professionnel et sa patience. J'apporte également ma gratitude à tous les membres du Jury qui ont également donné de leur temps pour lire ce présent travail et m'ont parfois également aiguillée : M. Bernard Darbord qui a pris en charge mon mémoire de Master 2, M. Éric Beaumatin qui m'a reçue, également M. Hans Kronning et M. Laurent Gosselin pour nos échanges informatiques, Mme Amélie Piel pour ses références bibliographiques. Et à tous ceux qui m'ont encouragée (en particulier les autres doctorants et ma famille).

RÉSUMÉ

La pratique de l'espagnol en discours implique différentes possibilités d'expression. Elle se heurte à la rigidité normative de la concordance temporelle des grammaires prescriptives : temps de la principale/temps de la subordonnée, incluant parfois l'antériorité et la postériorité des procès. Notre objectif tend à déterminer ce mode incompris qu'est le subjonctif. Notre démarche a consisté à rendre compte des différentes raisons de la discordance temporelle dans la presse péninsulaire contemporaine. En effet parfois le journaliste-rapporteur a le choix entre deux possibilités temporelles du subjonctif. Aussi nous démontrons qu'un sens unique regroupe tous les sens attribués à ce mode dont les paramètres peuvent être déterminés grâce à la théorie calculatoire des modalités de L. Gosselin. Notre recherche met en évidence les causes multifactorielles parfois en interaction, à savoir le double sémantisme des verbes introducteurs d'alternance modale, le type de discours, le double positionnement énonciatif, le point de vue du locuteur, la dislocation temporelle, les adverbes de temps opposé dans les deux propositions, la cohérence textuelle, les inférences, etc. qui peuvent conduire, malgré la non-concordance, à une meilleure expressivité grâce aux effets de sens des temps du subjonctif.

Mots clés : concordance des temps, modes, modalités, discours rapporté, point de vue, prise en charge épistémique, double positionnement énonciatif, effets de sens, causes multifactorielles.

Abstract : The practice of Spanish in speech implies different possibilities of expression. It comes up against the normative rigidity of the temporal concordance of prescriptive grammars: time of the principal / time of the subordinate, sometimes including the anteriority and the posteriority of the processes.

Our objective attempts to determine this misunderstood mode that is the subjunctive.
Our approach consisted in accounting for the different reasons for the temporal discordance in the contemporary peninsular press. Indeed sometimes the journalist-reporter has the choice between two temporal possibilities of the subjunctive.
Thus we show that a single meaning includes all the meanings attributed to this mode whose parameters can be determined thanks to L. Gosselin's computational theory of modalities.
Our research highlights the multifactorial causes that are sometimes interacting (ie the

double semantics of modal alternation introductory verbs, the type of discourse, the enunciative double positioning, the speaker's point of view, the temporal dislocation, the adverbs of time). opposite in the two propositions, the textual coherence, the inferences, etc.) which can lead, despite the non-concordance, to a better expressiveness thanks to the sense effects of the times of the subjunctive.

Keywords : concordance of times, modes, modalities, speech reported, point of view, epistemic care, double positioning, sense effects, causes multifactorial.

SOMMAIRE

INTRODUCTION..... 11
PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT DES LIEUX..... 17
CHAPITRE 1 : TYPES DE DISCOURS ET CONCORDANCE DES TEMPS EN ESPAGNOL..... 19
1.1 Les origines latine et grecque des discours direct et indirect..... 19
1.2. Évolution du marquage et de l'étude des discours..... 21
1.3. Les marqueurs typographiques..... 36
1.4. Discours étudiés par rapport à la personne..... 38
1.5. Les verbes du discours, temps et modes du discours..... 51
1.6. La deixis, de la non-transposition à la transposition..... 59
1.7. Les discordanciels servent à l'actualisation du discours cité..... 60
1.8. Synthèse et discussion..... 61
1.9. La concordance des temps en espagnol..... 63
1.10. Synthèse et discussion..... 79
CHAPITRE 2 : TEMPS, ASPECT, MODES, MODALITÉS..... 83
2.1. Les représentations subjectives du temps..... 83
2.2. Les représentations linéaires du temps..... 84
2.3. La représentation du procès sur la ligne du temps..... 85
2.4. Le procès par rapport au point de repère..... 85
2.5. La valeur en langue du présent de l'indicatif..... 86
2.6. Le système verbal de l'indicatif..... 89
2.7. L'aspectualité..... 89
2.8. Les modes..... 93
2.9. Les modalités..... 93
2.10. Synthèse et discussion..... 110
CHAPITRE 3 : LE SUBJONCTIF EN DIACHRONIE..... 117
3.1. Critiques de G. Luquet sur l'application de la méthode guillaumienne..... 117
3.2. La morphogenèse verbale espagnole d'après G. Luquet..... 118
3.3. Mécanisme mental explicateur de la concordance des temps..... 126
3.4. La forme en -ra dans le premier état de système..... 129
3.5. La forme en -ra dans le deuxième état de système..... 132
3.6. La forme en -ra dans le troisième état de système..... 134
3.7. La forme en -ra dans le quatrième état de système..... 136

3.8. Le subjonctif imparfait en -ra du système classique au système moderne..... 138
3.9. Synthèse et discussion..... 141
DEUXIÈME PARTIE : LE FONCTIONNEMENT DU SUBJONCTIF..... 147
CHAPITRE 4 : LES RECHERCHES SUR LES VALEURS DU SUBJONCTIF.... 149
4.1. Les différentes théories sur le subjonctif..... 149
4.2. Sens procédural du subjonctif..... 164
4.3. Les effets contextuels..... 165
4.4. Les marquages conceptuels et procéduraux..... 166
4.5. Hypothèses sur les explicatures des formes verbales non autonomes..... 170
4.5.1. L'effet de non-pertinence du subjonctif..... 170
4.5.2. Prédicats présupposant ou pas le contenu des complétives à l'indicatif..... 172
4.5.3. Prédicats présupposant ou pas le contenu des complétives au subjonctif..... 174
4.6. La complétive avec alternance modale..... 177
4.6.1. La complétive antéposée sujet..... 183
4.7. Les subordonnées relatives et circonstancielles..... 184
4.8. Le subjonctif impératif..... 188
4.9. Les éléments constitutifs de la procédure interprétative du subjonctif..... 189
4.10. Synthèse et discussion..... 196
CHAPITRE 5 : SENS UNIQUE DU SUBJONCTIF DANS LES SUBSTANTIVES, RELATIVES, ADVERBIALES..... 201
5.1. Classement traditionnel des emplois du subjonctif..... 201
5.2. Critique des oppositions schématiques traditionnelles..... 201
5.3. Quelques théories sur le subjonctif non informatif et non déclaratif..... 202
5.4. Sens unique et expressif du subjonctif d'après A. Ahern..... 203
5.5. Les subordonnées substantives..... 203
5.6. Les subordonnées relatives..... 212
5.7. Les subordonnées adverbiales..... 216
5.8. Les propositions indépendantes au subjonctif..... 224
5.9. Synthèse et discussion..... 225
CHAPITRE 6 : CALCUL DU MODE DE LA COMPLÉTIVE, PORTÉE DE LA NÉGATION ET NON-CONCORDANCE DES TEMPS EN DISCOURS INDIRECT LIBRE..... 231
6.1. Prise en compte du sémantisme modal du verbe recteur dans le choix du mode de la complétive..... 231
6.2. Théories de compatibilité entre le sémantisme du verbe recteur et le mode de la complétive..... 231

6.3. Théories de compatibilité entre le verbe recteur et le mode de la complétive..... 232
6.4. Théorie modulaire des modalités (TMM) de L. Gosselin (2010)..... 234
6.4.1. Catégories modales du verbe recteur..... 236
6.4.2. Détermination des modalités extrinsèques (mod i)..... 237
6.4.3. Convergence, divergence totale et/ou partielle..... 238
6.4.4. Synthèse et discussion..... 242
6.5. La méta-représentation du procès de la complétive..... 243
6.5.1. Sens des modes dans l'alternance modale avec *le probable* et *le possible*..... 244
6.5.2. Synthèse et discussion..... 248
6.6. Portée de la négation et paramètres de valeur modale concernés..... 249
6.6.1. Isomorphisme et rupture d'isomorphisme des verbes régisseurs d'après le "carré des oppositions" d'Aristote..... 249
6.6.2. Les explications de la rupture d'isomorphisme non validées par L. Gosselin..... 249
6.6.3. Les deux paramètres de modalités mesurant la valeur de la négation..... 250
6.6.4. Négation descriptive et négation polémique..... 252
6.6.5. L'interrogation totale..... 253
6.7. Non-concordance des temps dans le discours indirect libre..... 256
6.7.1. Concordance et non-concordance des temps en contexte toncalisant..... 256
6.7.2. Non-concordance dans le discours direct avec prise en charge épistémique..... 258
6.7.3. Non-concordance dans le discours indirect avec discordance épistémique..... 259
6.7.4. Non prise en charge en discours indirect (libre) (concordance toncalisante)..... 260
6.7.5. Valeur du conditionnel en discours indirect libre..... 261
6.7.6. Traduction du passé composé français par le passé simple espagnol..... 262
6.8. Synthèse et discussion..... 264
6.9. Conclusion..... 266
TROISIÈME PARTIE : ANALYSE DES DONNÉES : CAUSES DE LA NON-CONCORDANCE..... 273
CHAPITRE 7 : LES SUBORDONNÉES SUBSTANTIVES..... 275
7.1. Le sémantisme..... 275
7.1.1. Verbes de parole ; de sentiment ; *negar* restrictifs d'orientation rétrospective..... 275
7.1.2. Verbes d'ordre ou d'interdiction ; d'influence restrictifs d'orientation prospective 278
7.1.3. Sémantisme d'adverbes de temps..... 283
7.1.4. Sémantisme particulier de certains temps..... 288
7.2. Le point de vue..... 298
7.2.1. Point de vue du locuteur sur un fait passé..... 298
7.2.2. Point de vue du journaliste sur un fait passé..... 303

7.3. La réinvasion nynégocentrique..... 333
7.4. Discours direct dans du discours rapporté..... 343
7.5. Causes multifactorielles..... 349
7.6. Synthèse..... 364
CHAPITRE 8 : LES SUBORDONNÉES ADJECTIVES..... 369
8.1. Sémantisme particulier de certains temps..... 369
8.2.1. Point de vue du locuteur sur un fait passé..... 374
8.2.2. Point de vue du journaliste sur un fait passé..... 376
8.2.3. Point de vue du journaliste sur un fait à venir..... 384
8.3. Double positionnement discursif..... 387
8.4. Réinvasion nynégocentrique..... 389
8.5. Causes multifactorielles..... 397
8.6. Synthèse..... 404
CHAPITRE 9 : LES SUBORDONNÉES ADVERBIALES..... 407
9.1. Le sémantisme..... 407
9.2.1. Point de vue du journaliste sur un fait passé..... 436
9.2.2. Point de vue du journaliste sur un fait à venir..... 440
9.3. Discours direct dans du discours indirect..... 448
9.4.Causes multifactorielles..... 448
9.5. Synthèse..... 452
9.6. Discussion de la troisième partie..... 458
9.7. Conclusion de la troisième partie..... 465
CONCLUSION GÉNÉRALE..... 469
BIBLIOGRAPHIE..... 495
ANNEXES..... 507
CORPUS : EXEMPLES PAR ORDRE NUMÉRIQUE..... 509
FIGURES ET TABLEAUX..... 527
TABLE DES MATIERES..... 529

INTRODUCTION

Les grammaires normatives prescriptives pour l'apprentissage de l'espagnol se cantonnent, comme chacun sait, à la stricte concordance des temps alors que tous les cas de non-concordance sont possibles en discours et sont dus à de multiples facteurs. Que veut transmettre le locuteur lorsqu'il ne respecte pas la concordance ? Or un texte est une production personnelle composée de mots de différentes catégories grammaticales qui doivent former un tout organisé pour produire un sens et transmettre une idée. Alors si la non-concordance est bien un acte conscient et réfléchi et qu'elle est la preuve de la maîtrise de la langue, cela ne peut servir qu'à l'amélioration de l'expression et donc à la cohérence textuelle.

Notre but de travail n'est donc pas, bien évidemment, de refaire un recensement des emplois du subjonctif en espagnol déjà maintes fois traités par les grammairiens, mais de comprendre le mécanisme de ce mode et son sens : une constante rendant compte de toutes les variations qui regroupe tous ses emplois. Car si elle est possible, elle évite de devoir changer d'explication en cours de démonstration. Bien sûr il ne s'agit que d'hypothèses, chacun allant de ses propres convictions. Aussi certaines théories nous ont paru parfois "rafistolées" afin de contrecarrer leur défaillance par rapport à certains énoncés qui ne correspondaient pas à la règle. C'est le cas pour J. Á. Porto Dapena (1991)[1] qui évoque par exemple la *neutralisation* du subjonctif après un verbe d'ordre, parce qu'il implique une affirmation (au lieu de son sens habituel de non présupposition ou du non engagement du locuteur sur la vérité de ce qui est dit dans la subordonnée). Citons également H. Lagerqvist (2009 : 20)[2] qui avance que les modes personnels ont une *essence actuelle* (pour l'indicatif) ou *virtuelle* (pour le subjonctif), mais changeraient d'essence lorsqu'ils sont *surdéterminés*. Ou encore le fait qu'il sorte le futur, le conditionnel, l'impératif de l'indicatif pour, d'après nous, mieux convenir à son hypothèse par exemple d'un indicatif qui ne serait situé que sur la gauche de l'axe temporel[3], c'est-à-dire l'époque passée-présente.

Mais bien sûr, tout n'est pas à jeter dans ces théories. Elles permettent aussi de faire avancer un peu plus la compréhension du subjonctif, ce mode si énigmatique. Car en matière de modes personnels, il est assez difficile de généraliser. Par exemple, comment peut-on affirmer

1 J. Á. Porto Dapena, *Del indicativo al subjuntivo, Valores y usos del verbo*,Madrid, Arcos/libros, 1991 : 103 §1.2.b.
2 H. Lagerqvist, *Le subjonctif en français moderne Esquisse d'une théorie modale*, Paris, PUPS, 2009.
3 H. Lagerqvist, 2009 : 38, figure 2.

catégoriquement que le subjonctif est le mode du doute, de la subjectivité, de l'irréalité, etc., alors que l'indicatif remplit aussi ces mêmes fonctions.

Mais nous avons aussi conscience que certains emplois obligatoires d'un mode se sont fixés par norme sans que l'on puisse en expliquer les raisons. Nous pensons entre autres aux exemples fournis par J. Á. Porto Dapena (1991 : 32) où le même sémantisme de doute amené par deux adverbes requiert cependant pour l'un l'indicatif, pour l'autre le subjonctif :

1. *A lo mejor tiene razón*.

2. *Acaso tenga razón*.

Ainsi notre point de départ de l'étude des grammaires et des théories linguistiques, autant du côté français que du côté espagnol, qui non seulement se contredisent au fil du temps mais de plus ne sont pas d'accord entre eux, a abouti à la constatation de nombreuses incohérences dans leur méthodologie. Nous constatons une méconnaissance du système verbal et du fonctionnement du subjonctif, mais également la confusion entre les termes de modes et modalités. Mais de plus, la concordance au subjonctif est souvent ramenée à celle de l'indicatif, laquelle, du reste, n'existe pas. À ceci s'ajoutent les différences de points de vue grammaticaux et méthodologiques, non seulement entre les différentes théories mais aussi côté français et côté espagnol pour le classement des types de subordonnées. Les changements en cours de démonstration sont également à déplorer. S'y ajoutent les oublis volontaires des exceptions qui fâchent (par exemple l'antériorité, la postériorité ; le discours indirect qui met en évidence une double interprétation des faits ; les verbes prospectifs ; le double sens de certains verbes ; le contexte et le co-texte ; etc.).

Certains allongent les emplois du subjonctif qui empêchent une vision claire de son utilisation (tels Asencio, Borrego & Prieto[4]). Ce manque de rigueur et les divergences finissent par brouiller toute piste d'une explication plausible. Alors qu'est-ce qui rentre en jeu dans l'utilisation du subjonctif en proposition subordonnée (par rapport à l'indicatif, que ce soit dans ses emplois fixes ou en alternance modale) : la cohésion entre la phrase régissante et la subordonnée, la position de la subordonnée dans la phrase, sa fonction, le type de subordonnée, le mot introducteur, le temps de la proposition régissante, les déictiques, le sémantisme du verbe principal, la modalité, le co-texte, le contexte, le type de discours, la portée de la négation, le monde des possibles, la subjectivité, la polyphonie, le non déplacement du locuteur sur la ligne du temps, etc. ?

Nous pouvons nous poser ces questions :

4 J. Asencio, J. G. Borrego & E. Prieto, *El subjuntivo, valores y usos,* Madrid, S.G.E.L., 1986.

Y-a-t-il un type de discours qui favorise la non-concordance. En effet, résulte-elle de la volonté du locuteur interne ou du locuteur externe, d'une différence de prise en charge épistémique entre eux ou bien du passage du discours direct au discours indirect ?

Enfin existe-t-il un moyen de calculer les degrés des modalités qui aboutissent au subjonctif ?

Plusieurs questions nous taraudent en effet sur les causes de la non-concordance. Outre le sémantisme des verbes introducteurs qui rend une sphère temporelle obligatoire dans la subordonnée, n'y-a-t-il pas d'autres facteurs du co(n)texte à prendre aussi en compte ? Nous pensons entre autres, bien sûr, au sémantisme des temps verbaux, aux adverbes temporels, aux mots introducteurs pour les adverbiales qui peuvent impacter. N'y a-t-il pas également des types de discours ou bien un changement de discours, ou bien encore une différence de prise en charge, entre le locuteur qui se place dans son moment de parole et le journaliste-rapporteur qui choisit son positionnement temporel et épistémique par rapport aux propos rapportés et qui, de plus, a une vision plus rapprochée sur la réalisation ou l'échec de l'événement, qui favoriseraient la discordance temporelle. La non-concordance n'est-elle pas en fin de compte multifactorielle et de ce fait spécifique à chaque énoncé. De là, la non-concordance ne donne-t-elle parfois pas plus de précision temporelle sur les événements et sur leur réalisation (improbable, révolue ou à venir et possible) ? Et de ce fait, n'est-elle pas une possibilité pour s'exprimer avec plus de précision ?

Ce sont à ces deux questions générales que nous aimerions répondre dans cette thèse :

A. Pourquoi la concordance des temps n'est-elle pas toujours respectée et applicable ?

B. Est-elle une question de règles ou de sens ?

Par rapport à la première question, nous pensons que le sémantisme a un rôle à jouer. Nous voulons donc répondre à ces questions :

1. Quelle est l'influence du sémantisme des verbes dans la non concordance des temps verbaux ?
2. Quel rôle jouent les adverbes temporels dans la discordance ?
3. Quels mots introducteurs peuvent avoir un rôle dans les subordonnées adverbiales qui02 entraîneraient la non concordance ?

Quant à la deuxième question, nous voulons observer si le type de discours ou un changement de discours peut avoir aussi un rôle dans la non concordance. Nous pensons en particulier au discours rapporté et pouvons formuler cette quatrième question.

4. La différence de prise en charge entre le locuteur et le journaliste-rapporteur de l'événement aurait une influence dans le positionnement temporel et épistémique et donc dans la discordance ?

5. Enfin, la non concordance serait due à des causes multifactorielles, ce qui rendrait impossible de pouvoir énoncer des règles, mais elle serait interprétée au cas par cas ?

Pour répondre à ces interrogations, il nous a fallu exposer, pour commencer, dans la première partie, les différentes formes de discours, leurs différences et leurs ressemblances afin de clarifier dans lequel était susceptible de se situer la non-concordance au subjonctif. Puis nous avons donc fait un état des lieux de la question du subjonctif des grammaires et chez les linguistes, non seulement des aspects pris en compte pour expliquer la concordance des temps ou les exceptions à celle-ci, mais aussi des points qui posent problème (chapitre 1). Après nous avons étudié le temps, les aspects, les modes et les modalités (chapitre 2). Mais pour connaître le fonctionnement du mode subjonctif, il était également nécessaire d'étudier l'évolution de ces différents temps en diachronie (chapitre 3).

Dans la deuxième partie, nous nous sommes alors penchée sur les différents courants sur l'étude du subjonctif pour, encore une fois, déterminer les faiblesses de chacune des théories (chapitre 4). La conviction que tous les emplois du subjonctif ont un point commun nous a amenée à rechercher quel pouvait être le sens unique du subjonctif (chapitre 5). Nous avons également voulu savoir où apparaît la non-concordance des temps au subjonctif afin de déterminer quels éléments rentraient en jeu. En effet s'il y a plusieurs facteurs déclencheurs du subjonctif, il faut une méthode unique qui soit capable de fixer les paramètres pertinents du subjonctif. Enfin notre proposition a été de suivre le système de calcul des modalités de L. Gosselin (2005)[5] qui a le mérite de mesurer la valeur du subjonctif avec des critères constants (chapitre 6).

En ce qui concerne la troisième partie, notre corpus d'exemples de la presse écrite espagnole contemporaine, notre hypothèse est que la non-concordance des temps ne s'observe ni dans un type de journal, ni de rubrique, ni d'article puisque nous prenons en compte seulement les types de discours. Notre but d'analyse ne sera pas d'évaluer la fréquence quantitative du subjonctif non concordant mais les causes d'une pratique courante et cohérente du point de vue de l'expression, malgré les règles grammaticales.

Nous nous inspirons partiellement de la méthode de calcul des modalités de L. Gosselin aux exemples du corpus afin de valider l'emploi du subjonctif tout en analysant les raisons de la non-concordance des temps. Dans le chapitre 7, nous exposerons les exemples correspondant aux subordonnées substantives, tandis que dans le chapitre 8, nous décrirons et expliquerons les subordonnées adjectives et enfin le chapitre 9 sera consacré aux subordonnées adverbiales.

5 L. Gosselin, *Temporalité et modalité*, 1e éd., Bruxelles, De boeck Duculot (2005).

Dans la conclusion, nous présenterons les principaux résultats et proposerons une discussion à propos des facteurs de la non-concordance. Nous terminerons par mentionner quelques pistes de travail que le présent travail ouvre.

PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT DES LIEUX

CHAPITRE 1 :
TYPES DE DISCOURS ET CONCORDANCE DES TEMPS EN ESPAGNOL

En consultant L. Rosier (1999)[6], spécialiste en linguistique énonciative, on apprend que les formes du discours direct et indirect actuels ne correspondent pas à celles du latin. De plus, sur le plan de la fidélité du discours rapporté, les rôles se sont inversés.

Nous traitons donc dans ce chapitre de l'évolution des discours, de leur définition et de leur contenu. Il était important de prendre en compte ce fait pour savoir dans quel type de discours se situe le plus la non-concordance des temps.

1.1. Les origines latine et grecque des discours direct et indirect

Nous allons traiter les formes syntaxiques de l'*oratio recta* et de l'*oratio oblicua*. En latin, ***l'oratio recta*** avait la forme du discours direct (dorénavant DD), avec l'incise *inquit* (*dit-il*) pour passer de la narration au dialogue (cf. L. Rosier, 1999 : 22). L'***oratio oblicua*** se présentait comme le discours indirect (dorénavant DI) avec un verbe déclaratif (*dicendi* + *quod*) (cf. L. Rosier, 1999 : 21) : "Si le *quod* est un facteur de liaison, il est également la marque du discours indirect qui permet d'unifier deux propositions comme un seul jugement" (1999 : 83). Ou bien l'*oratio oblicua* ne contenait pas de verbe introductif mais se trouvait au subjonctif ou à l'infinitif qui étaient les modes de la subordination (cf. L. Rosier, 1999 : 15).

Le style indirect libre latin (dorénavant SIL), avec conjonction et proposition subjonctive ou infinitive sans verbe déclaratif, pose un problème d'interprétation. Ayant la même forme que le discours indirect libre (dorénavant DIL) moderne, certains se demandent s'il s'agissait d'un vrai DIL. A. Juret[7] voit un DIL dans les propositions infinitives ou subjonctives sans le verbe introducteur *dire* ; alors que pour J. Bayet[8], ce genre de propositions était la marque latine et ne relevait pas du DIL qui exclut la subordination (cf. L. Rosier, 1999 : 76).

Mais justement, quel était le sens de cette utilisation du subjonctif latin ?

Le subjonctif latin servait, selon L. Rosier, à marquer les pensées d'autrui :

- "L'usage du subjonctif restreignait la portée du dire à un locuteur précis (celui de la principale ou plus globalement du contexte dans lequel il apparaît)",
- à "[...] affirmer quelque chose tout en lui déniant une existence réelle extralinguistique",

6 L. Rosier, *Le discours rapporté Histoire, théories, pratiques*, Paris-Bruxelles, éd Duculot (1999).
7 A. Juret, Sur le style indirect libre en latin, *Mélanges linguistiques offerts à M. J. Vendryes,* Paris, Champion, 1925.
8 Bayet J., Le style indirect libre en latin, *Revue de philologie, d'histoire et de littérature anciennes,* Paris, Klincksieck, 1931 et 1932.

- mais également "[...] ne comportant pas la division d'époques, le subjonctif empêchait l'actualisation du fait" (1999 : 23, 94, 95).

Pour G. Moignet[9], le DI permettait de critiquer les paroles rapportées d'autrui. D'après J. Damourette & É. Pichon[10] (1911-1940), le subjonctif latin servait au rapporteur des propos pour signaler leur non-prise en charge. D'après L. Rosier, le subjonctif, pour rapporter la non-prise en charge des propos d'autrui, a alterné avec l'indicatif à partir du VIe siècle. En outre, ce subjonctif latin comme mode de la pensée d'autrui a disparu aujourd'hui (cf. L. Rosier, 1999 : 77). De même les similitudes latines avec les différents discours actuels ne dépassent pas le plan formel, comme nous allons le voir. L'*oratio recta* et l'*oratio oblicua* avaient chacune leur spécificité avec une rhétorique entre l'écriture et l'oralité.

En latin et en grec, le discours rapporté (dorénavant DR) faisait partie, selon L. Rosier (1999), de la stylistique. Le latin s'occupait de rhétorique, de figures de style ou d'autorité discursive et de citation. Les textes étaient d'abord écrits puis oralisés de façon "quasi-théâtrale". À leur origine, le DD a un "cadre esthétique" et le DI a un "cadre politique".

En ce qui concerne l'usage de l'*oratio recta* et de l'*oratio oblicua*, toujours selon L. Rosier (1999), l'*oratio recta* concernait la stylistique "poétique" de "prise de paroles en contexte", "en situation narrative donc textuelle", "fictive" incluant des personnages historiques, des "interlocutions théâtrales", des "traités de rhétorique" avec dialogue, de la philosophie. Tandis que l'*oratio oblicua* était faîte pour la "**praxis**[11] politique", "institutionnelle", "légitime", les textes de loi et la "narration historique".

Or, l'usage antique de ces discours était en adéquation avec ce qu'on y affirmait ou que l'on y feignait. Dans l'Antiquité, l'*oratio recta* était employée pour la fiction dialoguée (fausse avec une illusion de vraie) alors que l'*oratio oblicua* s'utilisait pour la narration historique (vraie). Le DR servait à des discours spécifiques associés à la fidélité ou à l'infidélité des paroles rapportées :

- l'*oratio oblicua* avait le style indirect de la vérité de la loi,
- la narration historique se faisait aussi en style indirect avec ce que l'on peut y objecter de vrai ou faux, de la **diégésis**[12] et de la mimésis (selon L. Rosier : "Platon refuse la mimésis parce qu'il craint de ne plus distinguer le vrai du faux.") ou ***imitatio***[13] (1999 : 238),

9 Moignet G., *Essai sur le mode subjonctif,* Paris, PUF, 1959.

10 Damourette J. & Pichon É., *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française 1911-1940,* 7 tomes, Paris, d'Artrey, 1971.

11 Activité humaine visant à transformer le monde.

12 Raconter les choses.

13 Montrer les choses.

- le récit permettait de ne pas trop s'avancer dans le vrai ou le faux, il résolvait le problème de la mimésis (cf. L. Rosier, 1999 : 18) car au lieu de rapporter approximativement des paroles oubliées, il n'en gardait que le sens (cf. J. Rancière, 1992 : 113)[14].

Toujours d'après L. Rosier (1999 : 18), Cicéron[15] distinguait trois formes de narration des actions : la fable (fait non vrai et non vraisemblable), l'hypothèse (fait supposé mais non impossible), l'histoire (fait réel). La narration expose les faits, les actions, le langage et le caractère des individus[43] (cf. L. Rosier, 1999). Pour elle, le DI : "[...] pose avec acuité le problème du degré de réalité ou de fiction des dialogues recréés en situation de narration" (1999 : 21).

Les citations ou "*sentencia*" ou gnome (Aristote) sont des **topiques**[16], proverbes dont la forme avec guillemets et incise, lorsque la source était indiquée, se rapprochait du discours direct moderne. La citation, selon P. Bourdieu[17] cité par L. Rosier (1999 : 24), était "l'expression de la légitimité de la classe dominante". En Grèce antique, pour Platon[18] d'après G. Genette (1972 : 184) : dans le récit pur : le poète "parle en son nom […]" ; dans l'*imitatio* ou mimésis : "il s'efforce de donner l'illusion que ce n'est pas lui qui parle".

Non seulement les discours latins étaient spécifiques à une utilisation et ne correspondaient pas aux nôtres dans leur littéralité, mais de plus leur signalisation typographique était différente.

1.2. Évolution du marquage et de l'étude des discours

Au Moyen Âge, la citation était signalée, d'après L. Rosier (op. cit.), par le **diplé**[19] , le ***titulus***[20] et la majuscule. Elle était récitée, parfois anonyme, parfois partiellement. Les citations d'auteurs se présentaient sous une écriture ou une encre différentes, une mise en retrait.

Quant au DIL (au sens de transcription objective du discours d'autrui), il est introuvable dans la littérature médiévale selon M. Lips[21] qui constate que cette époque n'est que subjectivité (cf. L. Rosier, 1999 : 75). Or le SIL[22] est objectif. Toujours d'après L. Rosier, G. Lerch[23] va dans ce sens car les auteurs du Moyen Âge pensent comme leurs personnages. Or pour B.

14 Rancière J., *Les mots de l'histoire. Essai de poétique du savoir,* Paris, Seuil, 1992.
15 Cicéron, *Rhétorique à Erennius,* Paris, Panckoucke, 1835 (trad. fr. de C. Appuhn).
16 Lieux communs.
17 Bourdieu P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques,* Paris, Fayard, 1982.
18 Platon, dans son IIIe livre de *La République.*
19 [>].
20 Inscription apposée sur un ruban entre les deux personnages.
21 Lips M., *Le style indirect libre,* Paris, Payot, 1926.
22 Style indirect libre.
23 Lerch G., Die Uneigentliche direkte Rede, *Festschrift für Karl Vossier,* Heidelberg, Winter, 1922.

Cerquiglini (1987 : 15), le fait d'attribuer à ses personnages des propos non pris en charge par l'auteur est un signe de DIL.

L. Rosier constate qu'en ancien français, on passait facilement d'une forme de discours à l'autre et d'un style à l'autre. Quant au conjonctif *que*, elle explique qu'en ancien français, il regroupe les deux sémantismes latins *ut* et *quod*. Donc c'est le mode qui sert à différencier le double sémantisme des verbes, comme par exemple *dire* (de volition et déclaratif) ou *écrire* ("ordonner" et "écrire pour annoncer") cités par L. Rosier (1999 : 94). L'identité locuteur/protagoniste permet l'indicatif.

En ce qui concerne le DD avec *dire que*, selon C. Marchello-Nizia & J. Picoche (1991 : 316)[24], il disparaît après le XVe siècle. D'après L. Rosier : « Dans ce cas, *que* n'opérait pas de traduction de l'énoncé rapporté, qui conservait les temps et personnes du direct» (1999 : 88). Dans les textes médiévaux, *dire que* en prose pour B. Cerquiglini[25] servait : "[...] à la ré-énonciation, conséquence elle-même d'une volonté de cerner la parole dans un système strict de repère (locuteur-allocutaire-énoncé), de marquer fortement la parole comme telle afin de la reconnaître […]" (1984 : 98).

L. Rosier signale encore que le DD avec le conjonctif déclaratif *que* se rencontre encore actuellement dans le langage enfantin oral et la presse. Pour elle, en ancien français, le fait "de combiner marques du direct et de l'indirect" était de l'ordre de la "sur-énonciation de la parole" et "permet de passer aisément d'un style à l'autre" (1999 : 87). Cette pratique s'arrête après le XVe siècle (C. Marcello-Nizia & J. Picoche, 1991 : 316)[26]. L. Rosier (1999 : 68) signale que les guillemets ne sont utilisés pour les citations et le DD qu'à partir du XVIe siècle, mais ne leur sont exclusivement réservés qu'au XIXe siècle (cf. L. Rosier, 1999 : 78). Avant la Renaissance, les guillemets n'avaient pas la même fonction qu'aujourd'hui, ils faisaient usage de signe d'attention de renvois à la marge et ne faisaient donc pas partie du texte (cf. L. Rosier, 1999 : 69, 71). Ils ont été remplacés par deux virgules suivies d'une virgule en fin de page. La ponctuation à la Renaissance n'est pas fixée[27]. Depuis le XVIe siècle, le DI peut contenir des guillemets (N. Catach[28] citée par L. Rosier, 1999 : 74) et cette pratique s'est perpétuée dans le journalisme actuel. Si vers 1568, selon L. Rosier, à la fois le DD et le DI comportaient des guillemets, c'est qu'ils étaient perçus comme similaires en tant que "rapports des dits". Elle se demande si les guillemets sont un gage de littéralité dans le DI ou s'ils sont la preuve que les discours ne sont pas différenciés par leurs utilisateurs, dans ce

24 Marchello-Nizia C. & Picoche J., *Histoire de la langue française,* Paris, Nathan, 1991.
25 Cerquiglini B, Le style indirect libre et la modernité, *Langages* 73, 1984.
26 Op. cit.
27 Cf. L. Rosier (1999 : 72 note 7).
28 Catach N., *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance,* Genève, Droz, 1968.

cas, les marques typographiques (guillemets, deux points) sont-elles sans effet ? Toujours d'après L. Rosier, les guillemets et l'italique proviennent d'Italie. Par contre, les initiales des personnages seraient d'origine théâtrale (cf. L. Rosier, 1999 : 71).

Au milieu du XVIe[29], J. de Tournes (1554), pour introduire une citation, se servait de deux points suivis de traits obliques. Quant à F. de Belleforest (1583)[30], il emploie des DD et DI avec, dans la marge, des guillemets ouvrants au recto et fermants au folio, mais aussi des discours sans : "On remarquera l'emploi de deux points, signe de DD déjà à l'époque, entre le verbe introducteur et le *que* [...]" (cf. L. Rosier, 1999 : 80).

La différenciation grammaticale des discours direct ("forme polyphonique archaïsante") et indirect ne se rencontre qu'au 17e siècle. Selon L. Rosier, "[...] les règles d'emploi rigides des temps et des modes sont en pleine constitution et il subsiste encore des traces de liberté formelle antérieure. Cependant, l'idée d'une forme première que l'on transforme pour arriver à la forme indirecte est présente" (1999 : 27).

Au XVIIIe siècle, le DD est traité avec la ponctuation (les deux points), par exemple chez N. Beauzée (1767 : II, 613)[31] qui donne aussi un exemple où la conjonction *que* est soit située avant les guillemets, soit intégrée (1767 : 530). Dans le DD, c'est l'étude des propositions qui intéresse les grammairiens mais surtout la typographie (recherche d'une nouvelle ponctuation pour remplacer les incises) et son insertion diagonale au récit (cf. L. Rosier, 1999 : 42). D'après L. Rosier, le terme de DI n'est pas toujours utilisé, il est traité avec les complétives. Le DI peut encore contenir des guillemets parce que selon L. Rosier, il existe "une non-codification typographique favorable à la mixité". La citation d'auteur, proche du DD, est signalée par des caractères italiques (*Encyclopédie*, 534)[32] et par des guillemets car se pose le problème des droits d'auteur. La citation et le DD s'opposent au dialogue qui contient une alternance de paroles (cf. L. Rosier, 1999 : 30) avec incises (*dit-il*, etc.) ou les noms des locuteurs.

À partir du XIXe siècle, les guillemets sont réservés au DD. À la fin du XIXe siècle, le DD est traité au chapitre "Ponctuation" en opposition au DI. Il est comparé à la citation par ses guillemets, donc il est perçu comme vrai ou donne l'illusion d'être vrai. Par contre le DI est considéré comme faux ("modifié", "transposé"). Le DI avec guillemets disparaît.

---

29 L. Rosier signale également que les quatre éditions de Rabelais des XVIe et XVIIe siècles, comportent des DD signalés par un point, une virgule, deux points, une majuscule ou les initiales ou prénoms des interlocuteurs (1999 : 69, 70).

30 F. de Belleforest, *Histoire des neuf Charles*, 1583.

31 Beauzée N., *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage,* 2 tomes, Paris, Barbou, 1767.

32 *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres, mis en ordre et publié par M**** [Encyclopédie de Diderot & d'Alembert], 1765 ; articles « Direct », « Guillemets », « Ponctuation », « Dialogue », « Imitation ».

Quant au DIL, il vient juste d'être repéré par A. Tobler (1887). Selon L. Rosier : "La dénomination même de la forme vise tantôt à intégrer le DIL au couple DD/DI tantôt à l'isoler" (1999 : 33). Il fait partie du style et suscite des questionnements et des études (cf. L. Rosier, 1999 : 42).

Après avoir analysé leur évolution et leur repérage dans le temps, nous allons maintenant passer à la description des discours actuels afin de mieux les cerner : DD, DI, DIL et DDL. De nos jours, les discours direct et indirect sont traités grammaticalement. Ils n'ont pas les mêmes caractéristiques (cf. L. Rosier, 1999 : 32, 40) :

- le DD relève de la typographie et de la ponctuation (symbolisé par la forme *dire*, deux points, guillemets, tirets et majuscules) et donc montre un "surmarquage énonciatif" à l'écrit dont l'oral se passe bien (cf. L. Rosier, 1999 : 278). Pour cette auteure, les paroles directes *Il fait beau* et les propos annoncés par un verbe de parole suivi des guillemets *il dit : "il fait beau"* relèvent tous les deux du DD qui est une "juxtaposition de deux énonciations", donc le discours direct a une "hétérogénéité énonciative" (1999 : 56, 201). Cependant le discours direct peut apparaître aussi avec un seul marquage, sans "subordination" à un verbe introducteur (par exemple précédé d'un discours narrativisé, puis d'un discours indirect)[33] ;
- le discours indirect fait partie de la grammaire et de la syntaxe (proposition incidente, c'est-à-dire insérée dans une autre du type *dire que* "conjonctionnel" dont elle fait partie). Le " [...] DI est un enchâssement réduisant les deux énonciations à une seule" ("homogénéité énonciative" entre les deux propositions). Ce avec "transposition des temps, des personnes et des déictiques". C'est un résumé du discours rapporté (cf. L. Rosier, 1999 : 223). Ces deux premiers discours ont des "formes grammaticales phrastiques" ;
- le discours indirect libre qui a des "formes contextuelles" : "[...] accueille toute mixité, toute forme ne permettant pas de trancher entre le direct et l'indirect." C'est aussi à cause de ses nombreuses formes qu'il pose le plus de problèmes, entre autres pour le repérer et classer ses formes ou pour l'angle d'étude. Pour L. Rosier (1999 : 96), c'est C. Bally qui est le premier à s'être intéressé à la forme mixte du DIL et du DR.

En ce qui concerne ce discours indirect libre, H. Frei (1929)[34] pense qu'il vient de la langue parlée. Pour O. Ducrot (1984)[35], les DIL sont des "énoncés mêlant deux voix" (cf. L. Rosier, 1999 : 60). Mais pour L. Rosier (1999 : 110), le DIL possède une "ambiguïté énonciative" (cf. L. Rosier, 1999 : 278) et n'est pas une "forme intermédiaire entre le DD et le DI". Quant à J.

33 Cf. L. Rosier (1999 : 282).
34 Frey H., *La grammaire des fautes*, Paris, Geuthner, 1929.
35 Ducrot O., *Le dire et le dit,* Paris, Minuit, 1984.

Authier[36], elle pense que le DIL n'est ni un DI sans conjonction de subordination, ni un DD conservant les interjection, vocatif, tournure interrogative, etc. (cf. L. Rosier, 1999 : 110).

Le DIL est traité en **narratologie**[37] comme forme isolée ou en rapport avec son intégration aux autres formes en stylistique. Pour L. Rosier (1999 : 124), la forme mixte n'est perçue qu'en tant que DIL. Pour G. Genette (1972 : 194)[38], dans le DIL, narrateur et personnage prennent en charge le même discours.

Quant au discours direct libre (DDL), M. Lips (1926 : 18)[39] a constaté chez J-J. Rousseau du DD sans guillemets et sans *verbum dicendi* introducteur ; mais les guillemets n'apparaissent qu'à l'époque moderne, précise L. Rosier. C'est donc M. Bakhtine (1929)[40] qui pressent ce type de discours en premier. C. Bally (1944 : 50-51)[41] parle de style direct libre (par opposition au style direct explicite) où le rapporteur transpose le DD du locuteur. "Si une servante annonce à sa maîtresse : "Un monsieur désire parler à Madame", elle reproduit les paroles du visiteur : "Je désire parler à Madame". Mais selon L. Rosier (1999 : 267), l'utilisation d'une personne délocutive ("monsieur") fait penser qu'on est pourtant bien en style direct.

Pour G. Strauch (1972)[42], le DDL[43] est un DD sans *verbum dicendi* et sans guillemets. Il n'y a donc pas de marques de discours rapporté tandis que pour L. Rosier, le DDL a un discours citant posé dans le co-texte et un discours cité : "Avec le discours direct libre, on passe subrepticement d'unités phrastiques à des entités textuelles et on assiste à la disparition progressive des marqueurs de discours citant au profit du discours cité" (1999 : 277, 283).

D'après G. Strauch et J. Simonin, le DDL a aussi en commun avec le DD "la non transposition de la **triade énonciative**"[44]. Cependant selon L. Rosier (1999 : 286), d'après le contexte, on remarque dans le DDL une rupture de la triade énonciative (changement de pronom ; avec ou sans personne et temps ou déictique *aujourd'hui* **actualisateurs**) et/ou des **discordanciels** (par exemple, les appellatifs *madame*, *monsieur* ; les interjections *ah* ; les marqueurs de subjectivité ; les modalités particulières interrogative, exclamative, impérative). On peut également remarquer une "forme clichée de l'énonciation" : séparation du reste du texte par une virgule, la conjonction de coordination *et*, etc.

---

36 Authier J., Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir de traitements proposés, *DRLAV* 17, 1978.

37 Discipline qui étudie les techniques et les structures narratives mises en œuvre dans les textes littéraires ou d'autres formes de récit.

38 Genette G, *Figures III,* Paris, Seuil, 1972.

39 Op. cit.

40 Bakhtine M., [éd. orig. Volochinov V.N., 1929], *Le marxisme et la philosophie du langage,* Paris, Minuit, 1977 (trad. fr. de M. Yaguello).

41 Bally C., *Linguistique générale et linguistique française,* Paris, PUF, 1944.

42 Strauch G. Contributions à l'étude sémantique des verbes introducteurs de discours direct, *RANAM V*, 1972.

43 Discours direct libre.

44 C'est-à-dire personne, temps et deixis.

Le DDL, qui perturbe le sens logique et le déroulement de l'énoncé par la question de l'attribution du dit, a besoin de la participation du lecteur pour le détecter et l'interpréter parmi les autres énonciations (cf. L. Rosier, 1999 : 297). Le lecteur relie alors, par déduction logique de la continuité verbale (par exemple entre *lancer* et *attraper*), le cotexte au DDL, selon "la règle de continuité ou d'isotopie" (L. Rosier, 1999 : 287). Enfin pour L. Rosier, le DDL : "[...] illustre parfaitement le processus d'actualisation qui nous semble caractériser la pratique du DR[45] à l'époque contemporaine". L'actualisation du DDL se fait par le présent narratif et les personnes allocutives dans le roman du XXe siècle (cf. L. Rosier, 1999 : 296).
Nous pouvons constater d'après le paragraphe suivant que l'identification des discours pose problème lorsqu'il apparaît un mélange des formes. Le rapporteur a alors le choix : du type de discours pour ce qu'il rapporte ; de la fiabilité, de la fausseté, de l'approximation ou du résumé, c'est-à-dire des mots, de l'idée ou de ce qu'il a compris dans sa retranscription ; de transposer ou non les temps et les personnes du moment d'énonciation du locuteur interne ; de se dissocier, de s'associer ou bien d'être neutre dans la prise en charge de l'énoncé rapporté grâce au temps (par exemple le conditionnel à la place du futur) et au mode (indicatif ou subjonctif et infinitif) lorsqu'il y a la possibilité de l'alternance modale.

Abordons maintenant les formes mixtes avec le verbe de parole *dire* et le jonctif *que.* L. Rosier différencie dans les formes mixtes : "la **mise en ascendance** (du discours citant vers le discours cité)" : *dire que "..." ;* la "**décadence**" : *dire que* avec "transposition [...] des temps et des personnes".
Pour ce qui touche au jonctif, *que* : "[...] n'est pas nécessairement un marqueur de traduction (marqueur d'homogénéisation) mais peut se contenter d'être un signal de dissociation d'un dire et d'un dit (marqueur d'hétérogénéité)" (cf. L. Rosier, 1999 : 221). Dans les formes mixtes, le subordonnant *que* n'est plus homogénéisateur ; il devient seulement jonctif. Aussi elle se questionne sur la répercussion de sa place intégrée (**endocitationnel**) ou exclue de la citation (**exocitationnel**). Lorsqu'il est endocitationnel, il est "traducteur", donc il est question pour elle de DI ; lorsqu'il est exocitationnel, il "est vidé de son pouvoir traducteur", il s'agit de DD. Cependant elle a constaté des "contre-exemples". En tout cas, pour L. Rosier, il faut aussi tenir compte des autres marqueurs syntaxico-typographiques. En effet, les deux points ou les guillemets sont présents avec ou sans transpositions spatio-temporelles et de personnes.

Pour notre part, nous ne sommes pas pour nommer, comme L. Rosier, "les formes mixtes du DD", "les formes mixtes du DI". Cela contredit l'affirmation que ces formes prennent à la fois

45 Discours rapporté.

des caractéristiques des deux discours canoniques et c'est aussi ce qui annulerait l'idée de pouvoir établir un *continuum* du DR souhaité par L. Rosier, impossible à ce moment-là.

Ces différents types de discours mixtes soulèvent des questionnements, que nous allons aborder, sur leur structure. Ce n'est pas tant le repérage syntaxique des formes canoniques de discours qui pose problème mais plutôt évidemment celui des formes mixtes et de leur classement par rapport aux formes classiques. D'ailleurs pour C. Kerbrat-Orecchioni (1980 : 162)[46], il n'est pas toujours facile de repérer les discours des différents énonciateurs.

Pour L. Rosier (1999), les formes mixtes, au lieu de perdre des traits de discours, en accumulent en les combinant. C'est ainsi qu'elle évoque tour à tour les classements établis par P. Wunderli (1969), J. Rey-Debove (1978)[47], D. Maingueneau, M.-H. Pérennec (1989), J. Authier (1995)[48] et apporte ses propres constations sur la difficulté d'établir un continuum des DR :

- le DR doit s'étudier en langue et en discours ;
- la prise en compte des marqueurs typographiques qui permettent de passer d'une forme à une autre et de différencier les paroles des énonciateurs, qui se sont fixés mais aussi agrégés au fil du temps, alors qu'en DR, ils tendent à disparaître (*Il dit je suis bien*) (cf. L. Rosier, 1999 : 139). Ils sont également "baladeurs" dans les formes mixtes (cf. L. Rosier, 1999 : 246) ;
- il peut y avoir des DD non marqués typographiquement : les DDL ;
- les "discordanciels" (interjections et appréciatifs) font partie du DD et du DI ;
- les formes de DIL ne sont pas phrastiques mais contextuelles donc difficiles à cerner.

Ainsi les formes mixtes pour L. Rosier (1999 : 207) sont : un mélange de typographie et de discours (DD avec *que* à l'oral, DI avec guillemets à l'écrit), un mélange d'énonciation de discours (transposition seulement des personnes ou des temps, neutralisation des temps et des personnes). En ce qui concerne les transpositions des référents personnels en DD avec guillemets, L. Rosier émet une objection : "En s'exposant, la manipulation du DD joue à la fois sur l'idée latente que le reste de la citation est, lui, parfaitement fidèle et que toute énonciation doit être retravaillée en s'intégrant dans un contexte autre" (1999 : 243).

Les formes mixtes résultent de la dichotomie DD/DI tandis que pour M. Bruña Cuevas[49], cette distinction DD/DI a une raison d'être : "La norme de la langue contribue à la garantie de valeurs morales essentielles dans une société régie par des lois, à savoir la responsabilité de l'individu, la vérification de l'authenticité des déclarations prêtées à un citoyen, la garantie des

46 Kerbrat-Orecchioni C., *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage,* Paris, Colin, 1980.
47 Rey-Debove J., *Le métalangage,* Paris, Le Robert, 1978.
48 Authier-Revuz J., *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, 2 tomes, Paris, Larousse, 1995.
49 Bruña Cuevas M., Le discours direct introduit par *que, Le français moderne* 54, I, 1996.

droits d'auteurs, propriétaires de ses paroles et de ses écrits" (1996 : 26). Rosier rajoute que : "Pour traduire et perpétrer ces valeurs morales, on crée, en fonction des besoins expressifs, des formes nouvelles à partir du connu [...]" et elle souligne que M. Bruña Cuevas "[...] aboutit aux mêmes conclusions lorsqu'il analyse les journaux espagnols" (1999 : 245). Or pour L. Rosier (1999 : 245), si le DI bascule vers le DD en rajoutant les marques typographiques et les guillemets, c'est pour "faire vrai", même si *que* "garde sa valeur de suspenseur de vérité". En ce qui concerne la presse, les formes mixtes permettent donc de citer fidèlement grâce aux guillemets mais aussi de faire un compte-rendu par l'intermédiaire de ce *que*.

Le paragraphe suivant permet de repérer les différents types de discours canoniques et mixtes en les comparant par leurs similitudes et différences.

D'après L. Rosier, G. Strauch et J. Simonin voient : en DDL et DD, une "non transposition de la triade énonciative" (personne, temps, deixis) ; en DDL et DIL, une "absence de subordination" et une "autonomie syntaxique".

Dans les DDL et DIL, il n'y a pas d'attribution du dit. "Libre" s'interprète dans le sens d'"autonome syntaxiquement", "émancipé d'un modèle de narration classique". Tous deux vont au-delà de la phrase (cf. L. Rosier, 1999 : 299-300).

Le DDL n'a pas les "marqueurs habituels du DD" : "verbe introducteur", "guillemets", "marques typographiques". Il est le résumé du DD. Il est l'"incarnation linguistique de la modernité" (cf. L. Rosier, 1999 : 279). Ses "marqueurs énonciatifs y sont interprétés sans médiation" (c'est-à-dire sans transposition de la triade énonciative comme elle s'opère en DIL) (cf. L. Rosier, 1999 : 280 et ss).

Le *nous* ("personne englobante" incluant le lecteur) peut être une "marque" "locative" de DIL mais aussi de DDL : "mise en scène du rapport fictif narrateur/lecteur" (cf. L. Rosier, 1999 : 289). En DIL, le *je* et le *tu* sont délocutifs, tandis qu'en DDL, il s'effectue un passage du délocutif de 3e personne à la 1e personne actualisante, et ce, même si le temps est au passé, au présent, sans alternance de personne, le DDL se repère par la présence d'un discours citant.

Par ailleurs, il est compréhensible qu'un discours oral est plus difficile à retranscrire littéralement que celui qui relève, par exemple, d'un enregistrement qui permet une vérification. On peut ainsi imaginer à quel point les paroles qui sont rapportées de bouche à oreille sont déformées. Donc il est légitime de se demander si l'attribution du dit dans le DD est un gage de littéralité ?

Pour O. Ducrot (1984 : 199)[50], le DD ne fait pas "mention" de ce qui se trouve entre guillemets mais retrace seulement les "points communs" avec ce dont "l'auteur du rapport"

50 Op. cit.

"veut informer son locuteur", et si il rapporte les paroles d'autrui, ce n'est pas forcément littéralement. Également pour L. Rosier (1999 : 114), le DD est "l'illusion de parole vraie". Il n'est pas une citation alors qu'il en possède les guillemets (au lieu des tirets, marqueurs de l'interlocution). D'ailleurs elle a noté (1999 : 238) des cas où il n'est pas possible que le DD soit "fidèle" car il s'agit plutôt de suppositions ou de compte rendus de la part de l'interlocuteur ou du narrateur :

- en "cotexte futur", par exemple :

4. *Tu vas me répondre* : "[...]"[51] ;

- en "cotexte hypothétique" :

5. *Elle lui annoncerait : "[...]" Ou bien :" [...]"*[52] ;

- en "cotexte négatif" :

6. *Elle ne se disait pas : "[...]"*[53] ;

- en "combinaison de l'hypothétique et de la négation" :

7. *Elle eut au bord des lèvres le mot [...] Mais elle ne le prononça pas : [...]*[54] ;

- avec un "sujet générique (résumant des énonciations multiples sous une forme unique)" :

8. *Les jeunes gens de la haute société, les petits maîtres, les lions disent : Je suis floué*[55] ;

- avec une "valeur allusive (résumant une multitude de paroles sous une forme unique)" :

9. *Le nom de Pierre Mazalaigue revenait souvent dans son récit : "Comme l'a dit Mazalaigue... Avec Mazalaigue on a pensé... L'idée de Mazalaigue..."*[56] ;

- avec "vidage de l'énoncé rapporté"[57] :

10. *J'appelais toutes mes copines pour leur dire : "Il m'a dit ça, j'ai dit ça... qu'est-ce que tu en penses ?"*[58].

Une autre question qui peut venir à l'esprit à propos des discours est s'ils découlent les uns des autres ou pas. Le discours direct est-il la source du discours indirect ou faut-il les opposer ? Afin de répondre à cette interrogation, l'approche métalinguistique proposée par J. Authier (1978)[59] s'intéresse d'abord aux structures syntaxiques *dire : "..."* et *dire que...* dont se soucie également la linguistique générative de J. J. Ross (1970)[60] et A. Banfield (1973)[61]. Or le

51 M. Chapsal, *Un été sans histoire* : 41.
52 H. Troyat : *Les semailles et les moissons* : 347.
53 F. Mauriac : *Les chemins de la mer* : 265-266.
54 F. Mauriac : *Les chemins de la mer* : 213.
55 C. P. de Kock, *La grande ville* : 81.
56 H. Troyat : *Les semailles et les moissons* : 318.
57 Termes utilisés d'abord par Léon en 1988.
58 *Elle* 2489, "*Jenna de Rosnay : "Il a demandé ma main... à ma fille*", par V. Philipponnat : 62.
59 Authier J., Parler avec des signes de ponctuation ou de la typographie à l'énonciation, *DRLAV* 17, 1978.
60 Pour Ross, il existe une structure profonde unique pour le DD et DI.
61 Banfield croit en une association de structures profondes différentes de DD et DI.

discours indirect n'a pas de structure profonde en discours direct pour J. Authier (1978 : 23-24) car des propos rapportés tels que :

11. *Jean a dit que Agnès était charmante*,

ne permettent pas de reconstituer le DD originel. En effet, *Agnès* a pu être signalée en DD par le locuteur dont on rapporte les propos, par exemple par la personne à ma droite, etc. Il manque la désignation d'*Agnès* qu'a pu être faîte par celui dont on rapporte les paroles. D'après J. Authier, le DI est, lui, "opaque", il n'est qu'une "image de quelque chose qu'il ne donne pas". Il n'est qu'une "traduction" ("rapport [...] du sens transmis par les paroles rapportées") du DD qui, lui, est "transparent" et est une "citation" ("le rapport transmet le signifiant des paroles rapportées") (1978 : 47). Pour J. Rey-Debove (1978), il en est de même car seul le DD est fiable quant à l'exactitude des propos. Selon L. Rosier, il n'y a pas d'opposition franche entre le DD et le DI comme le prétend l'optique métalinguistique.

Les dénominations des discours sont aussi sujettes à la controverse car elles insinuent des liens entre eux. Existe-il un triptyque discours direct, discours indirect, discours indirect libre ?

Le DD contient une "citation" (J. Authier, 1987). Le DI est une "paraphrase", une "traduction" (J. Authier, 1978). J. Authier oppose donc le DD et le DI, tandis que L. Rosier (1999 : 112) les rapproche. Le DIL a une "ambiguïté énonciative", est un "jeu subtil et non formalisé entre les responsabilités énonciatives" et "Le discours indirect libre n'est donc pas une forme intermédiaire entre DD et DI [...]" (1999 : 110). Également pour Authier car une forme mixte se distingue par une rupture syntaxique, alors que pour L. Rosier (1999 : 113), elle se repère par un "mélange de critères distinctifs" (du type DI avec guillemets).

Une autre interrogation que L. Rosier se pose, pour déterminer le type de discours, est si le temps est un marqueur de type de discours et si on peut alors attribuer des temps précis à chaque type de discours ? Le temps verbal est, selon L. Rosier, la deuxième composante de l'énonciation. Les classements des temps verbaux selon les types de discours ne sont pas convaincants en les confrontant à la pratique. Elle expose les critiques sur H. Weinrich et É. Benveniste venues de M. Wilmet[62], J. Mazaleyrat & G. Molinié[63]. Pour L. Rosier : "[...] l'usage des temps est soumis au contexte situationnel dans lequel il est produit" (1999 : 144) et non au type de discours. Cependant elle considère que l'imparfait est le temps du DIL, le présent étant un signe de DD (cf. L. Rosier, 1999 : 281). Quant au DDL, il se caractérise par l'actualisation de la triade énonciative et par la présence de discordanciels (cf. L. Rosier, 1999 : 281).

62 Wilmet M., Récit et discours, *Le français moderne* 47, 1979.

63 Mazaleyrat J. & Molinié G., *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF, 1989.

Dans le corpus qui nous concerne, à savoir la presse écrite actuelle, les temps les plus utilisés d'après L. Rosier (1999 : 281) sont le présent et le passé composé, comme à l'oral. Donc pour déterminer la forme de discours, il vaut mieux plutôt se fier à la personne utilisée.

Un autre changement qui intervient dans le temps est celui du terme de "discours indirect" qui reçoit la nouvelle nomination de "discours rapporté", considéré moins littéral. Selon L. Rosier (1999), le discours indirect est renommé discours rapporté. D'après elle, ce terme est notable depuis le début des années 70. Elle se réfère à O. Ducrot & T. Todorov (1972)[64] ; à l'article de 1974 de S. Moirand[65] ; à H. Gauvenet (1976)[66] ; P. Charaudeau (1992)[67] ; M. Grevisse (1995)[68] ; R. Tomassone (1996)[69] ou encore M. Wilmet (1997)[70]. L. Rosier note aussi que le discours rapporté est utilisé par J. B. Marcellesi & B. Gardin[71], en 1974, en référence à M. Bakhtine. Pourtant selon L. Rosier (1999 : 48), M. Bakhtine ne fait que se référer à l'*oratio* antique rhétorique. En effet pour M. Bakhtine (1929 : 161)[72], l'énonciation rapportée est l'unicité thématique du discours narratif. Selon M. Bakhtine[73], le discours rapporté est hybride, "une rencontre [...] de deux consciences linguistiques, séparées par une époque, par une différence sociale, ou par les deux" (1978 : 176).

Pour J. Dubois & alii (1973 : 457)[74] : "le style direct est le mode d'énonciation impliquant directement les participants de la communication ; le style indirect est le mode d'énonciation des discours rapportés"[75]. Selon A. Grésillon : "[...] tout discours est partiellement un discours rapporté" (1978 : 124)[76]. En voici donc la définition par L. Rosier (1999 : 82) : le DR est un "[...] mélange les critères distinctifs de deux formes cloisonnées" (à savoir le DD et le DI). Puis elle rajoute : "Le discours rapporté est la mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de manière univoque ou non" (1999 : 125). Le DR est représenté sémantiquement par la personne : "symbole du passage énonciatif du dire l'autre vers le dire soi" (cf. L. Rosier, 1999 : 299).

---

64 O. Ducrot & T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences* du *langage* (1972).

65 S. Moirand, *Le français dans le monde : Le discours rapporté* (1974).

66 *Pédagogie du discours rapporté.*

67 P. Charaudeau, *Grammaire du sens et de l'expression* (1992).

68 M. Grevisse, *Bon usage*, 1995.

69 Tomassone R., *Pour enseigner la grammaire,* Paris, Delagrave, 1996.

70 M. Wilmet, *Grammaire critique du français* (1997).

71 J. B. Marcellesi & B. Gardin, *Introduction à la sociolinguistique,* Paris, Larousse, 1974.

72 Op. cit.

73 Bakhtine M., *Esthétique et théorie du roman,* Paris, NRF Gallimard, 1978 (trad. fr.).

74 J. Dubois & alii, *Dictionnaire de linguistique,* Paris, Larousse, 1973.

75 Cf. L. Rosier (1999 : 47).

76 Grésillon A., Un cas de discours rapporté : reproduction, transformation, déformation du discours biblique, dans le discours politique de Heine, *DRLAV* 17, 1978.

Il est également à noter une certaine confusion dénominative entre les termes linguistiques (discours, style, paroles, énonciation). Voici les amalgames détectés par L. Rosier. Parmi ceux-ci on peut noter celui entre le discours et/ou le style. Pour L. Rosier, "[...] discours rapporté, discours ne signifie pas style" (1999 : 49). Pourtant les deux vocables sont souvent employés l'un pour l'autre par Bescherelle (1870)[77], M. Cohen (1963 ; 1970)[78] et la *Grammaire Larousse du français contemporain* (1964), cités par L. Rosier (1999 : 50). Pour nous, il ne s'agit que de l'approche d'analyse du point de vue de la littérature ou de la linguistique (la nôtre).

Une autre confusion est celle de G. Guillaume et F. de Saussure qui associent discours à parole (au singulier) en opposition à langue. Ainsi que É. Benveniste : "[...] Il y a donc antinomie chez le sujet entre le discours et la langue" (1966 : 77-78)[79]. Quant au couple discours rapporté, *parole* est mise au pluriel : par exemple pour J. Damourette & É. Pichon, il s'agit de : "[...] un verbe signifiant *dire* ou en employant une incise (...), rapporter les paroles d'une autre personne" (1957 : 433).

Une autre association pose problème, il s'agit de celle du *discours* avec l'*énonciation* du fait que le vocable *énonciation* a plusieurs acceptions. C'est ainsi par exemple pour la traduction du russe M. Bakhtine des termes *énoncé* ou *énonciation*. En tout cas, d'après L. Rosier (1999 : 54), l'**énonciation** signifie dans le discours rapporté "l'acte et le produit", c'est-à-dire un dire et un dit (1999 : 126). Pour elle, "entre paroles et énoncés, le discours rapporté apparaît attaché à des notions appartenant spécifiquement au plan effectif du discours, dans son opposition à la langue". Pour C. Bally, selon L. Rosier, les discours direct, indirect et le discours indirect libre s'inscrivent dans l'énonciation en tant que "activité du sujet parlant" (1999 : 56).

Or le terme de discours rapporté indique dans son acception, encore plus que les autres formes, la mainmise et l'interprétation du locuteur externe qui reformule et transpose. Selon H. Gauvenet (1976 : 9)[80], dans discours rapporté, le verbe *rapporter* signifie la reprise des paroles d'un acte de parole, c'est-à-dire une reformulation "[...] de l'énoncé "original" (discours direct) vers l'énoncé modifié grammaticalement et sémantiquement (discours indirect)" (cf. L. Rosier, 1999 : 56).

77 Bescherelle, *Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française,* Paris, Garnier, 1870.
78 Cohen M. , Analysez-moi ça, *Nouveaux regards sur la langue française,* Paris, Éditions sociales, 1963 et Ah ! Te voilà ! Bon, eh bien mets-toi là : éléments de remplissage, *Toujours des regards sur la langue française,* Paris, Éditions sociales, 1970.
79 Benveniste É., *Problème de linguistique générale,* tomes I et II, Paris, Gallimard, 1966 et 1974.
80 Gauvenet H. (dir.), *Pédagogie du discours rapporté,* Paris, Didier, 1976.

D'où le rapport à la "subjectivité" du discours rapporté (cf. L. Rosier, 1999 : 55). D'ailleurs, seule cette transformation sémantico-pragmatique est mise en exergue, au détriment de l'analyse des formes du discours rapporté. Quant à L. Rosier, elle pose le problème, dans le discours rapporté, de "l'attribution et la fidélité du rendu énonciatif" (1999 : 65) et donc aussi "transposé" ("modifications de lieu, de temps et de personne") (cf. L. Rosier, 1999 : 57). Le discours rapporté relève à la fois de l'oral et de l'écrit. J. Peytard (1993)[81] cité par L. Rosier (1999 : 57,58), par exemple, s'intéresse à la transformation sémantico-pragmatique des énoncés oraux et écrits qu'il réunit sous le terme *discours relaté* dont il distingue le discours "rapporté", "transposé" et narrativisé.

Les littéraires et les linguistes s'intéressent au DR, chacun dans la direction de leur propre discipline. Les littéraires s'occupent au DR par : le narrateur, le sujet, les personnages. L. Rosier énumère les thèmes de prédilection des littéraires : "l'intervention ou non de l'auteur", "l'expression verbalisée de la conscience des personnages", "l'opposition entre une narration objective et une narration subjective", "les formes différenciées du rapport du dire et du penser" (1999 : 103). Les littéraires gardent une spécificité : "Le monologue intérieur reste, à part quelques exceptions (cf. A. Joly, 1987)[82], l'apanage des littéraires" (cf. L. Rosier, 1999 : 104).

Mais ce qui nous concerne surtout pour ce présent travail, c'est l'étude du discours rapporté en linguistique. Le discours rapporté est également analysé en linguistique en ce qui concerne : les pronoms, les déictiques, les personnes. La linguistique énonciative et textuelle prend en compte l'attribution du dit et la prise en charge. Un autre facteur abordé est l'importance du contexte chez les linguistes. M. Wilmet met en opposition les cotexte/contexte. L'importance du contexte dans le DR est également soulignée par M. Bakhtine, le sens (ou les sens) des formes de discours est tiré du contexte.

Un autre point encore plus complexe à analyser que le contexte est celui de la subjectivité dans le discours. La première linguistique de l'énonciation (C. Bally, J. Damourette & É. Pichon, G. Guillaume) hésite à étudier le DR dans la phrase ou dans le style, selon L. Rosier (1999 : 61). La reproduction du dit dans le DR amène la concentration vers la personne sujet. Avec la seconde linguistique de l'énonciation (dont fait partie C. Kerbrat-Orecchoni), le DR intéresse à nouveau. L'étude entre linguistique et littérature porte sur les voix, l'énonciation, les points de vue ou focalisation. Du coup, les mêmes nouveaux concepts (voix, énonciation, point de vue ou focalisation) sont utilisés dans les analyses littéraires et linguistiques. Rosier fait allusion à la polyphonie de M. Bakhtine qui est repensée dans l'énonciation par O. Ducrot,

81 Peytard J. (éd.), *Les manifestations du « discours relaté » oral et écrit,* Cahiers du Crelef 35, 1993.
82 Joly A., *Essai de systématique énonciative,* Lille, PUL, 1987.

mais aussi à comment la linguistique a contribué à la narratologie (F. Skutta, 1987 : 93)[83]. Pour M. Bakhtine (1929 : 161), l'énonciation rapportée est le thème structurant du discours narratif.

Quant à E. Auerbach[84] , il se préoccupe de la disparition de l'objectivité de l'écrivain au profit du discours vécu ou monologue intérieur qui dévoile la subjectivité de la conscience des personnages du roman de V. Woolf[85] parfois rapporté par "il lui sembla que", "à ce moment il eut le sentiment que" (1968 : 530-531).

L. Rosier rapproche cette analyse du roman avec celle du DR. À savoir : "la représentation de la réalité dans la fiction, l'intervention ou non de l'auteur, l'expression verbalisée de la conscience des personnages, l'opposition entre une narration objective et une narration subjective, les formes différenciées du rapport du dire et du penser" (1999 : 103).

La subjectivité du locuteur est également une des caractéristiques du discours indirect libre, ajoutées à : la combinaison de certains temps verbaux passés comme l'imparfait avec des adverbes déictiques comme *maintenant*, l'ambiguïté littéraire narrative excluant le roman à la 1e personne.

Les linguistes abordent le DR selon deux théories : particularisante (étude des formes pour elles-mêmes), globalisante (le discours rapporté dans le système linguistique ou sémantique). La première ayant déjà été analysée dans le début de notre travail, il reste à détailler la seconde, c'est-à-dire la théorie globalisante, en passant en revue tous les points à énumérer. Parmi les adeptes de cette théorie dont s'est inspirée Rosier, on peut citer : l'option métalinguistique de R. Jakobson[86], J. Rey-Debove, J. Authier ; la polyphonie de O. Ducrot ("DR comme confrontation de voix" selon L. Rosier, 1999 : 108) et chez M. Bakhtine ; la "synthèse linguistico-littéraire de l'approche argumentative et métalinguistique du DR". L. Rosier y trouve des avantages : "Dans le champ linguistique, les théories globalisantes élargissent considérablement la problématique du DR en la centrant sur l'activité du locuteur et plus particulièrement sur sa capacité à se dédoubler" (1999 : 123).

Qui dit étude d'un même domaine (le DR), dit forcément en partie similarités d'angles (entre les littéraires et les linguistes). Il existe donc des points communs en littérature et en linguistique sur l'étude du discours rapporté. Pour L. Rosier (1999 : 106) les trois critères qui rejoignent les analyses linguistiques et littéraires sur le DR sont : la "personne linguistique" (la prise en compte de la personne est primordiale dans l'énonciation) ; le "principe de

83 Skutta F., Aspects linguistiques de l'analyse du récit, *Studia Romanica* V, 1987.

84 E. Auerbach, *Mimésis : la représentation de la réalité dans la littérature occidentale (*1968).

85 *To the lighthouse.*

86 Jakobson R., *Essai de linguistique générale,* Paris, Minuit, 1963 (trad. fr. de N. Ruwet).

contextualisation" ("[...] contextualiser les formes, c'est leur donner un ou plusieurs sens.") ; la "mixité formelle".

Toujours selon L. Rosier (1999 : 96), le conditionnel et les modalisateurs (par exemple *paraît-il*), qui sont d'autres moyens, en plus du subjonctif, de ne pas asserter le discours rapporté, ont pris le pas dans les études sur les formes mixtes du discours. Donc ou bien on oppose les différents discours en étudiant les formes spécifiques, ou bien on les inclut dans d'autres phénomènes linguistiques plus généraux (cf. L. Rosier, 1999 : 100). Pour elle, les théories globalisantes de l'hétérogénéité du langage s'inspirent du dialogisme de M. Bakhtine. Il s'agit des formes de discours qui ne sont plus étudiées pour elles-même mais se réfèrent à d'autres constituants du discours linguistique ou sémantiques comme le temps, la personne, les modalités. Elle ajoute : "À cet égard, l'hétérogénéité rejoint l'intertextualité (par exemple J. Kristeva, 1970)[87] ("de je dit un autre, on est passé à je est un autre") définie comme pratique inconsciente, qui travaille le texte, traversé par d'autres textes" (1999 : 101). Or pour A. Grésillon, puisque : "[...] dans tout discours, il existe des traces de discours antérieurs [...] il sera impossible de limiter [...] le phénomène du discours rapporté à des formes linguistiquement repérables […]" (1978 : 124)[88].

Dans le discours rapporté, il y a des traces à la fois du discours citant et du discours cité puisqu'il en est le mélange. L. Rosier (1999 : 126-127) se base sur la linguistique énonciative de M. Bakhtine afin de prendre en compte le DR au sens large. Le DR contient une première 43"énonciation quelconque" (le dit) d'un "discours cité" qu'une deuxième énonciation va présenter comme "le résultat d'une énonciation passée", dans un "discours citant" (le dire) qui "n'existe que dans son actualisation" et ce, quelles que soient les formes de ce DR qui touchent de nombreux domaines :

- "morpho-syntaxique" ("enchâssement" avec *il dit que*),
- "énonciatif" ("porteurs de prise en charge" : *Selon A* et apparentées),
- "sémantico-logique" ("progression" dans le "rapport entre les propositions", par exemple : *Il avoua son crime. "C'est moi qui ai tué Jean"*),
- "cohérence" de la "configuration textuelle" dans "le système des relations temporelles et personnelles entre les propositions, déterminant le discours citant et le discours cité" (1999 : 126-127).

Selon L. Rosier, les différentes formes de DR mettent l'accent sur le **discours citant** (le dire) ou bien sur le **discours cité** (le dit) : "Tantôt les formes vont nous attirer du côté du discours cité (le dit), tantôt du côté du discours citant (le dire)" (1999 : 128-129). Elles doivent être

87 Kristeva J., *Le texte du roman,* La Haye, Mouton, 1970.
88 Op. cit.

étudiées en contexte. Il peut y avoir une actualisation (cf. L. Rosier, 1999 : 142) : du discours cité, comme dans le DD par "illusion d'objectivité de la parole rapportée" (cf. L. Rosier, 1999 : 140) ; du discours citant (par exemple par le déictique *maintenant* du narrateur). Ce sont les marqueurs typographiques qui séparent le discours citant du discours cité.

1.3. Les marqueurs typographiques

Les marqueurs typographiques servent à la matérialisation du discours citant et du discours cité. En fait pour L. Rosier (*op.cit.*), les marqueurs qui annoncent le DR sont : les deux points, les guillemets, des parenthèses avec guillemets, les tirets et italiques ou une virgule avec ou sans guillemets. En ce qui concerne les guillemets, ils ne sont pas obligatoires pour le discours cité s'il n'y a pas d'ambiguïté entre les paroles des différents personnages et les commentaires du narrateur. Il y a aussi les marqueurs graphiques (lettres capitales retranscrivant la tonalité vocale ou la "réduplication d'une lettre du discours cité"), ou encore le verbe introducteur dans le discours citant qui annoncent le DR. L. Rosier a trouvé des exemples de DI avec le jonctif *que* avec guillemets ou italiques. Elle en déduit que l'hétérogénéité du DD ou l"homogénéité du DI "ne sont pas exclusives". Pourtant la typographie marque bien les discours en opposition au jonctif qui les lie :"Les deux points délimitent matériellement la frontière entre discours citant et discours cité alors que le jonctif tente d'homogénéiser l'un et l'autre" (1999 : 237).

Les guillemets et les tirets, en DD et DI, sont "liés à l'idée de matérialité linguistique du dit rapporté, à l'illusion de sa formulation verbale et à son attribution sans équivoque au sein du texte", sauf dans le cas des "lieux communs", "banalités", "idées reçues" ou dans le "[...] nouveau roman qui visait à déconstruire la notion même de personnage et celle du narrateur [...]" ou dans la "polyphonie" (cf. L. Rosier, 1999 : 283 et ss).

Mais la fiabilité des paroles entre guillemets est aussi sujette à caution. C'est ce que nous allons voir en ce qui concerne les guillemets et l'autonymie dans les discours. J. Authier[89] s'intéresse, dans son traitement métalinguistique du discours rapporté, au rôle autonymique des guillemets, quel que soit le type de discours et qu'ils soient utilisés dans sa totalité ou pour des mots isolés, que l'on fasse "**mention**" en parlant des paroles des autres (**autonymie**) ou que l'on fasse "**usage**" répétant les mots des autres (**connotation autonymique**). L'autonymie est marquée par le contexte par exemple : par un verbe de parole : *Il a dit : "..." ;* une rupture syntaxique causée par les guillemets : Le mot "charité" a trois syllabes. Pour Authier, le DD est autonyme mais pas pour R. Martin : "[...] tout en étant présenté comme un

89 J. Authier, *Ces mots qui ne vont pas de soi* (1995 : 127).

dire, [il] ne cesse de renvoyer à l'univers" (1983 : 106). Et pour O. Ducrot, les guillemets ne servent pas à "faire mention" (c'est-à-dire ne sont donc pas autonymiques) : "On peut admettre au contraire que l'auteur du rapport pour renseigner sur le discours original, met en scène, fait entendre une parole dont il suppose simplement qu'elle a certains points communs avec celle sur laquelle il veut informer son interlocuteur" (1984 : 199)[90].

Il y aussi, selon J. Authier, un DD pseudo-textuel lorsque la citation est une "traduction autonymique" (de personnes, temps et deixis) des paroles rapportées avec les mots du locuteur rapportant. Le DI a une connotation autonymique. Le DI n'est pas une forme mixte alors que : "[...] il existe bien aussi un discours indirect avec guillemets". Le DIL a également une connotation autonymique mais la partie du discours rapporté est intégrée sans "marque spécifique, univoque" (1987 : 127).

Mais les formes mixtes du DR (c'est-à-dire autres que le DD et le DI) ne sont pas traitées par Authier, selon Rosier (1999 : 112) qui critique ce traitement métalinguistique du DR restreint aux DD et DI :

- le DD doit être étudié sur les plans narratif, interlocutif, conversationnel à cause de son origine rhétorique ;
- il y a une opposition entre le DD et le DI mais elle relève de la gradation (cf. J. Rey-Debove, 1978). Donc pour L. Rosier (1999 : 114) les formes mixtes, mélange de DD et de DI, sont des "modes de reproduction du dit" à part entière ;
- il faut "revoir le lien entre guillemets, autonymie et DD" (cf. L. Rosier, 1999 : 114) ;
- les guillemets tantôt servent à l'ironie (cf. I. Fonagy, 1988)[91], tantôt sont absents de l'autonymie ;
- les guillemets du DD et de l'interlocution et l'italique pour le DR sont préférés aux tirets ;
- la citation est la traduction des mots rapportés dans les paroles du locuteur rapportant (cf. J. Authier, 1987 : 75). Donc on ne peut pas différencier, les deux discours (***de re*** : faire mention ; ***de dicto*** : faire usage).

Nous allons voir aussi d'autres usages des guillemets. Pour L. Rosier, dans le DIL : "[...] la liberté syntaxique est quelque peu contrecarrée par la présence des marqueurs typographiques" (1999 : 237). Ceux-ci peuvent être : les guillemets, les deux points, les deux points et les guillemets, les tirets. Passons aux guillemets dans la presse. L. Rosier (1999) constate, avec D. Maingueneau (1987)[92], J. Authier (op. cit.) et A. Meunier (1977), que la presse est friande de résumés avec citations entre guillemets ou en italiques. Or, D.

90 Op. cit.

91 Fonagy I., La structure sémantique des guillemets, *Traverses* 43, (*Le génie de la ponctuation*), Paris, Centre G. Pompidou, 1988.

92 Maingueneau D., *Nouvelles tendances et analyse du discours*, Paris, Hachette, 1987.

Maingueneau différencie cette pratique de mot entre guillemets[93] qui permet « [...] d'isoler un fragment d'autrui pour l'exclure de son propre point de vue [...] » et ce, contrairement au «résumé avec citations» où [...] le rapporteur adoptait le point de vue du discours cité […] » (1987 : 107, 108).

De son côté L. Rosier considère que : "[...] le DD lui-même peut recevoir le vocable "résumé avec citations", particulièrement dans la presse écrite où un examen révèle de notables différences entre les propos attribués dans les titres d'articles et le contenu des interviews d'où ils sont extraits". En effet pour elle : "[...] les marques typographiques créent l'effet du réel [...]" (1999 : 235) et non pas l'exactitude des propos littéraux.

Mais qui dit discours entre guillemets, dit personne physique ou indéterminée qui l'a prononcé, ce que nous allons développer dans les lignes qui suivent.

1.4. Discours étudiés par rapport à la personne

La personne est la composante centrale de l'énonciation. J. Damourette & É. Pichon[94] ne renomment pas les discours direct et indirect mais jugent les guillemets "sans importance" (IV : 433). Le verbe *dire* permet la transposition de la personne en style écrit du **locutif**[95] (DD) au **délocutif**[96] (DI) et les formes mixtes y sont comparées par leur appartenance aux tiroirs ou personnes (cf. L. Rosier, 1999). C. Bally (1912-1914)[97] différencie les DD, DI et DIL (discours rapportés objectifs), par rapport aux autres subjectifs où le rapporteur donne son opinion.

G. Guillaume s'est intéressé, par la psychomécanique de l'imparfait dans l'organisation du système temporel, au style indirect libre. Ce qui fait dire à Rosier que : "[...] Bally, Damourette & Pichon puis Guillaume [...] mettent la personne en rapport avec des formes du discours rapporté" (1999 : 40).

La personne peut être aussi remplacée par le pronom personnel derrière lequel se cachent plusieurs possibilités de fonctions discursives, par le "double rapport discours citant/discours cité" des entités interlocutives. Dans le DR, le **locuteur** *je*[98] devient le **délocuté**[99] : *il/elle*. Mais il peut y avoir un "double rapport discours citant/discours cité" aux **personnes interlocutives** *je* et *tu* : le *je* peut être une seule personne physique, à la fois rapporteur et

93 En abrégé : MEG.

94 Damourette & Pichon, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française 1911-1940,* 7 tomes, Paris, d'Artrey, 1976.

95 Celui qui parle.

96 Celui dont on parle.

97 Bally C., Le style indirect libre en français moderne, *Germanisch-Romanische Monastsschrift* 4, 1912 et Figures de pensées et formes linguistiques, *Germanisch-Romanische Monastsschrift* 6, 1914.

98 Le locuté qui parle.

99 Celui dont on parle.

locuteur, narrateur et personnage ; le *tu*, la personne à laquelle on s'adresse et celle dont on parle[100].

L'attribution du dit peut être antérieure mais également postérieure, et ce dans un but précis.

L. Rosier (1999 : 141) signale aussi que le locuteur peut apporter la marque de discours rapporté postérieurement avec, d'après elle, "une pesée critique plus forte", par exemple :

12. *Du moins est-ce là ce qu'affirme Dido*[101] ;

13. *[...] ainsi du moins s'exprimait Martha*[102].

Nous allons maintenant énumérer deux autres possibilités plus vagues de l'attribution du dit. La "mise en fiction du rapport narrateur/lecteur" empêche de déduire l'attribution du dit par l'utilisation du pronom indéterminé *on* conjointement au **présent d'actualisation**[103] ou **gnomique**[104]. Seul le changement temporel fait penser à un discours rapporté qui coupe la narration : "Entre personnage et narrateur, la personne s'efface au profit d'une seule alternance d'ordre temporel". L. Rosier l'illustre par ce passage :

14. *[...] La vieillesse d'un homme d'affaire est creuse. Il y a un moment où l'on ne peut plus gagner de l'argent. On a fait et refait ses preuves : c'est toujours la même chose. [...]*[105].

L'attribution du dit peut également ne pas être spécifiée lorsque le discours devient les paroles de tout un chacun. L'universalité (relative) des propos du dit se manifeste par la séquence article/déterminant ou Ø/guillemets ou Ø/discours cité, uniquement en DD selon L. Rosier (1999 : 217). La linguiste fournit des exemples tels que :

15. le "qui descend la poubelle ?" et le "qui fait la vaisselle ?" ;

16. *le matinal "qu'est-ce que je vais me mettre aujourd'hui ?"*[106].

Et les analyses comme "[...] la possibilité pour chacun d'y voir le reflet de sa propre énonciation". Ces énoncés ont une "capacité résumante et illustrative" de "signifié du discours." C'est le cas pour les "lieux communs du discours" où les idées banales des autres sont reprises par soi. Il s'établit alors un phénomène "d'appropriation active" (cf. L. Rosier, 1999 : 300). Parfois il y a donc ambiguïté sur l'attribution du dit. Mais le fait de nommer expressément celui qui dit peut être aussi un moyen pour le rapporteur de ne pas prendre en charge ces propos en s'en dissociant ou bien d'appuyer discrètement ses propres idées par le biais des autres locuteurs. L. Rosier (1999 : 116) se demande si le DR peut reproduire le dit

100 L. Rosier (1999 : 142, 143).
101 H. Troyat, *La dérision.*
102 L. Aragon, *Les Cloches de Bâle* : 250.
103 Qui se réfère du présent de parole.
104 Qui est valable intemporellement.
105 P. Drieu La Rochelle : *Gilles* : 119.
106 *Marie-France*, "*Hippie revival*", avril 1993 : 20.

sans mentionner le locuteur qui en est responsable. Mais nous avons vu plus haut que cela était manifestement possible lorsqu'il y a universalité du dit.

Quant à A. Banfield dans un article de 1973[107], elle étudie le DR entre la linguistique générativiste et le style narratif afin de prouver qu'un style littéraire peut exister sans locuteur. Selon elle, les trois formes de discours (le DD avec deux expressions juxtaposées, le DI avec une seule expression et DIL) ont "[...] un référent unique du *je* (locuteur) et un référent unique du *vous* (interlocuteur)" (1973 : 206). À moins d'une citation directe, l'état d'esprit de l'interlocuteur ne peut être que paraphrasable dans le style du rapporteur. "Le SIL est défini comme une expression contenant un sujet de conscience à la 3e personne" (1973 : 27), ce qui est faux selon L. Rosier : "Il ne répond pas au postulat performatif qu'une relation *Je/vous* sous-tend tout paradigme. On ne peut donc rencontrer de SIL avec une première ou une deuxième personne, ce que démonte la réalité des faits linguistiques" (1999 : 106).

Mais parfois l'attribution (commentaire ou discours rapporté) à un des deux énonciateurs n'est pas toujours aisée en DIL(Cerquiglini, 1984 : 13)[108] :

17. *Paul vient de téléphoner. Il est très déprimé*.

Selon L. Rosier (1999), l'attribution du dit à autrui et donc la mise à distance, est marquée par :

- *selon A*, *d'après A*, *pour A*, *suivant A* qui se rencontrent aussi bien en DD qu'en DI ;
- les termes latins : *dixit*, *sic* ;
- le conditionnel en reprenant les énoncés antérieurs d'autrui et parfois en se combinant aux autres procédés de mise à distance ;
- le conditionnel et le subjonctif imparfait "qui", selon L. Rosier, "s'explique[nt] historiquement par leur concurrence (voir à ce sujet M. Wilmet, 1976, 1997)[109]" ;
- le déverbal (formé à partir du radical du verbe) *prétendu*, *présumé*, *soi-disant*, etc. ;
- les tournures impersonnelles : *il paraît que* ; *on dit que* ;
- les incises *paraît-il*, *dit-on*, etc.

Ces mises à distance de l'énonciateur du DR permettent aussi d'appuyer les propres propos du narrateur de façon anonyme (cf. J. Peytard, 1993 : 28)[110]. Mais il peut aussi y avoir une attribution du dit nominative du discours cité. ll s'agit des locutions avec ou sans verbe nominalisé *selon A*, *d'après A*, *pour A*, *suivant A*/*suivant les mots de A*/*suivant le dire de A*/*suivant l'expression de A*, *aux yeux de A*, *à entendre A*, *à son avis*, *à en croire A*/*si l'on en*

107 A. Banfield, *Fondations of Langage* puis en 1982, traduit en 1995 *Phrases sans paroles : théorie du récit et du style indirect libre.*

108 Op. cit.

109 Wilmet M., Oui, si et non en français moderne*, Le français moderne* 44*,* 1976 et *Grammaire critique du français,* Paris/Louvain-La-Neuve, Hachette/Duculot, 1997.

110 Op. Cit.

croit A, *au dire de A*/*selon les dires de A*. Elles font appel à des "démarches logico-argumentatives" qui convoquent "les idées de jugement et d'hypothèse" (cf. L. Rosier, 1999 : 187). Elles apparaissent donc en contexte de "confrontation" ou de "relativisation" de points de vue" (cf. L. Rosier, 1999 : 190). Avec le verbe nominalisé, elles font office d'"explicitation de l'énonciation du discours cité" en résumant l'acte d'énonciation de manière pléonastique ou paraphrasée (*avis*, *propos*, *dire*, etc.) et font parfois appel aux sens (*aux yeux de*, *à l'entendre*, *si on écoute A*) (cf. L. Rosier, 1999 : 190, 200). Elles peuvent s'utiliser indifféremment à la personne délocutive ou locutive (sauf pour *suivant moi*).

La spécialisation de ces locutions est l'attribution du dit à un énonciateur présumé. L. Rosier (1999 : 190-191) explique que ces formes identifient d'abord nominalement, puis pronominalement, mais aussi par *selon ses dires*, *à ses yeux*, *si l'on en croit ses propos*, etc., avec des combinatoires qui peuvent faire appel aux sens (comme *à ses yeux* qui pour L. Rosier est du : «[...] registre métaphorique" et "n'implique pas que le référent soit doué de la parole, donc puisse émettre une énonciation [...]») (1999 : 194).

Il s'agit plutôt ici d'"énonciation" "latente", supposée. L. Rosier rajoute (1999 : 195) : "[...] qu'il s'agit moins d'un dit que d'un point de vue global -une focalisation interne- mêlant pensées et paroles" (1999 : 195). Ces formes ont une "valeur testimoniale" "pour personnaliser l'expérience d'un individu" (cf. Rosier, 1999 : 187), particulièrement dans la presse et malgré parfois leur éloignement du DR, la citation entre guillemets les y ramènent : *À leurs yeux*, "..." (cf. L. Rosier, 1999 : 195).

Cette mise à distance par le rapporteur de la prise en charge du dit est expliquée par L. Rosier comme suit : "[...] elle recouvre à la fois la désignation d'une source, l'indication d'une activité de prise en charge et l'explicitation d'une modalité" (1999 : 184).

Comme dans l'exemple qu'elle tire de M. Charolles (1987 : 243)[111] :

18. *Sûrement que M. Chirac estime que le P.C.F. n'a pas changé*.

Mais encore selon L. Rosier, ces formes entraînent une "pesée critique sous-jacente" de "mise en doute", "une certaine suspicion, voire une intention polémique, jetée sur les discours rapportés qui disparaît au profit d'une valeur testimoniale […]" (1999 : 201).

Pour M. Charolles (1987 : 254), ces formes de prise en charge ne sont pas équivalentes :

- *selon A* suit l'émission d'une première énonciation de *A* (réelle ou fictive, où ce qui sera pris en considération est l'effet produit par exemple entre le dire, le prétendu et la réalité ; contrairement à *pour A*) que le rapporteur "prétend rapporter à l'aide de p." C'est pour cela que l'on peut constater l'agrammaticalité de l'énoncé **Selon un chat, toutes les souris ne se*

111 Charolles M., Prise en charge en « selon A », *Pensée naturelle, logique et langage. Hommage à Jean-Blaise Grize,* Neufchâtel, Secrétariat de l'Université, 1987.

ressemblent pas (sauf dans un "univers fictif"), alors qu'il est acceptable quand on remplace par *Pour un chat, toutes les souris ne se ressemblent pas.* En effet pour nous, *selon A* fait référence à des propos rapportés, ce qui ne peut être le cas ici.

Selon A, je... est décrit ainsi par L. Rosier : "Si on rencontre cette séquence, le *je* réfère au rapporteur et non à celui à qui on attribue l'énoncé, c'est-à-dire que *je* est mis en scène dans son versant délocutif" (1999 : 199). Aussi A. Rey (1990) voit dans *selon A* "une opinion parmi d'autres" (1530).

D'après A impliquerait, d'après M. Charolles (1987 : 255)[112], plus une interprétation que *selon A*. Donc la citation entre guillemets du discours cité serait contradictoire et *d'après A* suivi de *en substance* serait redondant. Ce qui n'est pas l'avis de Rosier. En ce qui concerne *d'après vous*, pour L. Rosier, cette locution ne relève pas du DR. Sauf si il y a reprise de propos cités d'une personne délocutée, donc qui ne provient pas de l'interlocuteur :

19. *Pourquoi, d'après vous, a-t-elle dit qu'elle avait rencontré Alfonso ?*

Suivant A (toujours selon M. Charolles) n'accepte pas l'attribution du dit à la 1e personne (? *Suivant moi*), contrairement à *selon A* et *d'après A*.

Pour L. Rosier, les locutions *selon moi* et *d'après moi* serviraient à : "[...] s'appuyer sur son énonciation tout en s'y représentant […]" (1999 : 185). Mais encore : "[...] les formes avec la première personne peuvent apparaître lorsqu'il y a mise en scène de la parole du *je*, mettant en avant sa composante délocutive [...]" (1999 : 197). Mais pour nous, ce n'est plus du DR puisque l'on avance ses propres paroles en DD.

Une autre manière d'attribuer le dit est l'incise dont nous allons décrire les caractéristiques. Elle rajoute, par le verbe et son nom ou pronom personnel inversé, plus de vie au discours rapporté. L'incise fait partie du discours citant, sa fonction cible donc spécifiquement l'attribution du dit. Elle permet aussi une "actualisation de l'énonciation" en DI, mais aussi en DIL. Elle est parfois redondante (rappel du sujet des propos tenus) mais a aussi d'autres fonctions discursives selon le pronom personnel utilisé.

Dans l'énoncé, après l'incise, les marques de discours direct ou indirect peuvent disparaître (pas d'indice de personne, de temps ou de deixis) (cf. L. Rosier, 1999 : 263) :

20. *La lice lui demanda encore une quinzaine. Ses petits ne marchaient, dit-elle, qu'à peine*.

Donc d'après L. Rosier (1999), seul le DD est marqué formellement, pour éviter la confusion grapho-phonétique de *dit-il* entre le présent et le passé simple, afin de perdre "son versant passé dans un contexte narratif passé", par exemple : par les guillemets (C'était là, dit-elle, "l'illustration même de la vie parisienne" [...])[113] ; après un DI avec *que*, par les guillemets et

112 Op. cit.

113 *Elle* 2483, "*Elle Info-Hebdo*", 2/8/1993 : 14.

l'incise (Puis revenant à Birotteau, il ajouta que "ces discussions [...], ajouta-t-il, [...]")[114] ; par un adjectif ; par un discordanciel de DD, etc.

Le terme vient de ***incisus*** qui signifie *coupé* et donc elle opère une cassure sur le plan syntaxique et mélodique (cf. M. Dessaintes, 1960 : 19). Or selon L. Rosier, elle permet aussi de joindre les plans d'énonciation (DD et autres DR) : "L'incise est donc une coupe discursive déterminant ou surmarquant un rapport citant/cité : en effet le plus souvent le DD a déjà été introduit par un *verbum dicendi* ou lexème en faisant office" (1999 : 254). C'est ainsi qu'elle se pose la question de l'utilité de l'incise puisque le lecteur doit pourvoir faire seul cette "démarche sémantico-logique de reconnaissance" des différentes parties du texte (1999 : 256). La suppression des incises n'altère pas "la compréhension de l'ensemble". Mais cela empêche de les traiter comme discours attributif dans le DR. Alors que, dans certains cas, les supprimer "[...] modifie le statut énonciatif des phrases dans lesquelles elles s'insèrent [...]" (cf. L. Rosier, 1999 : 247) :

21. *Je ne suis pas, dit-elle, une concurrente loyale*,
22. *Je ne suis pas (c'est ce qu'elle dit) une concurrente loyale*,
23. *Je ne suis pas - c'est ce qu'elle dit - une concurrente loyale*.

De plus elle a trouvé un exemple de "mise en abîme du dit d'autrui par la réduplication des incises" où "vont s'enchâsser les DR des autres personnages, par rapport, toujours, au point de vue de Barbin" : [...] disait Andreas, me répétait Barbin (37); [...] finit Andreas, dit Barbin (48) ; [...] avait dit Monica, me répétait Barbin (83), etc.[115] Les incises qui sont des commentaires du narrateur, peuvent fractionner le début et la fin du discours rapporté comme un véritable discours dans le discours et "[...] instaurent une temporalité dans le rendu de l'énonciation [...]" (cf. L. Rosier, 1999 : 254). Les positions syntaxiques de l'incise peuvent être introductrice (*Comme (le) dit X*[116] que J. Rey-Debove (1983)[117] considère comme une expression de la langue orale), médiane ou conclusive (avec attribution rétrospective du dit (ainsi elle évite la coupure discursive du DD).

Les verbes parenthétiques fonctionnant dans l'incise vont des **verbes déclaratifs** (*dire*, *penser*, *répondre*, *s'exclamer*), aux verbes voisins (*commencer*, *concéder*, *achever*), aux **verbes de comportement déclaratif** (*glapir*, *tempêter*, *plaisanter*, *s'égosiller*, *pleurnicher*, *s'emporter*,

114 H. de Balzac, *Le curé de Tours*, cité par M. Lips : 184.
115 F. Bon, *Calvaire de chiens,* 1990.
116 G. Moignet (1979).
117 Rey-Debove J., Le métalangage dans le langage parlé, *Recherches sur le français parlé, Cahiers du Gars,* 5, 1983.

ronchonner, *postillonner*), jusqu'aux verbes non déclaratifs[118]. Les plus utilisés sont, d'après M. Dessaintes (1960)[119], les **verbes d'interlocution** : *dire*, *faire*, *répondre*.

De son côté, M. Monville-Burston (1993)[120] s'est intéressé aux verbes parenthétiques les plus privilégiés dans la presse écrite d'information. Il s'agit selon L. Rosier (1999 : 250) des **verbes de** : "**diffusion d'information**" (*déclarer*, *affirmer*, *annoncer*), "**jugement impartial**" (*estimer*), "**clarification**" (*expliquer*, *ajouter*, *souligner*, *préciser*, *indiquer*).

L. Rosier affirme d'après cette constatation : "Il y a donc, conclut M. Monville-Burston, une parfaite adéquation entre le contenu sémantique de base des *verba dicendi* et la fonction qu'ils remplissent dans la pratique journalistique" (1999 : 250). Quant aux pronoms personnels, L. Rosier (1999 : 256) remarque que l'incise peut se trouver à la fois dans le DR avec la personne délocutée *elle* au passé simple de la narration avec la personne locutive *je* au présent du discours :

24. *[...] J'aurais pu tout de même sortir la cafetière, dit-elle, [...]*[121].

L'incise peut avoir un effet discursif selon la personne. À la 1e personne (*dis-je*, *vous dis-je*, *c'est ce que je dis*) , l'incise peut "servir à établir une relation d'équivalence, de paraphrase entre deux discours, une sorte de réajustement entre deux segments interprétables différemment" (cf. L. Rosier, 1999 : 252). Et aux 1e et 2e personnes, l'incise a un "effet rhétorique à tendance argumentative" (cf. L. Rosier, 1999 : 253) :

25. *Mais laissons-là, dis-tu, Joconde et son histoire*.[122]

À présent, passons aux temps utilisés dans l'incise. L. Rosier (1999 : 260-261) constate dans les exemples qu'elle a sélectionnés que l'imparfait (présent du passé) prédomine, puis le présent, tous deux étant les temps du discours adjacent. En dernier vient le passé simple (discours citant avec l'imparfait dans le discours cité). Elle se demande pourquoi, alors que les verbes du contexte sont à l'imparfait, l'incise peut être également à ce temps majoritaire mais aussi au passé simple. Pour Rosier (1999 : 264-265), l'imparfait permettrait d'éviter l'interprétation d'une actualisation à cause de l'indifférenciation (présent/passé simple) de *dit-il*, le verbe le plus utilisé en incise. Mais ce problème ne se pose pas en espagnol qui différencie grapho-phonétiquement *dice* de *dijo*. Enfin, L. Rosier (1999 : 264) attribue à l'imparfait de l'incise utilisé en contexte narratif passé la propriété d'actualiser le discours

118 L. Rosier, 1999 : 249 note 19 sur M. Wilmet (1997 : 564).
119 Dessaintes M., *La construction par insertion incidente,* Paris, d'Artrey, 1960.
120 Monville-Burston M., Les verba dicendi dans la presse d'information, *Langue française* 98, mai 1993.
121 Sallenave, *Un printemps froid* : 19.
122 Boileau, *Satire X* : 85.

passé, en tant que "présent du passé" (au contraire de celui en DI transposé qui maintient le discours cité dans le passé).

Mais peut-on considérer que l'incise, à l'instar d'autres composantes du discours, est spécifique à un type ? L'incise appartient normalement au discours direct. C'est aussi l'opinion de J. Larochette (1980)[123] et A. Delavaux (1988)[124]. Pour C. Vetters (1990)[125] et L. Rosier (1999), l'incise est l'indice formel du DIL, dont elle est une marque (elle enlève l'ambiguïté énonciative de l'attribution du dit) car le DIL est un mélange de DI et DD (cf. Rosier, 1999 : 263).

Outre le paradigme *dit-il*, L. Rosier a trouvé les incises en DI (avec transposition) *trouvait-il*, *croyait-elle*, *songeait-elle*, *racontait-il*, *assure-t-elle*, *pensais-tu* "alternatives au verbe dire" dans des DIL, "forme oscillant entre le direct et l'indirect", "proche du DD." Elle en conclut : "Face à cette description l'analyse prend trois directions : le classement de ces formes comme DIL ; l'affaiblissement des frontières entre DD et DI ; notre proposition d'une incise de DI aux effets de DD" (1999 : 257 et ss). Avec *dit-il*, dans une narration au présent et un DI avec personne délocutée, l'effet est quand même celui d'un DD, par une relecture rétroactive. Ce qui fait dire à L. Rosier qu'il y a donc "[...] une réduction des frontières entre DD et DI au profit de l'actualisation de l'énonciation" et que "C'est cette confusion entre l'effet de DD produit par l'usage de l'incise et la parenté théorique entre DIL et DD, doublée d'une image unique et phrastique du DI (*dire que*), qui explique les préférences de classification de ces formes dans la catégorie du DIL" (1999 : 265).

Une autre inversion (verbe, sujet) se produit lorsque le mot *dixit* est utilisé. Des termes latins ont subsisté pour l'attribution du dit (*dixit*)[126]. *Dixit* signifie qu'on rapporte les propos "d'un maître"[127]. Par contre Hanse[128] y voit une façon de rapporter une opinion que "l'on ne reprend pas à son compte". Pour sa part, A. Joly (1987)[129] prend l'inversion avec *dixit* pour une mise en doute des éléments rapportés. L. Rosier plaide dans ce sens. En effet pour elle, c'est une forme "spécialisée dans le rendu subjectif". "Subrepticement une mise en doute de l'énonciation peut apparaître, reposant sur la combinaison entre l'effet de littéralité et un jugement du locuteur sur ce qu'il rapporte (sur le terme utilisé, sur l'adéquation du discours à la réalité, etc.)" (1999 : 213). En tout cas, pour L. Rosier : "L'étymologie renvoie à la citation

123 Larochette J., *Le langage et la réalité. II : L'emploi des formes de l'indicatif en français,* Munich, Fink, 1980.

124 Delavaux A., La voix et les bruits, notes sur les verbes introducteurs du discours rapporté, *LINX* 18, 1988.

125 Vetters C., Le style indirect libre, *Papers in linguistics,* Antwerps, 1990.

126 Nous reviendrons plus tard sur *sic* qui, lui, ne sert pas à nommer le locuteur.

127 *Grand dictionnaire Robert de la langue française,* cité par Rosier (1999 : 213).

128 Hanse, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* (1983 : 336).

129 Op. Cit.

puisque *dixit* pose un énoncé antérieur relevant du déjà dit. Son emploi est voué à l'énonciation directe, voire à l'autonymie" (1999 : 213). Dans les paroles, peuvent aussi apparaître des éléments expressifs (onomatopées, interjections, jurons, vocatifs, exclamatifs) parfois sans identification de leur locuteur. Encore une fois, les linguistes ont cherché dans quel type de discours ils les repéraient. Nous sommes d'accord avec D. Maingueneau[130], pour qui les "onomatopées, interjections, vocatifs, exclamatifs, énoncés inachevés, en langue étrangère" ne relèvent pas du DI (1986 : 86).

M. Grevisse-A. Goosse (1986 : 684)[131], pour leur part, soulignent l'agrammaticalité d'un énoncé comprenant un vocatif comme :

26. **Il a crié que imbécile*.

Ces éléments expressifs font partie, en fait, du DD et du DIL mais se retrouvent dans la proposition enchâssée du DI (cf. L. Rosier, 1999 : 224). Étant donné que, hormis le DD, les marques typographiques de discours des différents locuteurs disparaissent, l'attribution du discours cité résumé est parfois équivoque. Car selon L. Rosier : "[...] il est difficile de tracer les frontières entre les modalités et les expressivités de l'un et l'autre locuteurs" (1999 : 225). Une autre ambiguïté se dégage de l'utilisation du on-dit. Le renvoi des formes de on-dit, à un locuteur anonyme qui permet aussi une mise à distance du propos cité par le rapporteur (d'ailleurs tout comme le locuteur nommé), peut en fait parfois, selon le cotexte ou le contexte qui suppose une déduction, être attribué plus ou moins explicitement au locuteur originel ou même au rapporteur, tout comme l'utilisation du conditionnel. Les formes du on-dit se divisent en propositions enchâssantes et en adjectifs. Il s'agit de : *il paraît que/à ce qu'il paraît/paraît-il, on dit que/dit-on, soi-disant que/je me suis laissé dire.* Pour L. Rosier, les formes impersonnelles sont "[...] un refus de personnaliser le sujet du discours citant (dépersonnaliser) mais renvoyant à l'autre pour asserter soit ce qu'on avance (puisqu'on le dit, c'est que c'est vrai) ou pour affirmer sa propre parole (on dit que mais moi je dis que) [...]" (1999 : 200) en infirmant la parole de l'autre. L'emploi de ces mêmes expressions de on-dit avec un pronom personnel (ou la négation) peut en modifier (ou pas) le sens. L'auteur fait une distinction en DR entre *il paraît que* ("personne d'univers" "doxa anonyme" de "rumeur" "renvoyant au hors-moi") et *il semble que* ("subjectif") parce qu'il "renvoie à *il me semble que*" (1999 : 173, 177).

L. Rosier ne manque pas d'ailleurs de mentionner que cette opposition entre la 1e personne et la 3e permet de confronter les opinions :

130 Maingueneau D, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire,* Paris, Bordas, 1986.

131 Grevisse M., *Le bon usage. Grammaire française,* 12e édition refondue par André Goosse, Paris/Gembloux, Duculot, 1986.

27. *On dit que l'homme est un animal. Sur ce pied-là, il me paraît qu'un Français est plus homme qu'un autre, c'est l'homme par excellence.*[132]

Il paraît que, tout comme *on dit que*, peuvent être placés en incise : *paraît-il*, *dit-on*.

Dans *je me suis laissé dire*, malgré la 1e personne réceptrice et transmetteuse du message, l'énonciateur du discours cité est quand même maintenu dans l'anonymat.

De la même façon, ajouter *que* à *soi-disant* en modifie le sens. Voyons cette valeur sémantique de *soi-disant* et *soi-disant que.* Pour L. Rosier (1999 : 178), cette expression signifiait *dire soi*, *dire quelque chose de soi-même*, *se dire*. Mais aujourd'hui, son sens s'est modifié : "dire prétendument quelque chose de quelqu'un ou de quelque chose" (cf. L. Rosier, 1999 : 179). D'après elle, dans le DR, *soi-disant* permet au "rapporteur" de "met[tre] en doute non pas les paroles mêmes de la personne dont il rapporte mais leur usage, leur invocation à la manière d'un prétexte" (1999 : 179).

Tandis que *soi-disant que* signale pour sa part "une visée critique du rapporteur" (L. Rosier, 1999 : 179). Il est l'équivalent de "*il prétend que*" dans cet exemple (L. Rosier, 1999 : 180) :

28. *Soi-disant qu'il vous a écrit.*

Parfois ces expressions du on-dit sont accumulées dans une même phrase en combinaisons de mise à distance ou d'attribution du dit (*conditionnel/il paraît que/paraît-il/selon A/soi-disant*). Le conditionnel peut cohabiter avec d'autres formes (par exemple *paraît-il, soi-disant*). Cela conduit à "un surmarquage de la mise à distance" (cf. L. Rosier, 1999 : 179) :

29. *Soi-disant qu'elle songerait à vendre sa bicoque ?* [133]

Mais également la désignation explicite de l'attribution du dit *selon A* avec aussi *il paraît que* (cf. L. Rosier, 1999 : 176). Parfois l'attribution du discours cité est déterminée d'après le cotexte ou le contexte. Malgré leur apparente indétermination, L. Rosier (1999 : 175) a trouvé un exemple où *paraît-il* et *on disait que* se rapportent à un locuteur déterminé (et non plus anonyme) du cotexte :

30. *J'aimais les maths mais, dans ma famille, on disait que ce n'était pas féminin. Une fille qui fait des maths c'était, paraît-il, "incasable" ou alors avec un prof de maths*.[134]

Il paraît que, malgré l'anonymat du discours citant qui empêche l'attribution du dit au locuteur d'origine ou au rapporteur, peut être attribué aussi postérieurement, d'après le contexte, à un locuteur précis (cf. L. Rosier, 1999 : 177) :

31. *A : Il paraît que tu t'es battu ? B : C'est ma mère qui t'a dit ça ?*

---

132 Montesquieu, *Lettres persanes*, LXXXVIII.

133 R. Martin du Gard, *Vieille France*, cité par M. Grevisse & A. Goosse (1993 : 1659).

134 M. Cardinal, *Les mots pour le dire* : 51/52.

Mais aussi bien pour L. Rosier que pour A. Joly, le pronom de *il paraît que* en DR représente "une personne d'univers" "anonyme" "sur le mode de la rumeur" "renvoyant au hors-moi".

La rumeur a donc au moins deux fonctions dans le discours : elle peut servir à appuyer, renforcer le dire du locuteur interne ou externe mais également ils peuvent s'en dissocier. La mise en doute de la rumeur est sous-jacente dans les déverbaux caractérisants (*prétendu, présumé, considéré, soupçonné, supposé,* etc.). Ils se rencontrent aussi dans le DR et "dénotent une inadéquation nominative" (cf. L. Rosier, 1999 : 180) réfléchie mais fausse du locuteur d'origine ou bien d'un on-dit et mise en doute par le rapporteur. Ils peuvent être suivis de "guillemets de mise à distance" de la "dénomination ou croyance fausse". Par contre, *soupçonné, considéré* et *supposé* qualifie une "caractérisation rapportée" mais "non réfléchie" pour L. Rosier (1999 : 181).

Une autre nuance peut apparaître avec d'autres attributions du dit anonyme de qualifications, les déverbaux de réputation (*réputé pour, considéré comme, regardé comme, tenu pour, dit*), les formes adverbiales (*prétendument, officiellement*) ou leur emploi conjugué (*qu'on tient pour, qu'on prétend*) ou même infinitif (*passer pour, faire figure de*). Par ces déverbaux de réputation, ces formes adverbiales, etc., le locuteur "[...] reprend la rumeur sans y souscrire tout à fait [...]" (cf. L. Rosier, 1999 : 183).

Une autre façon de ne pas nommer le locuteur est d'avoir recours à l'autre vocable latin : *sic.* En DD, il apporte une "pesée critique du rapporteur" sur un discours cité littéral ("sur la graphie, la néologie ou l'adéquation des propos à la situation") d'après L. Rosier (1999 : 214). "Alors que *dixit* fonctionne comme discours citant, *sic* n'est jamais suivi d'un nom ou syntagme nominal identifiant : il s'apparente à un emploi d'avantage métalinguistique de non-coïncidence du discours" d'après les termes de L. Rosier qui résume J. Authier (1995 : 272)[135]. Donc il s'agit plutôt d'un discours cité non attribué.

Le discours attribué à autrui peut aussi s'effectuer sur un seul mot entre guillemets, la **MEG** (et non plus sur tout un pan de phrase). D. Maingueneau considère la MEG comme une non prise en charge de la part du rapporteur. La MEG permet "[...] d'isoler un fragment d'autrui pour l'exclure de son propre point de vue [...]" et ce, contrairement au "résumé avec citations" où "[...] le rapporteur adoptait le point de vue du discours cité […]" (1987 : 107,108)[136]. Le dédoublement des voix du locuteur est également étudié dans ses différentes formes dans le courant de la polyphonie. E. Roulet (1987)[137] s'intéresse à M. Bakhtine pour différencier dans la **diaphonie**[138] explicite, ou implicite c'est-à-dire feinte (qui englobe les échanges oraux,

135 Op. Cit.
136 Op. Cit.
137 Roulet E. & alii, *L'articulation du discours en français moderne,* Berne, Lang, 1987.
138 Reprise du discours.

propos polémique du journaliste, échanges épistolaires) dont les définitions nous ont été fournies par L. Rosier : la forme **dialogique** décrite comme "un échange de propos entre locuteurs distincts" ; la forme **polyphonique** qualifiée de "mélange de voix" ; la forme **diaphonique** "qui regarde plus particulièrement la dimension argumentative de l'interlocution" (1999 : 58).
Il s'agit soit de la reprise : des propos d'autrui dans le cotexte (diaphonie effective), d'un contre-argument nouveau qui est réfuté (diaphonie potentielle).

Passons maintenant à l'analyse de la polyphonie par l'un de ses partisans : O. Ducrot. Il s'inspire de la **polyphonie**[139] de C. Bally et M. Bakhtine. Il étudie l'énonciation dans le théâtre. Il pense[140] que le sujet parlant dans l'énoncé (autonome par rapport au texte) est un sujet empirique ; tandis que l'être de discours qu'est le locuteur englobe : le locuteur en tant que tel (L), le locuteur en tant qu'être du monde (l).
Or L. Rosier (1999 : 59) se pose la question de la place de la reprise du discours d'autrui dans la typologie du discours rapporté. Car à partir d'un énoncé initial (Jean a vu Bill), des questions comme :
32. *Jean a vu Bill ?*
33. *Qui a vu Bill ?*
34. *Jean a vu qui ?*
sont perçues par A. Banfield comme du discours direct (neutralité de la reprise), mais par O. Ducrot (1984 : 172) comme du discours indirect libre car le dernier locuteur n'est pas forcément d'accord avec l'énonciateur initial (cf. L. Rosier, 1999 : 60).
Pour nous, dans ce cas, c'est l'absence ou bien du ton à l'oral, ou bien du contexte qui empêche l'interprétation adéquate de ces énoncés car l'intonation ne doit pas être la même s'il s'agit d'une question ou d'une demande d'information à propos de la reprise d'un discours précédent attribué à un autre locuteur.
Maintenant, nous allons voir que, pour O. Ducrot, le discours rapporté est une assertion d'une autre assertion, par un exemple également critiqué par L. Rosier. Voyons en quoi consiste "l'argument d'autorité" de O. Ducrot. Wittgenstein distingue : le dire 1 : asserter ; le dire 2 : montrer. "Montrer" relève de l'**autonymie** ("faire mention").
Ducrot (1984 : 150) étudie les différentes formes du DR par celles du *dire que*. Pour lui (1984 : 151), un énoncé a toujours un dire 2 (montrer).

139 Dédoublement des points de vue.
140 O. Ducrot, *Le dire et le dit,* Paris, Minuit, 1984.

"**L'argument d'autorité**" permet l'assertion d'une proposition P dans le passé, le présent ou le futur afin de lui donner plus de poids (1984 : 150). Dans l'autorité polyphonique, le locuteur "montre" une première assertion de l'énonciation de la proposition P (cette 1e assertion n'est pas l'objet d'une autre assertion) et rajoute une 2e assertion dans une autre proposition (cf. Rosier, 1999 : 117-118) : Il paraît qu'il va faire beau : nous devrions sortir (cf. Ducrot, 1984 : 154)[141]. Dans l'exemple suivant, il y a "**monstration d'un tiers**" :

35. *Giscard aurait rencontré Marchais avant son voyage aux Antilles.*[142]

Le raisonnement d'autorité est applicable à *dire que* parce qu'il s'agit de l'assertion d'une assertion et non pas d'une monstration d'assertion.

O. Ducrot (1984 : 154-155) différencie les énoncés contenant *il paraît que* et *dire que* :

- Il paraît qu'il va faire beau (équivalent de *il va peut-être faire beau* parce que l'énonciateur est virtuel) (cf. Ducrot, 1984 : 156), où le locuteur "dit (2) un dire (1) dont l'objet est le temps" ("assertion relative au temps qu'il fera"), de :
- Les gens disent ("assertion d'une assertion" qui "disent (2) le dire (1) d'un dire (1)".

L. Rosier critique la polyphonie telle qu'elle est exposée par O. Ducrot. Pour L. Rosier (1999 : 120), *il paraît que* peut sans problème être suivi d'un sujet personnel (cf. L. Rosier, 1999 : 119) :

36. "Alors comme ça il paraît, d'après ma fille, que ..."[143].

Selon L. Rosier, *il paraît que*, *dire que* et le conditionnel relèvent de la "mise à distance" et de l'"autorité polyphonique". En ce qui concerne *Les gens* ou le *on* impersonnel suivis de *dire*, il s'agit d'"un renvoi à une autorité diffuse". Et d'ailleurs elle constate que : "Dans sa conclusion, pourtant, Ducrot actualise l'énonciateur de *dire* que en prenant comme exemple Aristote a dit que P" (1999 : 119). Où il y a bien une attribution du dit. L. Rosier se pose aussi la question de l'interprétation d'un énoncé du type *il paraît que* ("monstration") suivi d'une autonymie ("faire mention") comme dans le cas de formes mixtes de discours :

37. *Il paraît que "Jean viendra".*

38. *On m'a dit que "Jean viendra".*

Enfin c'est la polyphonie-même qui est l'objet de critique par L. Rosier : "On pourrait imaginer que l'interlocuteur voie de la polyphonie là où le locuteur n'en a pas mis." Alors que le DR est "une forme particulière de dédoublement" (1999 : 120).

141 Op. cit.
142 O. Ducrot (1984 : 154).
143 Groult, *Le passé infini* ; 149.

Après avoir exposé les arguments de J. Authier et O. Ducrot, nous allons nous intéresser à D. Maingueneau qui reprend une partie de leur étude. Cet auteur s'intéresse à l'analyse du discours interdiscursif comprenant le DR, la polyphonie et l'hétérogénéité montrée d'après la métalinguiste J. Authier, l'argumentation de O. Ducrot, J. Milner et A. Culioli, en passant par la dimension dialogique du discours de M. Bakhtine, qui "suppose sa mise en relation avec d'autres" (D. Maingueneau, 1984)[144] mais où l'Autre n'est pas forcément « repérable ». Pour D. Maingueneau[145], le **DIL** est identifiable par son absence de marques linguistiques de citation et par la discordance entre les deux plans d'énonciation du discours citant et du discours cité. Ce qui permet à L. Rosier (1999 : 122) de déceler les "diverses formes morpho-syntaxiques ou lexicales". D'ailleurs pour D. Maingueneau[146], le DR ne comprend pas que les formes de DD, DI, DIL. Il cite par exemple le conditionnel.

Après l'attribution du dit du DR, nous allons exposer son contenu, qui sert aussi au repérage de la forme de discours. À savoir : les verbes, leur temps et leur mode.

1.5. Les verbes du discours, temps et modes du discours

Commençons par les verbes du discours citant. Pour G. Strauch (1972 : 412)[147] c'est le verbe introducteur qui signale un discours rapporté. En fait pour L. Rosier (1999 : 210), c'est soit ce *verbum dicendi* ("généralement allocutif du type *demander* versus *répondre*"), soit les marqueurs typographiques (comme les deux points, les guillemets, des parenthèses avec guillemets, italiques ou virgule avec ou sans guillemets). Aussi pour L. Danon-Boileau (1982 : 68)[148], le verbe introducteur (*verbe dicendi*) fait partie du "***modus***"[149]. L. Rosier (1999 : 203) regroupe ces verbes sous l'appellation "verbes de communication".

D'après L. Rosier (1999), certains types de verbes apparaissent :

- seulement en DD,
- à la fois en DD et DI,
- en incise,
- uniquement en DIL.

Pour L. Rosier (1999 : 279), "[...] dans le DIL, on [peut] [...] repérer des verbes annonçant et attribuant (globalement) le discours rapporté qui suit."

144 D. Maingueneau, *Genèse du discours* (1984 : 11, 31).
145 D. Maingueneau, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire* (1986 : 98).
146 D. Maingueneau, *L'approche de l'énonciation en linguistique française* (1981 : 98).
147 Op. Cit.
148 Danon-Boileau L., *Produire le fictif,* Paris, Klincksieck, 1982.
149 Selon L. Rosier (1999 : 203) : "ensemble des indicateurs de discours rapporté".

Mais selon M. Lips (1926)[150], en style direct et style indirect libre, le verbe introducteur peut se trouver à n'importe quelle place dans la phrase.

Et d'après J. Verschoor (1959)[151], le verbe introducteur :

- n'est pas toujours présent en DD,
- est obligatoire et déclaratif ou de perception en DI,
- est absent en DIL.

Cela permet donc de distinguer les différentes formes de discours.

Quant à J. Larochette (1980)[152], il classe les typologies sémantiques des **verbes hétéroscopiques** ou "dédoubleurs de point de vue" afin d'opposer DD et DI.

Les "**verbes de communication**" comprennent :

- le "type *dire*" : "verbes reproduisant le contenu et/ou l'expression" en DD ou DI ;
- le "type *apprendre*" "ne reproduisant que le contenu", en DI ;
- le "type *ricaner*" "reproduisant l'expression et le contenu", en DD, surtout en position incidente".

Les "**verbes d'opération mentale**" ou "**de perception**" englobent :

- le "type *penser*" qui reproduit "l'expression ou le contenu" ou "le contenu seul" en DD et DI,
- le "type *apercevoir*" uniquement en DI.

Les verbes d'"**ignorance de la réponse à une question**" contiennent :

- le "type *demander*" amenant "une question en style direct" ou "indirect",
- le "type *comprendre*" avec "*si* interrogatif" en style indirect et le "type *dire*, *écrire*, *téléphoner* ou **verbes de communication**.

L. Rosier oppose des objections à la classification de J. Larochette (1980) :

- la séparation de la dernière catégorie de verbes interrogatifs de communication des verbes de la 1e catégorie alors que "[...] la question est l'un des principes de l'interlocution, à la base de la communication",
- l'opposition entre le contenu de la forme fidèle de DD et le l'expression infidèle du fond du DI,
- la rencontre en incise d'autres verbes en DD que les verbes du "type *ricaner*",
- le non-traitement de l'incise en DI ainsi que les autres constructions,
- la présence non mentionnée mais pourtant possible d'*apprendre* avant un groupe nominal résumant le discours cité en DD, aussi bien que pour *approuver*, *avertir*, *communiquer*, *indiquer*, etc. (*Il lui apprit la nouvelle : "Les Belges on gagné"*) ,

150 Op. cit.

151 Verschoor J., *Étude de grammaire historique et de style sur le style direct et les styles indirects en français,* Groningue, V.P.B., 1959.

152 Op. cit.

- l'omission des verbes du "type *ricaner*" en style indirect sans le jonctif *que*,
- la non-mention du "type *marmonner*" également en DI (1999 : 204-206).

Toujours en ce qui concerne les types de verbes selon le discours, M. M. Gaulmyn, pour sa part, étudie les verbes de communication du type *dire* en DD (ou DRD pour elle), DI (ou DRI), DIL (DRL) et DR narrativisé, à l'oral et l'écrit, en se basant sur : l'explicite et l'implicite du contexte, l'hétérogénéité ou l'homogénéité des points de vue entre rapporteur et énonciateur.

Elle a le mérite, selon L. Rosier, d'aborder les "formes mixtes selon le degré d'imbrication des critères". À savoir : le discours indirect avec le jonctif *que* et les guillemets ; le discours indirect avec un discours direct entre guillemets "inférieur à un syntagme" ; le discours indirect avec un discours direct entre guillemets "égal ou supérieur à un syntagme" ;
ainsi que les formes atypiques telles que *Pour X* (1999 : 207).

Cette vision de M. Gaulmyn du DR va à l'encontre de la séparation du DD/DI. L. Rosier (1999 : 210) y ajoute, les verbes "généralement **allocutif(s)** du type *demander* versus *répondre*", les "**verbes descripteurs du déroulement énonciatif** (type : *poursuivre, continuer, ajouter, conclure*)", les "verbes *nommer, appeler, baptiser,* voire *préciser*" ou une expression périphrastique exprimant "une focalisation sur le rendu de l'énonciation d'autrui" qui annoncent le DR.

Le *verbum dicendi* peut être remplacé par : un "verbe de mouvement ou de mimiques gestiques", un "lexème introducteur" (ex "*des termes*", "*sujet de conversation*"), une "phrase introductrice".

Ce *verbum dicendi* peut être conclusif (ou remplacé par un lexème conclusif, comme par exemple "*mes paroles*").

Enfin, L. Rosier (1999 : 211-212) souligne aussi que le verbe *faire* en DD décrit un acte de parole.

Passons à présent aux verbes du discours narrativisé. Tout comme le DI, il a une homogénéité énonciative. Cependant, la complétive n'est pas obligatoire comme en DI (cf. L. Rosier, 1999 : 233). Pour McHale (1978), le discours narrativisé a une forme nominale ou infinitive. Pour L. Rosier, ce type de discours met en avant la "thématique" du discours cité et son "contenu" par :

- des verbes de paroles, pensée, d'opinion comme *parler* (qui dans un usage correct ne peut être suivi du jonctif) qui peut s'employer avec un nom sans déterminant grâce à sa valeur résumante (*parler politique, affaires, littérature*) ou dans des expressions lexicalisées

résumant le ressenti sur la réception de la parole (*parler en l'air, parler pour ne rien dire*) ; *se plaindre ; se lamenter ; geindre ; gronder ; obtempérer ; acquiescer ; refuser ; renchérir ; s'extasier ; insulter ; traiter de* qui peut être suivi de guillemets ou avec une capacité résumante (*traiter de "jaloux", traiter de tous les noms d'oiseaux, traiter de mots grossiers*) *; nier ; maugréer ; téléphoner ; raconter ; avouer ;* etc.,

- des groupes verbaux tels que *évoquer un souvenir, un lieu, un homme ; se mettre à parler ; faire part de son inquiétude ;* etc. ;
- des groupes verbaux stéréotypés qui laissent imaginer des discours sous-entendus (*lancer des injures ; en toucher deux mots à ; avoir des mots avec ; parler à bâtons rompus ; déclarer sa flamme ; répéter un arrêt ; lancer une diatribe contre ; demander des nouvelles ; protester de son innocence ; passer aux aveux ; appeler à la reprise de ; faire son baratin ; raconter des salades, des bobards ;* etc. ;
- des termes soulignant la fidélité des propos rapportés (*dire exactement, mot pour mot, textuellement, ses propres termes, sic*) et même parfois en banalisant la synthèse du propos cité par des points de suspension :

"Et il m'a dit... Et je lui ai répondu..."[153] ;

une déconstruction de l'énoncé rapporté ou bien jugeant le discours d'autrui comme typique (*du genre, dans le genre, du style*) ;

- des expressions de dévalorisation de la parole (*parler pour ne rien dire ; dire n'importe quoi ; répondre à tort et à travers ;* etc.). Le rapporteur peut résumer à loisir et porter un jugement négatif sur le discours futile d'autrui.

Tous ces verbes ou expressions ne nécessitent pas d'être suivis de paroles explicites ;

- les noms résumant sémantiquement le discours cité (*une rumeur, un potin, un flot de paroles, un discours, un dialogue, un sermon, un reproche, une conversation*) ;
- les compléments prépositionnels précédant le sujet du discours cité (*parler à propos de, au sujet de* ; etc.) ;
- les verbes qui narrativisent l'interrogation indirecte comme *s'enquérir de, demander.*

Le discours narrativisé peut côtoyer le discours cité : "Puisque les "discours narrativisés" contiennent potentiellement du contenu discursif, ils peuvent dès lors être suivis d'un véritable discours cité" (cf. L. Rosier, 1999 : 230). Et ce, d'autant plus qu'ils oscillent entre discours citant et discours cité : "C'est la particularité du discours narrativisé que de pouvoir tantôt se restreindre au profit du discours citant, tantôt servir d'annonce au discours cité parce qu'il le

153 Chapsal : *Une femme heureuse* : 115.

contient en puissance" (cf. L. Rosier, 1999 : 232). Mais le verbe du discours citant peut être remplacé par d'autres signifiés, des paraphrases, voire une inexistence du verbe déclaratif.
Le verbe du discours citant n'est pas forcément un verbe de dire (cf. L. Rosier, 1999 : 128) :
39. *Il se marre, "non mais tu m'imagines avec un tablier peut-être ! [...]"*[154].
Parfois également en DDL, le passage du discours citant au discours cité se fait par le changement de personnes et de temps. C'est ce que L. Rosier (1999 : 129) nomme la "différenciation de plan d'énonciation" :
41. *Il partit avec elle, il se mordait la lèvre inférieure tellement il frissonnait, si tu habites loin, je n'y vais pas. [...]*[155].
Quant au DIL, il est considéré comme n'ayant pas de verbe introducteur mais, selon L. Rosier (1999 : 131), a un discours citant sous "forme narrativisée" avec changement de temps par rapport au discours cité. Le discours citant peut se faire par une «progression lexicale" afin d'"amener le discours cité» (par exemple *Puis elle parla*) (cf. L. Rosier, 1999 : 132). Elle le caractérise par (1999 : 203) : sa "forme ambiguë non repérable linguistiquement", sa "forme d'expression et non de communication", son absence de "mode d'introduction spécifique".

Après avoir passé en revue les différences sémantiques des verbes selon le type de discours, nous allons voir à quels temps et modes ils se trouvent. D'après L. Rosier, le temps est la deuxième composante de l'énonciation. Le conditionnel, tout comme le subjonctif, a une place particulière dans la non prise en charge des propos. Mais dans le discours rapporté, la détermination entre locuteur ou le rapporteur qui l'a utilisé n'est pas toujours évidente. Aussi nous allons voir son signifié du conditionnel (ou futur du passé) en DR.
J. Larochette[156] voit dans le conditionnel, une "expression du point de vue d'un tiers, qui peut n'être partagé ni par le journaliste, ni par le locuteur rapportant". Donc subjectif selon L. Rosier (1999). J. Larochette constate alors que cela permet au locuteur de "dégager sa responsabilité" (1980 : 247). Il note que le conditionnel peut représenter n'importe quelle époque (passée, présente, future) par rapport au moment de parole. Or L. Rosier remarque que le futur du DD que Larochette a transposé est suivi d'une condition et de ce fait est l'équivalent d'un conditionnel, et empêche de confronter les DD et DI par ces formes verbales (futur et conditionnel). Elle se demande si c'est le fait que l'avenir est toujours soumis à la conjecture.

154 Ernaux, *La femme gelée*, 130-131, cité par L. Rosier (1999 : 128).
155 Exemple de Döblin cité par Simonin (1984 : 36).
156 J. Larochette, *Le langage et la réalité* (1980 : 46).

Aussi le conditionnel a posé le problème de savoir à quel mode il appartient. En clair, est-ce un temps ou un mode à part entière ? C. Bally (1912)[157] pense que le conditionnel est un mode et non un temps. Il lui donne plusieurs valeurs : de modale subjective critique en indépendante et de modalité objective de conditionnel proprement dit en subordonnée lorsque qu'il y a une transposition du futur du DD (puisque c'est un futur du passé) et concordance avec la principale en DI. Car selon lui, les DD, DI et DIL sont objectifs (C. Bally, 1914). Pour lui, le conditionnel est un mode parce qu'il dépend d'une condition imaginaire (1914 : 49)[158]. Mais pour L. Rosier (1999 : 167), C. Bally ne distingue pas mode et modalités (voir chapitre 2 partie 2). De plus pour elle, le conditionnel peut signifier que la condition ne s'est pas réalisée ou bien en indépendante, l'expression d'un doute sur la réalisation ou pas du procès.

L. Rosier fait une synthèse sur le conditionnel dans le DR en se basant sur R. Martin et M. Wilmet. En se référant à l'optique logiciste de R. Martin (1992)[159], elle constate que ce qui différencie les conditionnels, ce n'est pas leurs emplois en indépendante ou en conditionnelle complétive mais leurs différents emplois corrélatifs :

- un "conditionnel" journalistique "de citation" (équivalent du on-dit) dont le discours citant peut être attribué (*selon A, d'après A*) ou sous-entendu. C'est le conditionnel du DI (corrélation entre le rapport entre les discours citant et cité) et du DIL (de corrélation contextuelle).

En s'appuyant sur M. Wilmet, elle distingue :

- dans la presse, un "conditionnel du on-dit" avec "indifférenciation temporelle" et "renvoi à un énonciateur autre" ou "anonyme". Donc on ne peut pas savoir si l'emploi de ce conditionnel vient du journaliste ou de l'énonciateur, et parfois même si celui-ci est clairement identifié ("omnitemporalité du conditionnel"),
- dans le discours cité du DI et du DIL, un conditionnel avec indifférenciation de l'époque de la réalisation du procès de l'information rapportée ("intemporalité du conditionnel") (1999 : 171).

L. Rosier fournit un énoncé où malgré l'attribution du dit, le conditionnel de mise à distance ne relève pas du locuteur originel mais bien du journaliste rapporteur :

42. *La Toya Jackson, sœur de Michael l'a proclamé : son père aurait abusé d'elle ainsi que de sa sœur Debbie.*[160]

Car dans ce cas précis : "Il y a un hiatus entre l'introduction (citante) qui attribue ce qui va suivre à la Toya et le discours cité, où ré-intervient le journaliste rapporteur."

157 Op. cit.
158 Op. cit.
159 Martin R., *Pour une logique du sens,* Paris, PUF, 1992.
160 *Marie-Claire*, mai 1992.

Dans ces autres exemples d'après M. Charolles (1987 : 252)[161], on ne peut pas déterminer si l'utilisation du conditionnel est dû au locuteur pourtant clairement identifié :

43. *Selon Max, la femme de Paul aurait un amant.*

44. *Max affirme que la femme de Paul aurait un amant (1987 : 252).*

Après avoir soulevé les problèmes posés par le conditionnel, nous allons nous intéresser aux temps spécifiques au DIL.

Le présent dans le discours indirect libre est bien évidemment un actualisateur du discours. Selon L. Rosier, dans un DIL à l'imparfait, le présent est une "amorce d'actualisation parce que il apparaît comme le temps idéal de l'énonciation et tire vers le direct du temps cité." Le DIL au présent est une "forme (...) mixte, qui mêle personne délocutive et présent de l'actualisation" (cf. L. Rosier, 1999 : 149).

Mais comment savoir, avec un présent, s'il s'agit de discours direct ou indirect, si il n'y a pas d'hétérogénéité typographique ? Selon L. Rosier (1999 : 148), comme dans l'extrait de Guilloux[162] pour le direct, il peut y avoir par exemple : des "marqueurs personnels de l'interlocution" comme *mon cher, savez-vous* ; "un nom propre sur le mode vocatif".

C'est ainsi que M. Wilmet (1976)[163] met en parallèle le présent au mode direct pour la contemporanéité de l'actualité et l'imparfait (ou "présent du passé") au mode indirect pour l'actualité recréée à partir de l'actualité de base pour le DIL narratif. "C'est dans cette optique qu'apparaît valable la distinction entre un DIL et un DDL : l'opposition entre le transposé et le non-transposé se construit autour du présent, temps par excellence de la non-transposition, et de l'imparfait "présent du passé" (cf. L. Rosier, 1999 : 149).

Ce qui nous amène à un autre temps actualisateur, l'imparfait ("présent du passé") dans le DIL. Selon L. Rosier (1999 : 145), l'imparfait et le DIL ont un "lien privilégié". "L'imparfait est un "présent du passé" : il sert à caractériser un discours indirect libre narrativisé, pris dans un texte dont la successivité relève du passé simple", le DIL se caractérisait par une forme qui impliquait déjà sa progression vers l'actualisation de son discours cité, du passé vers le présent" (cf. L. Rosier, 1999 : 149). Pour L. Rosier (1999 : 146), en ce qui concerne les temps du DIL et en comparant leur aspect (global pour le passé simple et sécant pour l'imparfait) d'après M. Wilmet (1992)[164], le passé simple est utilisé pour l'acte de parole en discours citant.

161 Op. cit.

162 Guilloux, *Angelina* : 24.

163 Op. cit.

164 Wilmet M., Incise et incidente, *Systèmes interactifs. Mélanges en l'honneur de Jean David,* éd. G. Gréciano et G. Kleiber, Metz, Université de Metz, 1992.

Selon G. Guillaume[165], le passé simple " (...) ne peut signifier (...) que le dire du narrateur". Donc pour L. Rosier (1999 : 147), il ne peut se trouver dans le discours cité du DIL. Cependant le passé simple est très courant en espagnol, même en DD.

Le DIL peut subir également une transposition temporelle par rapport au DD. D'après L. Rosier (1999 : 146), la transposition en DIL dans les temps du passé peut se faire sous le même aspect (global) mais avec des temps différents (passé simple pour le discours citant et conditionnel (ou "futur du passé") pour le discours cité qui est, selon Wilmet, un sous-système de l'imparfait. Mais en DIL, L. Rosier constate aussi que le futur peut servir à actualiser le discours cité en opposant les époques du passé et du futur alors que la personne du discours cité (*je/ici/maintenant*) est bien transposée dans le délocutif (*il/elle*) : "Pour nous, il s'agit ici d'une amorce d'actualisation du discours cité sur base d'une opposition temporelle, entre un passé et un futur" (1999 : 147).

En ce qui concerne le mode, la spécificité de non actualisation du subjonctif latin est exprimée aujourd'hui par d'autres procédés de substitution. Nous avons vu que le subjonctif latin empêchait l'actualisation du fait. Comme le fait remarquer G. Moignet (1959 : 678) [166], d'autres procédés sont possibles. L'actualisation peut aussi être annulée par : la négation, l'hypothèse (le conditionnel est utilisé depuis le XIIe siècle dans les propositions introduites par *dire, promettre,* etc. selon Brunot (1905-1953, I : 250)[167], l'interrogation. La visée de discours de "pesée critique du locuteur" (idée regardante) sur l'idée regardée est suggérée par G. Guillaume pour l'étude du subjonctif. Il faut ajouter à cette liste les modalisateurs dans l'emploi actuel qui remplacent l'effet de sens de mise à distance du subjonctif dans la subordonnée et qui, selon G. Moignet est la conséquence de "l'affirmation du sémantisme actualisant des verbes régisseurs" (1959 : 101), alors que la subordination devient "a-critique" (cf. L. Rosier, 1999 : 127).

Mais les modes personnels ne sont pas les seuls dans le discours rapporté : il peut aussi apparaître aussi le mode quasi-nominal (infinitif) en discours cité. Cet exemple cité par L. Rosier (1999 : 219) contient un cas de proposition infinitive en discours cité guillemeté :

45. Très vite on me conseille de "me spécialiser dans le vêtement"[168].

L. Rosier constate que la première personne ("marque énonciative d'actualisation") peut donc apparaître en DD avec une citation en proposition infinitive. Pourtant pour elle, la forme infinitive peut être une caractéristique du DI. C'est ainsi qu'elle en conclut que les formes

165 G. Guillaume, *Leçon* du 23 mars 1944-série A : 225.
166 G. Moignet, *Essai sur le mode subjonctif*, (1959).
167 Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours,* Paris, Colin, 1905-1953.
168 *Marie-Claire*, avril 1997 : 47.

mixtes sont issues du DI : "C'est donc le DI sous toutes ses formes qui peut basculer dans le DD et donner corps à des formes mixtes"(1999 : 221). Cette auteure signale qu'il n'y a pas de "discordanciels" ("marqueurs de subjectivité", "modalités particulières", "interjections") puisque le DI doit comporter une "homogénéité énonciative" et que la "triade énonciative" (personne, temps, deixis) adopte la transposition spatio-temporelle dans ce discours indirect avec proposition infinitive.

À présent nous allons aborder la deixis qui est une donnée qui situe les procès les uns par rapport aux autres spatio-temporellement et peut indiquer également les changements de locuteurs, de période temporelle pour un même locuteur et le type de discours.

1.6. La deixis, de la non-transposition à la transposition

La deixis est la troisième composante de la "triade énonciative". A. Joly en donne la définition suivante : "La deixis constitue (...) un procédé de localisation spatio-temporelle (...) dans l'énonciation" (1987 : 127)[169]. Elle a "un fonctionnement particulier en DR". Deux situations sont possibles : la non-transposition des déictiques (ou embrayeurs) ou leur transposition. Pour M. Grevisse/A. Goosse (1991), il n'y a pas de transposition de repérages énonciatifs si le rapporteur du discours citant se trouve dans la même localisation spatio-temporelle que le locuteur dont il rapporte les propos (même jour d'énonciation à une heure différente). Dans le DIL, il peut y avoir, selon L. Rosier (1999 : 150), des déictiques de référence situationnelle non transposés avec des formes verbales passées transposées :

46. Cette bande de cinglés allait le tuer, il en était certain, maintenant[170].

Nous allons passer au cas de transposition des déictiques.

M. Grevisse/A. Goosse (1991 : 680) citent des adverbes de lieu et de temps qui permettent la transposition du DD en DI : *ici-là*, *maintenant-alors*, *demain-le lendemain*, *prochain-suivant*, etc. L. Danon-Boileau (1981 : 62) a constaté un changement de système de repérage en DR où les déictiques sont transposés par rapport au "narrateur rapporté" (celui dont on rapporte les propos dans la narration) au lieu du "narrateur primaire" (celui qui raconte l'histoire). Un énoncé, comme par exemple :

47. *Paul déclare : "Je viendrai demain",*

est transposé en :

48. *Paul déclara qu'il viendrait le lendemain.*

169 Op. cit.

170 Topin, *Graffiti rock* : 37.

Les changements de pronoms personnels, temps et deixis ne sont pas les seuls éléments de repérage du discours rapporté. Les discordanciels que nous citons infra sont aussi le signe du passage à l'actualisation du discours.

1.7. Les discordanciels servent à l'actualisation du discours cité

L. Rosier emprunte le terme de discordanciel à J. Damourette & É. Pichon[171]. Les discordanciels s'utilisent comme actualisateurs du discours cité dans tous les types de discours (sauf les discordanciels d'interjection et de modalité impérative qui ne se rencontrent pas en DI). L. Rosier les énumère par catégories. Commençons par les discordanciels connecteurs argumentatifs (*mais, certes... mais, après tout, somme toute*). Avec la typographie, ils séparent tout en déterminant les discours cité et citant et les plans d'énonciation. *Mais* amène une transition. *Certes* est argumentatif et concessif et est suivi de mais dans une interlocution réelle ou fictive. *Après tout* est un connecteur argumentatif à visée conclusive après une réflexion. *Somme toute* "marque le passage à du discours cité" "en l'absence de discours citant lexicalisé" (cf. L. Rosier, 1999 : 155).

Voici d'autres discordanciels : les signes d'interlocution d'assertion ou de dénégation. Ils ouvrent une polémique : *oui, non, si,* parfois dupliqués ou entrent dans la catégorie des interjections *allons, ah,* par exemple. Les discordanciels du discours cité peuvent également se repérer, en plus de ceux déjà mentionnés, par une modification du vocabulaire du DD (changements de registre lexical et des appellatifs) par laquelle le lecteur comprend qu'il ne peut plus être celui du locuteur externe. Ils permettent également de repérer le discours cité :

49. Victorine était la bonne que Madame avait mise à la porte quand elle s'était aperçue que Monsieur couchait avec [172].

Les passages à l'actualisation du discours ne se bornent pas seulement au lexique. Ils peuvent également se repérer par une différence de modalité d'énonciation.

Les modalité d'énonciation rompent l'assertion afin d'introduire le discours cité grâce à :

- l'injonction :

50. *Il se leva, allons-nous-en.*[173]

- la modalité exclamative et/ou interrogative ;
- *n'est-ce pas* interrogatif qui permet l'assertion de l'actualisation du discours cité et l'actualisation du rapport auteur/lecteur.

171 Plutôt nommé *discordantiel*.
172 Aragon, *Les beaux quartiers* : 62.
173 Döblin, *Berlin Alexanderplatz.*

Le discours indirect peut se formuler avec une interrogation indirecte introduite par *si, ce que, comme, pourquoi* :

51. *On demanda à Roma pourquoi elle aimait coucher avec Dominguy.*[174]

Cet exemple fourni par Rosier (1999 : 222) est différencié par elle de cet autre, où *pourquoi* est causal, dont l'explicitation n'est pas formulée et qui n'est donc pas du DR (1999 : 223) :

52. *A l'heure du déjeuner, j'ai appelé Béatrice et lui ai annoncé pourquoi je ne viendrais pas au cours de l'après-midi.*[175]

Rosier signale qu'il n'y a pas de "discordanciels" ("marqueurs de subjectivité", "modalités particulières", "interjections") puisque le DI doit comporter une "homogénéité énonciative" et que la "triade énonciative" adopte la transposition spatio-temporelle dans ce discours indirect avec interrogative indirecte.

Dans ce DI à la forme interrogative indirecte, un marqueur typographique peut apparaître[176] :

53. *Elle me demanda si j'allais mourir ou écrire ?*[177]

Le DD rapporté peut être également résumé par une phrase sans verbe.

L. Rosier (1999 : 157) cite cet exemple de phrase nominale :

Elle protesta : ni avec le fils Parage ni avec personne[178].

Donc d'après L. Rosier (1999 : 158), l'actualisation du DR s'opère : par la personne délocative en DI (alors qu'elle est locative en DD) ; pour les temps verbaux, par le présent ; pour les adverbes déictiques non transposés (*hier, demain, maintenant*), par l'emploi simultané des temps du passé (transposés) ; par les discordanciels.

1.8. Synthèse et discussion

L'analyse en diachronie des différents discours par L. Rosier a le mérite d'avoir permis la mise en évidence de nombreux problèmes tels que : l'interprétation des typographies anciennes et leur conservation ou pas dans les rééditions ; l'attribution incertaine de la typographie à l'original ou à ses copies, sachant que parfois il peut ne subsister que les copies ; la coexistence de plusieurs typographies et de formes pour une même catégorie de discours, avant leur unification ; l'évolution des formes de discours et la description des formes mixtes, la difficulté d'interprétation de la forme de discours par le biais de la polyphonie (y a-t-il ou non plusieurs voix dans une reprise d'énoncé affirmatif dans une interrogative ?), et comment interpréter l'objectivité ou la subjectivité de propos repris ? ; les différentes sortes d'approches

174 Simone de Beauvoir, *La force de l'âge* : 36.
175 Boissard, *Moi, Pauline* : 67.
176 Exemple fourni par Rosier, 1999 : 223.
177 Simon, *La dérive des sentiments* : 212.
178 F. Mauriac, *Les chemins de la mer* : 204-205.

des discours : la perspective globalisante qui tend à étudier le discours dans les phénomènes linguistiques plus généraux (car la forme de discours met également en jeux : les transpositions de personnes, de temps, de déictiques ; les modalités, les modalisateurs, la syntaxe ; la fidélité des propos rapportés ; etc.) avec laquelle L. Rosier s'accorde (d'ailleurs certains formes de discours, modes, modalisateurs, etc. ont les mêmes signifiés d'effet) ou bien adopter une perspective particularisante en opposant les formes de discours qui posent le problème de repérage linguistique (cf. A. Grésillon, 1978 : 124) de catégorisation des formes mixtes car pour L. Rosier, il n'y a pas de dichotomie DD/DI. L'angle d'approche des formes de discours les fait parfois interpréter et classer dans des catégories différentes par les grammairiens et linguistes ; l'effet de sens attribué au subjonctif latin et classique (mode de critique des propos rapportés d'autrui), jusqu'à son remplacement à l'époque moderne par le conditionnel et les modalisateurs ; l'interprétation complexe d'éléments d'énoncés anciens, comme par exemple le òti grec qui serait l'équivalent ou pas du *quod* latin (cf. L. Rosier, 1999 : 83-84) ; quel effet de sens avait véritablement les mots de l'époque ? ; l'interprétation de l'effet de certitude ou d'incertitude attribuée aux différents verbes tels que par exemple *penser* ou *croire* qui impliquait un mode différent d'aujourd'hui dans la subordonnée ; la fidélité littérale, ou pas, des propos d'autrui symbolisée par l'encadrement des guillemets.

Pour L. Rosier, "[...] la personne linguistique doit être au centre d'un modèle explicatif [...]" ainsi que la "contextualisation des formes" (1999 : 124).

Le DD se repère par un sur-marquage énonciatif (*dire*, deux points, guillemets, tirets et majuscule) et une hétérogénéité énonciative. Mais il peut ne pas avoir de subordination au verbe introducteur et n'avoir qu'un seul marquage.

Le DI contient une proposition incidente (insérée dans une autre du type *dire que*) dont elle fait partie, une homogénéité énonciative et une transposition de la triade énonciative (des temps, personnes et déictiques).

Les formes mixtes accumulent les traits de discours en les combinant. Les DIL sont toutes les formes qui ne sont ni du DD, ni du DI, ni une forme intermédiaire. Dans le DDL, il n'y a ni guillemets ni *verbum dicendi,* le rapporteur transpose le DD du locuteur avec rupture de la triade énonciative et on peut noter la présence de discordanciels (appellatifs ; interjections, marqueurs de subjectivité ; modalités interrogative, exclamative ou impérative). On peut y repérer un processus d'actualisation par le présent narratif. C'est le lecteur qui doit déduire qui parle.

En tout cas, les formes de discours ne sont pas aussi simples que nous l'enseignent les grammaires de base car un simple mot peut être tenu pour du DR. Mais notre travail en DR se

concentrera essentiellement sur la non-concordance au subjonctif (autrement dit, le verbe). Pour compléter cet état des lieux, après avoir défini les divers discours, il nous fallait également savoir comment était traitée la concordance des temps dans les différentes grammaires et chez les linguistes afin de déterminer si elle était réellement fondée. La première évidence étant que si c'était bien le cas, tous seraient à l'unisson (pour ne pas dire "seraient en concordance").

1.9. La concordance des temps en espagnol

G. Le Tallec-Lloret (2010 : 14)[179] fait le constat que la règle de la concordance des temps telle qu'elle est enseignée aux hispanistes français dans les grammaires françaises de la langue espagnole "n'a jamais été scientifiquement établie" alors qu'elle est imposée comme norme prescriptive française.

Voyons tout d'abord son évolution depuis le latin.

1.9.1. La *consecutio temporum* latine et la concordance des temps au Moyen Âge

Il y avait deux façons de procéder en latin pour appliquer la concordance des temps : avec la conjonction *quid* ou bien sans subordonnant et par juxtaposition.

La *consecutio temporum* formelle (avec la conjonction *quid* qui signifie -ce que-) était basée sur le "parallélisme morphologique", c'est-à-dire "l'accord temporel entre temps verbaux" du subjonctif et de l'indicatif :

- le présent ou le futur de l'indicatif entraînaient le présent ou le parfait du subjonctif,
- les temps passés de l'indicatif entraînaient l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif.

Donc "[...] la *consecutio temporum* assimile les "temps" du mode subjonctif aux "temps" du mode indicatif" (cf. G. Le Tallec-Lloret, 2010 : 20).

Une autre possibilité de *consecutio temporum* s'offrait en latin pour la subordination : la juxtaposition (sans subordonnant) dans la parataxe. La proposition principale régissante contenait un **verbe de volition à caractère prescriptif** : *dire, demander, ordonner, interdire, prier,* etc. La *consecutio temporum* fait croire "que le subjonctif imparfait est un temps du passé" (par son association obligatoire avec ceux de l'indicatif tels que le passé simple, l'imparfait, le plus-que-parfait) comme on ferait "l'accord nominal".

179 G. Le Tallec-Lloret, *La concordance des temps en espagnol moderne Unité du signe, modes, subordination* (2010).

A. Ernout & F. Thomas (2002 : 408)[180] signalent pour leur part que cette règle latine ne tient pas compte des exceptions où il y a "choix des temps". L. Snajder (2002 : 347)[181] parle de son côté du "nombre important d'entorses à la règle".

La prescription de la règle latine est seulement basée sur certains effets de sens dans le discours. Or pour légitimer la concordance actuelle, on s'y réfère en espagnol comme en français. D'autant plus, selon G. Le Tallec-Lloret, qu'elle a l'apparence de la "logique" de "parfaite adéquation entre les événements dans le temps d'expérience" (passé, présent, futur) de "la réalité extra-linguistique" et "les temps linguistiques [...]" des deux modes personnels : présent de l'indicatif/présent du subjonctif, passé de l'indicatif/passé du subjonctif.

En passant au Moyen Âge, nous pouvons encore faire le même constat : la concordance des temps admettait des entorses. G. Le Tallec-Lloret précise que d'autres combinaisons verbales étaient possibles au Moyen Âge comme cela est attesté par F. de Rojas (1991 : 230)[182] :

54. Sempronio -Dije que digas, que muy gran plazer havré de lo oyr...".

On pouvait trouver un présent du subjonctif dans la subordonnée d'une principale aux conditionnel, imparfait ou prétérit.

Maintenant nous allons aborder comment se conçoit la concordance des temps en espagnol moderne. Il est intéressant de s'attarder également du côté français parce qu'il permet de constater qu'il projette la langue source sur la langue cible. Le classement par catégories (grammairiens et linguistes) et par auteurs fait apparaître des divergences d'opinion critiquées par Le Tallec-Lloret et celui par la chronologie débouche sur un triste constat, une non-évolution de l'approche de la concordance des temps et donc une incapacité à résoudre les cas marginalisés pourtant courants dans la langue.

1.9.2. La règle de concordance des temps actuelle

Nous allons consacrer ce sous-chapitre aux différents auteurs aussi bien espagnols que français qui ont apporté leurs modèles et explications à la question de la concordance.

1.9.2.1. La règle de concordance des temps côté espagnol

Tout d'abord nous allons aborder les grammaires normatives. La Real Academia Española (1973 : 518)[183] signale que la règle latine n'était déjà pas toujours suivie. Pour sa part, elle

180 E. Ernout & F. Thomas, *Syntaxe latine* (2002 : 408, §394).
181 L. Sznajder, *La concordance des temps comme paramètre du discours indirect en latin* (2OO2 : 347).
182 F. de Rojas, *La Celestina*, Clasicos Castalia (1991 : 230).
183 R.A.E., *El Esbozo*, 1e éd. (1973 : 518).

n'impose pas de norme. Elle indique seulement l'emploi majoritaire (temps des présent/futur de l'indicatif avec le présent du subjonctif, et temps du passé avec le subjonctif imparfait).
La R.A.E. attribue l'emploi spécifique du prétérit associé au présent du subjonctif au contexte, à un effet de sens particulier comme dans :
55. *El jefe dispuso que se refuercen...*
Alors que pour G. Le Tallec-Lloret (2010 : 43) le cas "est plutôt monnaie courante". Les acceptions particulières des verbes subordonnants sont justifiées par le contexte. Alors que pour G. Le Tallec-Lloret, celles-ci rentrent aussi en ligne de compte dans la concordance :
56. *Dice que vendrá Juan/Dice que venga Juan*.
D'ailleurs cet énoncé fait référence à l'alternance modale et non pas à la concordance.
Tandis que la R.A.E. se propose de traiter différemment le verbe subordonnant aux modes indicatif et subjonctif, elle finit par ne se préoccuper que du sémantisme de ce verbe au subjonctif (et non de la différence sémantique entre ces deux modes). C'est ainsi que l'on peut lire p. 519 : "Verbe subordonné au subjonctif. a) Avec des verbes de volonté [...]". G. Le Tallec-Lloret précise que « [...] cette successivité n'est pas d'ordre strictement temporel, elle relève de la chronologie de raison. Par ailleurs, comment une telle "règle" expliquerait-elle un exemple du type » (2010 : 42) :
57. *"Mando que hayas terminado cuando vuelva" ?*
D'autre part, en ne retenant que la successivité d'opérations verbales justifiée par le sémantisme de certains verbes subordonnants, la règle de concordance des temps ne tient pas compte de toutes les combinaisons possibles et n'envisage que la subordonnée substantive.
La R.A.E. , tout comme S. Gili Gaya (1981 : 151)[184], différencie les "**temps absolus**" (présent, passé composé, prétérit, futur et impératif) qui localisent directement un événement à partir du moment de locution et les "**temps relatifs**", qui localisent indirectement par le co-texte (autre verbe ou adverbe) ou par les circonstances de l'énonciation. Pour G. Le Tallec-Lloret (2010 : 31), ces deux grammaires ne s'intéressent qu'à ce qu'expriment les formes verbales en discours. Pour la R.A.E. (2004 : 462)[185], les temps du subjonctif seraient relatifs, mais absolus dans une proposition indépendance. À propos de la règle latine, S. Gili Gaya (1989)[186] précise aussi qu'elle n'était pas très suivie. Il rajoute : "[...] que es necesario volver a plantearse la cuestión sobre el grado y la calidad de las relaciones temporales entre los verbos subordinante y subordinado" (1989 : 289). En ce qui concerne le caractère d'irréalité du subjonctif, pour S. Gili Gaya, ces "[...] formes sont beaucoup moins claires qu'à l'indicatif" (1989 : 175). Ce qui

184 S. Gili Gaya, *Curso superior de sintaxis española* (1981 : 151).
185 R. A. E., *Esbozo* (2004 : 462).
186 S. Gili Gaya, *Curso superior* (1989).

fait dire à G. Le Tallec-Lloret qu'il ne s'attache donc qu'à l'emploi des temps verbaux sans "théorie sur l'intériorisation du temps dans le langage" (2010 : 33).

Étant donné que les grammairiens "prescrivent" les règles de grammaires, il était nécessaire d'aller voir du côté des linguistes qui s'intéressent à l'évolution de la langue et s'interrogent sur son mécanisme. Parmi les linguistes "descripteurs", nous pouvons citer Á. Carrasco Gutiérrez (1994)[187]. Elle a étudié la grammaire de la R.A.E. depuis celle de 1796 jusqu'aux linguistes G. Rojo (1976) et A. Veiga (1987, 1991). Pour G. Rojo (1976) et M. Suñer (1979), il y a moins de possibilité de ne pas respecter la concordance des temps au subjonctif puisqu'il comporte moins de temps que l'indicatif. Seuls J. Borrego, J. G. Asencio & E. Prieto (1986)[188] n'étudient la concordance des temps qu'avec la subordonnée au subjonctif. Le non-respect de la concordance des temps est justifié par tous les grammairiens cités (S. Gili Gaya (1943 : §220) ; R. Farley (1965 : 551) ; A. Obaid (1967 : 113) ; Fernández Álvarez (1972 : 126) ; Padilla Rivera (1985 : 35) ; M. Suñer (1990 : 83)) par la nature du verbe subordonnant : **verbes de souhait** (*querer, anhelar, preferir...*), **d'influence** (*pedir, rogar, implorar, exhortar, exigir,...*), verbe -*negar*- et verbes de sentiment-factitif.

Nous pouvons rajouter que les exemples cités par Á. Carrasco Gutiérrez ne font pas appel qu'au sémantisme des verbes subordonnants mais aussi à un temps particulier en concordance : le prétérit (*mandaron, aconsejó, solicitó, ordenó, negó, lamentó*), celui pour lequel les grammairiens hésitent à le subordonner aux subjonctifs présent ou imparfait. Mais le plus étonnant est qu'après avoir cité des exceptions à la règle de concordance et affirmé que tous les autres cas étaient agrammaticaux, Á. Carrasco Gutiérrez rajoute : "Ce fait confirme, à nouveau, que ce que l'on attend c'est qu'à un temps de la sphère du +passé soit subordonné un temps de la même sphère temporelle", alors qu'elle ne justifie rien. Pour elle, ce qui est agrammatical, ce n'est que le non-respect de la règle. Selon Á. Carrasco Gutiérrez, la concordance des temps s'applique dans la même sphère temporelle du passé (n'incluant pas le moment de locution) ou de la sphère du non-passé l'incluant. Elle situe donc les deux modes personnels sur le même axe temporel et ce par rapport au moment de locution. Ce qui fait qu'elle place erronément le subjonctif imparfait dans la sphère du passé (1994 : 118). Et pour G. Le Tallec-Lloret : "[...] les temps verbaux quel que soit leur mode d'appartenance, sont classés dans des "sphères temporelles" à partir des emplois qu'ils ont en discours" (2010 : 43).

1.9.2.1.1. Concordance des temps dans la substantive côté espagnol

187 Á. Carrasco Gutiérrez, *La concordancia de tiempos en las gramáticas del español* (1994).

188 J. Borrego, J. G. Asencio & E. Prieto, *El subjuntivo, Valores y usos*, 2°ed. (1986).

Á. Carrasco Gutiérrez (1994) analyse donc seulement la concordance des temps dans la subordonnée substantive. Elle nous en donne une définition : "La concordancia de tiempos [...] es el nombre con el que se conoce el fenómeno gramatical según el cual la indicación de tiempo que realiza el verbo de la oración subordinada sustantiva no es ajena a la indicación de tiempo que realiza el verbo de la oración principal como consecuencia de la relación de dependencia sintáctica que existe entre ellos" (1994 : 113). Elle classe dans son tableau numéro 1 (1994 : 114) les grammaires, manuels sur le subjonctif et les articles sur la concordance des temps par rapport à leur point de vue :

- la relation temporelle d'antériorité, de simultanéité et de postériorité du verbe de la subordonnée substantive par rapport à celui de la principale,
- les règles de combinaisons possibles, pour chaque cas, qui fixent les temps de la substantive (pour Á. Carrasco Gutiérrez, ces deux premiers classements ne sont pas incompatibles entre eux),
- le temps du verbe subordonné comme conséquence syntaxique du temps principal.

Examinons ces différents cas. Le premier est donc l'antériorité, la simultanéité ou la postériorité des temps verbaux de la principale et de la subordonnée. On peut citer des auteurs comme G. Rojo (1976) qui est le grammairien qui s'est le plus étendu sur le sujet, selon Á. Carrasco Gutiérrez qui rajoute à sa liste Cejador (1905), Robles Dégano (1924), la Real Academia Española (1931), S. Gili Gaya (1943), M. Seco (1954), J. Borrego, J. G. Asencio et E. Prieto (1986) et A. Veiga (1987, 1991) qui pensent que la concordance des temps ne concerne que les subordonnées substantives[189].

Á. Carrasco Gutiérrez (1994 : 116) fournit un exemple donné par G. Rojo (1976 : 85) venant de R. Farley (1965 : 551) où le temps de la subordonnée (attribué par rapport à l'"origine" selon G. Rojo) est postérieur au "moment de la communication linguistique" (et non pas postérieur au temps de la principale) :

58. *Hicieron mi ficha y me dijeron que me presente al mediodía.*

Pour G. Rojo, le fait qu'il y ait deux possibilités (celle par rapport au temps de la principale et celle par rapport au moment du locuteur) prouve que la concordance des temps n'est pas syntaxique mais une question de chronologie relative. Mais Á. Carrasco Gutiérrez (1994 : 116) constate que, pour qu'il n'y ait pas d'agrammaticalité dans un énoncé, le verbe de la substantive doit tenir compte des mêmes relations temporelles d'antériorité, de simultanéité et de postériorité avec le moment de parole mais aussi avec le verbe de la principale. Nous pouvons rajouter que cela vient du fait que le moment de référence (dans la chronologie relative) se situe par rapport au moment de parole de la chronologie absolue. D'ailleurs dans le

189 Cf. Á. Carrasco Gutiérrez (1994 : 115).

discours indirect, le moment de parole devient la principale, la principale du discours direct devient la subordonnée et la subordonnée du discours direct, la subordonnée de la subordonnée[190] :

59. *El empleado nos dijo (*hace un mes/ayer) que el lunes fue inaugurada la línea de tren que conectará las estaciones de Embajadores y Atocha.*

Á. Carrasco Gutiérrez (1994), contrairement à Rojo, pense que la concordance des temps pour les substantives est d'ordre syntaxique car les autres propositions ont un "comportement différent". De plus Á. Carrasco Gutiérrez (1994) constate que la possibilité de repère temporel de la substantive par rapport au moment de parole dépend du signifié du verbe de la principale. Par exemple avec *decir* au passé dans la principale, la substantive pourra être à un temps du présent ; contrairement à *creer* au passé :

60. **(creía/creí/había creído) que (hizo/hará/ha hecho) bien.* [191]

Nous notons donc pour G. Rojo que dans cet énoncé le prétérit et le passé composé sont associés avec le futur à la sphère du présent-futur. Par ses exemples (comme celui-ci) et ses commentaires plus bas, nous nous rendons compte que la concordance au subjonctif est souvent ramenée par les auteurs à celle à l'indicatif.

Afin d'expliquer la concordance, les différents auteurs examinés prennent en compte l'époque temporelle (incluant ou excluant le moment de parole) de chaque temps verbal. La condition primordiale, afin de déterminer quels temps sont compatibles entre ces deux verbes, d'après la définition de Á. Carrasco Gutiérrez qui a analysé le phénomène chez plusieurs auteurs, est qu'ils doivent se situer dans le même espace temporel (excluant le moment de parole ou l'incluant) :

- si le verbe de la principale est dans l'espace temporel excluant le moment de parole (à un temps du passé ou au passé simple car celui-ci dans la principale entraîne un temps du passé dans la substantive avec antériorité, simultanéité ou postériorité, selon le même auteur) par contre le passé composé a une relation avec le passé et le présent, d'après elle[192], alors le verbe de la substantive devra être dans ce même espace temporel,
- si le verbe de la principale est dans l'espace temporel incluant le moment de parole (et n'est pas au passé simple), le verbe de la substantive se situera dans le même espace temporel ou pas.

190 Exemple de Á. Carrasco Gutiérrez (1994 : 116).
191 Cf. G. Rojo (1976).
192 Á. Carrasco Gutiérrez (1994 : 118).

Les signes (+) ou (-) indiquent la majorité des cas mais avec des exceptions. Ils signalent que les auteurs, bien que cela soit probant, n'ont pas utilisé les mots de concordance ou non-concordance.

J. Borrego, J. G. Asencio et E. Prieto (1986) ne traitent que de la concordance des temps au subjonctif. Pour eux, les temps du passé comprennent : l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif, le plus-que-parfait de l'indicatif et du subjonctif, le conditionnel et le conditionnel passé.

Et les temps de l'époque présent-futur incluent : le présent de l'indicatif et du subjonctif, le passé simple, le passé composé de l'indicatif et le subjonctif passé, le futur et le futur antérieur de l'indicatif.

Ces accords de temps verbaux permettent à Á. Carrasco Gutiérrez de comparer la concordance dans la substantive à l'indicatif et au subjonctif. D'après Á. Carrasco Gutiérrez, les auteurs cités dans son tableau (1994 : 119) à savoir la R.A.E., Salvá, Martínez Sevilla, Commelerán & Gómez, Pérez Barreiro, Burgos Lanchares, Cejador, Sanmartí, Hanssen, Lemus y Rubio, Lenz, Robles Dégano, Gili Gaya, Seco Farley, Obaid, Fernández Álvarez, Borrego, Asencio & Prieto, Suñer & Padilla Rivera sont d'accord sur la concordance des temps au subjonctif car ils trouvent plus de restrictions à l'accord temporel avec le verbe principal à un temps du passé.

Á. Carrasco Gutiérrez (1994) précise que comme le nombre de temps au subjonctif est réduit, quelques auteurs comme G. Rojo (1976) ou M. Suñer (1979) pensent que le concordance des temps est plus respectée. Ce qui n'est pas son opinion : "Pero se han dado ejemplos que demuestran que no es enteramente cierto que la CT[193] se respete siempre que el verbo subordinado esté en modo subjuntivo [...], ni que cualquier combinación de tiempos sea posible cuando el verbo subordinado esté en indicativo" (1994 : 120-121).

Á. Carrasco Gutiérrez expose les raisons pour lesquelles la même sphère temporelle est respectée par la concordance. Pour elle, il y a plus de restrictions lorsque le verbe principal est à un temps du passé, à cause : du signifié du temps du verbe de la substantive qui est antérieur, simultané ou postérieur au verbe principal mais doit être antérieur au moment de parole. Ce qui signifie pour nous qu'elle considère le subjonctif imparfait comme un temps uniquement de la sphère du passé, alors que le mode subjonctif n'est pas sur la ligne du temps de l'indicatif puisque il ne situe pas précisément les époques. La même sphère au présent-futur serait due à la morphologie verbale de l'espagnol car il n'y a pas de formes verbales pour différencier, dans le futur du moment de parole, l'antériorité, la simultanéité ou la postériorité. Il y a après un verbe principal au futur, une substantive à un temps postérieur au présent.

193 *Concordancia temporum.*

Puis elle énonce, selon les mêmes auteurs cités dans son article, les propriétés lexicales du verbe introducteur dans leurs exemples et leurs valeurs temporelles secondaires. Á. Carrasco Gutiérrez (1994 : 122) résume la concordance des temps à l'indicatif et au subjonctif :

- avec un temps du passé ou un passé simple dans la principale et un verbe de la même époque temporelle dans la substantive ;
- avec un temps comme le présent, le passé composé, le futur ou le futur antérieur dans la principale et le verbe de la substantive à un temps de l'une des deux époques temporelles (du passé ou du présent-futur).

Mais elle signale que les auteurs fournissent des exemples qui exigent la même époque temporelle présent-futur pour le verbe des deux propositions et des exemples avec le temps du verbe principal antérieur au moment de parole et le verbe subordonné à n'importe quelle époque temporelle à cause des propriétés lexicales du verbe de la principale.

Les propriétés lexicales du verbe de la principale qui exige la concordance des temps dans l'époque temporelle présent-futur sont :

- les **verbes de perception sensorielle** ("sensible") qui imposent également une simultanéité comme *oír, escuchar, ver,* etc. :

60. *Oigo que llueve (*llovía*).

mais la non concordance est recevable dans

61. *Oigo (decir) que llovía.* [194]

- les **verbes de désir** (ex : *querer, desear, es deseable/aconsejable/preferible*) qui entraînent un souhait postérieur ;
- les **verbes d'influence** qui régissent une exécution temporellement postérieure (tels que *aconsejar, exigir, ordonar, encargar, pedir, rogar, implorar, exhortar*) :

62. **Les ordenan que hicieran dos horas de ejercicios*. [195]

63. *Les ordenan que hagan dos horas de ejercicios (*en este momento).* [196]

En effet, Á. Carrasco Gutiérrez[197], donne des exemples où cette restriction fonctionne également avec ces mêmes verbes dans la principale, mais suivis de l'infinitif (par la commutation) ou d'un complément dans cette même époque présent-futur (avec postériorité temporelle dans le complément) :

64. *Quiere (llamar/*haber llamado) a su vecina para que le cuente el último episodio de Kassadra.*

65. *Me han encargado la visita de (mañana/*ayer) a El Escorial*.

194 Cf. S. Gili Gaya (1943 : §220).
195 Cf. M. Suñer (1990 : 83).
196 Á. Carrasco Gutiérrez (1994 : 124).
197 Á. Carrasco Gutiérrez (1994 : 123, note 17).

D'après ses exemples, Á. Carrasco Gutiérrez (1994) constate que les verbes de perception sensorielle, de désir ou d'influence imposent des restrictions autant aux verbes subordonnés de l'époque temporelle passée qu'à ceux de l'époque temporelle présent-futur. Alors que les autres types lexicaux de verbes de l'époque présent-futur (présent, passé composé, futur et futur antérieur) dans la principale sont compatibles avec des verbes subordonnés des deux époques temporelles pour la raison suivante : "[...] la indicación del momento del habla es parte del significado de todos los tiempos del español" (1994 : 124).

Par contre, les **verbes de parole** ("verbo de lengua") (ex : *decir, contar, asegurar, afirmar,* etc.), les verbes d'influence, le verbe *negar*, les **verbes de sentiment** ("emotivo-factivo") tels que *alegrarse, sentir ou lamentar*) dans la principale à une époque passée peuvent subordonner un verbe de l'époque présent-futur :

66. *Le mandaron que estudie.* [198]

S'il ne s'agit pas de ces verbes, un verbe de la principale à l'époque passée régissant un verbe subordonné à l'époque présent-futur engendrerait une agrammaticalité. Donc la concordance des temps doit se faire dans l'époque temporelle passée pour le verbe subordonné à un verbe de la même époque parce que selon les termes de Á. Carrasco Gutiérrez : "[...] la indicación de un momento anterior al del habla no es parte del significado de todos les tiempos del español" (1994 : 125). Nous constatons que Á. Carrasco Gutiérrez omet l'aspect de l'antériorité qui rend possible, comme l'a signalé G. Le Tallec-Lloret un énoncé tel que :

67. *Mando que hayas terminado cuando vuelva.*

Après le sémantisme des verbes régisseurs, un autre point à prendre en compte, qui contrarie la concordance, est celui de l'acception secondaire de certains temps. Dans les formules de politesse, le conditionnel et l'imparfait du subjonctif, avec une valeur temporelle secondaire de présent dans la principale, subordonnent des temps de l'époque présent-futur :

68. *No quisiéramos/querríamos que se case con un extranjero y se vaya a vivir lejos de nosotros.*[199]

Á. Carrasco Gutiérrez (1994 : 126) cite aussi les verbes d'influence (*ordenar*) au présent historique dans la principale qui peuvent régir un imparfait du subjonctif dans la substantive :

69. *El general ordena que se reforzaran los puestos avanzados.* [200]

70. **El general ordena en este preciso momento que se reforzaran los puestos avanzados* (simultané avec le moment de parole comme l'indique Á. Carrasco Gutiérrez (1994 : 126). En ce qui concerne le présent historique utilisé pour parler du passé, c'est ce que A. Veiga appelle

198 Cf. S. Gili Gaya (1943 : §220).
199 Exemple de M. Suñer & Padilla Rivera (1987 : 190) ; M. Suñer (1990 : 84).
200 Cf. S. Gili Gaya (1943 : §220).

"la dislocación temporal" qui peut affecter d'autres temps comme l'imparfait ludique, le futur hypothétique.

Un autre cas mentionné par Á. Carrasco Gutiérrez est celui du passé composé dans la principale qui indique une antériorité par rapport au moment de parole et non par rapport au présent (ce que prouvent les exemples agrammaticaux) et qui fait partie des temps de l'époque passée :

71. *Me ha dicho (*dice) que le pagase.*[201]

72. *Le he pedido (*pido) que me contestara a la brevedad.*[202]

Á. Carrasco Gutiérrez (1994 : 126) constate donc que :

- la "relation de dépendance structurelle" de la concordance des temps entre les verbes des deux propositions se vérifie aux deux modes conjugués,
- il y a plus de restrictions avec les temps de l'époque passée dans la principale parce qu'ils n'ont pas forcément un signifié de temps antérieur au moment de parole.

Une autre question soulevée par Á. Carrasco Gutiérrez est celle de déterminer si la concordance des temps est soumise aux traits morphologiques du verbe régisseur à l'indicatif ou bien si il s'agit d'un phénomène de subordination.

1.9.2.1.2. La concordance des temps comme phénomène non morphologique

Nous allons évoquer les théories sur l'indicatif seul mode marqueur morphologique temporel. Pour Luján (1980), la concordance des temps au subjonctif se produit en prenant les traits morphologiques temporels du verbe principal à l'indicatif que le subjonctif n'a pas pour indiquer les époques du passé ou du présent-futur.

Alors que Á. Carrasco Gutiérrez (1994 : 128) cite des exemples de subjonctif dans la substantive qui ne sont pas de l'époque temporelle de la principale :

73. *No creen o creerán que hubiera habido tales caballeros en el mundo.*[203]

Pour sa part, Picadillo (1984) pense que les deux époques sont possibles dans la subordonnée à l'indicatif car ce mode, contrairement au subjonctif, n'a pas besoin du marqueur morphologique temporel de la principale. Or, il existe bien des restrictions temporelles à l'indicatif[204] :

74. *#Oigo que (lloverá/había llovido).*

Quant au fait que dans la concordance des temps ne correspondrait pas une subordination mais une dépendance syntaxique, Á. Carrasco Gutiérrez (1994 : 127 et exemple p.24) prouve

201 Cf. Lenz (1920 : §306).
202 Cf. M. Suñer (1979 : 14).
203 S. Gili Gaya (1943 : §220).
204 Cf. Á. Carrasco Gutiérrez (1994 : 127 et exemple p.124).

le contraire puisqu'il existe des agrammaticalités temporelles aussi à l'indicatif (des temps subordonnés incompatibles avec celui de la principale) :

75. *Prometió que viene/venía/*había venido.*[205]

Donc d'après les propos de Á. Carrasco Gutiérrez : "[...] la CT no afecta exclusivamente a las oraciones subordinadas en modo subjuntivo". Et "[...] tampoco en el indicativo la indicación de tiempo que realiza parece ser ajena a la indicación de tiempo que realiza el verbo principal y a sus propiedades léxicas" (1994 : 128).

La concordance des temps est-elle obligatoire ? Á. Carrasco Gutiérrez note que dans les exemples qu'elle fournit, l'emploi de temps de la même époque temporelle, entre la principale et la substantive où les époques sont différentes, modifierait totalement leur interprétation temporelle. Par conséquent, la concordance des temps ne peut être inconditionnelle et systématique : "Por lo tanto, ejemplos [...] ponen en duda la existencia de un proceso puramente mecánico del que depende en toda circunstancia el tiempo de la oración subordinada sustantiva" (1994 : 128). Á. Carrasco Gutiérrez (1994 : 129) constate un manque d'uniformité du traitement de la concordance des temps dans les grammaires espagnoles. Toujours selon elle, la concordance des temps du verbe subordonné s'effectue par rapport au moment de parole qui, lui-même, est en relation avec le temps du verbe principal. Et qu'il y a plus de restrictions temporelles dans la concordance des temps lorsque le verbe principal se situe dans l'époque temporelle du passé. Carrasco Gutiérrez (1994 : 128) avertit aussi que vouloir respecter la stricte concordance des temps au lieu d'une apparente non concordance, dans certains cas, peut ne plus correspondre au placement temporel des procès.

Personnellement nous avons remarqué que Á. Carrasco Gutiérrez se contredit en plaçant le passé simple dans la "sphère du non-passé (-passé) ("tiempos de la esfera del no pasado (-pas) son el presente de indicativo y subjuntivo, el pretérito perfecto simple, el pretérito perfecto compuesto de indicativo y subjuntivo y el futuro y futuro perfecto de indicativo") et en l'associant immédiatement après à la sphère du passé : "[...] las secuencias temporales más frecuentes son [...] aquellas en las que encontramos o bien un verbo en un tiempo de la esfera del +pas (o en pretérito perfecto simple) en la oración principal y un tiempo de esta misma esfera en indicativo o subjuntivo en la oración subordinada sustantiva, o bien un verbo en tiempo presente, pretérito compuesto, futuro o futuro perfecto en la oración principal y un tiempo perteneciente a cualquier esfera temporal y modo en la oración subordinada sustantiva" (1994 : 122).

205 Cf. M. Suñer & Padilla Rivera (1987 : 193) ; M. Suñer (1990 : 79).

Nous constatons donc ainsi que la même sphère n'est obligatoire dans le temps de la subordonnée, que dans le cas où la proposition principale appartient à celle du passé (contrairement à ce que Á. Carrasco Gutiérrez avançait auparavant). Mais de plus, G. Le Tallec-Lloret commente qu'ainsi on devrait comprendre que : "[...] toute la charge temporelle d'un énoncé est contenue uniquement dans les formes verbales" aussi bien pour les auteurs cités par Carrasco Gutiérrez que pour elle-même, alors que "[...] l'interprétation temporelle d'une forme verbale ne peut se faire sans un certain contexte [...]". " La chronologie que nous construisons résulte de deux types de données : des données linguistiques (formes verbales effectivement pourvoyeuses d'indications temporelles, adverbes de temps, nature sémantique des verbes) ; et des données extra-linguistiques (ce que nous savons de la succession habituelle des événements dans la réalité expérientielle)" (1994 : 37). Le problème est que Á. Carrasco Gutiérrez n'a pas nommé ni dissocié le discours direct du discours indirect.

En ce qui concerne la *Gramática descriptiva de la lengua española* (1999) dirigée par I. Bosque & V. Demonte, Á. Carrasco Gutiérrez ne reprend que les propositions subordonnées substantives. Bien que linguiste descriptive, elle ne retient pourtant dans ses combinaisons temporelles que la norme restrictive (et l'emploi spécifique du prétérit associé au présent du subjonctif).

Á. Carrasco Gutiérrez reprend à son compte la chronologie relative et les sphères temporelles du passé et du non-passé en ne donnant que les interprétations des temps verbaux comme étant des temps d'événement qui ne contrediraient pas la règle de concordance (avec une certaine contradiction puisque le passé composé a migré mystérieusement ici de la sphère du non-passé à la sphère du passé). G. Le Tallec-Lloret dit à propos de ce classement des valeurs temporelles des formes verbales : "On attribue à tort une fonction déictique à tous les temps des verbes principaux et l'on transfère cette nature déictique sur un autre plan, celui de la subordonnée [...]". Ainsi les temps du subjonctif auraient la même capacité que ceux de l'indicatif de situer à une époque déterminée alors que cela relève du contexte[206].

En ce qui concerne l'"axe de deixis" (1999 : 3063 §47,1.), pour Á. Carrasco Gutiérrez ce serait le temps de la proposition principale. Pour G. Le Tallec-Lloret, repérer les temps du subjonctif par rapport à ceux de l'indicatif, c'est croire que "leur capacité commune à inscrire un événement à une époque déterminée et à ne retenir pour ces modes que les trois mêmes subdivisions : passé, présent, futur, déterminés à partir du présent d'énonciation" (2010 : 27-28). De plus, elle trouve une certaine contradiction à dire que les temps verbaux sont tous déictiques (calculés directement par rapport au moment d'énonciation, le point d'origine) et

206 Cf. G. Le Tallec-Lloret (2010 : 39).

ensuite de poser dans le cas des subordonnées un autre axe de deixis, indirect, celui de la principale[207].

Passons à la "dislocación de los tiempos". Ce terme est employé par A. Veiga. Il en donne la définition suivante : « La 'dislocación temporal' de las formas verbales es el mecanismo mediante el cual, por ejemplo, las formas que, empleadas conforma a sus valores temporales rectos, expresan alguna relación básica que incluye un vector de posterioridad adquieren, cuando son empleadas para expresar simultaneidad, un valor adicional de incertidumbre que no poseían inicialmente [...] » (1999 : 2894).
Cela consisterait donc à ne pas faire perdre aux formes verbales leur nature modale mais "d'ajouter à leur signifié un nouveau contenu de nature modale". "La dislocación de los tiempos" se produirait au futur de l'indicatif, à l'imparfait, au conditionnel et aux deux imparfaits du subjonctif, selon G. Rojo & A. Veiga (1999 : 2894-2895). Pour G. Le Tallec-Lloret" devant la difficulté à rendre compte de certains emplois en considérant uniquement la chronologie des événements" dans la concordance des temps, cela "[...] débouche sur l'inscription dans le signifié verbal de ce qui n'est [...] qu'une valeur d'emploi en discours, qu'un effet de sens lié au contexte" (2010 : 49).
G. Rojo & A. Veiga interprètent deux cas de "dislocation temporelle" :
- "l'acquisition d'une valeur modale d'incertitude dans des formes dont la valeur première contient un vecteur de postériorité" (1999 : 2894-2895). Ainsi le futur pourrait avoir une interprétation temporelle (futur) et modale (probabilité) :
76. *Dentro de un rato serán las diez.*
77. *Serán las diez (en este momento).*
- "[...] des formes comme *cantaría* et *cantaba*, à l'indicatif, ou *cantara-cantase* au subjonctif voient leur contenu temporel aussi bien que modal se modifier comme dans les exemples suivants" :
78. *Si no se hubiera producido el cambio climático anunciado, en estos momentos llovería en toda la península.*
79. *De buena gana vivía en el campo, pero no me lo puedo permitir.*
80. *Ojalá estuvieras~ses contenta.*
Dans les trois exemples, la relation temporelle a éliminé le vecteur originel d'antériorité propre aux emplois "premiers" de ces formes pour se transformer en relation de simultanéité directe à l'origine, de "présent". Il est important de comprendre que les formes verbales

207 Cf. G. Rojo & A. Veiga (1999 : 2879 §44.2.2.3).

employées selon leurs usages "disloqués" ne perdent pas leur nature modale d'indicatifs ou de subjonctifs par le fait d'ajouter à leur signifié un nouveau contenu de nature modale".
A. Veiga et Á. Carrasco Gutiérrez rajoutent le sémantisme des verbes subordonnants, ainsi que les expressions temporelles, dans leur démonstration. Donc pour G. Le Tallec-Lloret[208], ils doivent reconnaître que l'interprétation du temps dans le discours ne se fait pas uniquement grâce à la morphologie verbale. Le signifié de puissance d'une même forme verbale, unique, doit autoriser tous les discours, dans ses différents emplois. En ce qui concerne les emplois américains jugés "marginaux", ils sont tout simplement omis.

À présent, nous allons aborder *La concordancia de tiempos* (2000) de Á. Carrasco Gutiérrez et commencer par les sphères du passé et du non-passé. G. Le Tallec-Lloret souligne l'incohérence de classer les temps du subjonctif dans une des deux sphères temporelles dans une relation d'antériorité, de simultanéité et de postériorité par rapport à ceux de la principale à l'indicatif car ainsi on confond leur valeur puissancielle constante en système et leur valeur d'effet en contexte, chaque fois spécifique. Elle rajoute : "[...] cette présentation ne peut pas générer tous les énoncés autorisés par la langue" (2010 : 40). D'autre part, elle a raison de ne pas voir une relation de simultanéité (2010 : 39 note 62) dans l'exemple de Á. Carrasco Gutiérrez :
81. *Lamento que ya no lo hayan dicho* (en effet *ya* signale que l'action de *hayan dicho* ne se déroule pas en même temps que celle du présent de parole *lamento*).
Venons à "L'axe de deixis des temps" et "la interpretación de doble acceso". Pour Á. Carrasco Gutiérrez, "l'axe de la deixis temporelle", le point de repérage pour effectuer la concordance, est le temps d'événement de la proposition principale. Dans la non-concordance, en plus de ce premier axe, s'ajouterait un deuxième, le moment d'énonciation. Ces deux axes de la deixis temporelle permettraient ce qu'elle nomme "la interpretación de doble acceso". Ainsi dans les deux exemples :
82. *Insistieron en que lleváramos lo estrictamente necesario*.
83. *Insistieron en que llevemos lo estrictamente necesario.*
l'exemple 82 serait concordant car *lleváramos* serait déterminé par rapport au temps de la principale au prétérit, et non par rapport au présent d'énonciation du locuteur. Mais l'exemple 83 déterminé par les deux axes de deixis, serait non-concordant.
G. Le Tallec-Lloret souligne les contradictions répétitives de Á. Carrasco Gutiérrez qui avait affirmé que : "La position du moment d'élocution sur la ligne temporelle est décisive pour interpréter une forme verbale. C'est ce qui fait des temps des catégories déictiques et du

208 G. Le Tallec-Lloret, 2O10 : 62.

moment d'élocution l'axe de la deixis temporelle" (2010 : 9). Et d'un autre côté, elle affirme le contraire (le moment d'énonciation n'aurait aucune importance dans le discours indirect puisque " [...] dans la proposition substantive on reproduit les paroles, des pensées, des souhaits, etc., qui ne sont pas le fait du locuteur mais du sujet de la proposition principale"[209]. Pourtant cette "interprétation de double accès" serait "une certaine mise en valeur, chez le locuteur, du propos, des pensées ou des souhaits, etc., reproduits dans la proposition substantive. C'est cette mise en valeur qui est à l'origine de la prise en compte du second axe de la deixis, le moment d'énonciation"[210].

Comme le souligne G. Le Tallec-Lloret, l'illustration de la concordance des temps est plus facile avec la subordonnée substantive car elle est souvent introduite par un " [...] verbe perspectivant, impliquant la réalisation d'un événement dans l'ultériorité" (2010 : 58). En ce qui concerne la nature sémantique des modes, Á. Carrasco Gutiérrez ne voit aucune différence entre les deux modes personnels : "[...] les temps du subjonctif sont en tout point équivalents à ceux de l'indicatif" (2000 : 18). Il y aura juste antériorité, simultanéité ou postériorité par rapport au temps d'énonciation, directement ou indirectement dans une série illimitée.

Séparer le côté espagnol du côté français permet de constater que les grammairiens et linguistes de ce bord, encore attachés à une concordance des temps, en désuétude (sans doute à cause de la complexité d'emploi du subjonctif imparfait et de son aspect suranné et équivoque) dans leur discipline et langue maternelle, veulent s'y cramponner en la projetant dans l'autre langue romane (dans laquelle le subjonctif en -ra ou en -se est d'une utilisation simplifiée).

1.9.2.2. La règle de concordance des temps côté français

Voici le constat dans les grammaires. Pour commencer celle intitulée *Grammaire espagnole* de J. Bouzet (1984). Il[211] conseille de rectifier la concordance des temps en français avant de traduire. G. Le Tallec-Lloret (2010 : 66) constate que : " Pour le passage à l'espagnol, on livre implicitement l'image d'une langue parfaitement homogène, et l'on n'évoque pas les autres combinaisons, tout simplement occultées".

Quant à la *Grammaire de l'espagnol courant* de D. Ligatto & B. Salazar (1993), G. Le Tallec-Lloret constate (2010 : 67) que les exemples rejetés par la règle sont placés dans les exceptions et sont hiérarchisés. Comme elle le signale[212], c'est le cas pour cette grammaire où

209 Á. Carrasco Gutiérrez (2000 : 45-46).
210 Cf. Á. Carrasco Gutiérrez (2000 : 49).
211 J. Bouzet (1984 : 223, §514).
212 G. Le Tallec-Lloret (2010 : 68, note 128).

l'emploi du prétérit coordonné au subjonctif présent est justifié par le fait que "le procès postérieur est envisagé comme non accompli :

84. *Rechazó que su propósito sea acceder a la independencia de Cataluña.*[213]

Une autre grammaire est passée en revue par G. Le Tallec-Lloret. Il s'agit de la *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain* de P. Gerboin et C. Leroy (1994). Ils préconisent de "s'en tenir à une concordance stricte des temps" pendant l'apprentissage mais d'"être sensible" [...] "le plus tôt possible" [...] "à la subtilité" de la "discordance des temps". Nous verrons en effet dans la partie pratique que l'accord temporel n'est pas toujours applicable. P. Gerboin et C. Leroy utilisent plus de souplesse quand le verbe subordonnant est au passé composé, que quand il est au prétérit (subordonnant le présent du subjonctif) "parce que la volonté qui s'est bien exprimée dans le passé sera éventuellement suivie d'effets (subjonctif) dans le présent ou l'avenir (présent du subjonctif) comme dans l'exemple :

85. *Le pidieron que estudie más.*

Dans cet autre :

86. *Le pidieron que estudiara más.*

selon eux : "[...] il faut le contexte pour savoir si la demande d'un plus grand travail a été satisfaite ou non".

G. Le Tallec-Lloret remarque que Gerboin & Leroy (1994 : 225-226) posent d'abord "l'homogénéité de la langue (illustrée par la règle), pour ensuite faire ressortir la pratique hétérogène des écrivains et des journalistes" (2010 : 70). Mais aussi elle constate leur absence de théorie qui les empêchent de savoir de quelle catégorie relèvent les formes verbales composées : en l'occurrence celle de l'aspect et non celle des temps [214].

D'ailleurs G. Le Tallec-Lloret fait toujours les mêmes constats que pour les autres. La proposition subordonnée substantive est toujours la seule prise en compte dans cette grammaire.

Par contre, dans sa *Grammaire de l'espagnol moderne* de 1997, J.-M. Bedel (1997 : 466),

prend en compte les cas de non-concordance en Espagne et en Amérique, mais les juge peu nombreux : "quelques dérogations".La dernière grammaire étudiée chronologiquement est la *Syntaxe de l'espagnol moderne* de J. Coste & A. Redondo, éd. Sedes, 1998. Ces grammairiens partent également du français pour la concordance des temps et n'abordent pas de théorie sur le système verbal espagnol.

213 D. Ligatto & B. Salazar (1993 : 260-261).

214 Cf. G. Luquet, *Temps linguistique et "temps verbaux" en grammaire espagnole* (2007 : 44).

Passons maintenant à l'autre discipline du côté français : les linguistes. Dans son *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1994, J. Dubois fait la différence entre langue soutenue et langue commune pour justifier la disparition du subjonctif imparfait. Comme le souligne G. Le Tallec-Lloret (2010), il se trompe en attribuant aux temps verbaux de la subordonnée la postériorité de leur événement alors qu'elle est due au sémantisme du verbe subordonnant (*vouloir*) de ses exemples. Selon G. Le Tallec-Lloret (2010 : 68), la "quasi-disparition du subjonctif imparfait français"[215] entraînerait cette obstination des hispanistes français pour l'application de "la concordance des temps" dans "une langue espagnole de préférence "soutenue", "castiza" [...] et ce malgré "d'autres usages". La sélection de leurs exemples pour justifier leur propre conception de la langue se fait sans aucune statistique préalable.

1.10. Synthèse et discussion

Les formes canoniques se présentent comme suit. Le DD hétérogène comporte un discours citant avec un *verbum dicendi* ou apparenté, suivi des deux points et du discours cité entre guillemets (sans transposition de la triade énonciative). Malgré les guillemets, il est considéré comme non fidèle car ceux-ci matérialisent le discours cité mais peuvent aussi bien servir pour les lieux communs, les banalités, les idées reçues, l'ironie, la polyphonie ou le nouveau roman et les personnages fictifs de littérature. Il y a un problème d'identification d'autonymie («faire mention») et de connotation autonymique (faire « usage »).

Quant au DI homogène, il contient également un verbe de parole (ou autres) suivi du conjonctif *que* exacitationnel et de la proposition enchâssée (avec transposition), il ne permet pas de reconstituer le discours d'origine (il en est une traduction, une paraphrase, voire un résumé, il est donc subjectif et renommé DR). Les autres cas de non littéralité sont les contextes au futur ou au conditionnel (temps qui peut être attribué au locuteur ou au rapporteur qui met en doute le discours cité), ceux négatifs, ceux avec des sujets génériques généralisants, ou bien avec vidage de l'énoncé rapporté. Certains mots sont incompatibles avec le DI. Les formes mixtes, pour leur part, sont une mélange des caractéristiques des deux autres formes cloisonnées qui s'accumulent, sans en perdre. Tous les cas sont possibles car il y a des contre-exemples.

En ce qui concerne le DIL, « libre » signifie émancipé d'un modèle avec absence de subordination et autonomie syntaxique. Il est difficile à repérer car il est contextuel. Il n'est pas une forme intermédiaire entre le DD et le DI. Il a des marqueurs typographiques. Il n'est pas à la 1e personne. Contrairement au DDL, il y a une transposition de la triade énonciative.

215 D'après M. Riegel, J.-C. Pellat & R. Rioul, *Grammaire méthodique du français, Etude diachronique et synchronique de la Concordance des temps* (2004 : 327-329).

Mais comme lui, il contient une ambiguïté énonciative. Aussi l'incise permet l'attribution du dit (surtout quand il y a un présent avec une personne délocutée). Sinon on y trouve l'imparfait (temps le plus courant dans les discours et qui actualise en discours narratif passé puisque il est renommé « présent du passé ») avec des déictiques du moment du rapporteur (ex. *maintenant*).

Le DDL, pour sa part, est un DD mais non marqué typographiquement (sans guillemets) et sans *verbum dicendi*. La différenciation de plans d'énonciation (passage du changement du discours citant au discours cité) s'opère par un changement de temps et de personne. Et comme lui il ne contient pas de transposition donc il y a actualisation de la triade énonciative (passage du délocutif de 3e personne à la 1e, et ce, même avec un temps au passé) et par le présent narratif. Il est un résumé du DD. Le lecteur doit déduire l'attribution du dit par la continuité verbale, par le contexte. Les DD, DI et DDL contiennent des discordanciels (interjections, appréciatifs, appellatifs, marqueurs de subjectivité, modalités). Seuls les DD, DI et DIL sont objectifs, selon C. Bally (1912-1914) car dans les autres discours, le rapporteur donne son avis. Le discours narrativisé a une forme nominale ou infinitive, selon Mc Hale. D'après L. Rosier (1999), il met en avant la « thématique » du discours cité et son contenu.

Dans la presse, les temps les plus courants sont comme à l'oral : le présent et le passé composé. Les verbes parenthétiques (en incise) ont leur sémantisme en adéquation avec la pratique journalistique. La presse utilise également beaucoup les compte-rendus avec les guillemets (ou l'italique) de citation pour adopter le point de vue du locuteur (cf. D. Maingueneau) pour respecter la déontologie de l'authenticité des déclarations et les droits d'auteurs (cf. M. Bruña Cuevas, 1996) tout en ayant une valeur testimoniale (cf. L. Rosier, 1999).

La 2e linguistique de l'énonciation a étudié le discours dans la théorie globalisante (les formes de discours ne sont plus étudiées pour elles-mêmes mais par l'intertextualité et leur hétérogénéité : la voix, l'énonciation, le point de vue ou la focalisation, temps, personnes, modalités, etc.). Le dialogisme de M. Bakhtine (1929) (métalinguistique) est repris dans la polyphonie de O. Ducrot qui élargit la problématique du DR qui, pour lui, est une assertion d'une autre assertion. D. Maingueneau s'intéresse pour sa part au discours interdiscursif en reprenant ses prédécesseurs sur la polyphonie et l'hétérogénéité de la métalinguiste J. Authier (1987), l'argumentation de O. Ducrot (1984), le dialogisme de M. Bakhtine (1929).

En ce qui concerne la concordance des temps, pour Á. Carrasco Gutiérrez (1994), elle doit s'effectuer dans la même sphère temporelle pour les verbes régisseurs au passé car tous les temps n'ont pas dans leur signifié l'indication d'un moment antérieur au moment de parole. Par

contre le verbe principal de l'époque présent-futur peut régir un verbe subordonné de n'importe quelle époque temporelle car le moment de parole fait partie du signifié de tous les temps. Mais elle précise quand-même que la règle ne doit pas être appliquée dans toutes les circonstances. Il faut dire aussi que Á. Carrasco Gutiérrez situe le prétérit dans la sphère du passé et que J. Borrego, J. G. Asencio et E. Prieto (1986) le placent dans la sphère du présent-futur (nous résolvons ce problème à la fin grâce à H. Kronning par le temps hodiernal et pré-hodiernal). Pour la plupart des grammairiens cités par Á. Carrasco Gutiérrez (1994), la non-concordance est due au sémantisme du verbe principal. Pour G. Rojo (1976), la concordance des temps est une question de chronologie relative (c'est-à-dire que ce ne sont pas les temps absolus qui localisent directement un événement mais les temps relatifs qui localisent indirectement par le cotexte ou par les circonstances de l'énonciation, comme le suggèrent la R.A.E. ou S. Gili Gaya). Car le temps de la subordonnée peut être non plus postérieur au temps de la principale mais postérieur au moment de l'énonciation. Nous constatons donc que pour tous ces grammairiens, l'imparfait du subjonctif est un temps de l'époque passée, alors qu'il ne situe pas les époques et peut donc remplacer le présent du subjonctif (pour l'époque présent-futur) mais on ne saura pas si l'action de la subordonnée s'est réalisée ou pas.
Pour sa part, G. Le Tallec-Lloret (2010) ajoute que le temps de la subordonnée dépend : des données linguistiques (de la nature sémantique des verbes, de la forme verbale régissante, des adverbes de temps) mais également des données extra-linguistiques (de la réalité expérientielle de la succession des événements).

Pour comprendre le fonctionnement du subjonctif, il faut donc passer par une étude complète du système verbal et de sa représentation dont les approches divergent.

CHAPITRE 2 :
TEMPS, ASPECT, MODES, MODALITÉS

Sophie Azzopardi dans sa thèse de 2011[216], ne traite que l'espagnol péninsulaire et le français métropolitain contemporains, alors que l'étude d'une langue doit tenir compte de la diachronie. Elle analyse le mécanisme de production des effets de sens, c'est-à-dire l'actualisation en discours de la valeur unique aspectuo-temporelle des temps verbaux en co(n)texte, du futur et du conditionnel. Elle ne se concentre donc que sur le mode indicatif mais nous pensons que sa thèse est utile pour l'analyse des modalités. Elle propose d'aborder le temps verbal en définissant les notions de : temps (sa représentation et son expression verbale), aspects (lexical et grammatical), modes et modalités.

2.1. Les représentations subjectives du temps

É. Benveniste (1974) suggère quatre représentations subjectives du temps par l'homme. Le **temps physique** du monde que nous subissons tous. Ce temps physique immatériel a besoin de son opposé matériel, l'espace, pour être représenté linéairement afin de structurer l'expérience humaine (cf. G. Guillaume, 1984 : 208). Le **temps psychique** est l'expérience psychologique que l'être a du temps physique que S. Azzopardi relève (p. 29) chez J. Damourette & É. Pichon (1911-1936 : 165) pour la temporalité et le présent, ou chez G. Guillaume[217] dans son approche psychomécanique de la langue et donc l'importance de la subjectivité dans la représentation linguistique du temps et de l'expression verbale du temps. Le **temps chronique** comporte**,** pour Benveniste, un point zéro (ou point de repère) conventionnel à partir duquel le temps est compté d'après une unité de mesure objective et durative (heures, jours, année), vers une direction (avant ou après le point zéro). L'expression linguistique du temps suppose donc que l'on ait placé mentalement un événement sur cette ligne du temps chronique afin de le verbaliser. Mais seuls les adverbes de temps ou les propositions circonstancielles auront la capacité d'indiquer la durée de l'événement. Quant au **temps linguistique,** les temps verbaux situent les procès sur la ligne du temps chronique et renseignent sur le déroulement du procès (ou aspect grammatical) et sa modalité (le **mode** actualise ou inactualise l'énoncé et la **modalité** est l'attitude du locuteur-énonciateur par rapport au contenu de son énoncé).

216 Sophie Azzopardi, *Le futur et le conditionnel Valeur en langue et effets de sens en discours. Analyse contrastive espagnol/français* (2011).
217 G. Guillaume, *Leçon du 12 avril 1945*, série B.

Les linguistes ont imaginé comment placer les temps verbaux par rapport au temps chronique. La ligne du temps est représentée sous trois formes : unilinéaire, bilinéaire et ramifiée.

2.2. Les représentations linéaires du temps

La représentation unilinéaire du temps est présente chez J. Damourette & É. Pichon (1911-1936 : 163), É. Benveniste et G. Guillaume (1984 : 208). H. Reichenbach (1974) rajoute une direction (du passé vers le futur, de gauche à droite) à la ligne du temps. Pour G. Guillaume, la représentation du temps est également unilinéaire mais bidirectionnelle (avec un présent expulsif des époques passée et future) pour le mode indicatif avec : un **cinétisme descendant** (de droite à gauche) pour l'époque passée, un **cinétisme ascendant** (de gauche à droite) pour l'époque future.

Pour le mode subjonctif, G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent une représentation du temps bilinéaire. G. Guillaume considère que le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant (champs ouvert) et que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. L. Gosselin (1996), d'après E. Kant, distingue la temporalité du sujet qui s'observe lui-même (ligne du temps du passé vers le futur, de gauche à droite) et la temporalité de l'objet (du procès) qui est d'abord anticipé dans le futur par le sujet (d'où une ligne du temps du futur vers le passé, de droite à gauche).

Dans toutes ces représentations linéaires du temps, c'est donc le sujet qui donne sa vision du procès par rapport à sa propre position temporelle. Un autre problème se pose : comment représenter le temps pour des procès conjecturaux, irrévocables ou prospectifs (possibles), au conditionnel ou au futur.

La solution a été en partie résolue grâce au temps ramifié. Pour J.-L. Gardies (1975 : 65), le procès qui a eu lieu est irrévocable donc ne nécessite d'être placé que sur une ligne temporelle linéaire. Par contre dans le futur aléatoire, la réalisation du procès qui n'a pas encore eu lieu est incertaine. Cet état de fait nécessite un diagramme en fourche des multiples possibles, celle-ci ayant comme origine le présent, lieu de la réalisation des procès. R. Martin & F. Nef (1981 : 12) ont réalisé ce diagramme en fourche. La représentation linéaire dans le passé et dans le présent de l'énonciation principale, puis du temps ramifié dans le futur avec une tension fermante permet à R. Martin (1981 : 84) de différencier les effets de sens temporels (temps peu ramifié) et modaux (temps plus ramifié), du futur catégorique (futur) et du futur hypothétique (conditionnel) qui ne contient que du temps ramifié. S. Azzopardi (2011 : 37) conserve le temps unilinéaire du passé dont les faits sont irrévocables mais étend le temps à l'ultériorité de tout point de repère du procès (et non pas seulement au moment de

l'énonciation principale). Ainsi d'après Vuillaume (2001), le conditionnel peut se concevoir comme ultérieur du passé, tout en introduisant du temps ramifié et un champ de possibles dans une époque unilinéaire (où les faits sont irrévocables). Après avoir étudié les différentes façons de représenter le temps verbal sur la ligne temporelle, S. Azzopardi aborde celle du procès (qui est l'expression linguistique d'un événement ou objet extralinguistique).

2.3. La représentation du procès sur la ligne du temps

La représentation sur la ligne du temps permet à H. Reichenbach (1974 : 288) de situer les procès temporellement les uns par rapport aux autres et de marquer leur caractère temporel, mais elle ne tient pas compte de leur durée. H. Reichenbach (1974 : 291) propose le segment pour prendre en compte le caractère duratif de certains procès. Mais les points et les segments temporels sur la ligne du temps ne permettent pas de prendre en considération les données temporelles, aspectuelles et modales intervenant dans les effets de sens. Gosselin (1996, 2005) y remédie en utilisant les intervalles comme représentation sur l'axe temporel, dans son mode calculatoire :

- **l'intervalle d'énonciation** (associé à l'énoncé) symbolisé par [01, 02],
- **l'intervalle de référence ou opération de monstration** (ce qui est perçu/montré du procès) symbolisé par [I, II],
- **l'intervalle circonstanciel** qui prend en compte les données cotextuelles que sont les compléments de localisation temporelle (par ex. mardi dernier) et de durée (par ex. pendant trois jours), symbolisé par [ct1, ct2],
- **l'intervalle du procès** (subsomption d'une série de changements et/ou de situations) ou opération de catégorisation, symbolisé par [B1, B2] qui déterminent respectivement les bornes de commencement et de fin du procès.

Selon les termes de S. Azzopardi (2011 : 39) : "Cela permet d'éviter les confusions entre la durée physique de l'événement et la vision qui est donnée de cette durée par le locuteur-énonciateur". Dans un énoncé comportant plusieurs procès, les temps verbaux des événements sont déterminés les uns par rapport aux autres et ce, par rapport au point de repère (différent selon les approches aspectuo-temporelle ou textuelle).

2.4. Le procès par rapport au point de repère

Pour situer un procès sur la ligne du temps, il faut choisir par rapport à quel point de repère (qui est directement ou indirectement le présent du locuteur-énonciateur par rapport à sa

situation et son propre moment de parole). Dans les approches aspectuo-temporelles, comme celle de

J. Damourette & É. Pichon (1911-1936), le présent est le temps central, ainsi que dans la psychomécanique de G. Guillaume où il est séparateur d'époques et de niveaux d'incidence ou de décadence.

Dans les approches textuelles, le présent n'est pas le seul point de repère. D'après H. Weinrich (1973), il y a deux types de temps verbaux : **commentatifs** qui ont le présent comme point zéro,

narratifs qui ont l'imparfait comme point zéro.

Pour sa part É. Benveniste (1966) distingue : les **temps du discours** dont le point de repère est le moment de l'énonciation, les **temps de l'histoire** dont le point de repère est le moment de l'événement passé. S. Azzopardi (2011 : 42) choisit comme point de repère celui des approches aspectuo-temporelles, c'est-à-dire le présent de l'indicatif dont elle propose d'étudier la valeur en langue. En ce qui nous concerne, nous optons plutôt pour le moment d'énonciation plus approprié pour le discours rapporté car il prend en compte le moment du rapporteur en plus de celui du locuteur.

2.5. Valeur en langue du présent de l'indicatif

Dans l'approche textuelle de É. Benveniste (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le **repérage énonciatif** (le moi du locuteur-**énonciateur**), le **repérage spatial** (ici, lieu du locuteur-énonciateur) et le **repérage temporel** (maintenant, moment de parole). Ainsi :

- les **temps du discours** ayant comme point de repère le moment de l'énonciation seront employés à la 1e personne du singulier (celle de l'énonciateur) ou à la 2e personne (celle de l'énonciataire), voire à la 3e personne (celle dont l'énonciateur parle à l'énonciataire),
- les **temps de l'histoire** n'emploieront que la 3e personne (cf. É. Benveniste, 1966 : 239).

Dans l'approche aspectuo-temporelle de G. Guillaume (1946) (à laquelle adhèrent P. Imbs (1960) pour le français et M. Molho (1975) pour l'espagnol), le présent est l'aboutissement de la chronogénèse et malgré qu'il soit étroit ou ponctuel (un point), il contient une parcelle d'époque future et une de passé. Il sépare par position ces époques et par composition deux temps de la même époque sur deux niveaux en fonction de la vision globale ou sécante de leur procès.

Mais l'utilisation du présent ne se limite pas à l'époque présente. Il peut se rencontrer avec des adverbes ou des compléments circonstanciels de temps passé (présent historique) ou bien de

temps futur (présent pro futuro) ou bien représenter une valeur de vérité générale éternellement valable dans toutes les époques (présent gnomique). Aussi S. Azzopardi (2011 : 45) pose le problème du présent historique qui, bien que présent, ne correspond pas temporellement au moment de l'énonciation principale. G. Guillaume[218] décrit le présent historique en discours comme un effacement de la séparation par position et une limitation à la seule partie future par composition. S. Azzopardi (2011 : 45) oppose que cela va "[...] à l'encontre de la description unitaire de la valeur du temps verbal vers laquelle G. Guillaume veut tendre" (2011 : 45).

Mais nous objectons que le présent historique se situe en discours (ce que G. Guillaume avait eu la précaution de signaler) : "Le résultat immédiat, que le discours enregistre, c'est un présent sans position [...]".

Selon S. Azzopardi (2011 : 45), le modèle calculatoire de L. Gosselin (1996) résout ce problème du présent historique grâce aux intervalles qui rendent compte des temps verbaux. Le présent est un temps absolu parce qu'il y a simultanéité entre l'intervalle de référence [I, II] et le moment de l'énonciation [O1, 02]. Il est donc représenté : [I, II] SIMUL [O1, O2], donc c'est un temps déictique (son instruction temporelle est de degré O). Or dans le présent historique (donc en discours), les éléments co(n)textuels (par ex. un circonstanciel temporel) indiquent que l'intervalle de référence est temporellement antérieur au moment de l'énonciation. L. Gosselin (1996 : 167) a pensé à un 2e moment d'énonciation [01', O2'] dans l'antériorité du moment de l'énonciation principale [01, 02] mais simultané à l'intervalle de référence [I, II].

Le problème du présent qui n'est pas simultané au moment de l'énonciation est aussi résolu en le considérant comme une forme actuelle. Le présent est envisagé comme une forme actuelle par J. Damourette & É. Pichon (1911-1936), M. Wilmet (1997), S. Mellet (2000) qui s'inspire de N. Beauzée (1782-86 : 497). Ce dernier considère le présent comme "n'étant nullement astreint à une époque" mais qu'il est simultané à l'existence et au point de repère de l'actualité.

Pour J. Damourette & É. Pichon (1911-1936), le présent met en relation l'événement avec l'**actualité** noncale[219] et le moment de l'énonciation (celui-ci pouvant être localisé temporellement par le co(n)texte). Selon M. Wilmet (1997 : 343) le procès au présent est concomitant au repère de l'actualité et au moment de l'énonciation principale ou à un autre repère. Le présent se débarrassant de l'approche déictique, il peut alors s'employer pour des procès de l'époque passée (**présent historique**) ou de l'époque future (**présent pro futuro**).

218 G. Guillaume, *Leçon du 22 janvier 1948*, série A.

219 Qui vient du latin *nunc.*

Selon Azzopardi, le fait de multiplier les actualités "[...] empêche de déterminer avec précision la différence de fonctionnement entre certains temps au sein d'un même énoncé ou entre les nuances portées par différents temps verbaux produisant un même effet de sens" (2011 : 47). Enfin S. Mellet (1980) s'interroge sur la pertinence de l'actualisation du présent qui ne résout pas le problème de l'alternance du passé et du présent des récits historiques.

Puisque le présent peut appartenir à toutes les époques, pour le débarrasser de son appartenance principale à l'époque présente, d'autres linguistes ont imaginé d'autres solutions. La conception du présent comme forme pré-temporelle trouve son origine chez Serbat (1994). Pour lui, le présent n'a pas de signifié temporel, est donc une forme non-temporelle (son procès peut se situer dans n'importe quelle époque par rapport au moment de l'énonciation principale) :

- dans son antériorité pour son emploi historique,
- dans sa simultanéité pour son emploi prototypique,
- dans son ultériorité pour son emploi pro futuro ;

mais également le présent n'aurait pas d'aspect. Par contre S. Mellet (1998, 2000 a, 2000 b) citant G. Serbat (1994), s'en démarque en voyant pour le présent une valeur d'aspect ascendante (saisi dans son accomplissement de manière indivise à partir du repère de son actualisation) : "Le procès est ainsi saisi à l'instant, continûment renouvelé, où le virtuel bascule dans le réel" (2000 b : 104).

Pour J. Bres (1999) et pour G. J. Barceló (2006), le présent est aussi une forme non-temporelle puisque pré-temporelle (elle n'a pas de morphème temporel). Seul le co(n)texte indique sa localisation temporelle qui, dans ce cas, est différente du moment de l'énonciation principale. "Il correspond à une saisie du mouvement d'actualisation de l'image-temps antérieure à la division en époques" (J. Bres, 2006 : 124). Le co-texte peut être par exemple un circonstanciel ou un autre verbe conjugué. Comme le souligne S. Azzopardi (2011 : 49), il n'y a pas besoin de plusieurs points de repères. S. Mellet (2000) critique J. Bres dont la marque zéro suppose un **isomorphisme** (qui affecte la même forme du signifiant et du signifié). S. Azzopardi (2011 : 49) soulève aussi le problème de l'impossibilité de phrases telles que :

87. **Je soutiens ma thèse hier, ou *hier je soutiens ma thèse*.

Pour connaître le fonctionnement du mode subjonctif, il faut aussi passer par celui de l'indicatif car non seulement c'est celui que l'on retrouve majoritairement dans la proposition principale, mais c'est également celui qui alterne avec lui dans la subordonnée.

2.6. Le système verbal de l'indicatif

Le système verbal de l'indicatif, construit autour de la valeur du présent, est représenté par la tripartition d'époques et la bipartition des niveaux de G. Guillaume (1929-1970). Horizontalement, le présent est le séparateur temporel des époques passée (contenant les temps du passé simple et de l'imparfait) et future (contenant les temps du futur et du conditionnel). Verticalement, le présent est séparateur de deux niveaux selon la vision donnée du déroulement du procès :

- une **vision globale** (de la borne initiale à la borne finale) tels le passé simple et le futur,
- une **vision sécante** (excluant les bornes initiale et finale) tels l'imparfait et le conditionnel.

S. Azzopardi (2011 : 51) critique le fait de placer le conditionnel dans l'époque future. Nous aussi, puisqu'il est nommé "**futur du passé**" et qu'en subordonnée, il prend racine dans le passé lorsque la principale est au passé.

Maintenant, passons à la répartition des temps verbaux du mode indicatif en deux groupes : l'une en rapport avec l'époque présente, l'autre d'après l'époque passée, ou bien selon leur morphologie (qui englobe également d'ailleurs ceux du mode subjonctif dans l'inactuel). Et encore une fois, les deux méthodes diffèrent quant à la place du conditionnel dans le système verbal.

Pour l'espagnol, G. Luquet (2000) base son système sur la morphologie des temps verbaux et donc sur le signifiant :

- ceux du plan de l'**actuel** différencient dans la terminaison la 1e personne (celle du locuteur-énonciateur) de celle de la 3e (celle de l'objet du discours) : le passé simple, le présent et le futur ;
- ceux du plan de l'**inactuel** qui ne différencient pas dans la terminaison la 1e de la 3e personne (l'imparfait, le conditionnel et les subjonctifs).

2.7. L'aspectualité

L'aspect est la vision donnée du déroulement du procès. On peut distinguer l'aspect grammatical et l'aspect lexical. L'aspect grammatical du temps verbal dans les approches textuelles est abordé par H. Weinrich et É. Benveniste. Pour H. Weinrich (1973), l'aspect permet de mettre en relief dans le texte les temps dont le procès est en incidence et de reléguer au second plan ceux dont le procès est en décadence. Pour É. Benveniste (1974), les temps composés (ou parfaits) montrent un procès accompli dans l'antériorité de leur temps simple

respectif. S. Azzopardi rajoute : "Il ne s'agit pas d'une chronologie temporelle mais d'une chronologie logique et intralinguistique" (2011 : 56).

Dans les approches aspectuo-temporelles, que nous retiendrons, on peut citer G. Guillaume qui distingue deux types d'aspect grammatical. Celui de : l'**aspect immanent** des formes verbales simples dont le procès est en accomplissement, l'**aspect transcendant** des formes composées dont le procès est accompli.

Et celui de : la **vision interne globale** du **procès en incidence** (par exemple pour le passé simple et le futur), la **vision interne sécante** du **procès en décadence** (par exemple pour l'imparfait et le conditionnel).

Ces types d'aspect grammatical sont adoptés par P. Imbs (1960) pour le français et M. Molho (1975) pour l'espagnol.

Pour J.-C. Chevalier, l'aspect grammatical est la vision du procès par rapport à la place de l'être E (qui est le support) parce que l'espace temporel T (précédé de T' et suivi de T") est toujours occupé par l'opération O (qui a un commencement C et une fin F qui représentent les bornes du procès) :

- si E et O=T, le procès est **en accomplissement**,
- si E=T" et O=T, le procès est **accompli**,
- si E=T' et O=T, le procès est en préparation et l'aspect est **prospectif**.

L. Gosselin (1996 : 10) dans son système calculatoire part de l'idée que seul l'intervalle de référence [I, II] (de monstration) donne la vision du procès [B1, B2]. Pour les **formes simples** d'aspect immanent :

- l'**aspect aoristique** (**perfectif**) : [I, II] CO [B1, B2] si l'intervalle de référence et le procès en accomplissement dans son intégralité coïncident (aspect global) ;
- l'**aspect** est **inaccompli** (**imperfectif**) : [B1, B2] RE [I, II] si une partie du procès en accomplissement (excluant ses bornes initiale et finale) inclut l'intervalle de référence (aspect sécant chez G. Guillaume).

Pour les **formes composées**, donc d'aspect transcendant :

- l'aspect est **accompli** : [I, II] POST [B1, B2], l'intervalle de référence se situe après l'accomplissement du procès et donc montre son état résultatif : B2<I.

Si le procès est en préparation, l'intervalle de référence lui est donc antérieur :

- l'aspect est **prospectif** : [I, II] ANT [B1, B2].

Quant à G. J. Barceló & J. Bres (2OO6), ils nomment, d'après les termes de tension et extension de G. Guillaume (1929-1970) :

- les formes verbales simples **tensives** [+tension] qui ont leur procès en accomplissement,

- les formes composées **extensives** [+extension] qui ont leur procès accompli.

Ces auteurs distinguent parmi les formes simples :

- les formes **incidentes** (qui montrent une vision globale du déroulement du procès) [+incidence], telle celle du passé simple,

- les formes **décadentes** (dont le procès est vu de façon sécante sans ses bornes initiale et finale) [-incidence], à l'instar de l'imparfait.

Par contre S. Azzopardi (2011 : 59) considère que le futur et le conditionnel sont neutres en ce qui concerne leur aspect [+incidence], contrairement à Guillaume.

Abordons maintenant la deuxième sorte d'aspect, l'aspect lexical ou Aktionsart ou mode d'action (cf. C. Vetters, 1996 : 77). Il s'agit de l'aspect du **lexème**[220] verbal. L'origine en est Z. Vendler (1957) qui classe les lexèmes verbaux selon des tests :

- peuvent être à la forme progressive comme les verbes d'activité (compatibles avec pendant + durée) ou comme les verbes d'accomplissement (incompatibles avec *pendant* + durée),

- ne peuvent être à la forme progressive comme les verbes d'état (représentant un intervalle de temps donc compatibles avec *depuis* + durée) ou les verbes d'achèvement (représentant un point du temps précis donc incompatibles avec *depuis* + durée).

Mais ces tests ont été modifiés parce que leur application posait des problèmes de classement d'aspect lexical (Aktionsart).

C. Recanati & F. Recanati (1999 : 179) changent la classification de Z. Vendler :

- la classe des états homogènes,

- la classe des processus micro-hétérogènes (dont la durée est une succession de procès hétérogènes) qui se divise en processus macro-homogènes (procès d'activité) et en processus macro-hétérogènes (processus téliques). Ces derniers se divisant à leur tour en procès d'accomplissement (sans focus sur le point terminal du procès) et en procès d'achèvement (avec un focus sur le point terminal du procès).

C. Vetters (1996 : 105) reprend la classification de Z. Vendler (1957) en remplaçant les procès d'achèvement par ceux des réalisations instantanées et modifie les critères qui deviennent : le changement (dans la situation), la borne inhérente (après laquelle la situation ne peut plus continuer), la ponctualité (de la situation).

Enfin L. Gossselin réutilise aussi la classification de Z. Vendler (états, activités, accomplissements, achèvements) et retient les critères de Vetters mais en les modifiant : le changement est remplacé par le caractère de dynamicité [+ dynamique] ("représentation sémantique associée aux prédicats verbaux" (cf. Gosselin, 1996 : 41) et par le test de compatibilité avec : *être en train de* + infinitif ; le test du bornage est remplacé par le test de

220 Mot ou partie de mot servant de support à la signification.

compatibilité avec : *en* + durée (procès [+ borné] télique), ou *pendant* + durée (procès [- borné] atélique) ; le critère de ponctualité [+ ponctuel] par un test de paraphrase : *mettre n temps à* + infinitif qui permet de différencier les classifications d'accomplissements et d'achèvements.

Afin de tenir compte des glissements de sens, Gosselin approfondit le critère du changement (propriété essentielle du temps).

Le flux des événements est fait de : **situations** (qui peuvent être un état ou une série de changements stables), **changements** (global ou atomique) ou changements transformatifs si ils sont composés d'une série de changements qui sont le passage d'une situation à une autre.

Les **séries de changements** peuvent être : **continues** (le changement se répète : ex. *sautiller*), **progressives** (il y a alors une série de changements transformatifs qui permet le passage d'une situation à une autre : ex. *marcher*). La progression peut être déterminée dans un ordre rigide de succession des situations et des changements (ex. *lire un livre*) ou la progression peut être indéterminée, sans ordre (ex. *regarder un tableau*). La progression peut être également réversible (avec retour en arrière : ex. *aller à la poste*) ou irréversible (sans retour en arrière : ex. *manger une pomme*).

Les changements peuvent être saillants, et d'autres se produire seulement au début ou à la fin de la situation (degré de saillance nul : ex. *être malade*).

Tableau 1 : Classification des types de procès

Type de procès	Figure	Configuration
État nécessaire	Absence de bornes	État (absence de changements)
État contingent	Bornes extrinsèques	État (absence de changements)
Activité	Bornes extrinsèques	Série de changements
Accomplissement	Bornes intrinsèques	Série de changements
Achèvement	Bornes intrinsèques	Changements atomiques

Source : L. Gosselin (1996 : 56)

Les dernières notions à aborder sont celles du mode et de la modalité.

2.8. Les modes

Le locuteur est encore primordial dans le choix du mode indicatif ou subjonctif (voir par ex. la définition du mode par G. Mounin (2004). Déjà en latin, c'était l'énonciateur qui actualisait par le mode (ou modus) indicatif ou n'actualisait pas (grâce au mode subjonctif) son énoncé.

S. Azzopardi préfère choisir le critère syntaxique de G. J. Barceló & J. Bres (2006) : "[...] les temps du mode indicatif sont les seuls à pouvoir avoir un sujet dans une proposition indépendante sans la conjonction que" (2011 : 65). Mais en espagnol, le subjonctif peut apparaître sans *que.* Pour Azzopardi, les critères syntaxiques et morphologiques confirment que le conditionnel appartient au mode indicatif (au même titre que le présent, le passé simple, le futur, l'imparfait et leurs formes composées). Et que les difficultés à définir son appartenance à ce mode indicatif sont dues aux effets de sens du conditionnel et "[...] aux étroites relations qu'entretiennent le mode et la notion de modalité [...]". Nous pouvons objecter que justement Luquet différencie, pour l'espagnol, le conditionnel et l'imparfait des autres temps de l'indicatif par leur indiscrimination de la terminaison de la 1e et 3e personne du singulier en espagnol pour les classer dans le mode inactuel.

Le dernier point est celui de la modalité. Elle est importante car elle a parfois une incidence sur le mode de la subordonnée et le meilleur moyen de le vérifier est de l'évaluer par des paramètres. Pour ce faire, nous avons consulté Gosselin.

2.9. Les modalités

La **modalité** est l'expression de "l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé" d'après N. Le Querler (1996 : 14). Mais elle peut se limiter à une simple constatation, une description d'un état de chose (Boye, 2002 : 7-8).

Quant à G. Guillaume (1929-1970), il divise les modalités selon le mode :

- les modalités du *probable*, du *certain* et du *réel* sont celles du mode indicatif,
- la modalité du *possible* est celle du mode subjonctif.

Pour S. Azzopardi (2011 : 66), la modalité du *possible* n'est pas inhérente au conditionnel (pour être un temps de l'hypothèse, ce qui fait qu'on a hésité à le considérer comme faisant partie de l'indicatif), mais est due à certains effets de sens. Le futur aura également des modalités de *possible*, *probable*, et *certain* par ses effets de sens conjecturaux.

Les modalités peuvent être classées dans la perspective : logique ; linguistique[221] dont les marqueurs de modalité sont intonatifs, morphologiques (mode et temps), lexicaux (verbes et adverbes modaux), syntaxiques (subordination) ; interlocutive.

221 Adoptée par S. Azzopardi.

Dans la perspective interlocutive, N. Le Querler (1996) conçoit les modalités d'après les marqueurs.

Les **modalités subjectives** (expression du rapport du locuteur avec le contenu propositionnel) englobant :

- les **modalités épistémiques** (degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel : certain, probable...),
- les **modalités appréciatives** (appréciation du locuteur par rapport au contenu propositionnel : indignation...).

Les **modalités intersubjectives** (expression du rapport entre le locuteur et le locutaire à propos du contenu propositionnel) qui sont les modalités **déontiques** (nécessité, obligation, interdiction...).

Les **modalités objectives** (où le locuteur subordonne le contenu propositionnel à une autre proposition) qui sont les **modalités implicatives** (conséquence, condition, but...).

Or pour déterminer les valeurs des catégories modales (qui peuvent également servir pour certaines à calculer le mode de la subordonnée), L. Gosselin (2005, 2010) étudie les valeurs des neuf paramètres propres à la modalité par rapport à la temporalité (aux temps verbaux) : les paramètres conceptuels qui définissent les concepts modaux, les paramètres fonctionnels (structuraux et énonciatifs), le métaparamètre (voie de calcul des valeurs des paramètres).

Les paramètres conceptuels définissent le **concept modal** (le certain, le possible, l'obligation, le désirable, le blâmable, etc.) et distinguent : les **catégories modales** : **épistémiques** (certain, probable...), **déontiques** (nécessité, obligation, interdiction...), etc. ; les **valeurs modales** (dont les degrés vont de la validation maximale à l'invalidation totale).

L'avantage de ce classement est qu'il permet un glissement d'une catégorie modale à l'autre (S. Azzopardi, 2011 : 68).

Le 1er paramètre conceptuel de la catégorie modale est l'**instance de validation** (I) qui comprend :

la réalité ou univers référentiel (le locuteur ne donne pas son point de vue), la subjectivité (le locuteur dit sa croyance ou sa volonté), l'institution (ex. la morale).

Le 2e paramètre conceptuel est la **direction d'ajustement** (D) qui comprend quatre degrés selon deux directions : de l'énoncé vers le monde (lorsqu'il s'y conforme), du monde vers l'énoncé (dans le cas inverse).

Figure 1 : *Continuum* de la direction d'ajustement (D)

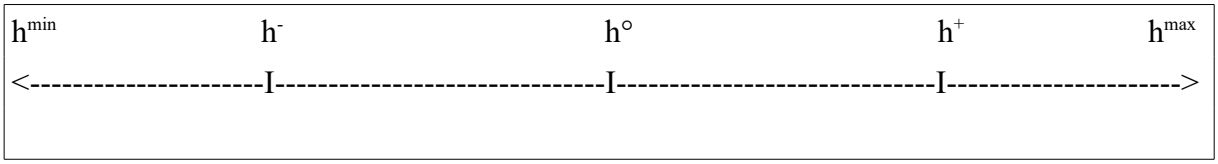

Source : Gosselin (2010 :203)

En fonction de ces paramètres conceptuels, Gosselin (2010 : 203) repère quatre sortes de modalités sur ce continuum, de gauche à droite : les modalités purement descriptives (direction de l'énoncé vers le monde ou D=↓, dont l'intervalle est négatif fort [h min, h-] dont font partie les modalités aléthiques et épistémiques, moins nombreuses ; les modalités prioritairement descriptives, secondairement injonctives (direction de l'énoncé vers le monde mais aussi du monde vers l'énoncé ou D=↓(↑), dont l'intervalle est négatif faible]h- , h°[qui comprennent les modalités appréciatives et axiologiques ; les modalités prioritairement injonctives, secondairement descriptives (direction du monde vers l'énoncé mais aussi de l'énoncé vers le monde ou D=↑(↓) dont l'intervalle est positif faible]h°, h+[qui englobent les modalités déontiques (sous forme de normes) et les modalités bouliques (verbes d'attitude propositionnelle) ; les modalités purement injonctives (direction de l'énoncé vers le monde ou D=↑, dont l'intervalle est positif fort [h+, h max] et que constituent les modalités bouliques et déontiques (avec impératif).

Le 3e paramètre conceptuel est la **force de validation** (F) (dont les degrés vont de la validation maximale ou h max, à l'invalidation totale ou h min, en passant par la force minimale ou h°).

Figure 2 : *Continuum* de la force de validation (F)

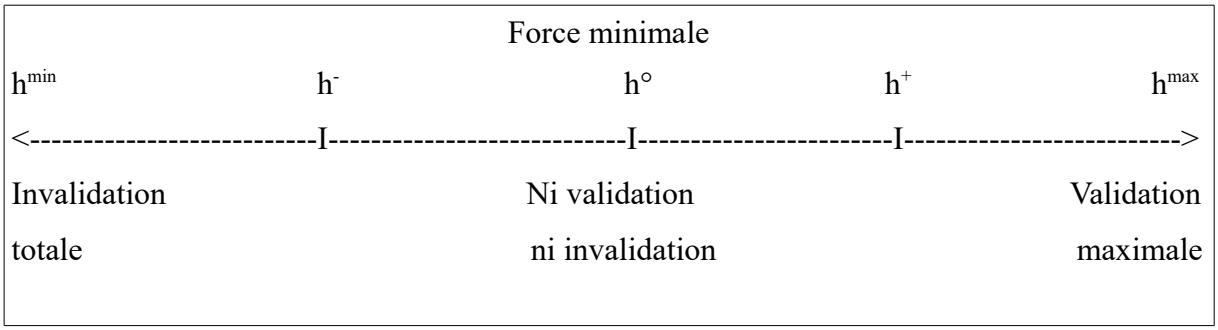

Source : Gosselin (2010 : 206)

Après les paramètres conceptuels, Gosselin aborde les paramètres fonctionnels (structurels et énonciatifs).

"Les **paramètres fonctionnels** précisent le mode de fonctionnement du concept modal" (I, D, F) "dans l'énoncé"[222].

Les **paramètres fonctionnels structuraux** décrivent la forme des relations de "portée" de la modalité qui l'associe à un ou plusieurs éléments de l'énoncé, dans les structures syntaxique (N) et logique (P).

La **portée ou la forme de relation** est toujours : **asymétrique** (quand -a- porte sur -b-, -b- ne peut porter sur -a-), **irréflexive** (-a- ne peut jamais porter sur lui-même).

Les structures syntaxique (N) et logique (P) représentent la modalité (entité abstraite définie par les 9 paramètres) et non le marqueur de modalité (qui est une représentation morphologique).

La modalité peut se déduire de plusieurs marqueurs et un même marqueur, à une même place dans la phrase, peut avoir une double interprétation modale de portée différente. Ainsi Gosselin (2005 : 54) fournit l'ex. :

88. Pierre a dû fermer la porte,

où le verbe modal *devoir* peut être interprété par deux lectures paraphrasables, comme un marqueur de modalité épistémique portant sur l'ensemble de la phrase et hors du champ du temps grammatical (Il est probable que Pierre a fermé la porte) ou comme un marqueur de modalité déontique qui porte sur le prédicat *fermer la porte*, dans le champ du temps grammatical (Pierre a été obligé de fermer la porte). On parle donc de "positions" des modalités et non de "place" des marqueurs (Milner, 1989).

La **position de la modalité** est définie par ce sur quoi elle porte. Ainsi dans l'exemple de L. Gosselin (2005 : 55),

89. *C'est probablement Pierre qui a rencontré Marie*,

la position de la modalité épistémique marquée par *probablement* porte sur *Pierre*.

Dans son autre exemple (2005 : 55),

90. *Pierre a probablement rencontré Marie*,

la même position modale épistémique marquée par *probablement* porte sur *Marie.* La position de la modalité est également définie par ce qui peut porter sur elle (ce qui l'affecte).

Dans ces autres exemples (2005 : 55) :

91. *Pierre est réellement en retard*,

92. *Pierre est probablement en retard*,

222 L. Gosselin, *Cahiers de praxématique* 47 (2006 : 30).

seul l'ex. 91 peut entrer dans le champ d'un opérateur interrogatif (Est-ce que Pierre est réellement en retard ?, *Est-ce que Pierre est probablement en retard ?).

D'une part, ce test montre que ces modalités marquées par *réellement* et *probablement* n'appartiennent pas au même domaine syntaxique (elles ont des positions syntaxiques différentes). D'autre part, ces deux modalités portent également sur *en retard* (seulement) donc elles ont la même position dans la structure logique de l'énoncé.

Dans cet autre exemple de L. Gosselin (2005 : 56),

93. *Peut-être que Pierre se promène dans le jardin* :

peut-être, sur le plan syntaxique, a pour domaine le reste de la proposition ; sur le plan sémantico-logique, la modalité marquée par *peut-être* va affecter les éléments focalisés de la proposition grâce à l'intonation (si la production est orale), les facteurs textuels et les inférences (cf. Nølke : 1993 : 247).

À savoir pour l'ex. 93, comme les autres de Gosselin (2005 : 56) , une focalisation :

- sur le verbe : Que fait Pierre dans le jardin ?,
- sur le circonstanciel : Où Pierre se promène-t-il ?,
- sur le prédicat : Que fait Pierre ?,
- sur la phrase entière : Que se passe-t-il ?

Le champ syntaxique de la relation de portée est **univoque**[223]. Alors que le champ sémantico-logique est **plurivoque**[224].

Les **paramètres fonctionnels énonciatifs** contiennent : la temporalité (T) déjà évoquée supra ; la relativité de la modalité (R) que S. Azzopardi n'étudie pas, sauf la relation de la modalité avec la temporalité ; l'engagement du locuteur (E) ou prise en charge énonciative (cf. L. Gosselin, 2010 : 124).

Pour la **relativité de la modalité** (R) ou **relation de la modalité au contexte**, Gosselin (2005 : 66) prend en compte les critiques de Lampert & Lampert (2000 : 165) sur la liste trop extensive d'arrière-plans contextuels de D (domaine de propositions) entrant dans la formule de la relativité de la modalité de A. Kratzer (1977, 1981) : R (D,p) où R est une relation (d'implication logique ou de compatibilité) entre le domaine D de propositions et une proposition p).

Il préfère donc considérer la relativité de la modalité (R) comme un des 9 paramètres constitutifs de la modalité (et non comme la caractéristique fondamentale de la modalité). Il lui attribue une force de la relativité (f) (à ne pas confondre avec la force de validation F mais

223 Une modalité correspond à un domaine syntaxique.

224 Une modalité peut porter sur plusieurs éléments et un élément peut être affecté par plusieurs modalités.

sur le même modèle) que nous pouvons retranscrire avec ses commentaires : l'intervalle] f^{min},f°[représentant l'argument contra et]f°,f^{max}[l'argument pro.

Figure 3 : *Continuum* de la force de la relativité (f)

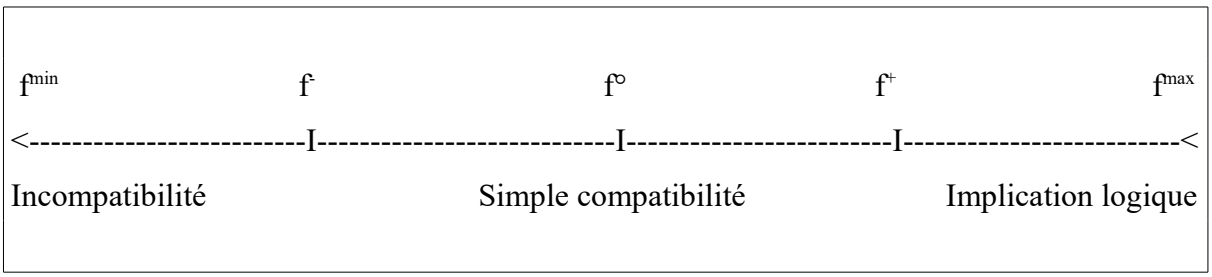

Source : L. Gosselin (2005 : 67)

L. Gosselin donne deux valeurs à la relativité de la modalité (R). La modalité est absolue comme dans son ex. (2005 : 66) :

94. *Pierre est là.*

La modalité est relative comme dans cet autre ex. (2005 : 66) :

95. *Pierre est forcément là, puisque sa voiture est garée devant la maison.*

Il précise que : "La relativité est une relation entre modalités affectant des propositions (et non entre les propositions elles-mêmes). De sorte que la validation ou l'invalidation d'une proposition peut être présentée comme nécessaire relativement à (i.e. impliquée par) la validation ou l'invalidation d'autres propositions" (2005 : 67).

Ce qu'il illustre par l'ex. :

96. *Il n'est évidemment pas venu, puisqu'il ne peut pas marcher*,

où la modalité de la subordonnée consécutive a la valeur F^{min} de la force de validation (F) et la principale a également cette valeur, mais aussi la valeur f^{max} de la relativité (R).

Il insiste (2005 : 67) sur l'importance de dissocier la force de validation (F) et la valeur de la relativité (R) se calculant en force (f) dans les relations consécutives, hypothétiques et concessives. Il précise que : "Les arrière-plans conversationnels qui fournissent les ensembles de prémisses sont constitués de propositions elles-mêmes modalisées". Parmi l'ensemble de propositions p, une proposition est exprimée, les autres sont implicites. Dans son ex. (2005 : 68) :

97. "*Pierre est très grand ; donc il peut apercevoir la mer*",

donc indique que q, "*il peut apercevoir la mer*" est impliqué dans un ensemble p auquel la proposition "*Pierre est très grand*" appartient, mais qui comprend aussi des propositions du

type "*Pierre n'est pas aveugle*", qui n'ont pas lieu d'être exprimées" (cf. L. Gosselin, 2005 : 68).

Les moyens d'expression syntaxique, entretenant un lien avec la prémisse, qui marquent la relativité d'une modalité (R) sont : la subordination qui peut expliquer la prémisse ; les connecteurs qui renvoient à la prémisse du cotexte antérieur (ex. de Gosselin, 2005 : 68 : Il pleut. Pourtant, il est venu) ; les opérateurs dont on déduit la prémisse par le cotexte et le contexte (ex. de Gosselin, 2005 : 68 : Curieusement, il est venu).

En ce qui concerne l'engagement du locuteur (E) ou prise en charge énonciative, on peut en observer des modulations dans la même catégorie modale qui vont du désengagement total à l'engagement absolu du locuteur (Gosselin cite : Il faut que tu viennes et D'après lui, il faudrait que tu viennes).

Figure 4 : *Continuum* de l'engagement du locuteur (E)

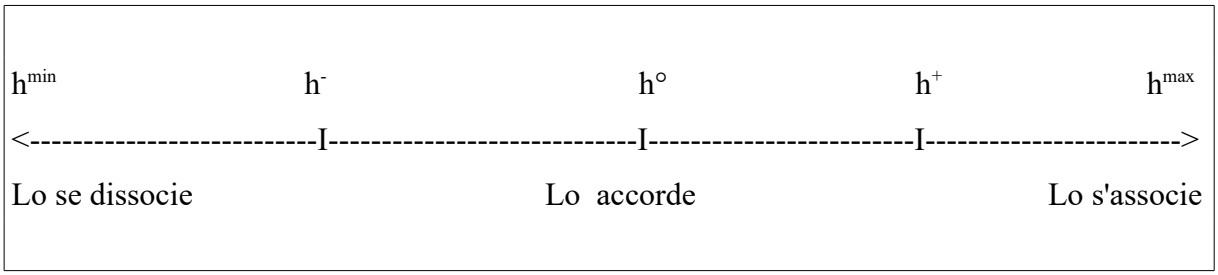

Lo se dissocie — Lo accorde — Lo s'associe

Source : L. Gosselin (2010 : 226)

Il nous reste à décrire le dernier paramètre. "Le **métaparamètre** (Marquage M) décrit la manière dont les valeurs des autres paramètres (et en particulier celles des paramètres conceptuels) ont été obtenues"[225]. Il ne s'agit plus de modalités linguistiquement marquées mais pragmatiquement inférées. Ce sont les modalités intrinsèques aux "stéréotypes" associés aux lexèmes comme par ex. le mot *vacances* qui porte une modalité appréciative positive intrinsèque (sauf dans un texte administratif) mais dont la valeur modale est annulable (contrairement à *bonheur, félicité, plaisir*) dans certains énoncés, comme dans les ex. de L. Gosselin (2005 : 69) :

98. *Je déteste les vacances, J'ai passé de mauvaises vacances* ;

et les implicatures conversationnelles généralisées.

225 Définition de L. Gosselin (2005 : 68).

Chaque fois que le locuteur utilise la forme déclarative affirmative à l'indicatif (ex. de L. Gosselin (2005 : 70) :

99. *Il pleut :* ***modalité aléthique*** (vérité objective) ;

100. *Marie est belle :* ***modalité appréciative*** (jugement esthétique) ;

101. *Luc est un assassin :* ***modalité axiologique*** (jugement moral) ;

Il est légitime de penser que le locuteur est sincère donc qu'à ces modalités linguistiquement marquées (intrinsèques aux lexèmes) s'ajoute une modalité pragmatiquement inférée (la modalité épistémique) par la propre prise en charge (vérité subjective assumée par le locuteur) de l'énoncé (cf. Gosselin, 2005 : 70). Cette implicature conversationnelle généralisée basée sur une maxime conversationnelle (ou maxime de qualité) n'est plus mise en œuvre (est annulable) lorsque la prise en charge du locuteur est volontairement retirée (*d'après ce que dit Pierre, si ce qu'on dit est vrai*).

Par son ex. (2005 : 71) :

102. *Il a plu, puisque la cour est mouillée* ;

L. Gosselin souligne l'importance du métaparamètre de la modalité épistémique inférée : "La subordonnée donne la cause non de l'événement décrit par la principale, mais du fait que le locuteur croit que cet événement a eu lieu. Elle apporte une justification de l'attitude épistémique du locuteur relativement à la proposition exprimée par la principale (c'est la modalité épistémique qui est relative et non la modalité aléthique intrinsèque au lexème *pleuvoir*)" (2005 : 71).

Après avoir différencié les différents paramètres de calcul des modalités, il nous a paru important de déterminer l'origine des sources des propos des modalités médiatives selon la classification de N. Tournadre puisqu'elles sont fondamentales dans le journalisme. La classification tripartite de N. Tournadre (2004) permet de prendre en compte des modalités nouvelles selon les critères de : la source des propos pour les modalités médiatives, la visée énonciative pour les modalités illocutoires, l'évaluation des propos pour les modalités épistémiques et déontico-axiologiques (déjà chez N. Le Querler, 1996 et L. Gosselin (2005).

Les **modalités médiatives** de N. Tournadre (2004 : 52) informent sur la source de l'information du locuteur. Elles peuvent être : une **source non computationnelle directe** (sens, sensations, intuition, expérience personnelle...), une **source non computationnelle indirecte** (un savoir encyclopédique ou des propos rapportés), une **source computationnelle** (inférence basée sur un constat, sur des propos rapportés ou inférence logique).

Les trois valeurs modales des modalités médiatives retenues sont : la source directe, l'attitude neutre (quand les moyens grammaticaux ne donnent pas la source d'information du locuteur), la source indirecte.

Après avoir passé en revue les différents paramètres de modalité, nous traitons de leurs positions syntaxiques, selon L. Gosselin, qui donnent lieu à deux types : la modalité extrinsèque et la modalité intrinsèque. Nous traiterons plus bas les modalités intrinsèques au lexème. Dans l'ex. de L. Gosselin (2005 : 57) :

103. *Pierre est lâche*,

lâche est porteur d'une modalité intrinsèque axiologique négative.

Les **modalités extrinsèques** sont marquées par des grammèmes ou des lexèmes, elles se rajoutent à la modalité intrinsèque. Dans les ex. de L. Gosselin (2005 : 57) :

104. *Malheureusement, Pierre est lâche*,

malheureusement est porteur d'une modalité extrinsèque appréciative,

105. *Je pense que Pierre est lâche*,

je pense est porteur d'une modalité extrinsèque épistémique,

106. *Pierre doit être lâche, pour agir ainsi*,

doit est également porteur d'une modalité extrinsèque épistémique.

Traditionnellement, les modalités extrinsèques faisaient partie du *modus* (qui s'oppose dans la scolastique au *dictum*). Aujourd'hui, sur le plan logique, les modalités extrinsèques sont considérées comme un opérateur portant : sur la proposition (par les logiques modales propositionnelles), sur le prédicat (par les logiques modales quantifiées).

L'opposition scolastique entre modalités *de re/de dicto* a été reprise par la logique modale quantifiée et en linguistique : modalisation "interne/externe", "précative/énonciative", "imprécative/extraprécative" (cf. Cl. Guimier, 1989).

Les **modalités *de dicto*** affectent toute la proposition. Le même énoncé, de mêmes catégorie et valeur modales, peut faire l'objet de deux lectures. Selon l'ex. Gosselin (2005 : 59) :

107. *Un étudiant doit sortir*

(modalité déontique) peut avoir une modalité *de re* (un étudiant particulier est obligé de sortir) ou bien une modalité *de dicto* (il est obligatoire qu'un étudiant, n'importe lequel, sorte).

Pour différencier les modalités extrinsèques *de dicto* et *de re*, H. Kronning (1996) préfère proposer le concept de **modalités véridicibles**[226] comme dans les ex. de Gosselin (2005 : 59) :

108. *Il est nécessairement là*,

109. *Il n'est pas nécessairement là*,

110. *Est-il nécessairement là ?*

226 Les modalités peuvent être niées ou interrogées.

Toutes les modalités *de re* sont véridicibles.

Cependant C. Vet (1997) a trouvé des ex. où les modalités de dicto peuvent être également véridicibles :

111. *Il est possible que l'avion ait atterri*

112. *Il n'est pas possible que l'avion ait atterri*

113. *Est-ce qu'il est possible que l'avion ait atterri ?*

et des modalités *de dicto* non véridicibles ou montrables :

114. *L'avion a peut-être atterri*,

115. **L'avion n'a pas peut-être atterri*,

mais nous constatons qu'il suffit de déplacer *pas* pour que la phrase négative soit grammaticale : *l'avion n'a peut-être pas atterri* et en espagnol, la place des mots peut varier,

116. **Est-ce que l'avion a peut-être atterri ?*

W. V. O. Quine (1966) dégage trois modalités extrinsèques, d'après le degré d'engagement modal ; selon les exemples de L. Gosselin (2005 : 60) :

1° **Modalité *de re*, véridicible** avec opérateur prédicatif :

Pierre peut (a la capacité de) faire ce problème

2° **Modalité *de dicto*, non véridicible** avec opérateur propositionnel qui sera au temps du moment de l'énonciation :

117. *Jean est peut-être malade* (il est/a été/était/sera... *possible que*)

3° **Modalité *de dicto*, véridicible** avec prédicat sémantique (ou renommé méta-prédicat par L. Gosselin (2005 : 60), c'est-à-dire toujours d'après lui : "comme tout prédicat exprime un procès, nous admettons que le méta-prédicat exprime un méta-procès : un procès qui affecte un autre procès") :

118. *Il est possible que Jean soit malade*,

Il est possible (2e procès) est un état du 1er procès (*que Jean soit malade*). Le 2e procès a une localisation temporelle et un aspect propres, différents du 1er procès et de l'acte d'énonciation.

L. Gosselin (2005 : 61) met en garde sur le fait que la morphosyntaxe de surface ne suffit pas forcément pour repérer les trois types de modalités extrinsèques. Ainsi *devoir* peut fonctionner comme un opérateur propositionnel lorsqu'il marque la modalité épistémique, ou comme méta-prédicat si il a une valeur prospective. Il est donc nécessaire de paraphraser afin de déterminer le degré d'engagement modal des modalités extrinsèques.

Les lexèmes des modalités intrinsèques aux lexèmes peuvent être d'après J. C. Milner (1978) :

- classifiants (déterminés par les tests syntaxiques) au moyen desquels la désignation d'entités, de procès ou de propriétés repose sur des critères stables. Ils sont porteurs de **modalités aléthiques** (ex. : *table, automobile, parler, marcher, rectangulaire,* etc.) ;
- non classifiants qui se fondent sur des critères variables, liés à des institutions ou des subjectivités (collectives ou individuelles) et expriment des évaluations **axiologiques** (ex. : *lâche, honnête*), **appréciatives ou épistémiques** (ex. : *grand, lourd*). Leur direction d'ajustement (D) est dans le sens des mots vers le monde.

N. Ruwet (1982 : 243 sq.), quant à lui, constate des lexèmes intermédiaires. L. Gosselin (2005 : 62) cite les lexèmes mixtes porteurs à la fois de **modalités aléthiques** (vérité objective) et **d'évaluations axiologiques** (jugement moral) comme *assassin, ivrogne, menteur.*
Selon l'environnement discursif, certains lexèmes peuvent être porteurs de modalités pragmatiquement inférées, par ex. *vacances* par l'activation du stéréotype porteur d'une modalité appréciative positive mais annulables dans d'autres contextes comme dans l'ex. de L. Gosselin (2005 : 69) :
119. *Je déteste les vacances.*
L. Gosselin (2005 : 62) cite *pluie, guerre*, en plus de *vacances*, lexèmes qui dénotent une **modalité aléthique** (vérité objective) linguistiquement marquée et qui, selon le type de discours, sont porteurs de **modalités appréciative** (jugement esthétique) et/ou **axiologique** (jugement moral). Les modalités intrinsèques aux lexèmes sont dénotées par les lexèmes en nombre restreint (*croyance, volonté, obligation, certitude, permission*...). Par ex. *permis* dénote la **modalité déontique.**
Tandis que tous les lexèmes sont porteurs de modalités associées. Par ex. *assassin* est porteur de la **modalité axiologique**. L. Gosselin nous expose les valeurs modales des concepts des modalités aléthiques et épistémiques. Selon Gosselin (2010 : 319), la **modalité aléthique** (vérité objective) n'implique pas d'injonction, de jugement de valeur, de subjectivité (individuelle ou collective). L'*impossible* a une valeur de force de validation $[h^{min}, h^{-}]$ (négatif fort) ; le *possible large* (non impossible) : $]h^{-}, h^{max}[$; et le *nécessaire* : $[h^{+}, h^{max}]$ (positif fort).
L'instance de validation (I) des **modalités aléthiques** est la réalité, celle des **modalités épistémiques** est la subjectivité (c'est-à-dire lorsque le locuteur exprime une croyance ou une volonté). Gosselin (2010 : 214) obtient les valeurs modales des **modalités épistémiques** en fonction de la force de validation (F).

Tableau 2 : Valeurs modales des épistémiques en fonction de la force de validation (F)

Négatif fort	Négatif faible	Neutre strict	Positif faible	Positif fort
([h^{min}, h^{-}])	(]h^{-}, h°[)	(h°)	(]h°, h^{+}[)	([h^{+}, h^{max}])
exclu	contestable	indécis	probable	certain

Source : Gosselin (2010 : 214)

S. Azzopardi (2011 : 73) préfère, pour les modalités épistémiques, la valeur modale d'*inconcevable* à celle d'*exclu*. Elle ajoute également celle de *plausible* entre celles de *probable* et de *certain*. La 3e modalité sur laquelle Azzopardi s'appuie pour l'analyse des effets de sens au futur et au conditionnel est la modalité médiative.

Deux autres concepts modaux, le *possible* et l'*irrévocable*, permettent d'établir la frontière du *maintenant* entre le passé et l'avenir, donc entre les procès réalisés (ou irrévocables) et réalisables (ou possibles) et de déterminer les aspects grammaticaux des temps verbaux. Nous allons donc étudier le lien entre temporalité en langue et effets de sens dits modaux des valeurs transmodales de *possible* et d'*irrévocable*. Gosselin (2010 : 223-224) considère que les valeurs modales de *possible* et d'*irrévocable* sont transversales parce qu'elles peuvent se rapporter à toutes les catégories modales (dont celles qui intéressent plus particulièrement Azzopardi (2011 : 75), à savoir les catégories aléthiques et épistémiques dont les valeurs modales sont proches), extrinsèques et intrinsèques (celles dont le procès se réalise). Azzopardi en déduit : "Il nous semble, comme le montre Gosselin (2010), que c'est à partir de ces notions, inhérentes à la temporalité de la valeur en langue du futur et du conditionnel, que l'on peut expliquer en grande partie les effets de sens dits modaux produits en discours" (2011 : 75).

Comment s'effectue la coupure modale des valeurs modales temporelles et aspectuelles ? Selon le principe d'irréversibilité modale du temps, le temps vécu subjectif et le temps vécu objectif ont un écoulement irréversible symbolisé par une droite qui va du passé vers l'avenir et qui convertit le *possible* en *irrévocable*. Il existe deux possibilités de coupure modale : par rapport au procès, en le considérant *possible* avant d'avoir lieu et *irrévocable* dès qu'il se

produit ou par rapport au choix du moment d'observation, le procès envisagé postérieurement est *possible*, mais il est *irrévocable* simultanément ou antérieurement.

Selon Gosselin (2010 : 138), la coupure modale dans le temps vécu est le moment présent qui sépare l'époque passée (*irrévocable*) et l'époque future (*possible*).

Mais la coupure modale dans le temps linguistique est le moment de référence.

Pour les valeurs modales temporelles (préférées au terme de modalités temporelles par Gosselin, 2010 : 91), la coupure modale qui peut s'opérer par le moment d'énonciation, le maintenant, se déplace sur l'axe temporel. Elle est représentée par Gosselin (2005 : 89):

Figure 5 : Coupure modale par le moment d'énonciation

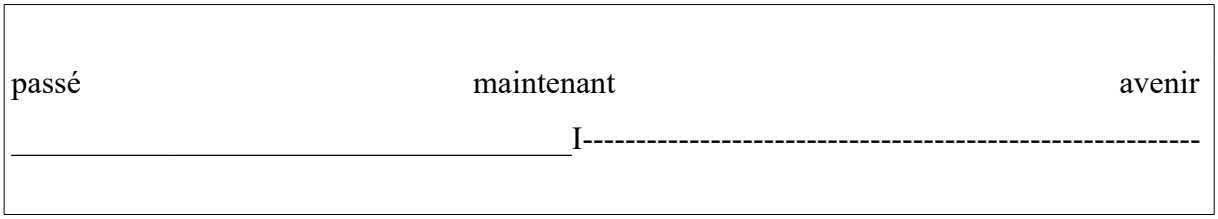

Source : Gosselin (2005 : 89)

Si l'on se place par rapport au procès : du point de vue ontologique, il est *possible* avant d'avoir lieu dans le passé et *irrévocable* dans l'avenir et du point de vue phénoménologique, il est généralement *irrévocable* dans le passé et *possible* dans le futur.

Les valeurs modales temporelles justifient que les actes directifs (qui ont une direction d'ajustement (D) orientée du monde vers l'énoncé) sont tournés vers le futur, comme le prouve l'incohérence de l'ex. de Gosselin (2005 : 90) :

120. *?? Je t'ordonne d'avoir terminé hier.*

Gosselin (2005 : 90) souligne l'impossibilité de justifier qu'un procès passé soit possible et un procès futur soit irrévocable. Il propose (2005 : 90) de considérer le *possible* et l'*irrévocable* comme des valeurs modales (et non des modalités) se mesurant par la force de validation/invalidation (F) pour les modalités intrinsèques et extrinsèques. Le *possible* se situant sur F° (indétermination de la valeur de F). L'*irrévocable* dans le positif ou le négatif de la valeur F.

Pour Azzopardi (2011 : 76), si le conditionnel peut introduire du temps ramifié dans l'époque passée irrévocable, c'est que la coupure modale ne peut plus partir du moment présent (comme dans le temps vécu) mais du point de repère (ou point de référence du système de Reichenbach (1947), repris par Vet (1981) et par Gosselin (2010 : 139). Pour sa part, elle

préfère le moment d'énonciation (au moment de référence) comme point de repère de la coupure modale. Ainsi le procès au conditionnel peut avoir lieu dans l'ultériorité (et non pas seulement dans le futur) (2011 : 76).

La borne finale II du moment de référence [I, II], qui détermine la coupure modale, permet de fixer la valeur modale aspectuelle. À **l'aspect aoristique** et à l'aspect accompli, le procès est entièrement dans l'*irrévocable*, comme dans les ex. de Gosselin (2005 : 91) :

121. *Luc traversa la rue*,

122. *Luc a traversé la rue.*

Figure 6 : Aspect aoristique

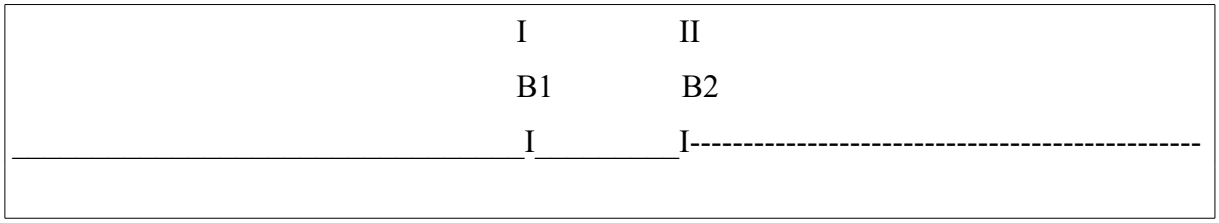

Source : Gosselin (2005 : 91)

À **l'aspect inaccompli**, le commencement du procès se situe dans l'*irrévocable*, sa fin est dans le *possible*, comme dans l'ex. de Gosselin (2005 : 92):

123. *Luc traversait la rue (quand soudain...).*

Figure 7 : Aspect inaccompli

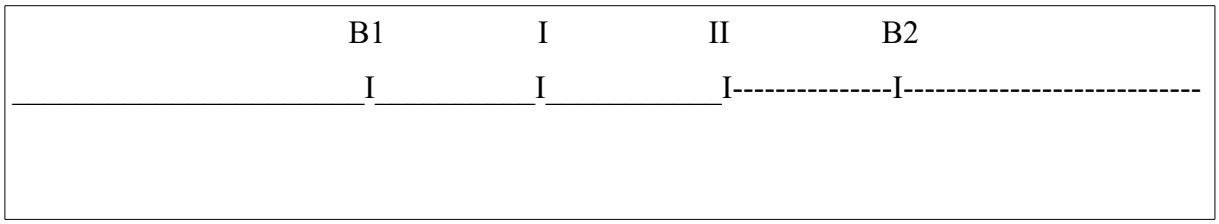

Source : Gosselin (2005 : 92)

À **l'aspect prospectif**, le procès entier est dans le *possible* (Gosselin, 2005 : 92) :

124. *Luc allait traverser la route (quand soudain...).*

Figure 8 : Aspect prospectif (Gosselin, 2005 : 92)

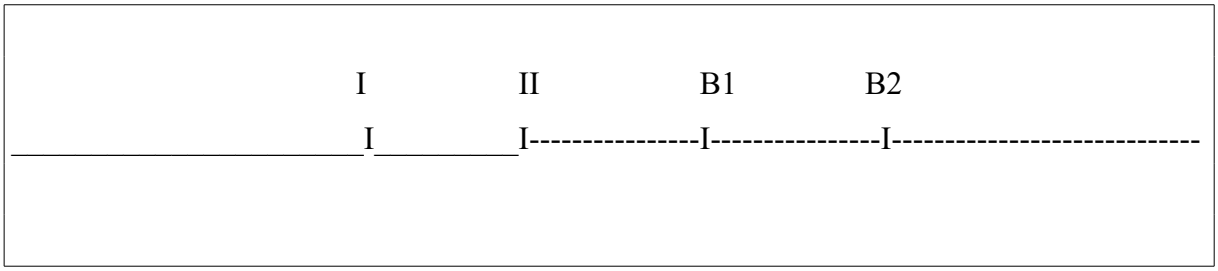

Source : Gosselin (2005 : 92)

À l'aspect prospectif, L. Gosselin (2005 : 92) explique l'impossibilité d'un énoncé comme :

125. **Attention, tu tomberas*,

remplacé par "[...] l'intention explicite d'empêcher la réalisation du procès [...]",

126. *Attention, tu vas tomber.* "[...] l'intention explicite d'empêcher la réalisation du procès [...]".

Passons aux effets de sens temporels et modaux. Les linguistes distinguent les effets de sens temporels et modaux d'après un marqueur particulier. Selon Gosselin (1996, 2005 et 2010), il n'en est rien puisque les effets de sens et la temporalité, l'aspectualité et la modalité sont dus à l'ensemble des marqueurs associés au co(n)texte. Azzopardi, partant du fait que le futur et le conditionnel en langue ont des instructions aspectuo-temporelles, pense que leurs modalités épistémiques, aléthiques et médiatiques sont produites "[...] par une interaction de leur valeur aspectuo-temporelle avec le co(n)texte au cours du processus d'actualisation" (2011 : 78).

Elle préfère regrouper les effets de sens afin de faire émerger les différences et les similitudes entre le futur et le conditionnel. D'après Gosselin (2010 : 251), si la valeur épistémique du futur ne lui est pas attribuée en langue, cela permet de ne pas lui être inhérente, mais d'être le résultat d'un effet de sens entre deux valeurs modales. Selon Azzopardi (2011 : 79), le futur et le conditionnel ont les mêmes valeurs en langue en français et en espagnol, mais c'est leur exploitation qui les différencie.

Gosselin a noté un conflit à l'imparfait et au futur en ce qui concerne les intervalles aspectuo-temporels. À l'imparfait, dans son ex. (2005 : 92) :

127. *Luc traversait la rue (quand soudain...),*

Gosselin (2005 : 92) constate un conflit dû à la non coïncidence entre l'intervalle de référence [I,II] indiquant la valeur modale aspectuelle et l'intervalle d'énonciation [01,02] marquant la valeur modale temporelle. C'est le "paradoxe imperfectif" : "La fin du procès est

temporellement irrévocable, mais aspectuellement possible". La fin du procès (B2) est encore *possible* parce que non connue dans l'instant (éventuelle, c'est-à-dire épistémique) puisque postérieure au moment de référence. Le locuteur voit le procès subjectivement (d'après A. Rabatel, 1998 : 35 et 41 sq.), H. Nølke & M.Olsen (2003), W. de Mulder (2003), en train de se dérouler, bien qu'il soit déjà *irrévocable*, puisque dans le passé. C'est l'imparfait qui est justement utilisé pour mettre du suspens dans la narration afin de tenir en haleine le lecteur.
Au futur, il y a également un conflit entre les valeurs modales aspectuelle et temporelle. Le procès est temporellement *possible*, postérieurement au moment d'énonciation, mais d'aspect aoristique (coïncidence entre les bornes du procès [B1,B2] et celles de l'intervalle de référence [I,II]. Dans son ex., Gosselin (2005 : 93) considère que le conflit est résolu par la certitude subjective :

128. *Il pleuvra demain.*

Et dans son autre ex. (2005 : 93), il prend également en compte la subjectivité dans la visée intentionnelle :

129. *Je viendrai samedi.*

Pour résumer, l'*irrévocable* et le *possible* des valeurs modales aspectuelle et temporelle sont dus au principe d'irréversibilité du temps et s'évaluent par la force de validation (F). Les valeurs modales aspectuelles sont linguistiquement marquées par les modes et les aspects. Les valeurs modales temporelles, ainsi que les modalités épistémiques et bouliques (intention) servant à la résolution de conflit, sont pragmatiquement inférées à partir des temps et "de ce que nous croyons savoir du monde" "et des conceptions du monde de nos interlocuteurs" (cf. Gosselin, 2005 : 94). Ces valeurs sont différenciées par le métaparamètre (M). Gosselin (2005 : 94) prend l'exemple du futur qui n'a pas la modalité épistémique (croyance, jugement probable) ou la modalité boulique (intention) marquées linguistiquement mais "pragmatiquement inférées à partir des conceptions de l'avenir du locuteur et de ses interlocuteurs".

Nous venons d'aborder les coupures entre le *possible* et l'*irrévocable* qui marquent les époques future et passée, ainsi que les aspectuo-temporelles. À présent nous allons analyser celle qui sépare les deux modes personnels et qui se repère grâce aux intervalles de Gosselin que nous avons déjà décrits.

À l'indicatif, la coupure modale des valeurs modales aspectuelles et temporelles est déterminée par la borne finale (II) de l'intervalle de référence.

Au subjonctif, la coupure modale est déterminée soit pour les propositions indépendantes, par l'intervalle d'énonciation [01,02] (les valeurs modales aspectuelle et temporelle

coïncident), soit pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale.

Lorsque le verbe de la principale est au présent de l'indicatif, il y a également coïncidence entre les valeurs modales aspectuelle et temporelle. Si le procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est celle du *possible*, comme dans l'ex. et de Gosselin (2005 : 95) :

130. *Je veux qu'il vienne.*

Figure 9 : Valeur modale du possible

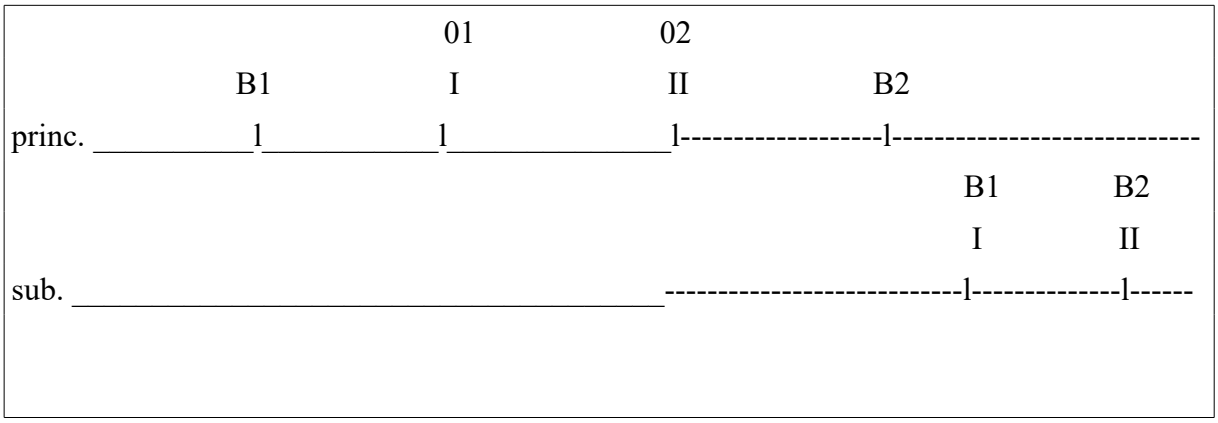

Source : Gosselin (2005 : 95)

S'il est situé avant, sa valeur modale est celle de l'*irrévocable*, comme dans l'exemple de Gosselin (2005 : 95):

131. *Je regrette qu'il soit venu.*

Figure 10 : Valeur modale de l'irrévocable

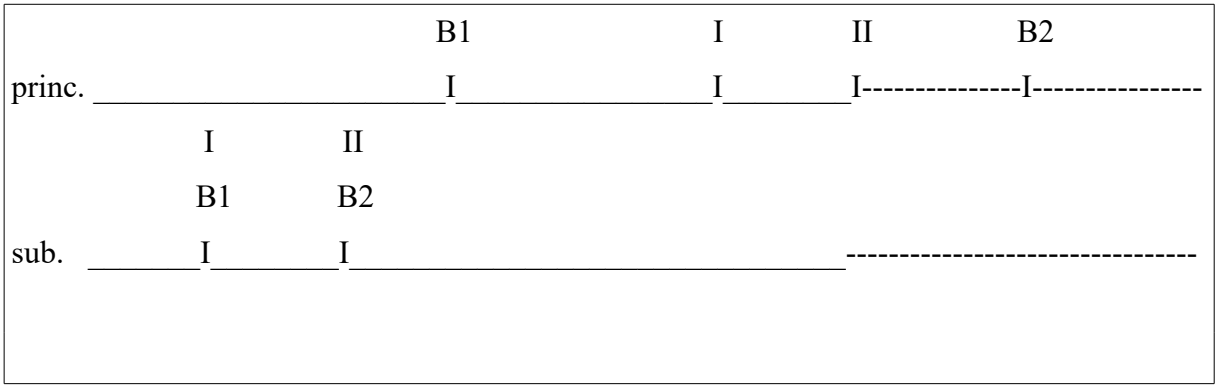

Source : Gosselin (2005 : 95)

Pour les subordonnées au subjonctif, régies par une autre proposition au même mode, la coupure modale est déterminée par l'intervalle d'énonciation, comme dans l'exemple de Gosselin (2005 : 96) :

132. *"Qu'il accepte que tu viennes !"*

Pour les subordonnées au subjonctif, dépendantes d'une autre subordonnée au subjonctif, elle-même régie par une principale à l'indicatif, l'intervalle de référence de la principale opère la coupure modale, comme dans l'ex. de Gosselin (2005 : 96) :

133. *Je veux qu'il regrette que Jean soit venu.*

La relation temporelle relative est ici indéterminée : le deuxième subjonctif peut avoir une valeur de *possible* ou d'*irrévocable*.

Gosselin (2005 : 96) signale qu'il n'y a aucune différence sémantique entre les modes indicatif ou subjonctif après la locution *après que*.

Il constate aussi que le subjonctif n'a pas obligatoirement le sémantisme de l'incertain, du virtuel, du doute et cite les contre exemples (2005 : 95) :

134. *Je regrette qu'il soit venu* ;

135. *Je suis heureux qu'il ait réussi son examen* ;

136. *Bien qu'il soit malade...*

Gosselin nous fournit les instructions rentrant en jeu pour chaque mode dans la complétive. Selon lui, en ce qui concerne le mode de la complétive : "l'indicatif indique que la modalité extrinsèque (mod i) est strictement descriptive (valeur de D ; modalité aléthique ou épistémique) et de force de validation positive (valeur de F)" ; "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)".

2.10. Synthèse et discussion

La représentation linguistique du temps dans la psychomécanique de Guillaume est unilinéaire et bidirectionnelle à l'indicatif : le présent sépare l'époque passée (avec un cinétisme descendant) et future (avec un cinétisme ascendant). Mais pour le subjonctif, Guillaume et Gosselin optent pour une représentation bilinéaire du temps. Le second estime que c'est la position temporelle du sujet (du passé vers le futur) qui donne la vision du procès ou de l'objet (du futur vers le passé). Quant au point de repère des temps verbaux des procès déterminés les uns par rapport aux autres, dans l'approche aspectuo-temporelle de Damourette

déterminés les uns par rapport aux autres, dans l'approche aspectuo-temporelle de Damourette & Pichon et de Guillaume, c'est le présent. Dans l'approche textuelle, comme chez Weinrich, c'est également le présent pour le commentaire mais l'imparfait pour la narration. Pour Benveniste, le point de repère du discours est le moment d'énonciation et pour l'histoire, le moment de l'événement passé. En ce qui concerne le système verbal de l'indicatif, Guillaume, Imbs et Molho (pour l'espagnol) adhèrent à une tripartition horizontale des époques (passée pour le passé simple et l'imparfait), présente et future (conditionnel et futur) et une bipartition verticale des niveaux (avec une vision globale du déroulement du procès comprenant ses bornes initiale et finale pour le passé simple et le futur ; avec une vision sécante excluant les bornes du procès pour l'imparfait et le conditionnel). Or le conditionnel ne se situe pas exclusivement dans le futur puisqu'il est renommé «futur du passé». Luquet prend en compte la morphologie verbale espagnole (le signifiant) pour construire le système verbal : les temps de l'actuel différencient la 1e personne de la 3e mais pas ceux de l'inactuel (imparfait, conditionnel et subjonctifs).

Pour l'aspect grammatical, Chevalier, dans son approche aspectuo-temporelle, le conçoit comme la place de l'être par rapport au procès (l'opération) : s'ils sont contemporains, le procès est en accomplissement ; si l'être se situe dans le futur de l'opération, l'aspect est accompli ; si il se situe avant, l'aspect est prospectif. Par contre dans le modèle calculatoire de Gosselin, l'intervalle de référence [I, II] (de monstration) indique l'aspect grammatical. Pour les formes simples d'aspect immanent : pour l'aspect aoristique (perfectif), l'intervalle de référence coïncide complètement avec le procès en accomplissement ([I, II] CO [B1, B2], aspect global) ; pour l'aspect inaccompli, une partie du procès en accomplissement (excluant ses bornes initiale et finale, c'est-à-dire en vision sécante) inclut l'intervalle de référence [B1, B2] RE [I, II] ; si l'aspect est prospectif (en préparation), l'intervalle de référence est antérieur au procès ([I, II] ANT [B1, B2]. Pour les formes composées d'aspect transcendant (accompli), l'intervalle de référence se situe après l'accomplissement du procès et montre son état résultatif : B2<I.

Pour l'aspect lexical ou Aktionsart ou mode d'action, Gosselin réutilise la classification de Vendler (état, accomplissement, activité, achèvement) avec les critères de Vetters. Le test de compatibilité *être en train de* + infinitif pour repérer le changement. Le test de bornage (borne inhérente après laquelle la situation ne peut continuer) est remplacé par le test de compatibilité *en* + durée (procès télique) et par *pendant* + durée (procès atélique pour les verbes d'activité qui peuvent être à la forme progressive). Le test de paraphrase de ponctualité *mettre n temps à* + infinitif différencie l'accomplissement de l'achèvement (représentant un

point précis). Les changements sont des propriétés essentielles du temps. Les situations sont un état ou une série de changements stables. Les changements sont global ou atomique, ou des changements transformatifs (série de changements avec passage d'une situation à une autre). Les séries de changements peuvent être : continues (ex : *sautiller* par lequel il y a répétition du changement) ou progressives (séries de changements transformatifs qui permettent de passer d'une situation à une autre, par ex : *marcher*) dans un ordre rigide de succession des situations et des changements (ex : *lire un livre*) ou la progression peut être indéterminée, sans ordre (ex : *regarder un tableau*). La progression peut être réversible, avec retour en arrière (*aller à la poste*) ou irréversible, sans retour en arrière (ex : *manger une pomme*). Les changements peuvent être saillants ou se produire seulement au début ou à la fin de la situation.

Pour calculer la modalité (qui peut servir à déterminer le mode), Gosselin se sert de neuf paramètres : les paramètres conceptuels (instance de validation I : réalité, subjectivité ou institution), (direction d'ajustement D : l'énoncé vers le monde et le monde vers l'énoncé c'est-à-dire vers le futur), (force de validation F : de la validation maximale à l'invalidation totale) qui définissent le concept modal (le certain, le possible, l'obligation, le désirable, le blâmable, etc.) et les catégories modales épistémiques (certain, probable), déontiques (nécessité, obligation, interdiction, etc.) et les valeurs modales dont les degrés vont de la validation maximale à l'invalidation totale ; les paramètres fonctionnels (qui précisent le mode de fonctionnement des paramètres conceptuels I, D, F) structuraux (décrivent la forme des relations de «portée de la modalité») (il s'agit du niveau N dans la hiérarchie syntaxique, c'est-à-dire le domaine sur lequel porte la modalité dont la focalisation peut se faire sur le verbe, sur le circonstanciel, sur le prédicat ou sur la phrase entière ; et de la position P dans la structure sémantico-logique de l'énoncé, c'est-à-dire l'élément qui peut porter sur elle comme par exemple un opérateur interrogatif) et énonciatifs (temporalité T, relativité R de la modalité ou relation de la modalité au contexte à laquelle est appliquée une force f de la relativité comprenant l'incompatibilité, la simple compatibilité et l'implication logique, et l'engagement E du locuteur qui va du désengagement total à l'engagement total) et le métaparamètre M (voie de calcul des valeurs des autres paramètres, en particulier les conceptuels I, D, F) (il s'agit de modalités pragmatiquement inférées : modalités intrinsèques aux «stéréotypes» associées au lexème, comme *vacances* qui a une modalité appréciative positive intrinsèque ; et implicatures conversationnelles généralisées qui peuvent être annulables si elles ne sont pas prises en charge, comme *il pleut* dont la modalité aléthique a une vérité objective ou comme

Marie est belle dont la modalité appréciative est une jugement esthétique ou bien encore comme *Luc est un assassin* dont la modalité axiologique implique un jugement moral).
En ce qui concerne les positions syntaxiques N, les modalités peuvent être extrinsèques. Quine en différencie trois d'après l'opérateur : la modalité *de re*, véridicible (qui peut être niée ou interrogée) avec opérateur prédicatif comme dans *Pierre peut (a la capacité de) faire ce problème* ; la modalité *de dicto*, non véridicible avec opérateur propositionnel qui sera au temps du moment de l'énonciation comme *Jean est peut-être malade (Il est/a été/était/sera*) ; la modalité *de dicto*, véridicible avec prédicat sémantique (métaprédicat qui affecte un autre prédicat). Ou bien les modalités peuvent être intrinsèques au lexème.
Pour Azzopardi et Gosselin, les concepts modaux d'*irrévocable* et de *possible* expliquent les effets de sens modaux en discours car ils déterminent la coupure entre le passé (procès réalisés et/ou irrévocables) et le futur (procès réalisables et possibles d'après le choix du moment d'observation). Pour Gosselin, au mode indicatif, c'est la borne finale II du moment de référence [I, II] qui donne l'aspect grammatical. Au subjonctif, la coupure modale est déterminée soit : par l'intervalle d'énonciation [01, 02] pour les indépendantes, parce que les valeurs aspectuelle et temporelle coïncident ou par l'intervalle de référence [I, II] associé au verbe de la principale, pour les subordonnées. Si le procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence [I, II] de la principale, sa valeur modale est le *possible* (ex : *Je veux qu'il vienne*).
Si le mode de la complétive est l'indicatif, la modalité extrinsèque (mod i) est strictement descriptive (valeur de D, la modalité est aléthique ou épistémique) et la force de validation est positive. Si le mode de la complétive est le subjonctif, la modalité (mod i) extrinsèque n'est pas strictement descriptive (valeur de D) (la modalité est appréciative, axiologique, boulique, déontique) ou bien elle est descriptive mais de force négative (valeur de F).

Comme le signale L. Gosselin, dans le "grand nombre d'approches théoriques", il existe "de très nombreuses solutions (ou variantes)" mais "une satisfaction récurrente". Il y avait une "nécessité d'un modèle explicite".
En ce qui concerne la méthode de L. Gosselin, elle présente l'intérêt d'être applicable aux autres langues romanes. Elle a le mérite d'être rigoureuse et de dévoiler toute la complexité de la prise en compte de tous les marqueurs aspectuo-temporels, de l'intervalle de référence, de l'antéposition ou postposition du circonstanciel, ainsi que de la coupure modale. Et non pas juste des temps morphologiques, tout en réduisant les phrases à leur strict minimum, comme dans les grammaires et les livres scolaires traitant de la concordance des temps au subjonctif.

On peut alors facilement comprendre la tentation de vouloir simplifier la démonstration de la concordance au risque d'être inexact en généralisant ou d'invoquer une kyrielle d'exceptions et de contre exemples qui ne correspondent à aucune règle. D'ailleurs selon R. Martin : "L'emploi du subjonctif obéit à des tendances beaucoup plus qu'à des règles".

Il était déjà devancé, comme on le sait, par F. Brunot en 1922 : "Ce n'est pas le temps de la principale qui amène le temps de la subordonnée, c'est le sens. Le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne : il n'y en a pas". Les tests de compatibilité de Gosselin permettent aussi de prendre en considération le changement d'aspect grammatical. Gosselin cite le passé composé qui, s'il est compatible avec *depuis* + durée, est d'aspect aoristique et prend une valeur de présent accompli, comme dans ses exemples (1996 : 28)[145] *Sémantique de la temporalité en français*, (1996 : 28) :

137. *Maintenant, il a terminé son travail*, et

138. *Maintenant, il a terminé son travail depuis deux heures* ;

que l'on peut comparer au passé composé d'aspect aoristique :

139. *Hier, il a terminé son travail*, et

140. **Hier, il a terminé son travail depuis deux heures.*

Nous avons aussi noté quelques points négatifs. Nous avons constaté une différence de dénomination dans *Temporalité et modalité* de Gosselin[227] : la force de la validation (F), dans la fig. 1 (2005 : 44), devient la force de la relation (F), (2005 : 51). Dans *Sémantique de la temporalité en français*[228], [I,II] et [I',II'] sont respectivement les intervalles de référence de la principale et de la subordonnée. Lorsque Gosselin parle des temps composés, ces intervalles correspondent à celui du participe passé et à celui de l'auxiliaire (p. 146), donc il change de signification de symboles en cours de démonstration.

A. Patard, pour sa part[229], signale un autre changement. Dans *Temporalité et modalité*[230], Gosselin crée un 2e intervalle de référence pour le conditionnel présent ("[...] qui articule deux morphèmes temporels (l'un qui exprime le passé, et l'autre la postériorité)"), et page 178 ("[...] seul le second ([I',II']) se charge de la monstration du procès, le premier ([I,II]) assure la coupure modale [...]") alors qu'il s'agit d'un temps simple qui n'en a qu'un dans *Sémantique de la temporalité*[231]. Ce qui signifie pour le conditionnel passé, temps composé, "[...] trois intervalles de référence : celui qui marque la coupure modale ([I,II], celui [I',II'] qui correspond au participe passé et qui localise le procès ([B1,B2]) dans le passé et donc,

227 L. Gosselin, *Temporalité et modalité*, 1e éd. De boeh Duculot, Bruxelles (2005).

228 L. Gosselin, *Sémantique de la temporalité en* français (1996 : 21).

229 A. Patard, *Cahiers de praxématique* 44 (2005).

230 L. Gosselin, *Temporalité et modalité* (1996 : 177).

231 L. Gosselin, *Sémantique de la temporalité* (1996 : 214-215).

souvent, dans l'irrévocable (c'est-à-dire avant la coupure modale), celui enfin ([I",II"]) qui porte sur l'état résultant du procès ([B'1,B'2]) et qui coïncide avec le moment de l'énonciation ([01,02])"[232].

Dans S*émantique de la temporalité en français*[233], le schéma explicatif change, ce qui rend difficile la comparaison.

Dans *Compositionnalité gertaltiste et construction du sens par instruction dynamique*[234], les auteurs, soulèvent le problème de la polysémie des unités grammaticales qui compliquent le calcul du sens computationnel et cognitif. Ils fournissent, parmi d'autres, l'ex.

141. *La photo de Jean*

qui a trois sens hors contexte : la photo que possède Jean, la photo qui a été faite par Jean, la photo qui représente Jean, qui additionnée au reste de l'énoncé multiplie énormément la potentialité sémantique ; ainsi que de l'ordre dans lequel l'énoncé doit être traité.

Nous déplorons enfin que la méthode soit difficilement applicable sans logiciel. Premièrement il faudrait l'adapter à l'espagnol (du point de vue du vocabulaire et du fonctionnement du subjonctif, puisqu'en français l'imparfait du subjonctif ne couvre que la période du passé révolu et n'a pas cette omnicompétence temporelle qu'a l'espagnol ; nous pensons également par exemple à *bien que* et *même si* qui impliquent le mode opposé dans l'autre langue). Deuxièmement parce que les exemples pour l'analyse doivent être choisis en fonction de leur simplicité afin d'être expliqués par la méthode de L. Gosselin pour ne pas trop compliquer la démonstration. Troisièmement parce que se pose le problème des inférences qui ne peuvent être déterminées par avance mais qui se déduisent en contexte. Quatrièmement parce que évaluer chaque mot en fonction des modalités est parfois arbitraire. Enfin parce que la non-concordance est multifactorielle et différente selon les exemples qui ne sont ni pré-établis, ni type.

Le mode indicatif étudié à travers le système verbal, il nous reste à décrire le subjonctif dans son évolution en espagnol.

232 L. Gosselin, *Temporalité et modalité* (2005 : 184, fig. 6).

233 L. Gosselin, *Sémantique de la temporalité en français* (1996 : 232, 233).

234 Col, Aptekman, Girault & Victorri, *Compositionnalité gertaltiste et construction du sens par instruction dynamique.*

CHAPITRE 3 :
LE SUBJONCTIF EN DIACHRONIE

Pour comprendre sur quoi se base la concordance des temps normative et pourquoi elle n'est pas toujours appliquée, il nous a semblé important de reprendre le problème à travers la grammaire systématique guillaumienne et tout particulièrement sa clarification par Luquet.

3.1. Critiques de G. Luquet sur l'application de la méthode guillaumienne

G. Luquet[235] met en évidence les points erronés ou qui ont posé des problèmes à ses prédécesseurs afin de proposer une reformulation plus claire et simplifiée de la morphosystématique guillaumienne. Ses principales critiques se basent sur : G. Guillaume[236], M. Molho[237] et J.-C. Chevalier[238]. Tout d'abord, alors que Guillaume avait insisté sur l'importance du discours (ensemble infini des expressions que permettent les représentations en langue), Molho et Chevalier n'appliquent leur théorie qu'en langue. De plus la dénomination ambiguë de Guillaume pousse à une interprétation erronée des termes tels que : "temps porteur" et "temps porté", "temps *in posse*", "*in fieri*", "*in esse*", "temps d'univers contenant" et "temps d'univers contenu", etc. (nous reviendrons plus tard sur l'explication de ces termes). Le Tallec-Lloret[239] souligne cet amalgame entre le temps physique (celui que nous subissons tous) et le temps linguistique (temps et modes). On peut ajouter que Bénaben[240] met en garde envers la terminologie traditionnelle : subjonctifs dits "présent" et "imparfait" qui semblent indiquer qu'il existe, comme à l'indicatif, des époques bien définies telles que le présent, le futur et le passé.

Guillaume montre d'emblée les failles de sa théorie puisqu'il n'arrive pas à l'appliquer au subjonctif français.

Molho[241] non plus, puisqu'il change sa version en ne considérant plus que le subjonctif présent a été engendré à partir du présent[242], ainsi que Chevalier[243].

---

235 G. Luquet, *Systématique historique du mode subjonctif espagnol*, Paris, Klincksieck (1988).

236 G. Guillaume, *Principes de linguistiques théoriques* (1973).

237 M. Molho, *Sistemática del verbo español* (1975) et *Verbe et personne en espagnol : de l'arbitraire du signe,* (1980).

238 J.-C. Chevalier, *Verbe et phrase. Les problèmes de la voix en espagnol et en français* (1978).

239 Au chapitre *La concordance des temps : question de méthode, les méthodes en question*, dans *La concordance des temps. Moyen Âge et Époque moderne* sous la direction de Luquet (2010 : 64).

240 M. Bénaben, *Manuel de linguistique espagnole* (1994).

241 M. Molho, *Sistemática del verbo* español (1975).

242 M. Molho, *Verbe et personne en espagnol : de l'arbitraire du signe* (1980).

243 J.-C. Chevalier, *Verbe et phrase Les problèmes de la voix en espagnol et en français* (1978).

Quant au subjonctif futur, pour Molho, il aurait une plus grande extension vers le futur que le subjonctif présent. Alors que dans l'espagnol actuel le subjonctif présent remplace le futur de l'indicatif dans les propositions temporelles avec *cuando.*

Il prétend également que le subjonctif imparfait en -se a une plus grande extension dans le passé que celui en -ra. Alors que de nos jours, ils sont "quasi-équivalents". Il applique mal les termes d'incidence (instant d'opérativité) qu'il attribue aux subjonctifs présent et futur, et de décadence (résultat d'opérativité). Or le subjonctif futur est visualisé en décadence (le seul de ce mode).

En ce qui concerne Chevalier, il situe trompeusement les subjonctifs présent et imparfait dans le révolu (dans l'antériorité de l'instant de locution), ainsi qu'en partie pour le subjonctif futur. Il pense que l'ordre de genèse des trois modes est progressif : indicatif puis subjonctif puis quasi-nominal (infinitif, gérondif, participe passé) ; alors que ceux-ci coexistent depuis toujours.

En conclusion, les failles de ces théories peuvent être remédiées, selon Luquet, grâce à :

- l'application d'instruments d'analyse clairement définis (représentations de langue), l'observation en synchronie (état de langue à un moment donné) qui ne peut se vérifier qu'en diachronie (caractère des phénomènes linguistiques considérés du point de vue de leur évolution dans le temps), car on ne peut comprendre un phénomène linguistique en synchronie qu'en ayant vérifier son évolution en diachronie,
- l'établissement des différents systèmes de repérage des événements dans le temps qu'impliquent les modes parce que les besoins de la communication ne rendent pas nécessaire le même contenu d'information en discours, pour le verbe.

Nous allons donc décrire la méthode guillaumienne de la morphogenèse verbale à travers le prisme de Luquet.

3.2. La morphogenèse verbale espagnole d'après Luquet[244]

Pour comprendre la concordance des temps, il faut d'abord savoir décrire les modes et les temps en langue, ce qu'omettent les grammaires traditionnelles, afin de mieux comprendre leur possibilité d'emploi en discours. Le verbe, comme tous les vocables en langue, est une unité de représentation construite qui est le résultat d'un certain nombre d'opérations de pensée : l'idéogénèse et la morphogénèse. L'**idéogénèse** ou **lexigénèse** en est la première série. Elle engendre le signifié matériel du verbe, ce qu'il aura de particulier et qu'il ne partagera

244 G. Luquet, *Systématique historique du mode subjonctif espagnol*, Paris, Klincksieck (1988).

avec aucun autre. Elle institue une relation entre le procès ou l'opération, la variable O et les fonctions d'êtres actants constants : X étant le site (la matière sur laquelle elle porte et qui est également l'agent), et Y le gène (également patient, son origine).

À ce stade, on ne peut différencier la forme verbale de la forme nominale, contrairement à la deuxième série d'opérations de pensée, car le complexe XOY est une matière informe. C'est ainsi que Luquet[245] précise que si *arrepentirse* ne peut être que pronominal et que si l'infinitif **arrepentir* ou la forme auxiliée **ser arrepentido* n'existe pas, c'est parce que les composants sémantiques de l'opération qu'ils expriment, dès l'idéogénèse, n'accepteront dans la morphogenèse que la voix pronominale. La **morphogenèse** est la deuxième série et engendre le signifié formel du verbe, ce qu'il aura de plus général et qu'il partagera avec tous les autres verbes. Elle confère sa fonction de représentation, sa prédicativité interne en langue (semblable en discours à la prédication) : le verbe dit quelque chose de quelque chose ou de quelqu'un. Elle met en relation deux composantes à valeur variable : un **être E** (support d'information) et fournit sur lui une **information I** (apport de signification) constituée des rapports qu'entretiennent l'être et l'opération.

Figure 11 : Morphogenèse verbale

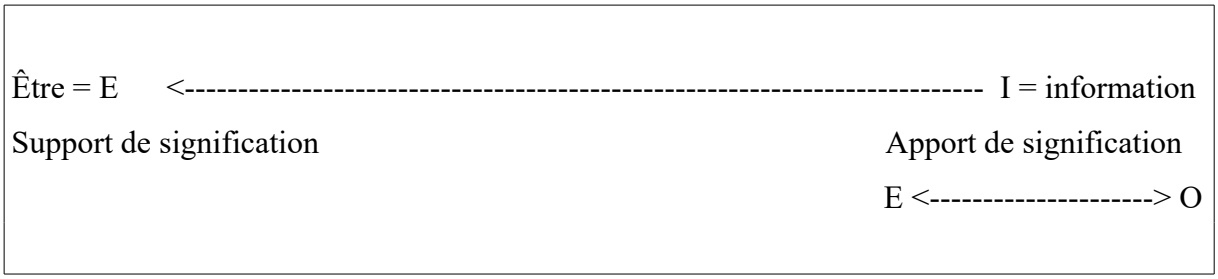

Source : G. Luquet (1988 : 41)

Selon Luquet, la morphogenèse verbale comprend six phases d'opérations de pensée qui engendrent des unités de représentations identiques dans toute l'histoire de l'espagnol. La première et la dernière servent à la définition de l'être (support de prédicativité). Alors que Chevalier[246] ne distingue que cinq phases et place la définition de l'être à la fin de la morphogenèse. La **phase 1** sert à la définition minimale du **support de prédicativité**, l'être qui sera **non identifiable** (comme dans le mode quasi-nominal) ou **identifiable** (comme dans

245 G. Luquet (1988 : 108 note 27).

246 J.-C. Chevalier, *Verbe et phrase Les problèmes de la voix en espagnol et en français* (1978).

les temps des modes personnels qui sont l'indicatif et le subjonctif). La **phase 2** précise la **voix** (fonction que le verbe attribue à E dans son rapport avec O) :

- la **voix active** : l'être E est gène, il engendre l'opération O. Le verbe sera à la forme simple ;
- la **voix passive** : l'être E est site, il supporte l'opération O. Le verbe est à la forme auxiliée avec *ser* (passive opérative) ou avec *estar* (passive résultative) ;
- la **voix moyenne ou pronominale** : l'être est site et gène, il engendre et supporte l'opération O.

Chevalier considère pour sa part qu'il n'y a que deux voix : la voix observe et la voix déverse ; et n'est pas d'accord sur les termes d'active et de passive. La **phase 3** précise l'**aspect**, c'est-à-dire la coïncidence ou la non-coïncidence dans le temps des espaces temporels qui contiennent l'être E et les limites de commencement C et de fin F de l'opération O :

Figure 12 : Opération verbale

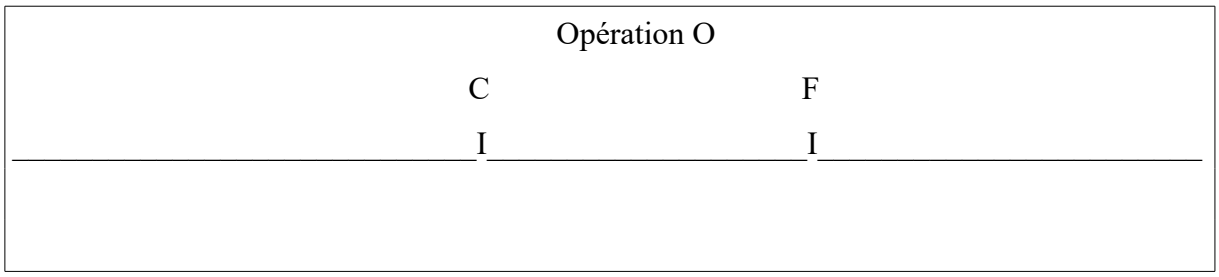

Source : G. Luquet (1988 : 50)

- si E est contemporain de O, le verbe se trouve à la forme simple et l'**aspect** est alors **immanent** ;
- si l'espace temporel de E est antérieur à celui de O, il n'y a pas de représentation spécifique (unique et constante). On peut alors trouver des paraphrases telles que *ir a*, *estar por*, *estar para* + infinitif qui expriment l'imminence, l'intention, l'obligation, la tentation, etc. ;
- si l'espace temporel de E est postérieur à celui de O, l'auxiliaire *haber* + participe passé servent à exprimer **l'aspect transcendant**. La **phase 4** est celle des modes. Elle consiste à définir les différentes représentations de l'**exochronie** (temps porteur qui contient l'endochronie de l'opération et l'être en rapport avec elle) :

Figure 13 : Endochronie et exochronie

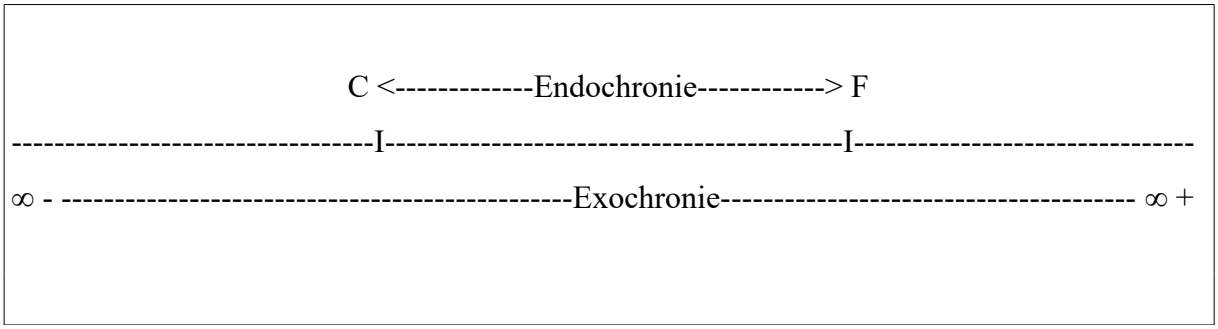

Source : G. Luquet (1988 : 51)

Contrairement à la phase 3 où l'aspect est défini par rapport à l'opération, cette phase d'exochronie est définie par rapport à l'être : **le Moi**, fondement de toute représentation personnelle, qui est constructeur et utilisateur du langage et qui se donne par son expérience temporelle trois représentations du temps d'univers (celui que nous subissons tous). Malgré la mobilité du temps, le Moi occupe indéfiniment le **présent** (lieu de tout ce qui est ; mais également lieu de conversion d'un instant non-révolu en instant révolu, ce qui prouve qu'il s'engendre dans le non-révolu ; c'est ainsi qu'il conjoint ses deux instants, il est le **lieu séparateur du temps par composition** ; et il les sépare, il est le **lieu séparateur du temps par position**). De ce présent, le **Moi locuteur** conçoit une **représentation tripartite du temps d'univers** qui est celle de l'exochronie du **mode indicatif**.

Figure 14 : Représentation tripartite du temps d'univers

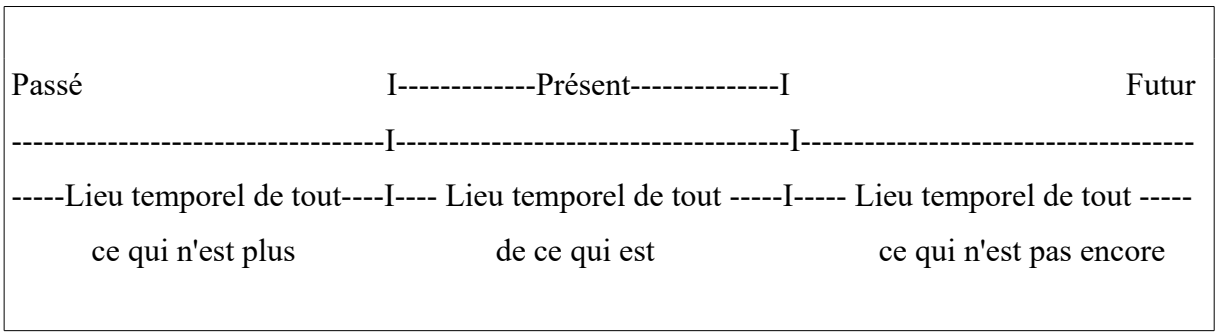

Source : G. Luquet (1988 : 58)

Une telle représentation tripartite du temps d'univers implique que tous les événements y soient **actualisés** (localisés par rapport au présent et réels). Mais le présent peut aussi être

conçu par le Moi locuteur comme une simple limite de révolu et de non-révolu grâce à une **représentation bipartite du temps d'univers**. Il n'y a alors plus de distinction entre les époques de passé-présent-futur.

Figure 15 : Représentation bipartite du temps d'univers

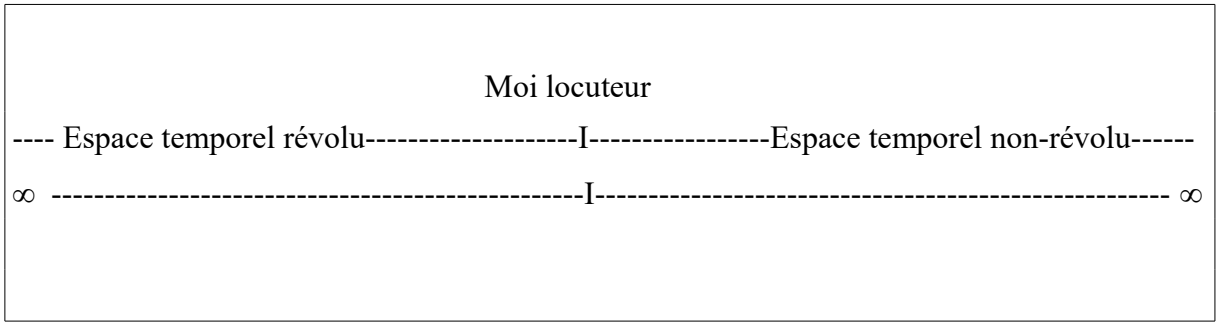

Source : G. Luquet (1988 : 59)

Cette non-institution du présent fait que les événements sont conçus par le Moi locuteur comme virtuels : les hypothèses révolues dans son en-deçà et les hypothèses non- révolues présentes-futures dans son au-delà. Ces deux premières représentations sont donc informées par le **Moi locuteur** (celui qui dit quelque chose de quelque chose ou de quelqu'un). L'autre Moi qui n'est pas utilisateur du langage, mais **délocuté** (l'être sur lequel le verbe fournit une information) ou **observateur** ("transportable en n'importe quel lieu du temps"), selon Luquet[247] qui rectifie son propre terme, peut aussi informer une représentation du temps d'univers, également, mais en occupant n'importe quelle position par rapport au Moi locuteur qui peut coïncider ou pas avec lui.

Figure 16 : Infinitude virtuellement révolue

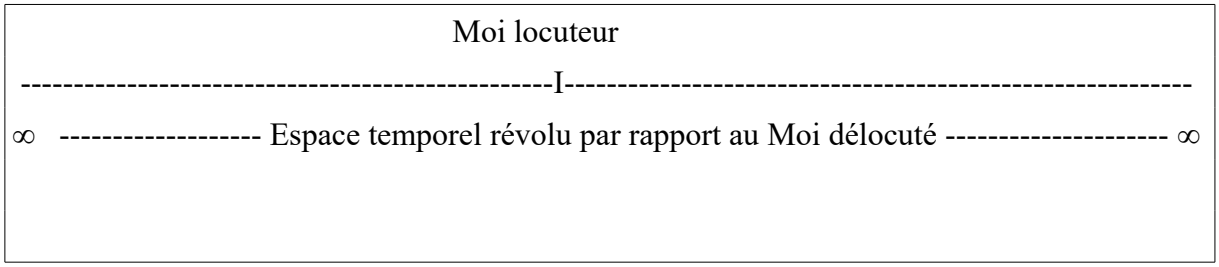

Source : Luquet (1988 : 64)

247 G. Luquet, *La concordance des temps. Moyen Age et Époque moderne*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle (2010 : 86 note 6).

Figure 17 : Infinitude virtuellement non révolue

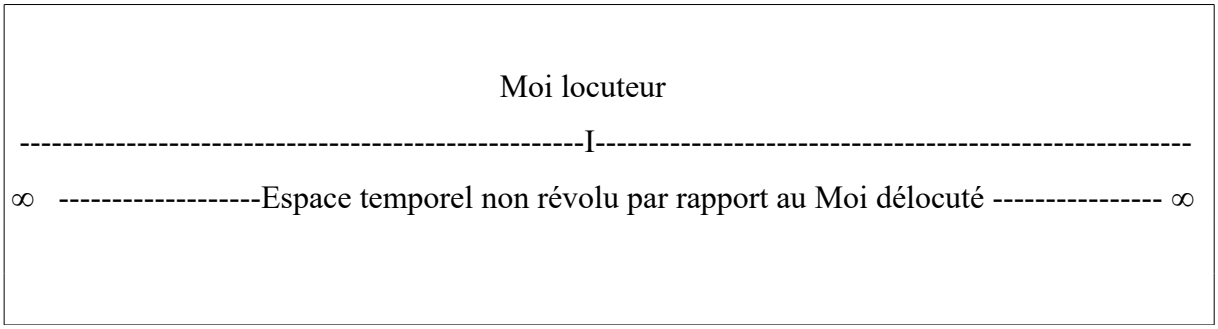

Source : G. Luquet (1988 : 64)

Ces **représentations bipartites du temps d'univers** sont celles de **l'exochronie du mode subjonctif**. Mais ces quatre espaces temporels (deux pour le Moi locuteur, deux pour le Moi délocuté) n'ont jamais tous servi, en un seul état de système, à son exochronie qui s'est faîte au cours de l'histoire de la langue par un processus de sélection de ces espaces temporels. Enfin le locuteur peut faire abstraction de tous repères (personne et localisation spatiale) sur l'infinitude temporelle pour exprimer des événements sans système de la personne. Cette **représentation indivise du temps d'univers** servira à définir l'**exochronie du mode quasi-nominal**.

Ce système des trois représentations du temps d'univers (indivise, bipartite, tripartite) correspond à la **chronogenèse guillaumienne**.

La **phase 5** d'opérations de pensée, celle des temps, sert à la définition de l'**endochronie de l'opération** (l'espace temporel de celle-ci situé entre son commencement et sa fin).

Sous **aspect immanent** (être E contemporain de l'opération O), l'événement peut être :

- en **incidence** (entièrement inaccompli),

Figure 18 : Opération en incidence

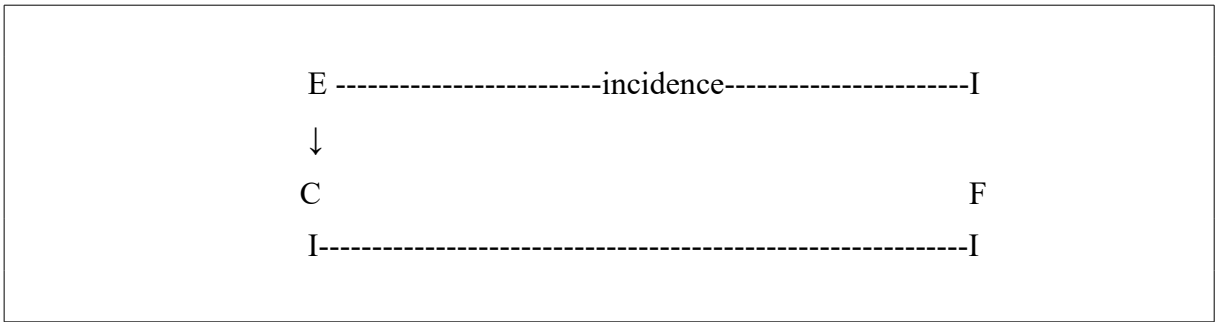

Source : Luquet (1988 : 70)

- en **décadence imperfective** (en partie accompli et en partie inaccompli),

Figure 19 : Opération en incidence et en décadence

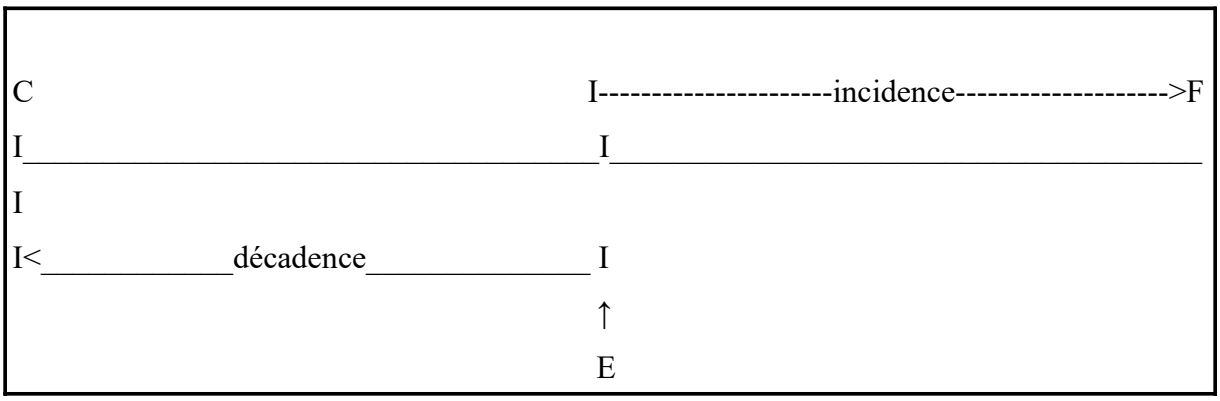

Source : G. Luquet (1988 : 70)

- en **décadence perfective** (entièrement accompli).

Figure 20 : Opération en décadence perfective

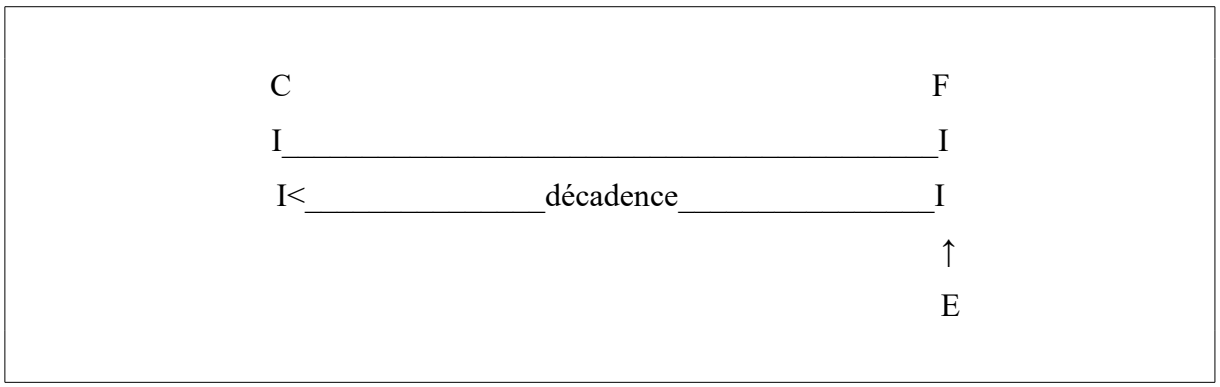

Source : G. Luquet (1988 : 70)

Sous **aspect transcendant** (être E postérieur à l'espace temporel verbal), la forme verbale auxiliée exprime le caractère révolu, grâce au participe passé, de l'incidence, de la décadence imperfective ou de la décadence perfective déclarée par l'auxiliaire *haber*. C'est ainsi que le **mode quasi-nominal** a : son **infinitif** en incidence, son **gérondif** en décadence imperfective, son **participe passé** en décadence perfective.

Les unités de représentation du mode quasi-nominal ne se distinguent que par leur endochronie. Ce mode ne s'est jamais modifié au cours de l'évolution de la langue.

Quant au mode subjonctif, il implique la même image d'endochronie que l'infinitif (c'est-à-dire l'incidence) puisque leurs formes sont commutables (s'il n'y a pas d'ambiguïté sur la personne de la subordonnée) comme dans les exemples donnés par Luquet[248] :

142. *Te aconsejo que vayas / Te aconsejo ir*,

143. *Te había aconsejado que fueras (fueses) / Te había aconsejado ir.*

Les temps du mode subjonctif, comme toutes les formes verbales personnelles ont une exochronie informée par le Moi. Le **présent du subjonctif** ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution (par rapport au Moi locuteur). Il sert à exprimer des hypothèses non marquées (à priori réalisables). Seul le contexte de discours ou de situation peut infirmer leur possibilité de réalisation. Actuellement il n'y a plus d'opposition de plan entre les subjonctifs présent et futur. Le **futur du subjonctif** ne subsiste plus que dans les constructions lexicalisées, comme par exemple les **locutions concessives** (*sea lo que fuere, salga lo que saliere, venga lo que viniere*) ou les proverbes et la langue juridique qui reprend les formulations littérales du code civil. Mais il est toujours utilisé aux Canaries et dans les Caraïbes. L'**imparfait du subjonctif** ne distingue ni les époques (passé-présent-futur), ni les plans temporels (révolu/non-révolu). Il a une omnicompétence temporelle. Il est perçu comme plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celles du présent du subjonctif, parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps. L'imparfait du subjonctif a deux signifiants (en -ra et en -se) perçus comme équivalents. Pourtant on ne peut pas employer la forme en -se avec les verbes *querer, poder, deber* dans une proposition indépendante ou principale. De plus elle est nettement moins utilisée. Or, l'imparfait du subjonctif n'a qu'une seule représentation. Pour savoir pourquoi certains voient encore une différence de signification entre celui en -ra et celui en -se, il faut les analyser en diachronie (dans leurs différents états de système) et non pas en synchronie (dans un même état de système). En fait, des nuances de signification de l'état du système classique persistent entre les deux formes, l'organisation sémiologique du système actuel n'étant pas achevée.

En ce qui concerne le **mode indicatif** : le présent actualisateur, comme nous l'avons déjà vu, sépare deux époques (le passé et le futur) et deux niveaux (l'incidence et la décadence) ; dans l'époque future, le futur catégorique ou thétique est en incidence et peut fonctionner dans le présent ; le conditionnel ou futur hypothétique ou futur décadent est en décadence imperfective, orienté vers le futur. Il permet "d'actualiser en pensée la représentation de la

248 G. Luquet, *Systématique historique du mode subjonctif espagnol* (1988 : 103).

virtualité"[249] et peut fonctionner dans les trois époques indicatives ; dans l'époque passée, le prétérit est en incidence ; l'imparfait en décadence imperfective. La morphogenèse verbale du mode quasi-nominal s'arrête après la définition de son endochronie puisque c'est un mode impersonnel. Les deux autres modes personnels (indicatif et subjonctif) se voient attribuer une personne de rang déterminé dans la phase 6.

Molho (1975 : 82) nomme : **sous-ensemble conjugable** les systèmes des voix et aspects qui ne dépendent pas de l'identité de l'être E de la phase 1 ; **sous-ensemble conjuguant** ceux de la personne (phase 1 et 6), des modes (exochronie en phase 4) et des temps (endochronie en phase 5) qui dépendent de la nature des représentations précédentes de la morphogenèse verbale.

Les trois formules modales du sous-système conjuguant fournissent de plus en plus d'informations :

- le mode quasi-nominal (une seule personne de rang indéterminé ; une seule représentation indivise d'exochronie ; mais trois représentations d'endochronie),
- le mode subjonctif (plusieurs personnes de rang déterminé ; deux représentations bipartites d'exochronie ; une représentation d'endochronie : l'incidence),
- le mode indicatif (plusieurs personnes de rang déterminé ; trois époques pour l'exochronie : passé, présent, futur ; et deux représentations d'endochronie : l'incidence et la décadence imperfective). Les oppositions entre les trois formules modales se font donc dans le système verbal actuel grâce aux critères caractéristiques de sa structure profonde fondamentale, c'est-à-dire une ou plusieurs représentations de la personne, de l'exochronie et de l'endochronie.

Une analyse diachronique permet de montrer que deux des trois formules modales ont changé (le mode quasi-nominal étant resté identique). Mais il suffit de s'intéresser seulement à l'exochronie et à l'endochronie du mode indicatif et du mode subjonctif (puisque le système de la personne demeure équivalent aux deux modes personnels). Cette étude de la morphogénèse verbale a permis à Luquet d'expliquer la concordance des temps.

3.3. Mécanisme mental de la concordance des temps

Le mode subjonctif établit son exochronie sur les plans temporels du non-révolu, occupables par le Moi locuteur (temps du présent) ou par le Moi délocuté (temps des imparfaits), plans où le Moi a une puissance opérative.

Si l'on compare les temps du mode indicatif et ceux du mode subjonctif par rapport au Moi locuteur et au Moi délocuté, on obtient l'explication de la concordance des temps qui n'est autre que celle de la concordance des images de l'exochronie verbale.

249 Termes de Luquet (1988 : 159 note 24).

Tableau 3 : Mécanismes mentaux de la concordance des temps

Indicatif	Forme verbale	Présent Futur thétique	Prétérit Imparfait Futur hypothétique
	Représentation de l'exochronie qu'elle implique	Espace temporel occupable (ou occupé) par le Moi locuteur	Espace temporel occupable par le Moi délocuté
Subjonctif	Forme verbale	Présent	Imparfait
	Représentation de l'exochronie qu'elle implique	Espace temporel occupable par le Moi délocuté	Espace temporel occupable par le Moi délocuté

Source : Luquet (1988 : 100)

Cette proposition de symétrie est confortée par Luquet[250] à laquelle il confronte avec succès différents exemples. Pour lui, il n'y a pas un mode indicatif et un mode subjonctif (d'ailleurs mode et temps n'ont pas de morphèmes spécifiques mais indissociables, ce qui contredit leur indépendance). Mais en plus du mode impersonnel qui n'implique pas la représentation de la personne, il redéfinit : a) un **mode actualisateur** (prétérit, présent, futur) objectivé par le sujet parlant à partir de son présent d'expérience) ; b) un **mode inactualisateur** lorsque l'univers temporel est objectivé par le sujet parlant :

- à partir de la représentation d'un présent inactualisé, imaginaire, fictif, abstrait, déconnecté de son propre présent. Dans cette catégorie, il englobe l'imparfait (renommé présent inactualisé ou présent du passé), le conditionnel (rebaptisé futur inactualisé), le passé inactualisé n'ayant pas de signifiant ;
- à partir de la simple limite de l'instant d'énonciation et dont le signifiant est le subjonctif présent dans un présent-futur indifférencié, mais dont le plan du passé n'a pas de signifiant ;
- en faisant abstraction de toute extension ou limite dont les deux signifiants sont les imparfaits du subjonctif. Sachant que celle en -ra est la plus inactualisatrice.

250 *La teoría de los modos en la descripción del verbo español,* Madrid, Arco/Libros (2004), dans laquelle il reprend les postulats du groupe MOLACHE : Molho, Launay, Chevalier.

L'inactualisation d'un événement peut donc se faire à des degrés différents selon que le sujet parlant choisit telle ou telle forme inactualisatrice.

En conséquence lorsqu'un événement d'une subordonnée est antérieur à celui de sa proposition principale, deux possibilités s'offrent au sujet parlant :

- **actualiser l'événement d'une subordonnée**, c'est se placer par rapport à son présent d'expérience, de son actualité (repérage déictique immédiat, direct, du temps, du lieu et des participants) ;
- **inactualiser cet événement**, c'est permettre un autre repérage non temporel, interne à l'énoncé, lié à la visée discursive du locuteur, celui de l'inactuel (temps conceptuel, imaginaire et non un temps d'expérience) et l'envisager depuis l'espace temporel de la proposition principale qui sera au premier plan (par exemple, comme la figure 21 suivante où le narrateur parle de deux actions passées dont la proposition principale est postérieurement temporelle à celle de la subordonnée).

Figure 21 : Actions passées avec principale postérieure temporellement à la subordonnée

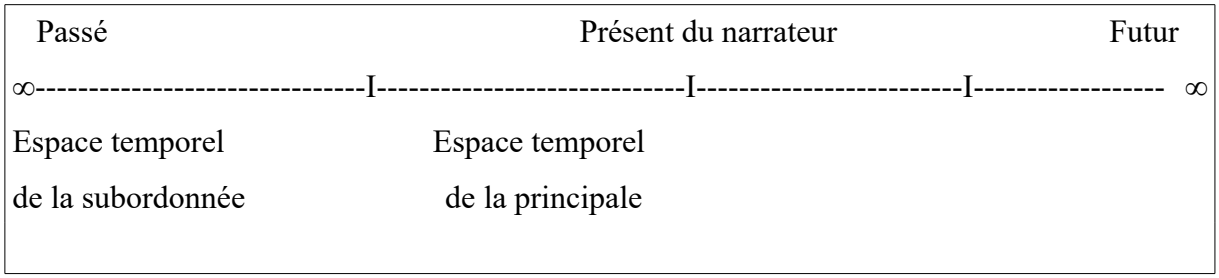

Ces formes inactualisantes sont donc adaptées aux phrases complexes. Luquet considère les formes inactualisantes comme un sous-ensemble des modes personnels et non comme un mode. Celles-ci ont la même particularité : elles ne différencient pas la première personne de la troisième par principe d'économie (à l'inverse des temps actualisateurs où le présent d'actualité, lieu du Moi, rend logique l'utilisation d'un morphème propre et où la première personne a toute son importance car elle est le fondement subjectif du système de la personne). La seconde étant la personne d'interlocution et la troisième l'objet de langage (celle dont on parle).

Veiga démontre d'ailleurs par de nombreux exemples que : "l'établissement d'une corrélation temporelle n'est obligatoire dans aucun type de schéma syntaxique" (2010 : 15)[251]. Pour lui, les formes verbales ne situent les faits sur aucune division particulière du temps

251 A. Veiga, *La concordance des temps. Moyen Age et Époque moderne* (2010 : 15).

chronologique, mais les orientent antérieurement, simultanément ou postérieurement par rapport à un point de référence (par rapport par exemple à la principale comme nous venons de le voir, ou par rapport à un simple localisateur temporel comme *à cette époque, por aquel entonces* mais qui n'apparaît même pas obligatoirement), qui à son tour peut être orienté par rapport à un autre (dans le cas de subordonnées multiples) et successivement jusqu'au centre déictique (lieu, temps, participants) de référence du système verbal : le point d'origine, habituellement, mais pas obligatoirement situé au moment où se réalise la communication verbale, par rapport auquel s'oriente directement ou indirectement la conceptualisation linguistique du fait concret (2010 : 17). Il met en garde sur le fait que ce que l'on peut croire être une corrélation temporelle peut donc être un leurre (2010 : 29) et qu'il ne faut pas la confondre avec le fait extralinguistique de la chronologie relative (2010 : 30). La concordance des temps est valable en langue (ensemble de représentations). Mais la non-concordance peut donc se produire en discours (ensemble infini des expressions que les représentations de langue permettent ; c'est-à-dire le co-texte, les autres éléments du discours, et le contexte, la réalité extra-linguistique). Ce n'est pas la forme verbale (le signifiant) qui change de signifié.
Un seul point n'a pas encore été abordé. Pour comprendre pourquoi une langue fonctionne comme elle le fait, il faut l'analyser depuis ses origines, en diachronie, ce qui permet non seulement d'expliquer comment elle a évolué, mais aussi pourquoi et quels sont les mécanismes de cette évolution qui ne sont pas dénués d'intérêt. De plus en faisant cette analyse, Luquet a fait ressortir comme une évidence que c'est le subjonctif imparfait, anciennement plus-que-parfait de l'indicatif, qui en a été la cause et qu'une langue tend vers ce qu'elle doit être.

L'espagnol a changé cinq fois depuis le latin. Mais cette transformation ne s'est pas faîte par paliers mais par gradations intermédiaires où l'on ne trouve que quelques exemples isolés, avant leur installation généralisée et inexorable.

3.4. La forme en -ra dans le premier état de système

Le latin a persisté à l'écrit jusqu'au deuxième tiers du XIIe siècle. Entre deux systèmes, il demeure des caractéristiques de l'état précédent puisque la langue évolue progressivement.
Le premier système médiéval s'étend de la fin du latin jusqu'au milieu du XIIIe siècle (1250).
1- Dans les propositions indépendantes ou principales optatives (de souhait), les subjonctifs présent et imparfait en -se fonctionnaient comme actuellement :
- le premier sur le plan du non-révolu par rapport au Moi locuteur,

- le deuxième sur le plan du non-révolu par rapport au Moi délocuté (seul le contexte pouvait infirmer l'hypothèse non marquée, à priori réalisable, puisqu'il était aussi aussi indifférent aux époques (passé-présent-futur). Ces deux temps pouvaient commuter avec l'infinitif dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui : lorsque le sujet de la proposition principale et de sa subordonnée était le même ou lorsqu'il était annoncé par un pronom complément indirect dans la proposition principale. Ce qui indique qu'ils étaient tous les deux conçus en incidence (comme aujourd'hui).

2- En langue, le subjonctif futur avait la même représentation d'exochronie que le présent du subjonctif pour signifier : des événements non révolus sous la forme d'hypothèses non marquées (à priori réalisables). Mais en discours, ces deux temps n'étaient pas employés dans les mêmes types de phrases. Après *antes que*, on trouvait le subjonctif présent : lorsque le verbe de la principale était au présent ou au futur de l'indicatif, à l'impératif (qui est une modalité et non pas un temps du mode indicatif), ou bien au présent du subjonctif. Après *después que*, on trouvait le subjonctif futur.

3- La forme en -ra :

Le subjonctif imparfait en -se et la forme en -ra n'étaient pas interchangeables comme aujourd'hui parce que cette deuxième forme était indicative car issue du plus-que-parfait du *perfectum* latin CANTAVERAM qui pouvait déjà évoquer des irréels du passé. En langue, c'était donc un temps passé de l'indicatif (représentation tripartite du temps d'univers) vu en décadence perfective. La forme en -ra ne s'employait donc que pour :

- des événements entièrement accomplis dans le passé (forme actualisante) et correspondait au plus-que-parfait analytique de l'indicatif actuel (mais pas seulement) : *había* + participe passé ;
- ou des événements entièrement non accomplis et non suivis de l'effet attendu (forme virtualisante). Parce qu'il y avait eu un obstacle à leur réalisation ; ou parce que la condition (explicite ou implicite) de leur conséquence était imaginaire (donc inefficace), ou bien réelle, introduite par les verbes puissanciels *querer, deber, poder* (ou leurs équivalents périphrastiques *ser a* + infinitif, *ser por* + infinitif).

En syntaxe, on trouvait la forme en -ra virtualisante dans les propositions indépendantes ou principales, dans les subordonnées adjectives et adverbiales (sauf les protases c'est-à-dire les subordonnées conditionnelles introduites par *si* où le subjonctif imparfait en -se était retenu). Donc on ne la rencontrait que dans les apodoses (principales de conditionnelles) mais rarement. Elle pouvait anticiper dans le non-révolu le révolu, surtout dans les *fueros* (lois).

Selon Luquet (1988 : 148-149), si la forme en -ra alternait, dans les apodoses de conditionnelles, avec le conditionnel (pour une condition imaginaire), le prétérit ou l'imparfait de l'indicatif (lorsque la puissance inefficace a eu cependant un caractère effectif), c'était parce qu'elle était elle-même indicative et rien que cela (malgré le fait qu'elle pouvait être virtualisante et signifier un irréel du passé). L'accès réservé du subjonctif imparfait en -se aux protases de conditionnelles confirme que l'équivalent actuel de la forme en -ra n'est pas du même mode en espagnol primitif.

L'exochronie subjonctive n'a pas changé du premier état de système au système actuel pour :

- le présent et le futur qui s'engendraient et s'engendrent toujours dans le plan du non-révolu par rapport à l'instant de locution (celui du Moi locuteur) ;
- l'imparfait en -se sur le même plan du non-révolu mais par rapport au Moi délocuté.

Seule l'endochronie a changé pour le subjonctif futur qui a disparu aujourd'hui. Puisqu'il s'utilisait après *después que* (entier d'événement virtuel), il ne pouvait être qu'en décadence perfective. Contrairement au présent qui s'utilisait après la locution perspectivante *antes que* et donc en incidence (image d'un accomplissement virtuel). D'ailleurs la possible commutation avec l'infinitif, de tout temps, tout comme l'imparfait du subjonctif, le confirme.

Le système conjuguant (personne, mode, temps) des formes indicatives suivantes : présent, prétérit, imparfait, futur et conditionnel, est resté inchangé dans toute l'histoire de l'espagnol (mêmes exochronies et mêmes endochronies).

Au subjonctif, le nombre d'endochronies était plus élevé, le futur étant dans le plan du non-révolu et associé à la décadence perfective (association qui n'existe plus aujourd'hui). La décadence imperfective en était également exclue comme de tout temps parce qu'elle n'est concevable pour le Moi qu'avec l'espace de conversion du non-révolu en révolu que représente le présent conversif qui ne se trouve que sur une représentation tripartite du temps d'univers[252]. Le subjonctif ne peut donc contenir que des temps en incidence ou en décadence perfective.

Les modes indicatif et subjonctif ayant les mêmes **structures profondes de sous-système conjuguant** : plusieurs représentations de la personne, plusieurs représentations d'exochronie, plusieurs représentations d'endochronie. Ce sont ces deux dernières qui subiront les réorganisations du système verbal espagnol (puisqu'il s'agit de modes personnels), ou bien dans leur structure profonde ou bien dans leur structure de surface (équilibre de la répartition des temps sur chacune des unités de représentation du temps d'univers).

252 Cf. Gilles Luquet, *Systématique historique du mode subjonctif espagnol* (1988 : 159).

Or la **structure de surface** de ces deux modes était différente :

- le mode indicatif privilégiait l'antériorité de l'instant de locution (trois unités de représentation du passé contre seulement deux pour le futur) ;
- le mode subjonctif : l'unité de représentation par rapport au Moi locuteur contenait deux temps sur le plan du non-révolu alors qu'il n'y en avait pas sur le plan du révolu par rapport à ce même Moi. L'imparfait en -se fonctionnait sur l'infinitude par rapport à la position que s'attribuait le Moi délocuté.

3.5. La forme en -ra dans le deuxième état de système

Entre à peu près 1250 et 1340, on peut déterminer en discours (c'est-à-dire dans la phrase construite) ce qu'était le deuxième état du système verbal ou système médiéval II. Le subjonctif futur (entier d'accompli donc en décadence perfective, mais virtuel puisque subjonctif), dès les origines de la langue et jusqu'au système classique, pouvait alterner dans les protases conditionnelles avec le présent de l'indicatif. Par contre, le subjonctif imparfait en -se se fait rapidement supplanter par la forme en -ra dans l'expression des conditions passées non satisfaites et introduites par *si*. La forme en -ra à valeur actualisante (entier d'accompli dans le passé). En décadence perfective, elle pouvait alterner avec le prétérit (en incidence) parce que tous les deux exprimaient des entiers d'événement représenté prévisionnellement dans le passé, notamment dans le langage juridique des *fueros extensos*, ou plus rarement dans le langage juridique.

La forme en -ra valeur virtualisante continuait d'évoquer, comme dans le premier état de système, une possibilité (*poder*), une volonté (*querer*) ou une obligation (*deber* ou *aver de*, *aver a*, etc.) non suivies d'effet. Autrement dit, bien que cette forme avait son unité de représentation située dans le passé, elle pouvait signifier, dans le non-révolu, la représentation prévisionnelle d'un passé virtuel, et ce, toujours dans le langage juridique.

La forme en -ra remplaçait le conditionnel et l'imparfait de l'indicatif dans les apodoses de conditionnelles pour les irréels du passé et se retrouvait dans les deux membres de ce type de phrase :

144. *Si tuviera, diera.*

Le subjonctif imparfait en -se ne se trouvera désormais dans les protases de conditionnelles que pour exprimer des hypothèses non révolues associées au présent ou au futur (ou transposées au révolu dans le discours indirect). Il était toujours utilisé pour les comparatives virtualisantes passées et les protases conditionnelles complexes exprimant un irréel du passé.

En conclusion, la forme en -ra virtualisante servait à la représentation du révolu et s'utilisait désormais dans les protases conditionnelles pour des irréels du passé.

Luquet pense que la forme en -ra toujours indicative subsistait depuis son origine, mais qu'en plus une nouvelle forme en -ra subjonctive dans les protases conditionnelles exprimait un irréel du passé (conditions passées non satisfaites) où elle se substituait au subjonctif imparfait en -se, parce qu'elle était mieux adaptée (fonction de discours qui est donc subjonctive) et que, après *si*, l'espagnol a toujours privilégié l'emploi du subjonctif pour l'irréel du passé. La forme en -ra est donc devenue synaptique : à la fois indicative conservée et subjonctive innovée.

L'exochronie de la forme en -ra virtuelle, donc subjonctive, est située sur le plan du révolu par rapport au Moi locuteur (dont le plan du non-révolu est occupé par les subjonctifs présent et futur). Celle-ci peut donc exprimer des hypothèses passées et non réalisables par nature (condition morte) et ne pouvant anticiper qu'une autre virtualité également révolue. Ce que ne peut faire le subjonctif imparfait en -se car des hypothèses par rapport au Moi délocuté sont non marquées (c'est-à-dire réalisables). Donc celui-là pouvait, en discours indirect, remplacer le subjonctif futur (plan du non-révolu par rapport au Moi locuteur) avec lequel il coexistait en système pour signifier une hypothèse réalisable présente ou future du discours direct. Parce que ces deux subjonctifs étaient situés sur des plans directement opposables (révolu/non-révolu), par rapport au Moi locuteur. Son endochronie se conçoit en décadence perfective (entier d'accompli). Donc ses événements conditionnels s'antériorisent notionnellement et tout entiers à celui qui les subordonne (où se trouve la conséquence). Dans ce deuxième état de système, le mode subjonctif s'est donc doté d'une nouvelle unité de représentation d'exochronie.

La formule modale de la structure profonde du subjonctif contient toujours : plusieurs représentations de la personne ; plusieurs représentations d'exochronie (un plan du non-révolu occupé par rapport au Moi locuteur, un plan du non-révolu occupé par rapport au Moi délocuté et nouvellement un plan du révolu occupé par rapport au Moi locuteur) et les mêmes représentations d'endochronie : incidence et décadence perfective.

Elle était donc encore identique à celle de l'indicatif qui, elle, restait inchangée.

Seul donc la structure de surface du subjonctif s'est modifiée en acquérant une nouvelle unité de représentation (sur le plan du révolu par rapport au Moi locuteur). Parce que cela répondait à une nécessité d'harmonisation des structures de surface du mode subjonctif par rapport au mode indicatif puisque leur structure profonde était identique. En effet la structure de surface et la structure profonde des modes doivent être toutes les deux équivalentes ou différenciées

afin de supprimer les contradictions entre ces modes. Mais dans ce cas précis, il y aura juste une atténuation des contradictions.

L'institution d'une nouvelle unité de représentation subjonctive privilégie les mêmes caractéristiques (plan du passé révolu par rapport à l'instant de locution, en décadence perfective et le même signifiant en -ra que l'indicative qui est en surnuméraire) ; mais nouvellement virtualisante, puisque subjonctive.

Malgré cela, la structure de surface du mode subjonctif n'est toujours pas la même que celle du mode indicatif. Cette contradiction entraînera d'autres modifications que nous allons exposer, afin de restructurer le système verbal espagnol.

3.6. La forme en -ra dans le troisième état de système

Dans le troisième état de système (système médiéval III) qui s'étend à peu près de 1340 à 1410, seule la forme en -ra subit des changements dans ses compétences temporelles et syntaxiques.

La forme en -ra actualisante servait toujours pour des événements passés (effectifs ou prévisionnels).

La forme en -ra virtualisante était aussi toujours sur le plan du révolu par rapport au Moi locuteur.

Mais elle élargissait ses compétences temporelles. En discours, elle commençait à exprimer, dans l'apodose ou plus rarement dans la protase, un irréel du présent conçu comme la conséquence d'un irréel du passé, dans une successivité à la fois temporelle et notionnelle (une condition entraînant une conséquence).

La forme en -ra élargissait également ses compétences syntaxiques :

a) dans les propositions indépendantes ou principales et dans les conditionnelles (reliées au verbe principal par une conjonction de coordination, elle servait à exprimer un souhait (optatif) passé et irréalisable. Par contre le subjonctif imparfait en -se s'employait pour le souhait révolu (susceptible de se réaliser) ;

b) à la place du subjonctif imparfait en -se, dans les propositions substantives dépendantes :

- d'un verbe ou d'une locution d'appréciation : *valer más, ser mejor,* etc.,
- d'un verbe **factitif** (le sujet est la cause de l'action mais ne la fait pas lui-même) comme *escapar, guardar*, etc.,
- d'une locution verbale marquant l'impossibilité,
- du verbe *abastar* (*bastar*) qui virtualise une condition,
- des verbes de volonté dans le passé, non suivis d'effet : *querer, plazer.*

C'est-à-dire que dans les propositions substantives dont la principale contient un verbe de volonté à la forme en -ra :

145. *Quisiera que* + forme en -ra qui exprime une volonté non satisfaisante,

146. *Quisiera que* + forme en -ra qui exprime une volonté implicitement satisfaisante.

Dans les propositions substantives, la forme en -ra virtualisante pouvait remplacer le conditionnel après un verbe d'opinion comme *cuidar* ou d'expression de crainte (*temer, recelar, aver temor que, aver recelo que,* etc. pour des hypothèses irréalisables envisagées dans une représentation prévisionnelle (future) de l'événement, depuis le passé (au-delà du passé ou futur du passé). Ainsi la forme -ra s'utilisait pour des hypothèses irréalisables et le conditionnel pour les hypothèses non marquées (réalisables) ;

c) dans les propositions adjectives exprimant une hypothèse irréalisable dans un au-delà temporel (donc perspectivant, futur) et notionnel (cause-effet), la forme en -ra pouvait alterner avec le subjonctif imparfait en -se. Avant ce système médiéval III, dans ce type de subordonnée adjective, la forme en -ra ne se rencontrait que sous la dépendance d'un autre événement hypothétique ;

d) dans les propositions adverbiales introduites :

- par la conjonction *aunque* (dans le sens de *si*) et envisageant des hypothèses irréalisables, virtuellement révolues, la forme en -ra se substitue au subjonctif imparfait en -se. En effet, la concession n'est qu'une cause ou condition inopérantes ;
- par des locutions perspectivantes : temporelle (*antes que*), finale (*para que*) ou conditionnelle (*en caso que*).

Donc dans ce troisième état de système apparaît une nouvelle forme en -ra virtualisante remplaçant le subjonctif imparfait en -se ou le conditionnel et qui sera le signifiant d'hypothèses associées à la représentation du révolu (antériorité de l'instant de parole) dans :

- les propositions indépendantes ou principales à valeur optative ;
- les propositions substantives introduites par un verbe factitif (le sujet est cause de l'action mais ne la fait pas lui-même) ou d'appréciation, d'impossibilité, de suffisance, de volonté, de regret, de prévision ou de crainte, etc. ;
- les propositions adjectives dont l'antécédent est négativé ;
- les propositions adverbiales introduites par *aunque* ou une locution perspectivante.

L'autre nouvelle forme en -ra virtualisante, rare, qui virtualise un événement présent et remplace le conditionnel pour des irréels du présent, conséquence d'un irréel du passé, ne sera validée qu'au système classique suivant. En effet la réorganisation de la structure de surface des modes ne peut se faire qu'étape par étape et soit sur l'unité de représentation d'exochronie,

soit sur l'unité de représentation d'endochronie. Dans la mesure où dans le deuxième état de système, le plan du révolu par rapport au Moi locuteur était déjà associé à l'image de la décadence perfective par la deuxième forme en -ra subjonctive du XIIIe siècle, la nouvelle forme en -ra du milieu du XIVe siècle sur le même plan ne pouvait l'être qu'en incidence. C'est ainsi qu'elle virtualisait dans le révolu un entier d'accomplissement. Par conséquent cette nouvelle forme subjonctive en incidence cohabitera en système avec celle en décadence perfective. La forme indicative originelle, également en décadence perfective, actualise toujours dans le passé un entier d'accompli.

La structure de surface du mode subjonctif est donc équilibrée par rapport au Moi locuteur (deux temps sur le plan du révolu, deux temps sur le plan du non-révolu). Mais elle est toujours en contradiction avec celle du mode indicatif. Et il n'est plus possible de rajouter un temps au mode subjonctif sur le plan du révolu (l'incidence et la décadence perfective étant les seules représentations d'endochronie compatibles avec les représentations bipartites du temps d'univers, puisque, nous l'avons déjà expliqué, il ne peut plus y avoir de décadence imperfective car il n'y a plus de présent conversif mais juste une simple limite).

Donc la réorganisation des structures de surface des deux modes personnels, déjà programmée depuis le milieu du XIIIe siècle se fera :

- en supprimant la forme en -ra initialement indicative et surnuméraire. Au XVe siècle, le plus-que-parfait analytique (*había* + participe passé en décadence perfective) remplacera la forme indicative (également entier d'accompli passé) ;
- et en équilibrant les structures de surfaces par rapport au Moi délocuté. C'est-à-dire en choisissant le plan non occupé, celui du révolu.

3.7. La forme en -ra dans le quatrième état de système

Le système classique s'étend du dernier tiers du XVe siècle au début du XVIIe siècle. Il englobe presque tout l'Âge d'or de la littérature espagnole. La forme en -ra indicative disparaît totalement à la fin du XVe (sauf pour imiter la tradition spécifique d'un genre littéraire comme par exemple les pseudo-romances ou les *crónicas*). En même temps, à la fin du XVe, la forme subjonctive en -ra élargit ses compétences temporelles en évoquant autre chose que du révolu. Il n'y a plus besoin d'une relation présent/passé dans la phrase pour qu'elle évoque des hypothèses dans le présent, mais également dans le futur, à condition que ces hypothèses soient irréalisables (jusqu'au début du XVIIe). Ainsi la forme subjonctive sert à exprimer un irréel du passé, un irréel du présent et un irréel du futur indifféremment dans la phrase conditionnelle :

147. *Si tuviera, diera.*

Du coup, à partir du XVe, pour préciser qu'il s'agit bien d'un irréel du passé, il suffit d'employer la forme transcendante *hubiera* + participe passé dans un seul des membres de la phrase conditionnelle pour verser dans le passé toute cette phrase. Puis l'emploi de la forme transcendante *hubiera* + participe passé se généralise dans les deux membres de la phrase conditionnelle, même si il est indiqué qu'il s'agit bien de l'époque révolue.

L'opposition des subjonctifs imparfaits en -ra et en -se s'opérait comme suit :

- le premier s'utilisait pour les hypothèses absurdes sur une réalité qui l'est également. L'exemple de Luquet (1988 : 254) est celui d'un feu qui embrase un palais de pierres qui ne contient rien d'inflammable :

148. *como si fuera fecha de resina* ;

- par contre le deuxième sert à exprimer des hypothèses qui corroborent métaphoriquement une réalité explicable. L'exemple de Luquet (1988 : 255) est celui d'un roi qui a des ampoules aux pieds mais qui les supporte car il est heureux de faire un voyage :

149. *como si no oviese mal ninguno.*

La différence d'hypothèse entre le subjonctif en -ra et le conditionnel s'établissait de la façon suivante :

- dans l'exemple donné par Luquet (1988 : 255), Hercule n'hésite pas à tester "si pudiera derribar aquellas cabezas cuidando que antes que otra cobrase el ponçoñoso poderío". L'hypothèse s'avère irréalisable : les têtes pleines de venin du serpent repoussent, encore plus agressives. Ainsi le subjonctif imparfait en -ra est envisagé comme formulant une hypothèse s'appliquant à une situation qui la contredit ou qui empêche sa réalisation ;
- dans cet autre énoncé de la même page, le narrateur cherche "[...] fallaría algúnd tan benturoso e buen cavallero que nunca oviese sido bençido de sus enemigos alguna vez [...]" et il en trouve trois. Avec le conditionnel, l'hypothèse se réalise.

À la fin du XVe, c'est-à-dire au début du système classique, il n'y a plus de forme indicative en -ra. Le transfert modal est achevé. Le subjonctif imparfait en -ra est désormais sur le plan du révolu par rapport au Moi délocuté et en incidence. Il n'y a plus d'unité de représentation pré-construite du plan du révolu par rapport au Moi locuteur : elle est sans signifiant. Le plan du révolu par rapport au Moi délocuté a cette dernière, et désormais unique, forme en -ra, subjonctive qui permet de :

- formuler des irréels du passé, mais aussi des irréels du présent et des irréels du futur, parce que ce plan est coextensif à la totalité du temps dans lequel le Moi locuteur est inclus.

Si ses hypothèses sont irréalisables, c'est parce que son plan se situe dans le révolu par rapport à la limite qui sert à le définir. Les deux modes indicatif et subjonctif ont leur structure de surface équilibrée. Mais leurs structures profondes ne se différencient toujours pas (comme aux origines de la langue). Elle ont encore : plusieurs représentations de la personne ; plusieurs représentations d'exochronie : trois pour chacun des modes ; plusieurs représentations d'endochronie : deux pour chaque mode.

C'est le mode subjonctif qui va subir un nouveau changement de sa structure profonde au XIXe siècle parce que, selon Luquet[253], "[...] il est moins ancré dans le temps vécu de chaque sujet parlant".

3.8. Le subjonctif imparfait en -ra du système classique au système moderne

De la fin du système classique (début XVIIe) au passage au système moderne disparaît le subjonctif futur (hormis ses emplois dans des constructions lexicalisées et la langue juridique) et l'emploi du subjonctif imparfait en -se se restreint. C'est vers la fin du XVIe siècle que le subjonctif imparfait en -ra commence à remplacer celui en -se dans les syntaxes de coordination et de subordination dans :

- les propositions relatives à valeur finale (par exemple pour un ordre qui sera exécuté),
- les propositions adverbiales finales (introduites par *para que*),
- les propositions substantives du discours indirect (par exemple pour remplacer un impératif).

Dans le premier tiers du XVIIe siècle, on rencontre le subjonctif imparfait en -ra pour exprimer des hypothèses dont la réalisation est confirmée par le contexte. Donc la représentation pré-construite de l'irréalisable (plan du révolu par rapport au Moi locuteur) n'a plus désormais de signifiant et disparaît.

À partir de cette époque, le subjonctif imparfait en -ra peut d'ailleurs alterner avec le conditionnel et ce jusqu'au XIXe siècle (date de la disparition de l'identité entre les structures profondes des deux modes personnels, ainsi que du subjonctif futur en construction libre). L'équivalence entre le subjonctif imparfait en -ra et le conditionnel ne se trouve aujourd'hui qu'avec les verbes de puissance :

- à l'aspect immanent : *pudiera/podría, debiera/debría, quisiera/querría*,
- à l'aspect transcendant : *hubiera* + participe passé/*habría* + participe passé[254]. La récurrence modale doit prendre appui sur la récurrence notionnelle soit par la représentation d'un verbe de puissance (*poder, deber, querer*), soit par la représentation de la transcendance dans le système des aspects.

253 G. Luquet, *Systématique historique du mode subjonctif espagnol* (1988 : 262).
254 Cf. Molho (1975 : 618-625), pour la récurrence notionnelle et la récurrence modale.

La disparition du subjonctif futur se produit en construction libre.

Comme l'explique Luquet (2010 : 90), le subjonctif futur était une exception parmi les formes personnelles (prédicatives) :

- il ne pouvait s'employer qu'en syntaxe de subordination adverbiale (conditionnelles, temporelles, locatives, comparatives, concessives) ou adjective ;
- il fonctionnait par rapport à un double repérage temporel (par rapport à l'instant d'énonciation et par rapport à l'événement lui-même non révolu) ;
- son emploi engendrait des énoncés sémantiquement et modalement contradictoires. Il constate en effet que dans son exemple (Si quisieres, te ayudo/ayudaré), qu'une condition inactualisée est associée à une condition actualisée.

Depuis le milieu du XIIIe siècle, on pouvait trouver les indicatifs présent et futur à la place du subjonctif futur. Donc celui-ci était remplaçable et non indispensable au système verbal. C'était également le seul temps du mode subjonctif en décadence perfective (le présent et les deux imparfaits étant en incidence). Pour réduire l'écart entre les différentes endochronies des temps du mode indicatif (incidence et décadence imperfective) et ceux du mode subjonctif (incidence, et décadence perfective pour le futur), la solution la plus évidente par principe d'économie (car les langues fonctionnent toujours ainsi) pour la réorganisation des structures profondes était la suppression du subjonctif futur au XVIe siècle.

Au contraire, la réorganisation autour d'un seul et même plan d'exochronie du mode subjonctif n'était pas possible car on ne peut représenter négativement (en l'occurrence une hypothèse irréalisable sur la plan du révolu par rapport au Moi délocuté) que si elle est concevable sous forme positive et qu'on ne pouvait supprimer l'expression de l'hypothèse antérieure à l'instant de locution (plan du révolu par rapport au Moi locuteur) parce qu'une langue ne peut aller à l'encontre de ses capacités d'expression (Luquet, 1988 : 276). L'équilibre des structures de surface du mode subjonctif (le présent et le futur par rapport au Moi locuteur et les deux imparfaits par rapport au Moi délocuté) de la fin du XVe siècle était à nouveau rompu (un seul temps par rapport au Moi locuteur). Pour le restituer, il suffisait qu'un des deux subjonctifs imparfaits (sur le plan du Moi délocuté) n'ait plus d'unité de représentation pré-construite, c'est-à-dire plus de signifiant. En discours, les deux subjonctifs imparfaits ne se distinguaient que par une opposition privative : le caractère réalisable ou son opposé, le caractère irréalisable de l'hypothèse.

À la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle, la forme en -ra s'utilisait pour les hypothèses réalisables (le caractère irréalisable ne servant que pour une forme subjonctive sur trois). Les deux subjonctifs sont alors ressentis comme équivalents dans le discours et il y a alors deux

signifiants pour un même signifié. Le subjonctif imparfait en -ra était utilisé plus largement en syntaxe que celui en -se qui, lui, était limité à l'optatif (souhait), dans les propositions principales ou indépendantes (en plus des propositions adverbiales, adjectives ou substantives et de son équivalence avec le conditionnel dans les formules de politesse). Le subjonctif imparfait en -ra devient l'équivalent de celui en -se (mais pas l'inverse) dans les propositions subordonnées mais celui en -se ne deviendra jamais (comme son double) un substitut du conditionnel (pour les formules de politesse et l'aspect transcendant). À ce propos, il est utile de signaler que le subjonctif imparfait en -ra, étant la forme la plus inactualisatrice, est la plus apte pour obtenir quelque chose de quelqu'un sans l'obliger catégoriquement. On comprend également la quasi-équivalence avec les deux autres temps pour effectuer une pétition puisque tous trois sont inactualisateurs (la réalisation du conditionnel est, elle, soumise à condition donc non directive).

Donc le fait que le subjonctif imparfait en -ra ait des possibilités syntaxiques plus étendues a entraîné sa préférence. Le transfert de signifiant n'étant pas encore achevé (le subjonctif en -ra étant en train de devenir l'unité de représentation de celui en -se), les deux formes sont perçues différentes ou équivalentes selon le sujet parlant. Seuls les aspects transcendants des deux subjonctifs imparfaits étaient interchangeables depuis la fin du XVIe siècle dans les propositions subordonnées et dans les protases de conditionnelles :

150. *Si hubiera tenido, hubiera dado* (irréel du passé)

devient au XVIIIe :

151. *Si hubiera (hubiese) tenido, hubiera (habría) dado*,

car le conditionnel peut aussi apparaître dans l'apodose.

Puis la confusion entre les aspects transcendants s'est étendue à l'apodose :

152. *Si hubiera (hubiese) tenido, hubiera (hubiese, habría) dado*.

Il ne faut pas confondre la possibilité d'alternance dans l'apodose de ces trois temps grâce à la récurrence modale, c'est-à-dire la représentation de la transcendance, et la récurrence notionnelle qui ne s'effectue qu'avec un **verbe puissanciel** (*querer, deber, poder*) entre le subjonctif imparfait en -ra et le conditionnel pour un irréel du présent :

153. *Si tuviera, daría.*

La forme en -ra indicative a disparu au milieu du XVe siècle. Sa résurgence ultérieure est inconcevable parce que, entre autres, l'évolution d'une langue est irréversible. De plus son réemploi bouleverserait l'équilibre de la structure de surface de l'indicatif, et ses emplois ne sont pas équivalents à ceux du système médiéval. En fait il s'agit de la forme en -ra subjonctive qui était employée dans la langue littéraire dès la deuxième moitié du XVIe siècle

et jusqu'à la fin du XVIIIe, dans les cas peu nombreux où l'événement passé est effacé de la réalité extralinguistique par le sujet parlant, dans son contexte de discours, pour une remise en question de l'actualité de cet événement. Ou bien pour exprimer un passé qui n'a aucune incidence (inopérant) sur le présent. Ou bien encore pour signifier un passé oublié ou ignoré jusqu'alors, ou bien pour souligner l'incrédulité.

Alors que la traduction par un plus-que-parfait de l'indicatif n'aurait signifier que l'antériorité temporelle de cet événement par rapport à l'instant de locution. La possibilité de la substitution du subjonctif imparfait en -ra par celui en -se (l'inverse n'étant pas toujours possible puisque celui en -ra est la forme la plus inactualisante de toutes) prouve qu'il n'y a pas de résurgence de la forme en -ra indicative (sauf de manière archaïsante dans le néo Romancero). Ainsi Luquet nous fait comprendre pourquoi une langue évolue vers ce vers quoi elle tend. En ce qui concerne la création du subjonctif imparfait espagnol en -ra, il s'agit d'un rééquilibrage des structures de surface (équilibre de la répartition des temps sur chacune des unités de représentation du temps d'univers) et des structures profondes (personnes, représentation d'endochronie et d'exochronie). Les autres disparitions (plus-que-parfait de l'indicatif en -ra, futur du subjonctif) sont dues à un emploi surnuméraire.

3.9. Synthèse et discussion

La morphologie verbale espagnole, d'après Luquet, engendre le signifié du verbe. Elle met en relation un être E (support d'information) et fournit sur lui une information I (apport de signification). Elle engendre 6 phases d'opérations de pensée. La 1e phase est la définition de l'être (support de prédictivité) non identifiable au mode quasi-nominal ou identifiable aux modes personnels. La 2e phase précise la voix (active : l'être engendre l'opération 0 ; passive : l'être supporte l'opération ; moyenne ou pronominale : l'être engendre et supporte l'opération). La 3e phase précise l'aspect (coïncidence ou non, dans les temps entre les espaces temporels occupés par l'être et les bornes de commencement C et de fin F de l'opération) : l'aspect est immanent quand l'être et l'opération sont contemporains ; si l'être est antérieur temporellement à l'opération, les paraphrases *ir a, estar por, estar para* + infinitif expriment l'imminence, l'intention, l'obligation, la tentation ; enfin l'aspect est transcendant si l'être est temporellement postérieur à l'opération. La 4e phase définie les différentes exochronies (spécifiées par l'être, le Moi et comprenant l'endochronie occupée par l'opération et l'être en rapport avec elle) et les modes. Le Moi occupe le présent (lieu de tout ce qui est et de conversion d'un instant non-révolu en révolu). De ce présent, le Moi locuteur peut concevoir trois sortes de représentation du temps d'univers : la tripartite est l'exochronie de l'indicatif où les événements sont

actualisés (réels et localisés) ; la bipartite où le présent est vu comme une simple limite entre le révolu et le non-révolu et où les événements sont virtuels (hypothèses révolues et non-révolues), c'est l'exochronie du subjonctif. Un autre Moi délocuté, observateur, peut occuper n'importe quelle position par rapport au Moi locuteur, c'est la 3e représentation indivise du temps d'univers, l'exochronie du mode quasi-nominal sans repère spatial ou temporel. La 5e phase d'opération de pensée est celle de l'endochronie qui donne l'aspect grammatical des temps verbaux. Sous aspect immanent, le procès est en incidence, entièrement inaccompli. Sous décadence imperfective, le procès est partiellement accompli et inaccompli. Sous décadence perfective, il est totalement accompli. Sous aspect transcendant, l'être est postérieur à la position temporelle du procès. C'est celui du mode quasi-nominal : le participe passé est en décadence perfective et exprime le caractère révolu de l'incidence, de la décadence perfective ou imperfective de l'auxiliaire *haber* ; l'infinitif est en incidence comme le subjonctif avec lequel il est commutable lorqu'il n'y a pas d'ambiguïté sur la personne et le gérondif en décadence imperfective. Le mode quasi-nominal ne s'est jamais modifié et ne distingue ses formes que par son endochronie. Pour le mode subjonctif, le présent se situe dans le non-révolu (époque présent-futur) par rapport au Moi locuteur (hypothèse réalisable sauf contexte contradicteur). Le futur du subjonctif ne s'utilise plus qu'avec les locutions concessives, les proverbes et dans le droit. L'imparfait du subjonctif ne distingue pas les époques temporelles (passé, présente, future) ni les plans temporels (révolu, non-révolu). Les hypothèses à ce temps sont plus irréelles que celles au présent du subjonctif parce que son exochronie est vue par le Moi délocuté qui ne fournit aucune localisation temporelle. *Querer, deber, poder* ne s'utilisent pas avec la forme en -se dans les propositions principales ou indépendantes. Les deux formes en -se et -ra possèdent des nuances de signification depuis le système classique. Quant au mode indicatif, le présent actualisateur sépare les époques du passé et du présent et deux niveaux (l'incidence et la décadence). Dans l'époque future, le futur catégorique ou thétique est en incidence et peut fonctionner dans le présent. Le conditionnel hypothétique est en décadence imperfective orienté vers le futur. Il actualise en pensée la représentation de la virtualité. Dans l'époque passée, le prétérit est en incidence tandis que l'imparfait est en décadence imperfective. La 6e phase de la morphogenèse verbale attribue une personne de rang déterminée à l'indicatif et au subjonctif puisque le mode quasi-nominal n'a qu'une endochronie et pas de la personne.

Pour sa part, Molho nomme «sous-ensemble conjugable» la voix et l'aspect qui ne dépendent pas de la personne et «sous-ensemble conjuguant» les phases 1 à 6 (personne, mode, temps). Les modes se différencient d'après leur structure profonde (personnes, endochronies,

exochronies). Le mode quasi-nominal contient une seule personne de rang indéterminé, une représentation indivise d'exochronie et les trois représentations d'endochronie. Le subjonctif a plusieurs personnes de rang déterminé, deux représentations bipartites d'exochronie (par rapport au Moi locuteur et au Moi délocuté), ainsi qu'une seule représentation d'endochronie (en incidence). L'indicatif présente plusieurs personnes de rang déterminé, une représentation tripartite d'exochronie et deux représentations d'endochronie (incidence et décadence imperfective).

Selon Luquet, l'étude de la morphogenèse permet d'expliquer la concordance des temps qui est basée sur les similitudes des exochronies par rapport au Moi locuteur et délocuté des temps de l'indicatif et du subjonctif (qui a son exochronie, pour le présent, sur les plans du non-révolu occupable par le Moi locuteur et pour les imparfaits, occupable par le Moi délocuté),. Le mode actualisateur (prétérit, présent, futur de l'indicatif) est objectivé par le sujet parlant par rapport à son présent d'expérience, ce qui justifie la différenciation entre la 1e et la 3e personne du singulier. Alors que le mode inactualisateur ne les distingue pas et a plusieurs degrés d'objectivation : par rapport au présent inactualisé comme l'imparfait de l'indicatif (présent du passé) et le conditionnel (futur du passé), le plan du passé n'ayant pas de signifiant ; par rapport à la simple limite d'énonciation pour le présent du subjonctif (le plan du passé n'ayant pas de signifiant) ; par une abstraction de limite pour les deux imparfaits du subjonctif dont la forme en -ra est la plus inactuelle. Pour Veiga, la corrélation temporelle n'est pas obligatoire car les procès se situent les uns par rapport aux autres et le moment d'énonciation n'est pas forcément le point d'origine. Il ne faut pas confondre corrélation temporelle et chronologie relative (fait extralinguistique).

Abordons pour finir l'évolution du subjonctif imparfait en cinq états de système d'après Luquet.

Dans le 1er état de système (système médiéval I jusqu'au milieu du 13e siècle), en indépendantes et en principales de souhait, on trouvait le présent du subjonctif et l'imparfait en -se, sur les mêmes plans qu'aujourd'hui du non-révolu par rapport au Moi locuteur et au Moi délocuté respectivement. La forme en -se s'utilisait aussi dans les protases de conditionnelles (avec *si*). Ils étaient commutables avec l'infinitif. Pour sa part, le futur du subjonctif était employé après *después que* et en décadence perfective (entier d'événement virtuel donc non-révolu, association qui n'existe plus), elle avait la même exochronie que le présent du subjonctif (après *antes que*). Quant à la forme en -ra (en partie correspondant au plus-que-parfait analytique de l'indicatif : *había* + participe passé), elle était actualisante (en décadence perfective) ou virtualisant (imaginaire ou réelle) avec les verbes puissanciels

querer, deber, poder, ser a, ser por + infinitif. Elle se situait dans les indépendantes ou principales, les adjectives, les adverbiales, les apodoses de conditionnelles. Dans les *fueros,* elle pouvait anticiper le révolu dans le non-révolu.

Le système conjuguant (plusieurs personnes, deux endochronies, exochronie tripartite) de l'indicatif n'a jamais changé. Au subjonctif, il y avait plus d'endochronie qu'à l'indicatif. La réorganisation du système verbal se fera sur la structure profonde (personnes, endochronies, exochronie) et sur la structure de surface (répartition des temps des modes personnels sur les plans du révolu et du non-révolu par rapport aux Moi locuteur et délocuté).

Dans le 2e état de système (système médiéval II : 1250-1340), le futur du subjonctif pouvait alterner avec le présent du subjonctif dans les protases de conditionnelles, lorsque l'apodose était au présent de l'indicatif. Il disparaît donc car il n'était pas indispensable. L'imparfait en -se était toujours dans les protases de conditionnelles. Quant à la forme en -ra, elle remplaçait : l'imparfait en -se dans les conditionnelles passées non satisfaites ; le conditionnel et l'imparfait de l'indicatif dans les apodoses de conditionnelles pour les irréels du passé (*si tuviera, diera*) ; le prétérit (entier d'événement représenté prévisionnellement dans le passé dans les *fueros extensos*) dans sa forme actualisante ; enfin le futur du subjonctif pour les hypothèses réalisables (non marquées) en DI parce que ces deux formes se situaient sur les plans opposables du révolu et du non-révolu par rapport au Moi locuteur (nouvelle représentation d'exochronie de la forme en -ra virtualisante). Pour Luquet, l'imparfait en -ra devient synaptique : la forme en -ra indicative persiste avec la subjonctive dans les protases conditionnelles (condition passée non satisfaite : irréel du passé).

Dans le 3e état de système (système médiéval III de 1340 à 1510), seule la forme en -ra subit des changements (temporels et syntaxiques). La forme en -ra actualisante sert toujours pour des événements passés (effectifs ou prévisionnels). La nouvelle forme en -ra virtualisante est toujours sur le plan du révolu par rapport au Moi locuteur. Elle élargie ses compétences : temporelles en signifiant un irréel du présent (conséquence d'un irréel du passé) dans l'apodose et plus rarement dans la protase. Elle remplace l'imparfait en -se et le conditionnel pour les hypothèses révolues (antériorité de l'instant de parole) : dans les indépendantes ou principales de conditionnelles (souhait passé et irréalisable) alors que la forme en -se s'utilise pour le souhait révolu, susceptible de se réaliser ; dans les substantives (à la place de la forme en -se) après un verbe ou locution d'appréciation, après les verbes factitifs (le sujet est la cause de l'action mais ne la fait pas lui-même), après une locution d'impossibilité, après une condition virtuelle, après un verbe de volonté dans le passé non suivi d'effet, en tant que forme virtualisante en remplacement du conditionnel après un verbe d'opinion ou un verbe de

crainte pour des hypothèses irréalisables envisagées dans une représentation prévisionnelle (future) de l'événement depuis le passé. Donc la forme en -ra s'utilisait pour des hypothèses irréalisables et le conditionnel pour des hypothèses réalisables. Dans les adjectives (hypothèses irréalisables dans l'au-delà temporel perspectivant, c'est-à-dire le futur), elle alternait avec la forme en -se. Dans les adverbiales (avec *aunque* dans le sens de *si*) (hypothèse irréalisable, virtuellement révolue) (concession qui est une cause ou condition inopérante). La structure de surface du subjonctif est équilibrée par rapport au Moi locuteur (deux temps sur le plan du révolu, deux temps sur le plan du non-révolu) mais toujours en contradiction par rapport au mode indicatif. Il ne peut plus y avoir d'ajout de temps sur le plan du révolu puisque la décadence imperfective y est impossible (simple limite entre le révolu et le non révolu au subjonctif qui empêche la conversion du temps comme au présent conversif). Il n'y a donc que la possibilité de l'incidence et de la décadence perfective au subjonctif.

Dans le quatrième état de système (système classique : dernier tiers du 15e-début du 17e siècle), la forme en -ra indicative, surnuméraire, disparaît fin du 15e siècle et est remplacée par le plus-que-parfait indicatif analytique (*había* + participe passé en décadence perfective). La forme en -ra est utilisée pour les hypothèses irréalisables pour exprimer un irréel du passé, du présent ou du futur dans l'apodose et la protase de conditionnelle (*si tuviera, diera*). Pour préciser qu'il s'agissait d'un irréel du passé, on utilisait *hubiera* + participe passé dans un seul membre de la phrase conditionnelle, puis dans les deux. Donc la forme en -ra s'employait pour les hypothèses absurdes, la forme en -se pour des hypothèses qui corroborent une réalité explicable et le conditionnel pour l'hypothèse qui se réalisait. La forme en -ra est en incidence sur le plan du révolu par rapport au Moi délocuté (il n'y a plus de signifiant sur le plan du révolu par rapport au Moi locuteur). La structure de surface de l'indicatif et du subjonctif est équilibrée mais leur structure profonde ne se différencie toujours pas. Donc le subjonctif va encore subir un changement car «il est moins ancré dans le temps vécu de chaque sujet parlant», selon Luquet. Fin du 16e, la forme en -ra remplace celle en -se dans les relatives à valeur finale, les adverbiales finales, les substantives en DI à l'impératif. Dans le 1er tiers du 17e, la forme en -ra se rencontre dans les hypothèses réalisées (le plan du révolu par rapport au Moi locuteur disparaît). Jusqu'au 19e, la forme en -ra alterne avec le conditionnel, les structures profondes des deux modes personnels ne sont plus identiques et le futur du subjonctif, le seul en décadence perfective de ce mode, utilisé seulement dans les adverbiales ou adjectives et dans des énoncés contradictoires (condition inactualisée avec une autre actualisée), remplacé par le présent et le futur de l'indicatif, disparaît parce que non indispensable, par principe d'économie au 16e afin de réorganiser les structures profondes.

L'équilibre de la structure de surface du subjonctif est à nouveau rompu au 15e. Fin 16e-début 17e, la forme en -ra s'utilisait dans les deux tiers pour les hypothèses réalisables et son étendue d'emploi justifie sa préférence. Le transfert de signifiant n'étant pas achevé entre les deux imparfaits du subjonctif d'aspect transcendant, ils sont perçus soit comme équivalents, soit comme différents par le locuteur. Il ne faut pas confondre la récurrence modale, c'est-à-dire la représentation de la transcendance (la possibilité d'alternance entre les deux imparfaits du subjonctif et le conditionnel dans l'apodose) et la récurrence notionnelle qui s'effectue avec les verbes puissanciels entre la forme en -ra et le conditionnel pour un irréel du présent : *si tuviera, daría.* La possibilité de substitution de la forme en -se par la forme en -ra prouve qu'il n'y a pas de résurgence du plus-que-parfait en -ra, pourtant encore présent dans la littérature et dans la presse pour exprimer un passé qui n'a plus d'incidence (inopérant) sur le présent.
Nous allons passé aux valeurs du subjonctif dans la deuxième partie.

DEUXIÈME PARTIE : LE FONCTIONNEMENT DU SUBJONCTIF

CHAPITRE 4 :
LES RECHERCHES SUR LES VALEURS DU SUBJONCTIF

Chercher le ou les valeurs du subjonctif revient à répondre aux questions de l'existence de deux modes personnels et de la possibilité de l'alternance modale dans certains cas. Le fait que le mode subjonctif soit majoritairement utilisé en subordination pourrait faire penser qu'il n'a pas de valeur propre à cause de sa dépendance au sémantisme du verbe régisseur ou à ses emplois obligatoires dans certains cas. Cependant ce serait omettre ses emplois en indépendante ou les cas d'alternance modale. Or, nous pouvons constater que la majorité des théories lui octroie bien des valeurs. Nous avons constaté que les théories sémantiques convergent vers des notions voisines et se sont peaufinées vers plus de cohérence en réussissant à englober tous les cas d'emploi du subjonctif. Ce qui faisait défaut dans certaines théories désormais obsolètes.

4.1. Les différentes théories du subjonctif

Nous allons nous arrêter sur les théories asémantiques et les théories sémantiques.

Chez les partisans des théories asémantiques sur le subjonctif, se trouve M. Gross (1978 : 59) pour qui l'indicatif et le subjonctif n'ont pas de signification propre dans leurs emplois figés "arbitrairement". G. Boysen (1971), quant à lui, classe les facteurs morpho-syntaxiques (négation, présupposition, dérivatif, flexif, syntaxe, racine) de la complétive, dans les situations de la plus à la moins contraignante. Une méthode non fiable selon A. Rihs[255].

Pour nous, la contrainte du mode ou la possibilité d'alternance modale dans certains cas prouvent que les valeurs du subjonctif existent bel et bien.

Passons aux théories sémantiques et tout d'abord à l'hypothèse de la virtualité du subjonctif. Nous pourrons constater qu'elle n'est pas toujours vérifiable : par exemple lorsque il y a un verbe de sentiment dans la principale qui rend factuel le fait de la subordonnée ou bien pour un fait passé déjà attesté. Guillaume n'admet qu'une seule valeur sémantique pour le subjonctif.

La chronogenèse guillaumienne (1923/1993) consiste en une construction de "l'image-temps" :

- ***in posse*** (en puissance) pour l'infinitif, le gérondif et les participes,

255 A. Rihs, *Subjonctif, gérondif et participe présent en français. Une pragmatique de la dépendance verbale*, Berne, Éd. Peter Lang (2013 : 103 note 56).

- ***in fieri*** (en construction) pour le subjonctif qui relève de la "virtualité", de "l'éventualité", de la potentialité, le procès n'a donc pas de localisation temporelle et a des chances de ne pas être,

- ***in esse*** (en achèvement) pour le mode indicatif par lequel le procès est situé dans le temps et actuel et a des chances d'être.

Sur la gradation de l'échelle épistémique, pour G. Guillaume (1929/1993 : 32-33), le *possible* (50 % de chances d'être) appartient au subjonctif ; le *probable* (plus de 50 % de chances d'être), ainsi que le *certain*, le *réel* font partie de l'indicatif. P. Imbs le rejoint sur l'idée de la non actualisation : "Le subjonctif s'emploie chaque fois que le fait relaté n'est pas entièrement actualisé ou que sa réalité actuelle n'est pas la visée principale du sujet parlant" (1953 : 49).

En ce qui concerne O. Soutet (2000) qui plaide aussi en faveur d'un subjonctif virtuel, il voit dans les contextes actuels comme dans la concessive introduite par *bien que*, un procès inopérant (bien qu'il pleuve, il sort sans parapluie) (l'espagnol emploie l'indicatif dans ce cas) ; après un jugement de valeur (il est bon que, il est mauvais que), une importance donnée à celui-ci plutôt qu'au procès jugé, relégué au second plan grâce au subjonctif. Quant à l'emploi mixte avec le *probable* (il est probable qu'il est/soit là), Soutet (2000 : 136) le situe entre le virtuel et l'actuel, contrairement à Guillaume. Car pour Soutet (2000 : 147), le "système de représentation qui sous-tend le jeu modal" serait "dans certains cas" plus progressif qu'opposant.

De son côté, H. Lagerqvist (2009), considère que l'indicatif a une essence d'actuel, le subjonctif de virtuel. Si les "contextes modaux" (constructions grammaticales qui entraînent les modes) induisent les mêmes mode et essence dans les propositions enchâssante et enchâssée, il y a doublage des valeurs essentielles. Pour palier au problème de la théorie guillaumienne : le futur, pour lui, devient un mode détaché de l'indicatif et virtuel ; l'inversion de l'essence des modes (principe de "surdétermination") expliquerait l'indicatif dans les contextes de virtualité interrogatifs ou négatifs (Crois-tu qu'il est là ?, Je ne crois pas qu'il est là) et le subjonctif dans les procès réels, après un verbe de sentiment, serait dû à une norme du 17e siècle, parce qu'ils seraient considérés comme subjectifs, personnels et dématérialisés.

Nous constatons que l'énoncé à la forme négative *Je ne crois pas qu'il est là* peut admettre l'alternance modale : *Je ne crois pas qu'il soit là*.

A. Rihs (2013 : 107), pour sa part, cite des contre-exemples de subjonctif dont l'actualité est indiscutable :

154. *Le fait que tu sois là me ravit*,

où *le fait que* dit explicitement que le procès est réalisé,

155. *C'est la plus belle femme qui vive en France*, dont

"la relative *qui vive en France* indique l'existence d'un ensemble bien réel de belles femmes vivant en France",

156. *Je n'accepte pas que tu me ries au nez de la sorte*, où

"la moquerie du destinataire fait partie du common ground conversationnel".

Dans les exemples 154 et 156, Rihs juge qu'il ne peut y avoir un subjonctif virtuel car c'est bien l'actualité qui amène une attitude respectivement appréciative ou déontique du locuteur. Rihs va à l'encontre de Soutet qui voudrait que le contenu appréciatif de la proposition enchâssante relègue au plan du virtuel la proposition enchâssée.

Nous pouvons rajouter que pour les verbes de sentiment, il est également illogique d'admettre une subjectivité, alors qu'elle est susceptible d'évoluer dans le temps, à l'indicatif (dans la principale), plus réelle qu'un fait avéré au subjonctif (dans la subordonnée).

En ce qui concerne *ne pas douter*, Rihs remarque qu'il équivaut à une certitude (*croire*) qui devrait se traduire par l'indicatif (contrairement à ce que prétend Guillaume), constatation qu'il illustre par l'exemple[256] :

157. *Je ne doute pas qu'il soit sympathique.*

Rihs pense que "le subjonctif est un mode verbal contraint du point de vue syntaxique" :

158. * *Peut-être soit-il là*,

159. * *Ce soit potentiellement un problème*,

"[...] que la non-autonomie syntaxique du subjonctif est plus forte que sa propension à exprimer un procès possible" (2013 : 107-108).

Il existe d'autres théories d'un subjonctif à valeur sémantique unique ou à valeurs unifiables. Nous pensons entre autres au désengagement du locuteur par rapport à la réalisation de l'événement. Selon le structuraliste I. Dreer (2007) qui s'occupe du français, l'indicatif signifie l'"occurrence" (la réalisation de l'événement suppose l'engagement du locuteur). Le subjonctif signifie l'"alternative à une occurrence" (le désengagement du locuteur par rapport à l'événement dénoté contraire à ses attentes) : le doute au subjonctif serait l'opposé négatif d'un événement positif ; la volonté, le souhait (volition) au subjonctif dont l'événement est virtuel parce qu'il peut ne pas se produire ; la négation confronte le réel à l'irréel de l'événement.

D'autres linguistes proposent des significations unifiables du subjonctif (le doute et la subjectivité). Pour M. Winters (1993) qui s'inspire du cognitivisme de R. Langacker (1987), dans tout ensemble, l'item grammatical donné (terme particulier de l'ensemble) a une signification prototypique la plus saillante, accessible et représentative. Le "schéma", pour lui, est le réseau de relations de l'ensemble des significations autour de la signification

256 A. RihS (2013 : 107).

prototypique de l'item grammatical. Pour M. Winters, la signification prototypique du subjonctif est celle du doute (par catégorisation de ses valeurs éparses) et sa signification schématique (schéma) est la subjectivité (point commun par mécanisme d'abstraction).

D'après A. Rihs (2013 : 109-110), dans ces exemples (2013 : 109) :

160. *Avant qu'il arrive, je faisais la vaisselle* ;

161. *J'ai travaillé jusqu'à ce qu'il fasse jour* ;

162. *Je pense que c'est lui, j'imagine que c'est lui, il me semble que c'est lui*,

le subjonctif ne serait, pas plus que l'indicatif, "l'expression d'une alternative", contrairement à l'hypothèse de I. Dreer, cité plus haut. D'autre part, il constate que, en ce qui concerne la signification prototypique de doute du subjonctif avancée par M. Winters, elle se réduit à deux cas : *douter*, *ne pas être certain* ; et :

"Quant à la signification schématique de subjectivité""[...] elle est bien trop imprécise et surreprésentée dans les contextes sans subjonctif […]" (2013 : 109-110).

Les linguistes de la théorie polyphonique ont également cherché à l'appliquer au subjonctif et à en classer les emplois, parfois en les hiérarchisant. H. Nølke (1985 et 1993 : 191-212) s'inspire de la polyphonie de J.-C. Anscombre & O. Ducrot (1983) pour l'appliquer au subjonctif. La production de l'énoncé est assurée par le "locuteur", sa prise en charge par les "énonciateurs". Pour un énoncé au subjonctif : le "**locuteur-en-tant-que tel**" est la personne physique qui produit l'énoncé et assume le "contenu asserté" (la nouvelle information) ; le "**locuteur-en-tant-qu'individu**" regroupe le "locuteur-en-tant-que-tel" et la prise en charge du "on" collectif impersonnel et assume le "contenu présupposé" (ancien, de l'univers des connaissances partagées).

Pour H. Nølke (1985 : 61), le subjonctif marque une "polyphonie interne au sens strict" (contenu imputé au locuteur-en-tant-qu'individu et non pas seulement celui du locuteur-en-tant-que-tel ou du destinataire). Il reprend le classement de K. Togeby (1982) des facteurs modaux du subjonctif d'après la thèse de G. Boysen (1971) qui sont principalement (cf. Nølke, 1985 : 55-70)[257] : le mot introducteur de la complétive antéposée (principalement pour le subjonctif), la place de la complétive (l'antéposition est un facteur de subjonctif), le type de construction (fonction syntaxique) de la complétive ("degré de cohésion" "en un seul syntagme" des "deux propositions selon Nørjgard (1972 : 316) (un fort degré de cohésion entraîne le subjonctif).

Les autres facteurs secondaires pour la complétive postposée non sujet sont : la racine du verbe, le type d'acte illocutoire (la dérivation illocutoire n'est possible qu'avec la complétive

257 Cf. H. Nølke, *Le subjonctif : fragment d'une théorie énonciative* (1985 : 55-70).

postposée non sujet à l'indicatif), la négation (elle entraîne le subjonctif dans la complétive postposée non sujet). Nølke explique le choix des modes dans la complétive. L'antéposition de la complétive souvent au subjonctif est justifiée par le fait que cette subordonnée donne le **thème** (élément déjà connu) et que la principale, toujours à l'indicatif, donne le **rhème** (commentaire sur le thème). La complétive antéposée peut être à l'indicatif à condition que ce soit le locuteur-en-tant-que-tel qui prenne en charge son contenu, comme dans l'exemple de Nølke (1985 : 60) tiré de Colette :

163. *Que je suis devenue une petite rentière, voilà ce que j'aurais eu à lui apprendre.*

L'information de la complétive antéposée est nouvelle parce que non connue du protagoniste, donc elle ne peut pas être prise en charge par le locuteur-en-tant-qu'individu. Il étudie également (1985 : 63-64) l'alternance indicatif/subjonctif dans les complétives introduites par des verbes épistémiques avec interrogation ou négation :

164. *Croyez-vous qu'il faut travailler demain ?*

l'indicatif se justifierait par le caractère général de la question portant sur le contenu de la complétive ;

165. *Croyez-vous qu'il faille travailler demain ?*

la polyphonie interne du subjonctif est justifiée par l'interrogation sur les croyances du destinataire. Le contenu de la complétive est indirectement concernée par l'interrogation, parce qu'il y a une thématisation de la complétive par le locuteur-en-tant-qu'individu (information déjà connue attribuée aux croyances des énonciateurs (qui diffèrent des interlocuteurs) de l'arrière-plan conversationnel. Dans cet autre exemple avec négation :

166. *Pierre n'est pas certain que Sophie reviendra*,

Nølke justifie l'indicatif dans la complétive, introduite par un verbe épistémique négatif, par le fait que le locuteur n'adhère pas à la croyance d'un énonciateur sur la certitude du retour de Sophie mais se rallie à celle de Pierre. Enfin dans :

167. *Pierre n'est pas certain que Sophie revienne*,

pour Nølke, il s'agit d'une polyphonie interne car la complétive n'est pas prise en charge par un énonciateur précis mais par le locuteur-en-tant-qu'individu.

Pour les subordonnées où le subjonctif est obligatoire, Nølke analyse la subordonnée concessive introduite par *bien que* comme une "présupposition rétroactive" où le locuteur adhère au contenu présupposé de l'énonciateur avant de le rejeter. La croyance présupposée de cette subordonnée est attribuée au locuteur-en-tant-qu'individu (donc il y a polyphonie interne) parce qu'il la diffuse avant de s'en distancier. Pour les subordonnées sans alternance modale, dans son exemple (cf. Nølke, 1985 : 66-67) :

168. *Philippe ne sait pas que Mitterrand a été en Nouvelle Calédonie,*
l'indicatif s'expliquerait par la connaissance par le destinataire de l'information véhiculée dans la complétive. Dans ces autres exemples (cf. Nølke, 1985 : 66-67) :
169. **Je regrette que la direction a pris la décision de vous renvoyer*,
170. *Je regrette que la direction ait pris la décision de vous renvoyer*,
Nølke analyse le caractère présuppositionnel qui rend agrammatical (par l'indicatif) le fait d'informer le destinataire sur son licenciement. Car l'information nouvelle n'est pas montrée, présentée mais présupposée et nécessite le subjonctif qui a pour énonciateur le locuteur-en-tant-qu'individu.

Pour sa part, Rihs (2013 : 112) pense qu'il n'y a pas lieu d'attribuer à la présupposition un "statut collectif" puisque elle est prise en charge par le locuteur et que le destinataire la tient pour vraie par ce dernier. Pour Rihs (2013 : 112), la présupposition est présente aussi bien avec l'emploi du subjonctif (il cite les verbes introducteurs *regretter*, *aimer*) qu'avec l'indicatif amené par *voir*, *révéler*, *remarquer*. Il constate que "Il faut bien admettre que la possibilité d'utiliser une stratégie consistant à faire passer une information nouvelle par la voie de la présupposition est indépendante du mode de la complétive […]" (2013 : 113-114) :
171. *Je sais que Marie était à la soirée* (modalité épistémique),
172. *Je suis ravi que Marie soit venue à la soirée* (modalité appréciative).
Rihs (2013 : 113) réfute également la différence avancée par Nølke entre le locuteur-en-tant-que-tel et le locuteur-en-tant-qu'individu afin de distinguer l'implication sur le contenu présuppositionnel par le locuteur ou le destinataire.
Pour l'interrogation, il constate que les différences de sens quant à la prise en charge des contenus entre l'indicatif et le subjonctif sont ténues et annulables par l'emploi des adverbes :
173. *Croyez-vous personnellement qu'il faut travailler demain ?*
alors que la question était censée porter sur le contenu communiqué par la complétive à l'indicatif, selon Nølke, et non sur les croyances du destinataire,
174. *Croyez-vous qu'il faille absolument travailler demain ?*
Rihs met en évidence que l'emploi du subjonctif ne fait pas forcément porter la question sur les croyances du destinataire, comme Nølke le prétend, car *absolument* porte sur l'obligation incontournable de travailler.
L'utilisation de ces adverbes ne change rien à la grammaticalité de ces énoncés.
En ce qui concerne la négation, Rihs ajoute à l'énoncé :
175. *Pierre n'est pas certain que Sophie viendra -contrairement à moi-*,

afin de prouver que l'indicatif de la complétive n'indique pas un engagement du locuteur, comme le prétend Nølke,

176. *Pierre n'est pas certain que Sophie vienne -comme tout le monde-,*

pour démontrer que le subjonctif n'implique pas un désengagement général. Donc la différenciation polyphonique des instances énonciatives (locuteur-en-tant-que-tel et locuteur-en-tant-qu'individu) n'est pas pertinente pour expliquer la différence modale dans la complétive. De plus : "Cette distinction entre instances énonciatives pousse même à confondre les niveaux de sens avec les effets implicites et les visées argumentatives" (2013 : 114).

Le subjonctif serait le mode non-assertif ou le mode du non-jugement par manque de moyens de trancher ou de preuves dans le contexte pour Damourette & Pichon (1911/1936 : §1926).

D'après H. Korzen (cf. 2003 : 116), l'indicatif est le mode marqué assertif et le subjonctif le mode non-assertif. Elle s'inspire de J. B. Hooper (1975) pour classer les verbes assertifs qui amènent l'indicatif dans la complétive : les épistémiques faibles (par ex. *croire*), les épistémiques forts (tels que *être sûr*), les déclaratifs (du type *dire*), les résultatifs (comme *résulter*), les perceptifs positifs (à l'instar de *voir*), les perceptifs négatifs (analogues à *oublier*).

Elle constate que la suppression de la conjonction *que* qui entraîne l'inversion principale/subordonnée (c'est-à-dire la remontée de la prédication enchâssée) souligne le rôle parenthétique des verbes assertifs :

177. *Je crois que Marie est là* -> Marie est là, je crois,

178. *Je suis sûr que Marie est là* -> Marie est là, je suis sûr,

179. *Je dis que Marie est là* -> Marie est là, dis-je.

Alors que les verbes non assertifs introduisant un subjonctif n'autorisent pas de changement d'ordre phrastique comme dans ses exemples (cf. H. Korzen, 2003 : 117) :

180. *Michèle a fait ce qu'elle pouvait, je crois/dit-elle, c'est sûr/*c'est possible/*c'est douteux/*je doute*. Car selon H. Korzen, le locuteur se positionne sur son discours, par les prédicats assertifs, à l'aide des "processus" cognitifs, perceptifs ou énonciatifs, en même temps qu'il privilégie l'information assertée.

Pour Korzen, comme nous l'avons vu pour Nølke, l'information de la complétive antéposée au subjonctif est thématique (déjà connue) et non assertée parce que le locuteur y rajoute un commentaire rhématique en la reconvoquant, reexposant. Pour la négation, Korzen cite l'exemple Je ne crois pas qu'il soit venu, qu'elle explique ainsi : "L'emploi du subjonctif, dans

ce genre de construction, a pour effet d'actualiser la valeur potentiellement non assertive de l'expression régissante […]" (2003 : 120).

En résumé, Rihs (2013 : 117) interprète cette potentialité non assertive de la principale (*Je ne crois pas*) soit comme : l'inexistence de la croyance (Je ne crois pas) suivie du subjonctif ; l'existence de la croyance (donc assertive) de l'inexistence du procès de la complétive (la non venue du protagoniste) à l'indicatif que nous pourrions traduire par : Je crois qu'il n'est pas venu.

En ce qui concerne la complétive attribut d'un sujet indéfini (*C'est un/une* +nom+complétive), Korzen (2003 : 121) lui prête une valeur anti-assertive, d'où l'emploi du subjonctif dont l'événement est fortement présupposé, comme dans son exemple :

181. *C'est un scandale qu'il ait été emprisonné.*

Par opposition à ces autres énoncés[258] où l'alternance modale est autorisée, avec focalisation sur la complétive, selon elle :

182. *Le scandale est qu'il ait/a été emprisonné*,

183. *Le scandale, c'est qu'il a/ait été emprisonné.*

L'emploi de l'indicatif, donc une présupposition faible, est "[...] une participation au domaine des contenus directement pertinents du point de vue informationnel [...]" (cf. Rihs, 2013 : 117).

Rihs y apporte le commentaire suivant. Pour la pragmatique : le contenu asserté de la principale est explicité par l'énoncé et est l'objet de l'intention informative, le contenu présupposé de la subordonnée est seulement communiqué. Les deux sont pris en charge par le locuteur et présentés comme vrais.

Or pour Korzen : "[...] la notion d'assertion, [...] elle l'applique aux contenus présupposés dont la prise en charge (par le locuteur) constitue la visée communicationnelle principale de la structure enchâssante" (Rihs, 2013 : 117-118). Mais pour Rihs, le contenu présupposé des complétives des exemples 182 et 183 n'est pas asserté. Rihs (2013 : 118) constate que toutes les complétives à l'indicatif ne peuvent pas être antéposées, en particulier celles introduites par : *voir, oublier, savoir* ("prédicats qui sélectionnent un argument interne") :

184. *Il sait que Marie n'est pas là* -> *Marie n'est pas là, sait-il,

185. *Il oublie que Marie n'est pas là* -> *Marie n'est pas là, oublie-t-il,

186. *Il voit que Marie n'est pas* -> *Marie n'est pas là, voit-il.

Sauf si l'on ajoute un clitique :

187. *Marie n'est pas là, il le sait*,

258 Exemples de Pedersen & al., *Fransk grammatik* (1980).

188. *Marie n'est pas là, il le voit.*

Rihs, par des exemples (2013 : 118) où la complétive causale est au subjonctif, conclue que l'antéposition de celle-ci est possible également avec un clitique et donc que la "[...] "remontée" du contenu enchâssé au niveau de l'assertion n'est pas une affaire de mode" (2013 : 119) :

189. Il est content que Marie ne soit pas là -> Marie n'est pas là, il en est content,

190. Je regrette que Marie ne soit pas là -> Marie n'est pas là, je le regrette.

Pour Rihs, "[...] la complétive doit être tenue pour vraie (doit être présupposée) [...]" (2013 : 119) pour que l'énoncé ait un sens, comme dans :

191. *Je vois que Marie est là*,

192. *Je suis content que Marie soit là*,

et c'est la préface assertive qui fixe la valeur de vérité de la complétive. Tout le contenu de ces énoncés est asserté selon le sémantisme du verbe enchâssant et non pas selon le mode de la complétive. Rihs le prouve en ajoutant la locution il est faux que qui "[...] affecte le contenu complet de l'énoncé". Par contre, le fait que le subjonctif ne puisse pas "asserter seul" est dû à son "caractère non autonome", selon Rihs (2013 : 120) ("**sujétion syntaxique**", c'est-à-dire l'état de ce qui est soumis à une contrainte, et "rapport de la forme à la structure qui l'enchâsse").

R. Martin, pour sa part, imagine l'hypothèse des mondes possibles afin d'expliquer les temps conjecturaux (conditionnel, futur) et ceux du mode subjonctif qui ne peuvent pas se situer sur une représentation unilinéaire du temps mais sur une ligne ramifiée. Selon Martin et son hypothèse des mondes possibles (1983), les deux modes conjugués relèvent de l'interprétation modale : le procès à l'indicatif s'applique à un "monde précis", tandis que le procès au subjonctif entre dans la classe des "mondes possibles" de la possibilité ou de la nécessité. Le subjonctif, dans les complétives, concerne toutes les **modalités aléthiques** (il est *nécessaire/possible/impossible/ contingent* que) et les **modalités déontiques** (il est *obligatoire/permis/interdit/facultatif* que). Quant au subjonctif, dans les relatives, il permet de parcourir entièrement les mondes possibles délimités par le prédicat, afin d'en extraire un ou plusieurs éléments (exemples de Martin, 1983 : 113) soit : d'une "existence voulue" (Max apprécierait/*apprécie une viande qui soit très cuite), d'une "existence supposée" (Si je connaissais un moyen qui soit efficace). Lorsqu'il y a un présupposé au subjonctif, il fait partie de l'"anti-univers" (ensemble des mondes possibles que le réel a rendu faux (parce qu'il les a annulés)" (cf. Rihs, 2013 : 121). Font partie des anti-univers selon Martin (1983 : 118),

les subjonctifs : de "jugement critique" (précédés de *regretter, se réjouir, déplorer*, etc.) qui critiquent un état de choses contingent ; concessifs (*bien que*) (en espagnol, *même si*) dont la relation programmée par l'implication n'est pas effective ; d'antécédence (*après que*) dont le procès non effectué, quand celui de la principale est réalisé, est considéré comme faux ; amenés par un superlatif (*le plus... qui soit*) ou par une tournure voisine (*le seul/le premier/le dernier qui soit*) qui est extrait d'un ensemble où d'autres auraient pu être sélectionnés ; annoncés par *le fait que* dont la contingence du procès subordonné permet la critique contenue dans la principale ; après un **prédicat épistémique nié** (comme *ne pas être certain*, *ne pas croire*) :

193. *Je ne suis pas certain que ce soit lui,*

avec incertitude de l'état de choses enchâssé, ou

194. *Je ne crois pas que ce soit lui*,

avec improbabilité de l'existence de l'état de choses enchâssé). Par contre si c'est l'indicatif qui est employé :

195. *Je ne suis pas certain que c'est lui*, ou

196. *Je ne crois pas que c'est lui*,

selon Martin, l'incertitude ou l'incrédulité porte sur le locuteur et il ne s'agit plus d'un "anti-univers".

L. Kupferman (1996 : 147, 148) ajoute trois contextes pour la complétive au subjonctif avec ancrage intentionnel avec :

- une intensification adverbiale

197. *Je regrette beaucoup qu'ils soient/*sont partis*,

où le locuteur mesure le degré du procès *regretter* par rapport à un ensemble de possibilités : *un peu, beaucoup, énormément,* etc.,

- une antéposition de la complétive, "non régie" par la principale, le subjonctif indique que la subordonnée n'est pas ancrée dans un monde particulier

198. *Qu'elle ne soit pas une vraie tragédienne, je le pense* ;

ce qui peut être comparé avec l'ordre principale/complétive à l'indicatif

199. *Je pense qu'elle n'est pas une vraie tragédienne ;*

ou bien avec une complétive indépendante et topicalisée

200. *Qu'un prêtre fasse l'amour, après tout, pourquoi pas*

ou avec une complétive en **fonction subjectale** (de sujet)

201. *Que l'Amérique puisse fournir les équipements nécessaires est certain*,

- une complétive sans référenciation nominale spécifique

202. *Je veux qu'un étudiant quel qu'il soit aille chercher Marie*,

où le syntagme nominal *un étudiant quel qu'il soit* non spécifique oblige à parcourir les mondes possibles. P. Schlenker (2005), quant à lui, pense que le subjonctif est le mode "par défaut" :

- commutatif de la 3e personne de l'impératif (singulier et pluriel) là où il n'y a pas de **préface illocutoire** (*Je demande que*) formulée, donc aucun acteur de l'échange communicationnel susceptible de réaliser l'événement disponible dans un monde possible présupposé, demandé par le locuteur (comme ce serait le cas à l'impératif) :

203. *Qu'il soit/soient prudent(s) *Soit/soient prudent(s)*,

- commutatif de l'infinitif (celui-ci implique une présupposition de coréférence entre le sujet du verbe principal et l'agent implicite de *partir* dans l'énoncé

204. *Je désire partir*,

alors que cette présupposition de coréférence n'existe pas avec le subjonctif

205. *Paul veut qu'il parte (Paul est différent de il)*,

- commutatif avec l'indicatif quand cette contrainte de présupposition de coréférence, **contrainte *de re*** (de non réflexivité) l'emporte sur la **contrainte *de se*** (de réflexivité).

Car pour P. Schlenker, l'interprétation coréférentielle dans un monde possible du sujet et de l'agent est privilégiée dans un énoncé comme

206. *Paul espère qu'il est élu (Paul est il).*

P. Schlenker étudie également l'alternance modale dans les procès *se lamenter* et *nier*. Pour lui, avec le subjonctif, il n'y a pas de prise en charge du contenu de la complétive :

207. *Jean se lamente qu'il pleuve*,

208. *Je nie qu'il pleuve.*

Par contre, avec l'indicatif (mode contraint) :

209. *Jean se lamente qu'il pleut*,

se lamenter serait la manière d'exprimer l'**acte locutoire** *dire*

210. *Jean dit en se lamentant qu'il pleut*,

211. *Je nie qu'il pleut*,

impliquerait l'assertion préalable, par une autre entité, du procès enchâssé, comme une croyance faisant référence à un monde précis.

Quant aux modes liés à *vouloir* et *espérer*, Schlenker les justifie en termes d'assertion et de présupposition (cf. Rihs, 2013 : 126) :

212. *Je veux que* x présupposerait Je croix que x est possible et asserterait Je désire que x arrive,

213. *J'espère que* x présupposerait Je désire que x soit le cas et asserterait Je crois que x est possible.

Avec *espérer*, le procès enchâssé à l'indicatif se réfèrant à un monde possible est vérifié.

Rihs (2013 : 127) apporte son avis sur l'hypothèse des mondes possibles. Il ne s'y oppose pas pour le subjonctif introduit par *afin que, pour que* (incertitude de l'intention de réalisation) ou par un **quantificateur** (*le seul qui, le premier qui*). Par contre, pour Rhis, l'antéposition des complétives au subjonctif introduites par les marqueurs *le fait que* ou *que* exige un ancrage explicite dans le monde réel et la non multiplication des contextes interprétatifs : "En effet, le procès sur lequel porte l'assertion est présenté d'emblée (il est en position syntaxique de sujet) ; dès lors le commentaire, exprimé par le prédicat principal et son argument interne, n'intervient qu'après l'établissement d'un contexte factuel bien précis" (2013 : 127). De toute façon, selon Rihs, l'hypothèse des mondes possibles pour justifier l'emploi du subjonctif n'est pas "une condition suffisante". Par exemple, avec *regretter, déplorer, être satisfait, être heureux,* etc., le jugement appréciatif serait dépendant d'un événement contingent parmi d'autres. Or, pour Rihs (2013 : 127), même les procès à l'indicatif ont nécessairement un caractère contingent qui les rend pertinents (et non trivials), comme dans son exemple :

214. *Je vois que Marie est venue à la fête.*

Dans cet autre énoncé, il constate que sans contingence, il s'agirait d'un **truisme** (une vérité d'évidence banale) (2013 : 128) :

215. *Je sais que Marie est venue à la fête*,

sans contingence, il s'agirait d'un **truisme** (une vérité d'évidence banale) (2013: 128). Pour Rihs, toute **attitude épistémique** (comme dans *croire* ou *imaginer*) de la part du locuteur asserte que le procès enchâssé à l'indicatif est vrai dans la plupart ou l'ensemble des mondes possibles accessibles et faux dans la classe restreinte des mondes possibles à laquelle il n'a pas accès. Donc l'hypothèse des mondes possibles est également applicable à l'indicatif.

Les théoriciens génératives se sont également penchés sur la question du subjonctif. Nous allons voir que malheureusement, leur hypothèse ne prend seulement en compte que trois sens pour ce mode : la virtualité du fait de la subordonnée , la non prise en charge épistémique du locuteur et la non-spécificité de l'antécédent. H. Huot (1986 : 111) applique l'hypothèse générativiste de

N. Chomsky (1981) pose qu'après une opinion niée (*ne pas croire, ne pas penser, ne pas présumer*) ou après une interrogative avec postposition du pronom personnel

216. *Crois-tu que ce soit prudent ?,*

le subjonctif signifie la subjectivité du locuteur qui n'engage pas fermement son opinion ou celle de son interlocuteur. Pour H. Huot (1986 : 110), la valeur sémantique de non-assertion se rencontre lorsque le contenu de la proposition enchâssée au subjonctif n'est pas prise en charge par le locuteur : si le trait [+QU] du complémenteur apparaît au niveau de la tête INFL (prédication principale) gouvernée par le syntagme complémenteur (CP) ou structure de surface.

P. Barbaud (1991) pense que les causes d'apparition du subjonctif se trouvent dans les particularités sémantiques ou syntaxiques du syntagme complémenteur (CP) ou structure enchâssante. Il admet trois cas : le subjonctif de "sélection" amené par le sémantisme de la tête lexicale verbale ou prépositionnelle, le subjonctif d'"induction" introduit par un "élément grammatical" (négation, superlatif), le subjonctif d'"illocution" dépendant d'un acte de langage **jussif** (de commandement : *qu'il vienne*) ou hypothétique (*eût-il été plus rapide, il aurait gagné la course*). Quant à B. Kampers-Manhe (1991, 2003), elle explique le subjonctif par les traits sémantiques de la structure enchâssante. Pour les complétives, l'encodage se ferait au niveau du type de prédicat par une sélection au niveau de la projection maximale "Mood P" du syntagme complémenteur (CP) (B. Kampers-Manhe, 2003 : 86). La sélection peut être : directe lorsque la projection "Mood P" a une valeur de complément de verbe avec enchâssement dû à un prédicat volitif (ex *vouloir*) ; indirecte quand la sélection s'opère à la tête de la phrase (C) d'un syntagme complémenteur (CP) qui est complément de verbe avec enchâssement par un prédicat factif affectif (ex *regretter*), de doute (ex *douter*), de crainte (ex *avoir peur*).

Pour les subordonnées relatives dont la principale contient un prédicat volitif du type *vouloir* suivi d'un syntagme nominal indéfini (ex *une secrétaire*) qui se trouve dans le champ (la portée) de cet opérateur modal, l'indicatif est utilisé dans la relative, si le NP (une secrétaire qui sait l"anglais) a une portée large (est spécifique), donc la secrétaire voulue est ciblée :

217. *Paul veut une secrétaire qui sait l'anglais* ;

le subjonctif de la relative signifie que le NP a une portée réduite (non spécifique) et la secrétaire voulue n'est pas identifiée en particulier :

218. *Paul veut une secrétaire qui sache l'anglais*.

B. Kampers-Manhe justifie également l'emploi du subjonctif par la portée non spécifique des opérateurs modaux négatif et interrogatif :

219. *Je ne connais personne qui en soit/*est capable*[259],

où l'opérateur négatif ne prend sous sa portée un NP (personne) non spécifique ;

259 Cf. B. Kampers-Manhe (1991 : 180).

220. *Qu'a-t-il fait qui soit/*est si remarquable ?*[260]

où l'opérateur interrogatif comprend le pronom accusatif que non spécifique.

Pour ces deux exemples, Rihs considère "Les jugements d'agrammaticalité, peu évidents […]" (2013 : 132).

Dans les complétives dont le prédicat peut ou doit se produire, L. Lalaire (1998) prend en compte le trait [+virtuel] du complémenteur (COMP) les précédant :

- les prédicats niés sont suivis d'un procès enchâssé au subjonctif lorsque celui-ci est non factuel (Je ne crois pas que ce soit lui). Par contre, si le procès enchâssé est à l'indicatif, selon L. Lalaire, cela signifie qu'il a déjà été asserté par quelqu'un d'autre et que la négation est "polémique",
- dans les interrogatives, le procès au subjonctif est considéré comme virtuel (Crois-tu que ce soit lui ?). Tandis que le procès subordonné à l'indicatif est tiré d'une assertion (il a été actualisé) par autrui (Crois-tu que c'est lui ?).

L. Lalaire (1998, 21) fournit une explication syntaxique au fait que le subjonctif virtualisant soit utilisé après des prédicats appréciatifs dits "psychologiques" (*regretter, être heureux*). Pour lui, ce cas de complétive n'est pas régi par la principale. Elle est autonome parce que son **rôle thêta** (sa fonction sémantique) est de se présenter comme une réalité. C'est parce qu'elle est vraie que l'on peut porter sur elle la réaction affective contenue dans la principale avec laquelle elle a une relation de causalité. La non dépendance propositionnelle serait la cause de la possibilité de l'alternance modale. Mais pour L. Lalaire, le choix du subjonctif après les prédicats appréciatifs de "jugement axiologique" et "distribution bipolaire" se justifie par le rapprochement "de certains de leurs sèmes" avec les "termes qui appellent le subjonctif" (1998 : 108).

Pour Rihs (2013 : 134-135), les études d'après la théorie générativiste posent le problème de n'identifier que trois traits sémantiques du CP (prédication gouvernante) qui correspondent au sens du subjonctif : la virtualité du fait, le désengagement du locuteur et la non-spécificité du référent nominal. Il réfute ces traits sémantiques par ces contre-exemples respectifs :

221. Le fait que Marie soit là est surprenant,

222. Contrairement à Paul, je doute fort que Marie soit là,

223. *Marie est la seule qui soit venue*.

De plus, pour les partisans de l'école générativiste, le subjonctif serait la conséquence du trait sémantique de la principale. Or pour Rihs (2013 : 135), on ne peut pas attribuer ce même trait aux deux prédications de la phrase :

260 Cf. B. Kampers-Manhe (1991 : 200).

- dans la question, la valeur de désengagement serait formulée par l'inversion du sujet et le subjonctif,

224. *Crois-tu que ce soit lui ?*

- le trait [-spécifique], dans le NP indéfini un livre qui soit en anglais, se rencontrait dans l'article indéfini et dans le subjonctif. Car si l'alternance modale existe dans certaines phrases, c'est que le subjonctif "s'avère un critère d'évaluation à part entière du sens explicite".

Rihs ne s'est pas contenté de trouver des contre-exemples à ces différentes théories sur le subjonctif, il relève également leur incompatibilité entre elles et leur non exclusivité à ce mode.

Rihs (2013 : 135) relève que les différentes théories sont détruites par des contre-exemples où la valeur conceptuelle du subjonctif vient contrecarrer le sens propositionnel.

Le monde des possibles (virtuel) est antagonique avec la présupposition (réalité attestée).

Rihs (2013 : 136) est d'accord sur la virtualité du subjonctif dans les procès de souhait, d'intention, de doute. Mais par contre pour lui "présupposition et virtualité s'excluent mutuellement". En ce qui concerne l'hypothèse des mondes possibles, pour Rihs (2013 : 135), le présupposé au subjonctif fait partie de la "réalité pleinement attestée", et non pas des mondes possibles. En effet si l'on conçoit la réalisation comme une concrétisation d'une possibilité, alors on change de registres modaux, par exemple la modalité appréciative pour l'énoncé Je suis ravi qu'il soit venu ou la modalité déontique dans

225. *C'est scandaleux qu'il soit venu.*

Quant à la théorie de non-assertion/présupposition, Rihs (2013 : 136) constate qu'elle n'est pas exclusive à un mode :

- l'indicatif peut aussi s'utiliser pour un fait non asserté

226. *Je crois que c'est lui*

ou présupposé

227. *Je vois qu'il est là*,

- le subjonctif peut être lié à une assertion

228. *Je veux qu'il vienne*

ou marquer un fait non présupposé

229. *Je doute que ce soit lui.*

Voyons à présent la procédure du subjonctif pensée par Rihs qui conçoit le subjonctif comme un mode qui s'utilise pour la **non-pertinence** (la subordonnée n'est pas le message que le locuteur veut faire passer mais il contribue à sa compréhension).

4.2. Sens procédural du subjonctif

Pour Rihs le subjonctif n'a ni un sens conceptuel, ni un sens "discursif" mais un sens procédural

"[...] en orientant (en contraignant) le mécanisme inférentiel d'interprétation". "[...] la procédure du subjonctif repose sur le caractère intrinsèquement non pertinent du procès qu'il dénote, et [...] l'effet contextuel qu'il promeut se calcule toujours en fonction d'une mise en rapport du procès avec la catégorie modale exprimée par la prédication principale" (2013 : 136). Selon lui, non seulement le subjonctif de la subordonnée a bien son propre sens mais il doit être en adéquation avec celui de la principale. Pour Rihs, il y a une tendance à vouloir calquer le sens de la principale sur la proposition au subjonctif par "une non-autonomie représentationnelle du subjonctif". Or le subjonctif a bien "une dimension représentationnelle à part entière" (2013 : 137). Et "[...] les propriétés sémantico-pragmatiques de la structure enchâssante et de la subordonnée entrent non pas dans un rapport de dominance mais dans un rapport de compatibilité". En effet, selon lui, le mode de la subordonnée permet en dernier lieu de donner le sens explicite voulu aux contextes ambigus.

Selon Rihs (2013 : 137), le "subjonctif non pertinent en soi" apparaît dans tous les contextes et permet d'expliquer le sens dans l'alternance modale. Il constate (2013 : 138) une "formulation trop générale de la contrainte interprétative", il adopte donc une "formulation détaillée, même séquentialisée, de la procédure du subjonctif" qu'il juge "idiosyncrasique" et porteur d'effets de sens différents de l'indicatif.

L'explication de la procédure interprétative de l'énoncé par Rihs est traitée grâce à la théorie de la pertinence de D. Sperber & D. Wilson (1989, 2004). Pour ces auteurs, le contexte d'interprétation d'un énoncé est construit par le destinataire par des **hypothèses contextuelles** tirées de : l'environnement physique ou perceptif de la communication ; la mémoire à court terme de l'interprétation de l'énoncé précédent ; la mémoire à moyen terme de l'interprétation des énoncés plus anciens ; la mémoire à long terme où les informations logiques, encyclopédiques et lexicales sur les concepts (informations conceptuelles) ont une adresse : les liens logiques entre concepts, les propriétés intentionnelles et extensionnelles du concept (ses traits définitoires et son champ d'application) par rapport au mot qui le dénote.

L'environnement cognitif du destinataire est les données contextuelles qu'il se représente ("manifesteté") dans sa conscience comme des descriptions vraies ou probablement vraies d'états de choses dans le monde. Le contexte interprétatif approprié se fait par un mécanisme de sélection guidée par le fait que l'acte communicatif du locuteur est intentionnel et optimalement pertinent : ostensiblement dans l'intention manifeste qu'il soit reçu et traité, et

perçu comme tel par le destinataire qui déclenche le processus inférentiel de recherche de sens.

Ce **processus inférentiel de recherche de sens** est déductif : les prémisses sont l'énoncé et les hypothèses contextuelles, la conclusion est l'hypothèse interprétative. Les hypothèses contextuelles sont manifestes mutuellement au locuteur et au destinataire qui sait aussi qu'elles font partie de l'environnement cognitif de son interlocuteur. Selon D. Sperber & D. Wilson[261], traduits par Rihs (2013 : 143), il y a aussi présomption de pertinence optimale par le destinataire du message (**stimulus**), en plus de l'**ostension** (intention d'être reçu et traité) par le locuteur, pour déclencher le processus inférentiel de recherche de sens.

D'après A. Reboul (1990 : 300) et A. Rihs (2013 : 144), tout individu est enclin à interpréter, par une hypothèse optimalement pertinente, le message de son interlocuteur. Plus le message est pertinent, moins il demandera d'effort de traitement, donc le destinataire suit le chemin interprétatif le plus économique.

4.3. Les effets contextuels

Les **effets contextuels** sont le résultat des conclusions interprétatives de la **forme logique** (structure conceptuelle) de l'énoncé et des hypothèses contextuelles. Ils peuvent, s'ils sont de forme propositionnelle (vériconditionnelle), renforcer une proposition ancienne du système de croyances du destinataire, supprimer une proposition appartenant déjà à son système de croyances, aboutir à une conclusion nouvelle (implicature contextuelle) si la proposition n'est pas déjà dans son système de croyances. Les effets contextuels sont : des **explicatures** (développement de la forme logique, conceptuelle, de l'énoncé par compréhension de la signification de l'énoncé) ; des **implicatures** (hypothèses tirées des explicatures).

L'énoncé peut avoir plusieurs explicatures, par exemple quand le contenu propositionnel est introduit par une préface locutionnaire :

230. *Marie dit que Paul est serviable* (cf. Rihs, 2013 : 145)

ou quand le contenu propositionnel est sous la portée d'un marqueur modal,

231. *Paul est peut-être serviable* (cf. Rihs, 2013 : 145).

C'est-à-dire que la 1e explicature est la forme propositionnelle de l'énoncé et la 2de explicature (portant et suivant la 1e) s'applique au processus de dérivation du sens.

Le destinataire accède dans un ordre aux hypothèses contextuelles, en trouvant la forme propositionnelle adaptée au sens voulu par le locuteur par un processus de désambiguïsation et d'attribution de référents en émettant des hypothèses interprétatives. Son choix est arrêté

261 D. Sperber & D. Wilson (1989 : 246) et (2004 : 610-612).

dès que la forme propositionnelle de l'énoncé correspond à la pertinence optimale, sans passer en revue toutes les hypothèses interprétatives.

Le sens de l'énoncé voulu par le locuteur peut aller au-delà des explicatures. Celles-ci et les hypothèses contextuelles (incertaines dans leur conformité à l'environnement cognitif du locuteur) permettent d'établir les prémisses pour accéder au contenu implicite. L'implicature n'est pas une forme propositionnelle mais est évaluée vériconditionnellement (elle est vraie ou fausse par rapport aux intentions informatives du locuteur). La relation explicative est vraie si l'énoncé et l'explicature sont vrais, soient par exemples respectifs de Rihs (2013 : 146) :

232. *Max a tué Pierre*,

233. *Max a causé la mort de Pierre.*

La relation implicite est quand même toujours vraie avec un énoncé vrai (même exemple), même si l'implicature est fausse :

234. Max est passible d'une peine de prison à perpétuité (exemple de A. Rihs, 2013 : 146).

La séquentialité du mécanisme inférentiel d'interprétation par le destinataire part du décodage de la forme logique jusqu'aux possibles implicatures dans un soucis de pertinence optimale, mais dans un principe de moindre effort dans le coût de traitement. Pour cela, il s'aide du sens des marqueurs linguistiques.

4.4. Les marquages conceptuels et procéduraux

Pour les auteurs d'inspiration de la non pertinence du subjonctif, l'encodage (dénotation) d'un énoncé se fait d'après :

- le **marquage représentationnel** (encodage ou contenu conceptuel) des noms, verbes, adjectifs principalement interprétés grâce au **savoir encyclopédique**, "c'est-à-dire des informations concernant des représentations à manipuler"[262],
- le **marquage instructionnel** (encodage ou contenu procédural ou computationnel) "c'est-à-dire des informations concernant la manière de les manipuler"[178] (cf. Sperber & Wilson, 1993a : 2, traduits par Rihs (2013 : 148).

Le concept doit être élargi ou restreint selon le mécanisme interprétatif d'ajustement par modification de son champ dénotatif pour une lecture pertinente afin d'obtenir le concept approprié qui coopère à la forme propositionnelle de l'énoncé et à sa valeur de vérité. Wilson (2003) fournit les exemples suivants traduits par Rihs (2013 : 148) :

235. *Tous les médecins boivent* (restriction par le destinataire : *boire de l'alcool*),

236. *Marie est une rose* (extension par interprétation métaphorique de *rose* : belle et délicate).

262 Cf. D. Sperber & D. Wilson (1993a : 2).

Quant aux expressions procédurales, elles donnent les instructions servant au destinataire pour combiner les concepts suivant l'intention informative du locuteur, par exemple (cf. Rihs, 2013 : 149) :

- l'agencement spatial des objets dénotés par les concepts grâce à la préposition *sur* :

237. *Le livre est sur la table* ;

- la comparaison avec le comparant *comme* :

238. *Les hommes sont comme les femmes.*

Les marqueurs procéduraux, dont Blakemore (1987) est le précurseur, tels que les connecteurs argumentatifs *so* (ainsi ou donc), *after all* (*après tout*) et *but* (*mais*) peuvent agir sur des représentations propositionnelles plus complexes : les implicatures conversationnelles de l'énoncé qui précède qu'ils annulent. Voyons l'exemple de Rihs (2013 : 149) :

239. *Paul est petit, mais il est costaud*,

où il doit y avoir d'abord forcément la croyance implicite qu'une personne petite n'est pas costaud, pour pouvoir ensuite l'annuler. La pertinence maximale de l'énoncé est due : au non risque d'ambiguïté et au déclenchement d'une routine interprétative grâce au codage de l'instruction inférentielle.

Pour S. Nicolle (1997, 1998), les marqueurs procéduraux codent une instruction inférentielle sur une composante représentationnelle conceptuelle ou propositionnelle. L'expression procédurale a une portée sur un ou des constituants de sens et fournit une instruction interprétative sur lui ou eux. Par exemple, le marqueur argumentatif *so* (*alors*) dans l'énoncé de Rihs que nous traduisons[263]:

240. *Marie est intelligente, alors elle réussira son examen*,

dans lequel l'hypothèse contextuelle mutuellement manifeste de l'intelligence de Marie s'accompagnerait d'une attitude propositionnelle "positive". Ou encore, le pronom qui a sous sa portée un référent nominal de mêmes genre et nombre par coréférenciation et accessibilité contextuelle maximale. Cependant pour Rihs : la notion de portée ne suffit pas car les expressions conceptuelles ont aussi une **portée** (pour l'adjectif, le nom ; pour l'adverbe, verbe)[264] .

L. de Saussure (2011, 68) pense que les marqueurs procéduraux se différencient des expressions conceptuelles. Seule l'expression procédurale peut encoder un contenu complexe, ne peut être évaluée véric onditionnellement, ne peut être traduite, ne peut être paraphrasable,

263 A. Rihs (2013 : 151 note 69).

264 Cf. Rihs (2013 : 151 note 70).

ne peut être élargie ni rétrécie. Donc *parce que* n'est pas, pour lui, un marqueur procédural. En effet dans ses exemples :

241. *Paul est arrivé, parce que je vois son manteau sur la patère*,

il constate une restriction du champ dénotatif de *parce que* avec causalité illocutoire,

242. *Les passagers sont descendus parce que l'avion a atterri*,

il considère un élargissement du champ dénotatif du concept causal car la cause matérielle de *descendre* est le fait de décider de *descendre* (et non pas de l'atterrissage de l'avion).

Pour Saussure (2011, 69) également, le connecteur *ensuite* est par contre un marqueur procédural qui exprime une succession non adjacente (qui n'est pas une restriction dénotative). Dans son énoncé :

243. *Le vase est tombé. *Ensuite il s'est brisé*,

il y a agrammaticalité parce que *ensuite* ne marque pas l'adjacence des procès nécessaire pour que le vase se brise.

Rihs constate donc, d'après l'encodage de *parce que* et *ensuite*, que "[...] les catégories conceptuelle et procédurale ne recoupent pas forcément les catégories lexicale et grammaticale" (2013 : 153).

De notre côté, nous sommes d'accord pour admettre comme V. Escandell-Vidal & M. Leonetti (2011) que l'instruction procédurale n'est pas annulable ni modifiable, mais des problèmes d'interprétation des énoncés se posent. Dans leurs exemples (2011 : 88-89)[265] :

244. *Attention au chien* (inscription sur un panneau de maison),

l'emploi de l'article défini *au* au lieu de *un* signifierait que le destinataire doit "accommoder" l'hypothèse de la présence d'un chien dans la propriété. Pour nous, l'article défini signifie que le propriétaire parle de son chien et ne peut donc pas utiliser l'article indéfini,

245. *Bécquer naquit à Séville, bien qu'il fût orphelin*,

par contre, nous préférons comprendre qu'il n'y a pas de témoin direct de sa naissance à Séville du fait de la perte de ses parents mais que celle-là est quand même attestée, d'où l'emploi du passé simple (et l'absence de conditionnel passé) et de *bien que*, et non une justification du genre : "il ne naît pas d'orphelin à Séville". V. Escadell-Vidal & M. Leonetti (20011 : 93) essayent également d'expliquer ce qu'on appelle l'**effet de coercition**. Quand l'expression procédurale (en ce qui nous concerne, l'instruction du temps verbal) est en contradiction avec l'expression conceptuelle (l'aspect du procès) comme dans leur exemple :

246. *John is being selly* (*John est en train d'être bête*),

ils notent une suppression des traits sémantiques du concept *être bête* (permanence du **verbe d'état atélique**) au profit d'une propriété momentanée et accidentelle qui s'accomode de la

265 Exemples traduits par Rihs (2013 : 153).

"dynamicité" aspectuelle ***être en train***. Pour eux, également, la "rigidité" des expressions procédurales entraîne leur conservation lorsqu'elles sont en conflit, comme dans cet énoncé tiré de l'espagnol :

247. *Hier tu venais aujourd'hui* (*Ayer venías hoy*).

Les deux déictiques qui s'opposent temporellement, sont de plus incompatibles dans un énoncé ne contenant qu'un seul prédicat. *Hier* s'applique au moment d'énonciation du destinataire et à l'acte performatif de promesse, et *aujourd'hui* au moment de l'énonciation du locuteur et de la réalisation promise par le destinataire de l'énoncé :

248. *Hier tu me disais que tu promettais que tu viendrais aujourd'hui*.

Pour Rihs (2013 : 154), le marqueur procédural se définit donc par :

- une portée (sur des objets précis, linguistiques ou contextuels, dont il donne une instruction computationnelle),
- une **instruction idiosyncrasique** (qui ne peut subir d'ajustement pragmatique),
- une rigidité (l'instruction interprétative est toujours la même).

Les temps verbaux sont des marqueurs procéduraux. J. Moeschler & al. (1994, 1998) sont les précurseurs sur l'analyse de la procéduralité des temps verbaux. Pour sa part, L. de Saussure (2000, 2003) s'inspire de H. Reichenbach (1947) pour ses procédures des temps verbaux du passé. Pour lui, la procédure est algorithmique et l'interprétation des énoncés est procédurale. Il y a également des sous-procédures pour les items lexicaux et grammaticaux tels les temps verbaux.

Les procédures expliquent l'inférence qui entraîne les points de H. Reichenbach des procès tensés ("portée" des temps verbaux) : temps de l'événement (E), temps de l'énonciation (S), lieu d'observation de l'action et de sa pertinence (R) ou lieu de référence.

De l'organisation complexe et hiérarchisée de ces instructions interprétatives se déduisent les effets de sens des temps verbaux. Selon L. de Saussure, le destinataire, qui cherche la forme explicite de l'énoncé, procède à un enchaînement des inférences dans un processus graduel où chaque étape de la dérivation de sens entraîne un jugement sur la pertinence de l'effet produit.

Le destinataire arrête la procédure interprétative lorsqu'il y a une pertinence optimale des hypothèses interprétatives, tout en essayant de minimiser leur coût d'exploitation.

Le processus interprétatif s'opère par «pur décodage» des marqueurs procéduraux, mais aussi par des hypothèses contextuelles nécessaires aux hypothèses interprétatives de la forme propositionnelle (explicatures et implicatures).

4.5. Hypothèses sur l'établissement des explicatures des formes verbales non autonomes

Rihs formule des hypothèses sur l'établissement des explicatures pour les formes verbales non autonomes (qui sont des marqueurs procéduraux) :

- "[...] la forme verbale ne participe pas au sens explicite de l'énoncé en tant que concept mais en tant que principe organisateur",
- "[...] l'effet de sens irréductible n'épuise pas l'ensemble des explicatures de l'énoncé". Et que "[...] le mécanisme d'établissement de son sens est stratifié" permettant ainsi de séparer "l'invariance sémantique" de "l'enrichissement pragmatique",
- "[...] les formes verbales non autonomes [...] déclenchent des procédures idiosyncratiques". "[...] les contraintes interprétatives, différentes les unes des autres, ne sont pas affaire de catégorie grammaticale" (2013 : 157-158).

4.5.1. L'effet de non-pertinence du subjonctif

Pour Rihs (2013 : 251), le subjonctif n'est pas "un concept abstrait". Il a bien "un sens autonome" avec "une contrainte interprétative". Le choix du mode, bien que contraint, n'empêche pas la compatibilité entre le contenu sémantique des prédicats introducteurs et les subordonnants circonstanciels, et le marquage procédural de l'indicatif ou du subjonctif. Pour qu'il y ait "convergence", pour Gosselin[266], il est nécessaire que la valeur modale "extrinsèque" de la phrase (instruction délivrée par la sémantique du verbe introducteur) soit en accord avec la valeur modale "intrinsèque" du mode de la subordonnée. Si l'indicatif est employé dans la subordonnée, la modalité extrinsèque est "descriptive" et la "force de validation" est positive (le procès a une valeur existentielle positive sur l'échelle épistémique). Si le subjonctif est employé dans la subordonnée, ou la modalité extrinsèque est descriptive avec une force de validation négative (le procès a une valeur existentielle négative) ou la valeur extrinsèque n'est pas strictement descriptive (par exemple, elle peut être appréciative, déontique ou axiologique).

La démarche de Rihs (2013 : 252) consiste à trouver les "opérations interprétatives immuables et idiosyncrasiques" venant des modes qui aboutissent au sens propositionnel. Pour lui, l'indicatif de la subordonnée est pertinent pour l'énoncé ; tandis qu'avec le subjonctif non pertinent, l'effet contextuel est situé dans la principale : "Un état de choses dénoté par le subjonctif est intrinsèquement non pertinent" (cf. Rihs, 2013 : 253). C'est-à-dire n'est pas pertinent pour lui-même mais l'est pour la compréhension de la globalité de l'énoncé. En effet, pour Rihs si l'état de choses au subjonctif est présupposé, il est mutuellement connu par les interlocuteurs. Il est donc non pertinent parce qu'il n'est pas le motif informatif du locuteur,

266 L. Gosselin (2010 : 430-439) et (2011).

car selon ses termes : "[...] il n'y a pas d'effet contextuel associé à la redite de quelque chose de su".

Si le prédicat au subjonctif est non présupposé, il n'est pertinent que si celui de la principale est volitif, comme dans l'exemple de Rihs (2013 : 253) :

249. *Je veux qu'il vienne.*

Rihs rejoint M. Jary (2002,2004,2009) pour qui le subjonctif n'est pas pertinent "de son propre droit" (on its own right). Il ne peut produire des effets cognitifs car il nécessite un contexte spécifique : celui de la principale ou dans le cas du subjonctif à valeur impérative, celui implicite d'une volition.

Pour nous, ces deux sens du subjonctif sont plus satisfaisants que l'étendue sémantique que l'on peut rencontrer dans les manuels scolaires (ordre, sentiments, but, incertitude, subjectivité, etc.).

Cela signifie aussi que c'est bien la modalité qui prédomine dans un énoncé au subjonctif.

Pour l'autre mode conjugué, Rihs indique que : "Un état de choses dénoté par un indicatif enchâssé est intrinsèquement pertinent" (2013 : 253). Si l'indicatif est présupposé, il est connu du locuteur mais il est pertinent parce que celui-ci fait l'hypothèse que le destinataire n'en est pas déjà informé (effet contextuel pertinent), comme dans son exemple :

250. Je vois qu'elle vient où l'état de choses doit être présupposé pour que l'énoncé ait un sens.

Lorsque le prédicat enchâssé à l'indicatif n'est pas présupposé, comme dans son exemple :

251. *J'ai l'impression que c'est elle*,

et pour résumer les propos de Rihs (2013 : 253), l'intention informative du locuteur est la présentation de l'évidence du fait (même ressentie par ses interlocuteurs). Pour celui-ci, l'hypothèse contextuelle la plus probable est l'existence du fait et d'après le marquage évidentiel (*J'ai l'impression que*), sa formulation est nécessaire, compte tenu des autres hypothèses contextuelles que le locuteur possède déjà. Par contre pour M. Jary, l'indicatif est "potentiellement" pertinent de son propre droit. Dans une proposition autonome, il a une pertinence complète dans n'importe quel contexte. L'état de choses est pertinent en soi (le contexte ne peut pas réduire sa pertinence), comme dans l'exemple de Rihs (2013 : 254) :

252. *Marie est dans la cuisine*[267]. Tandis que dans une subordonnée :

253. *Paul sait que Marie est dans la cuisine*,

il est pertinent dans le contexte des croyances (connaissances) de *Paul*[268].

267 "effet cognitif pertinent à titre général" selon les termes de A. Rihs.

268 "effet cognitif à titre de contenu représentationnel entretenu par un individu en particulier" selon A. Rihs.

À travers la manifesteté et la manifesteté mutuelle, Rihs cherche à démontrer que l'indicatif enchâssé s'accompagne toujours de la primauté de sa valeur factuelle, comme en témoigne par exemple cet énoncé

254. *Je pense que Marie est là*,

par lequel il souligne[269] qu'il "constitue un but informatif en soi" se vérifiant dans la réponse négative : non, elle n'est pas là. Tandis que la même réplique serait illogique, après

255. *Je suis heureux que Marie soit là.*

Le sémantisme des prédicats de la proposition principale peut ou pas rendre effectif le procès de la complétive à l'indicatif.

4.5.2. Prédicats présupposant ou pas le contenu des complétives à l'indicatif

Rihs (2013 : 255) énumère les trois sortes de verbes introducteurs (factifs) de complétives dont le contenu à l'indicatif est présupposé. Il s'agit :

- des **prédicats perceptifs** (activité sensorielle) : *sentir, entendre, voir, observer, remarquer, constater*, etc.,
- des **prédicats "cognitifs"** (terme de L. Baunaz & G. Puskás (2011) (verbes d'activité de la pensée d'aspect accompli) : *se rendre compte, réaliser, apprendre, se souvenir, oublier*, etc.,
- des **prédicats "informationnels"** (transmission de contenu) : *expliquer, montrer, démontrer, signaler, informer,* etc.

Selon Rihs (2013 : 255), ces verbes introducteurs, par leur encodage sémantique, annoncent la modalité descriptive d'un phénomène expérientiel (perceptuel ou cognitif) originaire de la manifesteté du fait ou de l'intention explicite d'informer (expliciter ou montrer) ; tout en exprimant la manifesteté du fait enchâssé. Et toujours d'après le même auteur, le sens explicite de ces verbes (souligner le caractère manifeste de l'état de choses enchâssé) est vérifié par l'emploi de la négation qui rentre en contradiction avec la présupposition de la part du locuteur. En effet dans son énoncé *Je ne vous informe pas que Marie est là*, la contradiction vient de la négation de l'information d'un fait (la présence de *Marie*) que l'on rend pourtant manifeste.

À la forme affirmative, dans ces trois exemples également de Rihs (2013 : 256) :

256. *Je vois que l'ennemi est prêt à attaquer,*

257. *Je me rends compte que j'ai oublié mes clés*,

258. *Je te signale que tu es en retard*,

le contenu enchâssé, pourtant présupposé, qui n'est pas mutuellement manifeste, fait l'objet d'une modalisation de la part du locuteur. Sa visée informative est de le rendre manifeste à

269 A. Rihs (2013 : 255 note 137).

l'interlocuteur ou de lui faire savoir qu'elle lui est aussi manifeste (comme dans le dernier énoncé cité).

Quant aux prédicats non factifs, ne présupposant pas le contenu des complétives à l'indicatif, le premier type sont les **prédicats locutoires** tels que *dire, énoncer, affirmer, déclarer.* Cet état de fait est vérifié par Rihs (2013 : 257) qui démontre qu'on peut nier des propos avancés auparavant (annulation de la valeur du fait) :

259. *Je dis que Marie est belle mais Marie n'est pas belle.*

Il précise que le contenu de la complétive est vrai pour le destinataire ou pour l'énonciateur. Pour Rihs : "[...] s'il y a annulation de contenu, c'est la valeur d'existence du fait qui est touchée (et pas une hypothétique valeur contrefactuelle)" ; ce qu'il illustre par :

260. *Marie dit que Paul est un menteur mais elle a tort*,

261. **Marie dit que Paul est un menteur mais elle a raison.*

Le deuxième type de verbes introducteurs qui ne présupposent pas le contenu enchâssé à l'indicatif sont les **modalisateurs épistémisques** : *croire, penser, estimer, trouver, être sûr, être certain. Estimer* et *trouver* s'emploient pour des faits enchâssés **non vériconditionnels** (qui ne peuvent être vrais ou faux) et **subjectifs** (avec variété de points de vues possibles), comme en témoigne l'agrammaticalité des exemples de Rihs (2013 : 257) :

262. *?? Je trouve qu'il pleut*,

263. *?? J'estime qu'il y a des travaux dans ma rue.*

Dans ces autres exemples de Rihs (2013 : 258), cette fois-ci grammaticaux :

264. *Je trouve qu'elle est belle*,

265. *J'estime qu'il y a mieux à faire qu'attendre*,

le locuteur transmet une opinion de son système de croyances. Pour Rihs, la pertinence du contenu d'un tel énoncé rendu manifeste est justifiée par la possible influence sur le système de croyances de l'interlocuteur : "[...] la croyance personnelle accède à un statut collectif […]" (2013 : 258). Par contre les **prédicats épistémiques** comme *croire, penser, être sûr/certain/convaincu* s'utilisent pour que le locuteur informe de sa croyance sur un fait enchâssé vériconditionnel et objectif. Dans l'exemple de Rihs (2013 : 258) et suivant son analyse :

266. *Je crois que Marie est dans la salle de bain*,

Marie est dans la salle de bain correspond à la forme logique. La première explicature (forme propositionnelle) développe la forme logique de la complétive. Ensuite a lieu la deuxième explicature d'ordre supérieur : elle redéfinit la forme propositionnelle par la **modalisation**

épistémique *Je crois que* par l'hypothèse de vraisemblance (sous la forme d'une conjecture du locuteur) qui n'est pas une certitude de la part du locuteur.

Rihs (2013 : 259) précise que cette réanalyse "atténuante" avec le verbe *croire* n'est pas interprétable avec la 2e ou 3e personne, comme dans ses exemples :

267. *Tu crois que Marie est dans la salle de bain*,

268. *Paul croit que Marie est dans la salle de bain*,

mais que, au contraire : "[...] le locuteur communique que la proposition enchâssée est une croyance pleine (totale) du sujet qui l'entretient (*tu* ou *Paul*)".

Le degré d'engagement du locuteur sur l'existence du fait diffère selon les verbes modalisateurs épistémiques, avec :

- *croire* ou *penser*, le locuteur atténue sa croyance ;
- *être sûr/certain/convaincu*, il s'engage davantage ;
- *savoir*, le fait est présupposé, c'est le degré d'engagement du locuteur le plus élevé, il y a prise en charge existentielle (de l'existence) du fait. Lorsque le locuteur emploie *savoir*, la pertinence de la structure enchâssée s'accompagne de la manifesteté de l'état de choses (réaffirmation par le locuteur du fait déjà connu par le destinataire afin de renforcer la croyance de celui-ci ou bien opposition à cette croyance fausse du destinataire).

Examinons maintenant les prédicats régisseurs qui présupposent ou pas le contenu de la complétive au subjonctif.

4.5.3. Prédicats présupposant ou pas le contenu des complétives au subjonctif

Pour Rihs (2013 : 260), les verbes introducteurs, qui présupposent l'existence du fait de la complétive au subjonctif, comme *regretter, déplorer, détester, adorer,* et les périphrases verbales *être heureux/malheureux/content/triste/sensible/insensible,* etc., n'ont pas le but informatif de rendre manifeste le fait enchâssé, mais d'émettre un jugement informatif de ses conséquences (et non de son existence) sur le locuteur. La preuve en est apportée par Rihs (2013 : 260) qui ajoute une justification au jugement appréciatif dans son exemple :

269. *Je regrette que Marie ne soit pas là, car elle me doit de l'argent.*

Dans cet autre énoncé contenant une périphrase verbale :

270. *Je suis heureux que Marie soit là*,

A. Rihs note une relation de causalité qui peut être glosée par :

271. M*arie est là et j'en suis heureux*, où l'anaphore propositionnelle en montre un double rapport d'interdépendance entre les deux états de choses.

Enfin Rihs (2013 : 260) constate ce même rapport dont la vériconditionnalité de l'état émotionnel du locuteur se termine à la seule présence de Marie et il n'est donc pas inconditionnel dans :

272. *Je suis heureux que Marie soit là, mais je suis triste que Pierre soit absent.*

Donc Rihs définit le sens du subjonctif, après des prédicats présuppositionnels, comme pertinent puisque il est la cause de l'état enchâssant et qu'il décrit la contrainte des conditions de vérité de l'état enchâssant. L'information révélée au subjonctif est ancienne et mutuellement manifeste (connaissance d'arrière-plan). La mise en évidence de l'état de choses vrai et manifeste n'est donc pas pertinent pour lui-même (ce n'est pas ce que le locuteur veut transmettre) mais dans ses effets.

Voyons à présent la commutation avec l'autre mode quasi-nominal (ou impersonnel) dans le cas de la présupposition du contenu de la complétive. Pour Rihs (2013 : 261), l'infinitif (forme non propositionnelle), qui remplace le subjonctif avec coréférence subjectale (du sujet), dont la prédication enchâssée présuppositionnelle est mutuellement manifeste, évite la rédondance d'une verbalisation complète :

273. **Je suis fâché que je sois là*,

274. *Je suis fâché d'être là.*

Par contre, le remplacement de l'indicatif enchâssé par l'infinitif dans les mêmes conditions, selon Rihs (2013 : 261), est "difficile, sinon impossible" :

275. **Je sais être malade*,

276. *Je sais que je suis malade*,

car l'indicatif de la complétive et donc : la "formulation complète du contexte manifeste" seraient dus à la nécessité "d'une intention informative tournée vers l'intégration d'une proposition factuelle dans l'environnement cognitif" (Rihs, 2013 : 262). L'exception de *avouer* et *avoir (bien) conscience*[270] qui peuvent être suivis de l'infinitif est attribuée, selon Rihs, à ce que le fait enchâssé est connu du destinataire ou soupçonné par lui.

L'espagnol procède de la même façon en ce qui concerne la commutation entre le subjonctif et l'infinitif et la non commutation entre l'indicatif et l'infinitif.

Rihs souligne l'irréalité du fait désiré au subjonctif pour les prédicats ne présupposant pas le contenu des complétives tels que *avoir hâte, vouloir, souhaiter, désirer, avoir envie* enchâssent "[...] étant donné que seuls les états de choses inexistants peuvent être désirés" (2013 : 262). Son exemple illustre un subjonctif contrefactuel :

277. *Je veux/je désire/j'ai envie que Marie soit à mes côtés mais elle est avec Pierre/*or elle est avec moi.* Dans cet autre énoncé de la même page :

270 Cf. Rihs (2013 : 262 note 138).

278. **Je veux/*je désire/*j'ai envie que Julie ait fait ses devoirs hier*,
l'agrammaticalité due au déictique *hier* se justifie par le fait qu'on ne peut *désirer, vouloir, avoir envie* de la réalisation d'un fait rétroactivement car il peut être déjà effectif.
Avec les prédicats *redouter, craindre ou avoir peur,* le fait enchâssé indésirable peut être aussi :
- irréel dans l'intervalle temporel d'énonciation de la principale,
-éventuel et simultané au moment d'énonciation. Rihs cite (2013 : 263)
279. *Je redoute/je crains/j'ai peur qu'elle (ne) soit derrière la porte*,
- potentiellement produit dans le passé, ce que Rihs illustre (2013 : 263) par
280. *Je redoute/je crains/j'ai peur qu'elle (n')ait abandonné ses études*,
- irréel et susceptible d'arriver comme dans
281. *Je redoute/je crains/j'ai peur qu'elle (ne) vienne demain* (cf. Rihs, 2013 : 262).
La modalité épistémique formulée par *redouter* a un degré d'engagement du locuteur neutre.
Craindre et surtout *avoir (bien) peur* :
282. *J'ai bien peur qu'elle soit derrière la porte*
ont une forte chance de probabilité d'existence ou de réalisation de l'état de choses enchâssé et donc devraient entraîner l'indicatif. Le subjonctif dans ce cas est justifié par la transmission d'une modalité appréciative d'indésirabilité, en plus de la modalité épistémique de "valeur de réalité"[271].
Quant au prédicat *espérer* (condensé de *souhaiter* et *croire*), pour Gosselin (2011), il est la synthèse des choix modal et d'une valeur modale (épistémique ou volitive) de la part du locuteur qui peut donc utiliser l'alternance indicatif/subjonctif, après l'impératif ou dans une phrase affirmative[285] :
283. *Espérons qu'elle viendra/vienne*,
284. *J'espère qu'elle viendra/vienne*[272].
Par contre *souhaiter* sélectionne un prédicat enchâssé au subjonctif comme tous les verbes volitifs. Dans cet exemple de Rihs (2013 : 263), "le locuteur indique sa préférence" par un "énoncé possible en contexte d'incertitude complète" "par rapport à une alternative" : la présence ou pas de *Marie* dans son bureau (2013 : 264) :
285. *Je souhaite vivement que Marie soit dans son bureau*.
Le même énoncé avec *espérer*, dans lequel le prédicat enchâssant ajoute une valeur épistémique sur l'existence de l'état de choses enchâssé, exige l'indicatif :
286. *J'espère vivement que Marie est dans son bureau.*

271 Cf. Rihs (2013 : 263).
272 Exemples de Rihs (2013 : 263).

Rihs estime que le souhait est un "désir faible" n'étant pas explicite sur "l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour l'assouvir" par comparaison entre (2013 : 264) :

287. *Je souhaite la paix dans le monde,*

288. *Je veux la paix dans le monde*.

L'acte de langage qu'il exprime indirectement est une demande, contrairement à *vouloir, désirer* et éventuellement *avoir envie* qui ordonnent. Pour Rihs (2013 : 264), le fait sans être modalisé "peut préexister à sa conceptualisation sous la forme d'objet souhaité".

Donc, les subjonctifs non présupposés (état de choses désiré ou indésiré) sont introduits par des modalités appréciatives et ainsi sont porteurs d'effets contextuels. Ou bien le fait enchâssé est irréel au moment de l'énonciation ou bien le prédicat enchâssant a une valeur appréciative et contient aussi une attitude épistémique. Nous venons de passer en revue les prédicats présupposant ou pas le contenu de la complétive uniquement à l'indicatif ou au subjonctif. Qu'en est-il en ce qui concerne la complétive avec alternance modale ?

4.6. La complétive avec alternance modale

Selon Rihs (2013 : 264-265), la possibilité d'alternance modale dans la complétive apporte la certitude que :

- le subjonctif présupposé est mutuellement manifeste, alors que l'intention informative amenée par l'indicatif présupposé est l'affirmation de la manifesteté du fait,
- le subjonctif non présupposé est virtuel, tandis que l'indicatif non présupposé est imposé par une modalité épistémique privilégiant l'existence du fait.

Nous allons passer en revue les verbes d'intellection car leur acception diffère selon le mode et provoque des particularités que nous allons exposer. Selon Soutet (2000 : 62), le verbe *comprendre* signifie, lorsqu'il est suivi de l'indicatif, "prendre intellectuellement conscience" ou du subjonctif, "approuver" (2000 : 62).

Pour Rihs, *comprendre* à l'indicatif indique la compréhension du fait et au subjonctif, la compréhension porte sur les raisons ou motivations de l'existence ou de la réalisation du fait ("récupération d'un constituant de sens non posé") (2013 : 265). Il compare les exemples suivants :

289. *Au bruit des sirènes, je comprends qu'il y a eu un accident* ; par rapport à l'agrammaticalité de :

290. **Au bruit des sirènes, je comprends qu'il y ait eu un accident*.

La cause de l'acte de compréhension (au bruit des sirènes) est un signe pertinent de l'existence du fait qui est justifiée par l'emploi de l'indicatif, ou selon Rihs : "la visée informative du

locuteur est d'indiquer que l'existence du fait lui est (rendue) manifeste" (2013 : 266). Dans ces autres énoncés qu'il examine (2013 : 265) :

291. *Vu son attitude, je comprends que tu sois fâché*,

292. **Vu son attitude, je comprends que tu es fâché*,

l'adéquation du subjonctif se justifie par le fait que le locuteur met en valeur la raison (*vu son attitude*) de l'existence de l'état de choses enchâssé (et non du fait seul) qui est mutuellement manifeste. Phrase que Rihs[273] glose par :

293. *Vu son attitude, je comprends pourquoi tu es fâché.*

Pour Gosselin[274], *comprendre* suivi du subjonctif peut inclure la modalité axiologique de "*ne pas condamner*"[275], sans aller jusqu'à l'effet d'approbation selon celui-ci. Cet effet de sens peut être en effet annulable selon l'exemple de Rihs (2013 : 266) :

294. *Je comprends que tu sois fâché, mais tu devrais prendre ça à la légère.*

Passons au verbe *concevoir* dans les principale affirmatives. Suivi de l'indicatif, l'acte l'intellection porte sur l'état de choses enchâssé. Mais introduisant un subjonctif, d'après Rihs (2013 : 266) : "[...] le locuteur communique qu'il prend acte d'une croyance et qu'il entretient celle-ci à titre de possibilité" (2013 : 266) et n'est alors pas associable avec des adverbes d'immédiateté tels que *tout à coup*, *subitement*, *soudain*. Contrairement à l'indicatif qui porte sur une croyance pleine et non une concession, ce que Rihs (2013 : 267) illustre par :

295. *Je conçois tout à coup/subitement/soudain que Marie a envie de partir*,

296. **Je conçois tout à coup/subitement/soudain que Marie ait envie de partir.*

Par contre, les faits conceptualisés sous forme d'une potentialité entraînent l'enchâssement du subjonctif :

297. *J'envisage/je prévois que nous déménagions un jour.*

Les verbes d'intellection sous négation comme *concevoir* entraînent le subjonctif (cf. Rihs, 2013 : 267) car la négation s'accommode mieux de la non représentation mentale d'un fait conçu comme impossible :

298. *Je ne conçois pas que Marie ait envie de partir.*

Enfin selon Rihs, tous les verbes d'intellection qui n'autorisent qu'un seul mode dans les complétives sont régis par les mêmes conditions de fonctionnement déjà évoquées.

En ce qui concerne les verbes d'hypothèse comme *imaginer*, suivi d'une complétive à l'indicatif :

299. *J'imagine que vous êtes Marie*,

273 A. Rihs (2013 : 266 note 140).
274 Dans une communication de L. Gosselin.
275 Cf. Rihs (2013 : 266 note 141).

ils comprennent une modalité épistémique par lequel le locuteur, selon le même auteur, transmet à la fois : "la convergence entre des informations qui proviennent de son expérience sensible (visuelle) immédiate de la situation et des connaissances d'arrière-plan (concernant Marie)" et "l'insuffisance des données dont il dispose, qui ne lui permettent de formuler une hypothèse qu'à titre de probabilité" (Rihs, 2013: 267). L'état de choses, malgré qu'il soit non présupposé, est à l'indicatif car pour le locuteur, il est la conclusion manifeste des prémisses selon ses informations et son hypothèse congruentes. Le fait supposé (la reconnaissance de Marie) est inféré pertinemment par le contexte.

À l'impératif, *imaginer* suivi de l'alternance modale dans la complétive, comme dans les exemples de Rihs (2013 : 268) contient un effet contrefactuel :

300. *Imaginez que vous êtes le président des Etats-Unis*,

301. *Imaginez que vous soyez le président des Etats-Unis.*

Pour le même auteur, par une complétive à l'indicatif, les interlocuteurs, sachant de manière manifeste et mutuelle que le destinataire n'est pas le président des États-Unis, le locuteur demande au destinataire par l'intermédiaire de l'impératif d'admettre que le contexte inverse lui est manifeste.

Mais par une complétive au subjonctif, d'après Rihs : "[...] la pertinence ne vient pas tant de la simulation d'une situation contrefactuelle que des implications que celle-ci génère" (2013 : 268).

Dans cet exemple au subjonctif, l'hypothèse de la présence parentale serait dommageable pour les enfants qui doivent donc lui anticiper le rangement :

302. *Quel désordre ! Imaginez que vos parents soient là pour voir ça.*

Par contre selon Rihs (2013 : 268), dans le même exemple à l'indicatif, la représentation contrefactuelle est pertinente toute seule (sans nécessiter la phrase nominale exclamative). L'indicatif, dans une complétive après *imaginer* à l'impératif, entraîne une lecture factuelle et donc un effet de manifesteté :

303. *?? Quel désordre ! Imaginez que vos parents sont là pour voir ça.*

L'énoncé de Rihs (2013 : 269) :

304. *Imaginez qu'il fait 30° à Rome !*

équivaudrait selon lui à cet autre où le fait n'est plus virtuel mais réel :

305. *Figurez-vous qu'il fait 30° à Rome.*

Et pour le même au subjonctif, la prédication enchâssée est possible et peut avoir des conséquences sur le destinataire :

306. *Imaginez qu'il fasse 30° à Rome !*

Rihs glose cet exemple grâce à un contexte :

307. *Prenez une chambre climatisée : imaginez qu'il fasse 30° à Rome !*

Le deuxième verbe d'hypothèse *supposer* suivi de l'indicatif dans l'exemple de Rihs :

308. *Je suppose que vous êtes Marie*,

comprend une modalité épistémique et est comparable au même énoncé introduit par *J'imagine*, d'après le même auteur : "[...] le locuteur livre le résultat d'un calcul inférentiel qui prend pour prémisses des données convergentes provenant de sources différentes […]" (2013: 269).

Supposer à l'impératif, suivi d'une complétive au subjonctif, comme dans :

309. *Supposons que vous soyez Marie*,

invite à la simulation d'une situation contrefactuelle dont l'injonction ne serait pertinente qu'en contexte implicatif pour Rihs (2013 : 269) qu'il glose par exemple par :

310. *Supposons que vous soyez Marie : que feriez-vous ?*

Rêver suivi de l'indicatif, comme dans l'exemple de Rihs (2013 : 269) a le même effet contrefactuel (présupposition de l'inexistence d'un fait enchâssé par annulation fictive de la manifesteté de l'absence de Marie, rapportée par Rihs comme "feintise de manifesteté") que *imaginer* :

311. *Je rêve que Marie est à mes côtés.*

Suivi du subjonctif, *rêver* est l'équivalent du souhait que Rihs (2013 : 270) interprète comme une possible réalisation future (par opposition à l'emploi de l'indicatif) :

312. *Je rêve que Marie soit un jour à mes côtés.*

Pour *sembler*, Rihs (2013 : 270) différencie :

- l'utilisation du pronom réfléchi qui impose l'indicatif dans la complétive : *Il me semble que Paul vit à Genève* (**Il me semble que Paul vive à Genève*), par lequel le locuteur informe le destinataire qu'il s'engage sur l'hypothèse dont la déduction de la possible résidence de Paul à Genève est à sa portée ;
- son non emploi où le subjonctif enchâssé n'implique aucune source ni une adhésion à l'information : *Il semble que Paul vive à Genèv*e.

Quant aux verbes d'acceptation, ils peuvent régir l'alternance modale ou ne régir qu'un seul mode.

Certains verbes d'acceptation autorisent l'alternance modale dans la complétive, comme *admettre*, dont la définition est donnée par Rihs : "[...] le locuteur réalise en quelque sorte un acte de reconnaissance de légitimité" (2013 : 270).

Par l'indicatif, comme dans cet exemple, le retard de Marie est présupposé par quelqu'un différent du locuteur mais cet état de choses est asserté par et malgré lui :

313. *J'admets que Marie est en retard.*

Par le subjonctif, le locuteur asserte la légitimité de l'état de choses susceptible de se produire ou présupposé par un acte illocutoire de permission (*J'admets*) dans un contexte satisfaisant aux exigences de son autorité.

Dans cet autre exemple (cf. Rihs, 2013 : 271) le locuteur confirme (donne pour vrai) la suspicion de son interlocuteur :

314. *J'admets que je ne suis pas allé en cours.*

Tandis que dans cet autre énoncé le contexte phrastique permet au locuteur de donner son approbation sur l'état de choses enchâssé, alors qu'il l'aurait refusée sans cela :

315. *J'admets que Marie prenne une longue pause, car elle est très fatiguée.*

Par son exemple avec rajout d'une objection, Rihs (2013 : 271) prouve que *admettre* ne signifie pas la permission mais que le locuteur avise son interlocuteur de la prise en compte de la véracité du fait enchâssé en attendant sa confirmation ou son infirmation :

316. *J'admets que vous ayez raison, mais il faudra vérifier.*

Avec *admettre* sous négation suivi d'une complétive au subjonctif, comme dans l'exemple de Rihs (2013 : 271) malgré que le caractère du fait enchâssé soit manifeste, son consentement est rejeté par le protagoniste (il n'y a pas de compatibilité entre la cohabitation du couple et les croyances de *Pierre*):

317. *Pierre, jaloux, n'admet pas que Marie vive avec Paul.*

L'interprétation de la périphrase -*être d'accord*- est aussi dépendante du mode. Suivi de l'indicatif (cf. Rihs, 2013 : 272), l'effet est descriptif car le locuteur s'accorde sur la véracité de l'état enchâssé présupposée par un autre individu :

318. *Je suis d'accord que Marie est en retard* ;

Suivi du subjonctif (cf. Rihs, 2013 : 272), l'effet est permissif (concession d'autorisation de la part du locuteur sur le retard de Marie) :

319. *Je suis d'accord que Marie soit en retard.*

Par contre les verbes d'acceptation suivants ne régissent qu'un seul mode. Les verbes *accepter, tolérer* n'admettent que le subjonctif, comme le montre l'exemple de Rihs (2013 : 272) :

320. J'accepte/je tolère que Marie soit en retard.

Ils impliquent une approbation, une autorisation de l'état de choses enchâssé qui a eu ou aura lieu.

Par contre, *accepter* à la forme négative, suivi du subjonctif (exemple de Rihs, 2013 : 272) ne porte pas sur la véracité du fait mais sur l'adéquation du fait enchâssé que le locuteur entretient avec ses croyances :

321. *Pierre, jaloux n'accepte pas que Marie vive avec Paul.*

Reconnaître, convenir ne sélectionnent que l'indicatif, comme l'indiquent les exemples de Rihs (2013 : 272) dans lesquels le locuteur confirme l'authenticité du fait :

322. *Je reconnais que j'ai séché les cours*,

323. *Je conviens que Paul a raison.*

Selon Rihs (2013 : 273), l'alternance modale ne se rencontre qu'avec les prédicats non présuppositionnels ayant une valeur modale épistémique (comme *croire, être sûr, avoir l'impression*) sous forme négative ou interrogative, comme dans :

324. *Je ne crois pas/je ne suis pas sûr/je n'ai pas l'impression que Marie est/soit là*,

325. *Crois-tu/es-tu sûr/as-tu l'impression que Marie est/soit là ?*

Par contre, les prédicats présuppositionnels (ou factifs comme *savoir, voir, remarquer*) niés ou à la forme interrogative sélectionnent uniquement l'indicatif, d'après Rihs (2013 : 273) et ses exemples dont le fait enchâssé est manifeste. Le locuteur informe que la présence manifeste de Marie par les interlocuteurs, ne l'est pas pour Paul :

326. *Paul ne sait pas/ne voit pas/ne remarque pas que Marie est/*soit là.*

Dans cet autre énoncé[276] pour Rihs : "[...] la question porte précisément sur le statut accordé, dans l'environnement cognitif du destinataire, à un fait manifeste au locuteur" :

327. *Sais-tu/vois-tu/remarques-tu que Marie est/*soit là ?*

Pour les verbes non présuppositionnels à alternance modale, Rihs pense que l'utilisation du subjonctif (plutôt que l'indicatif) a un effet d'implicature de "légère atténuation de l'attitude épistémique du locuteur".

Pour Vet (1996 : 147), l'indicatif, après *ne pas croire* à la 3e personne, engagerait le locuteur sur la véracité du fait ; tandis que le choix du subjonctif indiquerait sa neutralité. Ce que Rihs conteste par ses exemples qui contredisent cette hypothèse, "[...] la neutralité n'est pas irréductiblement liée à l'usage du subjonctif […]" (2013 : 274) :

328. *Sa mère a raison de ne pas croire qu'il a volé des bonbons*,

329. *Sa mère a tort de ne pas croire qu'il ait volé des bonbons.*

Pour Nølke (1985), l'indicatif indiquerait la reprise de l'énoncé original. Or Rihs (2013 : 274) fournit des exemples d'indicatif enchâssé pour un contenu non asserté auparavant :

330. *Je ne sais pas ce que tu en penses, mais je ne crois pas que Marie est une voleuse* ;

276 A. Rihs (2013 : 273).

et de subjonctif enchâssé pour un contenu déjà affirmé, donc asserté par le destinataire :

331. *Je ne crois pas, contrairement à ce que tu dis, que Marie soit une voleuse.*

De même avec une interrogation, l'alternance modale semble ne pas dépendre de l'assertion ou de la non assertion de la prédication enchâssée (cf. Rihs, 2013 : 274) :

332. *Pierre dit que Marie est une voleuse. Paul, en ce qui te concerne, crois-tu que Marie est/soit une voleuse ?*

Dans un énoncé tel que celui donné par Rihs (2013 : 274) :

333. *Je ne crois pas que Marie est/soit là*,

l'alternance modale qui suit un verbe non présuppositionnel à valeur épistémique et sous forme négative est justifiée par Rihs par l'intention informative du locuteur de décrire la valeur existentielle des faits (ici la croyance de leur probable fausseté dans son environnement cognitif) pour l'indicatif. Pour le subjonctif, la description porte sur des faits non manifestes (irréels ou possibles). Et pour ce même auteur : "A cause de ce double effet, l'usage des deux modes est rendu possible" (2013 : 275).

Dans cet autre énoncé de Rihs (2013 : 274) contenant le même verbe épistémique non présuppositionnel, mais sous forme interrogative le locuteur interroge le destinataire afin de savoir si la présence de Marie lui est manifeste ou pas car le fait ne se présente à lui ni comme une croyance manifeste, ni non manifeste (il ne prend pas partie épistémiquement sur la véracité du fait enchâssé). Et donc pour Rihs (2013 : 275), cette absence de marquage modal (de modalité) justifie cette possibilité d'alternance aussi dans l'interrogative :

334. *Crois-tu que Marie est/soit là ?*

Rihs (2013 : 275) constate donc que le subjonctif dans la complétive est utilisé dans le cas de la non-pertinence de l'état de choses (contre-factualité ou virtualité) et de la manifesteté mutuelle, donc non signifiante.

Voyons à présent, après la complétive postposée *supra*, l'autre possibilité phrastique : l'antéposition de ce type de subordonnée.

4.6.1. La complétive antéposée sujet

L'ellipse de la préface *le fait*... peut se produire dans la complétive antéposée au subjonctif qui est le sujet ; son fait ou ses implications sont également la cause des effets de la prédication principale (cf. Rihs, 2013 : 282) :

335. *Que Marie soit venue à ma fête me fait plaisir.*

Elle est la forme élidée (raccourcie) de cette autre également porteuse d'un fait manifeste :

336. Le fait que Marie soit venue à ma fête me fait plaisir.

Pour Rihs (2013 : 282-283), *le fait*... serait une rédondance sémantique, donc supprimable, car la manifesteté mutuelle est déjà signifiée dans le morphème subjonctif. Par contre : "[...] la nécessaire conservation du *que* peut être vue comme un rappel de l'incomplétude tant syntaxique que représentationnelle de la proposition subjonctive en général, qui ne produit des effets qu'en contexte d'enchâssement" (2013 : 283).

La préface *le fait que*... peut bien sûr sélectionner un subjonctif, tout autant que son ellipse.

Par contre, *le fait que* suivi de l'indicatif exprime un fait nouveau, complément d'objet (dans sa majorité indirect) du prédicat principal, par lequel le locuteur transmet explicitement une information qui peut être cependant déjà mutuellement manifeste mais "potentiellement oublié(e) ou négligé(e) dans ses effets" par le destinataire (cf. Rihs, 2013 : 283). Les exemples retenus par cet auteur sont les suivants :

337. *J'attire votre attention sur le fait que Marie est/*soit en vacances*,

338. *J'aimerais vous rendre sensible au fait que Marie est/*soit en vacances*,

339. *Je tiens à vous informer du fait que Marie est/*soit en vacances.*

Pour simplifier, les complétives antéposées sujet au subjonctif, introduites par *le fait que*... ou avec l'élision de cette préface, ont un contenu vrai et mutuellement manifeste qui les rend non pertinentes en elles-mêmes.

Après l'analyse du sens du subjonctif dans la complétive, il convient de s'attarder sur les autres subordonnées où ce mode apparaît également, les relatives et circonstancielles.

4.7. Les subordonnées relatives et circonstancielles

Le subjonctif dans les subordonnées relatives et circonstancielles, s'emploie pour des états de choses non pertinents hors de leur contexte d'insertion (leur condition interprétative tirée de la structure enchâssante qui n'amène quasiment que des effets non factuels). Selon Rihs : "Les relatives ayant pour antécédent un syntagme nominal complément d'un verbe à même de sélectionner aussi des complétives suivent le même comportement modal que celles-ci […]" (2013 : 276). D'après Rihs, il y aurait une détermination modale par l'article du syntagme nominal complément. Dans son exemple, il voit dans l'utilisation de l'indicatif une inadéquation entre l'article indéfini du complément du verbe ("existence indéterminée de l'objet") et ce mode qui implique une "présupposition d'existence" :

340. *Je veux/j'aimerais/je désire une veste qui ne soit pas/??n'est pas salissante.*

Pourtant cet autre énoncé, qu'il ne commente pas, contredit ses propos :

341. *Je remarque/j'entends/j'aperçois un renard qui vient/*vienne vers nous* ;

pour nous, l'emploi de l'indicatif dans la subordonnée relative n'est pas incompatible avec l'article indéterminé et donc n'entraîne pas une agrammaticalité. Car le renard existe bel et bien (il y a donc présupposition d'existence) mais il est nouveau dans l'environnement cognitif du locuteur, d'où l'emploi de *un*. Rihs confond l'article indéfini et l'indétermination de l'antécédent. Cependant on peut nous objecter qu'il ne s'agit pas d'un verbe volitif comme dans le cas de *vouloir, désirer*, etc. mais de perception.

Le syntagme superlatif et les tournures voisines entraînent l'alternance modale dans la relative. Pour l'espagnol, J. Bouzet, 1978 : §908, précise que le subjonctif indique un «fait éventuel» et l'indicatif, des «faits envisagés comme réels». En ce qui concerne ces autres énoncés fournis par Rihs (2013 : 276), l'indicatif est possible puisque l'antécédent de la relative, qui est un syntagme superlatif (ou tournures assimilées), a son existence présupposée dans un ensemble de référence (qui comprend *Paul* et qui est fourni par la relative). Rihs explique que "[...] la relative forme le domaine de quantification avec le nom : dans la catégorie des banquiers que le locuteur connaît, Paul est le plus malhonnête"[277]. Les prédications enchâssées au subjonctif sont présupposées et mutuellement manifestes : plusieurs concurrents ont franchi la ligne d'arrivée, je connais des banquiers malhonnêtes. Étant donné qu'elles n'apportent donc pas d'information nouvelle, elles ne sont pertinentes que parce qu'elles précisent le domaine de validation qui permet de comprendre la relation avec l'assertion principale :

342. *Paul est le dernier concurrent qui ait franchi la ligne d'arrivée*,

343. *Paul est le banquier le plus malhonnête que je connaisse*[278].

Rihs explique pourquoi dans un domaine de référence dont on extrait un objet indéterminé, celui-ci est précédé de l'article indéfini, malgré qu'il soit l'antécédent d'une relative à l'indicatif. Dans cet exemple de Rihs (2013 : 277) à l'indicatif l'identification de l'objet ciblé n'est faîte que par sa classe d'appartenance. C'est pour cela qu'il n'a pas de saillance particulière (il ne se différencie pas de l'ensemble des livres) et que le locuteur lui attribue l'article indéfini *un* :

344. *Je prends un des livres qui sont sur la table.*

Les quantificateurs *tous, chaque* qui précisent que tous les individus de leur classe d'appartenance du domaine de référence, précisé par la relative, ont les mêmes qualités, qui satisfont la relation exigée par la principale, entraînent également l'enchâssement d'un indicatif comme dans :

277 A. Rihs (2013 : 277 note 145).
278 Cf. Rihs (2013 : 277).

345. *Je remercie tous ceux qui sont/*soient venus*,
346. *J'ai compris chaque mot qu'elle a prononcé/*ait prononcé*[279].

En résumé, les relatives au subjonctif (contrairement à celles à l'indicatif) sélectionnent un ensemble dont un membre est singularisé par une propriété (*le dernier..., le plus..., le seul..., l'unique...*, etc.) en portant, pourtant, toutes les caractéristiques, qui l'isole presque de cet ensemble. Selon Rihs (2013 : 278), la prédication au subjonctif soulignant la non-pertinence de l'état de choses (arrière-plan à valeur d'hypothèse contextuelle), un autre composant de sens endosse l'information principale de premier-plan à valeur d'effet contextuel.
Le subjonctif après *Il n'y a que...*, comme dans l'exemple de Rihs (2013 : 278), fait envisager un ensemble virtuel de plusieurs individus à la hauteur pour le réduire à un seul représentant réel de la catégorie circonscrite par la relative (*Paul*) :
347. Il n'y a que Paul qui soit à la hauteur. Rihs glose cet énoncé par :
348. Paul est le seul qui soit à la hauteur.
Rihs (2013 : 278) cite un autre exemple incompatible avec le subjonctif. *Paul* , malgré qu'il soit "ciblé par la quantification existentielle" de "l'ensemble circonscrit par la relative" "ne l'épuise pas pour autant". Il peut y en avoir d'autres :
349. **Il y a Paul qui soit à la hauteur.*
Les relatives au subjonctif introduites par *quel/quelle que, qui que, n'importe quel/quelle... qui*, etc., ont leur état de choses qui a un effet de non-pertinence et aucun pouvoir causal sur le contexte du contenu prédiqué de la principale. Dans ces exemples de Rihs (2013 : 278) :
350. *Quelle que soit ta décision, je te soutiendrai*,
351. *Qui que tu sois, tu es le bienvenu* ;
la relative porte sur des données factuelles : une décision parmi d'autres, un état de choses réel.
Cependant le locuteur les considère comme non pertinentes (inopérantes) sur sa prise de décision de soutien ou d'accueil de son destinataire. Cet autre énoncé du même auteur (même page) :
352. *N'importe quelle voiture qui soit en état de marche fera l'affaire* ;
Rihs l'explique ainsi : "[...] le locuteur communique que le choix d'un élément dans l'ensemble (potentiellement vide) formé par les voitures en état de marche est sans importance (n'est pas pertinent) relativement à la satisfaction de ses besoins" (2013 : 279).
Le plus grand nombre des circonstancielles au subjonctif, introduites par les subordonnants ci-dessous, a un contenu virtuel. Les circonstancielles introduites par *pour que...*, *afin que...*,

279 Cf. Rihs (2013 : 277).

jusqu'à ce que..., ont leur état de choses virtuel car non encore réalisé par rapport à l'intervalle temporel de la principale qui leur sert de référence. En espagnol, les propositions finales sont également au subjonctif[280]. Rihs (2013 : 279) examine des circonstancielles dont la principale est au passé. Dans l'exemple 353, on ne sait pas si l'état de choses de la subordonnée a été réalisé. Seule l'hypothèse contextuelle, hors du contenu propositionnel (contenu exprimé) peut aider le destinataire à déterminer l'espace temporel de cet état de choses :

353. *J'ai économisé toute l'année pour que/afin que Marie et moi ayons de quoi partir en vacances.*

Cet exemple peut être comparé au suivant (toujours du même auteur et de la même page) où l'événement enchâssé est virtuel au moment de celui de la principale qui lui sert de référenciation temporale ; mais sa réalisation est prise en compte dans le sens exprimé (sens propositionnel) de l'énoncé :

354. *Paul a invectivé le chauffeur jusqu'à ce que Marie lui dise de se taire.*

Si tant est que..., à condition que..., pour peu que..., introduisent des circonstancielles à valeur causale qui conditionnent la réalisation possible ou la vérité du contenu de la principale.

Dans l'exemple de Rihs (2013 : 280), la circonstancielle causale de la condition de réalisation de la principale est potentielle (non avérée au moment de parole du locuteur) :

355. *À l'heure qu'il est, la Grèce a ratifié le traité, pour peu qu'elle ait accepté les conditions de Bruxelles.*

Les circonstancielles au subjonctif introduites par *à moins que* ont une faible chance de réalisation qui conditionne l'invalidation de l'assertion de la principale, comme dans cet énoncé où d'après Rihs, "[...] la vérité" de l'une "exclut la vérité de l'autre" (2013 : 280) :

356. *Mon voisin a déménagé, à moins qu'il (ne) soit en vacances.*

La circonstancielle temporelle au subjonctif dont le subordonnant est *avant que* est chronologiquement inaccomplie (donc virtuelle) au moment de réalisation de la principale.

Dans les circonstancielles temporelles introduites par *après que* : l'indicatif se comprend par la factualité du fait occouru avant celui de la principale ; le subjonctif est pourtant privilégié car pour Rihs :

> "[...] le fait est foncièrement lié à un arrière-plan représentationnel ; il n'a en effet de pertinence qu'en tant que segment narratif d'antériorité, destiné à préparer la survenue du procès principal". "[...] ce n'est pas par sa réalisation même qu'il manifeste de la pertinence ; c'est en tant que prémisse contextuelle, à la source d'hypothèses anticipatoires relatives au contenu de la principale" (2013 : 280).

280 Cf. J. Bouzet (1978 : 396 §961).

Les concessives introduites par *quoique, bien que* s'emploient lorsque leur fait est actualisé mais non pertinent intrinsèquement car son effet est inopérant sur le contexte de la principale. Dans cet autre exemple de Rihs (2013 : 281), le contenu de la subordonnée devrait avoir un pouvoir causal sur la principale d'après l'environnement cognitif des interlocuteurs venant du stockage à long terme de leur mémoire, mais le subordonnant concessif *bien que* annule cette relation entre les deux événements :

357. *Paul vient en cours bien qu'il soit malade.*

Les subordonnants *sans que..., non que...* permettent au locuteur d'avancer une hypothèse contextuelle qu'il serait susceptible d'attribuer à son destinataire, tout en la réfutant.

Dans cet énoncé de Rihs (2013 : 281), la relation implicative entre les deux propositions est annulée :

358. *Mon voisin a déménagé sans que je m'en aperçoive.*

Dans cet autre exemple de la même page, le locuteur exclue également une relation implicative afin de la remplacer par une autre hypothèse causale plus en conformité avec la bienséance et son état physique :

359. *Je ne viendrai pas au dîner, non que ça ne me fasse pas envie, mais je ne suis pas en forme.*

Donc pour Rihs, le subjonctif dans les circonstancielles est imposé par les conditions interprétatives de leur subordonnant et est non-factuel : *non que* annonce l'inexistence de l'état de choses, *à moins que* s'utilise pour sa possible existence, *bien que* suspend ses capacités causales habituelles. Par contre, le contenu des circonstancielles à l'indicatif est présuppositionnel et l'effet contextuel des causales et des temporelles est conditionné par leur ancrage temporel.

L'autre emploi du subjonctif, cette fois-ci sans subordination et en indépendante, est l'équivalent d'un ordre, d'un souhait à l'impératif, mais n'est pas directement adressé à la personne concernée.

4.8. Le subjonctif impératif

Nous allons voir quelles valeurs modales et quel sens se trouvent derrière les emplois du subjonctif impératif. Dans l'exemple de Rihs (2013 : 283), le subjonctif est l'identique d'un impératif pour le locuteur dont la volonté exprime un ordre indirect à la troisième personne.

L'interlocuteur de l'énoncé n'est pas le destinataire de l'ordre mais doit transmettre le message :

360. *Qu'il vienne !*

Selon Rihs (2013 : 284), il est paraphrasable par l'assertion :

361. *J'ordonne qu'il vienne.*

On peut noter une différence avec ces autres exemples de Rihs (2013 : 284). En effet, l'interprétation pertinente de ces énoncés d'après l'intention du locuteur B doit prendre en compte le contexte immédiat :

362. *A : - Marie aimerait s'entretenir avec vous. B : - Quelle vienne me voir demain !* ;

car selon Rihs : "[...] l'expression de la volonté du locuteur est limitée par la nécessité d'exaucer la demande qui lui est adressée […]" (2013 : 284).

Les prochains énoncés pour Rihs (2013 : 284-285), contiennent deux subjonctifs impératifs qui sont la conclusion la plus adéquate aux prémisses contextuelles. Le locuteur propose la conduite cohérente et rationnelle à suivre pour le protagoniste que l'auteur interprète comme *il faut que* (et non pas comme le désir *je veux que*) : à valeur modale déontique, tout en exprimant ses doutes sur la compétence littéraire de celui-ci ; à valeur modale aléthique, en trouvant la solution appropriée au problème de santé de celui-ci :

363. *A : - Paul dit qu'il ferait un excellent romancier. B : - Qu'il écrive déjà une nouvelle !* ;

364. *Si Paul est malade, qu'il aille voir un médecin !*

Le subjonctif impératif à la troisième personne est également non pertinent car il a besoin d'être interprété grâce à son contexte enchâssant volitif.

4.9. Les éléments constitutifs de la procédure interprétative du subjonctif

Pour Rihs (2013 : 285), la procédure interprétative du subjonctif, qu'il établit d'après ses observations, doit définir le contenu instructionnel du sens du subjonctif et ajouter les conditions d'interprétation en relation avec les propriétés sémantiques des structures enchâssantes. Il faut aussi qu'elle tienne compte de la non-pertinence du subjonctif définie comme : l'"[...] incapacité de la forme verbale à générer des effets de sens indépendamment des contraintes interprétatives que fait peser sur elle le contexte enchâssant […]"[281].

Le subjonctif a une valeur existentielle servant d'hypothèses d'arrière-plan pour la dérivation du sens propositionnel, mais non d'intention informative. Mais aussi la procédure interprétative doit prendre en compte la valeur sémantique du subjonctif qui intervient dans les effets de sens particuliers. L'effet propositionnel d'un énoncé contenant un subjonctif, donc, vient toujours de la prédication enchâssante.

281 A. Rihs (2013 : 286).

Par contre, la prédication enchâssée à l'indicatif a toujours une visée informative. Présupposée ou pas, elle est pertinente, manifeste (dans sa dimension existentielle). Elle peut être modalisée par la principale qui indique la cognition, perception, etc. :

365. *Je vois qu'elle vient* ;

ou bien une modalité épistémique :

366. *Je suis certain qu'elle est là*[282].

La principale et sa subordonnée ont la même importance de transmission.

Pour Rihs (2013 : 286), la contrainte de non-pertinence du subjonctif participe malgré tout indirectement au processus interprétatif.

L'état de choses non pertinent au subjonctif : présupposé, est introduit par une modalité appréciative et peut être causal, non présupposé, est introduit par une modalité désirative.

Pour Rihs (2013 : 287), "la valeur fondamentale et unificatrice" du subjonctif (dont l'effet peut être factuel ou non factuel) est sa non-pertinence intrinsèque.

Nous allons maintenant analyser la procédure interprétative du subjonctif d'après Rihs. Le subjonctif est donc non pertinent intrinsèquement (<E : = non pertinent>) car il n'a pas d'effet contextuel par lui-même. Mais il participe au calcul du sens pertinent de l'énoncé tout entier, par "délégation" sur la prédication enchâssante qui est la véritable intention informative sur laquelle porte l'effet contextuel explicite. La présupposition ou non-présupposition du contenu au subjonctif entraîne un choix différent d'opération interprétative qui s'effectue d'après le sens de la prédication enchâssante et calculé avant celui de la subordonnée. Pour Rihs (2013 : 288), il y a donc un passage direct entre les paliers interprétatifs secondaires sans "essai-erreur". Si l'état de choses au subjonctif (E) est présupposé, alors il est mutuellement manifeste et délimite le champ de l'évaluation appréciative de la prédication principale car il est pertinent pour l'énoncé (et non pour lui-même).

Avec un verbe d'état dans la principale, l'attitude appréciative du prédicat enchâssant entraîne une structure enchâssée causale :

367. *Je suis heureux que Marie soit là*[283].

La procédure encodée du subordonnant circonstanciel ou pronom relatif ne fait pas partie de la procédure du subjonctif et est traitée à part. Car, par exemple, le subordonnant concessif (*bien que, quoique*) annule la cause attendue de la subordonnée. Quant à la relative superlative (introduite par exemple par *le plus...que*), elle donne le domaine de quantification de la principale.

282 *Op. cit*.
283 A. Rihs (2013 : 288).

Si l'état de choses au subjonctif (E) est non présupposé (virtuel), également non pertinent en lui-même, il acquiert une pertinence dans l'exploitation de sa virtualité grâce à sa conformité en adéquation avec la modalité de la prédication enchâssante ou avec le subordonnant :
- *Je veux que, Je souhaite* que amènent un état de choses virtuel désiré ;
- *Je conçois que, Imaginez que, à moins que...*, convoquent un état de choses possible ;
- J*e ne crois pas que, je ne pense pas que* appellent un état de choses improbable.

À présent examinons le processus de traitement des énoncés sélectionnant le subjonctif.
Dans l'exemple suivant, la complétive dont l'état de choses est au subjonctif est non pertinente en elle-même. Donc, pour que l'énoncé ait un sens de pertinence optimale, le destinataire doit appliquer la contrainte appropriée aux états de choses présupposés (car avant qu'ils ne soient prononcés, la principale indique que le fait subordonné est déjà connu) et lui attribuer le jugement appréciatif de la proposition principale[284] :
368. *J'apprécie que Marie soit auprès de moi.*
Dans cet autre énoncé (même page), cette fois-ci l'état de choses de la complétive non présupposé est toujours non pertinent en lui-même, puisque au subjonctif. Le destinataire applique la contrainte réservée aux états de choses non présupposés, il en fait le domaine conceptuel de la modalité volitive de la structure enchâssante (exprimée dans la prédication *vouloir*) :
369. *Je veux que Marie vienne au plus vite.*

Passons au cas des énoncés au subjonctif mais qui admettent malgré tout l'alternance modale.
Dans ce nouvel exemple de Rihs (2013 : 290), étant donné que *concevoir* peut donner accès aux deux modes, c'est celui de la complétive qui précise, d'après les termes de l'auteur "l'objet exact de l'acte intellectif exprimé", à savoir un fait pour l'indicatif, une possibilité pour le subjonctif, sa présupposition ou sa non présupposition également (et non plus d'après la signification du prédicat principal). Le verbe *concevoir* (qui peut régir les deux modes), déclenchant ici le subjonctif dans la complétive qui entraîne la non-présupposition de l'état de choses enchâssé, le destinataire applique à ce dernier la modalité épistémique (faible) :
370. *Je conçois que ce test soit source d'inquiétudes.*
Pour obtenir le sens propositionnel pertinent de cet énoncé, le destinataire doit d'abord appliquer la procédure interprétative du subjonctif (de la non-pertinence qui entraîne des effets non présuppositionnels). Puis suivre "le mode d'emploi" du verbe *concevoir* qui régit,

284 Cf. Rihs (2013 : 289 note 146).

selon son propre modèle, le sens de la procédure du subjonctif ou de celle de l'indicatif de la complétive.

Dans cet autre cas selon Rihs (2013 : 290-291), on ne sait pas, sans contexte, si le subjonctif évoque un fait virtuel pouvant se produire dans l'avenir, ou bien un fait actuel :

371. *J'admets que Marie soit en retard*,

372. *J'admets que Marie soit en retard demain.*

L'intention informative du locuteur n'est pas le fait que le subjonctif soit non-pertinent (puisqu'il l'est toujours) mais le jugement qu'il porte sur la prédication enchâssée. Avec *admettre*, il s'agit d'une valeur déontique.

Rihs traite du sens des formes verbales non autonomes (pouvant être subordonnées) en se basant sur la théorie de la pertinence de Sperber & Wilson (1995) comme cadre théorique. Il adopte l'encodage procédural car pour lui, les formes verbales non autonomes ont un contenu sémantique de nature procédurale (et non conceptuelle ou représentationnelle). Ces formes non autonomes comportent des contraintes interprétatives pour obtenir le sens propositionnel pertinent de l'énoncé.

Les raisons de l'adoption d'une analyse procédurale par Rihs sont :

- on ne peut connaître tous les effets de sens en contexte à partir du concept unique d'une forme verbale : une valeur unique de contenu représentationnel ne contient pas toutes les valeurs contextuelles ;
- l'encodage sous la forme d'un schéma inférentiel est justifié par la complexité de la structure sémantique de la forme verbale. Car le sens contextuel se détermine par stratifications du sens (suite d'étapes interprétatives) et dépend de plusieurs paramètres de la forme verbale en contexte ;
- la dénotation littérale de la forme verbale ne peut pas, telle une expression conceptuelle (du type nom ou adjectif), faire l'objet de modifications, par des mécanismes interprétatifs, d'élargissement, d'approximation ou de restriction de son sens encodé pour acquérir une interprétation pertinente. Son sens ne peut être en partie dérivé ou réajusté en situation contextuelle ;
- les morphèmes liés aux racines verbales concernent des concepts et les procès des formes non autonomes. À la différence de ceux des formes autonomes, ils ne peuvent pas être fixés directement par eux-mêmes sur la ligne temporelle car leur concept verbal est mis en rapport avec celui de la principale. Mais les formes verbales, contrairement aux expressions conceptuelles, ne sont pas du matériau représentationnel de l'opération interprétative.

Selon Rihs, la procéduralité est une propriété de toutes les formes verbales. Mais les formes non autonomes encodent le schéma inférentiel en intégrant des paliers interprétatifs donnant accès aux paramètres de la prédication principale. Par exemple, la référence temporelle de la prédication principale précise, dans la relation subordonnée, celle de la prédication enchâssée. L'état de choses au subjonctif a une non pertinence intrinsèque, il ne produit pas d'effet contextuel par lui-même mais en relation avec le contexte interprétatif posé ou implicite de la principale.

Le subjonctif présupposé est également non pertinent intrinsèquement parce qu'il présuppose l'existence de l'état de choses mutuellement manifeste qui n'est pas l'objet de l'intention informative du locuteur. L'élément communicationnel pertinent est toujours apporté par la structure enchâssante. Par exemple, pour Rihs (2013 : 299), c'est le jugement appréciatif du locuteur sur le fait mutuellement manifeste de la présence de Marie :

373. *Je suis heureux que Marie soit là.*

Les subjonctifs non présupposés, également non pertinents intrinsèquement, sont virtuels (et non actuels) parce qu'ils sont précédés de modalités (comme dans les énoncés de Rihs, 2013 : 299) :

374. *Je veux qu'elle vienne me voir* (modalité de désir) ;

375. *Il faut qu'elle vienne me voir* (modalité de nécessité).

Les complétives, au subjonctif non présupposé et virtuel, participent au contenu de l'énoncé tout entier. Elles ne dépendent jamais d'un jugement existentiel positif.

Par contre, le fait subordonné à l'indicatif est «pertinent par lui-même, c'est-à-dire produi[sant] des effets cognitifs indépendamment des conditions interprétatives posées par son contexte d'enchâssement»[285]. Qu'il soit présupposé où le locuteur avise le destinataire par le biais de la principale (*je note, je vois*) que le contenu de la complétive présupposée (*que tu as maigri* et *qu'ils arrivent*) lui est manifeste (a une valeur existentielle) :

376. *Je note que tu as maigri*,

377. *Je vois qu'ils arrivent.*

Cependant dans *Je note que tu as maigri*, le contexte interprétatif exige que le destinataire connaisse déjà le contenu de la complétive (il est mutuellement manifeste). Tandis que dans

378. *Je vois qu'ils arrivent*,

le destinataire l'ignore.

Pour Rihs (2013 : 300), le locuteur dans ces deux énoncés a pour but d'intégrer le contenu de la complétive à l'univers des croyances partagées (environnement cognitif commun).

285 A. Rihs (2013 : 299).

Ou que le fait subordonné à l'indicatif soit non présupposé[286] :

379. *Je crois que c'est elle*,

dont le but du message du locuteur est l'existence de l'état de choses subordonné à l'indicatif, d'où sa pertinence par lui-même. Et que Rihs explique ainsi :

> "[...] le destinataire dérive d'abord une première explicature qui correspond à la forme propositionnelle de la prédication enchâssée ; il dérive ensuite une explicature d'ordre supérieur à partir du contenu de la prédication enchâssante, qu'il applique à la proposition initiale ; ceci a pour effet d'atténuer la valeur existentielle attachée à la complétive" (2013 : 300),

puisque la complétive non présupposée est modalisée par le verbe croire de la principale qui rend probable son contenu.

Donc pour Rihs, les deux modes conjugués sont en distribution complémentaire :

- l'indicatif indique la pertinence intrinsèque du fait dénoté,
- le subjonctif indique sa non-pertinence intrinsèque.

Leur présence dans la subordonnée s'explique par la compatibilité entre le sens du prédicat ou du subordonnant de la structure enchâssante et le sens du mode de la structure enchâssée.

Le sens procédural (et non pas conceptuel) du mode oriente le destinataire dans le calcul du sens de la proposition. Pour le sens procédural du subjonctif pour lequel la contrainte interprétative est celle de la non-pertinence, le repérage de l'effet contextuel explicite de l'énoncé tout entier se fait grâce à la structure enchâssante.

La procédure de compréhension de l'énoncé s'opère comme suit. Le destinataire, pour émettre une hypothèse interprétative pertinente du contenu explicite (ou peut-être implicite selon la situation de communication) de l'énoncé, suit le chemin interprétatif défini par une procédure de compréhension : d'abord par des explicatures ; puis éventuellement par une ou plusieurs implicatures que le destinataire dérive, selon les intentions informatives supposées du locuteur. Le rendement cognitif doit être optimal entre l'effort mental du traitement du message par le destinataire et le bénéfice cognitif tiré de l'opération interprétative. Le principe de recherche de pertinence dans le processus interprétatif s'applique au passage des explicatures (sens explicite) au calcul d'implicature(s) (le sens explicite, qui ne correspond pas aux attentes de pertinence, sert de prémisse à ce calcul). Rihs (2013 : 301) illustre ce passage de l'explicature à l'implicature par deux explications :

380. *Je note que tu as maigri*,

dont l'explicature associée à l'hypothèse contextuelle d'un état de choses indésirable (l'amaigrissement du destinataire) pourrait être une prémisse pour inférer *Tu ne te nourris pas*

286 Exemple de A. Rihs (2013 : 299).

correctement. En effet, si le destinataire considère *Je note que tu as maigri* comme un reproche, c'est la préface *Je note* qui lui indique que son amaigrissement est visible et regrettable.

L'implicature de *Tu ne te nourris pas correctement* est donc la déduction d'"un jugement de sous-informativité du sens explicite"[287] de *Je note que tu as maigri* dont l'hypothèse interprétative n'était pas en conformité avec l'intention informative supposée du locuteur.

Dans les procédures interprétatives des formes verbales non autonomes, le destinataire doit obligatoirement appliquer les jugements successifs de pertinence afin d'établir le sens explicite.

Si les attentes de pertinence ne sont pas comblées, le destinataire passe le premier seuil de compréhension (explicatures). Les mécanismes inférentiels sont obligatoires dans les explicatures : attribution de référents, désambiguïsation, procédures interprétatives encodées par les morphèmes grammaticaux. Mais les raisonnements inférentiels dans la production des implicatures sont facultatifs et se font grâce aux prémisses (à partir des explicatures) et aux hypothèses contextuelles (considérées comme) mutuellement manifestes afin d'en déduire une hypothèse interprétative sur le sens implicite de l'énoncé. Le destinataire opère des choix interprétatifs, dans tout le mécanisme interprétatif (à tous les niveaux de la dérivation de sens), par présomption de pertinence. Pour les implicatures : si la forme explicite n'atteint pas les attentes de pertinence, le destinataire fait l'effort d'un nouveau coût cognitif en convoquant d'autres hypothèses contextuelles, puis en déclenchant un raisonnement déductif afin de parvenir à un effet contextuel satisfaisant.

Pour les explicatures : le choix de la voie interprétative privilégiée dépend également de la présomption de pertinence car une procédure encodée par un morphème grammatical est une suite fixée à l'avance d'opérations à effectuer mais configurée pour le traitement de données contextuelles variables.

Pour le subjonctif, l'opération interprétative est "irréductible" et "correspond à une valeur contextuelle permanente" selon Rihs[288]. Les interprétations que le destinataire obtient, par la contrainte interprétative "prioritaire et inviolable", font l'objet de jugements de pertinence. Même la contrainte de non-pertinence du subjonctif en dépend après des étapes interprétatives : ils virtualisent l'état de choses ou le représentent comme mutuellement manifeste. Les données contextuelles rentrent en jeu aussi bien pour le calcul des implicatures que pour celui des explicatures :

287 Cf. Rihs (2013 : 301).

288 A. Rihs (2013 : 302-303).

- pour les implicatures, les informations contextuelles, qui servent à la dérivation, sont de nature propositionnelles car ce sont les propositions, les prémisses (explicatures et hypothèses contextuelles), qui engendrent le raisonnement déductif ;
- "Les explicatures temporelles prennent pour leur part l'encodage conceptuel (structure aspectuelle comprise) des prédicats sur lesquelles elles portent comme substrat pour la computation qu'elles commandent [...]"[289].

L'apport contextuel servant aux explicatures vient : du contenu conceptuel du prédicat ou de la relation conceptuelle avec un autre procès, de laquelle est déduit le jugement de pertinence optimale sur la référence temporelle du procès. La fixation des coordonnées temporelles du procès subordonné au subjonctif, donc des formes verbales non autonomes, par sa mise en relation avec l'intervalle temporel du procès principal, passe par le jugement de pertinence ou non-pertinence de la combinaison inter-processuelle de la relation commutative. Ce jugement suppose des connaissances générales (encyclopédiques) sur le monde de la part du destinataire lui permettant d'adapter son interprétation à l'hypothèse valide de l'intention informative du locuteur.

4.10. Synthèse et discussion

Les théories asémantiques du subjonctif sont basées soit sur l'hypothèse que ses emplois se sont fixés sans explication, soit sur les facteurs morpho-syntaxiques du subjonctif.

Quant aux théories sémantiques, elles attribuent un sens plus ou moins vérifiable selon les cas. Ainsi Guillaume (et pour Imbs, Soutet, Lagerqvist avec des nuances) opte pour une virtualité de ce mode (le possible est au subjonctif virtuel ; le probable, le certain et le réel sont à l'indicatif actuel. Or pour Rihs, le subjonctif peut être actualisé (*le fait que, c'est la plus... qui, je n'accepte pas que*) et pense que le subjonctif est contraint et non autonome du point de vue syntaxique. Pour Dreer (structuralisme), le subjonctif signifie le désengagement du locuteur : le doute est l'opposé négatif d'un événement positif ; ce mode est virtuel après un verbe de volonté ou de souhait car son accomplissement est incertain. Mais pour Rihs, il n'est pas une alternative à l'indicatif dans *avant que, jusqu'à ce que, je pense que, j'imagine que, il semble que.* Pour Nølke (polyphonie), le locuteur-en-tant-que tel est le locuteur qui produit l'énoncé et assume la nouvelle information (contenu asserté) et le locuteur-en-tant-qu'individu (celui du subjonctif de «polyphonie au sens strict») est le locuteur-en-tant-que tel et le «on» collectif impersonnel et assume le «contenu présupposé» de l'univers des connaissances. Nølke reprend le classement dans la complétive des facteurs modaux du subjonctif (antéposition de la complétive avec thème et rhème, l'interrogation, verbe épistémique négatif,

289 Cf. Rihs (2013 : 303).

verbes de sentiment) de Togeby et les explique. Mais pour Rihs, la présupposition n'est pas spécifique au subjonctif et à la complétive et la différenciation entre locuteur-en-tant-que tel et locuteur-en-tant qu'individu n'est pas valable pour justifier l'alternance modale régie par un verbe épistémique. Pour Damourette & Pichon, le subjonctif serait non assertif (mode du non-jugement). Également pour Korzen qui classe les verbes assertifs régissant l'indicatif et constate qu'ils autorisent la remontée de la prédication enchâssée sans le relatif *que*, alors que le subjonctif ne le permet pas avec les verbes non assertifs. Pour cette linguiste, le subjonctif dans la complétive antéposée sert au thème, information déjà connue et non assertée parce qu'elle est réexposée par le rhème de la principale (commentaire sur le thème). Avec les verbes assertifs sous négation, le subjonctif actualise leur potentialité non assertive. Dans la théorie générativiste, Lalaire remplace, pour les relatives, le trait de spécificité du nom antécédent par celui de virtualité. Avec l'opérateur modal d'interrogation, le subjonctif est virtuel, l'indicatif indique que le procès est asserté par quelqu'un d'autre. Mais pour Rihs, on ne peut attribuer le fait du subjonctif au trait sémantique de la principale dans l'interrogation et à la non spécificité de l'antécédent car l'alternance modale dans ces deux cas prouve que le mode de la subordonnée joue aussi un rôle. Pour Rihs, la non assertion et la présupposition ne sont pas spécifiques à un mode. Le subjonctif est le mode de la non-pertinence (il contribue à la compréhension du message que le locuteur veut faire passer mais n'en est pas le but) et a un sens procédural qui consiste à calculer son effet contextuel par inférence en rapport avec la catégorie modale du procès principal. C'est le mode de la subordonnée qui donne le sens explicite dans le cas de contexte ambigu. La déduction de l'ensemble de l'énoncé, des hypothèses contextuelles et de l'hypothèse interprétative constitue le processus inférentiel de recherche.

Les formes verbales non autonomes sont des marqueurs procéduraux, «principes organisateurs» du sens explicite de l'énoncé par degrés. Pour Rihs, le subjonctif a un «sens autonome» avec «une contrainte interprétative» qui n'empêche pas sa compatibilité avec le contenu sémantique du verbe introducteur, les subordonnants circonstanciels et son marquage procédural. Pour Gosselin, la valeur modale extrinsèque (instruction délivrée par le sémantisme du verbe introducteur) doit être en accord avec la valeur modale intrinsèque du mode de la subordonnée : si celui-ci est l'indicatif, la modalité extrinsèque est «descriptive» et la «force de validation» est positive (le procès principal a une valeur existentielle positive sur l'échelle épistémique) ; si le mode de la subordonnée est le subjonctif, ou la modalité extrinsèque est «descriptive» avec une force de validation négative (le procès de la principale a une valeur existentielle négative) ou la valeur extrinsèque n'est pas strictement descriptive

(elle peut être appréciative, déontique ou axiologique). Le sens du subjonctif dans la complétive est la non pertinence (contre-factuel ou virtuel) et la manifesteté mutuelle. Dans la complétive antéposée sujet, la véridicité du subjonctif est aussi mutuellement manifeste et non pertinente en elle-même. Dans les circonstancielles et les relatives, le subjonctif est également non pertinent hors de leur contexte d'insertion.

Nous souhaitons à présent aborder une autre théorie sur le subjonctif, celle de Ahern, parce qu'elle est sur la même ligne que celle de Rihs d'un sens unique du subjonctif regroupant tous ses emplois, quel que soit le type de subordonnée.

CHAPITRE 5 :
SENS UNIQUE DU SUBJONCTIF DANS LES SUBSTANTIVES, RELATIVES, ADVERBIALES

5.1. Classement traditionnel des emplois du subjonctif

A. Ahern (2008 : 7)[290] constate que l'analyse du subjonctif se limite à généraliser partiellement le sens des verbes qui le régissent ou sélectionnent, comme par exemple ceux de possibilité, de négation ou de doute :

381. *Dudo que llueva esta tarde.*

Alors qu'au contraire, par exemple les propositions relatives non spécifiques sont au subjonctif, bien que pour le destinataire l'information soit déjà connue et donnée comme vraie (établie) par le locuteur[291] :

382. *Toma lo que quieras.*

A. Ahern (2008 : 8-9) remarque que la grande amplitude des fonctions des propositions indépendantes (possibilité avec *quizás* ; remplacement de l'impératif ; désir) ou subordonnées (substantives sujets ; objets directs ; adjectives ; adverbiales (concessives ; temporelles ; causales ; finales) et l'alternance modale indicatif (affirmation)-subjonctif (ordre ou suggestion) dans les indépendantes et que l'incapacité d'établir une notion de base entre tous les effets discursifs du subjonctif en discours poussent à ne dresser qu'une liste hétéroclite des emplois du subjonctif. Elle cite d'ailleurs Borrego, Asencio & Prieto[292] qui fixent pas moins de 77 règles pour les modes.

Selon A. Ahern, l'irréel était avant considéré comme "le signifié central du subjonctif" (2008 : 9). Pour Bybee & Terrell (1974), le subjonctif dans la subordonnée n'est pas le mode assertif parce qu'il permet au locuteur d'amener l'affirmation et l'information primordiale de la principale. Certains linguistes opposent le sens des deux modes personnels, c'est le cas, selon A. Ahern, pour Sastre Ruano que nous exposerons.

5.2. Critique des oppositions schématiques traditionnelles

Pour Ahern[293] 2008 : 11 et son tableau p.12), Sastre Ruano (1997 : 15)[294] ne fait que reprendre les oppositions schématiques traditionnelles, mais malheureusement théoriques, sur l'indicatif et le subjonctif, à savoir : le factuel contre l'hypothétique, le réel contre l'irréel, l'objectif

290 A. Ahern, *El subjuntivo : contextos y efectos* (2008 : 7).
291 Cf. A. Ahern (2008 : 8).
292 Borrego, Asencio & Prieto*, El subjuntivo : valores y usos*, Madrid, SGEL-Educación (1986).
293 A. Ahern (2008 : 11 et son tableau p. 12).
294 Sastre Ruano, *El Subjuntivo en Español*, Salamanca, Ediciones Colegio de España (1997 : 15).

contre le subjectif. Cette théorie, non mise à l'épreuve du discours, est détruite par les exemples de Ahern (2008 : 12-13) :

383. *Juan está muy seguro de que llueve*,

384. *Es imposible que llueva*,

385. *¡Qué lástima que llueva justo hoy, el día de la fiesta!*

386. *Creo que llueve, pero no estoy segura...*

À propos de la dichotomie réel/irréel : la même situation réelle entraîne dans l'exemple 383 l'indicatif et dans l'énoncé 385 le subjonctif. À propos de l'antonymie objectif/subjectif : l'indicatif utilisé pour l'objectivité de la constatation de la pluie (car ou il pleut ou il ne pleut pas, mais il ne peut pas pleuvoir à moitié) dans l'exemple 383, est également employé pour la subjectivité (*pero no estoy segura*...) de l'exemple 386.

L'opposition des modes pour les certitude-doute est aussi mise à mal dans les exemples de Ahern (2008 : 13). Si le doute est justifié par le verbe *dudamos* dans l'énoncé 387 ; les exemples 388 et 389, pourtant également au subjonctif, en sont exempts :

387. *Dudamos que venga Juan.*

388. *Es más probable que venga Juan*,

389. *Es una alegría que venga Juan.*

Ahern (2008 : 13-14) constate que l'usage de ces notions consiste à étudier les prédicats et leur entourage phrastique et à élaborer une complexité de règles, et qu'il faut donc trouver de nouvelles approches.

5.3. Quelques théories sur le subjonctif non informatif et non déclaratif

Ahern cite F. Matte Bon[295] qui suggère que le subjonctif sert au contenu non informatif pour le destinataire ; tandis que l'indicatif transmet l'information.

Quant à J. P. Ruiz Campillo (2006)[296], il se base sur T. Terrell et J. Hooper (1976/1990)[297], afin d'opposer indicatif et assertion face au subjonctif et la non-déclaration. Cependant nous constatons que l'exemple déjà cité de A. Ahern (2008 : 12) bien qu'ayant une subordonnée à l'indicatif, est non assertif :

390. *Creo que llueve pero no estoy segura...*

A. Ahern rejoint A. Rihs par le fait d'attribuer un sens unique au subjonctif.

---

295 F. Matte Bon, *Gramática comunicativa del español*, Madrid, Difusión (1992).

296 J. P. Ruiz Campillo, *El concepto de no-declaración como valor del subjuntivo*, en *Actas del Programa de formación para profesorado de español como lengua extranjera*, coord. C. Pastor Villalba, 2005-2006 : 89-146, Múnich, Instituto Cervantes (document disponible sur Internet : http : //www.cervantes-muenchen.de/es/05_lehrerfortb/Actas05-06/JosePlacido.pdf>).

297 T. Terrell & J. Hooper, *A Semantically Based Analysis of Mood in Spanish*, Hispania 57, 584-494.

5.4. Sens unique et expressif du subjonctif d'après A. Ahern

Le but de Ahern (2008 : 9) est d'identifier le sens unique du subjonctif dans tous ses effets en discours, en prenant compte de ceux des autres expressions et du contexte, selon que le choix du mode est obligatoire ou alternatif, et l'interprétation de l'énoncé qui en découle.

Pour Ahern, le mode est un outil d'expression à part entière :

> "Desarrollaremos una explicación que muestra, por tanto, cómo el modo representa un medio por el que los hablantes moldean y explotan las propriedades de la gramática para poder expresar lo mejor posible las características individuales de cada uno de los pensamientos que tratan de transmitir» (2008 : 9).

Non seulement Ahern opte pour un sens unique du subjonctif mais elle souligne également l'intention du locuteur (voir plus bas), un autre critère avancé par exemple dans la théorie polyphonique ou par Gosselin.

Pour Ahern (2008 : 14-15), ce sont l'attitude et le type d'intention du locuteur qui déterminent le mode : l'indicatif pour informer le destinataire, le subjonctif pour une possibilité ou le rappel d'une information déjà connue ou observable par le destinataire dans le contexte de communication. L'explication fournie par Ahern (2008 : 16) sur le subjonctif comme "mode de la subordination" est que son signifié est dépendant de son entourage phrastique et de l'information accessible par l'interlocuteur ; contrairement à l'indicatif. Selon Ahern (2008 : 16), cette même dépendance explique les déterminants (par exemple l'identification d'individus ou d'entité), les pronoms et les temps verbaux (par exemple la situation dans le temps et dans la réalité, possibilité ou contingence) qui l'accompagnent. D'après Ahern (2008 : 17), la difficulté réside dans le fait de différencier les effets du subjonctif des propriétés des expressions qui le rendent possible ou obligatoire. L'objectif de Ahern est de classer les signifiés des prédicats subordonnants et d'étudier les autres facteurs qui amènent les modes indicatif, subjonctif (ou infinitif) des subordonnées substantives, ainsi que dans les relatives et adverbiales.

5.5. Les subordonnées substantives

Après **l'affirmation ou assertion d'un fait** (ou d'une situation) perçu (perception), pensé (pensée) ou dit (croyance) par le sujet dans la principale, les substantives à l'indicatif peuvent avoir la fonction de (cf. Ahern, 2008 : 20) :

- complément direct,

391. *Me han asegurado que está nuevo*,

392. *Afirmó que había visto una persona sospechosa*,

393. C*uando desayunábamos notamos que hubo un pequeño terremoto*,

394. *Al llegar vio que había aparcamiento de sobra*,

395. *Sabemos que la temperatura media está subiendo*,

396. *Juan y yo pensábamos que era hora de contártelo* ;

- sujet :

397. *Está claro que necesitan un experto* (équivalant à Que necesitan un experto está claro).

Quant aux prédicats comme *es cierto/verdad, verdadero/seguro*, puisqu'ils affirment ou assertent le contenu de la substantive, ils n'admettent que l'indicatif.

Les subordonnées substantives avec alternance modale opèrent un changement sémantique du verbe régisseur (affirmation/ordre). Les mêmes verbes affirmatifs dans les interrogatives ou les négatives régissent l'alternance modale selon d'autres facteurs (voir *supra*).

Ahern (2008 : 20) cite les **verbes de communication** (*comunicar, decir, escribir, gesticular* ou *gritar*) qui sélectionnent l'indicatif uniquement s'ils sont affirmatifs. Car dans leur emploi de demande ou d'ordre, ils impliquent le subjonctif dans la substantive (leur sens se rapprochant des verbes d'influence) (cf. Ahern, 2008 : 20) :

398. *¿Qué dice María?*

- *Que te portas muy bien* (affirmation),
- *Que te portes muy bien* (demande),

399. *Nos escribió que venía Juan a Madrid (*affirmation),

Nos escribió que viniese Juan a Madrid (ordre),

Nous pensons que dans ce cas, l'utilisation du subjonctif imparfait en -ra aurait entraîné un sens de conditionnel que n'a pas la forme en -se et donc avec une hypothèse de la part du rapporteur qui ne sait pas si celle-ci s'est réalisée.

400. *El director me comunicó que la reunión era a las ocho* (affirmation),

El director me comunicó que la reunión fuese a las ocho (ordre).

Les verbes valoratifs entraînent l'alternance modale dans la substantive.

Ahern (2008 : 25) fournit les exemples suivants avec des **verbes valoratifs** introducteurs :

401. *Es interesante que los directores de los equipos hayan coincidido*,

402. *Fue muy agradable que nos trajeran el desayuno a la habitación*,

403. *Está muy bien que la niña sea tan expresiva.*

Les verbes valoratifs peuvent régir l'indicatif afin de donner plus d'emphase et d'affirmation d'après Ahern (2008 : 25). On remarque qu'ils sont introduits par *lo (...) que* :

404. *Lo interesante fue que los directores de los equipos había coincidido*,

405. *Lo más agradable era que nos traían el desayuno*,

406. *Lo que estuvo muy bien fue que los niños se expresaban con mucha imaginación*.

Le subjonctif dans les substantives est introduit par trois sortes de verbes subordonnants.

Le 1er groupe de prédicats qui régissent le subjonctif dans la substantive comprend les verbes de possibilité, de désir ou d'influence. Ce sont les non affirmatifs (de simple **possibilité** ou potentiellement réalisables comme *poder*) ; les **prédicats de désir** (*desear, querer*) ou **d'influence** (*animar, conseguir, exigir, lograr, obligar, pedir, permitir, rogar,* etc.). Ils sont donc prospectifs.

Le sujet du verbe de désir ou d'influence doit être différent de celui de la substantive au subjonctif (exemples de Ahern, 2008 : 22) :

407. *Queremos que los niños lo pasen bien*,

408. *Nos piden que bajemos el volumen*,

409. *Han intentado que tuviera una buena acogida.*

Sinon, la substantive est à l'infinitif :

410. *Queremos pasarlo bien*,

411. *Pedimos bajar el volumen*,

412. *Han intentado tener una buena acogida*[298].

Après le prédicat de possibilité (*poder*), l'utilisation du subjonctif ou de l'infinitif est la même (cf. Ahern, 200 : 23) :

413. *Puede que su partido gane*.

Avec *ser posible*, qui n'a pas d'agent, la substantive qui a la fonction de sujet est à l'infinitif (cf. Ahern, 2008 : 23) :

414. *Es posible ganar las elecciones habiendo obtenido menos votos*,

415. *No fue posible atender a su propuesta*,

416. *Pronto será posible realizar todas estas gestiones en línea.*

Mais si la substantive a un sujet, elle sera au subjonctif :

417. *Es posible que su partido gane las elecciones.*

Le 2e groupe de prédicats qui régissent le subjonctif dans la substantive contient les verbes de valoration ou de réaction émotionnelle.

Ils introduisent une non information supposée déjà connue par l'interlocuteur (donc présupposée) au subjonctif, sur laquelle est émis un **jugement émotionnel** : *alegrar, consolar, encantar, enfurecer, inquietar, lamentar, molestar, sorprender.*

Le sujet des verbes valoratifs de la principale (nouvelle information) régissant les substantives sujets (où se situe le fait connu) est le locuteur ; tandis que pour les verbes de réaction émotionnelle, le sujet est notionnel (cf. Ahern, 2008 : 25).

298 Exemples de A. Ahern (2008 : 23).

Voici les exemples de Ahern (2008 : 23). Ce que le locuteur veut faire ressortir, ce n'est pas la situation présupposée, information au subjonctif déjà connue par le destinataire, mais bien sa réaction contenue dans la principale :

418. *Me encanta que sean tan educados*,

419. *Nos alegró mucho que trajeras el bizcocho*,

420. A Carlos le enfureció que le interrumpieran tantas veces.

L'équivalent de l'exemple 418, selon Ahern (2008 : 24) et d'après Kiparsky & Kiparsky (1971), serait avec *el hecho de que* :

421. *Me encanta el hecho de que sean tan educados.*

Ces auteurs nomment **factifs** (qui présupposent la vérité/réalité d'un événement) ces verbes de valorisation ou de réaction émotionnelle suivis du subjonctif ou également de l'infinitif (cf. Ahern, 2008 : 24) :

422. *Me encanta pasear bajo la lluvia*,

423. *Nos alegró mucho compartir ese bizcocho contigo*,

424. *A Carlos le enfureció quedar tan mal en su discurso.*

L'infinitif remplace le subjonctif parce que le pronom personnel (ici *me, nos, le*), complément indirect de la principale (sujet notionnel ou expérimentateur de la principale, et non pas sujet grammatical), est aussi le sujet grammatical de la substantive sujet (cf. Ahern, 2008 : 24-25).

Le 3e groupe de prédicats comprend : *ser apropriado*, *justo, legal*, *lógico, normal*, *sensato* et ses équivalents. Ils ne sélectionnent que le subjonctif, même dans des "constructions scindées". En effet pour Ahern, la "normalité" de la situation de la subordonnée empêche de la présenter comme une information nouvelle au destinataire qui est supposé en être au courant (2008 : 32) :

425. *Lo lógico era que recibieras una recompensa por lo que habías hecho*,

426. *Lo normal es que la gente pague en cuanto se la sirva*,

427. *En estos casos lo apropriado es que te den una explicación de manera inmediata.*

Voici le sens des emplois du subjonctif dans la substantive.

Tableau 4 : Emplois du subjonctif dans la substantive

Usos del subjuntivo
Se emplea el subjuntivo cuando el hablante hace referencia a (I) una situación potencial, una posibilidad ; o bien (II) una situación que supone ya conocida por los interlocutores.

Source : A. Ahern (2008 : 22)

Ahern (2008 : 26) fournit également un tableau récapitulatif du mode dans les substantives, d'après l'interprétation du signifié du verbe de la principale. Nous proposons d'y intégrer les remarques qu'elle y ajoute.

Tableau 5 : Mode dans la substantive d'après le signifié du verbe principal

Signifié du prédicat	**Indicatif dans la substantive**	**Subjonctif ou infinitif dans la substantive**
Verbes assertifs (de perception, de croyance, de pensée ou d'affirmation)	+	-
Verbes de désir/d'influence	-	Situation potentielle, possibilité
Verbes de réaction émotionnelle/ valoratifs	-	Situation supposée déjà connue par les interlocuteurs
Verbes de communication	Interprétés comme prédicats affirmatifs	Interprétés comme prédicats d'influence (situation potentielle, possibilité)

Source : A. Ahern (2008 : 26)

Ahern (2008 : 27-28) ajoute que les prédicats qui permettent l'alternance modale et qui ont deux interprétations de signifié (contrairement aux autres), comme les prédicats de communication dont le fait est existentiel ou factuel sont suivis de l'indicatif dans la subordonnée. Tandis que si le locuteur évoque un fait prospectif, il le fera au subjonctif ou à l'infinitif :

428. *Juan dice que María le da el billete* (*decir* est affirmatif),

429. *Juan dice que María le dé el billete* (demande, ordre ou prière).

Un prédicat affirmatif impliquera l'indicatif dans la subordonnée et une information connue dans la subordonnée sera au subjonctif. Ahern (2008 : 28) cite des exemples avec *aceptar, admitir, decidir, entender, estar de acuerdo, sospechar, suponer, temer(se).* Ahern (2008 : 29) souligne l'équivalence du futur de l'indicatif et du présent du subjonctif dans l' exemple (430) :

430. *Los padres han acordado que sus hijos pasarán (pasen) menos horas frente al televisor*,

431. L*os padres están de acuerdo en que los niños pasan (pasen) dos horas darias frente al televisor*,

Le verbe *decidir* de l'exemple (432), toujours d'après cette auteure, peut entraîner un complément à l'infinitif (tout comme *acordar* et *estar de acuerdo*) avec le même référent dans la principale et sa complétive :

432. *Los padres han decidido pasar menos tiempo frente al televisor*,

433. *Para superar la dificultad, se admitió que fuese siempre el Estado el que desarrollase y ejecutase el Derecho comunitario derivado*,

434. *En caso de facilitarnos sus datos personales, acepta que sean incluidos en las bases de datos de nuestra empresa.*

L'alternance modale est justifiée, selon Ahern (2008 : 29), car celle-ci situe ces verbes factuels et prospectifs entre les **verbes assertifs** (*afirmar, asegurar, saber*) entraînant l'indicatif et les **verbes d'influence** (*desear, pedir, posibilitar*) qui sont plus à même d'être suivis du subjonctif ou de l'infinitif. Voici le schéma de Ahern (2008 : 29) (amplifié de ses remarques) :

Tableau 6 : Classification sémantique des prédicats subordonnants

Prédicats d'influence		
non assertifs		assertifs
- <----------> +		
posibilitar		decidir
afirmar		
desear		aceptar
saber		
pedir		sugerir
asegurar		
Situation possible ou potentielle, au subjonctif ou au futur de l'indicatif	acordar estar de acuerdo temer(se) sospechar comprender lamentarse quejarse	Suivis de l'indicatif

Source : A. Ahern (2008 : 29)

Les verbes *temer(se)*, *sospechar* (dont le contenu de la complétive est conçu comme plus probable à l'indicatif qu'au subjonctif) et *comprender* se comportent de la même façon face à l'alternance modale (cf. Ahern, 2008 : 30) :

435. *La policía sospechaba que el criminal estaba por la zona*,
436. *Yo sospechaba que fuese algo grave, pero las pruebas que me hicieron dieron negativo*,
437. *Me temo que sea ya tarde para decírselo*,
438. *Me temo que las noticias no son buenas*,
439. *Entendemos que haya personas que no estén de acuerdo*,
440. *Entiendo que me está pidiendo algo, pero no sé exactamente qué es lo que quiere.*

En guise de résumé, pour Ahern (2008 : 30), l'effet du subjonctif dans la subordonnée, en tant que fait possible ou potentiel, dépend de l'interprétation du type de prédicat de la principale :

- les prédicats de communication sont interprétés comme des prédicats d'influence,
- les prédicats d'acceptation, accord, compréhension, décision, soupçon n'ont pas d'autre interprétation.

Les prédicats valoratifs de réaction émotionnelle sont situés entre les prédicats d'influence (suivis du subjonctif) et les assertifs (suivis de l'indicatif). Ils s'apparentent aux prédicats de communication et entraînent l'alternance modale. C'est le cas pour *lamentarse* et *quejarse* (cf. Ahern, 2008 : 31) :

441. *Ángel se lamentaba de que en la mayoría de los documentos siga poniendo 'cajera' en femenino*,
442. *Ella se lamentaba de que su obra no era política*,
443. *Juan se quejaba de que lo impidiese abandonar el ejército*,
444. *Se queja constantemente de que las obras crean una grave contaminación acústica.*

Les **prédicats valoratifs** *ser estupendo, fantástico*, *importante*, *penoso*, *significativo*, etc., s'emploient avec l'indicatif quand ils se trouvent dans une construction qui emphatise la subordonnée. Car pour Ahern, cette emphase permet de présenter l'information comme si elle était nouvelle (2008 : 32) :

445. *Lo interesante fue que los directores habían coincidido*,
446. *Lo más agradable era que nos traín el desayuno*,
447. *Lo que estuvo muy bien fue que los niños se expresaban con mucha imaginación*.

Les verbes affirmatifs suivis de l'indicatif peuvent, à la forme négative, engendrer l'alternance modale selon le type d'interprétation. Ahern (2008 : 33) propose l'exemple suivant qu'elle commente. "El indicativo en la oración subordinada (había) funcionaría como una señal de que el hablante sí considera cierto lo que Juan no ha afirmado" (2008 : 33) :

448. *Juan no afirmó que María le hubiera dado el billete.*

L'indicatif sert donc ici à apporter le propre point de vue du locteur, ce qu'il ne fait pas avec le subjonctif : "[...] no sabemos si el hablante cree o no que María le había dado el billete".

C'est alors pour Ahern (2008 : 33) que le **contexte**[299] permet de savoir laquelle des deux interprétations du subjonctif est la plus adéquate au destinataire :

- ou bien ce mode signifie que le locuteur sait ou présuppose que le destinataire est déjà au courant pour *María* et le billet : "En situaciones como ésta interpretaríamos que el hablante quiere destacar, no el que María le haya dado el billete, sino que Juan no le ha afirmado" (2008 : 34). L'information de la subordonnée au subjonctif est donc reléguée au second plan ;

299 La situation de communication.

- ou bien le destinataire ne sait rien dans le contexte sur le fait que *María* ait donné ou pas le billet à *Juan*. Alors le subjonctif dans la subordonnée indique que le locuteur l'envisage comme une possibilité. Ahern (2008 : 36) précise que la négation (dans la principale) favorise l'utilisation du subjonctif (dans la subordonnée), "mode de la non assertion".

Il peut y avoir un "obstacle" qui contredit la négation de la principale. Ahern (2008 : 36) nous soumet les exemples suivants :

449. *Juan no oyó que el avión hubiese aterrizado*,

450. *?Juan no oyó sino que vio con sus propios ojos, que el avión hubiese aterrizado.*

Elle remarque que la présence d'un élément contraire (*sino que vio con sus propios ojos*) entre la négation de la principale et la subordonnée empêche l'utilisation du subjonctif dans celle-ci.

Les verbes affirmatifs, qui ne sélectionnent que l'indicatif dans la subordonnée, admettent l'alternance modale lorsqu'ils sont interrogatifs. Ahern (2008 : 36) se demande pourquoi le subjonctif (du doute et de l'absence d'affirmation) n'est pas le mode obligatoire de l'interrogation puisqu'on y demande une information ou sa confirmation. Ce mode dans une question est également centré sur la subordonnée. Elle fait aussi la remarque que l'interrogation a son propre signe syntaxique (le point d'interrogation) et oralement l'intonation. Pour illustrer le sens du subjonctif dans l'interrogative, elle cite deux exemples avec alternance modale :

451. *¿Notaste que la niña se pusiera triste?*

452. *¿Notaste que la niña se puso triste?*

Dans l'exemple 451, la question est de savoir si la fillette était triste et dans l'énoncé 452 si le destinataire a remarqué sa tristesse effective. Pour Ahern, "[...] la elección de un modo u otro tiene como efecto el de mostrar el grado de confianza en que el contenido expresado en la oración subordinada se corresponda con la realidad" (2008 : 38) et ce, dans la plupart des cas. Le but de l'emploi du subjonctif dans la subordonnée est d'interroger sur les deux propositions de la question (et non pas de mettre l'accent uniquement sur la principale). Elle pense (2008 : 38) que la nature-même de l'interrogation empêche le locuteur de questionner sur ce qu'il présuppose et le choix du subjonctif n'entraîne donc pas une présupposition mais une situation potentielle, possible. Pour elle, le sens du subjonctif qui décrit une situation potentielle, possible dans la subordonnée d'une part ; ou le sens du subjonctif amenant une présupposition du fait subordonné est applicable à tous les types de propositions et contextes. C'est ce qu'elle vérifie dans les relatives, puis dans les adverbiales.

5.6. Les subordonnées relatives

Les **relatives** fournissent une information dont l'antécédent est un nom ou un pronom, sujet ou complément de la principale. Les **relatives déterminatives** caractérisent l'antécédent :

453. *Le compré el regalo que me había pedido*[300].

Tandis que les **relatives explicatives**, entre virgules, donnent une information non essentielle parce que non déterminante sur l'antécédent :

454. *El profesor, que había cancelado la clase anterior, llegó con antelación*[301].

Dans les relatives déterminatives, le locuteur a le choix de l'alternance modale selon l'interprétation qu'il souhaite. Dans les énoncés suivants de Ahern (2008 : 39) à l'indicatif :

455. *Tengo una amiga que me ayuda con los deberes*,

456. *Busco (a) una amiga que me ayuda con los deberes*,

le locuteur pourrait citer le nom de l'amie car l'antécédent *amiga* est déterminé et existe.

Ce n'est pas le cas dans l'exemple au subjonctif qui suit de Ahern (2008 : 39) où l'antécédent *amiga* est un individu non spécifique mais seulement décrit par le contenu de la relative qui rend son existence possible ou potentielle :

457. *Busco una amiga que me ayude con los deberes.*

Dans la sélection d'un mode dans la relative déterminative, Ahern (2008 : 40) cite plusieurs facteurs, parfois combinés dans la principale, comme : la non spécificité ou la spécifité de l'antécédent, le signifié du prédicat principal, l'époque du temps verbal principal, des éléments comme les adverbes temporels d'habitude, les quantificateurs et la négation, le refus ou l'empêchement.

Les relatives, avec antécédent pronominal relatif (*el que, quien*) ou neutre (*lo que*) ou sans antécédent, admettent l'alternance modale. Ahern analyse les exemples qu'elle propose :

458. *El que haya ganado el concurso ha recibido un premio estupendo*,

459. *Los que hayan terminado pueden irse ya*,

460. *Aquí te dejan escribir lo que quieras*,

461. *Quienes hayan visto la película recordarán la escena del robo.*

C'est le subjonctif qui est utilisé dans ces relatives parce que le locuteur : "[...] hace referencia a una entidad o persona posible que se identificaría porque cumpliría la condicíon descrita en la relativa" (2008 : 41). Le subjonctif indique que l'entité ou la personne n'est pas spécifique (*quienes*) ; tandis que l'indicatif, également possible, fait référence à une entité ou personne

300 Cf. Ahern (2008 : 39).
301 *Op. cit*.

spécifique. L'entité ou la personne n'est pas expressément nommée mais seulement décrite (pronoms relatifs *el que, los que, quienes*).

À présent nous allons nous occuper des prédicats qui régissent l'alternance modale dans la relative selon la spécificité ou la non spécificité de l'entité ou de la personne. Ce sont les **prédicats de volonté, de nécessité ou d'obligation** : *buscar, decidir, hacer falta, inducir a, intentar, obligar a, querer* et leurs équivalents ; les **prédicats modaux de possibilité ou de nécessité** : *deber, poder, ser necesario/posible,* ou *tener que* (et leur dérivé nominal : *búsqueda, deseo, necesidad, posibilidad,* etc.). Ils rendent la situation de la relative au subjonctif possible ou potentielle.

Selon Ahern : "La idea fundamental es que estos predicados facilitan que entendamos el sustantivo antecedente bajo su influencia como una entidad que podría existir, siendo la oración de relativo una expresión que describe las características que la determinarían" (2008 : 43). Elle fournit les exemples suivants (2008 : 42) *:*

462. Queremos un supermercado que venda productos de primera necesidad,

463. *Hacía falta llevar prendas que no abrigaran demasiado*,

464. *Buscan a un actor que tuviera una voz ronca*,

465. *Es posible que tenga amigos que toquen la guitarra*,

466. *Tienes que tomar los productos que aporten pocas calorías.*

Lorsque pour lui l'entité ou la personne est spécifique, existe, le locuteur peut également employer l'indicatif (dans les mêmes exemples cités infra).

Ahern spécifie l'influence de l'époque verbale du prédicat principal sur le mode de la relative.

L'époque passée, présente ou future du temps verbal du prédicat principal influence la concrétisation ou l'abstraction des substantifs antécédents de la relative et donc le mode de celle-ci. Par exemple dans les énoncés de Ahern (2008 : 44), l'époque passée de la principale facilite le mode indicatif dans la relative parce que son antécédent représente une entité ou une personne spécifique pour le locuteur :

467. *Ayer compramos un libro que nos ha encantado*,

468. Ha*bíamos comprado un libro que nos interesaba mucho.*

Dans ces autres exemples :

469. *Vamos a comprar un libro que nos interese*,

470. *Compraremos un libro que te guste*,

le subjonctif signifie que l'antécédent de la relative est prospectif comme l'indique l'époque future du temps de la principale. L'effet est le même avec l'emploi de l'impératif qui exhorte à un acte consécutif :

471. *Ya que tienes que esperar mucho, llévate un libro que te ayude a pasar el rato*[302].

Passons au sens du mode de la relative après un adverbe ou une locution temporelle d'habitude. Les **adverbes ou locutions temporels d'habitude** (*normalmente, siempre, todos los días*, etc.), faisant référence à l'époque présente grâce au temps verbal de la principale, peuvent occasionner un subjonctif dans la relative :

472. *Siempre que voy al aeropuerto, compro un libro que me entretenga*[303].

L'antécédent (*el libro*), précise Ahern, est différent à chaque achat.

Tandis que l'indicatif dans la relative implique, selon elle, que le locuteur achète un exemplaire concret, par exemple du *Don Quichotte*, à chaque passage à l'aéroport :

473. *Siempre que voy al aeropuerto, compro un libro que me entretiene*.

L'emploi du subjonctif sert donc "[...] para mencionar un referente que posiblemente existe o existiría, donde el contenido de la oración de relativo describe las condiciones que había de cumplir tal referente" (Ahern, 2008 : 45).

Les quantificateurs *poco, sólo, únicamente* ou *exclusivamente* entraînent l'alternance modale. Elle est expliquée dans les exemples de Ahern comme suit :

474. *Sólo conocemos a una persona que sea capaz de ayudarle*,

"[...] el subjuntivo es el modo empleado cuando *una* delimita el número de personas que sean capaces de ayudarle". "Si se emplea el indicativo en el mismo contexto [...] es porque el cuantificador *una* sólo delimita el número de personas conocidas" (2008 : 46).

475. *Sólo conocemos a una persona que es capaz de ayudarle.*

Le subjonctif permet, encore une fois, une possibilité plus qu'une certitude quant à l'existence des référents de la relative (cf. Ahern, 2008 : 47).

L'alternance modale se trouve aussi dans les relatives avec constructions comparative ou superlative avec **comparatifs** (*más... que, menos... que*) :

476. Er*a el árbol más alto que haya visto jamás*,

477. *Juan es el alumno menos presumido que te puedas imaginar* ;

ces relatives dans une construction comparative peuvent comporter l'alternance modale :

478. *Era el árbol más alto que he visto jamás*,

479. *Juan es el alumno menos presumido que te puedes imaginar*[304].

Pour Ahern, le subjonctif permet la comparaison en 476 avec tous les arbres possibles ; de même en 477 avec tous les élèves que le locuteur peut imaginer pour le destinataire. Donc

302 Cf. Ahern (2008 : 44).

303 *Op.cit.*

304 *Op.cit.*

Ahern le relie au subjonctif faisant référence à une situation possible ou potentielle. C'est-à-dire que l'arbre ou l'élève concret sont comparés à tous les autres possibles.

En ce qui concerne les **superlatifs relatifs** (*primero, último, único, peor,* etc.), comme dans l'exemple de Ahern (2008 : 47) :

480. *El premio está destinado al periodista que más se haya proyectado durante el año 2007*,

pour elle, l'indicatif ferait référence à un journaliste spécifique le contraire pour le subjonctif de cet exemple (480) : "[...] entendemos que aún está por ver quién será el periodista que cumpla los requisitos mencionados en esta oración" (2008: 48). Pour résumer, les relatives au subjonctif avec quantificateurs, comparatifs ou superlatifs permettent au locuteur d'envisager l'entité ou la personne comparée par rapport à une "pluralité de référents possibles".

La négation, les pronoms négatifs (*nadie, ninguno*) ou les prédicats de sens négatif entraînent le subjonctif dans la relative. Dans ses exemples dont la relative est au subjonctif, A. Ahern (2008 : 45) constate la présence dans la principale de **l'adverbe négatif** (*no*) :

481. *No vimos árboles que nos diesen sombra* ;

d'un **verbe de sens négatif, d'empêchement ou de rejet** : *impedir, negarse, oponerse, prohibir, rechazar,* etc. :

482. *Le impidieron tener libros que procedieran del extranjero*,

483. *Se negaba a comer alimentos que tuvieran origen animal* ;

d'un **pronom négatif** comme *nadie* ou *ninguno*.

Donc le subjonctif est obligatoire dans les relatives dont l'interprétation de l'antécédent n'est pas spécifique et dont la principale a un sens négatif, comme le prouvent les exemples agrammaticaux de Ahern (2008 : 49) :

484. **No vimos árboles que nos daban sombra*,

485. **Le impidieron tener libros que procedían del extranjero*,

486. **Se negaba a comer alimentos que tenían origen animal.*

Ces relatives déterminatives au subjonctif avec antécédent non spécifique sont à différencier de l'emploi de l'imparfait du subjonctif en -ra journalistique (dont l'antécédent a bien une référence spécifique) qui est l'équivalent d'un plus-que-parfait de l'indicatif. Ce type d'imparfait du subjonctif en -ra dans les relatives explicatives a pour effet stylistique de reléguer l'explication comme information de fond et bien qu'elle ne soit pas forcément connue du destinataire, sa transmission est considérée par le locuteur comme secondaire. Ahern (2008 : 49) fournit, entre autres, l'exemple et son équivalent :

487. *El autor incluye en su estudio fragmentos de la traducción que hiciera un conocido poeta del siglo pasado*,

488. *El autor incluye en su estudio fragmentos de la traducción que había hecho un conocido poeta del siglo pasado.*

Ces relatives finales au subjonctif ne sont pas régies par les facteurs déjà exposés. Elles sont équivalentes à des **adverbiales finales** introduites par *con el fin de que, para que* :
489. *Le hemos dado un libro que le tranquilice durante la espera* ; paraphrasable par :
490. *Le hemos dado un libro con el fin de que le tranquilice durante la espera* ;
491. *Hicimos una comida variada que gustase a toda la familia* ; dont la paraphrase est :
492. *Hicimos una comida variada para que gustase a toda la familia*[305].
Pour Ahern si le locuteur utilise l'indicatif dans ces mêmes exemples, le sens de la relative n'est plus final mais déterminatif : "[...] el hablante está afirmando una característica del sustantivo antecedente" (2008 : 51) ; elle l'illustre par :
493. *Hemos dado un libro que le ha tranquilizado durante la espera.*
Le sens du subjonctif dans ces relatives finales est celui d'une situation possible et potentielle, dans la mesure où la subordonnée est l'effet de l'action contenue dans la principale.

Pour récapituler : ou bien les relatives présentent des antécédents comme des entités ou personnes non spécifiques, un signifié particulier du verbe régisseur ou un temps verbal (futur ou impératif) dont l'époque est tournée vers le futur, une négation, un refus, un empêchement ou des quantificateurs, des constructions comparatives ou ont un sens de propositions finales qui entraînent le subjonctif pour une situation possible ou potentielle ; ou bien les relatives se rencontrent sans ces antécédents, et au contraire l'entité ou la personne est spécifique et elles sont à l'indicatif. Le subjonctif imparfait en -ra (uniquement), dans ce même cas, est un équivalent journalistique du plus-que-parfait de l'indicatif. Pour Ahern (2008 : 52), si le subjonctif peut apparaître sans être provoqué par un élément de la principale et si son sens peut varier, c'est qu'il a bien son propre signifié. Par contre, les relatives à l'indicatif se réfèrent à une interprétation de l'antécédent spécifique, concret.

5.7. Les subordonnées adverbiales

Le mode des propositions adverbiales (indicatif, subjonctif ou alternance modale) est régi par l'adverbe relatif, la conjonction ou locution conjonctive) et non plus par le prédicat principal comme les substantives. Ahern (2008 : 53) veut établir l'incidence entre l'élément introducteur de l'adverbiale et son mode. Pour ce faire, elle distingue deux catégories d'adverbiales. Les

305 Cf. A. Ahern (2008 : 51).

adverbiales de temps (*cuando*), de lieu (*donde*), de manière (*como*) sont les circonstances du fait de la principale. Pour Ahern (2008 : 54), elles ont les mêmes fonctions que les relatives sans antécédent et les mêmes conditions et effets sur l'alternance modale car les adverbes relatifs introduisent aussi bien des adverbiales que des relatives. Par exemple, selon les énoncés apportés par Ahern :

494. *Hoy hemos comido donde nos vimos ayer*,

495. *Hemos quedado en el bar donde ponen el mejor vermú*,

dans (494), la subordonnée a une fonction adverbiale sur les circonstances de la principale et dans (495), elle a une fonction adjective modificatrice de l'antécédent *el bar* et circonstancielle sur la localisation du prédicat de la principale. Le temps verbal futur ou impératif de la principale entraîne dans les adverbiales de temps, de lieu et de manière (tout comme dans les relatives) le subjonctif présent tourné vers l'époque future Exemples de Ahern (2008 : 54) :

496. *¡Siéntate donde quieras!*,

497. *Lo haré como me convenga a mí*,

498. *Ponlo como lo hayan puesto lo demás*[306].

Pour les adverbiales temporelles, parmi les adverbes de temps, on peut citer : *a medida que*, *antes (de) que*, *apenas*, *así que*, *cada vez que*, *conforme*, *cuando*, *desde que*, *después (de) que*, *en cuanto*, *en tanto que*, *hasta que, mientras (que)*, *tan pronto (como)*, *según que*, *una vez que*. L'emploi du subjonctif dans ces adverbiales temporelles est prospectif (potentialité ou possibilité) par rapport au temps de la principale ou bien fait référence à une information déjà connue. Les adverbiales temporelles de simultanéité (avec la principale) contiennent des conjonctions comme *mientras*, *cuando*, *a medida que*, *conforme*, *en tanto que*, *según*. Ahern (2008 : 56) fournit l'exemple :

499. *Mientras uno barre, el otro le sujeta el recogedor.* Elles sont à l'indicatif lorsque les temps simultanés sont passé, présent ou d'habitude (cf. Ahern, 2008 : 56) :

500. *A medida que llegaban los invitados fue repartiendo el aperitivo*,

501. *Conforme escribimos el estudio estamos descubriendo todo tipo de detalles interesantes*.

En revanche, le subjonctif est utilisé dans l'adverbiale temporelle pour indiquer une simultanéité au futur :

502. *En tanto que me prepares los documentos voy a repasar el cuaderno*,

503. A *medida que acaben el trabajo irán entregándolo aquí* [307].

306 Exemples de Ahern (2008 : 54).

307 Cf. Ahern (2008 : 56).

Le subjonctif peut avoir un sens conditionnel, grâce au fait qu'il sert à la potentialité ou à la possibilité :

504. Mientras me ayuden los compañeros seguramente no tendré ningún problema ; équivalant à :

505. *Si me ayudan los compañeros, seguramente no tendré ningún problema*[308].

L'alternance modale se produit dans les adverbiales de succession temporelle par rapport à la principale. L'indicatif sera utilisé dans les adverbiales (avec *tan pronto como* ou *en cuanto*) antérieures temporellement à la principale aux temps passés, présent ou d'habitude (cf. Ahern, 2008 : 59) :

506. *Al mediodía comemos tan pronto como llegan todos a la mesa*,

507. *Fui a mirar el buzón en cuanto vi que había pasado el cartero.*

Le subjonctif pour les situations potentielles :

508. *Abrío la puerta antes de que lo pudiésemos hacer nosotros*,

509. *Juan salió antes de que llegase María* ; ou prospectives :

510. *Tan pronto como empiece a estudiar.*

L'infinitif est utilisé lorsqu'il y a coréférence des sujets de la principale et de la subordonnée (même référent dans les deux propositions) :

511. *Antes de salir tomamos un desayuno abundante*,

512. *Después de tomar un buen desayuno, salimos a trabajar*[309].

Si la subordonnée temporelle avec *después de que* a une valeur prospective par rapport à la principale au futur, c'est uniquement le subjonctif qui joue ce rôle :

513. *Después de que haya entregado el currículum se le citará para una entrevista*[310].

Par contre, l'indicatif ou le subjonctif sont possibles dans la subordonnée temporelle introduite par *después de que* lorsque la principale est au présent d'habitude ou au passé. Le subjonctif, alors que la situation est factuelle (au lieu d'être prospective ou une information déjà connue, comme pour ce mode), est d'après Ahern : "[...] un rasgo típico de la prosa periodística" (2008 : 58). Ce serait peut-être par analogie avec l'imparfait du subjonctif en -ra à valeur d'indicatif, ou avec les constructions avec *antes de que*. Les temporelles qui marquent le début, la fin ou la durée totale de l'espace temporel de la principale sont introduites par *cuando, desde que, hasta que*. Lorsqu'elles sont prospectives, elles sont au subjonctif :

514. *Juan hablará desde que termine María hasta que el moderador le dé la señal*,

515. *¿Mi hija se irá de casa cuando se case?*

308 Cf. Ahern (2008 : 57).
309 Cf. Ahern (2008 : 57).
310 Cf. Ahern (2008 : 58).

516. *Cuando suene, coges tu libro y te vas*[311].

En revanche, pour les époques passée ou de présent d'habitude, c'est l'indicatif qui est utilisé dans la temporelle introduite par *desde que, cuando* :

517. *Solemos charlar desde que terminamos de comer hasta que nos levantamos de la sobremesa*,

518. *En España, los hijos se van de casa cuando han afianzado su vida profesional*[312].

Ahern (2008 : 60) rapporte également l'emploi plus-que-parfait du subjonctif après *después de que* à celui du journalisme (l'information est considérée comme déjà connue par le lecteur).

Les adverbiales de lieu (*donde*) et de manière (*como*, *conforme*, *según*), à l'indicatif s'utilisent pour une situation factuelle :

519. *Hicimos el trabajo donde nos habían pedido*,

520. *Cada uno lo llevó como le dio la gana.*

Au subjonctif, ces adverbiales indiquent un fait potentiel :

521. *Tenemos que ir donde él diga*,

522. *Podemos cocinarlo como tú prefieras.*

Comme dans les exemples suivants de Ahern, les adverbiales de lieu et de manière au subjonctif dont la situation est irréelle (hypothétique) dans le passé :

525. *Lo miraba como si nunca hubiera visto nada parecido* (cf. Ahern, 2008 : 61).

Dans les adverbiales de cause introduites par *porque*, *puesto que*, *ya que*, *dado que*, *debido a que, (surtout si elles sont placées avant la principale) peuvent avoir un sens conditionnel : "Ocurre así porque a partir del uso del subjuntivo como marca de lo potencial, se infiere que lo descrito en la oración subordinada constituye una condición de lo que se expresa en la oración principal"* :

523. *Nunca la encontrarás donde haya algún peligro*,

524. *Como sigas con esa mueca te va a dar un aire*[313].

Como si et *cual si* suivis de l'imparfait (ou du plus-que-parfait) du subjonctif .

Avec *porque*, l'indicatif est de mise puisque la subordonnée est la cause (donc factuelle) de la principale :

526. *Hoy hemos comido pollo porque es el plato preferido de Juan* (cf. Ahern, 2008 : 62).

311 Cf. Ahern (2008 : 59).
312 *Op. cit.*
313 Cf. Ahern (2008 : 60, 61).

Voyons à présent le cas de la négation dans la principale et sa portée selon le mode de l'adverbiale de cause. Lorsque la principale est négative, les deux modes sont possibles. Dans l'énoncé suivant, l'adverbiale est au subjonctif et la principale sous négation :

527. Hoy no hemos comido pollo porque sea el plato preferido de Juan ;

la cause signalée dans la subordonnée est inopérante sur la principale et n'est pas la raison du procès de celle-ci : "[...] lo que se niega es que haya una relación de causa y efecto entre la oración subordinada y la principal, pero no se niega el contenido de las dos oraciones en sí. [...] el hablante sugiere que hay otra razón, distinta a la que se descarta en la oración causal [...]" (cf. Ahern, 2008 : 62). Ahern (200 : 63) propose une suite subordonnée, cette fois-ci à l'indicatif et introduite par *sino porque* à l'énoncé précédent :

528. *Hoy no hemos comido pollo porque sea el plato preferido de Juan, sino porque estaba de oferta en el supermercado*. Dans le cas de l'indicatif, la portée de la négation est circonscrite à la principale et la cause est bien celle de l'adverbiale (cf. Ahern, 2008 : 62) :

529. *Hoy no hemos comido pollo porque es el plato preferido de Juan.*

S'il y a donc une négation dans la principale : avec l'indicatif dans la subordonnée, elle n'affecte que la principale ; avec le subjonctif, c'est la relation de cause à effet qui est niée.

Soit l'adverbiale de cause au subjonctif évoque une situation possible, soit supposée.

L'interprétation du sens du subjonctif dépend de la connaissance du contexte de communication.

Dans l'exemple de Ahern (2008 : 63) :

530. *María : Yo había pedido tomar paella hoy, no pollo. No es justo que sólo por estar Juan siempre prepares el plato que más le gusta a él.*

Jorge : Hoy no hemos comido pollo porque sea el plato preferido de Juan, sino porque estaba de oferta en el supermercado,

dans ce contexte de communication, l'information *el plato preferido de Juan es pollo* est déjà connue et partagée par les interlocuteurs María et Jorge. D'ailleurs María donne son opinion dessus : "*No es justo* [...]."

Par contre dans cet autre exemple de Ahern (2008 : 64) :

531. *Pedro : ¿Crees que es posible que el ciclista tomase esas medicinas sin darse cuenta?*

Alicia : No lo sé. Pero no le han eleminado porque tomase medicamentos a sabiendas, sino porque está prohibido correr bajo los efectos de cualquier tipo de droga,

Alicia ne confirme pas que le cycliste a pris des médicaments interdits en compétition ("*No lo sé.*"), d'où l'emploi du subjonctif *tomase* qui a le sens d'une possibilité ou d'une potentialité.

Pour elle, cette question est secondaire par rapport à la cause de la disqualification du cycliste, présentée à l'indicatif après *sino porque*.

La présence d'un adverbe de possibilité (*quizás*, *probablemente*) ou d'une interrogative entraîne le subjonctif dans la causale. L'emploi du subjonctif dans la causale est également justifié par :

- la présence de *quizás* et *probablemente* (possibilité) :

532. *Quizás se marchó del cine porque deteste las películas de acción* ;

- ou la phrase interrogative (dont la réponse n'est pas confirmée) :

533. *¿Crees que lo dice porque te tenga manía?*

Ces deux emplois contradictoires du subjonctif (fait déjà connu ou possibilité) sont quand même reliés par un point commun : «En todo caso, el uso del subjuntivo nos muestra que el hablante se abstiene de afirmar el contenido de la oración causal [...]»[314].

Les adverbiales consécutives sont la conséquence du fait de la principale. Elles se divisent en celles qui ont un quantificateur (*tan*, *tanto*) et celles qui sont introduites par *así que*, *por (lo) tanto*, *luego*, *por consiguiente, tanto que* et sont à l'indicatif car l'information est nouvelle. En effet pour :

"En estas oraciones podríamos decir que lo que más peso informativo tiene es el contenido de la oración subordinada ; [...] -es lo que se comunica como lo más destacado. Por ello el modo indicativo es el único que resulta apropiado" (Ahern, 2008 : 66, 67) :

534. *Nadie ha hecho los deberes, por tanto os vais a quedar sin recreo hoy*,

535. *Hoy está muy contenta, así que nos invita a comer fuera*,

536. *Pienso, luego soy* ;

sauf avec *de ahí que* après lequel elles sont au subjonctif (cf. Ahern, 2008 : 66) :

537. *Nunca preparaban sus intervenciones, de ahí que a veces resultasen algo caóticas.*

De plus, Ahern (2008 : 67) constate que la locution conjonctive *de ahí que* n'est pas interchangeable avec *por tanto, así que*. *De modo que*, de son côté, s'utilise aussi bien dans les adverbiales propres, qu'impropres consécutives ou finales :

538. *Les felicitamos por el trabajo que habían realizado, de modo que estuvieran más confiados a la hora de presentarlo de nuevo.*

Les adverbiales finales expriment la finalité du fait de la principale. Elles sont introduites par *con el fin de*, *a fin de*, *con el objeto de*, *porque*, *para (que)*, etc. et sont au subjonctif ou à l'infinitif (avec le même référent dans la principale et l'adverbiale) :

539. *Juan sólo te lo dice para que te asustes*,

540. *Juan sólo te lo dice para asustarte.*

314 Cf. Ahern (2008 : 65).

Puisqu'elles sont finales, le fait de ces subordonnées n'est pas encore réalisé, donc il est possible ou potentiel, d'où l'emploi du subjonctif : "[...], las oraciones finales describen una situación potencial cuya realización constituye el objetivo con el que se lleva a cabo la acción descrita en la oración principal" (cf. A. Ahern, 2008 : 68).

Les protases des conditionnelles sont la condition de la réalisation des apodoses (principales) et sont précédées de *si*, *con la condición de que*, *con tal de que*, *con que*, *siempre que*, *a menos que*, *como*. Sastre Ruano (1997 : 191) les classe en **conditionnelle factuelle** (réelle) et **contrefactuelles** (potentielle ou irréelle) de réalisation improbable. Pour A. Ahern et d'après ses exemples, ces trois énoncés avec *si* ont "le plus grand degré de probabilité" car ils sont à l'indicatif (2008 : 69) :

541. *Si no llueve nos iremos de paseo*,

542. *Si no llovía nos íbamos de paseo*,

543. *Si no ha llovido entonces Juan ha salido.*

Ces trois autres (ci-après) ont un degré de probabilité "moindre ou inexistant" et sont donc à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif :

544. *Si no lloviese nos iríamos de paseo*,

545. *Si no lloviese nos habríamos ido de paseo*,

546. *Si no hubiera llovido, nos habríamos ido de paseo.*

Dans la conditionnelle avec *si*, on constate donc que l'indicatif est obligatoire avec le présent dans l'apodose. Par contre, avec les temps du passé dans la principale, l'indicatif et le subjonctif sont possibles dans l'adverbiale. Cela dépend du degré de confiance du locuteur en la réalité ou l'hypothèse du fait de la conditionnelle[315] :

547. *Si vino María, entonces se quedaron en casa con ella*,

548. *Si viniese María, entonces se habrían quedado en casa*,

549. *Si hubiese venido María, se habrían quedado en casa.*

Les autres adverbes de conditionnelles imposent toujours le subjonctif dans celles-ci (cf. Ahern, 2008 : 70) :

550. *Veremos la televisión siempre que prometas apagarlo a las ocho*,

551. *Con tal de que llegues puntual no habrá problema*,

552. *Mientras hubiesen hecho sus tareas antes, los monitores les dejaban salir por la tarde.*

Avec *como*, le subjonctif signifie la condition, l'indicatif la cause (cf. Ahern, 2008 : 70) :

553. *Como lleves ese pantalón no entrarás conmigo*,

554. *Como llevas ese pantalón no entrarás conmigo.*

315 Cf. Ahern (2008 : 71).

Ahern (2008 : 70) constate que *como* sert d'ailleurs à la manière, à la cause et "se spécialise" dans la condition "de menace" par le fait qu'elle annonce l'acte "préjudiciable" de la principale. Elle souligne également l'évidence que la condition hypothétique soit au subjonctif, mode du possible et potentiel. Mais ce qui peut paraître moins évident, c'est l'emploi obligatoire de l'indicatif dans la conditionnelle avec une principale au présent. Pour l'expliquer, Ahern compare :

555. *Si está usted leyendo este libro ahora, esta noche va a soñar con el subjuntivo,*

556. *Si estuviera usted leyendo este libro ahora, esta noche soñaría con el subjuntivo.*

> « [...] el tiempo al que se hace referencia es el mismo en ambos enunciados : el presente. Así, podríamos decir que las condicionales introducidas por *si* no se codifica en una oposición simple entre el indicativo y el subjuntivo, sino en una amalgama compuesta de tiempos y modos verbales »[316],

à savoir ici le présent de l'indicatif/présent de l'indicatif ou le conditionnel/imparfait du subjonctif. Le subjonctif dans ces conditionnelles répond à un fait potentiel, possible.

Les adverbiales concessives servent au locuteur à concéder une vérité (parfois attribuée à autrui) mais qui n'aura aucun effet sur la réalisation de la principale. Elles sont introduites par *aunque*, *a pesar de que*, *pese a que*, *por mucho/muy... que*. Ahern explique son énoncé de la façon suivante : "Las oraciones concesivas siempre establecen una relación en la que lo que se afirma en la oración principal se opone a la expectativa creada por el contenido de la concesiva" (2008 : 73) :

557. *Aunque me quieras, tengo que macharme al extranjero.*

Dans les exemples de Ahern (2008 : 75), les deux modes conjugués sont employés. L'indicatif dans la concessive indique que le locuteur transmet une nouvelle information :

558. *Aunque ella me pide que me quede, tengo que marcharme al extranjero* ;

le subjonctif signifie que l'interlocuteur connaît déjà l'information de la concessive (donc on a affaire à une situation réelle) ou que le fait est considéré comme potentiel par le locuteur. L'interprétation de ce subjonctif dépendra du contexte communicatif :

559. *Aunque ella me pida que me quede, tengo que marcharme al extranjero.*

Avec *a pesar de que* et *pese a que*, les deux modes sont également possibles, bien que l'indicatif domine (cf. A. Ahern, 2008 : 76) :

560. *Ayer trabajamos toda la tarde a pesar de que estábamos agotados*,

561. *Pese a que diga todo lo contrario, la verdad es que sus compañeros le caen mal.*

316 A. Ahern (2008 : 72).

La concession peut également se rencontrer avec *por* + (*muy* + adjectif)/*mucho* + *que* + verbe au subjonctif ; verbe au subjonctif + *o no* ; verbe au subjonctif + *que/quien/(a)donde/como* + répétition de la même forme verbale ; comme dans les exemples[317] :

562. *Por mucho que coma, nunca engordo*,

563. *Esté o no de acuerdo tu padre, tienes que aceptar el puesto*,

564. *Por muy enfadado que esté, no nos va a reñir delante de sus amigos*,

565. *Haga lo que haga, me enfrento al mismo problema*,

566. *Vaya adonde vaya, lleva en la mano su peluche.*

L'emploi du subjonctif dans ces types ci-dessus de concessive équivaut à une possibilité ou à une potentialité, même s'il fait allusion à un fait factuel et connu : "Con estas concesivas el hablante expresa que un hecho real vale lo mismo que una hipótesis imposible de comprobar cuando su eficacia no es suficiente para impedir que se dé la situación a la que se hace referencia en la oración principal"[318].

Donc, dans les concessives, les deux interprétations du subjonctif sont possibles : soit une situation potentielle, possibilité, soit une situation déjà connue des interlocuteurs (et tirée du contexte communicationnel).

Après le subjonctif dans la subordonnée, il reste à analyser son sens dans les indépendantes.

5.8. Les propositions indépendantes

Le verbe des propositions indépendante précédées des adverbes de doute (*acaso*, *probablemente*, *tal vez*, *quizás*) est à l'indicatif ou au subjonctif sans que la possibilité ou la potentialité en soit modifiée, selon Ahern (2008 : 79). Voici ses exemples :

567. *Con esta ley quizá consigamos frenar el cambio climático*,

568. *Tal vez haya perdido el tren*,

569. *Acaso sea usted quien puede ayudar a los demás*,

570. *Probablemente corrijan el índice de crecimiento al alza.*

Contrairement aux théories qui expliqueraient la présence du subjonctif par des verbes introducteurs de communication, de volonté, ou de désir (optatifs) sous-entendus du type *decir, exigir, desear, querer,* etc., Ahern évoque la thèse selon laquelle la conjonction *que* suffirait par son signifié qui "[...] indica la ausencia de afirmación directa por parte del emisor"[319] :

317 Cf. A. Ahern (2008 : 76, 77).
318 Cf. Ahern (2008 : 77).
319 Cf. Ahern (2008 : 80).

571. *¡Que salga el sol de una vez!*

Mais par son exemple (572) qui contient la conjonction *que* et une affirmation à l'indicatif :

572. *¡Que sale el sol!* ;

ou par son exemple (573) sans *que* au subjonctif :

573. *¡Hágase la luz!* (ordre, suggestion, demande) ;

et par son commentaire, elle le dément : "[...] podemos ver que sin la presencia del subjuntivo, no se facilita la interpretación desirativa". En effet : "Por otro lado, la presencia de la conjunción que, si se considera que indica la ausencia de afirmación directa por parte del emisor, nos induce a interpretar el contenido como algo que constituye una reiteración de lo ya afirmado, o como un contenido que se atribuye a lo expresado por otro individuo" (Ahern, 2008 : 80).

Donc autrement dit, comme pour les prédicats de communication, l'indicatif est utilisé dans l'indépendante introduite par *que* pour une affirmation ; tandis que le subjonctif sert à l'ordre, la demande, la suggestion, le souhait. Le fait que le subjonctif soit employé à la fois dans les subordonnées et dans les indépendantes renforce chez Ahern la certitude que ce mode a son propre signifié. Nous sommes d'accord «selon le principe de consubstantialité signifiant-signifié».

Pour Ahern (2008 : 81), l'association de la négation et du subjonctif (impératif négatif), tout comme dans les subordonnées substantives, relatives, causales a la même explication : la non affirmation induite par le signifié du subjonctif. En tant qu'impératif négatif, le subjonctif est associé à une situation potentielle ; la négation servant à l'empêcher.

Pour conclure, Ahern (2008 : 81) définit le signifié propre du subjonctif : dans les subordonnées, il dépend de l'élément subordonnant ; dans les indépendantes, par défaut, il s'interprète comme une potentialité, une possibilité.

5.9. Synthèse et discussion

Ahern (2008) cherche un sens unique au subjonctif dans tous ses effets en discours. Le mode est un outil d'expression qui permet la transmission des pensées tout en exploitant les propriétés grammaticales. L'attitude et l'intention du locuteur déterminent le mode : par l'indicatif, il informe le destinataire ; par le subjonctif, il envisage une possibilité ou rappelle une information connue du destinataire dans le contexte de communication. Le subjonctif est le «mode de la subordination», son signifié dépend de son entourage phrastique et de l'information accessible par le destinataire. Cette dépendance se fait par rapport au

déterminant (identification d'individu ou d'identité), aux temps verbaux (situation temporelle, réalité, possibilité, contingence) qui l'accompagnent. D'où la difficulté d'identifier ses propres effets discursifs des propriétés et expressions qui le rendent possible ou obligatoire. Ahern classe les signifiés des verbes subordonnants et les autres facteurs qui amènent les modes.

Pour les substantives complément d'objet à l'indicatif, les prédicats régisseurs de perception, de croyance, de pensée ou d'affirmation, attestent ou assertent leur contenu. Avec les substantives avec alternance modale, ces verbes affirmatifs changent de sens dans les interrogatives (le mode dépend de la confiance du locuteur envers la réalité de la complétive : le subjonctif pour une potentialité, une possibilité, interroge sur les deux propositions avec demande d'information ; l'indicatif pour une demande de confirmation) ou principales sous négation (le locuteur apporte son point de vue à l'indicatif, le contraire au subjonctif avec soit l'information reléguée au second plan, soit il ne sait rien et envisage le contenu de la complétive comme une possibilité (Ahern, 2008 : 36). Les verbes de communication affirmatifs et factuels suivis de l'indicatif, deviennent prospectifs suivis du subjonctif ; les verbes valoratifs suivis du subjonctif (*es interesante, es agradable, está bien*) acquièrent plus d'emphase (l'information est présentée comme nouvelle) et d'affirmation avant l'indicatif (avec *lo... es que*).

En ce qui concerne les substantives au subjonctif, elles sont régies par trois catégories de verbes : de possibilité, de désir ou d'influence, affirmatifs (suivis de l'infinitif si le sujet des deux propositions est le même ; pour *poder* et *es posible que*, si il n'y a pas d'agent, le subjonctif et l'infinitif commutent) ; ceux valoratifs (*alegrar, encantar* dont le locuteur est le sujet de la substantive) ou de réaction émotionnelle (avec sujet notionnel *el hecho de que*) qui transmettent une non information connue de l'interlocuteur (ils sont factifs : ils présupposent la vérité/réalité d'un événement et la réaction émotionnelle est mise en relief) (on trouve l'infinitif lorsque le pronom personnel complément indirect de la principale est aussi le sujet de la substantive) ; la troisième sorte de verbes au subjonctif est ceux dont la situation de la substantive est normale, connue du destinataire (*lo apropriado/justo/legal/lógico/normal es que*).

Quant aux relatives, elles informent sur l'antécédent (nom ou pronom) sujet ou complément de la principale. Les relatives explicatives, entre virgules, fournissent une information non essentielle (non déterminante) sur l'antécédent. L'imparfait en -ra y est l'équivalent du plus-

que-parfait de l'indicatif : l'antécédent a une référence spécifique et le locuteur relègue au second plan l'explication qu'il juge secondaire. Les autres relatives, déterminatives, caractérisent l'antécédent. Les facteurs de la principale (parfois combinés) qui entraînent l'alternance modale sont : la spécificité (détermination, description de l'antécédent) ou non spécificité (son existence potentielle sera décrite dans la relative) de l'antécédent ; le signifié du verbe principal en rapport avec la spécificité/non spécificité de l'antécédent (prédicats de volonté, de nécessité ou d'obligation ; les prédicats modaux de possibilité ou nécessité et leur dérivé nominal) ; l'époque du temps du verbe régisseur (l'époque passée rendant l'antécédent spécifique et facilitant l'indicatif ; au contraire, l'époque future ou l'impératif favorisent l'antécédent prospectif suivi du subjonctif) ; les adverbes de temps d'habitude (*normalment, siempre, todos los días* : l'époque présente dans la principale amenant l'indicatif lorsque l'antécédent est concret et le subjonctif, lorsque son existence est possible par les conditions de la relative) ; les quantificateurs (*poco, sólo, únicamente, exclusivamente* qui, suivis de l'indicatif, déterminent le nombre d'antécédents de la relative et avant le subjonctif, potentialisent leur existence) ; les constructions comparatives (*más... que, menos... que*) ou superlatives (*primero, último, único, peor,* etc. par lesquels, suivis du subjonctif, il y a comparaison de l'antécédent avec tous les autres possibles ou potentiels et suivis de l'indicatif, le référent est spécifique). L'adverbe négatif *no*, les pronoms négatifs *nadie, ninguno*, les prédicats de sens négatif, d'empêchement ou de rejet entraînent obligatoirement le subjonctif dans la relative car l'antécédent n'est pas spécifique ou la principale a un sens négatif. Les relatives finales, effet de l'action de la principale, (équivalentes des adverbiales finales), introduites par *que,* sont aussi à ce mode (si elles étaint à l'indicatif, il s'agirait de relatives déterminatives).

La dernière catégorie d'adverbiales, de temps, de lieu et de manière, sont les circonstances du fait de la principale, régies par l'adverbe relatif, la conjonction ou locution conjonctive. Elles ont la fonction d'adverbe (ex : *donde*) ou d'adjectif modificateur de l'antécédent (ex : *en el bar donde*). L'époque future ou l'impératif dans la principale régit le subjonctif prospectif ou simultané (Ahern, 2008 : 56) qui fait référence à une information connue. Ce mode potentiel ou possible peut remplacer le conditionnel. Les adverbiales temporelles de simultanéité sont à l'indicatif lorsqu'elles sont régies par un verbe de l'époque passée, présente ou d'habitude. Les adverbiales de succession temporelle sont à l'indicatif si elles sont antérieures à la principale au passé, présent ou d'habitude ; au subjonctif si elles lui sont postérieures ; à l'infinitif si il y a coréférence subjectale et non prospection par rapport au futur. Les adverbiales de lieu et de

manière sont factuelles à l'indicatif et potentielles au subjonctif, avec un sens conditionnel si elles sont antéposées. Les adverbiales de manière irréelles ou hypothétiques dans le passé (*como si, cual si*) sont au subjonctif. Les adverbiales de cause, factuelles, sont à l'indicatif. Par contre il y a alternance modale avec la négation : au subjonctif, l'adverbiale niée est la relation de cause à effet inopérante sur la principale ; à l'indicatif, elle en est la cause et la négation n'affecte que la principale. La présence d'un adverbe de possibilité (*quizás, probablemente*)ou une interrogation est suivie du subjonctif parce que le locuteur ne se prononce pas sur le fait que l'adverbiale soit la cause de la principale (Ahern, 2008 : 65). Quant aux adverbiales consécutives, elles se décomposent en : relatives consécutives (avec les quantificateurs *tan, tanto*), relatives consécutives adverbiales (a*sí que, por lo tanto, luego, por consiguiente, tanto que*) à l'indicatif car leur information est nouvelle, *de ahí que* ne s'utilise qu'au subjonctif, adverbiales consécutives ou finales (*de modo que*). Les adverbiales finales sont au subjonctif ou à l'infinitif. Les adverbiales conditionnelles sont factuelles (réelles) ou contrefactuelles (potentielles ou irréelles) de réalisation improbable (Sastre Ruano, 1997 : 191). Avec *siempre que, con tal que, mientras,* le subjonctif est obligatoire. Avec como, le subjonctif sert à la condition «de menace» qui annonce l'acte «préjudiciable» de la principale (Ahern, 2008 : 70), l'indicatif à la cause. Avec *si*, l'indicatif indique que la condition est probable (Ahern, 2008 : 69) (le présent dans l'apodose entraîne l'indicatif dans la protase et les temps du passé régissent l'indicatif ou le subjonctif d'après le degré de réalité ou d'hypothèse mais au subjonctif imparfait ou plus-que-parfait, la condition de probabilité est réduite (avec conditionnel dans la principale pour l'époque présente mais pour une hypothèse contrefactuelle) ou inexistante. Pour leur part, les adverbiales concessives servent à concéder une vérité sans incidence sur la principale. L'indicatif amène une information nouvelle ; au subjonctif elle est déjà connue, donc réelle mais inefficace, ou bien potentielle selon le contexte. Enfin le subjonctif est mis pour l'impératif négatif (dont la potentialité est contrecarrée par la négation) où il induit, comme dans les autres subordonnées introduites par une principale niée, le signifié de non affirmation.

Nous allons ajouter quelques précisions apportées par Gosselin sur le calcul du mode de la complétive ; mais également sur l'impact de la négation dans un énoncé selon le sens du verbe, la place de celle-ci dans la proposition régente ou régie. Enfin le dernier point qui était primordial d'aborder est celui de la non-concordance, bien qu'il l'est déjà été par le biais de l'engagement ou non du premier ou deuxième locuteur sur la vérité de ce qui est avancé dans la subordonnée.

CHAPITRE 6 :
CALCUL DU MODE DE LA COMPLÉTIVE, PORTÉE DE LA NÉGATION ET NON-CONCORDANCE DES TEMPS EN DISCOURS INDIRECT LIBRE

Gosselin[320] s'est penché sur l'évolution de l'emploi des modes dans la complétive, sur les différentes théories sur la compatibilité entre le verbe recteur et le mode dans cette subordonnée, et a également cherché quels paramètres de modalité étaient mis en jeu pour la calculer.

6.1. Prise en compte du sémantisme modal du verbe recteur dans le choix du mode de la complétive

Selon Gosselin (2015 : 224), ce n'est plus une question de prise en charge ou de factivité du fait qui entraîne le mode de la complétive mais la prise en compte du sémantisme modal des verbes :

- l'indicatif est utilisé après les **verbes épistémiques positifs** (même si le fait de la complétive est faux : *croire à tort* + indicatif),
- le subjonctif suit désormais les **verbes factifs appréciatifs** (*regretter, se réjouir, déplorer*, etc.). Les grammaires scolaires ont malgré tout gardé plus ou moins l'analyse de Maupas et il qualifie la recherche sur le système actuel d'"abondante" mais "discordante" et "insatisfaisante".

Pour Martin : "[l]'emploi du subjonctif obéit à des tendances beaucoup plus qu'à des règles" (1983 : 105). Pour Togeby (1966) ou Huot (1986), il faut tenir compte pour choisir le mode : du lexème verbal recteur, de la négation, de l'interrogation globale, des constructions hypothétiques, de l'impératif, des contextes d'attraction modale.

6.2. Théories de compatibilité entre le sémantisme du verbe recteur et le mode de la complétive

Gosselin (2015 : 225) identifie quatre **relations de compatibilité** entre le sémantisme du verbe recteur et le mode de la complétive :

- la **compatibilité exclusive** : *vouloir* n'admet que le subjonctif, *affirmer* que l'indicatif.

Ce qui revient à prendre l'opposé :

- l'**incompatibilié** : *vouloir* est incompatible avec l'indicatif, *affirmer* avec le subjonctif.

Les deux derniers cas concernent l'**alternance modale** :

320 L. Gosselin, *Sémantisme modal du verbe recteur et choix du mode de la complétive* in *Lexique* 22, P.U.S., (2015 : 223-246).

- la **compatibilité non exclusive avec différence de sens** : *dire* (injonctif) + subjonctif/*dire* (assertif) + indicatif (Martin, 1983 : 126 ; Lalaire, 1998 : 02) (cf. Gosselin, 2015 : 225) :

574. *Je lui ai dit qu'il dormait* (**assertif**)

Je lui ait dit qu'il dorme (**injonctif**),

- la **compatibilité non exclusive sans différence de sens** : *espérer* + indicatif/subjonctif (exemple de Gosselin, 2015 : 225) :

575. *J'espère qu'il viendra de bonne heure/vienne de bonne heure*[310] (en espagnol, dans la complétive, ce futur de l'indicatif et ce subjonctif se traduisent par le même temps et mode : le présent du subjonctif).

Selon Lagerqvist (2009 : 175) et les auteurs qu'il cite, à savoir Togeby ; Grevisse ; Wilmet ; Riegel, Pellat & Rioul[321] ; *espérer* a le sens de *souhaiter.* L'énoncé aux deux modes de Lagerqvist (2009 : 179) n'est pas dû, comme il le pense, à une "variation stylistique" mais à un double sémantisme (du type *avoir confiance en* et *souhaiter*) :

576. *Euronews espère qu'un accord de principe sera trouvé "dans les semaines qui viennent" et qu'il puisse être finalisé d'ici septembre*[322].

Voyons maintenant comment sont expliquées les compatibilités entre le verbe recteur et le mode de la complétive à travers les différentes théories linguistiques.

6.3. Théories de compatibilité entre le verbe recteur et le mode de la complétive

La tradition fonctionnaliste structuraliste (Touratier, 1996 : 172-174) est pour une absence de sens dans la relation de compatibilité ("**servitude grammaticale**" : Gougenheim (1938 : 195 sqq) lorsqu'il n'y a pas de choix de mode pour le locuteur. La relation de compatibité est dans ce cas morphosyntaxique. Le choix du mode sans changement de sens dans la relation de compatibilité permettrait uniquement une variation de style pour le locuteur. Gosselin (2015 : 226) évoque le rejet actuel de l'idée de changement de mode de la complétive par l'homonymie du verbe recteur , qui ne trouve pas de sens à la relation de compatibilité. C'est ce que Gosselin nomme «la compatibilité non exclusive avec différence de sens» pour ses exemples (574) pour le verbe *dire* injonctif suivi du subjonctif (c'est-à-dire la servitude grammaticale)/assertif suivi de l'indicatif. Or, pour une homonymie, il faudrait des significations disjointes (Victorri & Fuchs, 1996).

321 Riegel, Pellat & Rioul, *Grammaire méthodique du français.*

322 *Le Monde* du 31 mai 1997 : 33 ; prose du journaliste.

Pour nous, ne pas admettre de sens modal dans la relation du verbe recteur et le mode de la complétive n'est pas logique puisqu'il ne résout pas le problème de la présence de deux modes conjugués qui n'ont, de plus, pas le même nombre de temps. Il faudrait qu'il y ait eu une différence sémantique dans le passé qui se serait atténuée et qu'un des deux modes personnels soit donc en voie de disparition à cause de son double emploi. Car l'évolution des langues s'explique par les mêmes principes et dans ce cas, il s'agirait d'un principe d'économie.

La tradition guillaumienne (Guillaume, 1984 : 32 ; Moignet, 1959 ; Curat, 1991 ; Lagerqvist, 2009) plaide en faveur d'une relation de compatibilité morphosyntaxique grâce à la compatibilité du sémantisme du verbe recteur avec celui du mode de la complétive qui envisage le statut modal de la subordonnée. Mais le problème n'est pas résolu lorsque le subjonctif, considéré comme mode du virtuel et du possible, dans la complétive, se trouve associé à des verbes recteurs factifs appréciatifs qui présupposent le fait de la complétive.

La sémantique des mondes possibles (Martin, 1983 ; Farkas, 1992 ; Fupferman, 1996), pour sa part, considère que l'indicatif permet de prendre en compte la seule possibilité de la complétive, tandis que le subjonctif évoquerait également une pluralité de possibles. Or pour Rihs, à propos du raisonnement des mondes possibles attribué au subjonctif : "[…] i) il paraît artificiel lorsque l'ancrage du procès dans un contexte unique est exprimé explicitement ; ii) il est applicable à des énoncés avec indicatif" (2013 : 128-129). Gosselin fournit un contre-exemple contre la théorie des mondes possibles où ces verbes manifestent un choix, bien qu'ils gouvernent l'indicatif :

577. *Je parie/gage/mise dix euros que le six va encore tomber* (2015 : 226).

Il cite également *faire l'hypothèse que, supposer, espérer, décider, décréter* qui sont pourtant suivis de l'indicatif[323].

Selon la tradition de Damourette & Pichon (1911-1936 : §§ 1916, 1918, 1924, 1926) et Huot (1986 : 85-86), l'indicatif est **assertif** (prise en charge), tandis que le subjonctif est **non assertif** (non-prise en charge). D'après le même courant, Giannakidou (2009) pense que, pour la modalité épistémique du locuteur ou du sujet, l'indicatif souligne que la vérité de la complétive est impliquée ou présupposée. Tandis que le subjonctif n'impose pas cette véridité (veridicality).

Gosselin (2015 : 226) remarque pourtant que *regretter* (factif appréciatif) par exemple, n'admet que le subjonctif. Pour y remédier, Huot (1986 : 86), Soutet (2000 : 61) enlèvent la présupposition de la prise en charge de ces factifs appréciatifs.

Gosselin (2015 : 226) pose alors le problème des **factifs épistémiques négatifs** comme *ignorer, oublier* qui ne sont suivis que de l'indicatif :

323 L. Gosselin (2015 : 227 note 9).

578. *Pierre ignore/oublie que Marie est là/*soit là.*

Le fait de la complétive est présupposé par le locuteur. Par contre, le sujet *Pierre* ne prend pas en charge (il *ignore*, il *oublie*) ce fait. Pour Gosselin (2015 : 227), si l'on exclut la présupposition de la prise en charge dans ce dernier exemple, la complétive aurait dû être au subjonctif.

Godard & De Mulder (2011) adoptent une solution intermédiaire par rapport aux précédentes. Pour ces auteurs, l'indicatif de la complétive signifie qu'elle est prise en charge (attitude de croyance) par le locuteur ou le sujet de la principale ; alors que le subjonctif dans la complétive signifierait une pluralité de situations. Elle n'exclut donc pas la présupposition de la prise en charge. Cependant, en 2012, Godard penchera pour une servitude grammaticale (ou grammaticalisation) du subjonctif et pas de sens à ce mode[324]. Selon Gosselin (2015 : 228), cela convient au cas des **factifs appréciatifs** tels que *regretter* (pluralité des possibles et prise en charge par le locuteur). Mais il fournit le contre-exemple "parier/gager/miser 10 euros que p" dont la complétive devrait être au subjonctif à cause de la pluralité des possibles.

Rihs (2013 : 243), dans le cadre pragmatique inspiré par Jary (2004, 2009) considère que l'indicatif est toujours **pertinent** (mise au premier plan de la valeur factuelle de la subordonnée), alors que le subjonctif est **non pertinent** en lui-même (l'effet contextuel se trouve dans la principale). Or pour Gosselin (2015 : 228), l'exemple :

579. Ma femme sait/se doute/ignore que nous sommes ici,

devrait être aussi au subjonctif puisque son contenu est mutuellement manifeste (au locuteur et à son interlocuteur) et donc non pertinent en soi, et que l'effet contextuel (l'information nouvelle ici) se trouve dans la principale.

Ces insatisfactions sur les méthodes ont conduit Gosselin à étudier la relation de compatibilité entre le sémantisme du verbe recteur et celui du mode de la complétive à travers la modalité, grâce à leurs paramètres communs.

6.4. Théorie modulaire des modalités (TMM) de Gosselin (2010)

Les modalités (au sens large) selon Gosselin (2015 : 229) comprennent :

- les valeurs modales des lexèmes (par exemple la **valeur axiologique** d'*assassiner*),
- les grammèmes marqueurs de modalité (semi-auxiliaires et adverbes modaux),
- les modalités pragmatiquement inférées.

Les valeurs et les catégories des modalités, d'après les aspects syntaxiques, sémantiques et pragmatiques, sont calculées grâce à neuf paramètres (cf. Gosselin, 2010 : 57-142).

324 Cf. Gosselin (2015 : 228 note 11.)

Les **paramètres conceptuels**, qui définissent les catégories et les valeurs modales, sont :

- I : l'**instance de validation** [réel, subjectivité, institution],

- D : la **direction d'ajustement** [descriptive ; mixte c'est-à-dire prioritairement descriptives et secondairement injonctives comme les jugements de valeur visant à orienter l'attitude du locuteur ; injonctive],

La **catégorie modale** (aléthique, épistémique, appréciative, axiologique, boulique, déontique) est identifiée par les paramètres conceptuels I et D.

Tableau 7 : Catégories modales d'après les paramètres I et D

	aléthique	*épistémique*	*appréciative*	*axiologique*	*boulique*	*déontique*
I	réel	subjectivité	subjectivité	institution	subjectivité	institution
D	descriptive	descriptive	mixte	mixte	injonctive	injonctive

Source : L. Gosselin (2015 : 229)

- F : la **force de validation** [+ ou - positive/négative]. Son degré donne la valeur de la catégorie modale (ex : valeur de *probable*, *certain* pour la catégorie épistémique).

Parmi les **paramètres fonctionnels** qui décrivent le fonctionnement de la modalité dans l'énoncé, il y a les **structuraux** :

- N : le **niveau dans la hiérarchie syntaxique**,

- P : la **portée dans la structure logique** ;

et les **énonciatifs** :

E : l'**engagement du locuteur** (degré de prise en charge du "locuteur de l'énoncé", responsable de l'énonciation (lo),

R : la **relativité** ou relation éventuelle de la modalité à des éléments contextuels,

T : la **temporalité** (caractéristiques temporelles et aspectuelles de la modalité).

Le **métaparamètre** (M : le marquage) signale si la valeur des autres paramètres vient du marquage linguistique ou se fait par inférence.

Donc par exemple la valeur de l'instance de validation :

- d'une **modalité aléthique** sera :

I (mod i) : réel ;

- d'une **modalité déontique** sera :

I (mod i) : institution.

Gosselin a établi un système de règles afin de calculer, pour un énoncé, sa structure modale faite de modalités, d'après les valeurs de neuf paramètres, liées par des relations logiques.

On prend par exemple, la **construction syntaxique de la complétive** :

Synt. : V que p en entrée (pour "*être certain que p*", la construction sera "*être* Adj *que* p ; pour "*avoir le sentiment que* p", "avoir SN que p") pour calculer sa structure modale de forme et en tenant compte que mod i est la modalité extrinsèque du verbe de la principale et mod j est la modalité intrinsèque au lexème prédicatif (Pred) de la complétive, on obtient au plan sémantique :

Sém. : mod i modj (Pred (arg.))

Son énoncé (2015 : 230) est décrit comme suit :

580. Je doute qu'elle soit belle,

"mod i désigne la modalité épistémique de force négative marquée par le verbe *douter*, tandis que mod j représente la modalité appréciative intrinsèquement associée au prédicat *belle*."

Le jugement (mod i), sur le jugement (mod j), peut être un verbe d'attitude propositionnelle, c'est-à-dire simplement conçu ; ou bien énoncé grâce à un verbe dicendi comme *penser* ou *dire que* (émission) ou reçu comme *comprendre, apprendre, entendre que.*

Pour Gosselin (2015 : 231) :

- le **lexème verbal recteur** concerne ("contraint") les valeurs de I, D, F mod i et de E mod j,
- le **mode de la complétive** concerne les valeurs de D et F de mod i et peut contraindre E de mod j.

Les **paramètres communs au lexème verbal recteur et au mode de la complétive**, à savoir D, F de mod i et E de mod j permettent de déterminer les compatibilités entre le sémantisme du verbe principal et celui du mode de la complétive.

Ainsi on comprend mieux l'utilisation des modes mais aussi l'influence du mode de la complétive sur la modalité du verbe recteur (cf. Gosselin, 2015 : 231). Gosselin se propose donc de classer modalement les verbes recteurs, et d'analyser leur compatibilité/ incompatibilité avec la valeur sémantique des modes, après avoir émis une hypothèse sur celle-ci.

6.4.1. Catégories modales du verbe recteur

Les valeurs des paramètres I et D de mod i permettent de déterminer la **catégorie modale** (aléthique, déontique, épistémique, appréciatif, axiologique, boulique) du verbe recteur et F de mod i, la **valeur modale de cette catégorie** (le *certain* épistémique, l'*obligatoire* déontique, etc.). Le verbe recteur indique également si le locuteur (lo) par la valeur de E (mod

j) "accorde ou se dissocie faiblement ou fortement de la modalité intrinsèque au prédicat de la complétive." (cf. Gosselin, 2015 : 232). Si le locuteur (lo) accorde la modalité intrinsèque au prédicat de la complétive, cela signifie qu'il présuppose le contenu de la complétive et la factivité de son verbe.

S'il s'en dissocie faiblement, lo mod j ne présuppose pas le contenu de la complétive (il est non factif). Si il s'en dissocie fortement, il y a présupposition de la fausseté de son contenu (de sa contrefactivité). Gosselin cite ainsi trois verbes de modalité épistémique positive dont les valeur I, D, F de mod i sont proches ; mais dont les valeurs de E (mod j) (**engagement du locuteur**) pour :

- *savoir*, **s'accorde** (donc factivité),
- *croire*, **se dissocie faiblement** (non-factivité),
- *s'imaginer*, **se dissocie fortement** (contrefactivité).

Gosselin fournit un tableau de classement modal des verbes les plus courants[325] et précise que :

- certains verbes, comme *craindre, espérer* appartiennent à deux modalités,
- d'autres verbes, comme *dire* n'occupent que partiellement des paramètres.

6.4.2. Détermination des modalités extrinsèques (mod i)

Gosselin (2015 : 234) fait **l'hypothèse des valeurs sémantiques du mode de la complétive** :

"a) l'**indicatif** indique que la modalité extrinsèque (mod i) est strictement descriptive (valeur de D ; aléthique ou épistémique) et de force de validation positive (valeur de F) :

(D (mod i)=descriptive) ^ (F (mod i) = positive)

b) le **subjonctif** indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F) :

non [(D (mod i) = descript.) ^ (F (mod i) = posit.)] <=> [(D (mod i) ≠descrip.) v (F (mod i) ≠ posit.)]". D'après Gosselin, «le paramètre E de mod j [...] ne joue plus dans le système actuel, qu'un rôle marginal" et "[...] l'indicatif exprime un jugement descriptif positif [...]."

Le subjonctif a un contenu sémantique contraire à l'indicatif[326].

Gosselin (2015 : 234), cependant, émet des restrictions quant à l'application de sa méthode :

«Elle ne dit rien des contraintes exercées par le mode sur les paramètres de mod j, c'est-à-dire sur la modalité intrinsèque au prédicat de la complétive. Or on sait que le choix du mode détermine en particulier le fait que le procès exprimé par ce prédicat soit présenté comme

325 L. Gosselin (2015 : 232-233 notes 16 et 17).
326 L. Gosselin (2015 : 234 note 20).

possible o comme irrévocable». Gosselin (2015 : 234) souhaite uniquement traiter des relations de compatibilité (contraintes convergentes, divergentes ou convergence et/ou divergence partielle) entre le verbe principal et le mode de la complétive selon les paramètres de modalité.

6.4.3. Convergence, divergence totale et/ou partielle

La relation de compatibilité entre le sémantisme du verbe principal et le mode de la complétive peut être : une convergence totale des contraintes (compatibilité exclusive), une divergence totale (incompatibilité), une convergence et/ou divergence partielle lorsqu'un autre facteur que le sémantisme du verbe recteur rentre en jeu pour imposer un mode ou pour l'alternance modale.

La **convergence/divergence totale** donne lieu à un seul mode : l'indicatif pour les verbes aléthiques et épistémiques positifs (*voir, savoir, croire, s'imaginer*), le subjonctif pour les verbes aléthiques et épistémiques négatifs (*douter*) ; et les verbes appréciatifs, axiologiques, bouliques et déontiques (*aimer, détester, trouver bon, vouloir, ordonner, interdire*).

Les cas de **convergence partielle** interviennent, selon Gosselin (2015 : 235), quand :

a) "le verbe exprime une valeur large (relativement indéterminée) sur D ou sur F de mod i ; b) le verbe peut exprimer deux modalités différentes (mod i 1 V mod i 2) dont les valeurs des paramètres D et/ou F sont opposées" ; c) le verbe exprime à la fois deux modalités distinctes (mod i 1 ^ mod i 2) dont les valeurs de D et/ou F sont opposées ; d) le verbe exprime une modalité qui se trouve être, en vertu du contexte gauche, dans la portée d'une autre modalité dont les valeurs de D et/ou de F sont différentes (mod i 1 (mod i 2...))». Les cas de convergence partielle sont expliqués par Gosselin comme suit :

> "On parle de convergence partielle dans chacun de ces cas dans la mesure où les contraintes exprimées par les modes sont convergentes avec une seule des valeurs possibles de mod i. Dans les cas a (valeurs intermédiaires) et b (mod i 1 V mod i 2), l'alternance modale entraîne une différence sémantique notable. Dans les cas c (mod i 1 ^ mod i 2) et d mod i 1 (mod i 2...)) aucune différence sémantique clairement identifiable n'est corrélée à l'alternance modale" (2015 : 235).

Voyons le cas de figure (a) avec convergence partielle sur la valeur large de D (direction d'ajustement). La portion (intervalle) sur le *continuum* de la valeur large sur D (direction d'ajustement) englobe l'injonctif (modalité déontique et/ou boulique) et le descriptif, comme pour les verbes performatifs directifs comme *décréter* ou *décider*. Les deux modes peuvent être utilisés parce que l'obligation implique une application immédiate donc pas de distance

temporelle entre le monde et l'énonciation : à l'indicatif, l'énoncé représente le monde et le monde est représenté par l'énoncé d'une personne autorisée par le pouvoir de l'institution :

581. *Je décrète/décide que la séance est/*soit terminée*[327].

Par contre, le subjonctif est utilisé quand l'effet de l'obligation nécessite un délai d'application :

582. *Je décrète qu'il sera/soit mis fin à ces agissements*[328].

Ordonner (déontique) est suivi en espagnol du subjonctif.

Analysons à présent le cas de figure avec convergence partielle sur la valeur large de F (force de validation). Gosselin (2015 : 236) propose le *continuum* de la force de validation (F) qui s'étend du négatif fort (invalidation totale) en passant par le neutre (validation médiane, indéterminée) jusqu'au positif fort (validation maximale) :

Figure 22 : *Continuum* de la force de validation

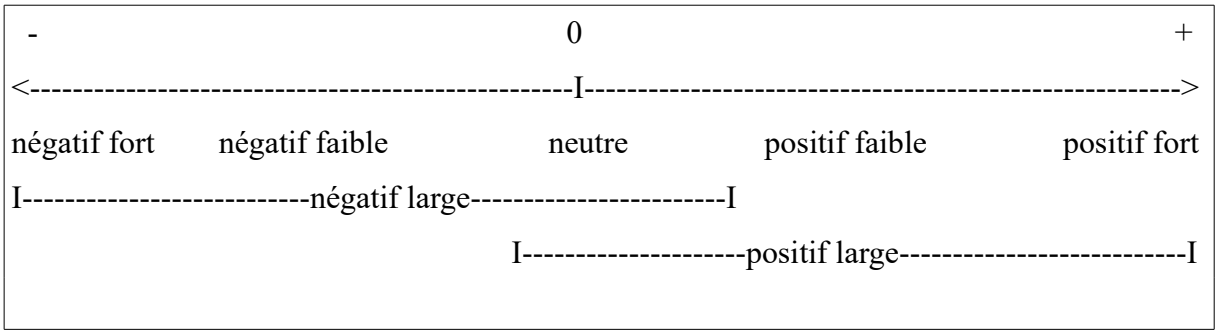

Source : L. Gosselin (2015 : 236)

En ce qui concerne la force de validation (F) (degré de croyance) des verbes épistémiques[329] :

- ils marquent le négatif large de F mais aussi le positif faible de F, tel que *ignorer* :

583. *Il ignore que sa femme le trompe, même s'il s'en doute un peu*,

- ils se situent dans le positif large de F et jusqu'au négatif faible comme *s'attendre* :

584. I*l vaut mieux s'attendre à ce qu'il échoue, même si c'est très peu probable.*

Selon Gosselin (2015 : 237), les verbes épistémiques ayant une valeur large de F se voient suivis :

- de l'indicatif (comme *ignorer, cacher*) lorsqu'ils sont factifs (prise en charge du contenu de la complétive) (valeur de E de mod j),

327 Cf. Gosselin (2015 : 236.)
328 *Op cit.*
329 Cf. Gosselin (2015 : 237).

- du subjonctif (comme *s'attendre, attendre*) lorsqu'ils sont non factifs (non prise en charge du contenu de la complétive).

D'après Gosselin (2015 : 238), la factivité ne joue plus de rôle (en français) sur les modes, que pour les valeurs larges de F. La négation descriptive des verbes *voir, observer, remarquer, se souvenir* ("non V que P") est la valeur négative large de F et exprime le contradictoire. Le contradictoire comprend le contraire ("V que non P") (valeur étroite de F) : "[...] le contraire implique le contradictoire alors que la réciproque est fausse."[330].

Voici le cas de figure (b) avec convergence partielle avec ambiguïté virtuelle. Le verbe de la principale qui contient une ambiguïté peut convoquer les deux modes avec une différence de sens :

- tels que les verbes *dicendi* (*dire, répondre*) qui ont une valeur de D (direction d'ajustement) sous-déterminée : "[...] la valeur de D n'est pas contrainte par le verbe, mais uniquement par le choix du mode. D'où la possibilité de coordonner l'indicatif et le subjonctif"[331] :

585. *Elle a dit qu'elle était stupide et que je vous la rende*[332].

Ces verbes *dicendi* sont assertifs suivis de l'indicatif, injonctifs suivis du subjonctif ;

- mais également les verbes polysémiques (*comprendre, admettre*) dont l'une des valeurs modales possibles sera convergente avec le sens du mode de la complétive, avec une modalité épistémique avec l'indicatif[333] :

586. *Je comprends/admets qu'il a tué son père* (épistémique positif) ;

et avec une modalité axiologique avec le subjonctif :

587. *Je comprends/admets qu'il ait tué son père* (axiologique positif large ≈ je ne condamne pas le fait que P). Pour Gosselin (2015 : 239 note 25), *comprendre* + subjonctif n'a pas le sens d'*approuver* (modalité axiologique positive forte) donné par Soutet (2000 : 62), ni la valeur épistémique d'un acte d'intellection, que ce soit à l'indicatif sur le fait lui-même ou au subjonctif sur les raisons du fait (*comprendre pourquoi*) qui ne conviendrait à l'exemple cité :

588. Je comprends que les voleurs aient tué le bijoutier.

Analysons maintenant le cas de figure (c) : la convergence partielle avec double valeur modale des verbes mixtes. Une autre modalité extrinsèque (ici **axiologique**) de force positive (par ex. *il est raisonnable de*) ou de force négative (par ex. *il est ridicule de*) peut se rajouter au verbe mixte de la principale (qui représente deux modalités connectées par -*et*-).

330 Cf. Gosselin (2010 : 169).
331 Cf. Gosselin (2015 : 238).
332 Feydeau, *Un fil à la patte* I, 9.
333 Cf. Gosselin (2015 : 239.)

Ainsi *espérer* exprime la **modalité épistémique** de la croyance et la **modalité boulique** de souhait[334] :

589. *J'espère qu'il viendra*, est l'équivalent de :

590. *Je crois qu'il viendra et je souhaite qu'il vienne*.

Et *craindre* est à la fois de **modalité épistémique** (croyance) et de **volition négative** (aversion).

Cette autre modalité extrinsèque lorsqu'elle est de force positive (*il est raisonnable de*) se distribue conjonctivement sur les deux modalités intrinsèques (de la complétive)[335] :

591. Il est raisonnable de craindre que la Turquie intègre la communauté européenne, équivaut à :

592. *Il est raisonnable de croire que la Turquie intègre la communauté européenne*, et

593. *Il est raisonnable de ne pas vouloir que la Turquie intègre la communauté européenne.*

Si cette autre modalité extrinsèque est de force négative (*il est ridicule de*), elle se distribue disjonctivement (et/ou) sur les deux modalités intrinsèques (de la complétive) :

594. Il est ridicule de craindre que la Turquie intègre la communauté européenne, signifie

595. Il est ridicule de croire que la Turquie intégrera la communauté européenne et/ou Il est ridicule de ne pas vouloir que la Turquie intègre la communauté européenne[336].

Cependant Gosselin concède que : "[...] dans de nombreux contextes, l'une des deux modalités est présupposée dans le discours, et n'entre pas dans le champ de la modalité extrinsèque, positive ou négative.[337]

En ce qui concerne le mode de la complétive après les verbes mixtes, Gosselin explique que :

> "[...] on peut s'attendre à ce que les deux modes soient compatibles avec ces verbes mixtes, car ils convergent avec l'une des deux modalités connectées conjonctivement (le subjonctif avec la modalité boulique et l'indicatif avec la modalité épistémique positive). On sait que la norme impose l'indicatif après *espérer* et le subjonctif après *craindre* [...]".[338]

Pour Gosselin (2015 : 241), le dernier cas de figure (d) de compatibilité partielle est le **facteur supplémentaire du contexte gauche** (qui peut être une négation, une interrogation, une construction hypothétique avec impératif, etc.).

La négation "[...] affecte les valeurs de certains paramètres de la modalité (intrinsèque ou extrinsèque) sur laquelle elle porte"[339]. La **négation descriptive** précédant un verbe

334 *Op.cit.*
335 Cf. Gosselin (2015 : 239).
336 Cf. Gosselin (2010 : 240).
337 L. Gosselin (2015 : 240 note 26).
338 L. Gosselin (2015 : 240).
339 Cf. Gosselin (2010 : 241).

épistémique non factif comme *croire* changera la force de validation F en son opposée complémentaire, négative : *ne pas croire* c'est-à-dire *douter*, régira le subjonctif[340]. Par contre, la **négation polémique** (refus de la prise en charge du contenu de la complétive par le locuteur) n'affecte pas la valeur de la force de validation F, d'où la conservation du mode indicatif, mais la valeur de E (engagement du locuteur).

Un autre cas de figure de convergence partielle est celui de la construction d'une deuxième modalité :

mod i 1 (mod i 2 (mod j (Pred (arg))) ;

celle de l'hypothèse à l'impératif comme dans l'ex. de Gosselin (2015 : 241) :

596. *Supposons que Pierre vienne*

IMP supposer venir (Pierre)

mod i 1 (mod i 2) (mod j (Pred (arg)))

Il en résulte l'emploi du subjonctif dans la complétive qui converge avec la modalité déontico-boulique de l'impératif. Au lieu de l'indicatif que devrait marquer *supposer* de modalité épistémique positive.

Dans cet autre exemple fourni par Gosselin (2015 : 242) :

597. *Seigneur, ajouta-t-elle, vous devez être très heureux de voir que le Sauveur se souvienne de vous*[341],

être très heureux voir se souvenir de (Le Sauveur, vous), dont la structure est : mod i 1 (mod i 2 (mod j (Pred (arg))), l'"attraction modale" fait que la modalité appréciative de *être heureux* que marque le subjonctif de la complétive, au lieu que ce soit l'indicatif régi par la modalité aléthique du verbe recteur *voir* (dans l'énoncé plus proche de la complétive).

6.4.4. Synthèse et discussion

Pour Gosselin (2015 : 242), le verbe recteur et le mode de la complétive ont tous deux un sémantisme modal qui contraint les valeurs des paramètres de leur modalité : avec une relation de compatibilité totale entre elles, un seul mode est possible ; avec une absence de compatibilité (nulle), l'un des modes est exclu ; avec une compatibilité partielle, certains facteurs supplémentaires déterminent l'un des deux modes possibles.

Pour Gosselin, le changement de l'emploi des modes à partir du 17e siècle en français est dû «[...] au renforcement progressif de la contrainte sur D (mod i), accompagné d'un affaiblissement complémentaire de la contrainte sur E (mod j)».[342] (2015 : 242)

340 Cf. Gosselin (2010 : 411 règle 14).

341 *Le Haut Livre du Graal*, trad. Strubel, Le Livre de Poche (2007 : 177).

342 L. Gosselin (2015 : 242).

Or avant cette date, "[...] c'était la prise en charge qui jouait le rôle principal [...]" et non pas la direction d'ajustement D (2015 : 243). Il cite en effet un exemple avancé par Becker (2010) sur une modalité appréciative, qui en devenant déontique en contexte, passe de l'indicatif en ancien français au subjonctif (monde qui s'ajuste à l'énoncé) :

598. [...] il est bon que no gent soient armés[343].

Nous allons analyser dans la partie suivante si pour le choix du mode pour la complétive avec alternance modale, il faut prendre en compte le contexte ou le sémantisme du verbe régisseur. Pour Rihs (2009 : 61)[344], l'étude des contextes délimite seulement les contraintes d'emploi du mode et non la participation de celui-ci au "calcul du sens de l'énoncé". Il préfère sélectionner des verbes introducteurs qui admettent dans la complétive l'alternance modale dont la différence sémantique pourra de ce fait être attribuée au mode. D'après Rihs, le sémantisme du verbe régisseur qui détermine le mode de la complétive, ensuite c'est le sens du mode.

6.5. La méta-représentation du procès de la complétive

Rihs (2009 : 61-62) nous fournit la définition de la méta-représentation du procès de la complétive : "[...] il est donné à voir à travers le prisme d'un autre procès, dénoté par le verbe principal". C'est-à-dire de la "nature sémantique" de celui-ci. Rihs (2009 : 62) cite des exemples avec le verbe *être là* dans la complétive à l'indicatif et au subjonctif afin d'illustrer "le mécanisme d'ajustement pragmatique du procès aux conditions du procès principal"[345] :

599. *Je constate que Paul est là*,

600. *Je suis heureux que Paul soit là*,

601. *J'espère que Paul est là*,

602. *Je souhaite que Paul soit là.*

Il constate que "ce sont bien les propriétés sémantiques du verbe introducteur qui permettent de sélectionner la valeur pertinente (actuelle ou désirable) de l'état enchâssé".

L'actuel/désirable peuvent être affinés en :

- désirabilité prospective

603. *Je veux qu'elle vienne*,

- désirabilité irréelle

604. *Je rêve qu'elle soit là*,

- réalité potentielle :

343 *Le Ménestrel de Reims*, cité par Becker (2010 : 210).

344 A. Rihs, *Indicatif, subjonctif et engagement du locuteur* in Revue Tranel 51 (2009 : 61-74).

345 Sperber & Wilson (1995 : 232).

605. *Je suppose que Paul est là*,

606. *Je crois que Paul est là*,

607. *Je suis convaincu que Paul est là*,

608. *Je sais que Paul est là.* (exemples de Rihs, 2009 : 63)

Dans ce dernier cas, Rihs constate que la modalité est donnée par le sens du verbe principal, sans changement de mode dans la complétive (ici toujours à l'indicatif).

Selon Guillaume (1929/1993 : 32-33), le mode de la complétive est dicté par la locution qui l'introduit ou par la nature du verbe de la principale. L'indicatif de la complétive, pour Guillaume, est le mode de l'actuel ; tandis que le subjonctif, celui du virtuel, potentiel, éventuel dont le procès n'est pas situé dans le temps. Dans les **degrés épistémiques**, le *réel*, le *certain* et le *probable* sont à l'indicatif :

609. *Il est réel qu'il est venu*,

610. *Il est certain qu'il viendra*,

611. *Il est probable qu'il viendra* " (les chances d'être l'emportent sur les chances de ne pas être)".

Au contraire, le *possible* entraîne le subjonctif :

612. *Il est possible qu'il vienne.* "Le propre de la notion de *possible* est d'annuler la capacité d'actualité (= chances d'être) par une capacité égale et contraire (= chances de ne pas être)".

Or Rihs (2009 : 64) cite des contre-exemples : de possibilité avec *peut-être* et l'indicatif (*Peut-être que Paul est là*) ; de probabilité avec le subjonctif (*Il est probable que Paul soit là*) ; d'actuel avec le subjonctif (*Je suis content que Paul soit là*). Pour Rihs, le deuxième facteur rentrant en jeu dans la détermination du mode à employer par le locuteur, après le sémantisme du verbe régisseur, est celui du sens du mode. Ce qu'il vérifie par les procès qui admettent l'alternance modale dans le cas de la modalité épistémique du *possible* et du *probable*.

6.5.1. Sens des modes dans l'alternance modale avec le *possible* et le *probable*

Cependant pour Rihs, s'il y a alternance modale dans certains cas, c'est que :

"[...] le mode joue un rôle dans le calcul du sens [...]" et dans "[...] les variations de sens […]" (2009 : 64). Pour le démontrer, il prend les deux premiers échelons épistémiques guillaumiens du *probable* et du *possible*, non exprimés explicitement, mais liés à d'autres effets de sens.

Voyons le cas de la *possibilité* à travers le sémantisme de certains verbes. Rihs prend des exemples avec *concevoir*, **verbe d'intellection** (de pensée), qui admet l'alternance modale. Rihs constate qu'au subjonctif, *concevoir* n'actualise pas la complétive. Le locuteur concède

seulement la possibilité d'existence du fait subordonné par la prise en considération de la croyance de son interlocuteur. :

613. *Je conçois que la tâche est ardue*,

614. *Je conçois que la tâche soit ardue*.

Dans les exemples suivants, Rihs interprète l'agrammaticalité qui s'opère dans l'exemple entre *concevoir* et l'indicatif par l'incompatibilité avec le pronom *on* envisagé comme une restriction de la concession à certains individus (pas à leur totalité), d'où une possibilité et non une "croyance crédible" (2009 : 65) :

615. *Je conçois qu'on veuille vivre à la campagne*,

616. **Je conçois qu'on veut vivre à la campagne.*

Par contre, *concevoir* peut être suivi d'un pronom personnel individuel sujet du procès à l'indicatif. Dans ce cas, il n'y a pas de restriction et donc la croyance est crédible par le locuteur :

617. *Je conçois qu'elle veut vivre à la campagne.*

Donc, selon Rihs (2009 : 65), la lecture intellective (de pensée) de *concevoir* est donnée par l'indicatif dans la complétive et la lecture concessive par le subjonctif. De plus pour lui, un adverbe de soudaineté comme *tout à coup* rend incompatible la lecture concessive :

618. J*e conçois tout à coup qu'elle veut vivre à la campagne*,

619. *??Je conçois tout à coup qu'elle veuille vivre à la campagne.*

C'est pour cela aussi que *saisir* et *réaliser* (d'"intellection soudaine et rapide") n'admettent que l'indicatif dans la complétive et que, par contre, *envisager* qui signifie une potentialité, n'y tolère que le subjonctif[346].

En ce qui concerne *comprendre*, il est polysémique[347]. Suivi de l'indicatif, il signifie "prend intellectuellement conscience", suivi du subjonctif, il est l'équivalent de "approuver" :

620. *Pierre comprend que Paul est parti*,

Pierre comprend que Paul soit parti.

Pour Rihs[348], l'alternance modale après *comprendre* relève plutôt d'un glissement de sens d'"une valeur commune" :

621. *Pierre comprend que Paul soit parti* (*comprend* : "saisit les raisons", "comprend pourquoi").

346 Rihs (2009 : 66).
347 Soutet (2000 : 62).
348 Rihs (2009 : 66-67).

"Il nous semble que comprendre [...] dénote bien un acte d'intellection de Pierre, mais qui porte non pas sur le fait lui-même (le départ de Paul) mais sur les raisons qui l'ont motivé""[...] lorsque *comprendre* est suivi du subjonctif", ce qu'il illustre par :

622. *Pierre comprend que Paul vienne à la fête, puisqu'il y aura Marie* ;

mais il écarte l'approbation du locuteur hors contexte avancée par Soutet, le subjonctif indiquant seulement la présupposition du fait enchâssé.

Un autre degré épistémique est celui de la *probabilité*. Afin de l'étudier, Rihs (2009 : 68) examine le verbe *rêver* qui admet l'alternance modale. Suivi de l'indicatif, il permet l'"actualisation (mentale)" du fait enchâssé :

623. *Je rêve que tu es là et ça me donne du courage*.

Par contre, *rêver* suivi du subjonctif est l'expression d'un souhait utopique dont la conséquence est incompatible :

624. *??Je rêve que tu sois là et ça me donne du courage.*

Imaginer fait aussi partie de verbes de probabilité. Rihs (2009 : 68) précise que l'alternance modale après *imaginer* n'intervient qu'à l'impératif :

625. *Imaginez que vous êtes Marie*,

626. *Imaginez que vous soyez Marie*,

627. *??J'imagine que vous soyez Marie.*

Dans une phrase affirmative à l'indicatif :

628. *J'imagine que vous êtes Marie* ;

Rihs (2009 : 68) donne une "interprétation épistémique de type évidentiel" au fait de la complétive, une "probabilité (forte) d'être vrai" car le locuteur établit une comparaison entre ce qu'il sait de Marie et la présence visuelle de Marie qui le mène à déduire de ces preuves une hypothèse. *Imaginer* à l'indicatif peut être remplacé par *supposer* (au même mode) (exemple de RIHS (2009 : 69) défini par Soutet (2000 : 62) comme "faire l'hypothèse vraisemblable compte tenu de la situation" :

629. *Je suppose que vous êtes Marie.*

L'autre sens de *imaginer* est l'interprétation contre-factuelle du contenu de la complétive qui est explicitée par Rihs : "[...] le locuteur présente un fait dont la fausseté est manifeste dans le monde réel comme une vérité dans un monde imaginé" (2009 : 69). Pour lui, c'est le cas lorsque *imaginer* est à l'impératif suivi de l'un des deux modes avec un "effet d'insistance" : "[...] qui porterait en ce qui concerne le subjonctif sur la valeur contre-factuelle de la représentation [...]", "[...] en ce qui concerne l'indicatif sur le brouillage des niveaux

réel/fictif". Ainsi par des exemples , il vérifie que le fait contre-factuel au subjonctif peut être appuyé par un conditionnel[349] :

630. *Imaginez que vous soyez Marie. Qu'est-ce que vous feriez à sa place ?*

Et que l'indicatif dans la complétive est compatible avec une interrogative au même mode, ce qui amène un sens de "manière de réalité"[350] :

631. *Imaginez que vous êtes Marie. Que ressentez-vous ?*

632. *Imaginez que vous soyez Marie. ??Que ressentez-vous ?*

Rihs (2009 : 70), dans le cas de l'impératif/subjonctif et de possibilité de réalisation de la complétive au moment de l'énonciation, voit également une interprétation épistémique :

633. Imaginez un seul instant que Marie vienne ce soir.

La négation et le verbe *croire* sont traités ensemble par Rihs, bien qu'il avance que la négation peut entraîner le subjonctif dans la complétive. Selon Guillaume, la négation précédant un verbe d'opinion devrait amener le subjonctif car elle annule les chances d'être du fait subordonné.

Or pour Vet[351], l'emploi de l'indicatif appuierait l'engagement du locuteur sur la véracité du fait (*il a volé*) (à différencier de la croyance du sujet, en l'occurrence la mère de *il*) :

634. *Sa mère ne croit pas qu'il a volé.* Paraphrasé par :

635. *Il a volé.* (mais) Sa mère ne le croit pas.

Mais pour Rihs, "[...] l'expression d'une attitude du locuteur contraire à celle du sujet de la phrase n'empêche pas l'usage du subjonctif :

636. Sa mère a tort de ne pas croire qu'il ait volé" (2009 : 71).

Toujours selon lui, l'utilisation de l'indicatif dans la complétive n'empêche pas l'adéquation des deux points de vue (sujet et locuteur). "Il nous semble donc difficile de soutenir que l'indicatif présuppose nécessairement une attitude du locuteur" :

637. *Sa mère ne croit pas qu'il a volé, et elle a tout à fait raison.*

Quant à Dreer (2007 : 151), lorsque le locuteur est l'agent direct de *ne pas croire*, l'indicatif dans la complétive indiquerait qu'il est certain de sa non croyance, et le subjonctif, qu'il émet un doute :

638. *Je ne crois pas que [Paul] a quitté Paris*,

639. *Je ne crois pas que [Paul] ait quitté Paris.*

Mais pour Rihs (2009 : 71), l'apposition d'une objection n'appuie pas la théorie de Dreer :

640. *Je ne crois pas que Paul a quitté Paris, mais je peux me tromper*,

349 A. Rihs (2009 : 69).
350 *Op.cit.*
351 Vet (1996 : 147-148).

641. *Je ne crois pas que Paul ait quitté Paris, mais je peux me tromper.*

Rihs expose sa propre conception : "[...] avec *ne pas croire*, on peut dégager des contextes (engagement du locuteur, degré de fiabilité de la croyance) qui sélectionnent préférentiellement l'indicatif ou le subjonctif, mais il faut y voir des rapports d'optimalité et non de nécessité" (2009 : 71). Il voit plutôt dans l'alternance modale après *ne pas croire* des effets d'insistance :

- sur l'événement, avec un effet du locuteur, avec l'indicatif (la négation de *croire* pouvant passer dans la complétive avec le même degré de fiabilité de la croyance du locuteur mais avec plus d'efficacité dans le deuxième exemple : *Je ne crois pas que Marie est là, Je crois que Marie n'est pas là*),
- sur l'opérateur modal, avec un effet de réserve avec le subjonctif (qui empêche le transfert de la négation de *croire* dans la complétive : *Je ne crois pas que Marie soit là, *Je crois que Marie ne soit pas là*).

Ne pas penser avec l'alternance modale se comporte comme *ne pas croire*.

6.5.2. Synthèse et discussion

Pour conclure, Rihs (2009 : 73) a constaté que le subjonctif n'est pas le mode de la dépendance syntaxique par défaut mais s'oppose bien à l'indicatif par ses effets de sens :

- avec *comprendre*, l'indicatif de la complétive porte sur le fait ; le subjonctif sur les raisons du fait ;
- avec *ne pas croire*, l'indicatif de la complétive porte sur le procès de celle-ci ; tandis que le subjonctif renvoie plutôt à l'attitude du locuteur de la principale ;
- en ce qui concerne la modalité épistémique, l'alternance modale entraîne la *probabilité* avec l'indicatif ; la *possibilité* avec le subjonctif. Ainsi avec *imaginer*, qui a toujours une valeur contre-factuelle, l'indicatif, selon Rihs, amène une "lecture évidentielle" ; le subjonctif une "possibilité épistémique".

Aussi d'après Rihs, la théorie guillaumienne a le mérite de prédire "le réajustement" de l'alternance modale dans la complétive.

Rihs (2009 : 73) se demandait s'il est possible d'unifier les valeurs du subjonctif ou de les différencier, étant donné que le calcul de son sens se fait à différents niveaux selon le verbe principal : avec *comprendre*, dans la dérivation d'explicatures ; avec *concevoir*, dans les implicatures. Mais en tout cas, selon Rihs (2009 : 73), étudier le subjonctif dans l'alternance modale n'est pas suffisant car il y joue une part active dans le calcul du sens ; alors qu'il n'est pas pertinent lorsqu'il est obligatoire.

Après l'étude des facteurs à prendre en compte dans le calcul du sens de la complétive, nous allons passé à un élément pas toujours vérifiable dans les propositions, la négation. Sa présence dans la principale ou sa subordonnée (ou dans les deux, ce qui l'annule) peut modifier le sens phrastique (et parfois donner lieu à une double lecture) et l'emploi des modes, selon le sémantisme verbal.

6.6. Portée de la négation et paramètres de valeur modale concernés

Dans ce qui suit, nous allons voir que tous les verbes ne se comportent pas de la même façon lorsqu'ils sont sous négation, même si ils relèvent de la même modalité.

6.6.1. Isomorphisme et rupture d'isomorphisme des verbes régisseurs d'après le "carré des oppositions" d'Aristote

Selon la tradition logique et le "**carré des oppositions**" d'Aristote qui sert à l'inter-définition des valeurs modales, le **contraire** (portée étroite de la négation) s'oppose au **contradictoire** (portée large de la négation). Gosselin[352] analyse l'impact de la position syntaxique de la négation et sa portée sur la valeur modale. Il constate que pour la **modalité déontique** :

- *être dans l'obligation*- a son **contraire** (ou négation du *dictum*) qui exprime l'interdit et a son **contradictoire** (ou négation du *modus*) qui signifie le facultatif ;
- alors que pour -*devoir*-, le contradictoire marque aussi l'interdit (comme le contraire), et non plus le facultatif.

Certains verbes modaux, verbes d'attitude propositionnelle ou locutions verbales de modalité au sens large du type -*pouvoir, savoir, être dans l'obligation*- entraînent un **isomorphisme** (même forme/sens) avec une valeur de contradictoire. Tandis que d'autres verbes entraînent une **rupture d'isomorphisme** (les deux lectures isomorphe et non-isomorphe existent) comme pour -*devoir, croire, vouloir, avoir le sentiment que*-.

6.6.2. Les explications de la rupture d'isomorphisme non validées par Gosselin

Les explications non validées de la rupture d'isomorphisme considérée comme une anomalie :

- pour Levinson (2000 : 130), l'exemple "*Vous ne devez pas* Vinf" pourrait être pris en bloc ou compositionnellement,
- pour Lakoff (1970), les quasi-synonymes : -*devoir, être dans l'obligation de, être obligé de*- n'ont pas le même fonctionnement,

352 L. Gosselin, article *Modalité et place de la négation* (lidifra.free.fr).

- pour la grammaire générative et encore Birkelund en 2006, la structure profonde est interprétée de façon isomorphe, tandis que la rupture d'isomorphisme en surface est la conséquence du déplacement de la négation ou "**montée de la négation**",

- pour Horn (1989), Levinson (2000), van der Auwera (2001), Tovena (2000), il s'agit du **mécanisme de dérivation** : la valeur de contradictoire entraînant une lecture isomorphe est "renforcée" par la valeur de contraire plus informative, le contraire impliquant le contradictoire, mais pas l'inverse.

Or pour Gosselin, hormis les **verbes factifs et semi-factifs** comme -*savoir, ignorer, regretter, être heureux que, apprendre que, ...*-, les **verbes contrefactifs** comme -*imaginer que, se figurer que*, ...- et les verbes comme -*vouloir*- qui sous-entendent ou présupposent, on ne peut savoir si ils entraîneront un isomorphisme ou une rupture d'isomorphisme. D'ailleurs aux verbes de "milieu d'échelle" comme -*croire*- (épistémique), Horn (1989), De Haan (1997 : 90) avancent des contre-exemples tels que -*devoir*- ou -*falloir*-.

Gosselin[353] a pour sa part fait le constat d'une différence de fonctionnement sémantique par rapport à l'interrogation totale de deux sortes de verbes.

Pour Gosselin, la négation met en jeu deux paramètres de modalités : la force de validation et l'engagement du locuteur.

6.6.3. Les deux paramètres de modalités mesurant la valeur de la négation

Les deux paramètres retenus pour la valeur de la négation par Gosselin sont la force de validation (F) et l'engagement du locuteur (E). Ces deux paramètres peuvent avoir dans un même énoncé des valeurs contraires.

La **force de validation (F)** peut avoir une validation maximale :

- **assertée** comme dans l'exemple de Gosselin :

642. *La somme des angles d'un triangle est nécessairement égale à 180°,*

- **présupposée** comme dans l'ex. de Gosselin :

643. *Puisque la somme des angles d'un triangle est nécessairement égale à 180°,* il suit que...

La force de validation peut également prendre une valeur neutre avec :

- **non prise en charge**, comme dans l'ex. de Gosselin :

644. *D'après le manuel, la somme des angles d'un triangle serait nécessairement égale à 180°.*

La force de validation peut aussi avoir une valeur réfutative :

- **explicitement rejetée** avec une valeur réfutative comme dans l'ex. de Gosselin :

353 L. Gosselin, *Théorie Modulaire de Modalités* (2005 : 41-71).

645. *Comme si la somme des angles d'un triangle était nécessairement égale à 180° !*

Tandis que l'engagement du locuteur (E) peut être maximal sur une force de validation (F) minimale, comme dans l'ex. de Gosselin :

646. *Je t'assure qu'il risque de pleuvoir.*

Le modèle de la force de validation (F) de Gosselin trouve son origine dans le "carré des oppositions" d'Aristote, repris en continuum par Kant, les deux forces négative Fmin et positive Fmax ayant à leur intersection, le point d'équilibre neutre F°.

La **force de validation pour la modalité épistémique,** représentée par la figure de Gosselin à double orientation opposée, est marquée intrinsèquement par les adverbes ou locutions adverbiales -*peut-être, sans doute, sans aucun doute, certainement pas, ...*-.

Figure 23 : *Continuum* de la force de validation pour la modalité épistémique

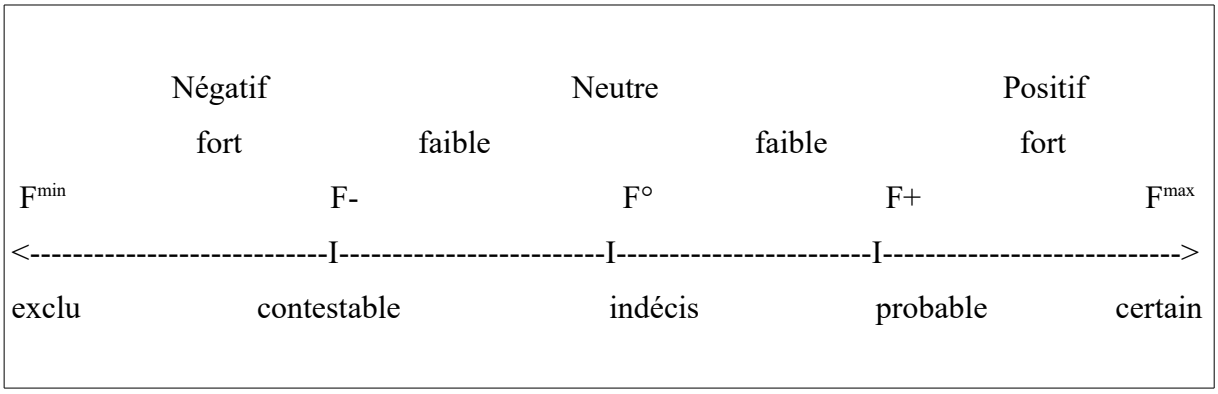

Source : Gosselin, *Modalité et place de la négation*, p. 8

Le "carré des oppositions" aristotélicien est aussi revisité par Granger[349] (1976 : 185 et 1995 : 20) par rapport à l'axe et au point d'équilibre F° :

- le contradictoire devient le complémentaire,
- le contraire devient le symétrique,

afin d'obtenir une inter-définition des valeurs modales.

Dans la théorie polyphonique, Nølke (1994a), Nølke & Olsen (2000), Nølke, Fløttum & Noren (2OO4), Dendale & Coltier (2005) se sont intéressés à l'engagement du locuteur. Pour Kronning (1996 : 44) et Nølke (1994a : 149), l'**engagement du locuteur** passe par un point de vue validant ou invalidant le contenu propositionnel représenté selon trois degrés[354] (d'après Nølke, 1994a : 150) : **le locuteur s'associe** au posé de la modalité (ex. 628) ; **le locuteur accorde** le présupposé de la modalité (ex. 629) ; **le locuteur s'en dissocie**, ne prend

354 Nølke (1994a : 150).

pas en charge la modalité, avec une valeur neutre (ex. 630) ou avec une valeur réfutative (ex. 631) d'après Dendale & Coltier (2005 : 137).
Gosselin applique la terminologie de Dendale & Coltier (2005) pour son *continuum* de l'engagement du locuteur (E) :

Figure 24 : Continuum de l'engagement du locuteur (E)

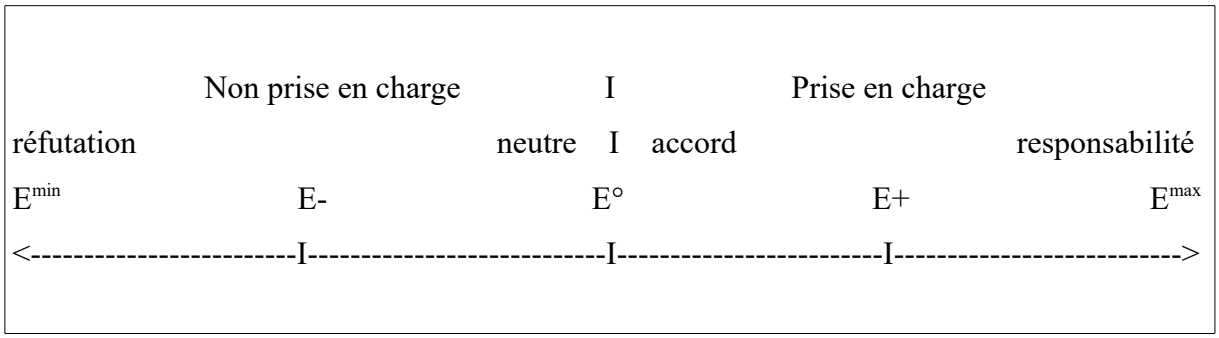

Source : Gosselin *Modalité et place de la négation*, p.9

Pour Gosselin, la négation et l'interrogation entrent en jeu dans la valeur des paramètres de l'engagement du locuteur (E) et de la force de validation (F) qui ne mesurent pas les mêmes effets de sens.

Nous allons voir qu'il y a deux sortes de négation et que selon sa spécificité, elle affecte l'un ou l'autre des deux paramètres de modalités concernés.

6.6.4. Négation descriptive et négation polémique

Il y a deux sortes de **négation** :
- **descriptive** comme dans l'ex. de Ducrot (1972 : 38) :
647. *Il n'y a pas un nuage au ciel,*
qui correspond à la valeur de la force de validation/invalidation (F) et signifie l'invalidation totale de la prédication "Il y a des nuages",
- **polémique** comme dans l'ex. Gosselin :
648. *Je ne l'ai pas reconnu*,
qui concerne la valeur de l'engagement du locuteur (E) et exprime la non prise en charge de la proposition sous-jacente *Tu l'as reconnu* (assertée, sous-entendue ou attribuée à un énonciateur fictif) dont il se dissocie fortement.

Gosselin nous donne les valeurs pragmatiques de la portée de la négation descriptive et de la négation polémique.

Si l'opérateur de la **négation descriptive** porte sur une modalité extrinsèque (mod i), soient :

649. *Il n'est pas obligatoire de fermer la porte*,

la modalité dénotée par le métaprédicat *obligatoire* (portion [F+,F^{max}]) alors la portée de l'opérateur de négation, la valeur de F (mod i) se change en son contradictoire (le facultatif : portion [F^{min},F^{+}], son complémentaire sur l'axe) ;

650. *Il est obligatoire de ne pas fermer la porte*,

l'opérateur de négation est dans la portée de la modalité extrinsèque, la valeur de F (mod i) prend une valeur de contraire (l'interdit : segment [F^{min}, F-], c'est-à-dire le symétrique par rapport à F°).

La **négation polémique** (réfutation d'une assertion) prend la valeur [E^{min},E-] du paramètre de l'engagement du locuteur (E) car le locuteur se dissocie fortement de la modalité extrinsèque ou intrinsèque.

Tout comme la négation, l'interrogation totale donne lieu à deux acceptions et concerne les mêmes paramètres qu'elle, ce qui permet de vérifier la portée de celle-là par un test d'interrogation totale.

6.6.5. L'interrogation totale

D'après Borillo (1978 : 546) et Huot (1986 : 100), Gosselin rapporte que l'**interrogation totale** peut signifier :

- une "**demande d'information**" (exprimable par une construction avec inversion) qui correspond à la valeur d'indétermination totale de la force de validation : (F) (mod i) Neutre strict (F°),
- une "**demande de confirmation**" (à l'oral par l'intonation, à l'écrit par l'assertion suivie de *"n'est-ce pas ?"* comme dans l'ex. de Gosselin qui correspond à une indétermination de la valeur de l'engagement du locuteur (E) qui se dissocie faiblement de la validation de la prédication : E (mod i) Neutre strict (E°) :

651. *Pierre est gentil, n'est-ce pas ?*

Gosselin expose les valeurs pragmatiques de l'interrogation totale. L'indétermination totale de la force de validation (F) de **demande d'information** est une requête de détermination, positive ou négative de (F). Tandis que l'indétermination de la prise en charge par le locuteur

(de l'engagement du locuteur E) est une **demande de confirmation** qui se traduit par une requête sur l'attitude adoptée par l'interlocuteur.

Pour la modalité en contexte négatif, Gosselin pose des hypothèses et un test d'interrogation totale :

- selon le principe de sémantique lexicale, si la valeur de la modalité englobe l'indétermination de la force de validation/invalidation, c'est-à-dire F°. Ce qui concerne les verbes et constructions verbales avec équivalence entre *contraire* et *contradictoire* dont la valeur est Positif large [F°,F^{max}] (comme le verbe -*croire*- dans l'ex. de Gosselin où il y a une demande d'information) :

652. *Crois-tu qu'il soit là ?* ;

- selon le principe pragmatique d'exigence d'information :

a) la modalité d'un énoncé assertif de valeur Positif large [F°,F^{max}] ou négatif large [F^{min},F°], qui n'est pas dans la portée d'un autre **opérateur** (d'interrogation, de négation ou de comparaison, ...), se rétracte par implicature sur le Positif strict]F°,F^{max}], comme dans l'ex. de Gosselin

653. *Je crois qu'il est là*

ou sur le Négatif strict [F^{min}, F°[en excluant F°. Il y a alors seulement demande de confirmation (et pas de demande d'information),

b) si la modalité entre dans la portée d'une négation ("*ne pas croire*"), sa valeur initiale Positif large [F°, F^{max}] devient son *contradictoire* (son complémentaire), c'est-à-dire le Négatif strict [F^{min},F°[.

Si la modalité porte sur la négation ("*croire que ne... pas*"), le Négatif large [F^{min},F°] (son *contraire*) est aussi restreint au Négatif strict [F^{min},F°[par principe pragmatique d'informativité car elle n'est pas dans la portée d'un autre opérateur. Le *contradictoire* et le *contraire* donnent donc la valeur de F Négatif strict.

D'après Gosselin : "Selon cette analyse, il n'y a donc pas de rupture d'isomorphisme, ni d'irrégularité, mais simplement une équivalence prévisible entre *contraire* et *contradictoire* avec certains types de verbes et constructions verbales à valeur modale".

Inversement les **verbes factifs** et les **constructions implicatives** (dont les sous-entendus ne sont pas pris en compte) n'admettent pas l'équivalence entre *contraire* et *contradictoire* et qui n'englobent pas F° (*douter que, être dans l'obligation de, être certain que, avoir la volonté de,* ...) ainsi que les verbes comme *pouvoir* (déontique) qui incluent F° et toute la zone du positif et négatif du non interdit (c'est-à-dire le déconseillé, comprise entre F- et F°). Ce que Gosselin illustre par les *continuums* suivants.

Figure 25 : *Continuum* des verbes qui n'admettent pas l'équivalence entre le contraire et le contradictoire

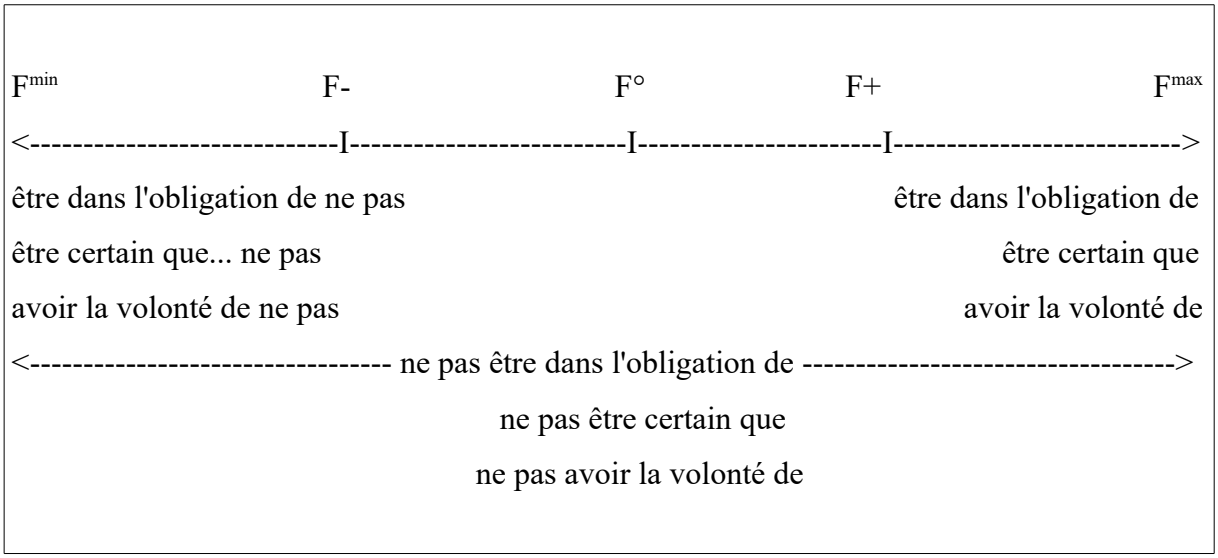

Source : Gosselin *Modalité et place de la négation,* p.14

Figure 26 : *Continuum* de *pouvoir* qui n'admet pas l'équivalence entre le contraire et le contradictoire

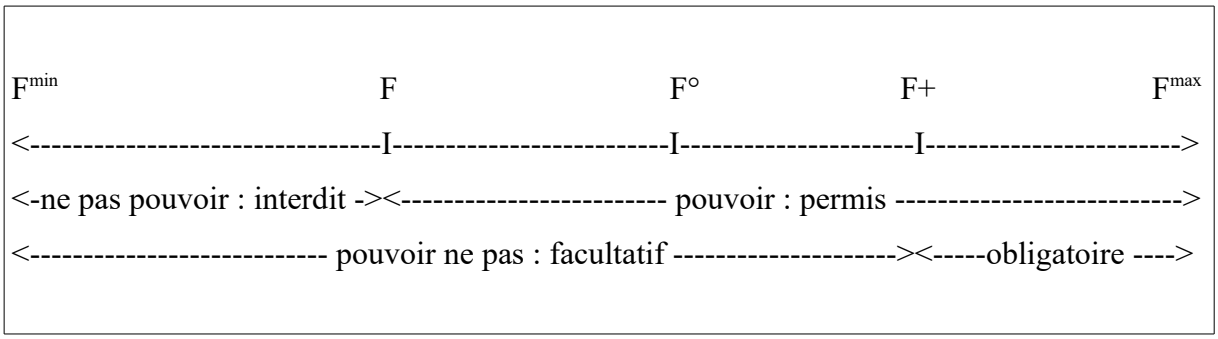

Source : Gosselin *Modalité et place de la négation,* p.14

En ce qui concerne la **double lecture isomorphe et non isomorphe** avec les verbes où il y a une équivalence entre *contraire* et *contradictoire*, Gosselin l'attribue à la négation polémique et à la valeur de l'engagement du locuteur :

654. *Je ne crois pas que Dieu existe.*

Pour résumer : si la modalité n'est pas dans la portée d'un autre opérateur, l'exigence d'informativité entraîne par implicature la restriction du Positif large en Positif strict qui ne prend pas en compte F° et la détermination sémantique des lexèmes.
Devoir (déontique) a la valeur de Positif large [F°,F^{max}] incluant F° et l'équivalence entre *contraire* et *contradictoire*, c'est-à-dire l'interdit (alors que ses quasi-synonymes "*être obligé*", "*être dans l'obligation de*" ont leur *contradictoire* qui a le sens de facultatif), comme dans l'ex. de Gosselin :
655. *Je dois prendre cet argent*,
il signifie l'obligation lorsqu'il n'entre pas dans la portée d'un autre opérateur et peut être remplacé par ses quasi-synonymes. Lorsque il entre dans la portée d'un autre opérateur, il peut ne plus avoir cette valeur d'obligatoire, excluant parfois ses quasi-synonymes.

Il nous reste à exposer la signification de la non-concordance des temps dans la sphère temporelle passée (avec réinvasion nynégocentrique) en discours indirect libre. Elle permet une meilleure localisation du procès médiatisé, l'affirmation de sa factualité et donc de sa prise en charge épistémique par le locuteur externe. Un autre point problématique car divergeant selon les auteurs, sera celui de savoir pourquoi le passé composé français se traduit parfois par le passé simple espagnol et quelle époque temporelle, indiquée par son aspect grammatical, il régit.

6.7. Non-concordance des temps dans le discours indirect libre

Par le biais de la traduction du français vers l'espagnol, H. Kronning (2010 : 19-33) cherche les raisons de la non-concordance en DIL.

6.7.1. Concordance et non-concordance des temps en contexte toncalisant

D'après Damourette & Pichon[351] (1911-1940 : §1703), les tiroirs verbaux appelés communément formes verbales, contiennent les "tiroirs noncaux" et les "tiroirs toncaux". Les **tiroirs noncaux** (du latin *nunc* qui veut dire *maintenant*) comprennent : le présent, le futur, le passé simple et le passé composé. Ils localisent leur procès par rapport au moment de référence t0. Celui-ci peut coïncider totalement ou en partie avec le moment d'énonciation qui se déplace sur la ligne du temps (l'énonciateur parlant ou écrivant dans son repère moi-ici-maintenant) :
656. Cette semaine, Marie est en vacances[355]. D'où par exemple, le présent "historique" dont nous proposons un exemple connu :

355 Cf. Gosselin (1996 : 193-194).

657. *En 1492, Christophe Colomb découvre l'Amérique.*

Les **tiroirs toncaux** (du latin *tunc* signifiant *à ce moment-là*) dont le procès est situé par rapport à un moment de référence passé t'0. C'est le cas pour les **verbes médiatisés** dans le DIL des subordonnées dont le moment de référence est le verbe de parole ou de cognition au passé de la phrase matrice du DD. Ces verbes médiatisés peuvent être antérieurs, simultanés ou postérieurs au moment de référence passé[356] :

658. *Adrien revenu anonça qu'Ariane n'avait pas faim et qu'elle ne descendrait que lorsque l'invité serait là*[357],

659. *À son retour forcé, cinq ans auparavant, [...] il avait constaté que maman avait quitté sa maison*[358].

Pour Kronning (2010 : 1) : "[...] la concordance toncalisante est un phénomène textuel, et non un phénomène syntaxique (Vetters, 1996 : 44-64 ; Abouda 1997 : 361-367) [...]".

La **médiation transpositrice** des tiroirs verbaux de l'énonciation d'origine (modification des marques temporelles et/ou modales) peut s'opérer dans le DI(L), mais pas toujours. Ainsi l'énoncé résulte de la médiation transpositrice en DI(L) du DD[359] :

660. *"Ariane n'a pas faim et elle ne descendra que lorsque l'invité sera là".*

La concordance toncalisante est le cas non marqué, car il est possible qu'il y ait une non-concordance (**médiation non transpositrice de tiroirs non concordants**) (Kronning, 2010 : 2) :

661. *"Je viendrai te voir",*

662. *Il m'a dit l'autre jour qu'il viendra me voir*,

qui serait due à une "**réinvasion nynégocentrique**" par laquelle le locuteur externe au discours replace le procès en DD par rapport à son moment d'énonciation (Kronning renvoie à Damourette & Pichon, 1911-1940 : § 1722-1723 ; Maingueneau, 1991 : 108 ; Riegel & al., 2009 : 1014 ; Vanelli, 2001 ; Mortara Garavelli, 2001 : 454-457 ; Carrasco Gutiérrez, 1999 : §47.2.3 et son exemple de Carrasco Gutiérrez, 1999 : §47.2.3.1) :

663. El alcalde comentó que ha habido mucha gente en las fiestas de San Isidro[360].

Ainsi les procès toncalisants peuvent être médiatisés par rapport au *tunc*, mais aussi au *nunc*[361].

---

356 Kronning, *Prise en charge épistémique et non concordance des temps dans le discours indirect (libre) en français, en italien et en espagnol* (2010 : 1).
357 Cohen (1968).
358 Ndiaye (2009 : 233).
359 Cohen (1968 : 230).
360 Kowal (2007 : 40-41).
361 Cf. Carrasco Gutiérrez (1999 : § 47.2.3.1).

Pour Kronning : «Il s'ensuit de là d'une part que les tiroirs non concordants en contexte passé assurent, dans certains cas, une localisation plus précise de ces procès que ne le ferait la concordance toncalisante -[...]-, d'autre part que ces tiroirs indiquent la pertinence de ces procès au moment de l'énonciation»[362]. Mais également : " La non-concordance remplit également une fonction modale, par la réinvasion nynégocentrique qu'elle dénote, la prise en charge épistémique du procès rapporté par le **locuteur externe** (le "locuteur rapportant")".

Kronning (2010 : 3) conçoit une **attitude épistémique** :

- **négative forte** ('impossible','faux') ou faible ('improbable'),
- **positive forte** ('vrai', 'probable') ou faible ('possible'),
- **zéro** (absence de valeur de vérité : 'ignorance').

Kronning[363] pose le problème de la non-concordance des temps avec le contrefactuel. Il cite l'exemple de la *Nueva Gramática* de la RAE[364] dont le procès médiatisé est irrecevable pour le locuteur externe :

664. **Los antiguos explicaron que la tierra es plana.*

Autrement dit, cela signifie que la non-concordance en contexte toncalisant n'est pas acceptable pour des faits contrefactuels.

Inversement à l'exemple agrammatical 664, la non-concordance peut marquer la possibilité de réalisation du procès subordonné et donc sa prise en charge épistémique par le locuteur rapporteur.

6.7.2. Non-concordance dans le discours indirect avec prise en charge épistémique

Nous parlerons dans ce paragraphe du cas du procès médiatisé postérieur au *nunc* du locuteur externe. Dans l'exemple de Ginzburg (2003 : 71)[365] :

665. *Princeton, 18 de enero*

Querida Roberta : [...]

Alberico me ha telefoneado.

Me ha dicho que vuelve a Italia a finales de mes.

Me imagino que él también tendrá que buscarse una casa.

GIUSEPPE,

Kronning (2010 : 4) constate une non-concordance avec *vuelve* (tiroir noncal), présent prospectif "par défaut" qui fait correspondre le procès rapporté à un moment postérieur à celui

362 Kronning (2010 : 4).
363 Kronning (2010 : 3 note 6).
364 RAE (2009 : § 24.8).
365 Exemple fourni par Kronning (2010 : 4).

de l'énonciation du locuteur externe par une réinvasion nynégocentrique et une prise en charge épistémique. Alors qu'en français :

666. *Princeton, le 18 janvier*

Chère Roberta, [...]

Alberico m'a téléphoné. Il m'a dit qu'il rentrait en Italie à la fin du mois.

J'imagine que lui aussi devra se trouver un logement.

GIUSEPPE[366].

selon les propos de Kronning : "[...] la concordance toncalisante est, en revanche, rétablie grâce à l'emploi de l'**imparfait prospectif** (*rentrait*) qui résulte de la médiation transpositive d'un **présent prospectif** (*rentre*)" (2010: 4). Or pour Kronning, cet imparfait prospectif n'est ni contrefactuel ni incertain puisque une justification à la réalisation du procès est fournie postérieurement. Cependant, en français aussi, l'emploi du présent prospectif (à la place de l'imparfait prospectif) est possible.

Pour notre part, nous constatons, comme c'est le cas aussi pour d'autres linguistes, qu'après avoir défini les tiroirs verbaux selon Damourette & Pichon, Kronning transvase le passé composé du tiroir noncal au tiroir toncal en ne constatant pas une concordance avec le présent de l'indicatif ou encore avec le futur périphrastique comme dans la troisième partie, mais un rétablissement de la concordance avec l'imparfait. Mais ce point est éclairci dans la dernière partie de ce chapitre.

Le locuteur externe, plus rapproché dans le temps que le locuteur interne (puisqu'il rapporte les paroles après leur émission), peut aussi mettre en doute la réalisation du procès médiatisé, d'autant plus qu'il a une visibilité plus proche de celui-ci et qu'il peut encore se produire quelque chose qui l'infirme.

6.7.3. Non-concordance dans le discours indirect avec discordance épistémique

Nous traitons ici du procès subordonné postérieur au *nunc* du locuteur extérieur.

Dans cet exemple fourni par Kronning[367] :

667. *Roma, 20 de octubre*

Querida Lucrecia : [...]

Me dijiste que vendrías a visitarme a Estados Unidos, pero no te creo. [...]

Giuseppe[368],

366 Ginzburg (1988 : 85).
367 Kronning (2010 : 5).
368 Ginzburg (2003 : 9).

la réalisation du procès médiatisé (la rencontre de Lucrecia et Giuseppe en Amérique) est également postérieure au moment d'énonciation du locuteur extérieur localisé à Rome mais n'est pas prise en charge par celui-ci (*pero no te creo*) (**attitude épistémique négative**).

Pour Kronning[369], la non-concordance en DI(L) permet au locuteur externe de ne pas prendre en charge le procès qui est malgré tout initialement endossé épistémiquement par le locuteur interne. Pour Kronning, en espagnol, lorsque le locuteur externe emploie le **futur périphrastique** (*va a* + infinitif) pour le procès médiatisé, ce temps verbal correspond à l'endossement épistémique du locuteur interne au moment de l'énonciation de celui-ci. "[...] non au *nunc* du locuteur externe [...], mais au *tunc* que représente le moment de l'énonciation du locuteur interne" (2010 : 5, 6) :

668. *Te ha dicho que se va a casar, pero todavía no ha hecho nada* (Ginzburg).

D'après Kronning, cela n'empêche pas que le locuteur externe puisse donner son avis sur l'impossibilité de réalisation ultérieure du procès. Donc : «[...] la non-concordance sert à mettre en relief la discordance épistémique entre le locuteur interne et le locuteur interne» (2010 : 6).

Nous allons voir aussi que la concordance toncalisante n'est pas non plus la garantie formelle de la prise en charge du procès médiatisé par le locuteur externe.

6.7.4. Non prise en charge dans en discours indirect (libre) avec concordance toncalisante

Prenons cet autre énoncé rapporté par Kronning[371] (2010 : 6) :

669. *Querida Lucrecia :*

No creo que volvamos a vernos nunca más. Creo que ayer fue la última vez. Te dije que tal vez fuera a visitarte el próximo sábado a Monte Fermo, pero al final no creo que vaya[370].

Avec *fuera a visitarte* qui dénote une concordance toncalisante (emploi du subjonctif imparfait dans la subordonnée en concordance temporelle avec le passé simple de la principale) et qui pourrait être remplacé par un conditionnel (*vendría a visitarte*), le locuteur externe ne porte pas de jugement sur la vérité du procès médiatisé. Mais *pero al final no creo que vaya* prouve[371] qu'il est toujours possible, au locuteur externe, ensuite d'émettre un avis épistémique négatif sur le **procès médiatisé** (rapporté). Selon Kronning[372] qui évoque le "principe pragmatique général, d'un topos, dérivé de la maxime de qualité de Grice" qui

369 Kronning (2010 : 5, 6).
370 Ginzburg (2003 : 9).
371 Comme le confirme Kronning (2010 : 6).
372 Kronning, 2010 : 6.

indique que "l'assertion d'un *dictum* est un argument pour la vérité de ce *dictum*", lorsque le locuteur externe rapporte les propos du locuteur interne, ceux-ci sont considérés comme véridiques. Mais le locuteur externe a toujours la possibilité de les infirmer ensuite comme dans l'exemple de Kronning[375] (2010 : 7) avec un **connecteur inverseur de l'orientation argumentative** (comme *pero* par exemple) :

670. *Me dijo que vendría él mismo a recogerlo, pero hasta ahora no he vuelto a tener noticias suyas*[373].

Ainsi la **concordance toncalisante non marquée** n'engage aucun avis épistémique du locuteur externe sur le procès rapporté et l'autorise donc dans la suite de ces propos à émettre sa propre attitude négative, une attitude zéro ('ignorance') ou positive sur les paroles du locuteur interne.

Avec la concordance toncalisante, le **procès médiatisé au conditionnel** "de concordance" peut être postérieur au *tunc* par un complément circonstanciel de temps (par exemple *en febrero*) et antérieur au *nunc* du locuteur externe, ce qui lui permet un "jugement de factualité" (positif, neutre ou négatif) sur le procès médiatisé[374] :

671. *Él me dijo que vendría en febrero pero al final por problemas de trabajo no pudo venir*[375].

Or le conditionnel en DIL peut être la traduction par le locuteur externe d'un futur de l'indicatif du locuteur interne en DD et ce, afin de signifier une discordance épistémique entre les deux.

6.7.5. Valeur du conditionnel en discours indirect libre

Nous traitons ici de la prise en charge du locuteur interne et discordance épistémique entre les deux locuteurs par l'emploi du conditionnel. En français, d'après l'énoncé :

672. *Clément a sorti son portefeuille à tabac [...]. Il l'a tendu à Raymond qui l'a refusé. Il ne fume jamais*[376], "[...] le DIL admet la non-concordance en contexte toncalisant" (présent "de non-concordance" et prise en charge par le locuteur interne et concordance épistémique avec le locuteur externe du procès médiatisé "[...] la validité du procès médiatisé transcende [...] le moment de l'énonciation") (avec transposition pronominale et flexionnelle)[377].

Dans cet autre exemple, le conditionnel est utilisé en français et en espagnol :

373 Ginzburg (2003).
374 Exemple réutilisé par Kronning (2010 : 7).
375 Ginzburg (2003).
376 Grevisse & Gosse (2008 : § 417c.)
377 Kronning (2010 : 8).

673. *Je lui ai demandé où elle allait et elle m'a répondu qu'elle ne savait pas. Elle me téléphonerait, a-t-elle dit*[378] .

674. *Le pregunté dónde iba y me contestó que no lo sabía. Dijo que me llamaría por teléfono [...]. Han pasado ocho días y todavía no ha telefoneado*[379].

Ce qui correspond en DD au futur de l'indicatif : *"Je te téléphonerai"* et *"Te llamaré por teléfono"*.

Le procès médiatisé n'est pas pris en charge épistémiquement par le locuteur externe qui émet par la suite un doute quant à sa réalisation (**conditionnel de discordance épistémique**).

On peut donc vérifier par cet exemple non seulement que le conditionnel est bien un futur du passé mais aussi que sa réalisation est encore plus conjecturale qu'un futur.

Il n'y a pas que le temps du conditionnel qui provoque des questionnements. Ce dernier paragraphe explique les raisons pour lesquelles le passé composé français est parfois traduit par un passé simple en espagnol et quelle époque temporelle il régit par son aspect grammatical.

6.7.6. Traduction du passé composé français par le passé simple espagnol

Selon Kronning[380], la traductrice espagnole du roman ginzburgien applique la concordance toncalisante des tiroirs concordants (forme non marquée et application de la norme grammaticale). Ou bien elle change le DI italien en DIL espagnol afin de pouvoir la restaurer.

Cependant parfois les traductions française et espagnole diffèrent dans la concordance ou la non-concordance en contexte toncalisant (exemple cité par Kronning, 2010 : 6) :

675. *Ma chère Lucrezia,*

Je ne crois pas [...]. Je crois qu'on s'est vu hier pour la dernière fois. Je t'ai dit que je viendrai [...][381].

Querida Lucrezia :

No creo que [...]. Te dije que tal vez fuera a visitarte[382] Cf. Ginzburg : 2003 : 9.

Kronning (2010 : 9), à la différence de Damourette & Pichon[383], mais en accord avec Gosselin[384], considère le **passé composé dans un verbe de parole ou de cognition du discours citant** (par exemple *ha dicho que*) comme un état résultant d'un procès passé qui justifie plutôt une toncalisation de la subordonnée.

378 Ginzburg (1988 : 135).
379 Ginzburg (2003 : 118).
380 Kronning (2010 : 9).
381 Cf. Ginzburg (1988 : 9).
382 Cf. Ginzburg (2003 : 9).
383 Damourette & Pichon (1911-1940 : § 1719).
384 Gosselin (1996 : 207).

Le **passé simple** en espagnol peut remplacer le passé composé aoristique "dans le discours épistolaire et en contexte "**hodiernal**" (*aujourd'hui* du moment d'énonciation) (Esta mañana vi/he visto a tu hermana)[385]. La traductrice espagnole a traduit le passé composé des verbes de parole des discours citants indirects présentant les discours cités non concordants par un passé simple (pretérito perfecto simple) en discours épistolaire et en contexte «hodiernal» (ex : dijiste que, Dijo que)[386] :

676. *Le pregunté dónde iba y me contestó que no lo sabía.*

677. *Dijo que me llamaría por teléfono.* (2010 : 8).

Mais pas systématiquement :

678. *Me ha dicho que vuelve a Italia a finales de mes*[387].

Et en contexte "**préhodiernal**" (*ayer*) et dans le même cas, le passé composé n'est traduit que par le passé simple en espagnol péninsulaire standard[388] en DI :

679. *[...] Je crois qu'on s'est vu hier pour la dernière fois. Je t'ai dit que je viendrai peut-être à Monte Fermo*[389],

680. *Creo que ayer fue la última vez. Te dije que [...].*[390]

Donc d'après ces derniers exemples, nous en déduisons que le passé composé préhodiernal est traduit par un passé simple en espagnol avec concordance toncalisante et que le passé composé hodiernal en français reste ainsi en traduction et régit un procès de l'époque temporelle du présent-futur.

Selon Kronning (2010 : 10) et "au moins depuis Damourette & Pichon (1911-1940)", la non-concordance dans le DI en contexte toncalisant permet la prise en charge épistémique positive ('vrai') du procès médiatisé par le locuteur externe, lorsque ce procès aura sûrement lieu postérieurement à ce *nunc* ou lorsque le locuteur interne l'avait déjà asserté. Mais la non-concordance n'est pas incompatible avec une attitude épistémique négative forte ('impossible', 'faux') ou faible ('improbable'). Donc pour Kronning (2010 : 10), la non-concordance n'est que la valeur modale par défaut de la prise en charge épistémique par le locuteur externe. Elle permet aussi la discordance épistémique entre la prise en charge par le locuteur interne et la non-prise en charge par le locuteur externe (lorsque cette valeur modale d'endossement par défaut est annulée). Donc dans le DI comme dans le DIL, la non-concordance est une valeur modale d'endossement épistémique par le locuteur externe par défaut et une valeur de

385 Kronning (2010 : 10) faisant référence à Kempas & López Samaniego (2007 : 29).
386 Cf. Kronning (2010 : 10).
387 Exemple de Ginzburg (2003 : 71) fourni par Kronning (2010 : 9).
388 Kronning (2010 : 10).
389 Cf. Ginzburg (1988 : 9).
390 Cf. Ginzburg (2003 : 9).

substitution pour la discordance épistémique entre les deux locuteurs (cf. Kronning, 2010 : 11).

Quant à la concordance toncalisante en DIL, même si elle ne signifie pas forcément l'endossement épistémique de la part du locuteur externe, elle peut avoir soit une valeur modale d'attitude épistémique zéro ('ignorance'), soit positive ('possible','probable','vrai') (cf. Kronning, 2010 : 11). Et toujours selon cet auteur, la tendance est au rétablissement de la concordance toncalisante en espagnol en DIL non concordant et les verbes de parole à l'aspect aoristique n'empêchent en rien le recours à la non-concordance.

6.8. Synthèse et discussion

Selon Gosselin (2015 : 225), il existe quatre relations de compatibilité entre le sémantisme du verbe recteur et le mode de la complétive : la compatibilité exclusive à un mode (*vouloir* au subjonctif, *affirmer* à l'indicatif), l'incompatibilité ou divergence totale, la compatibilité non exclusive avec différence de sens (*dire* injonctif + subjonctif/*dire* assertif + indicatif), la compatibilité non exclusive sans différence de sens (*espérer* + indicatif/subjonctif). Gosselin (2010) étudie ces relations de compatibilité grâce à la théorie modulaire des modalités selon neuf paramètres. Les paramètres conceptuels définissent les catégories et les valeurs modales : pour la catégorie modale (aléthique, épistémique, appréciative, axiologique, boulique, déontique), l'instance de validation I [réel, subjectivité, intuition] et la direction d'ajustement D [descriptive, mixte comme les jugements de valeur, injonctive] ; pour la valeur modale de la catégorie modale (ex : valeur de probable, certain pour la catégorie épistémique ; obligatoire pour le déontique...). Les paramètres fonctionnels comprennent : les paramètres fonctionnels structuraux, c'est-à-dire le niveau dans la hiérarchie syntaxique N et la portée de la structure logique P ; les paramètres fonctionnels énonciatifs sont composés de l'engagement du locuteur sur le degré de prise en charge E, de la relativité ou relation éventuelle de la modalité à des éléments contextuels et de la temporalité (caractéristiques temporelle et aspectuelle de la modalité). Enfin le métaparamètre est le marquage M qui signale si la valeur des autres paramètres vient du marquage linguistique ou se fait par inférence. Mod i est la modalité extrinsèque au verbe de la principale. Mod j est la modalité intrinsèque au lexème prédicatif de la complétive. Pour lui (2010 : 231), le lexème verbal recteur concerne («contraint») les valeurs de I, D, F de mod i et E de mod j et le mode de la complétive concerne les valeurs de D et F de mod i et peut contraindre E de mod j. Les paramètres en commun (I, D, F de mod i et E de mod j) permettent de déterminer les compatibilité entre le sémantisme du verbe principal et celui du mode de la complétive. I et D de mod i permettent

de déterminer la catégorie modale du verbe recteur et F de mod i, la valeur modale de cette catégorie modale. Quant à E de mod j, il indique si le locuteur s'accorde (présuppose le contenu de la complétive et la factivité de son verbe), si il s'en dissocie faiblement (il ne présuppose pas le contenu non factif de la complétive) ou si il s'en dissocie fortement (il présuppose la fausseté, la contrefactivité de la complétive). Pour Gosselin (2010 : 234), dans la complétive, l'indicatif indique que la valeur intrinsèque (mod i) est strictement descriptive (valeur de la direction d'ajustement D aléthique ou épistémique) et la force de validation F est positive, tandis qu'au subjonctif, mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de la direction d'ajustement D appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force de validation F négative. La convergence/divergence totale entre le sémantisme du prédicat principal et le mode de la complétive donne lieu à un seul mode : l'indicatif pour les verbes aléthiques et épistémiques positifs (*voir, savoir, croire, s'imaginer*) et le subjonctif pour les verbes aléthiques et épistémiques négatifs (*douter*) et les verbes appréciatifs, axiologiques, bouliques et déontiques (*aimer, détester, trouver bon, vouloir, ordonner, interdire*). Le cas de convergence partielle (Gosselin, 2010 : 235) se produit quand les contraintes sont convergentes avec une seule valeur de mod i. Dans les cas où «le verbe exprime une valeur large (relativement indéterminée) sur D ou sur F de mod i» et lorsque «le verbe peut exprimer deux modalités différentes (mod i 1 V mod i 2) dont les valeurs des paramètres D et/ou F sont opposées», l'alternance modale entraîne une différence notable. Mais aucune différence sémantique dans l'alternance modale lorsque «le verbe exprime deux modalités distinctes (mod i 1 ⋀ mod i 2) dont les valeurs D et/ou F sont opposées» ou lorsque «le verbe exprime une modalité qui se trouve être, en vertu du contexte gauche, dans la portée d'une autre modalité dont les valeurs D et/ou F sont différentes (mod i 1 (mod i 2...))».

Quant à la négation descriptive avant un verbe épistémique non factif comme *croire*, elle changera la force de validation en son opposée complémentaire, négative : *ne pas croire* = *douter* et régira le subjonctif. La négation polémique (refus de la prise en charge du contenu de la complétive) n'affecte pas F, d'où l'indicatif, mais l'engagement du locuteur E. Pour l'hypothèse à l'impératif dans *Supposons que Pierre vienne* (deux modalités), le subjonctif de la complétive converge avec la modalité-boulique de l'impératif, (au lieu de l'indicatif de modalité épistémique positive).

Enfin l'attraction modale se produit quand la portée de la catégorie modale du verbe principal s'exerce sur celle de la complétive, au lieu que ce soit celle de son verbe régisseur, plus proche.

Pour sa part, Rihs décrit «le mécanisme d'ajustement pragmatique du procès [de la complétive] aux conditions du procès principal». Parfois la modalité est donnée par le sens du verbe principal (ex : désirabilité prospective avec *vouloir*, désirabilité irréelle avec *rêver*, réalité potentielle avec *supposer, croire, être convaincu, savoir*) sans changement de mode dans la complétive (ici toujours à l'indicatif). Pour Rihs (64), le mode sert au calcul du sens mais aussi aux variations de sens. Quant à Gosselin, dans son article *Modalité et place de la négation*, il analyse l'impact de la position syntaxique de la négation et sa portée sur la valeur modale par rapport au carré des oppositions d'Aristote. Il remarque que certains verbes entraînent un isomorphisme, d'autres une rupture d'isomorphisme mais pour certains on ne peut pas savoir. Aussi les deux paramètres qui mesurent la valeur de la négation sont la force de validation F pour la négation descriptive et l'engagement du locuteur E pour la négation polémique. Quant à l'interrogation totale (demande d'information et demande de confirmation), elle concerne également les mêmes paramètres que la négation, respectivement. Gosselin établit des tests.
Le dernier point que nous avons abordé est celui de la non-concordance des temps dans le DIL d'après Kronning et selon les tiroirs verbaux (toncaux et noncaux), qui serait due : soit à une réinvasion nynégocentrique par laquelle le locuteur externe, en discours, replace, par rapport à son moment d'énonciation et par rapport à son attitude épistémique, le procès en DD, soit au passé simple en espagnol qui peut remplacer un passé composé aoristique en contexte hodiernal.

6.9. Conclusion :

Dans ce présent travail, nous avons essayé de percer le mystère de cet incompris qu'est le subjonctif. Nous sommes allée à contre-courant de l'obstination qui consiste à vouloir fixer des règles grammaticales de concordance des temps parfois arbitraires et à attribuer des sens à ce mode qui ne lui sont ni propres ni constants. Il nous a fallu faire du tri parmi les théories selon leur vraisemblance en écartant les plus incongrues mais nous n'avons cependant pas évincé celles qui contenaient des remarques judicieuses utiles à la compréhension du subjonctif et au mécanisme linguistique.

Nous sommes d'accord avec G. Le Tallec-Lloret qui assure le fait que la concordance des temps sert à « inscrire chez l'apprenant une mécanique d'application » mais que la discordance est le choix du spécialiste. Cette règle consiste, comme chacun sait, à inclure dans une sphère temporelle chacun des temps de la principale en adéquation avec celui de la subordonnée :

- le présent et le futur de l'indicatif, ainsi que le passé composé et l'impératif en accord avec le présent du subjonctif,
- le passé simple, l'imparfait et le plus-que-parfait de l'indicatif, le conditionnel régissant l'imparfait du subjonctif.

Seulement tout n'est pas si limpide qu'on aimerait nous le faire croire. En effet elle ne représente pas la « norme » mais « indique les emplois majoritaires ». Déjà nous avons remarqué que les grammairiens ne sont pas tous d'accord sur le placement des temps verbaux dans ces deux sphères en particulier pour le passé composé et le passé simple.

Nous avons quand-même trouvé des similitudes chez les linguistes dans le changement de nom pour expliquer les mêmes mécanismes. Par exemple en ce qui concerne « la interpretación de doble acceso » qui devient le doublement de l'axe de déixis : direct depuis le point d'origine qu'est le présent d'énonciation du locuteur et indirect par rapport au temps de la principale, lui-même fixé par rapport au point d'origine. Ou encore les termes de temps absolus (présent, passé composé, prétérit, futur et impératif) qui localisent directement un événements à partir du moment de parole et les temps relatifs qui localisent par le co-texte (par un autre verbe ou un adverbe) ou par le contexte. C'est pourquoi deux possibilités nous sont offertes dans un énoncé tel que : *Insistieron en que* ***llevábamos*** *lo estrictamente necesario/Insistieron en que* ***llevemos*** *lo estrictamente necesario.*

Parce que c'est de la configuration des deux temps du subjonctif que résulte la raison de la non-concordance. En effet l'imparfait du subjonctif ne dit rien sur l'exécution passée ou future du procès de la subordonnée, ce qui est en relation avec son incapacité à situer seul la temporalité de son procès et qu'il nécessite le verbe principal pour cela ou le co(n)texte tel un adverbe de temps. Par contre, il peut quand-même signifier l'irréalité d'un fait et c'est ce qui le rapproche du passé du conditionnel qu'il peut remplacer. Quant au présent du subjonctif, il exprime une contingence dans le présent du locuteur ou dans sa postériorité (comme nous pouvons le constater dans les adverbiales de temps où il se met à la place du futur). Le présent déictique et le maintenant étant le lieu séparateur de l'*irrévocable* et du *possible.*
Le sens prime sur la règle de concordance. La non-concordance donne donc plus de précision temporelle sur la localisation des événements et sur leur réalisation (improbable, révolue ou possible). C'est un moyen de s'exprimer avec plus de précision.

Le subjonctif est en grande partie un mode de la subordination parce que son signifié est dépendant de son entourage phrastique et de l'information accessible par l'interlocuteur, contrairement à l'indicatif (d'après A. Ahern).

Nous avons également trouvé que le subjonctif peut se calculer par les neuf paramètres de modalité grâce à l'approche modulaire de L. Gosselin. En effet pour lui : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". Et « l'indicatif indique que la modalité extrinsèque (mod i) est strictement descriptive (valeur de D ; modalité aléthique ou épistémique) et de force de validation positive (valeur de F) ». Car les modes personnels sont en étroite relation avec la modalité de la principale ou avec leur propre modalité si ils sont autonomes (nous pensons par exemple au subjonctif qui s'utilise en subordonnée pour l'ordre mais qui aussi peut s'employer seul pour le désir ou en impératif adressé à un intermédiaire).

Qui dit modalité dit également sens. Et nous avons acquis la conviction que le subjonctif n'est pas asémantique ni que le mode est attribué arbitrairement pour la bonne raison qu'il peut alterner avec l'indicatif (quand l'alternance modale est possible par le sémantisme du verbe régisseur : elle dépend par exemple dans les adjectives de l'interprétation du degré faible ou fort d'incertitude de la modalité épistémique sur la conviction de trouver les caractéristiques d'un objet parmi d'autres) ou bien être incontournable dans la subordonnée. Pour A. Rihs, si l'alternance modale existe dans certains énoncés, c'est que le subjonctif « s'avère un critère d'évaluation à part entière du sens explicite ». Mais la difficulté réside dans le fait de différencier les effets du subjonctif des propriétés des expressions qui le rendent possible ou obligatoire (A. Ahern). Aussi nous avons cherché quel pouvait bien être le lien entre toutes les valeurs du subjonctif qui lui sont attribuées. Bien qu'en réalité elles ne lui sont pas toutes propres (tel le sémantisme de doute qui induit un mode différent selon l'adverbe : *A lo mejor **tiene** razón /Acaso **tenga** razón*). Ainsi que pouvait bien relier des valeurs si déconnectées entre elles : le but ; l'ordre ; le sentiment ; le désir ; le subjonctif à valeur d'impératif, de conditionnel irréalisable, de politesse ; etc. Et encore une fois, à notre avis, des similitudes sont apparues dans les différentes théories sémantiques qu'a analysées A. Rihs car elles sont très proches. Certaines mettent en opposition les deux modes personnels ou « non autonomes » (le factuel contre l'hypothétique, le possible contre le certain de G. Guillaume,

le réel contre l'irréel, l'actuel contre l'inactuel de G. Luquet, l'actuel contre le virtuel de H. Lagerqvist, l'informatif contre le non formatif de Á. Carrasco Gutiérrez, l'assertif contre le non déclaratif, l'objectif contre le subjectif, la certitude contre le doute, etc.). Cependant nous voyons mal comment par exemple un sentiment, qui est susceptible d'évoluer dans le temps et est très subjectif, peut se trouver dans la principale à l'indicatif alors que le fait réel qui l'a provoqué soit dans la complétive au subjonctif : *Estoy contenta que* ***hayas aprobado****.* Car en accord avec A. Rihs, nous constatons que c'est bien l'actualité qui amène une attitude appréciative du locuteur. Pour Dreer, l'indicatif signifie « l'occurrence » (la réalisation de l'événement suppose l'engagement du locuteur) et le subjonctif signifierait « l'alternative à une occurrence » (le désengagement du locuteur). La théorie polyphonique de H. Nølke fait appel au contenu asserté et au contenu présupposé, la subordonnée antéposée donnant le thème (élément déjà connu) et la principale toujours à l'indicatif donne le rhème (commentaire sur le thème). Pour R. Martin, l'indicatif s'applique à un « monde précis », tandis que le subjonctif entre dans la classe des « mondes possibles » de la possibilité ou de la nécessité. Nous avons relevé que certaines théories sur le subjonctif sont voisines : la non-actualisation, la non-assertion, le désengagement du locuteur, la non prise en charge, la présupposition, le non informatif ou le non déclaratif, le rappel d'une information déjà connue ou observable par le contexte de communication, la non pertinence d'un contenu vrai et mutuellement manifeste. Et par ailleurs : l'hypothétique (réalisable ou irréalisable) et le virtuel, l'éventuel, le potentiel, la possibilité, le doute et l'irréel.

Mais A. Rihs relève que toutes ces théories sont détruites par des contre-exemples où la valeur conceptuelle du subjonctif vient contrecarrer le sens propositionnel. Par exemple, le monde des possibles (virtuel) est antagonique avec la présupposition (réalité attestée) ; la non-assertion et la présupposition ne sont pas spécifiques au subjonctif. Et le subjonctif n'a ni un sens conceptuel, ni un sens « discursif » mais il a un sens procédural basé sur son caractère non-pertinent et le calcul de son effet contextuel est déductible de sa mise en relation avec la modalité du verbe régisseur.

Un autre élément à prendre en compte est le cas du discours rapporté qui est un discours dans le discours et dans lequel se confrontent les affirmations et les doutes du premier locuteur et du journaliste-rapporteur qui n'ont pas la même position dans le temps puisque

le second est postérieur au premier et a donc une vision plus rapprochée de l'événement, qu'il soit à venir ou bien s'il ne s'est pas produit. La prise en charge épistémique qui va du doute à la certitude peut donc diverger entre ses deux locuteurs et le passage du discours direct au discours indirect.

Enfin nous optons pour des causes multifactorielles qui agissent en synergie dans la concordance comme dans la non-concordance et différentes dans chaque énoncé. La non-concordance est loin d'être une pratique d'exceptions à la règle comme on veut bien nous le faire croire.

Toute cette recherche a le mérite de nous avoir fait comprendre quelques grands principes de mécanisme linguistique, entre autres grâce à G. Luquet : le principe d'économie de la langue qui fait qu'elle évolue et que certains temps qui étaient en doublon comme le futur du subjonctif ont été effacés, le déplacement du plus-que-parfait de l'indicatif en imparfait du subjonctif en -ra, l'évolution de la langue par palier où subsiste l'état de système précédent, le réajustement des structures profonde et de surface des modes et des temps, l'importance morphologique dans la compréhension de la langue comme par exemple l'indifférenciation dans certains temps entre la 1e et 3e personne, le fait qu'une langue tende vers ce qu'elle doit être, pourquoi une langue arrive à tel stade en synchronie, l'évolution de la place syntaxique des temps verbaux, etc.

TROISIÈME PARTIE
ANALYSE DES DONNÉES : CAUSES DE LA NON-CONCORDANCE

CHAPITRE 7 :
LES SUBORDONNÉES SUBSTANTIVES

Nous allons analyser de manière très détaillée dans ces chapitres, les subordonnées que nous avons rencontrées dans différents journaux. Afin d´éviter des répétitions, nous avons classé les exemples de journaux qui présentent deux subordonnées non concordantes selon le type de la première.
Il est parfois question d'énoncés complexes à analyser, comportant beaucoup d'enchâssements et de subordonnées qui s'amoncellent. Ce qui est dû à la fois aux faits à retracer et aux jugements apportés à la fois par le locuteur et le rapporteur-journaliste. À tel point qu'il faut dépouiller les phrases pour en obtenir la structure.

Nous avons pris le DR au sens large : *sus palabras* (ex 71[391]), *un sí* (ex 40), *rechazo* (ex 42), *cumplió su promesa* (ex 31), *en esta cita* (ex 5), *no les importa* (ex 27), *mandar una señal* (ex 62), (ex 10 : *su* discurso), etc.

Nous avons appelé MEG plusieurs mots sans verbe conjugué entre guillemets (ex 73 *«el monotema de la mamarrachada machista de Cañete y las declaraciones de la Juana de Arco envueltas en el femenisme ovárico»*), (ex 52 : «*derecho a decidir*»), (ex 16 : *«vulnerar el trabajo*»), (ex 18 : *«aquellos que creyéndose dioses»*). Parfois deux MEG (sujet et complément d'objet direct) entourent le verbe conjugué (ex 14 : *«las asociaciones de prensa y la sociedad» hayan expresado «un rechazo rotundo*»). La MEG est quelquefois : certifiée littérale par le journaliste (ex 73 : *dijó textualmente*), mise en abîme (ex 60 : *según ha afirmado la prensa local*).

7.1. Le sémantisme

Le sémantisme des verbes subordonnants restrictifs peut rendre une sphère temporelle obligatoire.

7.1.1. Verbes de parole ; de sentiment ; *negar* restrictifs d'orientation rétrospective

35 **Substantive complément d'objet direct du verbe de la principale à sens négatif *negó* (avec alternance modale).** D I. Passé simple-Passé du subjonctif. Negó que se haya cerrado :

391 Les numéros des exemples correspondent au dépouillage que nous avons fait au fur et à mesure que nous analysions nos journaux. Dans le présent manuscrit ils ne sont pas corrélatifs.

> Belén Crespo, directora de la Agencia Española de Medicamentos y Productos Sanitarios (AEMPS), entidad dependiente del ministerio negó a este diario que **se haya cerrado** el acceso del medicamento a las farmacias[392].

Le journaliste rapporte en DI (discours indirect) les propos de Belén Crespo, sur la supposée suspension de la vente du médicament en pharmacie (dénoncée la veille de l'article par trois associations scientifiques et un porte-parole de Sanofi et le vice-président de la Société Espagnole de Pharmacie Communautaire).

Belén Crespo (dont la fonction est juxtaposée après une virgule *directora de la Agencia Española de Medicamentos y Productos Sanitario* et dont la relation de la fonction par rapport au gouvernement est également mise en apposition : *entidad dependiente del ministerio*) est le sujet du verbe inducteur négatif en DI au passé simple. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne et le considère en concordance avec l'imparfait du subjonctif. La R.A.E. et Gili Gaya (1981 : 151), pensent qu'il s'agit d'un temps absolu qui localise directement un événement à partir du moment de locution, tout comme le présent, le passé composé le futur de l'indicatif et l'impératif. Pour L. Gosselin, la borne finale II du moment de référence détermine la coupure modale qui permet de fixer la valeur modale aspectuelle : à l'aspect aoristique, le procès est entièrement dans l'*irrévocable* et l'intervalle de référence et le procès dans son intégralité coïncident ([I, II] CO [B1, B2]) (aspect global). Ce temps fait aussi partie de l'époque passée pour Á. Carrasco Gutiérrez (1994 : 117, 118). Alors que pour Borrego, Asencio & Prieto (1986), le passé simple fait partie de l'époque présent-futur. *Negó* ne dénote pas dans ce cas une opposition ou un rejet marqueur de modalité déontique[393]. Sa signification négative équivaut plutôt ici à *" decir que no"* et non à *"no decir que"* [394] porte sur la subordonnée et pourrait se traduire par : *afirmó que no se haya cerrado*. Pour L. Rosier (1999 : 223, 230, 233, 242), c'est un verbe du discours narrativisé tout comme les verbes de paroles, pensée, d'opinion qui peuvent s'employer avec un nom sans déterminant grâce à leur valeur résumante ou dans des expressions lexicalisées condensant le ressenti sur la réception de la parole et peuvent être suivis de guillemets. Pour M. Á. Sastre Ruano (1997 : 89 §3.2.1.4), l'alternance modale après ce prédicat dépend de l'engagement sur la vérité ou prise

392 Article de vie et arts, société ; *Sanidad bloquea la vacuna de la varicela en las farmacias por abuso* ; Jaime Prats ; *El país* : 4/9/2013.
393 Voir R.A.E. (2010 : 933 §48.5.2.b).
394 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 123 §2.1.4.1.2).

en charge, avec l'indicatif, ou pas avec le subjonctif, de la part du locuteur. Quant à H. Nølke (1985 : 63), il affirme que : "L'analyse sémantico-pragmatique des phrases renfermant une complétive est en effet de première importance pour l'étude du subjonctif". *Negó* est suivi d'un complément d'objet indirect (*a este diario*). Le non-respect de la concordance des temps après ce verbe est justifié par son sémantisme par : Gili Gaya, 1943 : §220 ; Farley, 1965 : 551 ; Obaid, 1967 : 113 ; Fernández Álvarez, 1972 : 126 ; Padilla Rivera, 1985 : 35 ; Suñer, 1990 : 83. Quant à Á. Carrasco Gutiérrez (1994), elle considère que *negar* à une époque passée peut subordonner un verbe de l'époque présent-futur.

Puis succède une substantive complément d'objet direct au passé du subjonctif. Pour L. Gosselin (1996 : 10), les formes composées sont d'aspect transcendant, accompli [I, II] POST [B1, B2], l'intervalle de référence se situe après l'accomplissement du procès et donc montre son état résultatif (B2<I). Pour les subordonnées au subjonctif, la coupure modale des valeurs modales aspectuelles et temporelles est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la principale et dans cet énoncé, sa valeur modale est celle de l'*irrévocable*, selon ce que nous pouvons déduire de L. Gosselin (2005 : 95). Pour ce linguiste, le subjonctif n'a pas obligatoirement le sémantisme de l'incertain, du doute ou du virtuel et en ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)"). Ce passé du subjonctif est non concordant, puisque G. Luquet, 1988 : 100, fait concorder le passé simple avec l'imparfait du subjonctif, et il est à la forme impersonnelle (*se haya cerrado* suivi du c.o.d. *el acceso* avec deux compléments de nom *del medicamento a las farmacias*).

La supposée suspension de la vente du médicament en pharmacie est située avant le jour de l'interview de B. Crespo, qui l'a nie. Pour la R.A.E. (2010 : 455-456 §24.1.1a, §24.1.1.c), le passé du subjonctif n'est en concordance temporelle qu'avec le présent de l'indicatif, le passé composé, le futur de l'indicatif et le futur antérieur.

Le journaliste se place donc par rapport à son présent de moment d'écriture, par ce passé du subjonctif de la substantive *se haya cerrado* (forme transcendante qui est le résultat de l'action au moment de la rédaction) et non par rapport à l'intervalle de référence du verbe de la principale *negó.* Le passé du subjonctif se situe temporellement entre le locuteur d'origine et le rapporteur-journaliste.

7.1.2. Verbes d'ordre ou d'interdiction ; d'influence d'orientation prospective

2 **Substantive c.o.d. du verbe à la forme pronominale *se permitía* (verbe d'influence avec autorisation prospective qui n'admet que le subjonctif).** Pour J. Á. Porto Dapena (1991 : 109 §1.2.4.9), il faut distinguer les **verbes d'influence**, comme *permitir*, des verbes de volonté[395]. Imparfait de l'indicatif-Présent du subjonctif. En ella se permitía que puedan pedir :

> Y eso que, por la mañana, todo parecía indicar que al menos CIU se abstendría. La noche anterior, socialistas y populares, dirigidos por José Antonio Alonso y Soraya Sáenz de Santamaría, habían preparado una enmienda transaccional para satisfacer a CIU y permitirle que se abstuviera. En ella se permitía que en caso de catástrofe, los parlamentos autonómicos **puedan** pedir al Congreso endeudarse más.[396]

Le Congrès espagnol a donné son aval pour une réforme de la Constitution. Mais il n'y a pas eu de consensus car le groupe nationaliste de la CiU (Unió Democràtica incluidos) n'a pas voulu voter la stabilité budgétaire.

Le journaliste fait un lien avec la phrase précédente par la conjonction de coordination *y*, en commençant par l'adverbe *y eso que* (*et pourtant*), en apportant une constatation qui s'oppose au contexte. Il parle du matin du jour du vote (par l'adverbe *por la mañana*, entre virgules) à l'imparfait de l'indicatif par lequel il émet une certaine réserve quant aux apparences (*parecía* de modalité épistémique, dont le sujet est *todo*, suivi d'un infinitif complément d'objet direct *indicar*). Il place ensuite une substantive c.o.d. au conditionnel (temps de l'hypothèse qui renforce l'idée de doute de la principale) pronominal réfléchi (*que se abstendría* dont le sujet est *CIU* précédé de l'adverbe *al menos*).

Puis dans la phrase suivante, il revient sur la nuit précédente du vote (par l'adverbe *la noche anterior*) pour expliquer pourquoi il s'attendait à une abstention de la CIU. La raison en est l'amendement de transaction des socialistes et des populaires (*socialistas y populares, dirigidos por José Antonio Alonso y Soraya Sáenz de Santamaría*) afin de satisfaire la CIU, sujets du verbe au plus-que-parfait de l'indicatif (*habían preparado* dont le complément d'objet direct est *una enmienda transaccional*).

Se succèdent alors de façon coordonnée (par la conjonction *y*) deux adverbiales finales introduites par *para*. La première est signalée par le verbe à l'infinitif *satisfacer* dont le complément d'objet indirect est *a CIU.* La deuxième comporte un verbe d'influence, également à l'infinitif, contenant un pronom enclitique *le*, complément d'objet indirect, ayant

395 Voir également la liste de ces **verbes restrictifs** d'orientation prospective, dans la R.A.E. (2010 : 466-467 §24.3.1d).

396 *La reforma constitucional del PSOE y PP sale adelante con una imagen de desunión* ; Carlos E. CUÉ ; *El país*, 3/9/2011.

comme antécédent *la CIU* (*permitirle*). Elle est suivie d'une substantive. À ce sujet, J. Á. Porto Dapena (1991 : 91 §0) donne la définition suivante : "Como es sabido, llamamos subordinadas sustantivas a aquellas oraciones -o proposiciones en otra terminología- que desempeñan una función propia de un sustantivo dentro de otra oración, denominada principal", complément d'objet direct à l'imparfait du subjonctif en -ra pronominal réfléchi (*que se abstuviera*).

En ella (complément circonstanciel de lieu), de la troisième phrase, a comme antécédent (*una enmienda*) du syntagme précédent. Le procès de la proposition principale qui nous concerne contient un verbe de permission (avec autorisation prospective), qui régit toujours le subjonctif ou l'infinitif si le sujet de la principale est le même que celui de la substantive (d'après A. Ahern, 2008 : 22) à l'imparfait de l'indicatif. D'après L. Gosselin (1996 : 10 et 2005 : 91), à l'indicatif, la coupure modale de la valeur aspectuelle est déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : à l'imparfait de l'indicatif d'aspect inaccompli, imperfectif, une partie du procès est en accomplissement (excluant sa borne finale), montré dans son déroulement et incluant l'intervalle de référence ([B1, B2] RE [I, II]) (aspect sécant chez G. Guillaume). Le commencement du procès se situe dans l'*irrévocable* et sa fin est dans le *possible.* L. Gosselin (2005 : 92) constate donc un conflit dû à la non coïncidence entre l'intervalle de référence [I,II] indiquant la valeur modale aspectuelle et l'intervalle d'énonciation [01,02] marquant la valeur modale temporelle. C'est le "paradoxe imperfectif" : "La fin du procès est temporellement irrévocable, mais aspectuellement possible". La fin du procès B2 est encore *possible* parce que non connue dans l'instant, c'est-à-dire éventuelle, épistémique puisque postérieure au moment de référence. D'après A. Rabatel en 1998, H. Nølke & M. Olsen en 2003, le locuteur voit le procès subjectivement en train de se dérouler, bien qu'il soit déjà *irrévocable*, puisque dans le passé. C'est cet imparfait qui est justement utilisé pour donner du suspens dans la narration afin de tenir en haleine le lecteur. Dans cet article, il est pronominal à la forme réfléchie impersonnelle (*se permitía*[397]). Il a une catégorie faisant partie des modalités intersubjectives qui expriment le rapport entre le locuteur et le locutaire à propos du contenu propositionnel, d'après N. Le Querler en 1996. Pour J. Á. Porto Dapena (1991 : 109 §1.2.4.), il faut distinguer les **verbes d'influence**, comme *permitir* : "[...] aquéllos que expresan una modalidad claramente apelativa o activa, es decir, el deseo o intención de influir en la conducta de otras personas" des **verbes de volonté ou volitif** qui "[...] indican una acción o simple movimiento de la voluntad, con lo que, además del contenido modal apelativo, incluyen otras pertenecientes más bien al plano expresivo o sintomático".

397 Marqueur de modalité déontique, selon L. Gosselin (2005 : 62).

Entre la principale et sa substantive est inséré un complément de temps (*en caso de catástrofe*). Le verbe de la substantive est au présent du subjonctif (*puedan* suivi d'une autre proposition c.o.d. *pedir*). *Poder* est un marqueur de modalité épistémique, c'est-à-dire qu'elle précise le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel, et fait partie, d'après N. Le Querler en 1996, des modalités subjectives qui sont l'expression du rapport du locuteur avec le contenu propositionnel. *Puedan* a dans cet exemple une modalité extrinsèque *de dicto*, non véridicible, c'est-à-dire qu'il ne peut être interrogé ou nié, avec opérateur propositionnel, d'après L. Gosselin (2005 : 60). Aussi bien G. Guillaume que L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Par ailleurs, selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques *présent-futur* puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur. Il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation. Au subjonctif, la coupure modale des valeurs modales et aspectuelles pour les subordonnées est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale : si le procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, comme dans ce cas, sa valeur modale est celle du *possible*, selon L. Gosselin (2005 : 95). Il constate aussi que le subjonctif n'a pas obligatoirement le sémantisme de l'incertain, du virtuel et du doute et en ce qui concerne le mode de la complétive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)"). Ce présent du subjonctif est non concordant. Il correspond à l'au-delà de la permission dans l'époque présent-futur de l'adverbe *por la mañana* car elle est régie par un prédicat restrictif, d'influence, d'orientation prospective (*permitía*). Pour la R.A.E., 2010 : 466-467 §24.3.1d, : "Los predicados restrictivos orientan la interpretación temporal de sus complementos, a diferencia de los no restrictivos". Á. Carrasco Gutiérrez précise que les verbes d'influence, de parole, de sentiment, et *negar* dans la principale à une époque passée peuvent subordonner un verbe de l'époque présent-futur mais que s'il ne s'agit pas de ces verbes, il s'agirait d'une agrammaticalité car la concordance des temps doit se faire dans l'époque temporelle passée pour le verbe subordonné à un verbe de la même époque temporelle parce que selon ses termes : "[...] la indicación de un momento anterior al del habla no es parte de todos los

tiempos del español"). Alors que *se permitía* est lui-même dépend temporellement d'un autre adverbe (*la noche anterior*) puisqu'il se réfère au contenu de *una enmienda*.

46 **Substantive c.o.d. du gérondif (*buscando* à valeur prospective, complément de manière du verbe de la principale *arrancó*).** Résumé du journaliste. Passé simple-gérondif-présent du subjonctif. El gigante de Redmond arrancó, buscando que todas sus divisiones operen :

> El gigante de Redmond arrancó a mediados de julio presentando un plan para reorganizar la compañía, buscando que todas sus divisiones **operen** como una unidad y ganar así en flexibilidad para innovar más rápido.[398]

Cet article informe sur le rachat de Nokia, entreprise de téléphonie mobile finlandaise, par l'américaine Microsoft et des manœuvres et batailles industrielles.

Dans ce passage qui est un résumé du journaliste, le verbe de la principale est au passé simple (*arrancó* dont le sujet est *el gigante de Redmond*). D'après L. Gosselin (1996 : 10 et 2005 : 91), la coupure modale aspectuelle à l'indicatif est déterminée par le moment de référence : au passé simple et à l'aspect aoristique, perfectif, le procès est entièrement dans l'*irrévocable* et l'intervalle de référence et le procès dans son intégralité coïncident ([I, II]) CO [B1, B2] (aspect global). Il est suivi d'un complément circonstanciel de temps du passé d'écriture du journaliste (*a mediados de julio*), puis d'un gérondif en guise d'adverbiale de manière (*presentando* avec son complément d'objet direct *un plan*), suivie d'une adverbiale finale à l'infinitif introduite par la locution *para* (*para reorganizar* et son complément d'objet direct *la compañía*), et d'un autre gérondif en décadence imperfective et faisant partie du mode quasi-nominal, d'après la morphogenèse de G. Luquet. Puis, suit l'adverbiale de manière (*buscando*) qui est un verbe de volonté dont le sémantisme verbal est prospectif et donc rend la situation de la substantive possible ou potentiellement réalisable, mais qui régirait l'alternance modale dans une adjective spécificative selon que l'antécédent est spécifique ou non spécifique, selon J. Á. Porto Dapena (1991 : 167-168 §1.3) et M. Á. Sastre Ruano (1997 : 128 §3.2.2.1. et 135 §3.2.2.6).

Par ailleurs, à propos de l'alternance modale après *chercher*, H. Nølke (1985 : 69) pense que si la proposition rectrice est suivie du subjonctif, "il y a intensionalisation", c'est-à-dire que quelqu'un cherche un objet qui corresponde à un ensemble d'ensembles de propriétés sans savoir si dans la réalité un objet précis répond à cette condition" et donc "suspension de la

398 Article d'économie ; *Microsoft enguelle a Nokia* ; Sandro Pozzi ; *El país* : 4/9/2013.

valeur de vérité, notion centrale dans l'analyse de Martin". En effet celui-ci considère que le subjonctif appartient aux mondes possibles incluant les modalités aléthiques telle que *il est possible*, déontiques comme *il faut* et les propositions adjectives avec *chercher* ou bien appartient à l'anti-univers, c'est-à-dire que les propositions fausses sont imaginées comme vraies dans des mondes contrefactuels et ce, en contexte épistémique avec *ne pas croire* ; mais qu'au contraire avec une adjective spécificative à l'indicatif avec antécédent spécifique, "il y a une présupposition d'existence donc une structure véric onditionnelle". Ce gérondif entraîne la substantive c.o.d. (*que todas sus divisiones operen*) qui comporte un présent du subjonctif non concordant (*operen*) par rapport à la principale et son complément circonstanciel de comparaison *como una unidad*. Pour L. Gosselin (2005 : 95, 96), la coupure modale des valeurs aspectuelles et temporelles au subjonctif est déterminée pour les subordonnées par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la principale ; mais dans cet énoncé, la substantive dépend d'une autre subordonnée au gérondif indiquant une simultanéité avec sa régissante et elle est située temporellement dans l'après de la coupure modale, étant dans le *possible.* Le subjonctif n'a pas obligatoirement le sémantisme de l'incertain, du virtuel ou du doute et en ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)".

G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire. Pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. En outre, selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur. Il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation. Puis la conjonction de coordination *y* relie la deuxième adverbiale finale à l'infinitif (*ganar*, avec ses compléments de manière avec adverbe *así en flexibilidad*) à la première. Enfin cet extrait se termine par une dernière adverbiale finale à l'infinitif : *para innovar más rápido.*

Pour Á. Carrasco Gutiérrez (1994 : 122), le sémantisme du verbe principal de la sphère passée peut entraîner la non-concordance. Donc dans cet énoncé, ce n'est pas le temps du verbe principal qui a été pris en compte, mais le sémantisme du gérondif *buscando.* Le présent du subjonctif *operen* se justifie par son côté prospectif "filé" et sa progression sémantique

contenant un départ (*a mediados de julio*) avec *arrancó*, puis *plan*, ensuite *para reorganizar*, *buscando*, *ganar* et enfin *innovar.*

7.1.3. Sémantisme d'adverbes de temps

29 **Substantive sujet avec pronom numéral (*uno de los*) sujet du verbe *diga*. *Ahora* dans la principale empêche la concordance. DD qui contient du DI**. Passé simple-Présent du subjonctif. "Que uno de los que pidió aquello diga ahora" :

> Que uno de los que pidió aquello **diga** ahora que no son buenas fechas es sorprendente. También, que no nos modernizamos [...].[399]

La plupart des joueurs de tennis du top 20, selon la Fédération Internationale, ont demandé un changement du calendrier qui a été consenti. Mais l'un d'eux, qui le réclamait, conteste ces dates. Ce qui provoque l'étonnement de Ricci Bitti.

Cet énoncé en DD (Discours Direct) (avec jugement et qui contient aussi du DI donc avec une mise en abîme du discours) de Ricci Bitti commence par une substantive antéposée sujet, et donc avec un fort degré de cohésion entre la subordonnée et la principale mais qui ne joue pas pour H. Nølke sur le mode. Elle est introduite par le conjonctif *que*, dont le sujet contient un pronom numéral partitif *uno de los que* dont le pronom est mis à la place de *un jugador* avec une adjective déterminative dont le verbe est au passé simple *pidió.* Il semble qu'il s'agisse plutôt d'un cas où le locuteur « […] reprend la rumeur sans y souscrire tout à fait [...] » selon L. Rosier[400]. *Pidió* est un temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume (1929-1970), suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne. Selon L. Gosselin (2005 : 91), la coupure modale aspectuelle au passé simple se détermine par la borne finale II du moment de référence : à l'aspect aoristique, perfectif, le procès est entièrement dans l'*irrévocable* et l'intervalle de référence et le procès dans son intégralité coïncident ([I, II] CO [B1, B2] (aspect global). *Pidió* est suivi d'un complément d'objet direct *aquello*, mis pour : le changement du calendrier des matchs de tennis du top 20. Il s'agit de DR et donc de polyphonie. En effet, selon H. Nølke (1985 : 57, 58) : "on parlera de polyphonie s'il y a au moins deux énonciateurs différents lors d'une même énonciation", les énonciateurs sont les auteurs des actes présuppositionnels, argumentatifs, illocutoires, etc. de l'énoncé et le locuteur,

399 Article de sport ; *Discrepancias sobre el formato* ; J. J. M. Córdoba ; *El país* : 19/9/2011.

400 L. Rosier, 1999 : 183.

responsable de l'acte d'énonciation peut s'identifier à eux par l'affirmation, s'y associer indirectement par la présupposition, dont la vérité est indépendante de l'énoncé selon Ducrot, ou s'en dissocier.

Pour H. Nølke (1985 : 56, 59), se référant à K. Togeby (1982), la substantive antéposée à valeur explicative est majoritairement au subjonctif. Et selon le même linguiste (1985 : 57, 58, 61), il s'agit de polyphonie interne au sens strict et de subjectivité si la substantive est au subjonctif et de polyphonie externe et d'objectivité si elle est à l'indicatif. Pour ce même auteur (1985 : 60), ce mode subjonctif est employé pour le thème : "partie du message dont on parle", le locuteur-en-tant-qu'individu s'associe à l'énonciateur du thème. Le thème est préalable au rhème à l'indicatif, nouveau propos qui est assumé par le locuteur et par lequel le locuteur-en-tant-que-tel s'identifie à son énonciateur. La substantive antéposée est thématisée mais non thématique si elle représente une information nouvelle à l'indicatif, selon H. Nølke (1985 : 60-61).

Un des joueurs conteste ces dates dans le présent de parole de Ricci Bitti (par l'adverbe de temps *ahora*) par un verbe de parole au présent du subjonctif (*diga* en DI). En effet, G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire. Pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Quant à L. Gosselin (2005 : 95), il constate que le subjonctif n'a pas obligatoirement le sémantisme de l'incertain, du virtuel ou du doute et en ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". Il y a une mise en abîme du discours d'autrui par du DI avec le point de vue du locuteur, inséré dans son DD, au présent de l'indicatif (*es*, avec l'adjectif attribut du sujet, *sorprendente*) par le même Ricci Bitti. Dans la deuxième phrase, on peut constater une ellipse : « También es sorprendente que diga que no nos modernizamos ».

D'après la R.A.E. (2010 : 458 §24.1.2c), il y a corrélation temporelle entre le passé simple, l'imparfait de l'indicatif et le conditionnel et l'imparfait du subjonctif. Mais la présence de l'adverbe de temps *ahora*, contemporain du moment de parole du locuteur en DD empêche la concordance des temps de *diga*, situé temporellement dans le *possible*, avec le passé simple de la substantive (*pidió*), situé dans l'*irrévocable.*

42 **Substantive (toujours au subjonctif) c.o.d. du verbe à l'infinitif *comprobar*. Jugement de valeur du journaliste**. Présent de l'indicatif-Infinitif-Imparfait du subjonctif en -se. Resulta curioso comprobar que esta obra suscitase en su día :

> Resulta curioso comprobar que esta obra tan envolvente **suscitase** en su día semejante rechazo, pero así es la vida y su reflejo en el universo del arte[401]

Il s'agit de la célébration des soixante-quinze ans du festival suisse qui se déroule à Lucerne. Simon Rattle, directeur de la Philharmonique de Berlin y a inclus *La consécration du printemps* de Stravinski qui avait fait scandale il y a 100 ans à Paris.

Dans cet extrait, il est question du jugement de valeur, qui amène le subjonctif, malgré que le fait de la substantive soit factuel[402], apporté par le journaliste dans son moment d'écriture au présent de l'indicatif (*resulta*) qui, selon M. Á. Sastre Ruano (1997 : 65 §1.2.2.), peut alterner avec *ser, estar, parecer, considerar,* etc. à la troisième personne du singulier ; avec un adjectif attribut du sujet (*curioso*), lui-même suivi d'un sujet inversé, l'infinitif *comprobar*, qui, d'après la morphogénèse de G. Luquet, fait partie du mode quasi-nominal et est en incidence.

La substantive c.o.d. est à l'imparfait du subjonctif en -se (*suscitase*). L. Gosselin (2005 : 95) explique que la coupure modale aspectuelle et temporelle pour la substantive au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale. Mais pour cet énoncé, le procès au subjonctif dépend de celui à l'infinitif d'une autre substantive sujet au présent de l'indicatif qui correspond au moment d'écriture du journaliste. La valeur modale de l'imparfait du subjonctif est dans ce cas celle de l'*irrévocable* et en ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)".

G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire. Pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Cet imparfait du subjonctif en -se non concordant, car suivi d'un complément circonstanciel de temps du passé (*en su día*), puis par un complément d'objet direct (*semejante rechazo*), lexème qui fait partie du DR et qui remplace un *verbum dicendi* qui peut être substitué par "un verbe de mouvement ou de mimiques gestiques", un "lexème introducteur" tel que *termes, sujet de conversation,* "une phrase introductrice", il résume l'acte d'énonciation de manière pléonastique ou paraphrasée et peut être conclusif (cf. L. Rosier,

401 Article de culture ; *Rattle revoluciona Lucerna* ; J. Á. Vela del Campo ; *El país* : 4/9/2013.
402 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 94 §1.1.1.19.)

1999 : 190, 211, 212). Et qui se réfère à une constatation rétroactive factuelle (dont la factualité est sous-jacente dans *comprobar* puisqu'on ne peut vérifier que ce qui relève des faits) : le rejet de l'œuvre (*semejante rechazo*). Il y a donc "assertion d'une assertion" (O. Ducrot).

Le présent du subjonctif (*suscite*) aurait été incompatible avec le complément de temps *en su día* et ne porterait pas de toute façon sur la période antérieure du moment d'écriture du journaliste. Cet imparfait du subjonctif en -se implique un fait factuel et connu de tous par le sémantisme de l'infinitif *comprobar* et l'adjectif *semejante rechazo*.

47 **Substantive c.o.d. (en DI) du verbe de la principale *ha motivado* et présence de l'adverbe *ayer.* Résumé du journaliste**. Passé composé-Imparfait du subjonctif en -ra. El éxito ha motivado que anunciara ayer :

> En Canarias también se mantuvieron abiertos los comedores este verano para ofrecer comida gratis a más de 6.000 alumnos menores de 12 años. El éxito de esta medida ha motivado que el consejo de Educación, José Miguel Pérez, **anunciara** ayer que se ofrecerán almuerzos gratuitos para todos aquellos alumnos que le precisen, además de ampliar la gratuidad a los desayunos en toda la secundaria.[403]

La situation d'exclusion sociale a amené le Gouvernement des Canaries à ouvrir l'accès des cantines scolaires l'été aux adolescents jusqu'à leur seizième année.

Cet énoncé est un résumé du journaliste. La phrase qui nous intéresse dans ce passage débute par un passé composé (*ha motivado*, dont le sujet est *el éxito de esta medida*) sous aspect transcendant, c'est-à-dire lorsque l'être E est postérieur à l'espace temporel verbal, la forme verbale auxiliée exprime le caractère révolu, grâce au participe passé, de l'incidence, de la décadence imperfective ou de la décadence perfective déclarée par l'auxiliaire *haber.* D'ailleurs pour Á. Carrasco Gutiérrez, 1994 : 118, 122, 126, le passé composé est entre le passé et le présent, pouvant régir les deux sphères temporelles, car antérieur au moment de parole et non au présent. Pour J. Bouzet, 1978 : 221 § 509 : « On emploie le passé composé : a) quand l'action est située dans une période de temps (exprimée ou tacite) qui dure encore au moment où l'on parle ; b) quand l'action est encadrée de circonstances ou de conséquences (contexte) énoncées au présent ». Quant à M. Duviols et J. Villegier, 1964 : 182 §441, ils affirment que : « L'espagnol n'emploie le passé composé que dans les cas suivants : a) Quand il s'agit d'une action accomplie à un moment indéterminé ; b) Quand il s'agit d'une action dont

403 Article de société ; *Canarias amplía las comidas gratis para alumnos hasta los 16 años* ; Pedro Murillo ; *El país* : 4/9/2013.

les conséquences durent encore, d'un véritable état ». Le passé composé localise directement l'événement à partir du moment de locution, d'après la R.A.E. et Gili Gaya, 1981 : 151). Pour L. Gosselin, la valeur modale aspectuelle de l'indicatif est déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : au passé composé d'aspect accompli, l'intervalle de référence se situe après l'accomplissement du procès ([I, II] POST [B1, B2] et donc montre son état résultatif B2<I, le procès est entièrement dans l'*irrévocable*. Ce temps comme les formes composées est, d'après G. Guillaume, M. Molho, G. Luquet et L. Gosselin (1996 : 10) d'aspect transcendant, en décadence perfective, entièrement accompli. Mais Borrego, Asencio & Prieto (1986) placent ce temps dans l'époque présent-futur.

Elle se poursuit par une substantive c.o.d., introduite par la conjonction *que* et qui contient un verbe de parole à l'imparfait du subjonctif en -ra non concordant. L. Gosselin (2005 : 95) explique que la coupure modale aspectuelle et temporelle pour la subordonnée au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale : si le procès au subjonctif est situé temporellement avant cet intervalle de référence, sa valeur modale est celle de l'*irrévocable*. Et en ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)".

G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon Gilles Luquet, cet imparfait du subjonctif en -ra ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps (*anunciara*) verbe *dicendi* dont le sujet est *el consejo de Educación*, c'est-à-dire sa fonction, avec apposition enchâssée de son identité *José Miguel Pérez* . Ce verbe est ccompagné d'un complément de temps du passé pourtant très récent du moment d'écriture (*ayer*) et suivi d'une autre substantive c.o.d. au futur de l'indicatif (*que se ofrecerán)* suivi de son c.o.d. (*almuerzos gratuitos*) dont le complément circonstanciel de but (*para todos aquellos alumnos*) contient l'antécédent non spécifique de l'adjective spécificative au présent du subjonctif (*le precisen*) dont le pronom complément d'objet direct est mis pour *almuerzo gratuito*.

Ainsi le journaliste distingue son passé immédiat d'écriture par l'imparfait du subjonctif en-ra (*anunciara*), et ce, malgré qu'il soit très récent (présence de l'adverbe *ayer*) et qu'il soit régi par un passé composé (*ha motivado*), et le futur de post-écriture (déjà remarquable dans *se ofrecerán*) par le présent du subjonctif (*precisen*). Un présent du subjonctif (*anuncie*) n'aurait pas pu convenir avec l'adverbe *ayer*.

7.1.4. Sémantisme particulier de certains temps

43 **Substantive c.o.d. d'une autre substantive également c.o.d. d'une principale de sens négatif. DI (*ha negado que*) mais attribution de l'opinion de la fin de la phrase (*lo que es incompatible*) impossible (journaliste ou premier locuteur)**. Passé composé-Imparfait du subjonctif en -ra. Este ha negado que hubieran contratado :

> No se esperaba la vicepresidenta del Gobierno que Soraya Rodríguez le reprochara en la sesión de control que ella mismo hubiera podido recibir sobresueldos "procedentes de una caja b del PP" cuando era portavoz del Grupo Popular en la oposición. Sabía que los reproches iban a dirigirse hacia el candidato del PP a las elecciones europeas al haber dejado su responsabilidad para ocuparse de la campaña sin responder a las preguntas del PSOE sobre sus empresas. Este ha negado que las mismas **hubieran contratado** con la Administración, lo que es incompatible.[404]

La vice-présidente du Gouvernement, Soraya Sáenz de Santamaría, est accusée, par Soraya Rodríguez, porte-parole du gouvernement, d'avoir reçu 600 000 euros de surpaye de comptes opaques du Parti Populaire entre 2004 à 2011, lorsqu'elle était la porte-parole du PP. Ce qu'elle nie. Miguel Arias Cañete, qui était candidat au Parti Populaire aux élections européennes est également mis en accusation.

Il s'agit d'un DR de la journaliste. Dans son passé de moment d'écriture, elle emploie un imparfait de l'indicatif à la forme pronominale réfléchie et négative (*no se esperaba*), dont la négation ne porte que sur la principale et dont le sujet est postposé (*la vicepresidenta del Gobierno*).

Puis elle enchaîne sur une substantive c.o.d. concordante dont le prédicat (de sens négatif et qui entraîne le mode subjonctif) est à l'imparfait du subjonctif en -ra (*reprochara*) dont le sujet est *Soraya Rodríguez* et le complément circonstanciel de lieu est *en la sesión de control*.

Cette substantive est accompagnée d'une autre (également c.o.d.) au plus-que-parfait du subjonctif (*hubiera podido*). Pour L. Gosselin (2005 : 95) la coupure modale des valeurs

404 Article de politique ; *Santamaría : "En mi puta vida he cobrado un sobre"* ; Anabel Díez ; *El país* : 29/4/2014.

aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées au subjonctif régies par une autre également à ce mode, elle-même dépendante d'une principale à l'indicatif, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale. Si le procès au subjonctif est situé avant l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est indéterminée : le deuxième subjonctif peut avoir la valeur de *possible* ou d'*irrévocable* ; le subjonctif n'a pas obligatoirement le sémantisme de l'incertain, du virtuel ou du doute et pour ce mode dans la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". Le sujet de *hubiera podido* est *ella mismo* et l'antécédent est *la vicepresidenta del Gobierno*. Cette substantive comprend une substantive à l'infinitif, qui contient un adjectif et son complément du complément d'objet direct en DD *recibir sobresueldos "procedentes de una caja b del PP"*‘ et une adverbiale de temps (*cuando era portavoz del Grupo Popular en la oposición*).

Hubiera podido est antérieur temporellement au verbe de la précédente (*reprochera*) (puisque sous aspect transcendant, c'est-à-dire que l'être E est postérieur à l'espace temporel verbal, la forme verbale auxiliée exprime le caractère révolu, grâce au participe passé, de l'incidence, de la décadence imperfective ou de la décadence perfective déclarée par l'auxiliaire *haber*) et correspond à un conditionnel passé[405], par l'équivalence entre ces deux modes pour les verbes modaux : *poder, querer, deber* et l'auxiliaire *haber*. Ce plus-que-parfait du subjonctif (*hubiera podido*) permet d'introduire un doute plus élevé ou tout au moins un non engagement sur la vérité de la part de la journaliste rapporteur (puisque les faits ne sont pas encore avérés et qu'il ne s'agit encore que d'accusations) par l'emploi du participe passé du verbe modal (*podido*), si il est comparé à la forme simple *recibiera*.

L'étude de la dernière phrase de ce passage qui s'occupe de l'autre co-accusé (à savoir Miguel Arias Cañete, *candidato del PP*), manifeste la présence d'une principale, dont le sujet *este* a fait l'action perfective du verbe de sens négatif au passé composé. La coupure modale aspectuelle à l'indicatif est déterminée par l'intervalle de référence ; le passé composé a son procès entièrement dans l'*irrévocable* ([I, II] POST [B1, B2), l'intervalle de référence se situant après l'accomplissement du procès[406]. Ce temps comme les formes composées est, d'après G. Guillaume, M. Molho, G. Luquet, L. Gosselin (1996 : 10) d'aspect transcendant, en décadence perfective, entièrement accompli, montrant un état résultatif. La R.A.E. & Gili Gaya (1981 : 151) pensent que le passé composé est un temps absolu qui localise l'événement directement à partir du moment de locution. *Ha negado*, dans ce passage, n'est pas marqueur

405 Voir la R.A.E. (2010 : 459 §24.1.2g).
406 D'après L. Gosselin, 196 : 10 et 2005 : 95.

de modalité déontique et ne dénote pas une opposition ou un rejet[407] ; mais dont la signification négative équivaut plutôt ici à *"decir que no"*, et non à *"no decir que"* [408] ; porte sur la substantive et pourrait se traduire par : *afirmó que las mismas no hubieran contratado*.

Pour L. Rosier[409], c'est un verbe du discours narrativisé tout comme ceux de paroles, pensée, d'opinion qui peuvent s'employer avec un nom sans déterminant grâce à leur valeur résumante ou dans des expressions lexicalisées condensant le ressenti sur la réception de la parole et qui peuvent être suivis de guillemets. Pour Asencio, Borrego & Prieto (1986), le passé composé est aussi un temps de l'époque présent-futur. Ce temps est considéré par Á. Carrasco Gutiérrez[410] comme ayant une relation avec le passé et le présent et qu'elle classe d'ailleurs en concordance avec un temps de la substantive pouvant appartenir à l'une des deux époques temporelles du passé ou du présent-futur parce que "[...] la indicación del momento del habla es parte del significado de todos los tiempos del español". D'autre part, ce même auteur, Á. Carrasco Gutiérrez (2000 : 126), considère le passé composé dans une principale comme un temps indiquant une antériorité par rapport au moment de parole et non par rapport au présent, ce qui fait qu'il peut se trouver en concordance avec l'imparfait du subjonctif, ou donc comme ici avec sa forme composée.

Cette antériorité par rapport au moment de parole de la journaliste est d'ailleurs vérifiée dans cet exemple par le commentaire qu'elle rajoute après la virgule ou bien DR en DIL retranscrivant les paroles du candidat du PP[411], justifiant le fait de nier dans le DI qui précède et l'utilisation d'un plus-que-parfait du subjonctif à valeur de conditionnel passé : *lo que es incompatible*. La négation de *ha negado* porte sur la substantive c.o.d. au plus-que-parfait du subjonctif non concordant, sous aspect transcendant, c'est-à-dire que l'être E est postérieur à l'espace temporel verbal. La forme verbale auxiliée exprime le caractère révolu, grâce au participe passé, de l'incidence, de la décadence imperfective ou de la décadence perfective déclarée par l'auxiliaire *haber*, d'après la chronogenèse de G. Guillaume. D'après L. Gosselin (1996 : 10 et 2005 : 95), les formes composées ont aussi un aspect transcendant et accompli ([I, II] POST [B1, B2], l'intervalle de référence se situe après l'accomplissement du procès et donc montre son état résultatif B2<I ; la coupure modale aspectuelle et temporelle de la subordonnée au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe de la principale : si le procès est situé temporellement avant, sa valeur modale est celle de l'*irrévocable* et en ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la

407 Voir R.A.E. (2010 : 933 §48.5.2.b).
408 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 123 §2.1.4.1.2).
409 L. Rosier, 1999 : 223, 230, 233, 242.
410 Á. Carrasco Gutiérrez, 2000 : 118 note 11, 122, 124.
411 B. Cerquiglini (1984 : 13).

modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)".

Hubieran contratado dont le sujet *las mismas* remplaçant l'antécédent *sus empresas* est mis pour un conditionnel passé[412] qui signale le désengagement de la journaliste par rapport à la vérité de la culpabilité de M. Arias Cañete.

65 **Substantive c.o.d. du verbe de sens négatif à l'infinitif *evitar* de l'adverbiale finale. Résumé du journaliste avec DR (*según Morera*) et DD intoduit par *aunque***. Infinitif-Plus-que-parfait du subjonctif en -ra. La denuncia abarca desde el 2010 hasta la actualidad para, evitar que algunos delitos hubieran podido prescribir :

> La denuncia de Compromís abarca las actuaciones comprendidas desde el 2010 hasta la actualidad para, según Morera, evitar que algunos delitos societarios **hubieran podido prescribir**, aunque "se podrá ir ampliando".[413]

Les ex directeurs de Canal 9 RTVV en dissolution sont accusés par le parti Compromís d'avoir détourné 1 300 millions d'euros d'argent public. Ils ont été auditionnés par le juge de Paterna (Valence). Ils sont accusés d'avoir acheté les droits du football du CF de Valence et Villarreal et de les avoir revendus à un prix inférieur. Plusieurs irrégularités ont été constatées dans les informations annuelles du bureau du syndic des Comptes de la Generalitat de Valence. Les excès de dépenses étaient portés au débit pour être renfloués par le propriétaire le Gouvernement de Valence.

La principale est au présent de l'indicatif qui est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon les approches aspectuo-temporelles, J. Damourette & É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central. Dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle, pour É. Benveniste (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi

412 Voir la R.A.E. (2010 : 459 §24.1.2g.)

413 Article sur les medias ; *Imputada la cúpula de RTVV por un agujero de 1.300 millones* ; Salvador Enguix ; *La Vanguardia* : 23/5/2014.

locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole.

Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel, d'après G. Serbat en 1994 ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence. *Abarca* a comme sujet avec son complément de nom : *la denuncia*[414] *de Compromís*. Selon L. Gosselin, la coupure modale aspectuelle à l'indicatif est déterminée par la borne finale II du moment de référence). Ce présent de l'indicatif contient un complément d'objet direct (*las actuaciones*), dont l'adjectif qui le qualifie (*comprendidas*) est complété par un complément de temps marquant le début et la fin de *las actuaciones* (*desde el 2010 hasta la actualidad*).

Succède une adverbiale finale à l'infinitif de sens négatif, *para evitar*, appartenant au mode quasi-nominal et en incidence d'après la morphogenèse de G. Luquet, qui pour L. Rosier[415] est caractéristique du DI mais qui peut se rencontrer en DD guillemeté mais avec transposition de la triade énonciative[416]. Cette adverbiale finale est coupée par un complément circonstanciel d'origine qui attribue le dit mais également indique la prise en charge du discours, en incise médiane, *según Morera*[417]. Pour M. Charolles[418], *selon A* l'émission d'une première énonciation de A (réelle ou fictive, où ce qui sera pris en considération est l'effet produit entre le dire, le prétendu et la réalité ; contrairement à *pour* A). Mais dans ce cas, nous pensons que le journaliste simplement ne peut pas prendre en charge les propos du secrétaire général de Compromís car l'instruction est encore en cours. Le sémantisme verbal de volonté ou de volition restrictif de cette adverbiale est d'orientation prospective[419]. Elle entraîne une substantive au plus-que-parfait du subjonctif.

Dans cet énoncé, cette substantive est donc non pas régie par la principale mais par une autre subordonnée à l'infinitif, elle-même dépendante de la principale au présent de l'indicatif. Selon L. Gosselin (1996 : 10 et 2005 : 95), les formes composées ont un aspect transcendant

414 *Denuncia* résume l'acte d'énonciation de manière pléonastique ou paraphrasée (voir Rosier, 1999 : 190, 200).
415 Rosier, 1999 : 221.
416 Voir l'adverbiale de l'exemple 7 de cette partie d'analyse.
417Rosier, 1999 : 184.
418 Charolles (1987 : 254).
419 Voir la R.A.E. (2010 : 466-467 §24.3.1d).

et accompli ([I, II] POST [B1, B2]), l'intervalle de référence se situe après l'accomplissement du procès et donc montre son état résultatif B2<I. En ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)".

Ce plus-que-parfait du subjonctif non concordant (*hubieran*), d'après la chronogenèse de G. Guillaume, est sous aspect transcendant, c'est-à-dire que l'être E est postérieur à l'espace temporel verbal, la forme verbale auxiliée exprime le caractère révolu, grâce au participe passé, de l'incidence, de la décadence imperfective ou de la décadence perfective déclarée par l'auxiliaire *haber*, avec un participe passé marquant une modalité épistémique *podido*. C'est-à-dire qu'elle précise le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel, et fait partie, d'après N. Le Querler en 1996, des modalités subjectives qui sont l'expression du rapport du locuteur avec le contenu propositionnel (*podido*) qui est un participe passé qui fait partie du mode quasi-nominal et est en décadence perfective d'après la chronogenèse de G. Guillaume.

Il a, d'après L. Gosselin (2005 : 60), dans cet exemple, une modalité extrinsèque *de re*, véridicible, c'est-à-dire qu'il peut être interrogé ou nié, avec opérateur prédicatif. Il est suivi de la substantive c.o.d. à l'infinitif *prescribir* dont le sujet contient un partitif : *algunos delitos societarios*.

Puis est rajoutée en juxtaposition, une adverbiale concessive annoncée par *aunque*, en DD avec un verbe puissanciel au futur de l'indicatif suivi d'une substantive c.o.d. avec un infinitif et un gérondif duratif marquant un crescendo (*"se podrá ir ampliando"*).

Le plus-que-parfait du subjonctif résultatif non concordant *hubieran podido prescribir* est mis pour un conditionnel passé[420]

72 **Substantive c.o.d. du verbe sous négation *nadie ha dicho* (qui régit l'alternance modale). Réflexion du journaliste. Transport de la négation de la principale à la substantive**. Passé composé-Imparfait du subjonctif en -ra. Nadie ha dicho que fueran :

> Nadie ha dicho además, que las campañas electorales **fueran** un juego de caballeros.[421]

Cette phrase est la conclusion du journaliste qui fait de l'humour sur la campagne électorale européenne où tous les coups sont permis pour retourner la situation de chacun en sa faveur.

420 Voir la R.A.E. (2010 : 459 §24.1.2g).

421 Article sur les élections européennes ; *Errores de libro* ; Florencio Domínguez ; *La Vanguardia* : 23/5/2014.

Cet énoncé commence par *nadie* (pronom négatif indéfini) suivi d'un passé composé (*ha dicho*), sous aspect transcendant, c'est-à-dire que l'être E est postérieur à l'espace temporel verbal, la forme verbale auxiliée exprime le caractère révolu, grâce au participe passé, de l'incidence, de la décadence imperfective ou de la décadence perfective déclarée par l'auxiliaire *haber*, d'après la chronogenèse de G. Guillaume. Selon L. Gosselin (1996 : 10 et 2005 : 91), la coupure modale aspectuelle à l'indicatif est déterminée par la borne II de l'intervalle de référence : le passé composé est d'aspect transcendant, accompli ([I, II] POST [B1, B2]), l'intervalle de référence se situe après l'accomplissement du procès et donc montre son état résultatif B2<I, c'est-à-dire que le procès est entièrement dans l'*irrévocable* (également d'après G. Guillaume, M. Molho, G. Luquet, L. Gosselin, 1996 : 10). *Decir que* est suivi de l'alternance modale parce qu'il a un double sémantisme comme les verbes de communication du type *comunicar, escribir, gesticular, gritar :* lorsqu'il est affirmatif, il est suivi de l'indicatif ; quand il signifie un ordre ou une demande, il régit le subjonctif (A. Ahern, 2008 : 27-28). *Nadie ha dicho que* équivaut à un verbe de parole négatif (*no se ha dicho*). En fait ces propos fictifs et niés sont un commentaire du journaliste. *Nadie ha dicho* est suivi du connecteur discursif adverbial *además* qui rajoute une information à une précédente[422].

Avec les verbes de communication, la négation ne porte que sur la principale si la substantive est à l'indicatif[423]. Mais la substantive c.o.d. est à l'imparfait du subjonctif en -ra non concordant, car d'après la R.A.E. (2010 : 458 §24.1.2c), il n'y a de corrélation temporelle qu'avec le passé simple, l'imparfait de l'indicatif et le conditionnel. *Fueran* est précédé de son sujet *las campañas electorales* et suivi de son attribut du sujet *un juego de caballeros*. G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. D'après L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale des valeurs aspectuelle et temporelle au subjonctif est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et concernant ce mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". Il y a "transport de la négation", elle ne s'applique que sur la substantive et : "[...] esto es, dijo otras cosas, pero no esa (lo que se niega no es necesariament la acción de 'decir', sino lo dicho"[424].

422 Voir la R.A.E. (2010 : 598 §30.9.2c).
423 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 121 §2.1.4.1.1).
424 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 121 §2.1.4.1.1 et note 22).

Pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale aspectuelle et temporelle des subordonnées au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la principale et en ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". Selon G. Luquet, il ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps, La non-concordance de *ha dicho* avec l'imparfait du subjonctif *fueran* peut être justifiée par le fait que le procès de la principale est nié par l'emploi de *nadie* et entraîne donc l'annulation du fait de la substantive. Selon la R.A.E. (2010 : 458 §24.1.2d et également 941 §48.7.3) : "Se llama tradicionalmente NEGACIÓN ANTICIPADA la expresada por el adverbio negativo *no* cuando, encontrándose en una oración principal, se comporta sintáctica y semánticamente como si se hallara en la subordinada". Le passé composé est considéré par Á. Carrasco Gutiérrez (2000 : 118 note 11, 122, 124) comme ayant une relation avec le passé et le présent et elle le classe d'ailleurs en concordance avec un temps de la substantive pouvant appartenir à l'une des deux époques temporelles du passé ou du présent-futur parce que "[...] la indicación del momento del habla es parte del significado de todos los tiempos del español". D'autre part, Á. Carrasco Gutiérrez (2000 : 126), considère le passé composé dans une principale comme un temps indiquant une antériorité par rapport au moment de parole et non par rapport au présent, ce qui fait qu'il peut se trouver en concordance avec l'imparfait du subjonctif.
Par ailleurs, cet imparfait du subjonctif en -ra peut équivaloir à un conditionnel : ici en DI fictif nié et non attribué (*nadie*) qui est mis pour un futur de l'indicatif en DD.

73 **Substantive c.o.d. du verbe de réaction émotionnelle *lamentó* qui exige le subjonctif (voir J. Á. Porto Dapena, 1991 : 108 §1.2.3b). DI et DD**. Passé simple-Subjonctif passé. Lamentó que la campaña haya girado en "el monotema de la mamarracha machista y las declaraciones" :

> El abogado y aspirante a eurodiputado lamentó que, en lugar de abordar las corruptelas en sus propios partidos, la campaña **haya girado** en "el monotema de la mamarrachada machista de

Cañete y las declaraciones de la Juana de Arco envuelta en el feminismo ovárico", dijo textualmente.[425]

Javier Nart, tête de liste de Ciutadans (C's) à la Chambre européenne, qui espère obtenir trois sièges et qui est lassé, a insulté l'ex ministre Miguel Arias Cañete, candidat du Parti Populaire et Elena Valenciano du Parti Socialiste Espagnol qui ont tous deux éludé le sujet de la corruption de leur propre parti.

Ce passage commence par une principale en DI dont le groupe nominal coordonné par la conjonction *y* est le sujet (*el abogado y aspirante* avec complément de participe présent employé comme nom *a eurodiputado*) du verbe au passé simple *lamentó.* Pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale aspectuelle à l'indicatif se fait à la borne finale II de l'intervalle de référence et celui-ci et le procès dans son intégralité coïncident ([I, II]) CO [B1, B2] (aspect global) : au passé simple d'aspect aoristique, le procès est entièrement dans *l'irrévocable*. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne). Pour A. Ahern (2008 : 23-25), ce verbe valoratif introduit une non information déjà connue de l'interlocuteur, donc présupposée au subjonctif, sur laquelle est émis un jugement émotionnel dans la substantive dont le sujet est le locuteur, tandis que dans les verbes de réaction émotionnelle, le sujet est notionnel. Ce que le locuteur veut faire ressortir c'est sa réaction contenue dans la principale qui est la nouvelle information.

Pour H. Nølke (1985 : 66, 71 note 21), le locuteur, grâce au verbe de sentiment, amène un commentaire sur le fait de la substantive qui contient une "présupposition faible", par laquelle le locuteur "suppose que l'allocutaire ne pense pas que le présupposé soit faux" c'est-à-dire que "le locuteur ne présente pas l'allocutaire comme associé à l'énonciateur de cette présupposition". D'après P. & C. Kiparsky (1971), le *que* est l'équivalent de *el hecho de que* mais également ils signalent que ces verbes sont factifs (présupposent la vérité/réalité d'un événement) et sont suivis du subjonctif ou de l'infinitif (dans le cas où le pronom personnel c. o. i., c'est-à-dire le sujet notionnel ou expérimentateur de la principale, est également le sujet grammatical de la substantive sujet, d'après A. Ahern, 2008 : 24-25. Tandis que *lamentarse de que* régit l'alternance modale parce que son signifié est entre celui des prédicats d'influence et des assertifs. La substantive qui suit comporte, entre virgules, une adverbiale enchâssée de

425 Article de politique ; *C's tacha de "machista" a Cañete y a Valenciano de "femenista ovárica"* ; Fernando García ; *La Vanguardia* : 23/5/2014.

construction de sens substitutif, à l'infinitif et introduite par la locution de liaison *en lugar de* (*en lugar de abordar*, avec son complément d'objet direct *las corruptelas* et son complément circonstanciel de lieu *en sus propios partidos*) avec le même sujet qu'elle[426].

Dans ce passage, l'emploi du mode subjonctif dans la substantive c.o. d. est justifié par le sémantisme du verbe de réaction émotionnelle au passé simple de la principale, avec des sujets différents dans les deux propositions (*lamentó*[427]. Selon J. Á. Porto Dapena (1991 : 108 §1.2.3b) : "En este caso el sujeto de la subordinada no coincidirá con el de la principal". Mais il n'est pas concordant car il est au passé du subjonctif résultatif, qui devrait être régi par un présent de l'indicatif, un passé composé, un futur de l'indicatif ou un futur antérieur[428]. *Haya girado* dont le sujet est *la campaña*, sous aspect transcendant, c'est-à-dire que l'être E est postérieur à l'espace temporel verbal, la forme verbale auxiliée exprime le caractère révolu, grâce au participe passé, de l'incidence, de la décadence imperfective ou de la décadence perfective déclarée par l'auxiliaire *haber*, d'après la chronogenèse de G. Guillaume. Pour L. Gosselin (1996 : 10) et (2005 : 95), une forme composée est d'aspect transcendant, accompli ([I, II] POST [B1, B2]), l'intervalle de référence se situe après l'accomplissement du procès et donc montre son état résultatif B2<I ; la coupure modale des subordonnées au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale.

Dans cet énoncé, le procès de la complétive est situé dans l'*irrévocable.* Pour L. Gosselin, le subjonctif n'a pas obligatoirement le sémantisme de l'incertain, du virtuel ou du doute. Quant à ce mode dans la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". Ce passé du subjonctif comporte également deux compléments coordonnés qui indiquent en DD entre guillemets les deux seuls sujets abordés de la campagne (*"el monotema de la mamarrachada machista de Cañete y las declaraciones de la Juana de Arco envuelta en el feminismo ovárica"*). La fidélité littérale du DD entre guillemets est soulignée par l'adverbe de manière *textualmente* qualifiant le verbe de parole postposé au passé simple (*dijo*), faisant partie, d'après L. Rosier (1999 : 223, 230, 233, 242, du discours narrativisé, en incise conclusive avec attribution rétrospective du dit qui évite la coupure discursive (cf. J. Rey-Debove, 1983). Pourtant on constate bien une légère nuance entre les MEG du titre *C's tacha de "machista" a Cañete y a Valenciano de "femenista ovárica"* et celles de cet extrait avec l'adverbe

426 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 240).
427 Voir la R.A.E. (2010 : 478 §25.3.2).
428 Voir M. Á. Sastre (1997 : 34 §3).

textualmente. En effet dans la presse, comme le souligne Rosier[429], il peut exister de :
« notables différences entre les propos entre les titres d'articles et le contenu des interviews d'où ils sont extraits ».
La non concordance de *haya girado* peut se justifier par un passé simple régisseur *lamentó* hodiernal[430] mis pour un passé composé (H. Kronning, 2010).

7.2. Point de vue

7.2.1. Point de vue du locuteur sur un fait passé

12 **Substantive attribut du sujet d'un verbe d'état ou attributif sous négation (*no es*) et toujours au subjonctif[431]. Jugement du locuteur en DD dans le présent du moment de parole dans un contexte au passé**. Présent de l'indicatif-Subjonctif passé. "La ley que impulsó no es que se haya hecho" :

> Añade : "Estamos viviendo una de esas inciertas etapas de transición. La ley que impulsó la Lengua de Signos no es que **se haya hecho** notar mucho, la verdad".[432]

Le DD entre guillemets, est introduit par un verbe de parole au présent de l'indicatif (*añade*).
La première proposition indépendante est au présent de l'indicatif (*estamos* avec idée de situation, avec gérondif indiquant que l'action est en train de se dérouler *viviendo*, suivi de son complément d'objet direct avec partitif *una de esas inciertas etapas de transición*).
Dans la deuxième phrase, on peut noter l'utilisation du langage familier par l'inversion de son énoncé et le nom commun *la verdad* juxtaposé et postposé. Elle peut être interprétée comme : "La verdad no es que la ley que impulsó la Lengua de Signos se haya hecho notar mucho". Mais avec la concordance des temps : "La verdad no es que la ley que impulsó la Lengua de signos se hiciera notar mucho". Elle contient une adjective spécificative enchâssée au passé simple : *que* impulsó. Pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale aspectuelle à l'indicatif se fait à la borne finale II de l'intervalle de référence et l'intervalle de référence et le procès dans son intégralité coïncident ([I, II]) CO [B1, B2] (aspect global) : au passé simple d'aspect aoristique, le procès est entièrement dans *l'irrévocable*. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume (1929-1970), suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne. Ce passé simple est suivi de son complément d'objet direct *la Lengua de Signos.*

429 L. Rosier (1999 : 235).
430 Voir H. Kronning (2010 : 10).
431 J.Á. Porto Dapena (1991 : 106 §1.2.2).
432 Article : Vie et arts ; *Los derechos del sordo se quedan en el papel* ; *El país*, 23/9/2011.

Cette adjective spécificative a un cadre factuel, défini et connu, d'après M. Á. Sastre Ruano (1997 : 125 §3.2.1). Selon J. Á. Porto Dapena (1991 : 159 §1.1.2. et p.168) le mode dépend de la spécificité ou pas de l'antécédent : à l'indicatif, comme ici, si l'adjective se réfère à un antécédent spécifique, comme dans ce cas, *la ley*. Il est également à noter qu'il ne faut pas confondre les termes "spécifique/non spécifique" et "déterminé / indéterminé", dont le second se réfère au déterminant du nom commun.

Le sujet du verbe d'état ou attributif *être* à la forme négative de la principale est *la ley.* La négation de *no es* est un marqueur modal et polyphonique, selon H. Nølke (1985 : 64). *No es que* + subjonctif est l'équivalent de *es que no* + indicatif, qui d'après M. Á. Sastre Ruano (1997 : 106 §5.2) : "Se utiliza mayoritariamente para presentar una explicación o excusa, o con el fin de justificar algo que se ha dicho o que se ha hecho. O bien cuando existe un rechazo contextual por parte del hablante". La complétive contient un verbe au subjonctif passé d'aspect accompli et à la forme pronominale réfléchie (*se haya hecho*) concordant temporellement avec *no es* (cf. R.A.E., 2010 : 456-457 §24.1.1c). Le passé du subjonctif est concordant, selon les interprétations rétrospective ou prospective avec le présent de l'indicatif, le passé composé et le futur simple et antérieur de l'indicatif. Il est d'aspect transcendant, c'est-à-dire que l'être E est postérieur à l'espace temporel verbal, la forme verbale auxiliée exprime le caractère révolu, grâce au participe passé, de l'incidence, de la décadence imperfective ou de la décadence perfective déclarée par l'auxiliaire *haber*, d'après la chronogenèse de G. Guillaume.

Pour L. Gosselin (1996 : 10 et 2005 : 95,) une forme composée est d'aspect transcendant, accompli ([I, II] POST [B1, B2], l'intervalle de référence se situe après l'accomplissement du procès et donc montre son état résultatif B2<I ; puisque la coupure modale des subordonnées au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe de la proposition principale au présent de l'indicatif et que si le procès au subjonctif est situé avant cet intervalle, sa valeur modale est celle de *l'irrévocable.* Or cette phrase de l'énoncé est inversée et l'accord temporel avec le passé simple requiert l'imparfait du subjonctif (G. Luquet, 1988 : 100). Pour L. Gosselin, le subjonctif n'a pas obligatoirement le sémantisme de l'incertain, du virtuel ou du doute. Quant à ce mode dans la complétive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". La présence de *no es que* et de *la verdad* dénote du langage familier et oral.

Le passé du subjonctif de la substantive attribut du sujet, mais qui pourrait être sujet, si il n'y en avait pas déjà un[433], est un temps soit antérieur au présent de l'indicatif de la principale ou

433 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 106 §1.2.2).

bien en correspondance avec le passé composé, ou bien en relation temporelle avec le futur de l'indicatif ou le futur antérieur[434]. Et dans ce cas, *se haya hecho notar* est à un aspect perfectif antérieur temporellement au jugement du locuteur à la forme négative (*no es*) mais situé après l'adoption de la loi de la langue des signes (*impulsó*), dans une étape de transition (*una de esas etapas de transición*).

21 **Substantive c.o.d. du verbe *creer* sous forme négative de constat du locuteur en DD sur un fait passé. Alors que le verbe sous forme affirmative entraîne l'indicatif, il régit le subjonctif avec la négation selon la R.A.E., 2010 : 481 §25.3.5a. DD, avec incise postposée (conclusive) et point de vue du locuteur sur un fait passé**. "No creo que hubiera ninguna intención", dice.

> Al igual que el vocal de CiU, Josep Manuel Silva, que expresó su deseo de aplazar la votación. Pero votó a favor. "Lo hice porque quienes conocen el iNews me convencieron, pero no creo que **hubiera** ninguna intención de controlar la información ni de manipular. Voté con esa tranquilidad", dice.[435]

J. M. Silva, membre de CiU voulait repousser le vote pour l'accès de quelques membres du Conseil d'Administration de RTVE pour contrôler iNews, le système informatique d'édition des journaux télévisés espagnols. Or, il a voté pour, alors qu'il répondait négativement par écrit le 23 mars dernier, en invoquant le droit à la liberté et à l'indépendance des professionnels de l'information, à R. López Miralles, conseillère du Parti Populaire. Ce retournement a fait scandale et J. M. Silva a regretté son vote.

Dans ce passage, tout le contexte fait référence au passé. La première phrase permet aux journalistes, par comparaison (*al igual*), de relier le fait antérieur à celui qu'a exprimé J. M. Silva (le désir de retarder le vote).

Mais dans la deuxième phrase qui est également du ressort des journalistes, s'opère un retournement de situation inattendu, annoncé par la conjonction de coordination *pero*, qui amène une réserve par rapport à ce qui est dit avant mais sans s'y opposer : *votó* dont le sujet est *José Manuel Silva*, avec son complément d'objet direct *a favor.*

Dans la troisième phrase, nous avons affaire à du DD (sans verbe introducteur ni les deux points) dans le présent de l'indicatif postposé, du moment de parole qui est contemporain du moment d'écriture des journalistes. L'incise conclusive évite dans ce cas la coupure discursive, selon J. Rey-Debove en 1983. L'incise opère une cassure sur le plan mélodique et syntaxique

434 Voir la R.A.E. (2010 : 456 §24.1.1a, §24.1.1c et 457 : §24.1.1.d.)

435 Article vie et arts, société ; *Una vieja reivindicación del PP* ; I. Gallo/ R. G. Gómez ; *El país* : 23/9/2011.

(cf. M. Dessaintes, 1960 : 19). D'après L. Rosier (1999 : 249, 256, 257, 258, 259,263, 264), elle fait partie du discours citant, marque formellement le discours. L'incise sert à attribuer le dit rétrospectivement (cf. J. Rey-Debove,1983). Donc sa suppression ne doit pas gêner la "compréhension de l'ensemble", cependant il y a des cas où l'incise est indispensable (L. Rosier, 1999 : 247). Elle se manifeste ici par un verbe déclaratif ou d'interlocution parenthétique *dice* (incise conclusive) à la 3e personne qui n'est pas la même que celle du discours à la 1e personne. Dans la presse d'information, M. Monville-Burston (1993) cite comme verbes parenthétiques : les verbes de "diffusion d'information" comme *déclarer, affirmer, annoncer* ; les verbes de "jugement impartial" comme *estimer* ; les verbes de "clarification" comme *expliquer, ajouter, souligner, préciser, indiquer.* Il souligne donc "une parfaite adéquation entre le contenu sémantique de base des *verba dicendi* et la fonction qu'ils remplissent dans la pratique journalistique" (L. Rosier, 1999 : 250). Aux 1e et 2e personnes, l'incise a un "effet rhétorique à tendance argumentative" (L. Rosier, 1999 : 253).

Quant aux temps où elle se trouve, l'imparfait y est dominant, puis comme ici le présent (tous les deux étant les temps du discours adjacent, d'après L. Rosier (1999 : 260-261). Le passé simple vient en dernier, pour le discours citant avec l'imparfait pour le discours cité). L'incise se rencontre normalement en DD (Larochette, 1980 et Delaveau, 1988). Mais pour Vetters (1990 : 39), elle est l'indice du DIL. Pour L. Rosier (2008 : 261-263) aussi, car l'incise lève l'ambiguïté de l'énonciation du dit en DIL. Le locuteur, J. M. Silva, parle de la raison de son vote pour (*a favor*) qui appartient au passé. *Lo* pronom c.o.d. est suivi de *hice* au passé simple. Cela amène une adverbiale de cause *porque quienes conocen el iNews*, sujet de *me convencieron* au passé simple.

Après la conjonction de coordination *pero*, le locuteur donne alors son opinion actuelle au présent de l'indicatif (qui est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur)(selon les approches aspectuo-temporelles : J. Damourette & É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central du système verbal. Dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle, pour É. Benveniste (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de

parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel, d'après G. Serbat en 1994 ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence.

Ce présent de l'indicatif est sous la forme d'un verbe négatif de constat (*no creo*) dont la négation implique l'emploi du subjonctif dans la subordonnée, alors que *creer* affirmatif implique l'indicatif dans la substantive, selon A. Ahern (2008 : 12-13). D'après H. Nølke (1985 : 63-64), la négation est un facteur modal et polyphonique ; mais sans la négation, *creer,* à la 1e personne du singulier du présent de l'indicatif et s'il ne s'agit pas d'une interrogation, peut subir une dérogation illocutoire avec *je crois* en incise ; avec ce verbe et ce temps et mode, soit "le locuteur peut s'exprimer sur ses croyances", soit sur le fait de la complétive et le subjonctif n'est pas possible, il n'y a pas de polyphonie interne puisqu'il n'y a qu'un seul acte.

Pour Togeby (1982 : 153) : "Après une construction négative à la première personne, *je ne crois pas*, le subjonctif domine tout à fait, parce que la perspective du sujet de la phrase et celle du locuteur coïncident". H. Nølke, en 1985, rajoute à cette citation : "c'est exactement à cause de cette coïncidence que la polyphonie externe est exclue". En effet, H. Nølke (1985: 68) considère que dans le contexte modal, il s'effectue d'abord un premier acte d'assertion qui n'est pas modale et qui est le thème du 2e acte de modalisation : "Le locuteur-en-tant-que-tel s'identifie à l'énonciateur de la modalisation, tout en se distanciant de l'énonciateur de l'assertion non modale. On peut avoir aussi bien polyphonie interne que polyphonie externe". *No creo* est suivi d'une substantive c.o.d. à l'imparfait du subjonctif (*hubiera*). G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant). Le locuteur se replace avant ce vote, afin de réfuter une quelconque manipulation et de rétablir la vérité.

L'imparfait du subjonctif en -ra est non concordant (*hubiera*). Pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale au subjonctif est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de

référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si le procès au subjonctif est situé temporellement avant cet intervalle de référence, il est *irrévocable*. G. Luquet va également dans ce sens puisque pour ce linguiste, l'imparfait du subjonctif ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle au présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps. L. Gosselin précise sur le mode de la substantive que : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D) ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)".

Le subjonctif est donc dû à un verbe négatif de constat (*no creo*), puisque pour la Real Academia Española (2010 : 481 §25.3.5a) : "El subjuntivo constituye un indicio de que la negación toma bajo su alcance la oración subordinada" et l'utilisation de l'indicatif amènerait une contradiction car "[...] el hablante aceptaría en la subordinada lo que da por falso en la principal“ en DD dans le moment de parole du locuteur sur un fait passé. D'ailleurs d'après M. Á. Sastre (1991 : 28 §2.2.) : "La referencia al pasado en cláusulas subordinadas 'completivas' o 'cumplementarias' puede venir expresada sólo por la referencia propia del verbo en imperfecto.

Ej. : No creo que tuvieras razón

No es raro que eso pasara."

Le présent du subjonctif *haya* aurait placé les faits décrits dans le présent de parole du locuteur. Nous avons donc affaire à un cas où la concordance n'est pas possible d'après le contexte.

7.2.2. Point de vue du journaliste sur un fait passé

4 **Substantive c.o.d. du verbe à sens négatif (*le sorprenderá*, voir J. Á. Porto Dapena, 1991 : 107-108 §1.2.3.a). Procès de la subordonnée antérieur temporellement à l'opinion du journaliste dans la principale avec DI**. Futur de l'indicatif-Infinitif-Imparfait du Subjonctif. A nadie le sorprenderá comprobar que todos criticasen, pidieran y aseguarasen :

> Además, a nadie le sorprenderá comprobar que todos **criticasen** a los bancos, **pidieran** un mayor control, así como que las actividades de banca de negocios, y **asegurasen** que prohibirían la especulación...[436]

436 *Desafío a Sarkozy*, Jean-Marie Colombani, traduction de José Luis Sánchez-Silva ; *El país* ; 19/9/2011.

L'enjeu des primaires socialistes est de faire choisir par le peuple, et non plus par le parti, l'adversaire de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle. Pour cela des débats télévisés sont organisés. Il ne reste plus que six candidats en lice.

Il s'agit, de la part de Jean-Marie Colombani, d'un constat sur la critique du fonctionnement des banques par la population, tout en faisant mine de s'adresser à des éventuels témoins et en introduisant du DR et du DI.

L'extrait commence par l'adverbe *además*, qui s'utilise pour connecter la phrase où il se trouve à la précédente. *A nadie le sorprenderá,* dont le pronom *le* c.o.i. est mis à la place de l'antécédent *a nadie*, correspond à un verbe causatif de réaction émotionnelle qui amène le mode subjonctif (dont la subordonnée peut être sujet, complément d'objet direct ou indirect[437]) ; à la forme négative impersonnelle du type *no se sorprenderán comprobar* qui amène le mode subjonctif.

Ce procès de la principale est au futur de l'indicatif (*sorprenderá*). Pour G. Luquet, en 2000, ce temps fait partie de l'actuel qui différencie la 1e personne de la 3e ; ce temps comme les formes simples est d'aspect immanent, en accomplissement et en incidence, c'est-à-dire qu'il donne une vision interne globale du procès, pour G. Guillaume qui est suivi par M. Molho, en 1975, pour l'espagnol. Pour J.-L. Gardies (1975 : 65), dans le futur aléatoire, la réalisation du procès qui n'a pas encore eu lieu est incertaine et cet état de fait nécessite un diagramme en fourche des multiples possibles, celle-ci ayant comme origine le présent, lieu de la réalisation des procès. R. Martin & F. Net (1981 : 12, 84) ont réalisé ce diagramme en fourche avec une représentation linéaire dans le passé et dans le présent de l'énonciation principale, puis du temps ramifié dans le futur avec une tension fermante qui permet de différencier les effets de sens temporels avec du temps peu ramifié et les effets de sens modaux avec du temps plus ramifié pour le futur et le conditionnel qui ne contient que du temps ramifié. Pour S. Azzopardi (2011 : 66), le futur de l'indicatif a des modalités épistémiques de *possible, probable* et *certain* par ses effets de sens conjecturaux. S. Azzopardi (2010 : 78) partant du fait que le futur et le conditionnel en langue ont des instructions aspectuo-temporelles, pense que leurs modalités épistémique, aléthique et médiative sont produites "[...] par une interaction de leur valeur aspectuo-temporelle avec le co(n)texte au cours du processus d'actualisation". Toujours selon S. Azzopardi (2010 : 79), le futur et le conditionnel ont les mêmes valeurs en langue en français et en espagnol, mais c'est leur exploitation qui les différencie. D'après L. Gosselin (2005 : 251) si la valeur épistémique du futur ne lui est pas attribuée en langue, cela permet de ne pas lui être inhérente mais d'être le résultat d'un effet de sens entre deux valeurs modales. Pour L. Gosselin (1996 : 10), à l'aspect prospectif, le procès

437 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 107-108 §1.2.3.a).

est en préparation, l'intervalle de référence lui est antérieur ([I, II] ANT [B1, B2]) et la coupure modale aspectuelle à l'indicatif est donc déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : au futur, le procès entier est dans le *possible* et il existe à ce temps un conflit entre ses valeurs modales aspectuelle et temporelle (cf. L. Gosselin, 2005 : 93, 94), car son procès est temporellement *possible* postérieurement au moment d'énonciation, mais d'aspect aoristique avec coïncidence entre les bornes du procès [B1,B2] et celles de l'intervalle de référence [I,II]. Ce conflit est résolu par la certitude subjective pour la modalité épistémique et en tenant compte de la subjectivité dans la visée intentionnelle, pour la modalité boulique. Les valeurs modales temporelles, ainsi que les modalités épistémiques et bouliques servant à la résolution de conflit ne sont pas marquées linguistiquement mais pragmatiquement inférées à partir des temps "et des conceptions de l'avenir du locuteur et de ses interlocuteurs". Ces valeurs sont différenciées par le métaparamètre M.

Ce futur de l'indicatif est suivi d'une substantive c.o.d. à l'infinitif (*comprobar*, verbe de compréhension ou d'activité mentale[438] qui entraîne ici la factualité de la substantive). J-M Colombani prend tout le monde (*a nadie*) comme témoin de l'exactitude de ses propos en DR et DI qui peuvent être vérifiables (*comprobar*) : il y a donc "assertion d'une assertion" (cf. O. Ducrot).

Les substantives c.o.d. qui succèdent sont aux deux imparfaits du subjonctif. Pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale aspectuelle et temporelle au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence du verbe de la principale à l'indicatif mais dans cet énoncé, la substantive est dépendante d'une autre à l'infinitif (en incidence et faisant partie du mode quasi-nominal), donc sans localisation temporelle et elle-même régie. En ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Le premier imparfait en -se (*criticasen*) a un sujet qui est le pronom *todos*, indiquant au masculin-pluriel 'todas las personas' (cf. R.A.E., 2010 : 374 §20.1.1f), et un complément d'objet indirect *a los bancos.* Le deuxième imparfait est en –ra : *pidieran* avec son complément d'objet direct avec l'adjectif comparatif *mayor* (*un mayor control*). Selon Gilles Luquet, cette forme en -ra ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il

438 Voir M. Á. Sastre Ruano (1997 : 61 §1.1.1. et 80 §3.1.1).

exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps.

Puis intervient une troisième substantive coordonnée par la conjonction *y*, et à nouveau en -se, sans doute dans le but d'éviter la monotonie phonique. En effet, pour la R.A.E., 2010 : 457 §24.1.2a : "En el español europeo la alternancia es hoy prácticamente libre". Ces trois procès -verbes de critique, de certitude et d'ordre- se réfèrent à des propos concordants tenus pendant la campagne électorale des primaires socialistes par François Hollande, Martine Aubry et Ségolène Royal sur l'endettement de la Grèce et rapportés, synthétisés en DI par Jean-Marie Colombani.

Sorprenderá semble être un futur conjectural (équivalent à *personne doit se surprendre*) qui se réfère au moment de parole de Jean-Marie Colombani sur des procès passés, d'où l'emploi des imparfaits du subjonctif non concordants. Car l'emploi du présent du subjonctif (dans l'au-delà du futur de l'indicatif de la principale) aurait été contradictoire avec le fait de *comprobar* (on ne peut vérifier que ce qui a déjà été factuel). Par contre, le procès au conditionnel de la substantive c.o.d. *prohibirían la especulación*, est en accord temporel avec le dernier imparfait du subjonctif (*asegurasen*) et est du ressort de J.-M. Colombani car il correspond en DI à un futur de l'indicatif en DD.

5 **Substantive sujet postposée (toujours au subjonctif) sujet de *es muy posible*. Co-texte : l'adverbe *ayer* dans la subordonnée rend le présent du subjonctif impossible. Opinion de la journaliste**. Présent-Imparfait du subjonctif. Es muy posible que entregaran ayer :

> Hace 11 y 10 años que Juanjo Oliva y Ailanto debutaron en Cibeles y es muy posible que ambas marcas **entregaran** ayer sus mejores colecciones en esta cita.[439]

La journaliste s'exprime au sujet des défilés de Cibeles Madrid Fashion Week où elle a noté une maturité créative.

L'énoncé commence par une principale au présent de l'indicatif (*hace*), dont le complément d'objet direct (*11 y 10 años*) marque le commencement de la période à laquelle la journaliste se réfère, et une substantive au passé simple (*debutaron)* dont les sujets coordonnés sont *Juanjo Oliva y Ailanto* et le complément de lieu *en Cibeles*.

Puis lui est coordonnée (par la conjonction *y*) une autre principale dont le verbe d'état ou attributif est au présent de l'indicatif (*es muy posible*), de modalité épistémique qui indique le

439 Article de Culture ; Eugenia de la Torriente ; *Cibeles escribe su futuro* ; *El país*, 19/9/2011.

degré de certitude du locuteur, c'est-à-dire qu'il exprime une croyance ou une volonté, par rapport au contenu propositionnel et qui fait partie des modalités subjectives qui sont l'expression du rapport du locuteur avec le contenu propositionnel, d'après N. Le Querler en 1996. Pour sa part, L. Gosselin, (2010 : 60) considère que le *possible* est une modalité *de dicto*, véridicible, c'est-à-dire qu'elle peut être niée ou sous interrogation, et quand elle est extrinsèque, comme dans cet exemple, et qu'elle est attribut avec le verbe *être*, il s'agit d'un méta-prédicat, "un procès qui affecte un autre procès". Toujours pour L. Gosselin (2010 : 138, 223, 224), le *possible* est une valeur modale transversale, plutôt qu'une modalité, tout comme l'*irrévocable,* parce qu'elles peuvent se rapporter à toutes les catégories modales ; selon le principe d'irréversibilité de l'écoulement temporel symbolisé par une droite du passé vers le futur, le *possible* se convertit en *irrévocable* à la coupure modale que constitue le moment présent du temps vécu. Par contre dans le temps linguistique, L. Gosselin considère le moment de référence comme coupure modale et que le moment d'énonciation, le maintenant, se déplace sur l'axe temporel. Ces valeurs modales se mesurent par la force de validation F, le *possible* se situant dans l'indétermination F° et l'*irrévocable* dans le positif ou le négatif de la valeur de F. L*e* présent est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon les approches aspectuo-temporelles : J. Damourette & É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central du système verbal ; dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel.

Par ailleurs, selon l'approche aspectuelle, pour É. Benveniste (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel, d'après G. Serbat en 1994 ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de

Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence.

Posible signifie 50% de chance d'être et est suivi du subjonctif d'après G. Guillaume en (1929/1993 : 32-33), contrairement à *probable* qui entraîne l'indicatif ; ce qui n'est pas confirmé par M. Á. Sastre Ruano (1997 : 65-66 §1.2.2.) qui place *es posible que* et *es probable que* dans le même groupe qui régit le subjonctif, ainsi que J. Á. Porto Dapena (1991 : 104 §1.2.1.1.c.). Quant à A. Ahern (2008 : 23), elle précise que si la substantive a un sujet, elle est au subjonctif. Par contre la substantive qui a la fonction de sujet est à l'infinitif (A. Ahern, 2008 : 23).

Es muy possible exprime un jugement de la rédactrice, appuyé par le superlatif *muy* ne laissant que très peu de doute, qualifiant l'adjectif *posible* attribut du sujet au présent de l'indicatif, concomitant au moment d'écriture, suivi d'une substantive sujet postposée à l'imparfait du subjonctif en –ra. Pour L. Gosselin (2005 : 95, la coupure modale aspectuelle et temporelle au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence du verbe de la principale à l'indicatif : si son procès est situé temporellement avant le présent, sa valeur modale est celle de l'*irrévocable*. En ce qui concerne le mode de la substantive, "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon G. Luquet, il ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps. *Entregaran* est suivi de son complément d'objet direct avec possessif et comparatif *sus mejores colecciones*, ainsi que de son complément circonstanciel de lieu *en esta cita*, accolé à un adverbe de temps de l'époque révolue (*ayer*) par rapport à l'instant d'écriture, mais qui en est très proche du moment d'écriture et qui marque la fin du moment de référence de la journaliste.

Ainsi le fait que la journaliste situe le point de départ des collections de J. Oliva et Ailanto par rapport à son moment d'écriture (*hace 11 y 10 años*) et qu'elle apporte un jugement dans son présent de rédactrice (*es muy posible*), n'a eu aucun effet sur le temps de la substantive

(*entregaran* qui est factuel). Celle-ci est restée concordante avec son complément de temps (*ayer*) qui ne peut signifier l'époque présent-futur d'un présent du subjonctif (*entreguen*).

17 **Substantive sujet introduite par *el que* elliptique mis pour *el hecho de que* (toujours au subjonctif quand elle est sujet, d'après J. Bouzet, 1978 : 383 §928). Réflexion de la part du rédacteur sur un fait factuel temporellement antérieur**. Imparfait du subjonctif-Présent de l'indicatif. El que cientos de miles se reuniesen constituye un acontecimiento que se debe :

> El que cientos de miles de jóvenes **se reuniesen** respondiendo a una llamada institucional constituye un acontecimiento que se debe analizar.[440]

Le pape Benoît XVI se rend à Madrid. José Manuel Sánchez Ron, membre de la R.A.E. et professeur d'Histoire de la Science à l'université de Madrid, après avoir analysé les raisons des motivations de la Journée Mondiale de la Jeunesse, revient sur les propos du Pape contre les scientifiques qui pensent détenir la vérité.

Cet extrait représente une réflexion de la part du professeur d'Université et membre de la R.A.E. La subordonnée antéposée commençant par *el que,* avec l'ellipse de *hecho* et qui admet l'alternance modale avec l'indicatif, sans doute de la part du locuteur, et le subjonctif, avec doute ; mais qui ici doit être au subjonctif puisqu'elle est sujet, d'après J. Bouzet (1978 : 383 §928)[441] qui voit aussi la substantive sujet comme une présentation d'un fait connu, pour le juger. Par contre H. Nølke (1985), pour sa part, ne prend pas position en français sur *le fait que.* Cette substantive sujet antéposée renferme un imparfait du subjonctif en -se pronominal réfléchi (*se reuniesen)* dont le sujet est *cientos de miles*. Pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale aspectuelle et temporelle au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence du verbe de la principale à l'indicatif : si son procès est situé temporellement avant le présent, sa valeur modale est celle de l'*irrévocable*. En ce qui concerne le mode de la substantive, "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descrptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant.

---

440 Article d'opinion ; *Laicismo y búsqueda de la verdad* ; José Manuel Sánchez Ron, membre de la RAE et professeur d'Histoire de la Science à l'université autonome de Madrid ; *El país* : 23/9/2011.

441 Voir aussi M. Á. Sastre Ruano (1997 : 107 §5.3).

Cette substantive est suivie d'une adverbiale de manière au gérondif qui marque du DR (*respondiendo* avec son complément d'objet indirect *a una llamada institucional*) et est sujet d'un verbe au présent de l'indicatif (*constituye*), qui est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon les approches aspectuo-temporelles : J. Damourette & É. Pichon, en 1911-1936 considèrent que le présent est le temps central ; dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle, pour É. Benveniste, (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel, d'après G. Serbat en 1994 ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence).

Le complément d'objet direct (*un acontecimiento*) de la subordonnée principale introduit une adjective déterminative, complément du nom *un acontecimiento,* au présent de l'indicatif à la forme réfléchie impersonnelle (*que se debe*) suivie d'une substantive c.o.d. *analizar.*

Le décalage temporel, entre le verbe de la substantive à l'imparfait du subjonctif en -se (*se reuniesen*) et le verbe au présent de l'indicatif (*constituye*) dont elle est le sujet, est dû à une réflexion personnelle de J. M. Sánchez Ron dans son présent de moment d'écriture temporellement postérieure au fait factuel constaté dans la substantive.

19 **Substantive sujet introduite par *el que* elliptique (mis pour *el hecho de que*) et toujours suivie du subjonctif. Imparfait du subjonctif mis pour une période passée. Réflexion du journaliste**. Otra cosa es, por supuesto, lo que se pueda hacer, o el que para obtener tales conocimientos hubiese que emplear que quiera rechazar :

> El mundo es una unidad y las ciencias que lo estudian constituyen un sistema interdependiente, interdisciplinario. Otra cosa es, por supuesto, lo que se pueda hacer con los conocimientos extraídos de la investigación científica, o el que para obtener tales conocimientos **hubiese que** emplear procedimientos que una sociedad democrática quiera rechazar.[442]

La première phrase est au présent de l'indicatif (*es, estudian, constituyen*), exprimé comme un présent de vérité générale, bien qu'il s'agisse d'un commentaire du journaliste, comme d'ailleurs tout ce passage. Elle se compose d'abord d'une indépendante (*el mundo es una unidad*), puis d'une principale qui lui est coordonnée (*las ciencias [...] constituyen un sistema interdependiente*), coupée par son adjective spécificative en incise (*que lo estudian*).
La deuxième phrase contient une substantive qui est attribut du sujet *otra cosa* du verbe d'état *es*. Le présent est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon les approches aspectuo-temporelles : J. Damourette & É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central ; dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle de É. Benveniste (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation et qu'il permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel, d'après G. Serbat en 1994 ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence.
Le verbe *pueda* (dont le pronom neutre suivi du relatif *lo que* est le sujet) exprime ici la modalité déontique d'obligation au présent du subjonctif prospectif à la forme pronominale (qui s'applique à un *on* indéterminé) et est suivi d'une substantive, c.o.d. à l'infinitif (*hacer*)

442 Article d'opinion ; *Laicismo y búsqueda de la verdad* ; José Manuel Sánchez Ron ; *El país* : 23/9/2011.

avec un complément circonstanciel de moyen annoncé par la préposition *con los conocimientos extraídos de la investigación científica*. Le mode subjonctif (*se pueda*) se justifie par l'interrogation indirecte.

Puis l'interrogation indirecte est reliée à une autre par la conjonction de coordination *o* (à valeur disjonctive) pour amener une autre éventualité, une substantive sujet, qui est entrecoupée par une adverbiale finale *para obtener tales conocimientos*, à l'infinitif parce qu'elle a le même référent que la principale.

La substantive sujet à l'imparfait du subjonctif en –se (*el que [...] hubiese que emplear*, où *el que* est mis à la place de *el hecho de que* qui entraîne le subjonctif[443]). Pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale aspectuelle et temporelle au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence du verbe de la principale à l'indicatif mais dans cet énoncé, la substantive est dépendante d'une adverbiale finale à l'infinitif fait partie du mode quasi-nominal et est en incidence, d'après la morphogenèse de G. Luquet. donc sans localisation temporelle et elle-même régie. En ce qui concerne le mode de la substantive, "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant).

La périphrase *hubiese que* + infinitif signifiant l'obligation, impersonnelle dans ce cas (voir R.A.E., 2010 : 540 §28.2.2d) (donc marqueur de modalité déontique faisant partie des modalités intersubjectives qui sont l'expression du rapport entre le locuteur et le locutaire à propos du contenu propositionnel, selon N. Le Querler en 1996). Il s'agit d'une modalité extrinsèque *de dicto*, véridicible, c'est-à-dire qu'elle peut être interrogée ou niée et qui représente "un méta-procès : un procès qui affecte un autre procès", à l'instar de *devoir*, lorsqu'il a une valeur prospective, et non pas épistémique, d'après L. Gosselin (2005 : 60, 61).

Cet imparfait du subjonctif en -se non concordant (*hubiese*) semble être mis pour une période passée par rapport au moment d'écriture du journaliste et s'opposant à la période présent-futur du présent du subjonctif *quiera rechazar.*

28 **Substantive sujet inversée, à la forme négative, potentiellement réalisable avec *es probable que* (devrait être à l'indicatif). Opinion du journaliste malgré les propos entre**

443 Voir M. Á. Sastre Ruano (1997 : 107 §5.3) et J. Á. Porto Dapena (1991 : 106 §1.2.2).

guillemets en DD qui sont supposés et non confirmés et donc qui peuvent lui être attribués. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -se. Es probable que no dijese y que se lanzase :

> En una velada semejante, aunque contemporánea, es probable que la nueva Mme de Guermantes, o su equivalente masculino o femenino, **no dijese** "me inquieta China", sino "me asombra China", y que acto seguido **se lanzase** a desgranar las cifras del portentoso crecimiento de su producto interior bruto y a hacer pronósticos sobre el año preciso en el que ocupará el primer puesto de la economía mundial.[444]

Le journaliste fait des hypothèses de conversation sur la Chine en DD qu'il attribue fictivement à Mme de Guermantes (ou son équivalent masculin ou féminin) mais qui sont de son propre ressort. Pour Rosier[445], ce type de DD donne « l'illusion de parole vraie ». Il n'est pas une citation alors qu'il en possède les guillemets. Elle note d'ailleurs d'autres cas de DD non fidèles qui sont des suppositions ou des compte rendus[446].

Il commence par situer l'hypothétique conversation grâce à une comparaison par un complément circonstanciel de lieu (*en una velada semejante*), tout en émettant une concession (*aunque contemporánea*).

Puis il émet un jugement de valeur au présent de l'indicatif, qui est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon les approches aspectuo-temporelles : J. Damourette & É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central ; dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle, pour É. Benveniste, (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel, d'après G. Serbat en 1994 ; soit en envisageant ce temps

444 Article de vie et arts ; José María Ridao ; *Occidente ya no es Occidente* ; *El país* : 19/9/2011.
445 Rosier (1999 : 114).
446 Rosier (1999 : 238).

comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence.

Es avec l'attribut du sujet *probable* de modalité épistémique qui indique le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel et qui fait partie des modalités subjectives qui sont l'expression du rapport du locuteur avec le contenu propositionnel, d'après N. Le Querler en 1996. Pour L. Gosselin (2010 : 214), le *probable*, a une force de validation F de positif faible] h°, h+[. Selon lui (1929/1993 : 32-33), *probable* devrait entraîner l'indicatif, ce qui est contredit par A. Rihs (2009 : 64) qui donne un contre-exemple : *Il est probable que Paul soit là.* Également pour A. Ahern (2008 : 13), et ce, même suivi d'une affirmative. G. Luquet (1988 : 90-91) donne plus de 50 % de chance à la réalisation du fait lorsque cet adjectif est employé. *Es probable* régit le mode subjonctif lorsque la principale contient les verbes *ser, estar* ou *parecer*, selon J. Á.Porto Dapena (1991 : 104 §1.2.1.1.c) ou M. Á. Sastre Ruano (1997 : 65, 66 §1.2.2). D'après F. Matte Bon (1992), cité par A. Ahern, le subjonctif sert au contenu non informatif. Et pour J. P. Ruiz Campillo (2006), également mentionné par A. Ahern, ce mode est non déclaratif.

La substantive suivante en est le sujet inversé. Son verbe de parole est à l'imparfait du subjonctif en –se. Pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale aspectuelle et temporelle au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence du verbe de la principale à l'indicatif : si le procès au subjonctif est situé temporellement avant le présent, sa valeur modale est celle de l'*irrévocable*. En ce qui concerne le mode de la substantive, "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". Cet imparfait en -se est à la forme négative (*no dijese*) dont la négation peut remonter à *no es probable que dijese* et dont le sujet est *la nueva Mme de Guermantes.* Il est non concordant et nie la prononciation du contenu en DD de la substantive c.o.d. *("me inquieta China"),* suivie de la conjonction de coordination *o* qui marque une alternative et de *su equivalente masculino o femenino*. Ce cas de non fidélité du DD en "contexte négatif", de supposition de la part du rapporteur est envisagé, parmi d'autres, par L. Rosier (1999 : 238).

Cet hypothétique DD nié, qui est attribué fictivement à la nouvelle Madame de Guermantes, bien qu'entre guillemets mais sans les deux points (donc faisant partie d'une forrme mixte de discours) qui sont les marqueurs typographiques de littéralité, est rectifié ensuite par la

conjonction de coordination (*sino* qui introduit fréquemment une opposition après une phrase négative) et par la suite par un autre DD plus probable dans l'esprit du journaliste (*"me asombra China"*).

Cette première substantive est coordonnée, par la conjonction *y* à une seconde qui comporte également un imparfait du subjonctif en -se pronominal réfléchi. G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. *Se lanzase* est précédé de l'adverbe de temps *acto seguido*, suivi de deux substantives c.o.i. à l'infinitif (*a desgranar las cifras del portentoso crecimiento de su producto interior bruto y a hacer pronósticos sobre el año preciso en el que ocupará el primer puesto de la economía mundial*).

En ce qui concerne *ocupará*, pour J.-L. Gardies (1975 : 65), dans le futur aléatoire, la réalisation du procès qui n'a pas encore eu lieu est incertaine et cet état de fait nécessite un diagramme en fourche des multiples possibles, celle-ci ayant comme origine le présent, lieu de la réalisation des procès. R. Martin & F. Net (1981 : 12, 84) ont réalisé ce diagramme en fourche avec une représentation linéaire dans le passé et dans le présent de l'énonciation principale, puis du temps ramifié dans le futur avec une tension fermante qui permet de différencier les effets de sens temporels avec du temps peu ramifié et les effets de sens modaux avec du temps plus ramifié pour le futur et le conditionnel qui ne contient que du temps ramifié.

La non-concordance entre la principale (*es probable*) et les verbes à l'imparfait du subjonctif *no dijese* et *se lanzase* est due au fait que, non sans humour, le journaliste fait une hypothèse dans son présent de moment d'écriture sur une conversation passée de Mme de Guermantes[447], qui est replacée dans la période présente par le journaliste (grâce à l'adjectif *contemporánea*), puis dans le futur par *hacer pronósticos sobre el año preciso en el que ocupará el primer puesto de la economía mundial*).

31 **Substantive sujet inversé au subjonctif (voir J. Á. Porto Dapena, 1991 : 104 §1.2.1.1.c et M. Á. Sastre, 1997 : 65 §1.2.2). Verbe d'opinion au moment d'écriture du journaliste**. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -se. Ayer por la tarde cumplió y es posible que incluso **cenasen** :

> Ayer por la tarde cumplió su promesa, fue recibido en el aeropuerto por el viceministro de Cultura Física y Deporte, y es posible que ambos amigos incluso **cenasen** juntos.[448]

447 Mme de Guermantes est un personnage de Marcel Proust.

Le joueur de basket-ball de la NBA, Dennis Rodman, vient de rencontrer le dictateur controversé de Corée du Nord, Kim Jong-un, dont il dit être l'ami.

Il s'agit d'un résumé du journaliste. L'énoncé commence par une indépendante située par un complément circonstanciel de temps dans le passé très récent du moment d'écriture de l'article de presse (*ayer por la tarde*), suivi du passé simple (*cumplió*, dont le sujet non précisé correspond à l'antécédent Dennis Rodman, suivi de son c.o.d. *su promesa* qui marque du DR). Une autre indépendante au passé antérieur passif (*fue recibido*) est juxtaposée à la première après une virgule. Elle comprend un complément circonstanciel de lieu (*en el aeropuerto*) et un complément d'agent (*por el viceministro de Cultura Física y Deporte*).

Puis est coordonné (par la conjonction *y*) le verbe d'état *es possible* du ressort du journaliste qui évoque une possibilité dans son présent d'écriture, au présent de l'indicatif (qui est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur). Selon les approches aspectuo-temporelles : J. Damourette & É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central ; dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle, pour É. Benveniste (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel, d'après G. Serbat en 1994 ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence.

Es posible est marqueur de modalité épistémique qui indique le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel et qui fait partie des modalités subjectives qui sont

448 Article de vie et arts, gens ; *Dennis Rodman se reencuentra con su "gran amigo" Kim Jong-un* ; Zigor Aldama ; *El país* : 4/9/2013.

l'expression du rapport du locuteur avec le contenu propositionnel, d'après N. Le Querler en 1996. L. Gosselin (2010 : 60), considère que le *possible* est une modalité *de dicto*, véridicible, c'est-à-dire qu'elle peut être niée ou sous interrogation et quand elle est extrinsèque, comme dans cet exemple, et qu'elle est attribut avec le verbe *être*, il s'agit d'un méta-prédicat, "un procès qui affecte un autre procès". Pour L. Gosselin, (2010 : 138, 223, 224), le *possible* est une valeur modale transversale, plutôt qu'une modalité, tout comme l'*irrévocable,* parce qu'elles peuvent se rapporter à toutes les catégories modales. Selon le principe d'irréversibilité de l'écoulement temporel symbolisé par une droite du passé vers le futur, le *possible* se convertit en *irrévocable* à la coupure modale que constitue le moment présent du temps vécu. Par contre dans le temps linguistique, L. Gosselin considère le moment de référence comme coupure modale et que le moment d'énonciation, le maintenant, se déplace sur l'axe temporel ; ces valeurs modales se mesurent par la force de validation F, le *possible* se situant dans l'indétermination F° et l'*irrévocable* dans le positif ou le négatif de la valeur de F, avec un degré de certitude de 50 % de chance d'être, selon G. Luquet (1988 : 90-91) et qui régit le mode subjonctif lorsque la principale contient les verbes *ser, estar* ou *parecer,* selon J. Á. Porto Dapena (1991 : 104 §1.2.1.1) et M. Á. Sastre Ruano, 1997 : 65 et 66 §1.2.2.). Pour A. Ahern, 2008 : 23, si la substantive a la fonction de sujet, elle est à l'infinitif ; si la substantive a un sujet, elle se trouve au subjonctif.

Suit une substantive sujet, à l'imparfait du subjonctif en -se (*cenasen*) dont le sujet est *ambos amigos* et dont le complément circonstanciel de manière est *juntos*. Pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale aspectuelle et temporelle au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence du verbe de la principale à l'indicatif : si le procès au subjonctif est situé temporellement avant le présent, sa valeur modale est celle de l'*irrévocable*. En ce qui concerne le mode de la substantive, "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant.

Dans ce cas, et même si le journaliste donne son opinion dans son moment d'écriture au présent de l'indicatif (*es posible*), la concordance des temps aurait placé l'évènement de *cenar* au présent du subjonctif dans l'époque présent-futur, alors qu'il s'agit d'un fait qui s'est possiblement déroulé la veille (*ayer por la tarde*).

32 **Substantive c.o.d.. *Parecer* entraîne l'alternance modale, même précédé de la négation**[449]**. L'adverbe *en febrero* guide ici le choix temps du subjonctif. Opinion du journaliste**. Présent de l'indicatif-Subjonctif imparfait en -se. No parece que lo consiguiese :

> Curiosamente, en febrero su objetivo fue el opuesto. A Pyongyang llegó acompañando al equipo de baloncesto Harlem Globetrotters para "mostrar a los norcoreanos que Estados Unidos no es su enemigo". No parece que lo **consiguiese** [...].[450]

Dans son début, cet extrait contient un jugement de valeur de la part du rédacteur signalé par l'adverbe de manière *curiosamente* sur l'objectif du joueur de basket-ball, Dennis Rodman (*su objetivo fue el opuesto*). La proposition indépendante contient le verbe d'état *être* au passé simple (*fue*), suivi d'un attribut du sujet (*el opuesto*) et d'un complément circonstanciel de temps (*en febrero*) du passé situant l'action temporellement antérieure au moment d'écriture journalistique.

La deuxième phrase est également au passé simple (*llegó*), accompagné d'un complément circonstanciel de lieu antéposé indiquant la destination grâce la préposition *a* (*a Pyongyang*).

Puis intervient une adverbiale de manière au gérondif faisant partie du mode quasi-nominal et en décadence imperfective (*acompañando* avec son complément d'objet indirect *al equipo de baloncesto Harlem Globetrotters*).

Ensuite le but de la visite est signalé par une adverbiale finale à l'infinitif (*para "mostrar* avec son c.o.i. *a los norcoreanos* et une substantive c.o.d. au présent de l'indicatif et à la forme négative *que Estados Unidos no es* avec un attribut du sujet *su enemigo"*) en DD entre guillemets (sans verbe introducteur de discours et sans les deux points donc faisant partie des formes mixtes de discours) que l'on peut attribuer par déduction à Dennis Rodman.

Enfin le rédacteur donne à nouveau son opinion, dans la troisième phrase, par l'utilisation d'un verbe modal au présent de l'indicatif, qui est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon l'approche aspectuo-temporelle, J. Damourette & É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central ; dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche

449 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 131 §2.2.2., 136 §2.3.1.c).

450 Article de vie et arts, gens ; *Dennis Rodman se reencuentra con su "gran amigo" Kim Jong-un* ; Zigor Aldama ; *El país* : 4/9/2013.

aspectuelle de É. Benveniste (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel, d'après G. Serbat en 1994 ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence. *Parece* qui entraîne l'alternance modale : avec l'indicatif, il signifie '*dar la impresión'* et avec le subjonctif, "*cuando la oración subordinada se entiende más bien como una aproximación a la realidad",* ou avec *bien*, *'parecer bien, tener por acertada una cosa'*[451] ; même précédé de la négation[452]. La forme négative peut porter sur la substantive c.o.d. (*que lo consiguiese*) et annuler le fait de son procès (c'est-à-dire *parece que no lo consiguiese*).

Pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale aspectuelle et temporelle au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence du verbe de la principale à l'indicatif : si le procès au subjonctif est situé temporellement avant le présent, sa valeur modale est celle de l'*irrévocable*. En ce qui concerne le mode de la substantive, "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant.

Or ce qui justifie l'emploi non concordant de cet imparfait du subjonctif en -se (*consiguiese*) après un verbe modal d'opinion du journaliste à la forme négative (*no parece*) est la date avancée dans la première phrase : *en febrero*. En effet, un présent du subjonctif (*consiga*) aurait situé son procès dans l'époque présent-futur du moment d'écriture.

Il s'agit donc d'un jugement du journaliste dans son moment d'écriture sur un fait passé.

451 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 131 §2.2.2).
452 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 136 §2.3.1.c).

37 **Substantive sujet du verbe *es prévisible* (verbe d'opinion qui régit le subjonctif). Opinion du journaliste dans son moment d'écriture sur un fait passé**. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -ra. Sin duda es previsible que fuera cierto :

> Dice el escritor : "¿ Podrían ser los compradores españoles de deuda española quienes hicieran subir el diferencial al dudar de su propia capacidad para devolverse a sí mismos lo que se han prestado ?". Sin duda es previsible que **fuera** cierto ya que forman parte de esos mercados que especulan con la confianza/desconfianza de las finanzas de países como el nuestro.[453]

L'extrait débute par un *verbum dicendi* au présent de l'indicatif suivi de son sujet inversé (*dice el escritor*) qui introduit un DD entre guillemets sous forme interrogative de Juan José Millás, incrédule sur l'attribution de la responsabilité de la hausse infime de la dette à ses racheteurs espagnols par la spéculation. J. J. Millás émet quelques réserves par l'emploi du verbe de modalité épistémique *poder* (*podrían*), au conditionnel qui marque également une modalité épistémique et qui est un "futur du passé". Ce temps, d'après la R.A.E. (2010 : 449 § 23.8.1), contient dans son sémantisme : "[...] la idea de que existen ciertas circunstancias que dificultan el cumplimiento o la verificación del contenido de la oración [...]".

Puis suit son sujet inversé (*los compradores españoles de deuda española*) qui est l'antécédent d'une substantive attribut du sujet introduite par le relatif (*quienes* avec son verbe à l'imparfait du subjonctif en -ra *hicieran* et sa substantive c.o.d. à l'infinitif *subir el diferencial* et son complément circonstanciel de manière *al dudar de su propia capacidad*), puis d'une adverbiale finale à l'infinitif (*para devolverse a sí mismos*) et d'une substantive c.o.d. (*lo que se han prestado*).

Puis le journaliste donne son propre avis, tout en confirmant ce qui a été rapporté précédemment. D'abord par la locution adverbiale (*sin duda*) dans une principale, tout en renforçant cette conviction par un avis au présent de l'indicatif, qui est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon l'approche aspectuo-temporelle, J. Damourette & É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central ; dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle, pour É. Benveniste (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le

453 Article d'opinion ; *Más galimatías* ; Pedro Benito Somalo ; *El país* : 19/9/2011.

repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du *virtuel* devenant réel, d'après G. Serbat en 1994 ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence.

Es previsible est à la forme impersonnelle avec son attribut du sujet, par lequel il émet également une possibilité d'anticipation de la validation du fait avec l'adjectif attribut du sujet (*previsible*) marqueur de modalité épistémique qui indique le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel et qui fait partie des modalités subjectives qui sont l'expression du rapport du locuteur avec le contenu propositionnel, d'après N. Le Querler en 1996. Verbe d'opinion qui régit le subjonctif[454].

Ensuite se trouve une substantive sujet inversé commençant par la conjonction *que*, avec le verbe de certitude[455] *fuera cierto*, à l'imparfait du subjonctif en -ra non concordant. Pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale aspectuelle et temporelle au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence du verbe de la principale à l'indicatif : si le procès au subjonctif est situé temporellement avant le présent, sa valeur modale est celle de l'*irrévocable*. En ce qui concerne le mode de la substantive, "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon G. Luquet, cet imparfait du subjonctif en -ra ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps) et un adjectif qualificatif attribut du sujet (*cierto*) marquant la conviction, donc la factualité du fait.

454 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 94 §1.1.1).
455 Voir à ce propos la R.A.E. (2010 : 477 §25.3).

L'adverbiale de cause qui s'ensuit, introduite par la locution conjonctive *ya que* est la justification de cette certitude la véritable cause effective, selon le journaliste, au présent de l'indicatif (*ya que forman parte de esos mercados*)[456]. Elle précède l'adjective qui qualifie *esos mercados* (*que especulan con la confianza/desconfianza de las finanzas de países como el nuestro*).

La non-concordance de l'imparfait du subjonctif en -ra *fuera* est donc due à un jugement au présent de l'indicatif (*es previsible*) du journaliste dans son moment d'écriture sur un fait passé, supposé mais presque confirmé par lui.

52 **Substantive sujet postposée à l'imparfait du subjonctif du verbe de la principale *no importa* qui entraîne l'alternance modale[457]. Non-concordance due au jugement du rédacteur sur un fait antérieur**. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -ra. No importa que, como sucediera, el independentismo bajara :

> A un independentismo del 30% corresponde ya una previsible mayoría en el referéndum, y sobre todo un respaldo al "derecho a decidir" superior al 70%. No importa que, como sucediera en Quebec, perdido el referéndum por la mínima, el independentismo **bajara** del 30%.[458]

Pour Antonio Elorza, professeur de Sciences Politiques, la célébration de la Diada (fête nationale de la Catalogne) a été le déclencheur du processus d'indépendance de la Catalogne. Il énumère tout ce qui fait que les Catalans aspirent à cette indépendance, non sans une certaine ironie qui dénote son opposition personnelle. Il évoque le contraste entre la crise espagnole et la croissance économique de la Catalogne et fait allusion aux conflits, peut-être par l'imposition par le Gouvernement madrilène de la langue espagnole dans l'éducation. Il pense qu'une simple consultation légale des Catalans devant l'opinion internationale, et non un référendum, suffira à déclarer l'indépendance. Car le vote au référendum serait supérieur.

Dans la deuxième phrase de ce passage, Antonio Elorza donne son avis au présent de l'indicatif à la forme négative, qui est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon l'approche aspectuo-temporelle, J. Damourette & E. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central ; dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les

456 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 216 §2.3.2.3).
457 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 176 §1.4.4).
458 Article d'opinion ; *La política-espectáculo de Cataluña* ; Antonio Elorza, professeur de Sciences Politiques ; *El país* : 4/9/2013.

deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle de E. Benveniste (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel, d'après G. Serbat en 1994 ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence. *No importa* qui entraîne l'alternance modale[459] et qui indique que la cause de la substantive est inopérante est suivi du pronom relatif *que.*

Puis le chroniqueur rajoute une adverbiale comparative enchâssée (introduite par la conjonction *como*), avec un procès factuel (et non hypothétique) dans le passé de son moment d'écriture, à l'imparfait du subjonctif en –ra. Selon G. Luquet, cet imparfait du subjonctif en -ra ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps. Cet imparfait en -ra (*sucediera* qui est un verbe d'événement, suivi d'un complément circonstanciel de lieu *en Quebec*) équivaut à un plus-que-parfait de l'indicatif et est juxtaposé à une phrase nominale avec un participe passé, employé comme adjectif, antéposé et son complément adverbial (*perdido el referéndum por la mínima*).

Enfin, le rédacteur termine par une substantive sujet postposé de *no importa*, également à l'imparfait du subjonctif en -ra non concordant *bajara* dont le sujet est *el independentismo* et qui est suivi du c.o.i. *del 30%.* Pour L. Gosselin, 2005 : 95, la coupure modale aspectuelle et temporelle au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence du verbe de la principale à l'indicatif : si le procès au subjonctif est situé temporellement avant le présent, sa valeur modale est celle de l'irrévocable. En ce qui concerne le mode de la substantive, "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité

459 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 176 §1.4.4).

appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant.
Le professeur de Sciences Politiques se réfère à un fait passé, le référendum du Quebec. Il ne peut donc pas faire la concordance au présent du subjonctif (*baje*) avec son avis donné au moment d'écriture.

64 **Substantive c.o.d. du verbe de la principale coordonné *puede* (verbe intransitif qui a l'équivalence sémantique d'un verbe copulatif avec prédicat nominal du type *es posible* et qui régit toujours le subjonctif[460]). Opinion du journaliste sur un fait passé**. Présent de l'indicatif- Imparfait du subjonctif en-se. Puede que su estado físico distase :

> Su puntería ha sido irregular y puede que su estado físico a partir de cuartos **distase** de lo ideal, pero sigue resultando una pieza imprescindible en el puzzle que compone esta generación.[461]

Le journaliste donne son avis sur les douze joueurs de basket de l'entraîneur Scariolo de la sélection espagnole utilisant la métaphore de pièces de puzzle qui s'emboîtent au fur et à mesure des championnats. Il parle d'abord de José Manuel Calderón, l'intellectuel qui dialogue dans et hors du terrain avec les autres basketteurs et l'entraîneur. Les réticences du journaliste envers ce joueur sont sa capacité de tir et son état de santé.
L'extrait commence par une indépendante avec un verbe d'état au passé composé (*ha sido* dont le sujet est *su puntería*), sous aspect transcendant, c'est-à-dire que l'être E est postérieur à l'espace temporel verbal, la forme verbale auxiliée exprime le caractère révolu, grâce au participe passé, de l'incidence, de la décadence imperfective ou de la décadence perfective déclarée par l'auxiliaire *haber*, d'après la chronogenèse de G. Guillaume. Le passé composé est d'aspect accompli, c'est-à-dire que l'intervalle de référence se situe après l'accomplissement du procès ([I, II] POST [B1, B2]) et donc montre son état résultatif B2<I). L'adjectif qualificatif est son attribut du sujet, *irregular.*
Une principale au présent de l'indicatif *puede* est coordonnée à l'indépendante grâce à la conjonction *y.* Ce temps est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon l'approche aspectuo-temporelle : J. Damourette & E. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central du

460 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 106 §1.2.1.5).
461 Article de sport ; *Un puzzle que encaja* ; Juanma Iturriaga ; *El país* : 1/9/2011.

système verbal ; dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle de É. Benveniste (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel, d'après G. Serbat en 1994 ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence.

Puede est marqueur de modalité épistémique qui indique le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel et qui fait partie des modalités subjectives qui sont l'expression du rapport du locuteur avec le contenu propositionnel, d'après N. Le Querler en 1996. Il s'agit d'une modalité extrinsèque *de dicto*, véridicible, c'est-à-dire qu'il peut être interrogé ou nié, avec prédicat sémantique, exprimant un "méta-procès : un procès qui affecte un autre procès". D'après L. Gosselin (2005 : 60), ce verbe intransitif à la 3e personne dont le sujet est indéfini a l'équivalence sémantique d'un verbe copulatif avec prédicat nominal du type *es posible*[462].

Cette principale possède une substantive c.o.d. dont le sujet est *su estado físico*, suivi d'un complément circonstanciel de temps marquant le début passé du procès (*a partir de cuartos*), qui est à l'imparfait du subjonctif en -se non concordant (*distase*), dont le mode est justifié par le sémantisme du verbe régisseur *puede* et qui précède son complément d'objet indirect (*de lo ideal* qui est le point de vue de la journaliste).

Pour finir, le journaliste sportif se replace dans son actualité de moment d'écriture, après la conjonction de coordination adversative *pero* (qui marque une idée contrastée par rapport à ce qui précède mais sans le contredire et pour J. Bouzet (1978 : 413 §996) : "*Mais* se traduit par **pero** quand il y a lieu de marquer, par rapport à la phrase précédente, une *restriction,* une

462 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 106 §1.2.1.5).

rectification ou une *atténuation*"), par le moyen d'un présent de l'indicatif (*sigue* dont le sémantisme duratif se prolonge dans le gérondif *resultando* (du mode quasi-nominal et en décadence imperfective), de l'adverbiale de manière, qui possède un complément d'objet direct *una pieza imprescindible* (qui mentionne un autre point de vue de la journaliste), un complément circonstanciel de lieu *en el puzzle* et son adjective au présent de l'indicatif *que compone* suivi d'un complément d'objet direct *esta generación.*

Le verbe de la substantive à l'imparfait du subjonctif *distase* est pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale aspectuelle et temporelle au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence du verbe de la principale à l'indicatif : si le procès au subjonctif est situé temporellement avant le présent, sa valeur modale est celle de l'*irrévocable*. En ce qui concerne le mode de la substantive, "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant.

Cet imparfait du subjonctif en -se (*distase*) non concordant avec celui de la principale au présent de l'indicatif *puede*, qui signale une hypothèse de la part du journaliste sportif dans son moment présent d'écriture, qui régit son mode. Cette substantive c.o.d. a son temps non concordant (avec la principale au présent de l'indicatif) justifié par son complément de temps marquant le début de son procès dans le passé (*a partir de cuartos*) antérieur à la rédaction de cet article.

69 **Substantive inversée sujet du verbe à la forme négative *no es de extrañar* (entraînant obligatoirement le subjonctif[463]). Opinion donnée par le professeur Brahma Chellaney dans son moment d'écriture sur le passé**. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -ra. No es de estrañar que Abe apoyara :

Un entendimiento profundo Japón-India podría remodelar el panorama estratégico asiático. No es de extrañar que Abe **apoyara** una victoria de Modi.[464]

Le professeur au Centre de Recherche Politique de New Delhi compare l'indien Narendra Modi, au premier ministre du Japon Shinzo Abe avec lequel il a une étroite relation. Le

463 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 108 §1.2.3a).

464 Article d'opinion ; *El Shinzo Abe de India* ; Brahma Chellaney, professeur d'Études Stratégiques au Centre de Recherche Politique de New Delhi ; *La Vanguardia* : 23/5/2014.

neuvième dirigeant depuis l'indépendance de l'Inde, qualifié de charismatique et énergique, veut une croissance économique, des liens étroits avec les démocraties asiatiques et reprendre en main les relations détériorées avec les États-Unis. Modi avait été accusé sans preuve d'avoir été complice des affrontements entre hindous et musulmans en 2002. L'Inde est menacée par la Chine et le Pakistan qui visent une grande partie de son territoire et possèdent l'arme nucléaire.

Le professeur écrit au conditionnel, qui est un point litigieux entre les linguistes quant à son mode d'appartenance ; or pour S. Azzopardi (2011 : 65-66), qui choisit le critère syntaxique de G. J. Barceló & J. Bres de 2006 : "les temps du mode indicatif sont les seuls à pouvoir avoir un sujet dans une proposition indépendante sans la conjonction *que*", la difficulté à le classer dans un mode est due à ses effets de sens et "aux étroites relations qu'entretiennent le mode et la notion de modalité" d'hypothèse, bien que la modalité du *possible* ne lui soit pas inhérente. R. Martin & F. Net (1981 : 12, 84) ont réalisé un diagramme en fourche avec une représentation linéaire dans le passé et dans le présent de l'énonciation principale, puis du temps ramifié dans le futur avec une tension fermante qui permet de différencier les effets de sens temporels avec du temps peu ramifié et les effets de sens modaux avec du temps plus ramifié pour le futur et le conditionnel qui ne contient que du temps ramifié. Mais d'après M. Vuillaume en 2001, le conditionnel peut se concevoir comme ultérieur du passé, tout en introduisant du temps ramifié et un champ de possibles dans une époque unilinéaire, où les faits sont irrévocables.

En ce qui concerne S. Azzopardi (2010 : 75, 76), elle pense que c'est dans les notions de *possible* et *irrévocable* que se trouve l'explication des effets de sens modaux en discours du conditionnel et du futur car le conditionnel est un temps ramifié depuis l'époque passée irrévocable, et pas seulement dans le futur, afin d'avoir lieu dans l'ultériorité, en prenant comme point de repère le moment d'énonciation comme coupure modale, et non pas le moment de référence, comme H. Reichenbach en 1947, Co Vet en 1981 ou L. Gosselin (2010 : 139). Pour G. Luquet en 2000, le conditionnel appartient à l'inactuel car ses 1e et 3e personnes ne sont pas différenciées. Quant à son aspect grammatical immanent comme les autres formes simples, il donne une vision interne sécante du procès en décadence imperfective, d'après G. Guillaume suivi par M. Molho en 1975. Il est important de déterminer, pour le conditionnel en DI ainsi que pour le futur en DD dont il peut provenir et leur effet de sens, si la source de l'information du locuteur de la modalité médiative est non computationnelle directe ou indirecte, ou bien s'il s'agit d'une source computationnelle, c'est-

à-dire d'une inférence[465] ; ou en simplifiant en source directe, attitude neutre lorsqu'elle n'est pas indiquée et source indirecte.

Dans cet exemple, le conditionnel remplace un futur conjectural puisque il se situe dans un contexte prospectif et il ne sert pas ici à "dégager sa responsabilité" comme le suggère Larochette (1980 : 247) ; il est attribuable au journaliste puisqu'il n'y a ni remise en question de ce commentaire à une entité ni à un anonymat du on-dit mais seulement un doute sur la réalisation ou pas du procès, d'après L. Rosier (1999 : 167). Pour S. Azzopardi (2010 : 78, 79), les modalités épistémiques, aléthiques et médiatives du futur et du conditionnel sont produites "[...] par une interaction de leur valeur aspectuo-temporelle avec le co(n)texte au cours du processus d'actualisation". Elle rajoute que le futur et le conditionnel ont les mêmes valeurs en langue en français et en espagnol mais que c'est leur exploitation qui les différencie. Le sujet de *podría* est *un entendimiento profundo Japón-India*. Ce verbe modal est suivi d'une substantive c.o.d. à l'infinitif (*remodelar* avec son complément d'objet direct *el panorama estratégico asiático*).

La dernière opinion, avancée par le professeur d'Études Stratégiques, est formulée par un verbe de sentiment à valeur causale *(no es de extrañar*) dans une principale*,* dans son moment d'écriture, par conséquent au présent de l'indicatif (qui est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur)(selon l'approche aspectuo-temporelle, J. Damourette et É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central du système verbal ; dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle de É. Benveniste (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendant, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel, d'après G. Serbat en 1994 ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du

465 Voir N. Tournadre (2004 : 52).

modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence. Le verbe de non fréquence à la forme négative avec verbe d'état + *de* + infinitif (en incidence et du mode quasi-nominal, d'après la chronogenèse de G. Guillaume), *no es de extrañar*[466], entraîne obligatoirement le subjonctif[467] et sa négation ne porte que sur la principale.
No es de extrañar (qui implique un jugement de valeur) est complété par une substantive sujet inversée à l'imparfait du subjonctif en -ra (*que apoyara*) non concordant. Pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale aspectuelle et temporelle au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence du verbe de la principale à l'indicatif mais dans cet énoncé, le procès au subjonctif est régi par une subordonnée à l'infinitif non marqué temporellement, elle-même régie par une principale. En ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon G. Luquet, cet imparfait du subjonctif en -ra ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps. *Apoyara* marque du DR, avec son complément d'objet direct *una victoria de* Modi ; l'élection de Modi étant déjà actée antérieurement, sans qu'il y ait un complément circonstanciel de temps pour le signaler et bien que l'imparfait du subjonctif ne marque pas d'époque temporelle. D'après la R.A.E. (2010 : 458 §24.1.2d) : "Comparten CANTARA y CANTASE con CANTARÍA la propiedad de no especificar la relación temporal entre la situación que se designa y el momento de la enunciación [...], de manera que la situación puede ser anterior, simultánea o posterior al acto del habla [...]".

78 **Substantive c.o.d. du verbe négatif *no han asimilado*. Commentaire du journaliste sur un fait passé.** Passé composé-Imparfait du subjonctif en -se. Parece que aún no han asimilado que no se produjese :

466 Voir la R.A.E. (2010 : 478 §25.3.2).
467 Voir M. Á. Sastre (1997 : 75 §2.2) et J. Á. Porto Dapena (1991 : 108 §1.2.3a).

> En efecto, parece que algunos aún no han asimilado que en la gigantesca manifestación independentista de la Diada del 2012 y en la no menos multitudinaria Via Cataluña del 2013 **no se produjese** ni un solo incidente -que por pura estadística debería haberse producido-, pero resulta que así fue.[468]

Le journaliste revient sur l'agression à Vilanova i la Geltrú du ministre du Budget, Cristóbal Montoro, et de la présidente du Parti Populaire catalan, Alicia Sánchez-Camacho, avant les élections au Parlement Européen. Il donne son opinion sur la polémique provoquée par l'interprétation des faits par le Parti Populaire qui les met sur le dos du mouvement indépendantiste catalan et des Mossos d'Esquadra. Pourtant le journaliste rappelle qu'il n'y a pas eu d'incident dans la manifestation indépendantiste de la Diada de 2012, ni dans celle de Via Catalana de 2013.

Il s'agit du commentaire du journaliste. L'adverbe de la principale *en efecto* amène une explication de ce qui a été dit précédemment dans l'article de presse, avec une certaine retenue dans l'accusation, par l'emploi d'un verbe de doute (mais également qui permet dans d'autres cas de ne pas affirmer ses propos) au présent de l'indicatif impersonnel (*parece* qui régit l'alternance modale) après la virgule, dirigée contre un groupe non identifié, quoique paraissant explicite dans la pensée du journaliste, par le pronom partitif indéfini masculin pluriel *algunos*, sujet du verbe au passé composé à la forme négative (*no han asimilado* qui est précédé de l'adverbe de temps *aún*). *Parece que algunos aún no han asimulado* équivaut à *no parece que algunos aún han asimulado* avec une équivalence de la négation dans la subordonnée ou dans la principale. Pour L. Gosselin (2005 : 91), ce temps est à l'aspect accompli, l'intervalle de référence se situe après l'accomplissement du procès ([I, II] POST [B1, B2]), son procès montre son état résultatif et est entièrement dans l'*irrévocable*. Ce temps comme les formes composées est d'aspect transcendant, en décadence perfective, entièrement accompli et montre un état résultatif, d'après G. Guillaume, M. Molho, G. Luquet, L. Gosselin, 1996 : 10. Mais dans ce cas, le procès n'a pas encore eu lieu puisqu'il est précédé de *aun* et est sous forme négative.

La substantive c.o.d. du verbe *parece* comporte deux compléments de lieux antéposés coordonnés (*en la gigantesca manifestación independentista de la Diada del 2012 y en la no menos multitudinaria Via Cataluña del 2013*). Son verbe, aux formes négative (qui facilite l'emploi du subjonctif de la substantive) et pronominale réfléchie, est à l'imparfait du subjonctif en -se non concordant (*no se produjese*). Pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale aspectuelle et temporelle au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence du

468 Article de politique ; *Ante todo, mucha calma* ; David González ; *La Vanguardia* : 23/5/2014.

verbe de la principale à l'indicatif : si le procès au subjonctif est situé temporellement avant le présent, sa valeur modale est celle de l'*irrévocable*. En ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Si le sujet inversé (de *no se produjese*) *ni un solo incidente* se situait devant son verbe, la négation n'aurait pas besoin d'être répétée dans le verbe[469] ; elle est donc explétive. Les deux négations des deux propositions (principale et substantive) s'annulent pour donner un sens affirmatif à la phrase : *han asimulado que se produjese*.

Puis est incrustée en enchâssement une adjective explicative (dont l'antécédent est *incidente*) et au conditionnel -*que por pura estadística debería haberse producido*- (commentaire du journaliste), avec verbe modal épistémique, infinitif pronominal réfléchi et résultatif suivi d'un participe passé faisant partie du mode quasi-nominal et en décadence perfective. Un point litigieux avec le conditionnel entre les linguistes est son mode d'appartenance. Or pour S. Azzopardi (2011 : 65-66), qui choisit le critère syntaxique de G. J. Barceló et J. Bres de 2006 : "les temps du mode indicatif sont les seuls à pouvoir avoir un sujet dans une proposition indépendante sans la conjonction *que*" (mais nous considérons qu'il y a quand même quelques exceptions de subjonctif sans la conjonction *que* en français comme en espagnol) et la difficulté à le classer dans un mode est due à ses effets de sens et "aux étroites relations qu'entretiennent le mode et la notion de modalité" d'hypothèse, bien que la modalité du *possible* ne lui soit pas inhérente. R. Martin & F. Net (1981 : 12, 84), ont réalisé un diagramme en fourche avec une représentation linéaire dans le passé et dans le présent de l'énonciation principale, puis du temps ramifié dans le futur avec une tension fermante qui permet de différencier les effets de sens temporels avec du temps peu ramifié et les effets de sens modaux avec du temps plus ramifié pour le futur et le conditionnel qui ne contient que du temps ramifié. Mais d'après M. Vuillaume en 2001, le conditionnel peut se concevoir comme ultérieur du passé, tout introduisant du temps ramifié et un champ de possibles dans une époque unilinéaire, où les faits sont irrévocables. En ce qui concerne S. Azzopardi (2010 : 75, 76), elle pense que c'est dans les notions de *possible* et *irrévocable* que se trouve l'explication des effets de sens modaux en discours du conditionnel et du futur car le conditionnel est un temps ramifié depuis l'époque passée irrévocable, et pas seulement dans le futur, afin d'avoir

469 Voir M. Duviols & J. Villegier (1964 : 249 §633).

lieu dans l'ultériorité, en prenant comme point de repère le moment d'énonciation comme coupure modale, et non pas le moment de référence, comme H. Reichenbach en 1947, Co Vet en 1981 ou L. Gosselin (2010 : 139).

Pour G. Luquet en 2000, le conditionnel appartient au mode inactuel car ses 1e et 3e personnes ne sont pas différenciées quant à son aspect grammatical immanent comme les autres formes simples, il donne une vision interne sécante du procès en décadence imperfective, d'après G. Guillaume suivi par M. Molho en 1975, il est important de déterminer, pour le conditionnel en DI ainsi que pour le futur en DD dont il peut provenir et leur effet de sens, si la source de l'information du locuteur de la modalité médiative est non computationnelle directe ou indirecte, ou bien s'il s'agit d'une source computationnelle, c'est-à-dire d'une inférence[470] ; ou en simplifiant en source directe, attitude neutre lorsqu'elle n'est pas indiquée et source indirecte. Dans cet exemple, le conditionnel ne remplace pas un futur conjectural qui viendrait du DD d'un premier locuteur puisque il se situe dans un contexte irrévocable et irréalisé, et il ne sert pas ici à "dégager sa responsabilité" comme le suggère Larochette (1980 : 247). Il est attribuable au journaliste puisqu'il n'y a ni remise en question de ce commentaire à une entité ni à un anonymat du on-dit mais seulement un doute sur la réalisation du procès, d'après L. Rosier, 1999 : 167. Ce conditionnel est suivi de l'infinitif passé pronominal *haberse producido* et d'après la R.A.E. (2010 : 496 §26.3.1c) : "Aporta el INFINITIVO COMPUESTO o DE PERFECTO (*haber amado*) un significado retrospectivo y perfecto, es decir, alude a sucesos anteriores ya terminados". Pour S. Azzopardi (2010 : 78, 79), les modalités épistémiques, aléthiques et médiatives du futur et du conditionnel sont produites "[...] par une interaction de leur valeur aspectuo-temporelle avec le co(n)texte au cours du processus d'actualisation". Elle rajoute que le futur et le conditionnel ont les mêmes valeurs en langue en français et en espagnol mais que c'est leur exploitation qui les différencie.

Pour terminer, après une virgule marquant une courte pause, le connecteur discursif adversatif *pero* est un contre-argumentatif. En effet, R.A.E. (2010 : 598 §30.9.2d et 616 §31.5.1b) : "Con la conjunción *pero* se contraponen dos ideas, una de ellas no formulada de manera explícita, sino INFERIDA". *Pero* amène, en mode de conclusion, un verbe au présent de l'indicatif *resulta*, suivi d'une substantive c.o.d. au passé simple *que así fue* (avec antéposition de l'adverbe de manière *así*). Ainsi l'opinion affirmative du journaliste s'oppose à celle du pronom partitif indéfini *algunos* (nommés de façon indéterminés), attribuée avec supposition.

470 Voir N. Tournadre (2004 : 52).

Parece et *resulta* (qui peut alterner avec *ser, estar, parecer, considerar,* d'après M. Á. Sastre Ruano, 1997 : 65 §1.2.2 et qui régit le subjonctif malgré le fait d'être factuel, selon J. Á. Porto Dapena, 1991 : §1.1.1.19) sont au présent de l'indicatif en concomitance avec le présent du moment d'écriture et d'opinion du journaliste, alors qu'il parle de faits passés : la manifestation indépendantiste de la Diada en 2012 et celle de Via Catalana en 2013. D'où l'emploi de temps comme le passé simple *fue* et l'imparfait du subjonctif en -se *no se produjese* (qui aurait été concordant avec le passé simple, l'imparfait de l'indicatif et le conditionnel et ne situe pas l'action de la substantive, dans laquelle il se trouve, dans une époque temporelle précise[471]). Or le fait à l'imparfait du subjonctif en -se est irrévocable par les dates de *2012* et *2013*, antérieures à celle de l'article de presse (2014) et de surcroît irréalisé par l'ajout de la négation *no*. Un présent du subjonctif concordant (*produja*) aurait placé son procès dans l'époque temporelle présent-futur contemporaine ou de l'au-delà du moment d'écriture.

7.3. Réinvasion nynégocentrique

3 **Substantive sujet introduite par la locution *el hecho de que* (avec alternance modale[472]) dont l'antéposition facilite le subjonctif (J. Bouzet, 1978 : 383 §928) et complément d'objet direct du verbe *subrayaba*. DR et DD. Réinvasion nynégocentrique (H. Kronning, 2010 : 2).** Imparfait de l'indicatif-Présent du subjonctif. Uno subrayaba el hecho de que estos comentarios, que acercan, se hagan :

> Uno subrayaba el hecho de que estos comentarios sobre los cambios, que acercan Facebook a la mecánica de Twitter, **se hagan** precisamente en la red social de la competencia : "Es como lamentarse de tu expareja con tu nueva compañera".[473]

Cet article s'intéresse aux nouvelles applications de Facebook et aux critiques qu'elles ont engendrées sur Twitter dont le réseau social est le concurrent imitateur.

Le procès de la principale à l'imparfait de l'indicatif (*subrayaba*) faisant partie des formes simples d'aspect immanent en accomplissement, et qui donne une vision interne sécante du procès en décadence, d'après l'approche aspectuo-temporelle de G. Guillaume qui est suivi par M. Molho en 1975, pour l'espagnol. Pour G. Luquet, l'imparfait de l'indicatif fait partie de l'inactuel parce qu'il ne différencie pas la 1e personne de la 3e. Ce temps d'aspect inaccompli et imperfectif a une partie de son procès en accomplissement excluant sa borne finale et

471 Voir la R.A.E., 2010 : 458 §24.1.2c, §24.1.2d.
472 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 140 §2.3.1i) M. Á. Sastre Ruano (1997 : 107 §5.3).
473 Article Vie et Arts ; *Facebook busca convertirse en el gran escaparate de contenidos* ; *El país*, 23/9/2011.

incluant l'intervalle de référence ([B1, B2] RE [I, II]) (d'aspect sécant chez G. Guillaume). Son commencement de procès se situe dans l'*irrévocable* et sa fin dans le *possible,* donc L. Gosselin, 2005 : 92 constate un conflit dû à la non coïncidence entre l'intervalle de référence [I,II] indiquant la valeur modale aspectuelle et l'intervalle d'énonciation [01,02] marquant la valeur modale temporelle. C'est le "paradoxe imperfectif" : "La fin du procès est temporellement irrévocable, mais aspectuellement possible". La fin du procès B2 est encore *possible* parce que non connue dans l'instant, c'est-à-dire éventuelle, épistémique puisque postérieure au moment de référence. D'après A. Rabatel en 1998, H. Nølke & Olsen en 2003, le locuteur voit le procès subjectivement en train de se dérouler, bien qu'il soit déjà *irrévocable*, puisque dans le passé. C'est cet imparfait qui est justement utilisé pour donner du suspens dans la narration afin de tenir en haleine le lecteur.

Cet imparfait de l'indicatif (*subrayaba*) signale un verbe de parole en DR (dont le pronom sujet *uno* signifie *quelqu'un* d'indéterminé, plutôt qu'un *on* indéfini). L'identité du locuteur n'est pas essentielle puisqu'il s'agit seulement d'introduire entre guillemets son DD qui relève plutôt d'un trait d'humour que le journaliste a relevé et non pas d'une mise à distance de la prise en charge des propos d'autrui par le rapporteur.

Le complément d'objet direct de *subrayaba* (commençant par *el hecho*) est l'antécédent d'une substantive sujet qui admet l'alternance modale : sans doute avec l'indicatif, avec doute au subjonctif. Or son antéposition facilite le subjonctif (cf. J. Bouzet (1978 : 383 §928)). Pour M. Á. Sastre Ruano (1997 : 107-108 §5.3.) : "Mayoritariamente el verbo de la cláusula subordinada -que funciona como sujeto de la oración- va en subjuntivo. Suele ser el presentador a) de algo ya conocido (que se recoge para ser juzgado o para describir el efecto emocional que produce) ; es decir, que la información ha sido presentada con anterioridad o es información de dominio público, presuntamente conocida por todos ; b) de algo que da por supuesto ; c) de algo cuya realización se presenta como eventual o puramente hipotético (puede que no haya sucedido o que no vaya a suceder)". Dans cet énoncé nous opterions plutôt pour une valeur modale d'éventualité ou de contingence[474].

La substantive sujet dont le sujet est *estos comentarios* (avec pronom démonstratif *estos* et complément de nom *sobre los cambios*) est au présent du subjonctif non concordant. Pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale aspectuelle et temporelle au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence du verbe de la principale à l'indicatif si le procès au subjonctif est situé temporellement après, sa valeur modale est celle du *possible* et en ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement

474 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 139-140 §2.3.1i).

descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation.

Hagan est suivi de l'adverbe *precisamente* et du complément circonstanciel de lieu *en la red social de la competencia*, qui introduit du DD entre guillemets, après les deux points : "*Es como lamentarse de tu expareja con tu nueva compañera*", au présent de l'indicatif impersonnel suivi d'une adverbiale de comparaison à l'infinitif pronominal réfléchi (avec complément d'objet indirect *de tu expareja* et complément circonstanciel d'accompagnement *con tu nueva compañera*). La substantive est entrecoupée par une adjective explicative enchâssée au présent de l'indicatif (*que acercan* avec son complément d'objet direct *Facebook* et son complément d'objet indirect *a la mecánica de Twitter*).

L'imparfait du subjonctif concordant (*se hicieran* ou *se hiciesen*) par rapport au verbe régisseur *subrayaba* aurait pu aussi conduire à la modification du temps du présent de l'indicatif *acercan* en imparfait de l'indicatif (*acercaban*) et changé toute la temporalité du passage en action passée. Alors que l'article parle d'une concurrence entre Facebook et Twitter qui est encore d'actualité au moment d'écriture du journaliste qui semble rajouter son propre commentaire tout en annonçant le DD. G. Rojo (1976 : 85) prend justement en compte les deux possibilités de concordance qui n'est pas syntaxique mais une question de chronologie relative : c'est-à-dire postérieurement au temps de la principale ou bien à celui du "moment de la communication linguistique". Cependant Á. Carrasco Gutiérrez (2000 : 116) constate que pour qu'il n'y ait pas d'agrammaticalité dans un énoncé, le verbe de la substantive doit tenir compte des mêmes relations temporelles d'antériorité, de simultanéité et de postériorité avec le moment de parole mais aussi avec le verbe de la principale. Pour ce même auteur (2000 : 117, 118), le passé simple est pourtant un temps du passé excluant le moment de parole qui entraîne un temps du même espace temporel dans la substantive avec antériorité, simultanéité ou postériorité.

Il y a donc ici une réinvasion nynégocentrique (cf. H. Kronning, 2010 : 2).

34 **Substantives c.o.d. (*pidió* entraîne l'alternance modale selon qu'il signifie la demande avec l'indicatif ou l'influence dont l'exécution est prospective et au subjonctif). Résumé du journaliste, DI et MEG**. Passé simple-Présent du subjonctif-Le pidió que recupere "el diálogo y la confianza" y haga "menos ruido" :

> La mayoría de los grupos de la oposición respaldaron el fondo de la posición de Margallo, pero no sus formas. El socialista Moscoso le pidió que **recupere** "el diálogo y la confianza" con el Reino Unido y **haga** "menos ruido" al tiempo que se mostró molesto por sus críticas a la gestión de Moratinos [...][475]

La deuxième phrase de cet énoncé contient un verbe d'influence[476] au passé simple narratif (*pidió* précédé de son sujet *el socialista Moscoso*. Pour L. Gosselin (2005 : 91), la coupure modale aspectuelle au passé simple est déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : à l'aspect aoristique, l'intervalle de référence et le procès dans son intégralité coïncident ([I, II] CO [B1, B2]) (aspect global), le procès est entièrement dans l'*irrévocable*. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne. Ce verbe régit l'alternance modale selon qu'il signifie une demande ou un ordre, il introduit du DI suivi de deux substantives c.o.d.coordonnées par *y* et introduites par la conjonction *que*, les deux étant au présent du subjonctif (*recupere* et *haga*). L. Gosselin (2005 : 95) explique que la coupure modale aspectuelle et temporelle pour la subordonnée au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale : lorsque le procès au subjonctif est situé temporellement après cet intervalle, sa valeur modale est celle du *possible* et en ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)"). G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogénèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des

475 Article sur l'Espagne ; *Margallo somete a la UE las disputas medioambientales con Gilbraltar* ; Miguel González ; *El país* : 4/9/2013.
476 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 109 §1.2.4.a).

hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation. Pour Gili Gaya (1943 : § 220), Farley (1965 : 551), Obaid (1967 : 113), Fernández Álvarez (1972 : 126), Padilla Rivera (1985 : 35) et Suñer (1990 : 83) le non-respect de la concordance des temps est justifié par la nature du verbe subordonnant : les verbes de souhait comme *querer, anhelar, preferir* ; les verbes d'influence, comme dans ce cas *pedir, rogar, implorar, exhortar, exigir* ; le verbe *negar* et les verbes de sentiment-factitif.

G. Le Tallec-Lloret (2010 : 68 note 128) signale que D. Ligatto & B. Salazar (1993) placent ce cas de prétérit coordonné au subjonctif présent dans les exceptions et justifient la postériorité temporelle du procès de la subordonnée par son non accomplissement. Pour P. Gerboin & C. Leroy (1994) : "[...] il faut le contexte pour savoir si la demande [...] a été satisfaite ou non". Quant à la RAE, elle l'attribue au contexte, à un effet de sens particulier, alors que pour G. Le Tallec-Lloret le cas "est plutôt monnaie courante". Pour la RAE (2004 : 462), le prétérit serait un temps absolu qui localise directement un événement à partir du moment de locution ; tandis que le présent du subjonctif serait un temps relatif qui localise indirectement par le co-texte grâce à un autre verbe ou un adverbe, mais serait un temps absolu dans une indépendante. Mais pour Borrego, Asencio & Prieto (1986), le passé simple fait bien partie de l'époque présent-futur tout comme le présent du subjonctif. Enfin pour Á. Carrasco Gutiérrez (2000 : 120, 121, 122), le passé simple appartient à l'époque temporelle du passé : "Pero se han dado ejemplos que demuestran que no es enteramente cierto que la CT se respete siempre que el verbo subordinado esté en modo subjuntivo […]". Ces deux présents du subjonctif coordonnés (*recupere* et *haga*) sont suivis de leur c.o.d. respectif en MEG (*"el diálogo y la confianza"* avec le complément de nom *con el Reino Unido* et *"menos ruido"*) et impliquent une demande d'exécution dans le futur du moment de parole du socialiste Moscoso ainsi que du moment d'écriture du journaliste, puisque le présent du subjonctif fait partie de l'époque présent-futur.

C'est la demande du socialiste dans le passé en DI (*pidió*) qui amène une non-concordance dans le procès de l'exécution à venir, prospective (*recupere* et *haga*).

Il y a une réinvasion nynégocentrique de la part du journaliste (cf. H. Kronning, 2010 : 2).

75 **Substantive c.o.d. de *pidió* qui régit l'alternance modale selon qu'il signifie le verbe de parole ou d'ordre**[477]**. DI et MEG**. Passé simple- Présent du subjonctif. Pero pidió que no se hagan :

477 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 109 §124a).

> Espadaler condenó sin matices la agresión sufrida por los populares y, además, anunció que se detuvo a uno de los agresores y se identificó a otros cinco, pero pidió que **no se hagan** "lecturas políticas interesadas del escrache".[478]

L'agression du ministre du Budget Cristóbal Montoro et de Alicia Sánchez-Camacho, à Vilanova, et de sympathisants du Parti Populaire a été l'objet de disputes entre le Gouvernement central et la Generalitat. Le premier, par l'intermédiaire du ministre de l'intérieur Jorge Fernández, reprochant les manquements de la police catalane (los *Mossos d'Esquadra*) et la crispation et la division engendrées par le souhait d'indépendance catalane dont le PP est la victime. J. Fernández demande une enquête. Au contraire, le conseiller de l'Intérieur, Ramón Espadaler, a imputé le dispositif d'escorte de C. Montoro et A. Sánchez-Camacho qui n'a pas attendu les renforts.

L'énoncé commence par une indépendante en DR et une principale, en DI, avec leurs verbes coordonnés de paroles au passé simple.

Le premier *condenó*, dont le sujet est *Espadaler*, comporte un complément circonstanciel de manière *sin matices* et un complément d'objet direct *la agresión* dont l'adjectif *sufrida* est complété par *por los populares*.

Le deuxième verbe coordonné *anunció* (*verbum dicendi* dont le sujet est également *Espadaler*) est précédé de la conjonction *y* et de l'adverbe *además* entre virgules[479]. Il est suivi d'une substantive c.o.d. avec un verbe, à la forme pronominale mise pour un *on* indéterminé, au passé simple (*se detuvo* avec un partitif dans son complément d'objet indirect *a uno de los agresores*), puis d'une autre, coordonnée par la conjonction *y*, également à la forme pronominale mise pour un *on* indéfini (se *identificó* avec son complément d'objet indirect *a otros cinco*).

La virgule marque une courte pause et amène une conjonction de coordination adversative *pero* qui, selon J. Bouzet (1978 : 413 §996), sert à "[...] marquer, par rapport à la phrase précédente, une *restriction*, une *rectification*, ou une *atténuation*" avec une principale postérieure qui comporte un verbe d'ordre au passé simple *pidió*. À ce propos J. Á. Porto Dapena (1991 : 109 §124a), justifie le subjonctif dans la substantive dont la négation fait qu'elle change, par remontée, le signifié du verbe d'ordre de la principale qui se transforme en interdiction, bien qu'étant affirmatif : *no pidió que se hagan* ou *prohibió que se hagan*, qui est un marqueur de modalité déontique faisant partie des modalités intersubjectives qui sont

478 Article de politique ; *Fernández vincula la agresión a Montoro con el soberanismo* ; Iñaki Ellakuría ; *La Vanguardia* : 23/5/2014.
479 Voir la R.A.E., 2010 : 598 §30.9.2c.

l'expression du rapport entre le locuteur et le locutaire à propos du contenu propositionnel, selon N. Le Querler en 1996, également au passé simple (*pidió*). Pour L. Gosselin (2005 : 91), la coupure modale aspectuelle au passé simple est déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : à l'aspect aoristique, l'intervalle de référence et le procès dans son intégralité coïncident ([I, II]) CO [B1, B2] (aspect global), le procès est entièrement dans l'*irrévocable*. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne.

Dans cette partie qui nous concerne, *pidió* amène du DI par une substantive au présent du subjonctif. L. Gosselin (2005 : 95) explique que la coupure modale aspectuelle et temporelle pour la subordonnée au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale : lorsque le procès au subjonctif est situé temporellement après cet intervalle, sa valeur modale est celle du *possible* et en ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)“. G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation. Le présent du subjonctif non concordant est à la forme négative et pronominale mise pour un *on* indéterminé (*no se hagan*), avec son complément d'objet direct, en MEG (*"lecturas políticas interesadas,* et son complément de nom, *del escrache"*).

Il s'agit dans ce passage des très ordinaires ordre ou interdiction au passé dont la réalisation (ou la non réalisation, comme ici) pourra se produire dans l'époque prospective présent-futur. Pour Gili Gaya (1943 : § 220), Farley (1965 : 551), Obaid (1967 : 113), Fernández Álvarez (1972 : 126), Padilla Rivera (1985 : 35) et Suñer (1990 : 83), le non-respect de la concordance des temps est justifié par la nature du verbe subordonnant : les verbes de souhait comme *querer, anhelar, preferir* ; les verbes d'influence, comme dans ce cas *pedir, rogar, implorar,*

exhortar, exigir ; le verbe *negar* et les verbes de sentiment-factitif. G. Le Tallec-Lloret (2010 : 68 note 128), signale que D. Ligatto & B. Salazar (1993) placent ce cas de prétérit coordonné au subjonctif présent dans les exceptions et justifient la postériorité temporelle du procès de la subordonnée par son non accomplissement. Pour P. Gerboin & C. Leroy, 1994 : "[...] il faut le contexte pour savoir si la demande [...] a été satisfaite ou non". Quant à la RAE, elle l'attribue au contexte, à un effet de sens particulier, alors que pour G. Le Tallec-Lloret le cas "est plutôt monnaie courante". Pour la RAE (2004 : 462), le prétérit serait un temps absolu qui localise directement un événement à partir du moment de locution ; tandis que le présent du subjonctif serait un temps relatif qui localise indirectement par le co-texte grâce à un autre verbe ou un adverbe, mais serait un temps absolu dans une indépendante. Mais pour Borrego, Asencio & Prieto (1986), le passé simple fait bien partie de l'époque présent-futur tout comme le présent du subjonctif ; enfin pour Á. Carrasco Gutiérrez (2000 : 120, 121, 122), le passé simple appartient à l'époque temporelle du passé : "Pero se han dado ejemplos que demuestran que no es enteramente cierto que la CT se respete siempre que el verbo subordinado esté en modo subjuntivo [...]").
D'où dans ce cas une réinvasion nynégocentrique selon H. Kronning (2010 : 2).

76 **Substantive c.o.d. de *pidió* qui régit l'alternance modale selon qu'il signifie le verbe de parole ou d'ordre. DI, MEG et DD dans du DI**. Passé simple-Présent du subjonctif. Tras expresar su "máximo respeto", pidió que se abra :

> Tras expresar su "máximo respeto" a los Mossos, Fernández pidió que **se abra** una investigación "a fondo" para depurar responsabilidades y recordó que los policías "reciben órdenes y las actan".[480]

L'action du verbe d'ordre, en DI, au passé simple (*pidió*) de la principale est située temporellement après l'adverbiale de temps à l'infinitif introduite par la préposition *tras* (*tras expresar* avec son complément d'objet indirect *a los Mossos* et dont le complément d'objet direct *su "máximo respeto"* est une MEG). On peut noter qu'en DD, *su* aurait été remplacé par *mi.*
Une substantive c.o.d. au présent du subjonctif (*se abra*), non concordant, avec son sujet inversé *una investigación*. G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme

480 Article de politique ; *Fernández vincula la agresión a Montoro con el soberanismo* ; Iñaki Ellakuría ; *La Vanguardia* : 23/5/2014.

révolu, a un cinétisme descendant. Ce présent du subjonctif est non concordant par rapport au prédicat de la principale, correspond à une possible exécution prospective de l'ordre dans une période postérieure au passé simple, dans l'époque présent-futur de *pidió*. *Se abra* amène le complément d'objet direct *una investigación*, avec son complément circonstanciel de manière en MEG *"a fondo"*.

Puis succède une adverbiale finale à l'infinitif avec laquelle il y a simultanéité avec le procès de la principale. Selon J. Á. Porto Dapena (1991 : 209 2.3.1) : "Cuando los sujetos de las dos oraciones, principal y subordinada, coinciden, en lugar del subjuntivo se usa, obligatoriamente, el infinitivo precedido de la preposiciones *a* o *para*, o alguna de las locuciones antes vistas, pero sin *que*") *para depurar* avec son complément d'objet direct sans déterminant *responsabilidades.*

Enfin est coordonnée une autre principale, également en DI, au passé simple (*recordó*) et pour terminer, ses substantives c.o.d. coordonnées dont le sujet commun est *los policías* et les verbes au présent de l'indicatif et en DD sans les deux points (*"reciben... actan"*) avec complément d'objet direct sans déterminant *órdenes,* la conjonction de coordination *y* et le pronom complément d'objet direct mis pour *órdenes* (*las*) du verbe *actan*. Or pour D. Maingueneau (1987), J. Authier et A. Meunier (1977), la presse est friande de résumés avec citations entre guillemets ou en italiques. Il est également à noter une différence entre les MEG précédentes et ce DD pour D. Maingueneau (1987 : 107, 108). En effet, pour ce linguiste, la MEG permet : "[...] d'isoler un fragment d'autrui pour l'exclure de son propre point de vue [...] et ce, contrairement au "résumé avec citations" où [...] le rapporteur adoptait le point de vue du discours cité [...]".

En ce qui concerne les deux principales en DI au passé simple, pour L. Gosselin, (2005 : 91), la coupure modale aspectuelle au passé simple est déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : à l'aspect aoristique, l'intervalle de référence et le procès dans son intégralité coïncident ([I, II] CO [B1, B2]) (aspect global), le procès est entièrement dans l'*irrévocable*. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne. *Pidió* est un prédicat d'influence restrictif d'orientation prospective, pour la R.A.E. (2010 : 466-467 §24.3.1d). Pour Gili Gaya (1943 : § 220), Farley (1965 : 551), Obaid (1967 : 113), Fernández Álvarez (1972 : 126), Padilla Rivera (1985 : 35) et Suñer (1990 : 83), le non-respect de la concordance des temps est justifié par la nature du verbe subordonnant : les verbes de souhait comme *querer, anhelar,*

preferir ; les verbes d'influence, comme dans ce cas *pedir, rogar, implorar, exhortar, exigir* ; le verbe *negar* et les verbes de sentiment-factitif. G. Le Tallec-Lloret, 2010 : 68 note 128, signale que D. Ligatto & B. Salazar, 1993, placent ce cas de prétérit coordonné au subjonctif présent dans les exceptions et le justifient la postériorité temporelle du procès de la subordonnée par son non accomplissement. Pour P. Gerboin & C. Leroy, 1994, "[...] il faut le contexte pour savoir si la demande [...] a été satisfaite ou non". Quant à la RAE, elle attribue cette non-concordance au contexte, à un effet de sens particulier, alors que pour G. Le Tallec-Lloret le cas "est plutôt monnaie courante". Pour la RAE, 2004 : 462, le prétérit serait un temps absolu qui localise directement un événement à partir du moment de locution ; tandis que le présent du subjonctif serait un temps relatif qui localise indirectement par le co-texte grâce à un autre verbe ou un adverbe, mais serait un temps absolu dans une indépendante. Mais pour Borrego, Asencio & Prieto, en 1986, le passé simple fait bien partie de l'époque présent-futur tout comme le présent du subjonctif.

Enfin pour Á. Carrasco Gutiérrez (2000 : 120, 121, 122), le passé simple appartient à l'époque temporelle du passé : "Pero se han dado ejemplos que demuestran que no es enteramente cierto que la CT se respete siempre que el verbo subordinado esté en modo subjuntivo […]". *Pidió* entraîne une substantive de la sphère temporelle présent-futur, au subjonctif présent (*que se abra*). L. Gosselin (2005 : 95) explique que la coupure modale aspectuelle et temporelle pour la subordonnée au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale : lorsque le procès au subjonctif est situé temporellement après cet intervalle, sa valeur modale est celle du *possible* et en ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogénèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation. L'autre substantive c.o.d. est à l'indicatif (*que los policías "reciben órdenes y las actan"*). Il s'opère une progression

sémantique prospective dans la première partie de cet extrait d'article de presse : *tras*, *pidió, que se abra*, *para*.

Il y a une réinvasion nynégocentrique (placement du journaliste dans son présent de moment d'écriture) avec le présent du subjonctif *que se abra* (voir H. Kronning (2010 : 2).

7.4. Discours direct dans du discours rapporté

24 **Substantive c.o.d. du verbe d'influence *reclamar* (à l'infinitif) qui régit toujours le subjonctif. DR/DD**. Passé simple-Infinitif-Présent du subjonctif. Los responsables enviaron para reclamar que "acentue" :

> Los máximos responsables de Reino Unido, Corea del Sur, Indonesia, Australia, Canadá, Suráfrica y México enviaron una carta abierta al presidente del G-20, el francés Nicolas Sarkozy, para reclamar a la zona euro que "**acentue** con contundencia para evitar un contagio de la incertidumbre a la economía mundial.[481]

L'effondrement des Bourses laisse présager une nouvelle récession. Plusieurs signes en témoignent : baisse de la croissance des pays avancés, peur du non remboursement de la dette de la Grèce ou d'autres pays qui font craindre la dévaluation des titres de la dette publique à la Banque européenne. Le FMI a donc convoqué les responsables de la politique économique.

Dans le début de l'extrait en DR, la principale (dont les sujets sont *los máximos responsables de Reino Unido, Corea del Sur, Indonesia, Australia, Canadá, Suráfrica y México*) est au passé simple (*enviaron*). Pour L. Gosselin (2005 : 91), la coupure modale aspectuelle au passé simple est déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : à l'aspect aoristique, l'intervalle de référence et le procès dans son intégralité coïncident ([I, II] CO [B1, B2]) (aspect global), le procès est entièrement dans l'*irrévocable*, suivi de son complément d'objet direct *una carta abierta* et de son c.o.d. *al presidente del G-20*, avec l'apposition de son identité, après une virgule, *el francés Nicolas Sarkozy.*

Ensuite vient une adverbiale finale à l'infinitif (*para reclamar* avec son c.o.i. *a la zona euro*). Cet infinitif fait partie du mode quasi-nominal et est en incidence, d'après la morphogenèse de G. Luquet ; il introduit une substantive c.o.d. en DD par *que* (jonctif exacitationnel avec « mise en ascendance du discours citant vers le discours cité », d'après Rosier[482]) au présent

481 Article d'économie ; *Las Bolsas se desploman ante la impotencia de Estados Unidos y Europa* ; Alejandro Bolaños ; *El país* : 23/9/ 2011.

482 Rosier (1999 : 221) : le *que* conjonctif « […] n'est pas nécessairement un marqueur de traduction (marqueur d'homogénéisation) mais peut se contenter d'être un signal de dissociation d'un dire et d'un dit (marqueur d'hétérogénéité) ». Dans les formes mixtes, le subordonnant *que* n'est plus homogénéisateur ; il devient seulement jonctif. Selon cette auteure, lorsqu'il est exocitationnel, il « est vidé de son pouvoir traducteur », donc il est question de DD. Cependant, elle a constaté des « contre-exemples ». Cependant il faut aussi prendre en compte les autres marqueurs syntaxico-typographiques. En effet, les deux points ou les guillemets sont présents avec ou sans transpositionS spatio-temporelles et de personnes.

du subjonctif non concordant (*"acentue*, avec son complément circonstanciel de manière *con contundencia*). L. Gosselin (2005 : 95) explique que la coupure modale aspectuelle et temporelle pour la subordonnée au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale. Mais dans cet énoncé, le procès de la substantive dépend temporellement d'une autre subordonnée à l'infinitif, elle-même régie par la principale au passé simple. La valeur modale du procès au présent du subjonctif est celle du *possible* et en ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogénèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation. Ce DD s'achève par une adverbiale finale à l'infinitif (*para evitar* avec son c.o.d. *un contagio* suivi de son complément de nom *de la incertidumbre* et avec son c.o.i. *a la economía mundial"*).

Le décalage temporel entre la principale et la substantive provient du fait que le journaliste inclut du DD (les mots de la lettre ouverte) dans son DR dans son passé de moment d'écriture. Mais cette substantive est également régie par l'adverbiale finale *para reclamar*, dont la préposition implique un but futur et dont le verbe a un sémantisme de verbe d'ordre prospectif.

33 **Substantive c.o.d., sous forme négative, en DD dans un DI au passé simple. DI et DD**. Passé simple-Présent du subjonctif en DD. Aunque reconoció que "quizá no sea", ofreció :

> En una extensa comparecencia parlamentaria, en la que pasó revista a 300 años de contencioso, Margallo calificó Gilbratar de "prioridad nacional" y, aunque reconoció que "quizá **no sea** el momento de hablar de soberanía", ofreció conversaciones discretas a la oposición [...].[483]

483 Article sur l'Espagne ; *Margallo somete a la UE las disputas medioambientales con Gilbraltar* ; Miguel González ; *El país* : 4/9/2013.

Le journaliste définit d'abord l'intervention parlementaire du Ministre Margallo des Affaires Extérieures et de la Coopération par un complément circonstanciel de lieu *en una extensa comparecencia* qu'il reprend comme antécédent grâce à *en la que* dans une adverbiale de lieu, avec son verbe au passé simple *pasó* (dont le sujet est postposé après une virgule), son c.o.d. *revista*, son complément d'objet indirect avec adjectif numéral cardinal *a 300 años* complété par un complément de nom *de contencioso*.

Il passe ensuite à la principale au même temps et mode (*calificó*) avec son sujet *Margallo* (député européen, puis Ministre des Affaires Étrangères depuis 2011) et son c.o.d., en réutilisant d'abord le complément d'objet indirect du DD du ministre en MEG ("*prioridad nacional*").

Puis il y coordonne une adverbiale concessive (introduite par la conjonction *aunque*) également au passé simple (*reconoció*). Pour L. Gosselin (2005 : 91), la coupure modale aspectuelle au passé simple est déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : à l'aspect aoristique, l'intervalle de référence et le procès dans son intégralité coïncident ([I, II] CO [B1, B2] (aspect global), le procès est entièrement dans l'*irrévocable*. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne. Pour Gili Gaya (1943 : § 220), Farley (1965 : 551), Obaid (1967 : 113), Fernández Álvarez (1972 : 126), Padilla Rivera (1985 : 35) et Suñer (1990 : 83), le non-respect de la concordance des temps est justifié par la nature du verbe subordonnant : les verbes de souhait comme *querer, anhelar, preferir* ; les verbes d'influence comme *pedir, rogar, implorar, exhortar, exigir* ; le verbe *negar* et les verbes de sentiment-factitif. G. Le Tallec-Lloret (2010 : 68 note 128) signale que D. Ligatto & B. Salazar, 1993, placent ce cas de prétérit coordonné au subjonctif présent dans les exceptions et justifient la postériorité temporelle du procès de la subordonnée par son non accomplissement.

Quant à la RAE, elle l'attribue au contexte, à un effet de sens particulier, alors que pour G. Le Tallec-Lloret le cas "est plutôt monnaie courante". Pour la RAE (2004 : 462), le prétérit serait un temps absolu qui localise directement un événement à partir du moment de locution ; tandis que le présent du subjonctif serait un temps relatif qui localise indirectement par le co-texte grâce à un autre verbe ou un adverbe, mais serait un temps absolu dans une indépendante. Mais pour Borrego, Asencio & Prieto, 1986, le passé simple fait bien partie de l'époque présent-futur tout comme le présent du subjonctif. Alors que pour Á. Carrasco Gutiérrez (2000 : 120, 121, 122) le passé simple appartient à l'époque temporelle du passé :

"Pero se han dado ejemplos que demuestran que no es enteramente cierto que la CT se respete siempre que el verbo subordinado esté en modo subjuntivo […]". Ce passé simple *reconoció* en DI, suivie d'une substantive c.o.d. également en DD (introduite par la conjonction *que* exacitationnel[484]) comportant un présent du subjonctif. L. Gosselin (2005 : 95) explique que la coupure modale aspectuelle et temporelle pour la subordonnée au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale mais dans cet article, le procès au subjonctif dépend de celui d'une adverbiale concessive qui est elle-même régie par la principale également au passé simple. La valeur modale du procès au présent du subjonctif est celle du *possible* et en ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)".

G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation. *No sea* avec idée d'hypothèse, de possibilité, d'éventualité[485] est à la forme négative (qui favorise l'utilisation du subjonctif par la non affirmation de la cause) et impersonnelle ; son mode est justifié par l'adverbe de doute *quizá,* qui est un marqueur de modalité épistémique qui indique le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel et qui fait partie des modalités subjectives qui sont l'expression du rapport du locuteur avec le contenu propositionnel, d'après N. Le Querler en 1996, qui entraîne l'alternance modale sans que la possibilité ou la potentialité en soit modifiée (A. Ahern, 2008 : 79), mais son temps est non concordant car contemporain du moment de parole du Ministre Margallo, puisque en DD. *No sea* est succédé par un attribut du sujet (*el momento*) et sa complétive attribut du sujet à l'infinitif (*de hablar*, avec c.o.i. *de soberanía*).

Pour finir, le journaliste revient au passé simple narratif dans la principale coordonnée (*ofreció*, avec son complément d'objet direct sans déterminant *conversaciones discretas* et son complément d'objet indirect *a la oposición*). Pour L. Gosselin (2005 : 91), la coupure modale

484 Pour le *que* exacitationnel, voir l'exemple 24 *infra.*
485 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 128 §2.1.8, §2.1.9).

aspectuelle au passé simple est déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : à l'aspect aoristique et accompli, le procès est entièrement dans l'*irrévocable*.
La non-concordance de *no sea* est donc justifiée dans ce cas par le passage au DD du locuteur dans du DI au passé du moment d'écriture du journaliste.

67 Substantive c.o.d. de l'infinitif *evitar que*. DI et DD avec *que,* avec va-et-vient temporel. Passé composé-Passé simple-Infinitif-Présent du subjonctif. Ha indicado que se realizó para evitar que "haya" :

> Además, ha añadido que es una grabación "editada y manipulada" y ha indicado que se realizó durante una reunión "tensa" que mantuvo con *reponsables* de algunas inmobiliarias para evitar que en Sestao "**haya** más pisos patera".[486]

Le maire de Sestao (en Biscaye), Josu Bergara, est accusé d'avoir tenu des propos racistes envers les gitans dans sa commune, de refuser leur recensement et leur empêcher de louer des logements depuis 2012. Des enregistrements existent contre lui. Il s'est excusé et a prétexté n'en vouloir qu'aux délinquants. Il s'est également justifié par le contexte d'une réunion tendue, avec des responsables immobiliers.
Cet extrait, qui est en DI et contient également du DD, débute par l'adverbe *además*, qui sert à ajouter quelque chose à ce qui vient d'être écrit[487]. Le verbe au passé composé (*ha añadido*, dont le sujet antécédent est le maire de Sestao) qui lui est juxtaposé, après une virgule, est suivi d'une substantive c.o.d., au présent de l'indicatif impersonnel (*es*, verbe d'état attribuable au journaliste et dans son présent de moment d'écriture, avec son attribut du sujet *una grabación* dont les adjectifs qualificatifs coordonnés sont en MEG attribuable au maire *"editada y manipulada"*).
Puis la conjonction *y* coordonne une autre principale, également au passé composé (*ha indicado*) avec une autre substantive c.o.d. au passé simple à la forme réfléchie (*que se realizó* dont l'antécédent sujet est *una grabación*, avec son complément circonstanciel de temps *durante una reunión* dont l'adjectif qualificatif est une MEG *"tensa"*). Pour L. Gosselin (2005 : 91), la coupure modale aspectuelle au passé simple est déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : à l'aspect aoristique, l'intervalle de référence et le procès dans son intégralité coïncident ([I, II] CO [B1, B2]) (aspect global), le procès est entièrement dans l'*irrévocable*. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en

486 Articles de tendances ; *El alcalde de Sestao, denunciado por un comentario xenófobo* ; *La Vanguardia* : 23/5/2014.
487 Voir la R.A.E. (2010 : 598 §30.9.2c).

incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne.

Ce passé simple est suivi d'une adjective déterminative, au passé simple, qualifiant *una reunión "tensa"* (*que mantuvo*, avec un complément circonstanciel d'accompagnement sans déterminant *con reponsables de algunas inmobiliarias*).

Enfin intervient une adverbiale finale (*para evitar*) (cet infinitif fait partie du mode quasi-nominal et est en incidence, d'après la morphogenèse de G. Luquet), dont l'infinitif, dû au même référent que la principale, est restrictif d'orientation prospective[488]. Selon A. Ahern (2008 : 68), les adverbiales finales sont la finalité de la principale. Le fait de ces subordonnées n'est pas encore réalisé, donc il est potentiel : "[...], las oraciones finales describen una situación potencial cuya realización constituye el objeto con el que se lleva a cabo la acción descrita en la oración principal". Cet infinitif a un sens négatif qui porte sur sa substantive c.o.d. en DD sans les deux points, au présent du subjonctif non concordant avec un complément d'objet direct introduit par l'adverbe *más* (*"haya más pisos patera"*) précédé de son complément circonstanciel de lieu (*en Sestao*). G. Le Tallec-Lloret (2010 : 68 note 128) signale que D. Ligatto & B. Salazar, 1993, placent ce cas de prétérit coordonné au subjonctif présent dans les exceptions et justifient la postériorité temporelle du procès de la subordonnée par son non accomplissement. Quant à la RAE, elle l'attribue au contexte, à un effet de sens particulier, alors que pour G. Le Tallec-Lloret le cas "est plutôt monnaie courante". Pour la RAE (2004 : 462), le prétérit serait un temps absolu qui localise directement un événement à partir du moment de locution ; tandis que le présent du subjonctif serait un temps relatif qui localise indirectement par le co-texte grâce à un autre verbe ou un adverbe, mais serait un temps absolu dans une indépendante. Mais pour Borrego, Asencio & Prieto, 1986, le passé simple fait bien partie de l'époque présent-futur tout comme le présent du subjonctif. Enfin pour Á. Carrasco Gutiérrez (2000 : 120, 121, 122), le passé simple appartient à l'époque temporelle du passé : "Pero se han dado ejemplos que demuestran que no es enteramente cierto que la CT se respete siempre que el verbo subordinado esté en modo subjuntivo […]". L. Gosselin (2005 : 95) explique que la coupure modale aspectuelle et temporelle pour la subordonnée au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale. Mais dans cet énoncé, le procès de la substantive dépend temporellement d'une adverbiale finale à l'infinitif qui ne marque pas le temps (faisant partie du mode quasi-nominal et étant en incidence), elle-même régie par une substantive c.o.d. au passé simple. Pour Gili Gaya (1943 : § 220), Farley (1965 : 551), Obaid (1967 :

488 Voir la R.A.E. (2010 : 466-467 §24.3.1d).

113), Fernández Álvarez (1972 : 126), Padilla Rivera (1985 : 35) et Suñer, 1990 : 83), le non-respect de la concordance des temps est justifié par la nature du verbe subordonnant : les verbes de souhait comme *querer, anhelar, preferir* ; les verbes d'influence comme *pedir, rogar, implorar, exhortar, exigir* ; le verbe *negar* et les verbes de sentiment-factitif. La valeur modale du procès au présent du subjonctif est celle du *possible* et en ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)", selon L. Gosselin.

G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogénèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation.

Le journaliste fait un va-et-vient entre le DI au passé composé et au passé simple (dans le passé de son moment d'écriture) et le DD (dans le présent du moment de parole du maire). Le dernier verbe au présent du subjonctif *haya* est donc, dans le DD du maire, un équivalent prospectif du futur de l'indicatif qui est justifié par le sémantisme de *evitar.*

7.5. Causes multifactorielles

14 **Substantive c.o.i. du verbe de réaction émotionnelle *se congratuló* d'orientation simultanée ou rétrospective (régissant obligatoirement le subjonctif). DI (avec MEG) donc attribuable au journaliste**. Passé simple-Subjonctif passé. Se congratuló de que "las asociaciones de prensa y la sociedad" hayan expresado "un rechazo rotundo" :

> Yolanda Sobero, presidenta del Consejo de Informativos, se congratuló de que "las asociaciones de prensa y la sociedad en su conjunto" **hayan expresado** "un rechazo rotundo".[489]

489 Article de vie et arts, société ; *El Consejo de RTVE revocará la injerencia en los telediarios* ; R. G. Gómez/I. Gallo *; El país* : 23/9/2011.

Les partis politiques veulent contrôler le contenu des journaux télévisés avant leur émission. Or les professionnels et la population ne veulent pas de cette ingérence qu'ils considèrent comme une agression au droit à l'information.

Ici, la principale en DI au passé simple à la forme pronominale réfléchie (*se congratuló* dont le sujet est *Yolanda Sobero*, avec son titre professionnel juxtaposé après une virgule *presidenta del Consejo de Informativos*) (verbe de réaction émotionnelle dont le sémantisme entraîne la factualité de la subordonnée et régit obligatoirement le subjonctif). Pour L. Gosselin (2005 : 91), la coupure modale aspectuelle au passé simple est déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : à l'aspect aoristique, l'intervalle de référence et le procès dans son intégralité coïncident ([I, II]) CO [B1, B2] (aspect global), le procès est entièrement dans l'*irrévocable*. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne.

Pour H. Nølke (1985 : 66, 71 note 21), le locuteur, grâce au verbe de sentiment, amène un commentaire sur le fait de la complétive qui contient une "présupposition faible",par laquelle le locuteur "suppose que l'allocutaire ne pense pas que le présupposé soit faux", c'est-à-dire que "le locuteur ne présente pas l'allocutaire comme associé à l'énonciateur de cette présupposition".

Ce passé simple *se congratuló*, donc dans le passé d'écriture des journalistes, précède une substantive c.o.i., introduite par *de que* (où le *que* est exacitationnel avec mise en ascendance du discours citant vers le discours cité, selon Rosier, et qui fait partie des formes mixtes) mêlant MEG et DI par les journalistes par l'intermédiaire d'un verbe de parole au subjonctif passé (*hayan expresado*), qui est un sous aspect transcendant, c'est-à-dire que l'être E est postérieur à l'espace temporel verbal, la forme verbale auxiliée exprime le caractère révolu, grâce au participe passé, de l'incidence, de la décadence imperfective ou de la décadence perfective déclarée par l'auxiliaire *haber*, d'après la chronogenèse de G. Guillaume. L. Gosselin (2005 : 95) explique que la coupure modale aspectuelle et temporelle pour la subordonnée au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale. Dans cet article, la valeur modale du procès au subjonctif est donc celle de l'*irrévocable* et en ce qui concerne le mode de la substantive que : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". Ce subjonctif passé qui normalement dans la substantivee est un

antérieur temporel du présent ou d'un futur de l'indicatif de la principale[490] est non concordant (selon la concordance des temps, il y aurait dû avoir l'imparfait du subjonctif *expresaran*).
Pourtant ce subjonctif passé (*hayan expresado*) doit se situer, selon la chronologie de raison, dans le passé temporel ou la contemporanéité du passé simple, puisque Y. Sobero ne peut se féliciter que d'un fait réalisé (factuel) passé ou contemporain. En fait ce passé simple (*se congratuló*) correspond en contexte hodiernal (aujourd'hui du moment d'énonciation) à un passé composé aoristique ayant encore une incidence dans le moment d'écriture des journalistes[491] en concordance avec un subjonctif passé d'aspect perfectif. Car d'après la R.A.E. (2010 : 456 tableau § 24.1.1a et §24.1.1c et 457 : §24.1.1.d), le passé du subjonctif n'a de correspondance qu'avec le présent de l'indicatif (avec double interprétation rétrospective et prospective), le futur de l'indicatif, le futur antérieur, et le passé composé.
Il y a donc non pas une mais deux raisons à cette non-concordance :
- le verbe régisseur est d'orientation rétrospective (*se congratuló*), donc il doit être simultané ou antérieur temporellement au verbe régi et pour être en concordance avec lui, il doit être considéré comme un passé simple à valeur de passé composé hodiernal (H. Kronning, 2010 : 10),
- malgré le DD entre guillemets, il reste nominal (MEG), et le passé du subjonctif reste donc du DI attribuable au journaliste.

22 **Substantive c.o.d. de *decir* (verbe de communication) qui admet l'alternance modale selon qu'il signifie le verbe de parole (régissant l'indicatif) ou d'influence (entraînant le subjonctif). Influence avec exécution postérieure dans du DR avec DD**. Passé simple-Infinitif-Présent du subjonctif. Retó ayer a "descolgar y decirle que cambie" :

> Aguirre retó ayer al candidato socialista a la presidencia del Gobierno, Alfredo Pérez Rubalcaba, a "descolgar el teléfono y decirle a José Luis [Rodríguez Zapatero] que **cambie** la ley básica de Educación" para eliminar esa ampliación.[492]

La grève des professeurs madrilènes du secondaire est chiffrée à 50 % selon les Commissions Ouvrières (CC OO) mais à 11 % selon la Communauté de Madrid. Des postes d'intérimaires sont supprimés et la journée des enseignants passe de 18 à 20 heures (voire 21 heures).
Ce passage parle de Esperanza Aguirre, conseillère municipale de Madrid.

490 Voir M. Á. Sastre Ruano (1997 : 34).
491 Voir H. Kronning (2010 : 10) faisant référence à Kempas & López Samaniego (2007 : 29).
492 Article de vie et arts, société ; *Aguirre rebaja la oferta de diálogo tras la huelga de profesores* ; I. S./P.A. ; *El país* : 23/9/2011.

La principale est située dans le passé du moment d'écriture des journalistes par un verbe d'influence au passé simple (*retó* dont le sujet est *Aguirre*), ainsi que par son adverbe de temps (*ayer*), et est suivie de son complément d'objet indirect (*al candidato socialista* et son complément de nom *a la presidencia del Gobierno* avec son identité apposée *Alfredo Pérez Rubalcaba*).. Pour L. Gosselin (2005 : 91), la coupure modale aspectuelle au passé simple est déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : à l'aspect aoristique, l'intervalle de référence et le procès dans son intégralité coïncident ([I, II] CO [B1, B2]) (aspect global), le procès est entièrement dans l'*irrévocable*.

Pour Gili Gaya (1943 : § 220), Farley (1965 : 551), Obaid (1967 : 113), Fernández Álvarez, 1972 : 126), Padilla Rivera (1985 : 35) et Suñer, 1990 : 83), le non-respect de la concordance des temps est justifié par la nature du verbe subordonnant : les verbes de souhait comme *querer, anhelar, preferir*) les verbes d'influence comme *pedir, rogar, implorar, exhortar, exigir* ; le verbe *negar* et les verbes de sentiment-factitif. G. Le Tallec-Lloret (2010 : 68 note 128) signale que D. Ligatto & B. Salazar, 1993, placent ce cas de prétérit coordonné au subjonctif présent dans les exceptions et justifient la postériorité temporelle du procès de la subordonnée par son non accomplissement. Pour P. Gerboin & C. Leroy, 1994, "[...] il faut le contexte pour savoir si la demande [...] a été satisfaite ou non". Quant à la RAE, elle attribue cette non concordance au contexte, à un effet de sens particulier, alors que pour G. Le Tallec-Lloret le cas "est plutôt monnaie courante". Pour la RAE (2004 : 462), le prétérit serait un temps absolu qui localise directement un événement à partir du moment de locution ; tandis que le présent du subjonctif serait un temps relatif qui localise indirectement par le co-texte grâce à un autre verbe ou un adverbe, mais serait un temps absolu dans une indépendante. Mais pour Borrego, Asencio & Prieto, 1986, le passé simple fait bien partie de l'époque présent-futur tout comme le présent du subjonctif. Enfin pour Á. Carrasco Gutiérrez (2000 : 120, 121, 122), le passé simple appartient à l'époque temporelle du passé : "Pero se han dado ejemplos que demuestran que no es enteramente cierto que la CT se respete siempre que el verbo subordinado esté en modo subjuntivo […]".

Puis succède une substantive c.o.i. introduite par la préposition *a*, en DD entre guillemets avec du DI qui provoque une mise en abîme du discours, constituée de deux infinitifs coordonnés par la conjonction *y*, dont le premier *descolgar* comporte un complément d'objet direct *el teléfono* et dont le second a un pronom c.o.i. enclitique *le* (mis pour *Alfredo Pérez Rubalcaba*), et est le verbe de parole à l'infinitif *decirle* (qui fait partie du mode quasi-nominal et est en incidence, d'après la morphogenèse de G. Luquet)(qui régit l'alternance modale, d'après A. Ahern (2008 : 20), comme les verbes de communication *comunicar, escribir,*

gesticular, gritar ; c'est-à-dire l'indicatif lorsqu'il a le sens d'un verbe de parole mais le subjonctif lorsqu'il signifie l'ordre) qui précède son complément d'objet indirect (*a José Luis [Rodríguez Zapatero]*).

Après *a José Luis [Rodríguez Zapatero]* se trouve une substantive c.o.d. au présent du subjonctif non concordant (*cambie*), avec son complément d'objet direct (*la ley básica* et son complément de nom *de Educación*). L. Gosselin (2005 : 95) explique que la coupure modale aspectuelle et temporelle pour la subordonnée au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale. Mais dans ce passage d'article, le procès au subjonctif dépend de l'infinitif de la substantive *decirle* (en incidence, faisant partie du mode quasi-nominal) de sémantisme prospectif ; elle-même régie par la principale au passé simple *retó*. En ce qui concerne le mode de la substantive, "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation.

Enfin succède une adverbiale de but à l'infinitif *para eliminar esa ampliación.*

Le présent du subjonctif non concordant (*cambie*) est donc du ressort de Aguirre en DD dans son moment de parole, ce qui ne peut pas être modifié par les journalistes qui parlent du passé de leur moment d'écriture (*ayer*). Mais ce qui justifie sans conteste le subjonctif présent est la présence de *decirle*, verbe d'ordre dans ce cas, avec un sémantisme prospectif. Á. Carrasco Gutiérrez, 2000 : 117) constate que la possibilité de repère temporel de la substantive par rapport au moment de parole dépend du signifié du verbe de la principale et qu'avec *decir* au passé dans la principale, la substantive pourra être à un temps du présent.

Nous avons donc dans la phrase qui nous concerne :

- du DI au passé,
- du DD du locuteur d'origine comprenant du DI,
- un prédicat restrictif d'orientation prospective *(decirle*).

25 **Substantive c.o.d. du verbe *pidió* (verbe d'influence) qui a un double sémantisme de demande (suivie de l'indicatif) et d'ordre (régissant le subjonctif), donc avec alternance modale**[493]**. DI/DD**. El secretario del Tesoro pidió que "contemplen" :

> El secretario del Tesoro de EE UU, Timothy Geithner, pidió a los responsables de la zona euro que "**contemplen** todas las opciones posibles" para mantener la estabilidad de la segunda mayor zona monetaria del mundo.[494]

La Réserve Fédérale veut vendre de la dette publique des États-Unis de court terme de son portefeuille afin d'en racheter à long terme, pour réactiver l'économie et le marché de l'immobilier, par ricochet puisque les hypothèques à taux fixe dépendent de celui de la dette publique.

L'envoyé spécial écrit au passé en DI en utilisant un verbe de parole au passé simple qui régit l'alternance modale (*pidió*, dont le sujet est *el secretario del Tesoro de EE UU, Timothy Geithner* et le c.o.i *a los responsables de la zona euro*) employé dans le sens d'un verbe d'ordre prospectif, donc régissant le subjonctif[495]. Pour L. Gosselin (2005 : 91), la coupure modale aspectuelle au passé simple est déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : à l'aspect aoristique, l'intervalle de référence et le procès dans son intégralité coïncident ([I, II] CO [B1, B2]) (aspect global), le procès est entièrement dans l'*irrévocable.* Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans le mode actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne.

Pour Gili Gaya (1943 : § 220), Farley (1965 : 551), Obaid (1967 : 113), Fernández Álvarez, (1972 : 126), Padilla Rivera (1985 : 35) et Suñer (1990 : 83), le non-respect de la concordance des temps est justifié par la nature du verbe subordonnant : les verbes de souhait comme *querer, anhelar, preferir* ; les verbes d'influence comme dans ce cas *pedir* ou *rogar, implorar, exhortar, exigir* ; le verbe *negar* et les verbes de sentiment-factitif. G. Le Tallec-Lloret (2010 : 68 note 128) signale que D. Ligatto & B. Salazar, 1993, placent ce cas de prétérit coordonné au subjonctif présent dans les exceptions et justifient la postériorité temporelle du procès de la subordonnée par son non accomplissement. Pour P. Gerboin & C. Leroy, 1994, "[...] il faut le contexte pour savoir si la demande [...] a été satisfaite ou non". Quant à la RAE, elle l'attribue au contexte, à un effet de sens particulier, alors que pour G. Le Tallec-Lloret le cas "est plutôt

493 Voir la R.A.E. (2010 : 467 §24.3.1d) pour la liste des verbes d'influence.

494 Article d'économie ; *Las Bolsas se desploman ante la impotencia de Estados Unidos y Europa* ; Alejandro Bolaños ; *El país* : 23/9/2011.

495 Voir pour la liste des verbes d'influence, la R.A.E. (2010 : 467 §24.3.1d).

monnaie courante". Pour la RAE (2004 : 462), le prétérit serait un temps absolu qui localise directement un événement à partir du moment de locution ; tandis que le présent du subjonctif serait un temps relatif qui localise indirectement par le co-texte grâce à un autre verbe ou un adverbe, mais serait un temps absolu dans une indépendante. Mais pour Borrego, Asencio & Prieto, 1986, le passé simple fait bien partie de l'époque présent-futur tout comme le présent du subjonctif. Enfin pour Á. Carrasco Gutiérrez (2000 : 120, 121, 122), le passé simple appartient à l'époque temporelle du passé : "Pero se han dado ejemplos que demuestran que no es enteramente cierto que la CT se respete siempre que el verbo subordinado esté en modo subjuntivo [...]". Pour A. Ahern, le sujet de la principale doit être différent de celui de la substantive, sinon celle-ci est à l'infinitif.

Puis le journaliste enchaîne sur une substantive c.o.d. en DD, introduite par le jonctif que exacitationnel avec mise en ascendance du discours citant vers le discours cité, au présent du subjonctif (*contemplen*) donc non concordant, pour rapporter les paroles du secrétaire du Trésor des États-Unis, avec son complément d'objet direct *todas las opciones posibles* ; tout en rajoutant du DI dans une adverbiale finale à l'infinitif *para mantener la estabilidad de la segunda mayor zona monetaria del mundo*. L. Gosselin (2005 : 95) explique que la coupure modale aspectuelle et temporelle pour la subordonnée au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale : si le procès au subjonctif est situé temporellement après cet intervalle de référence, sa valeur modale est celle du *possible* et en ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation.

En l'absence d'adverbe de temps, il est quand même légitime de penser que le présent du subjonctif virtuel et prospectif *contemplen* en DD correspond à la fois au futur du moment de

parole du premier locuteur (Timothy Geithner) et au présent-futur du moment d'écriture du rapporteur (le journaliste Alejandro Bolaños).

Il y a donc plusieurs raisons à cette non-concordance :

- un verbe régisseur d'orientation prospective (*pidió*),
- du DD dans du DI,
- la période présent-futur du locuteur correspondant à celle du moment d'écriture du rapporteur.

26 **Substantive c.o.d. du verbe *permitir* (d'influence[496]) qui régit toujours le subjonctif. Résumé des faits par le journaliste. Passé simple préhodiernal à valeur de passé composé hodiernal.** Passé simple-Présent du subjonctif. Ayer por la mañana, el PP ni siquiera permitió que pueda debatir.

> Ayer por la mañana, el PP ni siquiera permitió que el Congreso **pueda** debatir y votar la creación de una comisión de investigación sobre la financiación de ese partido y bloqueó todas las iniciativas parlamentarias de la oposición para exigir al Gobierno cuentas sobre el caso Bárcenas.[497]

L'opposition politique espagnole, au Parlement, demande des comptes au Gouvernement sur le cas Bárcenas. Mais le Parti Populaire empêche le Congrès de voter une commission d'enquête sur son financement. Pour le Gouvernement, la comparution de Mariano Rajoy et les déclarations des dirigeants devant le juge suffisent. Le Gouvernement considère satisfaisant de réunir une commission pour l'élaboration de propositions contre la corruption qui ont été énoncées par M. Rajoy.

Ce passage d'article est un résumé des faits effectué par le journaliste. L'énoncé contient d'abord un complément de temps (*ayer por la mañana*) qui situe le procès d'influence restrictif d'orientation prospective exigeant le subjonctif[498], à la forme négative et au passé simple (*permitió*[499]). Ce procès est réfuté par l'adverbe *ni siquiera* (donc qui le change en une interdiction du type *prohibir* ou *impedir* de modalité déontique faisant partie des modalités intersubjectives qui sont l'expression du rapport entre le locuteur et le locutaire à propos du contenu propositionnel, selon N. Le Querler en 1996 et qui amènent également le subjonctif) et se trouve dans l'antériorité immédiate du moment d'écriture du journaliste. Pour L. Gosselin

496 Voir la R.A.E. (2010 : 467 §24.3.1d) et J. Á. Porto Dapena (1991 : 109 §1.2.4a).

497 Article sur l'Espagne ; *El PP blinda a Rajoy y desempolva su pacto contra la corrupción* ; Fernando Garea ; *El país* : 4/9/2013).

498 Voir la liste de la R.A.E. (2010 : 467 §24.3.1d).

499 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 109 §1.2.4a).

(2005 : 91), la coupure modale aspectuelle au passé simple est déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : à l'aspect aoristique, l'intervalle de référence et le procès dans son intégralité coïncident ([I, II] CO [B1, B2]) (aspect global), le procès est entièrement dans l'*irrévocable.* Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne.

La principale est suivie d'une substantive c.o.d. dont la périphrase (*pueda debatir*). Le procès de cette subordonnée de possibilité est de modalité épistémique, comprise dans les modalités subjectives qui expriment le rapport du locuteur avec le contenu propositionnel, d'après N. Le Querler en 1996. Il s'agit d'une modalité extrinsèque *de dicto*, non véridicible, c'est-à-dire qu'il ne peut être nié ou interrogé, avec opérateur propositionnel, d'après L. Gosselin (2005 : 60). Pour la R.A.E. (2010 : 537 §28.2.1a) : "En la modalidad epistémica se presenta [...] como objetivamente necesario, posible o probable, a juicio del que habla, algún estado de cosas". *Pueda* est au présent du subjonctif non concordant. L. Gosselin (2005 : 95) explique que la coupure modale aspectuelle et temporelle pour la substantive au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale : si le procès au subjonctif est situé temporellement après cet intervalle de référence, sa valeur modale est celle du *possible.* En ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation. *Pueda* est suivi de deux substantives c.o.d. coordonnées avec infinitifs (*debatir y votar*), affirmatifs mais niés par le procès négatif (*ni siquiera permitió*) qui régit celles-ci.

Le verbe au présent du subjonctif (*pueda*), non concordant, est situé dans l'au-delà temporel de *ayer por la mañana*.

L'autre principale au même temps et mode (au passé simple *bloqueó*) qui est coordonnée par la conjonction *y* est simultanée à *permitió* : *bloqueó* et son c.o.d. *todas las iniciativas parlamentarias* et son complément de nom *de la oposición.* Elle contient une adverbiale finale à l'infinitif (*para exigir al Gobierno cuentas sobre el caso Bárcenas*) qui indique également un procès prospectif, postérieur temporellement à *ayer por la mañana.*

Il semble que le passé simple de *permitió* soit pris dans le sens hodiernal (ayant encore une incidence au moment d'écriture) de passé composé et donc qu'il puisse admettre un présent du subjonctif (*pueda*) non concordant[500] (ou que *permitió*, malgré l'adverbe de temps *ayer por la mañana*, soit pris dans son sémantisme prospectif ou bien encore que les deux raisons soient associées.

55 **Substantive c.o.d. du verbe de la principale *pidió* (régissant l'alternance modale selon qu'il signifie la demande ou d'influence), prospectif ici[501]. DI.** Passé simple-Présent du subjonctif. Pidió ayer que presenten :

> La Central para el Esclarecimiento de los Crímenes del Nacionalsocialismo, con sede en Ludwigsburg, pidió ayer a diversas fiscalías alemanas que **presenten** cargos penales contra 30 antiguos guardas del campo de concentración y exterminio de Auschwitz-Birkenau.[502]

La Centrale pour la Clarification des Crimes du National socialisme enquête sur les déjà nonagénaires, collaborateurs de l'extermination juive sur le territoire polonais pendant la deuxième Guerre mondiale, qui ont participé à la mort de 900.000 personnes dans les chambres à gaz et de 200.000 par la faim et l'épuisement. La Centrale demande au Ministère public allemand qu'elle engage des poursuites contre trente gardes de camp de concentration en regroupant les charges afin d'accélérer leur jugement avant qu'ils ne décèdent. Le problème posé est d'avoir les preuves du délit.

L'énoncé qui est en DI (*pidió... que*) commence par un verbe d'influence restrictif d'orientation prospective (*pidió... que*)[503] au passé simple. Pour L. Gosselin (1996 :10) et (2005 : 91), la valeur modale aspectuelle de l'indicatif est déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : au passé simple d'aspect aoristique, perfectif, l'intervalle de référence et le procès accompli dans son intégralité coïncident (aspect global) ([I, II] CO [B1, B2]), le procès est entièrement dans l'*irrévocable*. Ce temps immanent, comme les formes

500 Voir H. Kronning (2010 : 10).

501 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 109 §1.2.4.a).

502 Article sur l'international ; *La fiscalía quiere encausar a 30 exguardas de Auschwitz* ; Juan Gómez ; *El país* : 4/9/2013).

503 Voir la R.A.E. (2010 : 466-467 §24.3.1g).

simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne. *Pidió* régit l'alternance modale selon qu'il signifie le verbe de parole ou d'influence. Pour A. Ahern (2008 : 22), le sujet de la principale doit être différent de celui de la subordonnée pour entraîner le subjonctif, sinon la substantive est à l'infinitif. Le sujet de *pidió* est *la Central para el Esclarecimiento de los Crímenes del Nacionalsocialismo*, avec juxtaposition entre virgules de son complément de nom *con sede en Ludwigsburg* et son complément de temps qui lui est accolé et postposé (*ayer* du passé immédiat du moment d'écriture du rédacteur) puis son complément d'objet indirect (*a diversas fiscalías alemanas*).
La substantive qui se trouve ensuite est au présent du subjonctif non concordant (*presenten*) suivi de son complément d'objet direct sans déterminant (*cargos penales*), de son complément circonstanciel d'opposition avec numéral (*contra 30 antiguos guardas*, avec ses deux compléments de nom coordonnés par la conjonction *y* : *del campo de concentración y exterminio de Auschwitz-Birkenau*). L. Gosselin (2005 : 95) explique que la coupure modale aspectuelle et temporelle pour la subordonnée au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale : si le procès au subjonctif est situé temporellement après cet intervalle de référence, sa valeur modale est celle du *possible*. En ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation.
Le présent de l'indicatif *presenten* marque l'application prospective de la demande *pidió* (qui régit le subjonctif dans l'acception de verbe d'influence[504] et est accompagné de l'adverbe de temps *ayer* du passé très récent) dans l'époque présent-futur du moment de parole retranscrite en DI. Le passé simple préhodiernal *pidió* est mis aussi pour un passé composé hodiernal[505].

504 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 109 §1.2.4.a) et M. Á. Sastre (1997 : 100 §4.4).
505 Voir H. Kronning : 2010 : 2.

L'exécution de la demande n'est pas encore actée puisqu'il faut encore chercher les preuves de la culpabilité difficile à vérifier de faits anciens remontant à la 2e guerre mondiale.

56 **Substantive c.o.d. du verbe pronominal à l'infinitif *evitarse* (verbe de volonté ou de volition d'orientation prospective**[506]**). Commentaire du journaliste.** Conditionnel-Infinitif-Présent du subjonctif. Así podría agilizarse y evitarse que mueran antes del juicio :

> Así podría agilizarse el proceso y evitarse que los acusados **mueran** antes del juicio.[507]

Il s'agit du commentaire du journaliste. L'extrait débute par l'adverbe de manière *así* qui qualifie le verbe modal au conditionnel (*podría*) suivi de deux substantives c.o.d. coordonnées grâce à la conjonction *y*.

La première contient l'infinitif pronominal réfléchi *agilizarse* et *el proceso* qui est le sujet inversé de *podría* (un point litigieux avec le conditionnel entre les linguistes est son mode d'appartenance ; or pour S. Azzopardi (2011 : 65-66), qui choisit le critère syntaxique de G. J. Barceló et J. Bres de 2006 : "les temps du mode indicatif sont les seuls à pouvoir avoir un sujet dans une proposition indépendante sans la conjonction *que*" (mais nous objectons que le subjonctif peut se rencontrer sans *que*, autant en français qu'en espagnol) et la difficulté à le classer dans un mode est due à ses effets de sens et "aux étroites relations qu'entretiennent le mode et la notion de modalité" d'hypothèse, bien que la modalité du *possible* ne lui soit pas inhérente. R. Martin & F. Net (1981 : 12, 84) ont réalisé un diagramme en fourche avec une représentation linéaire dans le passé et dans le présent de l'énonciation principale, puis du temps ramifié dans le futur avec une tension fermante qui permet de différencier les effets de sens temporels avec du temps peu ramifié et les effets de sens modaux avec du temps plus ramifié pour le futur et le conditionnel qui ne contient que du temps ramifié. Mais d'après M. Vuillaume en 2001, le conditionnel peut se concevoir comme ultérieur du passé, tout en introduisant du temps ramifié et un champ de possibles dans une époque unilinéaire, où les faits sont irrévocables. En ce qui concerne S. Azzopardi (2010 : 75, 76), elle pense que c'est dans les notions de *possible* et *irrévocable* que se trouve l'explication des effets de sens modaux en discours du conditionnel et du futur car le conditionnel est un temps ramifié depuis l'époque passée irrévocable, et pas seulement dans le futur, afin d'avoir lieu dans l'ultériorité, en prenant comme point de repère le moment d'énonciation comme coupure

506 R.A.E., 2010 : 466-467 §24.3.1d).

507 Article sur l'international ; *La fiscalía quiere encausar a 30 exguardas de Auschwitz* ; Juan Gómez ; *El país* : 4/9/2013.

modale, et non pas le moment de référence, comme H. Reichenbach en 1947, Co Vet en 1981 ou L. Gosselin (2010 : 139). Pour G. Luquet en 2000, le conditionnel appartient à l'inactuel car ses 1e et 3e personnes ne sont pas différenciées. Quant à son aspect grammatical immanent comme les autres formes simples, le conditionnel donne une vision interne sécante du procès en décadence imperfective, d'après G. Guillaume suivi par M. Molho en 1975. Il est important de déterminer, pour le conditionnel en DI ainsi que pour le futur en DD dont il peut provenir et pour leur effet de sens, si la source de l'information du locuteur de la modalité médiative est non computationnelle directe ou indirecte, ou bien s'il s'agit d'une source computationnelle, c'est-à-dire d'une inférence[508] ; ou en simplifiant de source directe, attitude neutre lorsqu'elle n'est pas indiquée ou de source indirecte. Dans cet exemple, le conditionnel remplace un futur conjectural puisque il se situe dans un contexte prospectif, qu'il ne sert pas ici à "dégager sa responsabilité" comme le suggère Larochette (1980 : 247), et qu'il est attribuable au journaliste puisqu'il n'y a ni remise en question de ce commentaire à une entité ni à un anonymat du on-dit mais seulement un doute sur la réalisation ou pas du procès, d'après L. Rosier, 1999 : 167). Pour S. Azzopardi (2010 : 78, 79), les modalités épistémiques, aléthiques et médiatives du futur et du conditionnel sont produites "[...] par une interaction de leur valeur aspectuo-temporelle avec le co(n)texte au cours du processus d'actualisation". Elle rajoute que le futur et le conditionnel ont les mêmes valeurs en langue en français et en espagnol mais que c'est leur exploitation qui les différencie.

La deuxième substantive également à l'infinitif (qui fait partie du mode quasi-nominal et est en incidence, d'après la morphogenèse de G. Luquet) pronominal mis pour un *on* (*evitarse*, verbe de volonté ou de volition restrictif d'orientation prospective, bien que parfois simultanée ou rétrospective, qui a un sens négatif qui régit le subjonctif[509]) comprend une autre substantive non concordante au présent du subjonctif (*mueran* dont le sujet est *los acusados*) et un complément de temps qui situe la réalisation de mueran dans l'antériorité du jugement (*antes del juicio*) qui n'a pas encore eu lieu, donc dans le futur du moment d'écriture. L. Gosselin (2005 : 95) explique que la coupure modale aspectuelle et temporelle pour la subordonnée au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale. Mais dans cet énoncé, le procès au subjonctif est dépendant d'une substantive à l'infinitif ne donnant seul aucune indication temporelle, elle-même régie par la principale au conditionnel *podría* et sa valeur modale est celle du *possible.*

En ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i

508 Voir N. Tournadre (2004 : 52).
509 Voir la R.A.E. (2010 : 466-467 §24.3.1d).

n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)".
G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation.
Evitarse a un sens prospectif mais également *antes del juicio*, ces deux facteurs impliquant conjointement un présent du subjonctif de l'époque présent-futur.

70 **Substantive c.o.i. du verbe de réaction émotionnelle pronominal *se felicitó* qui régit obligatoirement le subjonctif. MEG et DI dans une époque passée**. Passé simple-Présent du subjonctif. Se felicitó de que esté hoy :

> El populista holandés Geert Wilders -aliado del FN en estas elecciones- lo juzgó "ridículo" y se felicitó de que al frente del partido **esté** hoy su hija.[510]

Jean-Marie le Pen, fondateur et président d'honneur du Front National, s'est encore fait remarquer au Parlement Européen en comptant sur la maladie infectieuse Ébola pour résoudre le problème des flux migratoires en Europe dus à l'explosion démographique.
Même au sein de ses alliés (tel le populiste hollandais Geert Wilders), ses propos sont critiqués.
Le journaliste écrit en DI et utilise une MEG de DD. L'extrait comporte d'abord deux principales coordonnées au passé simple, *juzgó* et *se felicitó*, dont le sujet *el populista holandés Geert Wilders*, avec l'apposition entre tirets *-aliado del FN en estas elecciones-* (dont le participe passé employé comme adjectif qualifie G. Wilders) est commun. Le premier verbe de jugement *juzgó* est précédé d'un complément d'objet direct (le pronom *lo* mis pour l'antécédent J.-M. le Pen) et suivi d'un complément circonstanciel de manière en DD entre guillemets (la MEG *"ridículo"* qui représente une non prise en charge de la part du rapporteur, selon D. Maingueneau[511], afin : « […] d'isoles un fragment d'autrui pou l'exclure de son propre

510 Article sur les élections européennes ; *"Monseñor Ébola lo arregla en tres meses"* ; Lluís Uría ; *La Vanguardia* : 23/5/2014.
511 D. Maingueneau, 1987 : 107, 108.

point de vue [...] »). Le deuxième verbe à la forme pronominale réfléchie, de réaction émotionnelle, *se felicitó*, est un verbe de sentiment du type *alegrarse* qui entraîne la factualité de la substantive et d'après J. Á. Porto Dapena (1991 : 103 §1.2.) : "[...] donde la causa de la alegría es un hecho y, por lo tanto, se presume la afirmación […]". Même remarque du côté de la R.A.E. (2010 : 478 §25.3.3) : "La información nueva no es, en estos casos, la aportada por la subordinada, que se da por supuesta, sino su valoración emotiva". Pour L. Gosselin, la valeur modale aspectuelle de l'indicatif est déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : au passé simple d'aspect aoristique, perfectif, l'intervalle de référence et le procès accompli dans son intégralité coïncident (aspect global) ([I, II] CO [B1, B2]), le procès est entièrement dans l'irrévocable. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès. D'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans le mode actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne. *Se felicitó* qui régit obligatoirement le subjonctif et est suivi d'une substantive c.o.i. (précédée d'un complément circonstanciel de lieu en incise *al frente del partido*), au présent du subjonctif non concordant (*esté*) (verbe qui indique la position).

L. Gosselin (2005 : 95) explique que la coupure modale aspectuelle et temporelle pour la substantive au subjonctif est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale : si le procès au subjonctif est situé temporellement après cet intervalle de référence, sa valeur modale est celle du *possible* et en ce qui concerne le mode de la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique. G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant)(selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation. Le sujet de *esté* avec son pronom possessif (*su hija*) est postposé et sa situation dans l'époque présent-futur est justifiée par l'adverbe de temps de l'époque présente *hoy* (du moment d'écriture du journaliste avec réinvasion nynégocentrique par laquelle le locuteur externe, le journaliste, replace le procès en DD par rapport à son actualité du moment d'écriture[512].

512 Voir H. Kronning (2010 : 2).

7.6. Synthèse

Les substantives sont introduites, et de ce fait le DI aussi, par le sémantisme des verbes :

- de parole/d'influence restrictifs d'orientation prospective *diga que* (ex 29), *decirle que* (ex 22), *pidió que* (ex 25, 34, 55, 76), *pidió que no* (ex 75), *reclamar que* (ex 24) ;
- de négation de la parole ou d'acte : *negó que* (ex 35), *ha negado que* (ex 43) ; *ni dijese que* (ex 28), *nadie ha dicho que* (ex 72) ou d'aveux : *reconoció que* (ex 33) ;
- d'influence : *se permitía que* (ex 2), *ni siquiera permitió que* (ex26) ou de volition restrictif d'orientation prospective : *evitar que* (ex 65), *evitarse que* (ex 56);
- de volonté : *buscando que* (ex 46) ;
- d'intellection : *comprobar que* (ex 4, 42), *no han asimilado que* (ex 78) ;
- de réaction émotionnelle : *lamentó que* (ex 73), *no importa que* (ex 52), *resulta curioso* (ex 42), *se congratuló de que* (ex 14), *se felicitó de que* (ex 70) ;
- d'opinion : *es muy posible que* (ex 5), *es posible que* (ex 31), *es probable que* (ex 28), *sin duda es previsible que* (ex 37), *puede que* (ex 64), *no es de extrañar que* (ex 69), *no importa que* (ex 52), *no creo que* (ex 21), *no es que* (ex 12), *no parece que* (ex 32),
- ou bien la présentation d'un fait connu pour le juger : *el hecho de que* (ex 3) ; *el que* (ex 17, 19).

On constate donc que ces prédicats se réfèrent : à l'interaction du discours (*decir, no decir, pedir, negar*), à la réaction émotionnelle à un fait (*lamentar, no importar, resultar curioso*), à l'autorisation ou à l'interdiction *(evitar, permitir*), à la vérification des faits (*comprobar, no haber asimilado*), au doute sur les événements (*ser posible, ser probable, parecer*) ou au contraire à la certitude (*no es de extrañar, no creer, no ser*), à la prévision (*ser previsible*). Certains verbes sont rétrospectifs comme ceux d'opinion, de négation de parole ou d'acte, d'autres en coïncidence temporelle avec la substantive ou bien prospectifs comme les verbes d'influence. Ils orientent temporellement la substantive grâce à leur sémantisme, à priori sans nécessité de co-texte.

Le DD peut être remis en cause, le locuteur « […] reprend la rumeur sans y souscrire tout à fait [...] » selon Rosier, sans attribuer le dit (ex 29 : «*Que uno de los que pidió aquello diga ahora que no son buenas fechas es sorprendente*»). On peut constater dans ce cas et dans l'exemple 22 une mise en abîme du discours avec du DI dans le DD : *« descolgar y decirle […] que cambie »*. Le DD peut aussi parfois être fictif avec référence à un discours littéraire se référant à Mme de Guermantes de Proust (ex 28 : *es probable que* […] *no dijese « me inquieta China*», sino *« me asombra China »*). Cela peut faire partie des cas cités par Rosier

(1999 : 114), où le DD est « l'illusion de parole vraie » . Il n'est pas une citation alors qu'il en possède les guillemets. Mais également que le DI est attribué de façon anonyme grâce à *uno* (ex 29). Également dans l'exemple 3, mais avec la différence qu'il s'agit d'introduire une plaisanterie avec comparaison qui ne nécessite donc pas d'en préciser la source : *« Es como lamentarse de tu expareja con tu nueva compañera ».*
Le DI peut être nié (ex 35 : *Belén Crespo […] negó a este diario que...*) et peut être également hypothétique et provenant du propre journaliste afin d'amener son propre commentaire (ex 72 : *nadie ha dicho además* que).
Le discours peut résumer l'acte d'énonciation de manière pléonastique ou paraphrasée (ex 65 : *la denuncia de Compromís*).
La littéralité du DD peut être affirmée dans une incise conclusive (ex 73 : *dijo textualmente*). Cependant le titre de l'article de presse peut légèrement différer du contenu du DD pour des raisons évidentes de concision (ex 73 : *C's tacha de « machista » a Cañete y a Valenciano de « femenista ovárico »* au lieu de *« el monotema de la mamarrchada machista de Cañete y las declaraciones de la Juana de Arco envuelta en el femenismo ovárico »*).

Nous avons trouvé des jonctifs *que* exocitationnels suivis, sans les deux points mais avec les guillemets d'un DD et qui permettent une « mise en ascendance (du discours citant vers le discours cité) » selon Rosier, comme dans l'exemple 14 : *se congratuló de que « las asociaciones de prensa y la sociedad en su conjunto » hayan expresado « un rechazo rotundo »*. Ils sont révélateurs d'une forme mixte, pratique extrêmement courante dans la presse, tout comme l'ont prouvée nos exemples. Car le DD entre guillemets (contenant au moins un verbe) peut être introduit par toutes sortes de catégories grammaticales de mots exocitationnels (ex 22 : la préposition *a*) (ex 24, 25, 33 : le jonctif *que*) (ex 28 : le verbe conjugué *no dijese* et la conjonction de coordination *sino*) (ex 32 : la préposition *para*) (ex 65 : la conjonction de subordination concessive *aunque*) (ex 76 : le sujet *los policías*).
Nous avons également constaté que dans l'exemple 76 le pronom possessif de 1e personne *mi* qui devait se trouver logiquement dans le DD a été remplacé par *su* en passant à la forme mixte : *Tras expesar su « máximo respeto » a los Mossos, Fernández pidió que […].*

En ce qui concerne les sources des discours, nous avons dans l'exemple 65, l'attribution du dit *según Morera* qui coupe la préposition *para* et le verbe à l'infinitif *evitar* en DI suivi de son DD *« se podrá ir ampliando ».*

L'antéposition de la substantive se trouve dans : ex 17 introduit par *el que* à l'imparfait du subjonctif en -se, ex 29 introduit par *que,* au passé simple.
Pour H. Nolke (1985 : 59) et pour Togeby (1982), ce type de substantive antéposée est majoritairement au subjonctif qui sert de thème, même si il n'y a pas de forte cohésion entre elle et la principale (c'est-à-dire même si elle n'est pas sujet et nominative) mais H. Nolke ne cite aucun pourcentage. *El que* entraîne le subjonctif pour M. Á. Sastre Ruano, 1997 : 107 §5.3 et J. Á. Porto Dapena, 1991 : 106 §1.2.2. Pour notre part, le nombre restreint de substantives antéposées ne nous permet pas de tirer une quelconque conclusion sur le rapport entre mode et antéposition.

Les non-concordances des temps dans les substantives sont :
- le présent de l'indicatif/imparfait du subjonctif en -ra (ex 5, 21, 37, 52),
- avec co-texte au présent de l'indicatif, l'infinitif/imparfait du subjonctif en -ra (ex 69),
- le présent de l'indicatif/imparfait du subjonctif en -se (ex 28, 31, 32, 64) ou imparfaits coordonnés en -se (ex 28),
- avec co-texte au présent de l'indicatif, l'infinitif/imparfait du subjonctif en -se (ex 42),
- avec co-texte au présent de l'indicatif, l'infinitif/plus-que-parfait du subjonctif en -ra (ex 65),
- avec co-texte à l'époque présent-futur, l'infinitif/imparfaits du subjonctif coordonnés en -se (ex 19),
- avec co-texte au futur de l'indicatif, l'infinitif/imparfaits du subjonctif en -se, -ra, -se en alternance (ex 4),
- le passé composé/imparfait du subjonctif en -ra (ex 47, 72),
- le passé composé/imparfait du subjonctif en -se (ex 78),
- le passé composé/plus-que-parfait du subjonctif -ra (ex 43),
- le passé simple/présent du subjonctif (ex 25, 26, 29, 33, 34, 55, 70, 75, 76),
- avec co-texte au passé simple, l'infinitif/présent du subjonctif (ex 22, 24, 67),
- avec co-texte au passé simple, le gérondif/présent du subjonctif (ex 46),
- le passé simple/passé du subjonctif (ex 14, 35, 73),
- l'imparfait de l'indicatif/présent du subjonctif (ex 2, 3),
- avec co-texte au conditionnel, l'infinitif/présent du subjonctif (ex 56),
- l'imparfait du subjonctif en -se/présent de l'indicatif (ex 17).

Il y a une préférence pour le présent du subjonctif pour le prospectif :
- le passé simple/présent du subjonctif (ex 25, 26, 29, 33, 34, 55, 70, 75, 76),

- avec co-texte au passé simple, l'infinitif/présent du subjonctif (ex 22, 24, 67),
- avec co-texte au passé simple, le gérondif/présent du subjonctif (ex 46),
- imparfait de l'indicatif/présent du subjonctif (ex 2, 3),
- avec co-texte au conditionnel, l'infinitif/présent du subjonctif (ex 56),

alors que l'imparfait du subjonctif serait concordant et peut convenir pour l'époque présent-futur mais il est, de ce fait, moins précis pour indiquer si le souhait s'est réalisé ou pas. Le subjonctif passé ou l'imparfait du subjonctif est donc préféré pour l'antériorité temporelle de la substantive.
Cependant l'imparfait du subjonctif en -ra est aussi parfois l'équivalent d'un conditionnel en DI mis pour un futur de l'indicatif en DD (ex 72 : *nadie ha dicho además que las campañas electorales fueran un juego de caballeros*).

Les imparfaits du subjonctif en -se (ex 17, 19, 28, 31, 32, 42, 64, 78), coordonné (ex 28), en alternance (ex 4) sont au nombre de douze et sont donc majoritaires dans les substantives.
Mais il n'y a aucun plus-que-parfait du subjonctif en -se.
Les imparfaits du subjonctif en -ra (ex 5, 21, 37, 47, 52, 69, 72), en alternance (ex 4) sont au nombre de huit.
Les plus-que-parfaits du subjonctif en -ra (ex 43, 65) sont au nombre de deux.

Ce n'est pas le temps de la principale qui joue sur celui de la substantive lorsque celle-ci est régie par un gérondif : *buscando que* (ex 46) ou par un infinitif : *comprobar que* (ex 4), *decirle que* (ex 22), *reclamar que* (ex 24), *evitarse que* (ex 56), *para evitar que* (ex 67) mais : le sémantisme prospectif du verbe introducteur, l'antériorité temporelle de l'imparfait du subjonctif en -ra avec le moment d'écriture du journaliste (ex 69 : *no es de extrañar que apoyara*), l'équivalence du plus-que-parfait en -ra avec un conditionnel passé irréel (ex 65 : *evitar que hubiera podido prescribir*).

CHAPITRE 8 : LES SUBORDONNÉES ADJECTIVES

8.1. Sémantisme particulier de certains temps

45 **Adjective spécificative qui fournit un renseignement sur l'antécédent non spécifique *la información.* Point de vue du journaliste**. Imparfait du subjonctif en-ra-Présent de l'indicatif. El difícil acceso a la información que debiera ser pública constituye :

> El difícil acceso a la información que **debiera** ser pública constituye un mal de nuestro entramado político, tan inmaduro todavía, pero la mejor manera de denunciarlo no es caer en el método del engaño, sino con investigaciones profesionales y denuncias sensatas[513].

En février 2014, Jordi Évole a dirigé et diffusé un faux reportage sur La Sexta sur le coup d'État de 1981. Ce que lui reproche Álex Grijelmo, c'est d'avoir présenté ce documentaire comme des faits vérifiés, ce qui représente une faute éthique d'information. Dans cet extrait le journaliste dénonce le manque de professionnalisme dans la tromperie volontaire, au lieu d'un travail rigoureux d'enquêtes et de justes accusations.

Pour ce faire, il donne donc son point de vue : il inclut une adjective spécificative en incise à l'imparfait du subjonctif en -ra. Pour G. Luquet (1988 : 103), le mode subjonctif a la même image d'endochronie que l'infinitif, c'est-à-dire l'incidence. G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon G. Luquet, cet imparfait du subjonctif en -ra ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps. *Que debiera ser* qui est un verbe de modalité déontique d'*obligation* faisant partie des modalités intersubjectives qui sont l'expression du rapport entre le locuteur et le locutaire à propos du contenu propositionnel, selon N. Le Querler en 1996 car dans ce passage *debiera* n'est pas un marqueur de modalité épistémique, c'est-à-dire de *probabilité*, son autre interprétation modale qui changerait également sa portée d'après L. Gosselin /2005 : 54). Pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé avant l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale

513 Article d'opinion ; *Jordi Évole y la división de géneros periodísticos* ; Álex Grijelmo ; *El país* : 5/3/2014.

est l'irrévocable. Dans la subordonnée, "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)") (exprimant le devoir moral et suivi d'une substantive c.o.d. contenant le verbe d'existence *ser* et l'attribut du sujet *pública*) à valeur de conditionnel, et coupe ainsi le sujet (*el difícil acceso*, avec son complément de nom *a la información*) de son verbe au présent de l'indicatif (*constituye*) (qui est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur).

Selon les approches aspectuo-temporelles : J. Damourette et É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central ; dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel.

Selon l'approche aspectuelle, pour É. Benveniste (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel, d'après G. Serbat en 1994 ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique.

Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence) qui amène un complément d'objet direct (*un mal*, avec son complément de nom *de nuestro entramado político*), son adjectif avec adverbe apocopé (*tan maduro*) et son adverbe de phase *todavía* ("[...] porque su interpretación requiere acceder a una fase previa o posterior a la de la situación descrita", et "[...] indica la continuidad o la persistencia de alguna situación anterior [...]", selon la R.A.E. (2010 : 588 §30.6.3a).

La principale précède une proposition introduite par la conjonction adversative *pero* ("Mais se

traduit par **pero** quand il y a lieu de marquer, par rapport à la phrase précédente, une *restriction*, une *rectification* ou une *atténuation*", d'après J. Bouzet (1978 : 413 §996), dont le sujet, avec adjectif et complément de nom à l'infinitif avec pronom enclitique *lo* (mis pour l'antécédent *un mal*), est *la mejor manera de denunciarlo* (dont l'infinitif fait référence à du DR hypothétique, de la même manière que *denuncias*) et dont le verbe est à la forme négative et contient un attribut du sujet à l'infinitif (*caer*, avec son complément de manière *en el método del engaño*).

Pour finir *sino*, qui est précédé d'une négation et marque une opposition totale (contrairement à *pero* qui amène une phrase qui ne contredit pas la première), introduit deux compléments circonstanciels de moyens, amenés par la conjonction *con*, coordonnés par la conjonction *y,* et dont les noms communs respectifs sont qualifiés par un adjectif (*con investigaciones profesionales y denuncias sensatas*).

Ainsi la non concordance de *debiera ser* se justifie par un imparfait du subjonctif mis pour un conditionnel ('futuro del pasado' qui "[...] lleva implícito la idea de que existen ciertas circunstancias que dificultan el cumplimiento o la verificación del contenido de la oración [...]", pour les verbes modaux *deber, poder, querer, parecer*[514] ; qui implique dans ce cas une non réalisation du fait.

60 Adjective déterminative, complément du nom commun *la idea*[515]. DR du journaliste avec M.E.G. Passé simple hodiernal. Passé simple-Passé du subjonctif. Prefirió apartarse de la idea de que se haya tratado :

> La presidenta Roussef ha preferido que por ahora hablen sus ministros, pero según ha afirmado la prensa local, en la reunión de emergencia que tuvo el lunes con media docena de ministros, prefirió apartarse de la idea de que **se haya tratado** de un espionaje "político", relativo a las relaciones de Brasil con el llamado eje bolivariano, con Venezuela a la cabeza[516].

Les États-Unis sont accusés d'avoir espionné plusieurs pays dont le Brésil en ce qui concerne les courriers, les appels et les SMS ; ce qui constitue une violation de la souveraineté nationale. Ces découvertes ont été révélées par Edward Snowden. Or le Brésil est le seul à demander des explications par écrit à Barack Obama car elles n'ont été qu'orales. Le journaliste en cherche les raisons : enlever le complexe d'infériorité des Brésiliens par rapport au reste du monde, affirmer sa puissance économique et stratégique en géopolitique. De la réponse du Gouvernement américain, et non de son ambassadeur au Brésil, dépendra la visite

514 Voir la R.A.E. (2010 : 449 §23.8.1a, 457 §24.1.2b).
515 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 139 §2.3.1.i).
516 Article sur l'international ; *Brasil mira a EE UU de igual a igual* ; Juan Arias ; El país : 4/9/2013.

prévue de Dilma Rousseff aux États-Unis. Celle-ci ne croit pas à un espionnage politique concernant les relations du Brésil avec l'axe bolivarien incluant le Vénézuéla, mais plutôt lié à l'adjudication de ces gisements de pétrole. Le Brésil compte suspendre les autorisations aux entreprises espionnes et mieux réglementer Internet.

Cet extrait d'article est en DR. Il commence par une principale avec sujet et verbe de volonté ou volition restrictif d'orientation prospective[517] au passé composé (*la presidenta Roussef ha preferido*). Cette principale est suivie d'une substantive c.o.d. avec son complément de temps antéposé (*por ahora*, locution adverbiale de temps de l'époque présente), son complément d'objet et son sujet avec pronom possessif en position postverbale (*que por ahora hablen sus ministros* avec *hablen* au présent du subjonctif en concordance temporelle).

La non-concordance qui nous intéresse ici se situe après la conjonction de coordination *pero* (qui unie deux idées contrastées mais dont la deuxième n'est pas en contradiction avec la première) qui est suivie d'une adverbiale de manière introduite par l'adverbe de manière *según* avec sujet inversé du verbe au passé composé (*según ha afirmado la prensa* local, attribution nominative du DR, avec mise en abîme, qui fait appel aux "démarches logico-argumentatives" qui convoquent "les idées de jugement et d'hypothèse" et apparaissent en contexte de "confrontation de points de vue"[518]. De plus d'abord M. Monville-Burston en 1993 et ensuite L. Rosier (1999 : 250), constatent que ces verbes de "diffusion d'information" tels que *déclarer, affirmer, annoncer*, de "jugement impartial" comme *estimer* ou de "clarification" à l'instar de *expliquer, ajouter, souligner, préciser, indiquer* établissent "une parfaite adéquation entre le contenu sémantique de base des *verba dicendi* et la fonction qu'ils remplissent dans la pratique journalistique") qui représente une mise en abîme du dit d'autrui (avec un locuteur : *la presidenta Roussef ;* un premier rapporteur : *la prensa local* ; et un deuxième rapporteur : celui de *El país*) et donc une polyphonie mais également "une assertion d'une assertion" (O. Ducrot) par le sémantisme du verbe *ha afirmado.* Puis suit un complément de lieu dont le complément de nom amène une adjective au passé simple dont le sujet est l'antécédent *la presidenta Roussef* avec complément de temps de l'époque passée (*en la reunión de emergencia que tuvo el lunes*) et son complément d'accompagnement annoncé par la préposition *con* (*con media docena de ministros*).

Puis intervient après une virgule le verbe principal au passé simple *prefirió. Pou*r L. Gosselin (2005 : 91) et (1996 : 10), la coupure modale aspectuelle se détermine par la borne finale II de l'intervalle de référence : à l'aspect aoristique, c'est-à-dire perfectif, le procès au passé simple est entièrement dans l'*irrévocable* et l'intervalle de référence et le procès dans son intégralité

517 Voir la R.A.E. (2010 : 466-467 §24.3.1d).
518 D'après L. Rosier (1999 : 187, 190).

coïncident ([I, II] CO [B1, B2]). Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne, suivi d'une substantive c.o.d. avec infinitif pronominal réfléchi (*apartarse* dont le sujet est l'antécédent *la presidenta Roussef*) et son complément d'objet indirect (*de la idea* qui admet l'alternance modale. "Lo que favorece la preferencia por uno u otro modo es el hecho de que lo expresado en la oración subordinada sea o no una información ya transmitida : en caso positivo se prefiere el subjuntivo y en caso negativo el indicativo ; pero es ésta apenas una leve diferencia de matiz que, por otra parte, no siempre se cumple"[519], qui introduit une relative déterminative contenant un passé du subjonctif non concordant à la forme pronominale impersonnelle (*de que se haya tratado*. Pour L. Gosselin (1996 : 10), les formes composées sont d'aspect transcendant, accompli ([I, II] POST [B1, B2], l'intervalle de référence se situe après l'accomplissement du procès et donc montre son état résultatif B2<I). Selon L. Gosselin (2005 : 95) la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé avant l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est l'*irrévocable* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)".

Ce passé du subjonctif possède un complément d'objet indirect dont l'adjectif qualificatif est une M.E.G. (*de un espionaje "político"*). S'ensuivent un autre adjectif qualificatif qualifiant également *un espionaje* (*relativo* avec son complément *a las relaciones de Brasil*) et enfin deux compléments circonstanciels d'accompagnement (*con el llamado eje bolivariano* et *con Venezuela a la cabeza*).

Le passé du subjonctif résultatif de la relative déterminative (*se haya tratado*) est non réalisé dans le passé donc contrefactuel puisque qu'il est précédé de *prefirió apartarse de la idea* (avec lequel il est non concordant). Selon la R.A.E. (2010 : 456-457 §24.1.1c), le passé du subjonctif est concordant, selon les interprétations rétrospective ou prospective : avec le présent de l'indicatif, le passé composé, le futur simple ou antérieur de l'indicatif. Malgré la précision de la date (*el lunes*) *prefirió* hodiernal semble mis pour un passé composé qui, lui, pourrait régir le passé du subjonctif (voir H. Kronning, 2010 : 10). On peut également noter que l'utilisation de ce temps-là aurait amené la répétition de *ha preferido.*

519 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 139 §2.3.1.i).

8.2.1. Point de vue du locuteur sur un fait passé

58 **Adjective déterminative complément du nom commun *el reto* prospectif. DD**. Imparfait de l'indicatif-Présent du subjonctif. "Me atraía mucho el reto de que no estén los mejores :

> "Me atraía mucho el reto de **que no estén** los mayores, es una motivación más. Ya veremos al final cuál es el resultado", reflexiona el pivot de Sant Boi respecto a las sensibles ausencias de sus hermanos Pau y Navarro[520].

L'Espagne essaye de gagner l'Eurobasket pour la troisième fois, en Slovénie, contre la Croatie. Mais Pau Gasol, Navarro et d'autres manquent à l'appel pour lésion ou abandon.

Le fragment en DD des propos du pivot de Sant Boi, se compose d'un verbe à l'imparfait de l'indicatif. Ce temps, faisant partie des formes simples d'aspect immanent en accomplissement, donne une vision interne sécante du procès en décadence, d'après l'approche aspectuo-temporelle de G. Guillaume qui est suivi par M. Molho en 1975, pour l'espagnol. Pour G. Luquet, l'imparfait de l'indicatif fait partie de l'inactuel parce qu'il ne différencie pas la 1e personne de la 3e ; à ce temps d'aspect inaccompli, imperfectif, selon lequel une partie du procès en accomplissement excluant sa borne finale et incluant l'intervalle de référence, [B1, B2] RE [I, II]. L. Gosselin (2005 : 92) constate un conflit dû à la non coïncidence entre l'intervalle de référence [I,II] indiquant la valeur modale aspectuelle et l'intervalle d'énonciation [01,02] marquant la valeur modale temporelle. C'est le "paradoxe imperfectif" : "La fin du procès est temporellement irrévocable, mais aspectuellement possible". La fin du procès B2 est encore *possible* parce que non connue dans l'instant, c'est-à-dire éventuelle, épistémique puisque postérieure au moment de référence. D'après A. Rabatel en 1998, H. Nølke & K. Olsen en 2003, le locuteur voit le procès subjectivement en train de se dérouler, bien qu'il soit déjà *irrévocable*, puisque dans le passé. C'est cet imparfait qui est justement utilisé pour donner du suspens dans la narration afin de tenir en haleine le lecteur) *me atraía*, dont le pronom *me* en est complément d'objet indirect (s'il ne s'agit pas des verbes de parole, d'influence, de sentiment ou de *negar.* Pour Á. Carrasco Gutiérrez (2000 : 125), un verbe de l'époque temporelle passée, comme dans cet exemple l'imparfait de l'indicatif, devra régir une substantive de la même époque parce que : "[...] la indicación de un momento anterior al del habla no es parte del significado de todos los tiempos del español"), suivi d'un adverbe de quantité (*mucho*) et d'un complément d'objet direct (*el reto*).

520 Article de sport ; *Gasol y Tomic abren el baile* ; Robert Álvarez ; *El país* : 4/9/2013.

Puis est jointe une adjective déterminative (complément de nom de l'antécédent *el reto* avec l'acception de difficulté que l'on doit surmonter, donc prospectif, qui justifie l'emploi du subjonctif) au présent du subjonctif et à la forme négative, non concordant. Pour L. Gosselin (2005 : 95) la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est le *possible* et en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation) *no estén*, dont le sujet renvoie aux joueurs sélectionnés et dont l'attribut du sujet est *los mayores*.

S'ensuit une indépendante juxtaposée qui est l'expression d'un jugement de la part du locuteur dans son moment de parole, au présent de l'indicatif impersonnel (*es*, suivi de l'attribut du sujet *una motivación* et de l'adverbe *más*).

Enfin le joueur conclut son DD par l' adverbe affirmatif d'insistance *ya* (terme de polarité positive[521]) signifiant *plus tard* lorsqu'il est suivi d'un verbe au futur[522] dans une principale dont le procès est au futur de l'indicatif (*veremos*) et dont le complément circonstanciel de temps est *al final*, suivie d'une substantive complément d'objet direct qui est une interrogation indirecte introduite par *cuál* qui est le sujet du verbe au présent de l'indicatif impersonnel (*es*), dont l'attribut du sujet est *el resultado.* L'incise conclusive permet d'attribuer le dit rétrospectivement (*reflexiona el pivot de Sant Boi respecto*). Le journaliste sportif rajoute ensuite le motif de ce DD (*respecto a las sensibles ausencias de sus hermanos Pau y Navarro*).

Sant Boi a anticipé mentalement (*me atraía*) au défi actuel (*es una motivación más*) lié à l'idée de jouer le match à venir sans les meilleurs joueurs (*de que no estén los mayores*). Il se place

521 Voir R.A.E. (2010 : 925 §48.1.3c).
522 M. Duviols & J. Villegier (1964 : 241 §605).

aussi mentalement dans l'avenir de la fin du match où il connaîtra les vainqueurs, ce qui le conduit à faire une question indirecte : *ya veremos al final cuál es el resultado*. *No estén*, présent du subjonctif se situe dans la période future de son moment de parole en DD.

8.2.2. Point de vue du journaliste sur un fait passé

57 **Adjective spécificative avec antécédent pronom quantificateur existentiel**[523] **(nié ou se référant à quelqu'un d'inexistant *nadie* qui entraîne le subjonctif**[524]**).** Analyse du journaliste sur un fait passé. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -ra. No hay nadie que lo viviera que no se vaya :

> Dentro del vestuario madridista, no hay nadie que lo **viviera** que no se vaya a la tumba sin el recuerdo imborrable del pase imposible de Özil a Cristiano para el 1-2 en el clásico que dio la Liga de 2012 al Madrid[525].

Le Real de Madrid a pronostiqué Cristiano et Mesut Özil (âgé de 23 ans) pour l'obtention du Ballon d'Or (c'est-à-dire les meilleurs joueurs) pour la saison passée. Ces deux joueurs sont reconnus par les autres joueurs de leur équipe pour une passe difficile de ballon durant le match du clásico de la Ligue de 2012. Or Özil a été averti par un vétéran à Grenade que son club allait lui demander de partir. D'où le titre de l'article : *La profecía de Granada*. Cinquante millions d'euros ont été offerts par l'Arsenal anglais pour son rachat. Alors que le père de Özil demandait une augmentation pour son fils qui a été refusée par le Real, des rumeurs se sont mises à circuler sur Özil, impuissant et qui a rejoint l'Arsenal.

Dans cet extrait, il est question de la remémoration de la fameuse passe de ballon entre Cristiano et Özil.

Le journaliste commence par le complément circonstanciel de lieux (*dentro del vestuario madridista*), suivi du verbe *haber*, signifiant une construction impersonnelle, au présent de l'indicatif, qui est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon les approches aspectuo-temporelles : J. Damourette et É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central ; dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de

523 R.A.E. (2010 : 380 §20.2.1b, 924 §48.1.3a)
524 J. Á. Porto Dapena (1991 : 161, §1.2.1.).
525 Article de sport ; *La profecía de Granada* ; Diego Torres ; *El país* : 4/9/2013.

vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle, pour É. Benveniste[526], le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel, d'après G. Serbat en 1994 ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence à la troisième personne du singulier *il y a* (*hay*, qui peut être, d'après la R.A.E.[527] : "locativa", "[...] donde se interpreta deícticamente [...]" ou "adscriptiva", comme dans ce cas, c'est-à-dire "En la variante ADSCRIPTIVA se atribuye al argumento una propiedad relevante que permite caracterizarlo entre otros [...]") à la forme négative (dont la négation est obligatoire si *nadie* est postposé). Selon J. Bouzet[528] : "Mais on conserve **no** si le mot négatif se trouve placé après le verbe. En d'autres termes, il faut que dans une phrase négative il y ait une négation devant le verbe, mais jamais deux". La négation ne porte pas ici sur l'adjective spécificative) dont le complément d'objet direct est un pronom invariable, quantificateur existenciel et indicteur ou activateur de la négation (R.A.E.)[529], indéfini et non spécifique se référant à quelqu'un de nié ou inexistant (*nadie* qui entraîne le subjonctif, d'autant plus que la principale est sous négation). D'après J. Á. Porto Dapena[530] : "Este uso obligatorio y exclusivo se dará, lógicamente, ante todo en oraciones negativas siempre que impliquen a su vez la negación del antecedente, pues al negar su existencia, lo que de él predicamos en la oración adjetiva será también falso o, al menos, incierto". M. Á. Sastre Ruano[531] va également dans ce sens). Pour A. Ahern[532], la négation dans la principale et le pronom négatif non spécifique *nadie* entraînent obligatoirement le subjonctif dans les relatives déterminatives.

Nadie est l'antécédent non spécifique d'une adjective spécificative à l'imparfait du subjonctif non concordant (*viviera*). Pour L. Gosselin[533], la coupure modale des valeurs modales

526 É. Benveniste, 1974 : 73.
527 R.A.E., 2010 : 287 §15.3.1a, §15.3.1b et 779 §41.4.3a.
528 Bouzet, 1978 : 293 §688.
529 R.A.E., 2010 : 380 §20.2.1b, 924 §48.1.3a.
530 Dapena, 1991 : 161 §1.2.1.
531 M. Á. Sastre Ruano, 1997 : 130 §3.2.2.2b.
532 A. Ahern, 2008 : 49.
533 L. Gosselin, 2005 : 95.

aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé avant l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est l'*irrévocable* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)"). G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon G. Luquet, cet imparfait du subjonctif en -ra ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps) car se référant au passé du moment d'écriture et dont le pronom neutre antéposé, complément d'objet direct *lo* est mis à la place de *el pase imposible*. Puis succède une autre adjective spécificative au présent du subjonctif (selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation), concordant cette fois-ci, à la forme négative et pronominale réfléchie (*no se vaya*, dont le sujet est *nadie*), dont le complément de lieu (*a la tumba*). D'après L. Gosselin[534], pour cette deuxième subordonnée au subjonctif, dépendant d'une autre au même mode, dans ce cas une adjective spécificative, qui elle-même est régie par la principale à l'indicatif, la coupure modale des valeurs aspectuelles et temporelles est déterminée par l'intervalle de référence de la proposition régissante et la relation temporelle est indéterminée : le deuxième subjonctif peut avoir une valeur de *possible* ou *irrévocable*, implique une époque temporelle présent-futur. Cette deuxième adjective est suivie d'un complément circonstanciel de manière introduit par la préposition *sin* (*sin el recuerdo imborrable*, complété par le complément de nom *del pase imposible de Özil a Cristiano para el 1-2 en el clásico*) qui introduit une autre adjective qualifiant *el recuerdo* (*que dio* avec son sujet inversé *la Liga de 2012* et son complément d'objet indirect *al Madrid*).

534 L. Gosselin, 2005 : 95, 96.

On note le jugement de valeur du journaliste sportif par l'emploi des adjectifs *imborrable* et *imposible* aléthique.

Ainsi l'imparfait du subjonctif *viviera* se trouve temporellement situé avant le fait de *se vaya a la tumba.* Puisque logiquement il faut vivre (ou vivre quelque chose) avant de mourir. Selon M. Á. Sastre Ruano (1997 : 131-132 §3.2.2.2b) : "Hay casos en que entra en ruego una doble negación, que afecta, por un lado el antecedente y, por otro, a las cláusulas subordinada y/o 'principal', y que expresa una afirmación más o menos velada o indirecta".

68 **Adjective déterminative ayant pour antécédent *la impresión de que* ("claúsula subordinada cumplementaria en función de adyacente prepositiva de sintagma nominal"[535]) ; pour qui l'indicatif est obligatoire après *la impresión* et substantive c.o.d. introduite par *suplicar* (verbe d'influence qui nécessite le subjonctif [536].** Opinion de la journaliste. Présent de l'indicatif-Imparfait du Subjonctif en -ra. Da la impresión de que B,H y M tuvieran que suplicar a A. M. que no abandone :

> Da la impresión de que Barroso, Hollande y Merkel **tuvieran** que suplicar a Artur Mas que no abandone Europa porque no van a poder pagar las nóminas de final de mes del Parlamento Europeo[537].

La journaliste de cet article se moque de la Gauche Républicaine de Catalogne (ERC) et d'Artur Mas, pro-indépendantiste. Pour elle, contrairement à ce qui est avancé sans données précises, la Catalogne n'est ni le pourvoyeur de l'Espagne, ni celui de l'Union Européenne. Elle se réfère à l'idée reçue que si la Catalogne obtenait son indépendance, l'Union Européenne la supplierait d'y rester.

La journaliste se place dans son moment d'écriture pour donner son opinion en commençant par un présent de l'indicatif (qui est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur). Selon les approches aspectuo-temporelles : J. Damourette et É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central ; dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé

535 Voir M. Á. Sastre Ruano (1997 : 97 §3.6).
536 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 109 §1.2.4a).
537 Article d'opinion ; *Europa tras Cataluña* ; María José Raga ; *La Vanguardia* : 23/5/2014.

simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle de É. Benveniste, 1974 : 73, le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel, d'après G. Serbat en 1994 ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence) dont le sujet est impersonnel (*da la impresión*). Ce procès introduit un jugement (qui régit le subjonctif dans l'adjective) avec son complément d'objet direct (*la impresión* ; qui pourtant entraîne l'indicatif, d'après M. Á. Sastre Ruano (1997 : 97 §3.6) qui nomme l'adjective suivante "claúsula subordinada cumplementaria en función de adyacente prepositiva de sintagma nominal" et pour J. Á. Porto Dapena (1991 : 99-100 §1.1.5.) : "Los sustantivos que piden indicativo serán, lo mismo que los verbos, aquellos que implican la verdad o existencia de lo dicho por la subordinada ; la mayoría proceden de los verbos o ajetivos [...]", mais qui rajoute ensuite (p.100 §1.1.5.1.) : "Algunos de estos sustantivos pueden, esporádicamente, aparecer también con subjuntivo ; pero ello no se debe propiamente a una compatibilidad semántica del sustantivo con este modo, sino al influjo ejercido por otro elemento del enunciado".

S'ensuit une adjective déterminative (introduite par *de que* et ayant comme antécédent *la impresión*) dont la périphrase modale épistémique d'obligation *tener que*, qui d'après la R.A.E. (2010 : 539 §28.2.2b) : "En su uso radical o personal indica obligación, al igual que "deber + infinito", generalmente presentada como necesidad externa inevitable o impuesta por las circunstancias, de tal forma que el sujeto no puede sustraerse a ella [...]" à l'imparfait du subjonctif. Pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé avant l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est l'*irrévocable* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité

appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon G. Luquet, cet imparfait du subjonctif en -ra ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps) non concordant *tuvieran* (dont les sujets juxtaposés ou coordonné sont *Barroso, Hollande y Merkel*) précède une substantive c.o.d. (avec un verbe volitif d'influence à l'infinitif *suplicar* dont le sémantisme impose le subjonctif[538] avec son complément d'objet indirect *a Artur Mas.*

Puis succède une substantive, c.o.d. du verbe à l'infinitif *suplicar*, au présent du subjonctif à la forme négative. D'après L. Gosselin (2005 : 95-96), pour cette deuxième subordonnée au subjonctif, dépendant d'une substantive à l'infinitif en incidence, qui elle-même est régie par une adjective déterminative au subjonctif précédée de leur principale à l'indicatif, la coupure modale des valeurs aspectuelles et temporelles est déterminée par l'intervalle de référence de la proposition régissante et la relation temporelle est indéterminée : le deuxième subjonctif peut avoir une valeur de *possible* ou *irrévocable* (*que no abandone*, de valeur modale du *possible,* suivi de son complément d'objet direct *Europa*), puis une adverbiale de cause au présent de l'indicatif et à la forme négative *no van*, sa substantive *a poder pagar* et de son complément d'objet direct *las nóminas de final de mes del Parlamento Europeo*.

Tuvieran de l'adjective déterminative est à l'imparfait du subjonctif (qui s'accorde temporellement avec le passé simple, l'imparfait de l'indicatif et le conditionnel dans la principale[539] avec pour verbe régisseur, un prédicat de jugement sur un fait passé (car pour la R.A.E. (2010 : 458 §24.1.2d), ce temps n'indique pas d'époque temporelle : "Comparten CANTARA y CANTASE con CANTARÍA la propiedad de no especificar la relación temporal entre la situación que se designa y el momento de la enunciación [...], de manera que la situación puede ser anterior, simultánea o posterior al acto del habla [...]" attribué à la journaliste, dans son moment d'écriture, au présent de l'indicatif *da la impresión*.

L'autre emploi non concordant dans la substantive c.o.d. au présent du subjonctif à la forme négative *no* abandone. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne

538 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 109 §1.2.4a).
539 Voir la R.A.E. (2010 : 24.1.2d)

distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation), est justifié par son verbe régisseur *suplicar* (équivalent sémantiquement à un verbe de demande ou d'ordre du type *rogar*) et est également conforté dans son emploi prospectif par le verbe qui le suit de l'adverbiale de cause *no van a poder.* La périphrase *ir a* + infinitif est un futur analytique qui la considère[540] comme prospective et imminente dont le sémantisme évoque également un procès en devenir, ainsi que par le complément temporel prospectif de nom *de final de mes*.

71 **Adjective déterminative l'antécédent est *apestados*. Commentaire du journaliste sur un fait passé.** Passé simple-Présent du subjonctif. Sus palabras fueron para incluirlo en una lista negra de apestados a los que haya que excluir :

> Sus palabras, por su contenido, fueron una equivocación de fondo, aunque no tanto como para la descalificación global del exministro y para incluirlo en una lista negra de apestados a los que **haya** que excluir de cualquier cargo europeo[541].

Le journaliste parle de la campagne électorale passée qui était sans substance, hormis quelques faits : l'assassinat de la présidente de la Députation de Léon ; la bévue de Miguel Arias Cañete, candidat du Parti Populaire, après le débat de la socialiste Elena Valenciano, ce qui a été exploité par le Parti Socialiste Espagnol pour mobiliser son propre parti léthargique.
Dans ce passage qui est un commentaire du journaliste, il est question de M. Arias Cañete. Cela débute par un passé simple (*fueron*). Pour L. Gosselin (1996 : 10), le passé simple est d'aspect aoristique, global, car l'intervalle de référence coïncide avec le procès accompli dans son intégralité ([I, II] CO [B1, B2]. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne, dont le sujet est *sus palabras* (lexème qui remplace un *verbum dicendi* qui peut être substitué par "un verbe de mouvement ou de mimiques gestiques", un "lexème introducteur" tel que *termes, sujet de conversation,* "une phrase introductrice", il résume l'acte d'énonciation de manière

540 Voir R.A.E. (2010 : 447 §23.7.1a, 541 §28.3.1a).
541 Article sur les élections européennes ; *Errores de libro* ; Florencio Domínguez ; *La Vanguardia* : 23/5/2014.

pléonastique ou paraphrasée et peut être conclusif[542], ici avec le pronom possessif *sus*) et dont le complément circonstanciel de moyen (*por su contenido* qui parle du fond et non pas de la forme du discours) est antéposé et enchâssé entre virgules. *Fueron* est suivi de son attribut du sujet, avec complément de nom (*una equivocación de fondo* qui est une critique du journaliste).

Puis intervient la conjonction de subordination "adversative" *aunque*, ici "de valeur restrictive" parce placée après une virgule, postposée et nominale, dans sa première partie[543] suivie de la comparaison avec la négation *no* avec l'adverbe comparatif d'égalité avec quantificateur *tanto como*, puis de *para* ("adjunto final benefactivo". Selon la R.A.E. (2010 : 750-751 §39.5.2a) : "Los adjuntos finales que modifican al verbo o al grupo verbal se suelen denominar BENEFACTIVOS cuando introducen la persona o cosa que se ve favorecida por algo [...]", (dont la première partie *no tanto* sert à amoindrir l'incidence de *una equivocación de fondo* qui a eu des conséquences bénéfiques exprimées après *como para... y para...*) avec un complément circonstanciel de comparaison (*como para la descalificación global del exministro*) auquel est coordonnée une adverbiale finale.

Celle-ci est à l'infinitif (qui fait partie du mode quasi-nominal et est en incidence, d'après la morphogenèse de G. Luquet) dont le référent est le même que celui de la principale parce qu'elle est suivie seulement de la préposition *para* (et non pas de *para que* qui aurait entraîné un verbe conjugué) avec pronom enclitique mis pour *el exministro* (*para incluirlo*), avec un complément de lieu (*en una lista negra*) dont le complément de nom (*apestados*) sert d'antécédent à l'adjective déterminative comprenant le verbe d'obligation à la forme impersonnelle au présent du subjonctif non concordant (*haya*). G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation. Pour L. Gosselin (2005 : 95), la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale

542 D'après L. Rosier, 1999 : 190, 211, 212).
543 Voir la R.A.E., 2010 : 916 §47.6.1f).

est le *possible* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)") signifiant, dans ce cas où il est suivi de la conjonction *que*, le verbe modal *devoir*.

Puis l'article se termine par une substantive c.o.d. à l'infinitif (*que excluir* avec son complément d'objet indirect antéposé *a los* mis pour *apestados* et son complément circonstanciel de lieu avec adjectif partitif indéfini apocopé *de cualquier cargo europeo*).

Le présent du subjonctif de l'adjective déterminative *haya* est mis pour un futur de l'indicatif prospectif, puisqu'il est précédé d'une adverbiale finale, à l'infinitif en incidence, régissante, introduite par la conjonction subordinante *para*.

8.2.3. Point de vue du journaliste sur un fait à venir

39 **Adjective déterminative introduite par le relatif neutre *todo lo* que[544]à la forme négative au présent du subjonctif prospectif, sujet duconditionnel *podría*.** Avis des ex politiciens sur un fait à venir. Présent du subjonctif-Conditionnel. Todo lo que no sea un sí podría :

> La cuarta razón tiene que ver con la primavera árabe. Todo lo que **no sea** un sí podría justificar que tanto los Gobiernos posrevolucionarios como los regímenes árabes conservadores acusaran a los europeos de emplear un doble raseo, de no apoyar los derechos de los palestinos mientras los defienden en otros países[545].

Il s'agit d'un article sur la reconnaissance de l'État palestinien par l'ONU en passant par le vote des vingt-sept membres de l'Union Européenne, ceux-ci ayant investi mille millions d'euros par an d'aide à la Palestine. Les rédacteurs énumèrent toutes les raisons favorables à un aboutissement positif en faveur de cette légitimité.

Une réponse négative serait contradictoire avec l'appui de l'Europe au peuple des précédentes révolutions arabes : *La cuarta razón tiene que ver con la primavera árabe* qui est exprimée au présent de l'indicatif (*tiene que ver* qui, selon la R.A.E. (2010 : 539 §28.2.2.b) : "En su uso epistémico expresa una inferencia certera o una conclusión palmaria [...]").

La deuxième phrase de ce passage débute par une adjective déterminative introduite par *todo lo que* (qui correspond à *cuanto*, selon J. Bouzet (1978 : 204 §459), et qui comprend l'article

544 Voir J. Bouzet (1978 : 204 §459).

545 Article d'opinion ; *Diez razones para el "sí" europeo* ; Martti Ahtisaari (ex président de Finlande) et Javier Solana (ex ministre des Affaires étrangères) ; *El país* : 19/9/2011.

neutre référenciel *lo* avec le quantificateur universel *todo*, d'après la R.A.E. (2010 : 276 §14.5.2.a) au présent du subjonctif à la forme négative non concordant. Pour L. Gosselin (2005 : 95) la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est le *possible* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation (*todo lo que* régit l'alternance modale mais ici l'antécédent est indéterminé) et à la forme négative (*no sea* suivi de l'attribut du sujet *un sí*). Elle est sujet du verbe puissantiel de modalité épistémique (c'est-à-dire qui précise le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel, et fait partie, d'après N. Le Querler en 1996, des modalités subjectives qui sont l'expression du rapport du locuteur avec le contenu propositionnel). *Podría*, dans cet exemple, a une modalité extrinsèque *de dicto*, non véridicible, c'est-à-dire qu'il ne peut être interrogé ou nié, avec opérateur propositionnel, d'après L. Gosselin (2005 : 60) au conditionnel "futur du passé". "El condicional designa una situación posterior a otra pretérita por lo que ha sido caracterizado como un "futuro del pasado [...]"."[...] lleva implícita la idea de que existen ciertas circunstancias que dificultan el cumplimiento o la verificación del contenido de la oración [...]"[546]. Un point litigieux avec le conditionnel entre les linguistes est son mode d'appartenance ; or pour S. Azzopardi (2011 : 65-66), qui choisit le critère syntaxique de G. J. Barceló et J. Bres de 2006 : "les temps du mode indicatif sont les seuls à pouvoir avoir un sujet dans une proposition indépendante sans la conjonction *que*" et la difficulté à le classer dans un mode est due à ses effets de sens et "aux étroites relations qu'entretiennent le mode et la notion de modalité" d'hypothèse, bien que la modalité du *possible* ne lui soit pas inhérente. Pour G. Luquet en 2000, le conditionnel appartient à l'inactuel car ses 1e et 3e personnes ne

546 D'après la R.A.E., 2010 : 449 §23.8.1a).

sont pas différenciées. Quant à son aspect grammatical immanent comme les autres formes simples, il donne une vision interne du procès en décadence imperfective, d'après G. Guillaume suivi par M. Molho en 1975. R. Martin & F. Net (1981 : 12, 84), ont réalisé un diagramme en fourche avec une représentation linéaire dans le passé et dans le présent de l'énonciation principale, puis du temps ramifié dans le futur avec une tension fermante qui permet de différencier les effets de sens temporels avec du temps peu ramifié et les effets de sens modaux avec du temps plus ramifié pour le futur et le conditionnel qui ne contient que du temps ramifié. Mais d'après M. Vuillaume en 2001, le conditionnel peut se concevoir comme ultérieur du passé, tout en introduisant du temps ramifié et un champ de possibles dans une époque unilinéaire, où les faits sont irrévocables. En ce qui concerne S. Azzopardi (2010 : 75-76), elle pense que c'est dans les notions de *possible* et *irrévocable* que se trouve l'explication des effets de sens modaux en discours du conditionnel et du futur car le conditionnel est un temps ramifié depuis l'époque passée irrévocable, et pas seulement dans le futur, afin d'avoir lieu dans l'ultériorité, en prenant comme point de repère le moment d'énonciation comme coupure modale, et non pas le moment de référence, comme H. Reichenbach en 1947, Co Vet en 1981 ou L. Gosselin (2010 : 139), il est important de déterminer, pour le conditionnel en DI ainsi que pour le futur en DD dont il peut provenir et leur effet de sens, si la source de l'information du locuteur de la modalité médiative est non computationnelle directe ou indirecte, ou bien s'il s'agit d'une source computationnelle, c'est-à-dire d'une inférence ; voir N. Tournadre, 2004 : 52 ; ou en simplifiant une source directe, attitude neutre lorsqu'elle n'est pas indiquée ou une source indirecte). Pour S. Azzopardi (2010 : 78-79), les modalités épistémiques, aléthiques et médiatives du futur et du conditionnel sont produites "[...] par une interaction de leur valeur aspectuo-temporelle avec le co(n)texte au cours du processus d'actualisation". Elle rajoute que le futur et le conditionnel ont les mêmes valeurs en langue en français et en espagnol mais que c'est leur exploitation qui les différencie)(le conditionnel représente n'importe quelle époque par rapport au moment de parole et permet au locuteur de "dégager sa responsabilité" pour Larochette (1980 : 247) et dans cet exemple, il ne s'agit pas d'une information à vérifier mais d'un temps dont le choix est de la responsabilité des rédacteurs. Pour C. Bally, 1912 et (1914 : 49), le conditionnel est un mode parce qu'il dépend d'une condition, ce qui fait dire à L. Rosier (1999 : 167), qu'il confond mode et modalité ; pour cette linguiste, le conditionnel signifie que la condition ne s'est pas réalisée ou qu'il y a un doute sur la réalisation ou pas du procès, ce qui est le cas ici puisque ce temps remplace un futur conjectural (*podría* suivi de la substantive c.o.d. *justificar*) qui, à son tour, amène une comparative d'égalité[547] (*que tanto los Gobiernos posrevolucionarios como los regímenes*

547 Voir M. Á. Sastre (1997 : 234, 235, 236 §2).

árabes conservadores acusaran a los europeos) à l'imparfait du subjonctif. Selon G. Luquet, cet imparfait du subjonctif en -ra ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps. *Acusaran* en concordance temporelle avec le conditionnel *podría*[548] suivi de son complément d'objet indirect (*a los europeos*) et de deux substantives compléments d'objets indirects à l'infinitif et juxtaposées par une virgule (*de emplear un doble raseo*), dont la deuxième se trouve sous négation (*de no apoyar los derechos de los palestinos*) et précède une adverbiale temporelle de simultanéité au présent de l'indicatif (*mientras los defienden*, le pronom c.o.d. *los* étant mis pour l'antécédent *los palestinos*) avec son complément circonstanciel de lieu (*en otros países*).
Par l'adjective déterminative au présent du subjonctif négatif (*no sea*), équivalent d'un futur de l'indicatif, les rédacteurs ex politiciens, dans leur moment d'écriture, envisagent la possibilité d'un échec palestinien dans ces aspirations qui aurait des conséquences au conditionnel (*podría*).

8.3. Double positionnement discursif

Le double positionnement discursif signifie que le journaliste emploie à la fois du DD du locuteur tout en y ajoutant du DR.

1 **Adjective spécificative (admettant l'alternance modale) avec antécédent indéterminé (*cualquier miembro*) entraînant le subjonctif**[549]**. DD et DI. Double positionnement énonciatif.** Passé simple-Présent du subjonctif. Que se mostró en contra pero partidario de que cualquier miembro que desee entrar y "cumpla", sea aceptado :

> "El club me apoya", aseguró a este diario Vidal, que se mostró en contra de la violencia, pero partidario de que cualquier miembro de boixos "a nivel particular" que **desee** entrar y "**cumpla** los requisitos", sea aceptado[550].

Dans cet article de presse, il est question du problème des supporters violents et de leur exclusion des matchs pour laquelle des noms ont été fournis. Carles Vidal est l'interlocuteur

548 Voir le tableau de M. Á. Sastre (1997 : 29).
549 Voir M. Á. Sastre Ruano, 1997 : 134 §3.2.2.5).
550 Article de sport : *Fanáticos sospechos* ; Rebeca Carranco ; *El país*, 23/9/2011.

des amateurs qui veulent faire partie du groupe d'animation du Barça mais la police exige certaines conditions.

La journaliste expose les propos de Carles Vidal en DD guillemeté, passés au moment de leur écriture journalistique, par l'intermédiaire d'une incise conclusive d'attribution du dit avec un verbe de parole au passé simple (*aseguró*, avec postposition de son sujet *Vidal* qui est placé après le complément d'objet indirect *a este diario*) dont le sémantisme implique la factualité et la véracité du DD antéposé, au présent de l'indicatif, avec pronom c.o.d. ("*El club me apoya*" avec attribution du dit nominative et mise en abîme du discours). Il y a donc assertion d'une assertion (O. Ducrot). Pour L. Rosier (1999 : 141), il y a "une pesée citique plus forte" lorsqu'il y a une attribution rétrospective du dit.

Puis après une virgule (qui marque une courte pause), la journaliste enchaîne par une adjective[551] au passé simple (*que se mostró*). Pour L. Gosselin, 1996 : 10, le passé simple est d'aspect aoristique, global, car l'intervalle de référence coïncide avec le procès accompli dans son intégralité ([I, II] CO [B1, B2]. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne) et son complément circonstanciel de manière avec la préposition *en contra* qui marque une opposition[552] (*en contra de la violencia*).

Après une autre virgule, la conjonction de coordination adversative *pero* marque une opposition favorable par rapport à ce qui vient d'être écrit, grâce à une adjective (dont l'antécédent est l'adjectif qualificatif *partidario*) dont le procès au passé simple *se mostró partidario* implique un verbe de volonté déclenchant l'emploi obligatoire du subjonctif[553], passant par les propos en DD entre guillemets (le complément circonstanciel de manière "*a nivel particular*"), puis par une adjective spécificative en incise en DI avec le verbe de volonté[554] au présent du subjonctif non concordant . Pour L. Gosselin (2005 : 95) la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est le *possible* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descrptive

551 J. Á. Porto Dapena (1991 : 155 §0), nous en donne une définition : "Como es sabido, entendemos por oraciones adjetivas aquellas que, paralelamente a las sustantivas, desempeñan una función secundaria o propia del adjetivo dentro de la oración principal o matriz".
552 Voir la R.A.E. (2010 : 566 §29.4.3.e).
553 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 114 §1.2.6.2.b).
554 Voir liste de la R.A.E. (2010 : 466-467 §24.3.1d).

(valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". *Desee* avec une substantive c.o.d. contenant l'infinitif *entrar* dont l'antécédent est non spécifique (*cualquier miembro* avec son complément de nom *de boixos* (*cualquier* + substantif + *que* est également toujours suivi du subjonctif[555]).

Cette adjective spécificative est coordonnée par la conjonction *y* à une autre en DD entre guillemets au présent du subjonctif également non concordant. G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation ("*cumpla* avec son complément d'objet direct *los requisitos*"), amenant pour terminer *sea aceptado* (qui est un passé du subjonctif passif dont l'action en train de se faire est subie par le sujet *cualquier miembro*) et son complément de nom *de boixos*.

Le fait qu'un membre soit accepté, dans la postériorité du moment de parole dans le passé, après le souhait d'entrer, est donc conditionné à la vérification des pré-requis.

La journaliste se place à la fois dans le moment de parole de celui qu'elle interviewe mais également dans son propre moment d'écriture par un jeu complexe de va-et-vient entre le passé du moment de parole, le présent du DD et d'enchâssements au présent du subjonctif prospectif de l'époque future.

8.4. Réinvasion nynégocentrique

20 **Adjective spécificative au subjonctif qui indique dans cet énoncé que l'antécédent déterminé par l'article défini *los* est non spécifique (*los trabajadores*), il est juste décrit comme possible ou potenciel dans l'adjective**[556]. Si cet antécédent était spécifique, l'adjective serait à l'indicatif. Fait des journalistes rapporteurs en DI et DD. Passé simple-Présent du subjonctif. Le contestó que los trabajadores que no participen, no tenían permitido :

555 D'après M. Á. Sastre Ruano (1997 : 134 §3.2.2.5).

556 Voir J. Á. Porto Dapena, 1991 : 159 §1.1.2.).

> Se lo reclamó a Alberto Oliart por escrito y este le contestó en una carta fechada el 23 de marzo pasado que los trabajadores que **no participen** "en la elaboración de la información, incluido el director de TVE o el propio presidente de la corporación", no tenían permitido el acceso[557].

Cet extrait est un résumé, de l'échange épistolaire, établi par les deux journalistes comprenant du DD (qui en fait est donc écrit dans la correspondance).

Il commence par une indépendante au passé simple à la forme pronominale *se lo reclamó* (avec son pronom c.o.i. *se* mis pour *a Alberto Oliart* et le pronom *lo* complément d'objet direct possédant un antécédent dans la phrase précédente) avec une complément circonstanciel de manière *por escrito*.

Le complément d'objet indirect de cette indépendante (*a Alberto Oliart*) est l'antécédent du pronom démonstratif *este* de la principale suivante (qui lui est coordonnée par la conjonction *y*) au passé simple (*le contestó*). Pour L. Gosselin (1996 : 10), le passé simple est d'aspect aoristique, global, car l'intervalle de référence coïncide avec le procès accompli dans son intégralité ([I, II] CO [B1, B2]. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne. Celle-ci est suivie de compléments circonstanciels de lieu (*en una carta fechada*) et de temps (*el 23 de marzo pasado*).

Puis lui succède une substantive c.o.d. au plus-que-parfait de l'indicatif (*no tenían permitido*, avec le semi-auxiliaire *tenían*, qui n'est d'ailleurs pas remplaçable par *no habían permitido* par lequel ce serait les travailleurs qui poseraient l'interdiction d'accès et non qui la subiraient) ([*tener* + cod + participe passé] accordé signifiant que le résultat est définitif, c'est-à-dire ici que les travailleurs qui ne préparent pas le journal télévisé sont définitivement exclus). Pour J. Bouzet (1978 : 254 § 586) : "Cette construction de **tener** avec le participe est employée pour marquer la persistance d'une action déjà exécutée (ou, du moins, dans ses effets) au moment spécifié par le verbe tener[558]. Le sujet non spécifique de cette substantive (*los trabajadores*) est qualifié par une adjective spécificative[559]. M. Á. Sastre Ruano (1997 : 129 §3.2.2.1.) précise : "Insistimos en que el empleo del subjuntivo no implica necesariamente que el

557 Article vie et arts, société ; *Una vieja reivindicación del PP* ; I. Gallo/ R. G. Gómez *; El país* : 23/9/2011.

558 Voir également la R.A.E. (2010 : 555 §28.5.3b) pour laquelle : "*Tener* + participio" conserva del auxiliar *tener* la idea de posesión, permanencia o mantenimiento (y, a veces, también ubicación)".

559Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 159 §1.1.2.).

hablante no pueda identificar, concretar, o especificar lo contenido en la cláusula subordinada -mencionada como algo inespecifico-") enchâssée, au présent du subjonctif non concordant à la forme négative (*no participen*). Pour L. Gosselin (2005 : 95) la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est le *possible* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descrptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation) contenant un complément d'objet indirect, entre guillemets, en DD *("en la elaboración de la información,* et l'apposition, avec la conjonction disjonctive *o*, qui se rapporte à *los trabajadores* : *incluido el director de TVE o el propio presidente de la corporación"*).

Le résumé en DR est le fait des deux journalistes. Le verbe de dire par écrit au passé simple (*contestó*) dans le passé du moment d'écriture des rapporteurs (*el 23 de marzo pasado*) entraîne le subjonctif, ici présent non concordant de ce mode dans l'adjective spécificative (*no participen*) car il évoque *los trabajadores* non spécifiques et donc éventuels, l'accès refusé ne pouvant pas être rétroactif mais prospectif. Il y a une réinvasion nynégocentrique de la part du journaliste[560].

23 **Adjective déterminative à la forme négative (*de que no logre*) complément du nom commun féminin pluriel *las consecuencias.* Non-concordance due au passé simple hodiernal et à un procès virtuel et prospectif dans l'adjective. DR**. Passé simple-Présent du subjonctif. Y alertó sobre las consecuencias de que no logre :

560 Voir H. Kronning (2010 : 2).

> Y alertó sobre las consecuencias de que el Gobierno griego **no logre** la financiación suficiente para pagar sus compromisos de deuda[561].

Olli Rehn, le commissaire aux Affaires Économiques du Parlement européen est conscient des efforts engagés par la Grèce et lui promet une nouvelle aide financière.

Cet extrait est en DR. La proposition principale, coordonnée à la précédente par la conjonction *y*, en DI comprend un verbe de communication au passé simple (*alertó*). Pour L. Gosselin, (1996 : 10), le passé simple est d'aspect aoristique, global, car l'intervalle de référence coïncide avec le procès accompli dans son intégralité ([I, II] CO [B1, B2]. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne, dont le complément circonstanciel signifiant *au sujet de* et introduit par la préposition *sobre* (*sobre las consecuencias*) est accompagné d'une adjective déterminative au présent du subjonctif non concordant à la forme négative (*no logre* dont le sujet est *el Gobierno griego*). Cette adjective déterminative est suivie de son complément d'objet direct *la financiación suficiente* et d'une adverbiale finale à l'infinitif (*para pagar* avec c.o.d. *sus compromisos de deuda*).

La non-concordance effectuée avec le présent du subjonctif virtuel (*no logre*). Pour L. Gosselin (2005 : 95) la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est le *possible* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)"). G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant). Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de

561 Article d'économie ; A. Bolaños/Luis Doncel ; *Bruselas aplaude los ajustes griegos y trata de calmar a los mercados* ; *El país* : 23/9/2011.

réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation) suivant une principale (*alertó*) au passé place le non remboursement éventuel de la dette dans le futur.
Le passé simple (*alertó*) peut être interprété comme un passé composé hodiernal[562].
Le sémantisme de termes du co-texte comme l'antécédent de l'adjective déterminative *las consecuencias* et *para pagar sus compromisos* impliquent également une ultériorité temporelle.
Il y a également une réinvasion nynégocentrique de la part du journaliste.

51 **Adjective comparative de supériorité introduite par l'adjectif superlatif relatif *el mayor... que* (avec alternance modale[563].** Opinion du journaliste sur un fait passé avec réinvasion nynégocentrique. Passé simple-Présent du subjonctif. Putin puede considerar pero China fue el mayor regalo geoestratégico que se pueda :

> Tercero, Obama debería recordarles a los chinos su interés en la estabilidad eurasíatica. Putin puede considerar la desintegración de la Unión Soviética como una tragedia, pero China fue el mayor regalo geoestratégico que se **pueda** imaginar[564].

Charles Tannock, membre du Comité des Affaires Extérieures du Parlement Européen, s'exprime à propos de l'invasion russe en Crimée, qui se trouve être la deuxième appropriation d'un État souverain par Poutine qui tente ainsi de reconstruire l'empire russe. C. Tannock pense que si l'Occident laisse faire, la paix en Europe sera menacée, et il pourrait regretter son inaction face à cette course expansionniste. C. Tannock évoque les possibles recours, par exemple le blocage du passage des bateaux russes par la Turquie ou des sanctions financières de la part des États-Unis.
Dans ce fragment, C. Tannock donne sa propre vision de la stratégie à adopter face à Poutine (qui veut annexer la Crimée) et suggère au conditionnel (*debería*) à Obama l'aide contre Poutine des Chinois dans leur propre intérêt. Ainsi il émet un conseil sur le discours à tenir.
Dans la seconde phrase, le membre du Comité des Affaires Extérieures du Parlement Européen parle au présent de l'indicatif (*puede* dont le sujet est *Putin*), puis amène une substantive co.o.d. (*considerar*, suivi de son complément d'objet direct *la desintegración* auquel est accolé un complément de nom *de la Unión Soviética*, avec le complément circonstanciel de comparaison *como una tragedia*).

562 Voir H. Kronning.
563 Voir M. Duviols & J. Villegier, *Grammaire espagnole*, Hatier, Paris (1964 : 68 §153). J. Á. Porto Dapena (1991 : 196 §2.2.).
564 Article d'opinion ; *El imperio de Putin* ; Charles Tannock, membre du Comité des Affaires Extérieures du Parlement Européen ; *El país* : 5/3/2014.

Une autre proposition indépendante est alors introduite par la conjonction de coordination (*pero* qui relie une idée contrastée à la précédente sans la contredire), avec son verbe au passé simple (*fue* dont le sujet est *China*). Pour L. Gosselin (1996 : 10), le passé simple est d'aspect aoristique, global, car l'intervalle de référence coïncide avec le procès accompli dans son intégralité ([I, II] CO [B1, B2]). Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans le mode actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne) et son attribut du sujet *el mayor regalo geoestratégico* (qualifié par l'adjectif superlatif relatif synthétique *el mayor* précédé de l'article[565], qui amène une adjective comparative de supériorité au présent du subjonctif. Pour L. Gosselin (2005 : 95) la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est le *possible* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)"). G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation. Par ce mode, d'après A. Ahern (2008 : 48) : "[...] entendemos que aún está por ver quién será [...] que cumpla los requisitos mencionados en esta oración" ; le superlatif, tout comme le comparatif et le quantificateur, permet d'envisager l'entité ou la personne comparée par rapport à une "pluralité de référents possibles" non concordant à la forme pronominale (mis pour un *on* remplaçant un *nous*) (*se pueda*, verbe de modalité épistémique qui exprime le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel , selon N. Le Querler en 1996 ; extrinsèque *de re*, non véridicible c'est-à-dire qui ne peut être niée ou interrogée, d'après L. Gosselin (2005 : 60) ; renforcée par l'infinitif

565 Voir M. Duviols & J. Villegier, *Grammaire espagnole*, Hatier, Paris (1964 : 68 §153).

imaginar dont le sémantisme peut dénoter la conception mentale d'un fait contrefactuel, s'il n'a pas le sens de *penser*. J. Á. Porto Dapena (1991 : 170 §1.3.1.2.) dit à propos de ces verbes : "[...] admiten un argumento -esto es, un sintagma nominal sujeto o complemento-, cuya existencia puede ser puramente virtual o hipotética y generalmente referida al futuro"[566].
D'après M. Duviols & J. Villegier (1964 : 69 §155), ce superlatif *el mayor* devrait être suivi de l'indicatif.
Le rédacteur, qui donne son opinion, place le verbe de l'adverbiale comparative de supériorité *se pueda imaginar*, non concordant, non pas dans le passé de *fue*, mais dans l'époque présent-futur de son moment d'écriture par une réinvasion nynégocentrique (H. Kronning, 2010 : 2).

74 **Adjective spécificative (avec alternance modale[567] avec antécédent non spécifique *los eurodiputados*. DI et DD nominal.** Passé simple-Présent du subjonctif. Aseguró que los eurodiputados que salgan.

> Terricabras aseguró además que los eurodiputados de ERC que **salgan** elegidos se declararán "los hombres de la Via Cataluña en Europa, los hombres del presidente en Europa, y los hombres del Parlament"[568].

Josep Maria Terricabras, tête de liste de ERC pour les élections européennes, stimule les partis catalans à s'unir pour obtenir une consultation pour l'indépendance catalane.
Le passage débute par la nomination du responsable du DD (*Terricabras*), suivi de son verbe de parole assertif (l'affirmation ou l'assertion d'un fait perçu, pensé ou dit dans la principale entraîne l'indicatif dans la substantive[569], au passé simple (*aseguró*). Pour L. Gosselin (1996 : 10), le passé simple est d'aspect aoristique, global, car l'intervalle de référence coïncide avec le procès accompli dans son intégralité ([I, II] CO [B1, B2]). Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans le mode actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne) et de l'adverbe *además* (rajoutant quelque chose aux propos qui ont précédé dans cet article de presse[570].
S'ensuivent en incise une adjective spécificative (avec alternance modale : "En términos generales, podemos decir que el uso del indicativo y subjuntivo depende, respectivamente, así

566 Voir également M. Á. Sastre Ruano (1997 : 79-80 §3.1.1).
567 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 159 §112).
568 Article de politique ; *Terricabras se ve también como un "hombre" de Mas en Europa* ; *La Vanguardia* : 23/5/2014.
569 Selon A. Ahern (2008 : 20, 29).
570 Voir la R.A.E. (2010 : 598 §30.9.2c).

como -si bien ello sea consecuencia de lo primero- de la existencia o inexistencia de un compromiso por parte del hablante en la verdad de lo expresado en la oración subordinada"[571]) enchâssée, dont l'antécédent non spécifique est *los eurodiputados*, au présent du subjonctif non concordant (*salgan*). Pour L. Gosselin (2005 : 95) la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est le *possible* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation) et son complément circonstanciel de manière qui est un participe passé employé comme adjectif (*elegidos*).

L'antécédent non spécifique *los diputados* (dont le complément de nom est *de ERC*) est le sujet d'une substantive c.o.d. avec un verbe de parole au futur de l'indicatif pronominal réfléchi (*se declarán*), dont les trois compléments d'objets directs sont transcrits en DD et juxtaposés ou coordonnés, avec leur complément circonstanciel de lieu ou leur complément de nom respectif (*"los hombres de la Via Cataluña en Europa, los hombres del presidente en Europa, y los hombres del Parlament"*).

Le présent du subjonctif (*salgan*) est placé dans l'époque présent-futur (et non pas dans l'époque passée du verbe régisseur au passé simple *aseguró*), par une réinvasion nynégocentrique (H. Kronning, 2010 : 2) puisqu'il s'agit d'une élection à venir, confirmée par l'emploi prospectif du futur de l'indicatif *se declarán*.

571 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 159 §112).

8.5. Causes multifactorielles

6. **Adjective spécifique avec antécédent non spécifique (*los mecanismos*) précédée d'une adverbiale finale (*para que*) prospective (toujours au subjonctif[572]).** DD dans le résumé du journaliste. Imparfait du subjonctif-Présent du subjonctif. Las dos enmiendas que CIU había pactado y que no pudieron ser votadas, modificaban dos apartados : el 5, para que la ley regulara "los mecanismos que permitan el cumplimiento del límite de la deuda" y el 6, para subrayar :

> Las dos enmiendas transicionales que CIU había pactado con PP y PSOE y que no pudieron ser votadas por el veto del diputado de IU, Gaspar Llamazares, modificaban dos apartados : el 5, para que la ley orgánica también regulara "los mecanismos que **permitan** el cumplimiento del límite de deuda", y el 6, para subrayar la "autonomía financiera" de las Comunidades Autónomas reconocida en la Constitución para alcanzar el principio de estabilidad presupuestaria[573].

L'article parle du vote de la Réforme pour la stabilité budgétaire pour lequel la CiU (Unió Democràtica incluidos, opposée à l'indépendance de la Catalogne) n'avait pas d'intérêt personnel et contre lequel elle avait passé un pacte avec le Parti Populaire et le Parti Socialiste Espagnol.

Le sujet de l'énoncé (*las dos enmiendas*, suivi de son adjectif qualificatif *transicionales*, qui n'ont pas pu être votés à cause du veto du député de la Izquierda Unida, Gaspar Llamazares) est séparé de son verbe à l'imparfait de l'indicatif (*modificaban*). Pour L. Gosselin, ce temps a un aspect inaccompli, imperfectif car une partie du procès en accomplissement, excluant sa borne finale, inclut l'intervalle de référence ([B1, B2] RE [I, II]) par deux adjectives (l'une au plus-que-parfait de l'indicatif *habían pactado* et la seconde coordonnée au passé simple, à la forme négative du verbe épistémique, *no pudieron*). Le complément d'objet direct de la deuxième adjective (*dos apartados*) donne lieu à une citation des alinéas avec leur numéro (*el 5...y el 6*), annoncée typographiquement par les deux points.

Le premier alinéa (*el 5*) concerne les deux subordonnées dont la deuxième est non-concordance. Une adverbiale finale[574] (*para que* entraînant obligatoirement le subjonctif [575]; à l'imparfait du subjonctif concordant (*regulara*). Pour L. Gosselin (2005 : 95) la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées,

572 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 208 §2.3) et M. Á. Sastre Ruano (1997 : 183 §5.1.b).

573 *Polémica reforma de la Constitución* ; *El país* ; 3/9/2011.

574 J. Á. Porto Dapena (1991 : 155 §0) donne la définition : "Por su parte, llamamos adverbiales a las que desempeñan una función terciaria o adverbial, indicando, por tanto, alguna circunstancia de tiempo, modo, lugar, causa, finalidas, etc."

575 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 208 §2.3) et M. Á. Sastre Ruano (1997 : 183 §5.1.b).

par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé avant l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est *l'irrévocable* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon G. Luquet, cet imparfait du subjonctif en -ra ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps) suivie de son c. o. d. (en DD entre guillemets qui représente un extrait) et sujet de son adjective spécificative au présent du subjonctif non concordant (*que permitan*). Pour L. Gosselin (2005) : la coupure modale aspectuelle et temporelle au subjonctif est déterminée, pour les subordonnées dépendantes d'une autre subordonnée au même mode et elle-même régie par la principale à l'indicatif, par l'intervalle de référence de la principale et la relation temporelle relative est indéterminée : le deuxième subjonctif peut avoir une valeur de *possible* ou d'*irrévocable* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)" (de modalité déontique, selon L. Gosselin (2005 : 62) ; catégorie faisant partie des modalités intersubjectives qui expriment le rapport entre le locuteur et le locutaire à propos du contenu propositionnel, d'après N. Le Querler en 1996). Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation). Au subjonctif, parce que le locuteur : "[...] hace referencia a una entidad o persona posible que se identificaría porque cumpliría la condición descrita en la relativa" (A. Ahern, 2008 : 41). L'objet ou la personne n'est pas expressément nommée mais seulement décrite avec les pronoms relatifs *el que, los que, quienes, lo que.*

On peut également noter que le 6e alinéa, coordonné par la conjonction *y*, est une adverbiale finale comportant un infinitif (*subrayar*) qui pourrait être interchangeable avec un subjonctif (comme dans le paragraphe 5 des amendements) si il avait un sujet, même pronominal.
La non-concordance temporelle de *permitan* se justifie :
- par la citation entre guillemets de l'alinéa 5 de l'amendement en DD, retranscrite par le journaliste,
- par la présence de *para que* prospectif,
- par le complément d'objet direct qui suppose l'imposition d'un délai de prescription extinctive de la dette situé dans l'époque présent-futur (*el cumplimiento del límite de la deuda*).

50 **Adjective spécificative (avec alternance modale) avec antécédent non spécifique (*a cualquier banco*) entraînant le subjonctif**[576]. Opinion du rédacteur avec hypothèse dans l'époque présent-futur. Présent du subjonctif-condionnel. De la misma manera, impedir el acceso a cualquier banco que haga negocios crearía.

> De la misma manera, impedir el acceso al sistema financiero estadounidense a cualquier banco que **haga** negocios con un banco o compañía rusos crearía el tipo de caos económico que se vio por última vez en Rusia inmediatamente después de la caída del comunismo[577].

Charles Tannock, membre du Comité des Affaires Extérieures du Parlement Européen, s'exprime à propos de l'invasion russe en Crimée, qui se trouve être la deuxième appropriation d'un État souverain par Poutine qui tente ainsi de reconstruire l'empire russe. C. Tannock pense que si l'Occident laisse faire, la paix en Europe sera menacée, et il pourrait regretter son inaction face à cette course expansionniste. C. Tannock évoque les possibles recours, par exemple le blocage du passage des bateaux russes par la Turquie ou des sanctions financières des États-Unis.
La phrase est reliée à la précédente par *de la misma manera*, qui apporte une continuité sémantique. Le sujet de la principale est une proposition infinitive commençant par *impedir* (qui fait partie du mode quasi-nominal et est en incidence, d'après la morphogenèse de G. Luquet). C'est un verbe de modalité déontique faisant partie des modalités intersubjectives qui sont l'expression du rapport entre le locuteur et le locutaire à propos du contenu propositionnel, (selon N. Le Querler en 1996) d'influence, d'interdiction, restrictif

576 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 124-125 §3.2., 166 §1.2.4.).
577 Article d'opinion ; *El imperio de Putin* ; Charles Tannock, membre du Comité des Affaires Extérieures du Parlement Européen ; *El país* : 5/3/2014.

d'orientation prospective exigeant le subjonctif ou l'infinitif et dont le sens négatif porte sur la substantive[578] ; qui est la marque d'un DR potentiel et qui contient un complément d'objet direct (*el acceso* avec son complément de nom *al sistema financiero estadounidense*), puis un autre c.o.i. (*a cualquier banco* dont l'adjectif indéfini, quantificateur d'indistinction ou de choix libre, est ici apocopé ; En effet, "Los grupos sintácticos constituidos por relativos inespecíficos suelen denotar personas o cosas no identificadas, lo que justifica que se construyan con subjunctivo. Los relativos inespecíficos se interpretan como TÉRMINOS DE ELECCIÓN LIBRE [...], por lo que, como los demás miembros de esta clase, poseen interpretación existencial o universal en función del contexto"[579]. C'est l'antécédent d'une adjective spécificative, qui amène l'alternance modale selon si l'antécédent est spécifique, réel ou non spécifique, virtuel et l'engagement ou le désengagement du locuteur sur la vérité exprimée dans la subordonnée[580], en incise, au présent du subjonctif. Pour L. Gosselin (2005 : 95) la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est le *possible* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation, dont le mode également est justifié par l'emploi de *cualquier* suivi d'un substantif et du relatif *que*, non concordant (*haga*, car le verbe, dont la proposition infinitive est sujet, se trouve au conditionnel *crearía*), et évoque une éventualité. Le verbe *haga* est complété par un complément d'objet direct sans déterminant (*negocios*) et par deux compléments circonstanciels de moyen de nature différente, unis par la conjonction conjonctive *o* (*con un banco o compañía rusos*[581]. Puis est

578 Voir M. Á. Sastre Ruano (1997 : 64 §1.2.1. et 73).
579 Voir la R.A.E. (2010 : 359 §19.3.1e, 362 §19.4.1a, 426 §22.6.2a)
580 Voir M. Á. Sastre Ruano (1997 : 124-125 §3.2., 128-129 §3.2.2).
581 Voir la R.A.E. (210 : 614 §31.4.1d).

amené le verbe de la principale au conditionnel (temps qui n'est pas l'équivalent ici d'un dégagement de responsabilité, comme d'après Larochette (1980 : 247) ni "conditionnel du on-dit" de la presse avec "indifférenciation temporelle" et "renvoi à un énonciateur autre" ou "anonyme" sans savoir à qui attribuer ce conditionnel, au journaliste ou à l'énonciateur, même clairement identifié, d'après L. Rosier (1999 : 171-172)[582]. Mais que l'on peut attribuer au rédacteur et qui équivaut plutôt à un doute sur la réalisation du procès dans un futur conjectural, selon L. Rosier (1999 : 167) (*crearía*) suivi de son complément d'objet (*el tipo* et son complément de nom *de caos económico*). Enfin ce passage s'achève par une adjective au passé simple pronominal réfléchi (*se vio*), avec son complément circonstanciel de lieu (*en Rusia*) et son complément circonstanciel de manière suivi d'un adverbe et d'un complément circonstanciel de temps passé par rapport au moment d'écriture (*por última vez inmediatamente después de la caída del comunismo*). En fait, le locuteur compare la conséquence d'une éventualité conditionnelle et future à l'effet de la chute du communisme dans la situation économique passée.

Le mode subjonctif de la subordonnée antéposée *haga* est donc dû à un double facteur : le verbe d'interdiction à l'infinitif *impedir* prospectif (donc régissant le présent du subjonctif de l'époque présent-futur) et l'antécédent, non spécifique et indéfini, de l'adjective spécificative *cualquier banco* qui implique également une époque postérieure et future[583].

62 **Adjective spécificative, complément des noms coordonnés *a Siria y a otros países***. Résumé du journaliste. Présent de l'indicatif-Imparfait de l'indicatif-Présent du subjonctif.

Esto representa una pequeña escalada sobre los objetivos señalados hasta ahora, que eran los de castigar y mandar una señal a Siria y a otros países que **piensen** :

> Esto representa una pequeña escalada sobre los objetivos señalados hasta ahora, que eran los de castigar al régimen por el uso de armas químicas y mandar una señal a Siria y a otros países que **piensen** en la utilización de armas de destrucción masiva[584].

John Boehner, président de la Chambre des Représentants et principal leader d'opposition républicaine au Congrès, ainsi que Nancy Pelosi, leader démocratique de la Chambre, appuient Barak Obama pour une intervention militaire en Syrie. Ce qui aiderait peut-être pour avoir l'accord du Parlement et des membres de la gauche du Parti Démocrate. Barak Obama peut compter sur Eric Cantor (républicain numéro deux à la Chambre), également sur le sénateur John McCain. Barak Obama désire dégrader la capacité de Bachar el Asad et

582 Voir également Charolles (1987 : 252)
583 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 165-166 §1.2.4.).
584 Article sur l'international ; *Obama gana el apoyo de los líderes republicanos para atacar Siria* ; Antonio Caño ; *El país* : 4/9/2013.

augmenter celle de l'opposition pour en finir avec la guerre civile, ce qui n'était pas au programme au début, où seule la destruction des armes chimiques était envisagée. La décision d'intervention doit être rapide car Bachar el Asad fait déplacer son armement afin de rendre inefficace les bombardements et ne sera plus pris par surprise. Mais l'opinion publique est réticence à cette opération militaire américaine.

L'extrait est un résumé du journaliste. Il reprend synthétiquement ce qui précède par l'emploi du pronom démonstratif *esto*, sujet du verbe au présent de l'indicatif *representa*, qui est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon l'approche aspectuo-temporelle : J. Damourette et É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central ; dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle de É. Benveniste (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel, d'après G. Serbat en 1994 ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique ; une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence) qui est accompagné de son complément d'objet direct avec son adjectif antéposé (*una pequeña escalada* qui relève plutôt d'un commentaire plutôt que d'un résumé), de son complément circonstanciel de lieu (*sobre los objetivos* avec son participe passé employé comme adjectif qualificatif *señalados*, complété par *hasta ahora*).

Puis après une virgule, succède une adjective à l'imparfait de l'indicatif *que eran* (ce temps, faisant partie des formes simples d'aspect immanent en accomplissement, donne une vision interne sécante du procès en décadence, d'après l'approche aspectuo-temporelle de G. Guillaume qui est suivi par M. Molho en 1975, pour l'espagnol. Pour G. Luquet, l'imparfait de

l'indicatif fait partie de l'inactuel parce qu'il ne différencie pas la 1e personne de la 3e. À ce temps d'aspect inaccompli, imperfectif, selon lequel une partie du procès en accomplissement excluant sa borne finale et incluant l'intervalle de référence, [B1, B2] RE [I, II], L. Gosselin (2005 : 92) constate un conflit dû à la non coïncidence entre l'intervalle de référence [I,II] indiquant la valeur modale aspectuelle et l'intervalle d'énonciation [01,02] marquant la valeur modale temporelle. C'est le "paradoxe imperfectif" : "La fin du procès est temporellement irrévocable, mais aspectuellement possible". La fin du procès B2 est encore *possible* parce que non connue dans l'instant, c'est-à-dire éventuelle, épistémique puisque postérieure au moment de référence. D'après A. Rabatel en 1998, H. Nølke & K. Olsen en 2003, le locuteur voit le procès subjectivement en train de se dérouler, bien qu'il soit déjà *irrévocable*, puisque dans le passé. C'est cet imparfait qui est justement utilisé pour donner du suspens dans la narration afin de tenir en haleine le lecteur) dont le sujet est *los objetivos* et son attribut du sujet (le pronom *los*) complété par deux infinitifs (qui font partie du mode quasi-nominal et sont en incidence, d'après la morphogenèse de G. Luquet), dont le premier (*de castigar* contient un complément d'objet indirect *al régimen* et un complément circonstanciel de cause *por el uso de armas químicas*) et dont le deuxième est coordonné par la conjonction *y* (*y mandar*, avec son complément d'objet direct *una señal* et présente deux compléments d'objets indirects coordonnés (*a Siria y a otros países*).

A otros países amène une adjective spécificative au présent du subjonctif non concordant (*que piensen*) (sa valeur modale est le *possible* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descrptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation) avec son complément d'objet indirect et ses compléments de noms (*en la utilización de armas de destrucción masiva*).

Le journaliste, au début de cet extrait, se plaçait dans son présent de moment d'écriture par une constatation avec le verbe au présent de l'indicatif *representa* situé temporellement par l'adverbe *hasta ahora*. Puis il se positionnait dans son passé immédiat pour signaler les anciens objectifs de Barak Obama avec l'imparfait de l'indicatif *eran.* Et enfin, par le présent du subjonctif non concordant (*piensen*), mis pour un futur de l'indicatif, il signale qu'il se retransporte mentalement dans l'époque présent-futur de son moment d'écriture (réinvasion nynégocentrique ; voir H. Kronning, 2010 :2) pour envisager les pays potentiels qui seront susceptibles d'utiliser les armes de destruction massive.

8.6. Synthèse

Les temps en non-concordance dans les adjectives sont :

- le présent de l'indicatif/imparfait du subjonctif en -ra (ex 57 : adjective spécificative) (ex 68 : adjective déterminative),
- le futur de l'indicatif/imparfait du subjonctif en -ra pour l'adjective spécificative/plus-que-parfait - du subjonctif en -ra pour l'adverbiale concessive (ex 48),
- le passé simple/présent du subjonctif (ex 1 : adjective spécificative) (ex 20 : adjective spécificative (ex 23 : adjective déterminative) (ex 51 : adjective comparative de supériorité), (ex 74 : adjective spécificative),
- avec co-texte au passé simple, l'infinitif/présent du subjonctif (ex 71 : adjective déterminative),
- avec co-texte au passé simple, l'infinitif/passé du subjonctif (ex 60 : adjective déterminative),
- l'imparfait de l'indicatif/présent du subjonctif (ex 58 : adjective déterminative),
- avec co-texte à l'imparfait de l'indicatif, infinitif/présent du subjonctif (ex 62 : adjective spécificative),
- le présent du subjonctif/conditionnel (ex 39 : adjective déterminative),
- l'imparfait du subjonctif en -ra/présent de l'indicatif (ex 6, 45 : adjectives spécificatives),
- avec co-texte au conditionnel, infinitif/présent du subjonctif (ex 50 : adjective spécificative).

L'imparfait du subjonctif en -ra est majoritaire dans l'adjective : cinq occurrences.

Il n'y a aucun imparfait du subjonctif en -se.

Les adjectives les plus nombreuses sont donc au présent du subjonctif en non-concordance avec le passé simple (ex 1, 20, 23, 51, 74).

Dans l'exemple 1, on peut constater une attribution du dit nominative avec mise en abîme du discours (DD dans le DD) : *« El club me apoya ».*

CHAPITRE 9 : LES SUBORDONNÉES ADVERBIALES

9.1. Le sémantisme

9.1.1. Sémantisme des mots introducteurs rendant une sphère temporelle obligatoire

10 **Adverbiale finale (*para lo que* prospectif toujours suivi du subjonctif). Opinion du journaliste**. Passé simple-Présent du subjonctif. Tal vez por eso, cambió el tercio para empezar a preparar para lo que pueda venir :

> Tal vez por eso el líder del PP, en su arranque oficial del curso político como cada año en el castillo de Soutomaior (Pontevedra), cambió el tercio de su discurso para empezar a preparar a los ciudadanos para lo que **pueda** venir, y sobre todo para ponerse la venda antes de la herida[585].

Rajoy, leader du Parti Populaire, n'est pas inquiet pour la victoire mais pour la situation économique de l'Espagne en crise. Il prépare mentalement la population pour qu'elle n'exige pas des résultats immédiats.

Il s'agit dans ce passage d'une opinion avancée avec précaution (*tal vez,* de modalité épistémique, l'instance de validation impliquant une subjectivité individuelle, selon Gosselin en 2010, qui pourrait entraîner le subjonctif, mais qui est ici suivi de l'indicatif) (*por eso* renvoyant à la cause avancée dans la phrase précédente) par l'envoyé spécial, pour expliquer le changement (au passé simple *cambió*). Pour L. Gosselin[586], le passé simple est d'aspect aoristique, global, car l'intervalle de référence coïncide avec le procès accompli dans son intégralité ([I, II] CO [B1, B2]. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans le mode actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne, donc dans son passé du moment d'écriture, du discours du leader du Parti Populaire au château de Soutomaior dont le but supposé est exposé dans une adverbiale finale introduite par la locution conjonctive *para lo que* (le but, la conséquence, la condition, etc. sont des modalités implicatives faisant partie des modalités objectives par lesquelles le locuteur subordonne le contenu propositionnel à une autre proposition[587]). Les adverbiales finales, dont le fait n'est pas encore réalisé, donc possible, potentiel, sont la finalité de la principale d'après A. Ahern (2008 : 68 : "[...], las oraciones finales describen una situación potencial cuya realización

585 *Rajoy se pone la venda : "Salir de donde estamos va a ser muy difícil"* ; Carlos E. CUÉ ; *El país*, 4/9/2011.

586 L. Gosselin, 1996 : 10.

587 D'après N. Le Querler en 1996.

constituye el objeto con el que se lleva a cabo la acción descrita en la oración principal") et grâce à l'utilisation du présent du subjonctif. D'après L. Gosselin (2005 : 95) si il n'y a pas d'autres subordonnées intercalées au subjonctif, la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour la subordonnée, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale ; et étant donné que les propositions enchâssées, l'adverbiale finale *para empezar* et la substantive c.o.i. sont à l'infinitif en incidence, elles ne fournissent elles-même aucune indication temporelle sauf peut-être sémantiquement ; si le procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est le *possible* et en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation) (*pueda*, de modalité épistémique qui se rapporte au degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel et qui fait partie des modalités subjectives qui expriment le rapport du locuteur avec le contenu propositionnel, d'après N. Le Querler en 1996). Dans ce cas, c'est une modalité extrinsèque *de dicto*, non véridicible, c'est-à-dire qui ne peut être niée ou interrogée, avec opérateur propositionnel. D'après L. Gosselin (2005 : 60), il s'agit ici d'un verbe puissanciel avec une possibilité "bilatérale" : "ce qui peut être, mais qui peut aussi ne pas être" d'après N. Le Querler, 1996 : 37) dont la conjecture est conjointement marquée par l'emploi du verbe *venir* dans la substantive c.o.d. suivante (*pueda venir*).

Les mots *para empezar a preparar* et *venir* (infinitifs qui font partie du mode quasi-nominal et qui sont en incidence, d'après la morphogenèse de G. Luquet), qui sont prospectifs, justifient l'emploi non concordant de ce présent du subjonctif, dont le but est situé postérieurement au discours, puisqu'il pourra en être une anticipation (*y sobre todo para ponerse la venda antes de la herida*).

15 **Adverbiale finale (*para que*) (toujours au subonctif[588]) en DD**. Verbe d'influence au passé simple (*reclamó*) qui peut être mis à la place d'un passé composé, dont l'exécution éventuelle sera prospective + *para que*. Double positionnement discursif. Passé simple-Présent du subjonctif. Reclamó (verbe de dire au passé simple) para que « depure » (présent du subjonctif en DD) :

> Por su parte, el Consejo de Informativos de RNE reclamó la intervención del Parlamento para que « **depure** las responsabilidades »[589].

Dans ce cas, la principale contient un verbe d'influence prospectif (à valeur d'injonction qui régit le subjonctif) au passé simple. Pour L. Gosselin (1996 : 10), le passé simple est d'aspect aoristique, global, car l'intervalle de référence coïncide avec le procès accompli dans son intégralité ([I, II] CO [B1, B2]). Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans le mode actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne. *Reclamó* dont le sujet est *el Consejo de Informativos de RNE* et son complément d'objet direct *la intervención del Parlamento*, qui peut équivaloir à un passé composé aoristique en contexte hodiernal[590] et est accompagnée d'une adverbiale finale (le but, la conséquence, la condition, etc. sont des modalités implicatives faisant partie des modalités objectives par lesquelles le locuteur subordonne le contenu propositionnel à une autre proposition, d'après N. Le Querler en 1996). Elle est introduite par *para que* qui déclenche le subjonctif[591] ou bien l'infinitif si le référent est le même dans la principale et l'adverbiale finale "virtual" avec "meta, objectivo o intención futura"[592] en DD entre guillemets, au présent du subjonctif prospectif et non concordant *depure*. D'après L. Gosselin (2005 : 95) s'il n'y a pas d'autres subordonnées intercalées au subjonctif, la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour la subordonnée, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale : si le procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est le *possible* et en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou

588 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 208 §2.3, 209 §2.3.1) et M. Á. Sastre Ruano (1997 : 183 §5.1.b).
589 Article de vie et arts, société ; *El Consejo de RTVE revocará la injerencia en los telediarios* ; R. G. Gómez/I. Gallo ; *El país* : 23/9/2011.
590 Voir H. Kronning (2010 : 10) faisant référence à Kempas et López Samaniego (2007 : 29).
591 Voir M. Á. Sastre Ruano (1997 : 183 §5.1.b).
592 Selon J. Á. Porto Dapena (1991 : 209 §2.3.1).

déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire. Pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant)(selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation) (*pueda*, de modalité épistémique) avec son complément d'objet (*las responsabilidades*).
Les journalistes résument la demande du Conseil d'Informations au Parlement dans leur passé de présent du moment d'écriture, tout en y incluant, en DD, son but (l'atténuation des responsabilités) qui doit se réaliser dans l'époque présente ou future, à la fois du locuteur dans son DD et de celle des rapporteurs.

16 **Adverbiale causale introduite par *porque* (seulement suivie du subjonctif**[593]**).** DR et DD. Postériorité temporelle de la subordonnée. Passé simple-Présent du subjonctif. Manifestó su preocupación porque se pueda :

> Santiago González, director de TVE, manifestó su preocupación porque **se pueda** "vulnerar al trabajo" de los profesionales de la cadena pública[594].

Dans cet énoncé, la principale est au passé simple *manifestó*. Ce temps est d'aspect aoristique, global, car l'intervalle de référence coïncide avec le procès accompli dans son intégralité ([I, II] CO [B1, B2])[595]. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne. Le sujet de *manifestó* est *Santiago González,* avec l'apposition de sa fonction *director de TVE*. Elle marque un sentiment d'inquiétude (grâce à son complément d'objet direct *su preocupación*) qui régit le subjonctif dont le temps du procès se situe dans le passé du moment d'écriture des journalistes mais qui peut être, encore une fois, un passé composé en contexte hodiernal.

593 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 213 §2.3.2.3).
594 Article de vie et arts, société ; *El Consejo de RTVE revocará la injerencia en los telediarios* ; R. G. Gómez/I. Gallo ; *El país* : 23/9/2011.
595 Pour L. Gosselin, 1996 : 10.

L'adverbiale causale qui suit (introduite par *porque*) est uniquement suivi du subjonctif . En effet : "[...] se invalida como causa de dicho en la principal lo que se expresa en la subordinada, sin importar que con ésta se manifieste un hecho o estado de cosas real y efectivo"[596]. Ce type d'adverbiales peut être "[...] de oraciones periféricas o circunstanciales, puesto que desempeñan el papel de verdaderos complementos circunstanciales expresando la causa del *dictum* o contenido proposicional de la oración principal, y de *oraciones marginales* o *modificadoras de modalidad, por cuanto que expresan causa respecto al modus* oracional"[597]. Ce n'est pas une adverbiale causale factuelle puisqu'elle serait à l'indicatif[598] ; à moins que la cause soit inopérante par la présence d'une négation dans la principale, ce qui n'est pas le cas ici, et du subjonctif dans l'adverbiale causale, c'est-à-dire que la relation de cause à effet est niée, ou bien le fait est déjà connu des interlocuteurs, ou bien il est envisagé comme une hypothèse possible ou potentielle et le locuteur ne se prononce pas sur la vérité du fait : tout ceci est à déterminer selon le contexte de communication. Cette adverbiale causale en DR, comporte un verbe de doute envisagé comme une possibilité épistémique (qui représente le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel et faisant partie des modalités subjectives qui sont l'expression du rapport du locuteur avec le contenu propositionnel[599]). C'est une modalité extrinsèque *de re*, non véridicible c'est-à-dire qui ne peut être niée ou interrogée[600], au présent du subjonctif (*se pueda*). S'il n'y a pas d'autres subordonnées intercalées au subjonctif, la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour la subordonnée, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale : si le procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est le *possible* et en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)"[601]. G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un

596 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 215-216 § 2.3.2.3).
597 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : §2.3.2.3.1).
598 Pour A. Ahern, 2008 : 62ss.
599 D'après N. Le Querler en 1996.
600 D'après L. Gosselin, 2005 : 60.
601 D'après L. Gosselin, 2005 : 95.

présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation. *Pueda* (de modalité épistémique) est à la forme réfléchie impersonnelle mise pour un *on* indéterminé (*se*).

Suit en DD une substantive c.o.d. à l'infinitif ("*vulnerar al trabajo*"), dont le c.o.d. *al trabajo* est complété par un complément de nom *de los profesionales de la cadena pública* hors guillemets.

"Si no es un hecho real o comprobado"[602], l'emploi non concordant du présent du subjonctif (*se pueda*), puisqu'il n'est pas en DD, est donc de la responsabilité des journalistes qui le situent dans l'époque présent-futur de leur moment d'écriture, étant donné que la réalisation du fait craint par S. González ne peut être que postérieure temporellement au pressentiment.

9.1.2. Sémantisme d'adverbes de temps

8 **Adverbiale finale (*para que*) (toujours au subjonctif[603]).** Opinion de la journaliste avec discours rapporté. Délai accordé + *para que* prospectif. Les adverbes *ayer* et *dos meses* empêchent l'utilisation d'un présent du subjonctif concordant._Futur-Subjonctif imparfait-Subjonctif passé. Se acentuará después de que diera ayer dos meses para que sea incorporado :

> La sensación de agravio se acentuará posiblemente después de que el Tribunal Superior de Justicia de Cataluña diera ayer dos meses a la Generalitat para que el castallano **sea incorporado** a la enseñanza como lengua vehicular[604].

Le porte-parole du Gouvernement catalan, Francesc Homs encourage les citoyens à protester contre la Réforme de la Constitution pour le rééquilibrage du Budget. Dans ce passage, la journaliste pense que le mécontentement de la Generalitat ne fera qu'augmenter avec l'obligation d'enseigner l'espagnol en Catalogne.

La possible conséquence, exprimée par l'adverbe *posiblemente* (de modalité aléthique), de l'amplification de la sensation d'offense (le sujet *la sensación* avec complément de nom *de agravio*) est évoquée dans la proposition principale au futur de l'indicatif (*se acentuará*). Pour G. Luquet, en 2000, ce temps fait partie de l'actuel qui différencie la 1e personne de la 3e. Ce temps comme les formes simples est d'aspect immanent, en accomplissement et en incidence,

602 D'après J.Á. Porto Dapena, 1991 : 252.

603 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 208 §2.3, 209 §2.3.1) et M. Á. Sastre Ruano (1997 : 183 §5.1.b).

604 *La Generalitat alienta una 'Diada' contra la reforma* ; Ivanna Vallespin *; El país*, 3/9/2011.

c'est-à-dire qu'il donne une vision interne globale du procès, pour G. Guillaume qui est suivi par M. Molho, en 1975, pour l'espagnol. Dans le futur aléatoire, la réalisation du procès qui n'a pas encore eu lieu est incertaine et cet état de fait nécessite un diagramme en fourche des multiples possibles, celle-ci ayant comme origine le présent, lieu de la réalisation des procès[605]. R. Martin & F. Net (1981 : 12, 84) ont réalisé ce diagramme en fourche avec une représentation linéaire dans le passé et dans le présent de l'énonciation principale, puis du temps ramifié dans le futur avec une tension fermante qui permet de différencier les effets de sens temporels avec du temps peu ramifié et les effets de sens modaux avec du temps plus ramifié pour le futur et le conditionnel qui ne contient que du temps ramifié. Le futur de l'indicatif a des modalités épistémiques de *possible, probable* et *certain* par ses effets de sens conjecturaux[606]. S. Azzopardi (2010 : 78), partant du fait que le futur et le conditionnel en langue ont des instructions aspectuo-temporelles, pense que leurs modalités épistémique, aléthique et médiative sont produites "[...] par une interaction de leur valeur aspectuo-temporelle avec le co(n)texte au cours du processus d'actualisation". Toujours selon S. Azzopardi (2010 : 79), le futur et le conditionnel ont les mêmes valeurs en langue en français et en espagnol, mais c'est leur exploitation qui les différencie. Si la valeur épistémique du futur ne lui est pas attribuée en langue, cela permet de ne pas lui être inhérente mais d'être le résultat d'un effet de sens entre deux valeurs modales[607]. Pour L. Gosselin, 1996 : 10. À l'aspect prospectif, le procès est en préparation, l'intervalle de référence lui est antérieur ([I, II] ANT [B1, B2])[608] et la coupure modale aspectuelle à l'indicatif est donc déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : au futur, le procès entier est dans le *possible* et il existe à ce temps un conflit entre ses valeurs modales aspectuelle et temporelle, d'après L. Gosselin (2005 : 93-94), car son procès est temporellement *possible* postérieurement au moment d'énonciation, mais d'aspect aoristique avec coïncidence entre les bornes du procès [B1,B2] et celles de l'intervalle de référence [I,II]. Ce conflit est résolu par la certitude subjective pour la modalité épistémique et en tenant compte de la subjectivité dans la visée intentionnelle, pour la modalité boulique. Les valeurs modales temporelles, ainsi que les modalités épistémiques et bouliques servant à la résolution de conflit ne sont pas marquées linguistiquement mais pragmatiquement inférées à partir des temps "et des conceptions de l'avenir du locuteur et de ses interlocuteurs". Ces valeurs sont différenciées par le métaparamètre M, est située par l'adverbiale temporelle (introduite par *después de que* qui

605 Pour J.-L. Gardies (1975 : 65).

606 Pour S. Azzopardi (2011 : 66).

607 D'après L. Gosselin, 2005 : 251.

608 Pour L. Gosselin, 1996 : 10.

entraîne l'alternance modale mais qui pour L. Gosselin (2005 : 96) n'engendre aucune différence sémantique entre les deux modes personnels après cette locution. Le subjonctif, typique de la prose journalistique, fait référence à une information déjà connue[609], puisqu'il n'est pas prospectif, c'est-à-dire potentiel ou possible par rapport à la principale mais factuel par analogie à *antes de que.* C'est un imparfait du subjonctif en -ra à valeur d'indicatif. Selon G. Luquet, cet imparfait du subjonctif en -ra ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps. S'il n'y a pas d'autres subordonnées intercalées au subjonctif, la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour la subordonnée, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale : si le procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est le *possible.* En ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)"[610]. *Diera*, qui est à interpréter dans le sens d'*accorder*, et non pas de *mettre en possession* et dont le sujet est *el Tribunal Superior de Justicia de Cataluña* qui représente une demande de mise à exécution formulée par un ultimatum temporel (le complément d'objet direct *dos meses*) depuis la veille du moment d'écriture de l'article (l'adverbe de temps *ayer*) dans l'adverbiale temporelle *después de que diera ayer dos meses*.

Cet adverbe de temps *ayer*, dans la principale, empêche l'utilisation d'un présent du subjonctif (*de*) de l'époque présent-futur. L'adverbiale de temps est suivie d'une autre adverbiale finale introduite par la locution conjonctive *para que* (le but, la conséquence, la condition, etc. sont des modalités implicatives faisant partie des modalités objectives par lesquelles le locuteur subordonne le contenu propositionnel à une autre proposition[611] (*para que sea incorporado*) dont le procès subi par le sujet est bien sûr en train de se faire prospectivement à l'ordre (*diera ayer*). La coupure modale aspectuelle et temporelle au subjonctif est déterminée, pour les subordonnées dépendantes d'une autre subordonnée au même mode et elle-même régie par la principale à l'indicatif, par l'intervalle de référence de la principale et la relation temporelle relative est indéterminée : le deuxième subjonctif peut avoir une valeur de *possible* ou

609 Selon A. Ahern, 2008 : 58.

610 D'après L. Gosselin, 2005 : 95.

611 D'après N. Le Querler en 1996.

d'*irrévocable*[612]. Pour J. Á. Porto Dapena (1991 : 209 §2.3.1) : "La utilización exclusiva del subjuntivo en las oraciones finales se justifica por el hecho de que lo en ellas expresado no puede verse más que como algo virtual, pues no se trata sino de una meta, objetivo o intención futura contemplados desde el momento en que se realiza la acción del verbo principal"[613]. Le passé du subjonctif, dans ce cas, est justifié par le fait qu'il s'agit d'un passif pour signifier que le sujet inanimé *el castellano* subit l'action du verbe. La fin du délai (*dos meses*) est suffisamment lointain dans le futur pour justifier un passé du subjonctif prospectif (*sea incorporado*).

53 **Adverbiale concessive excluante de type dissociatif introduite par la locution conjonctive *sin* (terme de polarité négative**[614]**) *que,* obligatoirement au subjonctif**[615] **même si le fait est constaté et expérimenté**[616]**.** Résumé du journaliste. Présence d'adverbes de temps prenant en compte une durée passée. Présent de l'indicatif progressif-Plus-que-parfait du subjonctif. Estimular el sistema inmune es una estrategia que se lleva desarrollando desde tres décadas sin que, hasta el momento, se hubieran conseguido :

> Estimular el sistema inmune contra el cáncer es una estrategia que se lleva desarrollando desde hace tres décadas sin que, hasta el momento, **se hubieran conseguido** resultados esperanzadores[617].

Jaime Prats parle d'une découverte de Antoni Ribas sur la lutte contre le cancer par l'immunothérapie par l'empêchement de la dissimulation des cellules cancéreuses et de l'évitement des cellules immunitaires, les lymphocytes. Depuis trente ans, la recherche essayait de trouver une immunothérapie (grâce à laquelle les lymphocytes pourront détruire les cellules cancéreuses). Des médicaments sont sortis afin d'en soigner certains.
Dans cet énoncé, le sujet de la principale est une infinitive (*estimular*, en incidence, avec son complément d'objet direct *el sistema inmune* et son complément circonstanciel d'opposition *contra el cáncer*) ; il est suivi du verbe *être* au présent de l'indicatif (*es*) et de son attribut du sujet (*una estrategia*). Le présent de l'indicatif est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon les approches aspectuo-temporelles : J. Damourette et . Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central. Dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975

612 Pour L. Gosselin (2005).

613 Voir également M. Á. Sastre Ruano (1997 : 183 §5.1.b).
614 Voir R.A.E. (2010 : 924 §48.1.3a).
615 R.A.E. (2010 : 490 §25.5.2a).
616 J. Á. Porto Dapena (1991 : 238 §251a).
617 Article de vie et arts ; *La inmunoterapia se abre paso* ; Jaime Prats ; *El país* : 4/9/2013.

pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle, pour É. Benveniste (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel[618] ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence.

Puis est rajoutée une adjective spécificative avec le pronom relatif *que*, également au présent de l'indicatif pronominal réfléchi (*se lleva*) avec une adverbiale de manière avec un gérondif duratif en décadence imperfective montrant l'action en train de se faire (*desarrollando*) avec son complément de temps qui dénote le début d'une durée (*desde hace tres décadas*).

Enfin après une virgule, se juxtapose une adverbiale concessive excluante de type dissociatif. Elle est obligatoirement au subjonctif : "[...] irá siempre en subjuntivo, aun cuando la oración se refiera a hechos constatados o experimentados"[619], terme de polarité négative exprimant l'absence de concession, la carence ou la privation (contenant la locution conjonctive *sin que*[620]). Elle-même comportant un complément de temps signifiant la fin de la durée, en incise (*hasta el momento*) concomitant au moment d'écriture du journaliste. L'adverbiale concessive est au plus-que-parfait du subjonctif (puisque ce mode est obligatoire après *sin que*), pronominal signifiant un *on*, non concordant, résultatif (*se hubieran conseguido*) ainsi que son complément d'objet direct sans déterminant, qualifié par un adjectif (*resultados esperanzadores*). Pour É. Benveniste en 1974, les temps composés, ou parfaits, montrent un procès accompli dans l'antériorité de leur temps simple respectif. Pour G. Luquet, sous l'aspect transcendant, l'être E est postérieur à l'espace temporel verbal et la forme verbale

618 D'après G. Serbat en 1994.

619 J. Á. Porto Dapena (1991 : 238 §251a).

620 Voir R.A.E. (2010 : 490 §25.5.2a, 924 §48.1.3a).

auxiliée exprime le caractère révolu, grâce au participe passé, de l'incidence, de la décadence imperfective ou de la décadence perfective déclarée par l'auxiliaire *haber.* Pour L. Gosselin, en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)".

Le choix du plus-que-parfait du subjonctif (*se hubieran conseguido*) semble guidé par la prise en compte de la période totale de durée qui va de *desde hace tres décadas* jusqu'à *hasta el momento*, moment d'écriture du journaliste qui résume l'état des recherches sur le cancer. Un présent du subjonctif (*se consiga*) serait incompatible temporellement avec le complément circonstanciel de temps *desde hace tres décadas.*

9.1.3. Sémantisme particulier de certains temps

11 **Adverbiale de manière (*como*). DD**. Imparfait du subjonctif à valeur de conditionnel passé. Présent de l'indicatif-Subjonctif imparfait. "La logramos pero no se aplica como quisiéramos" :

> Esta es la queja de Pilar Lima Gozálvez : "La ley de signos no se siente. La logramos pero no se aplica como **quisiéramos**.[...]"[621].

La loi datant de 2007 pour faciliter les moyens pour l'apprentissage de la Langue des Signes s'applique trop lentement.

Dans cet énoncé, le DD de Pilar Lima Gozálvez, diplômée en Travail Social et spécialiste en Langue des Signes, est annoncé par le verbe *être* au présent de l'indicatif (*es*), dont le sujet est *esta* (pronom démonstratif féminin singulier), est suivi de l'attribut du sujet (*la queja*, verbe nominalisé qui fait office, au même titre que *avis, propos, dire,* d'"explicitation de l'énonciation du discours cité" en résumant le DD qui suit de manière pléonastique ou paraphrasée, peut être des combinatoires qui font appel aux sens comme *à l'entendre, à ses yeux, si on écoute* A et s'utilise indifféremment à la personne locative ou délocutive, d'abord nominalement puis pronominalement, d'après L. Rosier (1999 : 190, 194, 195) avec son complément de nom *de Pilar Lima Gozálvez*. Le DD contient d'abord une indépendante entre guillemets ("*la ley* avec son complément de nom *de signos* et son présent de l'indicatif aux formes négative et pronominale réfléchie *no se siente"*).

621 Article : Vie et arts ; Juan G. Bedoya *; Los derechos del sordo se quedan en el papel* ; *El país*, 23/9/2011.

Puis la suit une proposition principale au présent de l'indicatif (*la logramos*) dont le pronom *la* (complément d'objet direct) a pour antécédent *la ley de signos* de la phrase précédente.
La conjonction de coordination *pero* annonce une opposition par la principale négative au présent de l'indicatif pronominal réfléchi et à la forme négative *no se aplica* (qui est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur). Selon leur approche aspectuo-temporelle, J. Damourette et É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central ; dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogénèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle de É. Benveniste (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel, d'après G. Serbat en 1994 ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique ; une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence), suivie d'une adverbiale de manière, introduite par l'adverbe *como ;* qui selon A. Ahern (2008 : 64) est la circonstance du fait de la principale et entraîne l'alternance modale, à l'imparfait du subjonctif en -ra non concordant (*quisiéramos*). G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant.
La volonté d'application de la langue des signes dans le sens souhaité par Pilar Lima Gozálvez est présentée comme une réflexion qui englobe plusieurs personnes concernées par leur surdité (emploi de la première personne du pluriel) et depuis avant le vote de la loi. Cet imparfait du subjonctif en -ra (*quisiéramos*). Pour L. Gosselin (2005 : 95) la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par

l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé avant l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est l'*irrévocable* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)"). Selon G. Luquet, cet imparfait du subjonctif en -ra ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps) remplace un plus-que-parfait de l'indicatif, ou un conditionnel pour *querer* (voir M. Duviols et J. Villégier (1964 : 192 §469, 193-194 §473). Donc il s'agit d'un souhait non réalisé. Les adverbiales de manière (surtout si elles sont placées avant la principale) peuvent aussi avoir un sens de conditionnel pour A. Ahern (2008 : 60-61) : "Ocurre así porque a partir del uso del subjuntivo como marca de lo potencial, se infiere que lo descrito en la oración subordinada constituye una condición de lo que expresa en oración principal".

9 **Adverbiale finale (*para que*) (toujours au subjonctif**[622] **) suivie du verbe *exijan* (toujours suivi du subjonctif).** DR. Ordre avec exécution prospective. Passé simple-Présent du subjonctif. Llamó ayer para que exijan :

> La alcadesa de Valencia, Rita Barberá, llamó ayer a la rebelión al resto de ayuntamientos españoles para que **exijan** al Gobierno que les exima de devolver los ingresos de más que han recibido del Estado por un erróneo cálculo presupuestario[623].

On peut remarquer que le titre de cet article reprend la phrase de cet énoncé en DR en le résumant : *Barberá llama a la rebelión de los alcaldes contra Hacienda.* Il ne s'agit donc pas d'un discours littéral mais d'une mainmise et de l'interprétation de la journaliste, locuteur externe. Pour H.Gauvenet (1976 : 9), dans discours rapporté, le verbe *rapporter* signifie la reprise des paroles d'un acte de parole, c'est-à-dire, une reformulation « [...] de l'énoncé « original » (discours direct) vers l'énoncé modifié grammaticalement et sémantiquement (H.Gauvenet, 1976 : 9)[624].

622 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 208 §2.3, 209 §2.3.1) et M. Á. Sastre Ruano (1997 : 183 §5.1.b).
623 *Barberá llama a la rebelión de los alcades contra Hacienda* ; Cristina Vazquez ; *El país*, 3/9/2011.
624 Cité par L. Rosier, 1999 : 56.

Rita Barberá accuse l'État d'avoir gonflé les Budgets pour dissimuler la crise et de demander ensuite la restitution des montants attribués en excès aux mairies, d'après des prévisions mal calculées. Valence doit ainsi rembourser cent millions d'euros alors qu'elle est une des villes les plus endettées.

Dans ce passage, la principale a son verbe (non pas de parole, mais avec un sémantisme d'exhortation grâce à son complément d'objet indirect *a la rebelión* et qui entraîne le mode subjonctif) au passé simple. Ce temps est d'aspect aoristique, global, car l'intervalle de référence coïncide avec le procès accompli dans son intégralité ([I, II] CO [B1, B2])[625]. Le passé simple est immanent, comme les formes simples, en accomplissement et en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans le mode actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne. *Llamó* dont le sujet est *la alcadesa de Valencia*, avec son identité juxtaposée après une virgule *Rita Barberá* comporte un autre complément d'objet indirect *al resto de ayuntamientos españoles*. Cette principale est située temporellement dans le passé récent du moment d'écriture de la journaliste, par le recours à l'adverbe de temps (*ayer*).

Son adverbiale finale introduite par la locution conjonctive *para que* (le but, la conséquence, la condition, etc. sont des modalités implicatives faisant partie des modalités objectives par lesquelles le locuteur subordonne le contenu propositionnel à une autre proposition[626], qui justifie aussi l'emploi du subjonctif[627], contient un verbe d'ordre (ou d'influence) donné au Gouvernement (le complément d'objet indirect *al Gobierno*) au présent du subjonctif (*exijan*). Cette adverbiale finale est suivie d'une substantive (complément d'objet direct du verbe *exijan*) également à ce temps et mode (*exima*).. Si il n'y a pas d'autres subordonnées intercalées au subjonctif, la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour la subordonnée, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale : si le procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est le *possible* et en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)")[628]. G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que

625Gosselin, 1996 : 10.

626 D'après N. Le Querler en 1996.

627 Voir J. Á. Porto Dapena, 1991 : 208 §2.3 et M. Á. Sastre Ruano, 1997 : 183 §5.1.b.

628 D'après L. Gosselin, 2005 : 95.

l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation.

Le passé simple *llamó* en DR, étant dans l'antériorité immédiate du moment d'écriture de la journaliste (*ayer*), peut être l'équivalent hodiernal[629] d'un passé composé qui justifierait l'emploi des présents du subjonctif (*exijan* et *exima*).

La préposition suivie du relatif *para que* entraîne une virtualité[630]. En outre : "Muchas de esta locuciones se refieren a situaciones futuras, en especial a lo que se desea alcanzar o prevenir, así como a diversas situaciones no experimentadas"[631].

13 **Adverbiale finale (locution conjonctive *para que*) (toujours au subjonctif[632]) introduite par une adverbiale consécutive nominale coordonnée (*de ahí las prisas*) (toujours au subjonctif[633]).** Constatation des journalistes. Non-concordance due au sémantisme d'inactuel de l'imparfait du subjonctif en -ra. A dos meses de las elecciones, conocer anticipadamente es una tentación. De ahí las prisas para que se votara.

> A dos meses de las elecciones legislativas, conocer anticipadamente los contenidos de los telediarios es una tentación para los partidos políticos. De ahí las prisas de los consejos del PP para que **se votara**[634].

La première phrase de cet énoncé représente l'opinion des journalistes. Ils qualifient de *tentación* (attribut du sujet), par le verbe *être* au présent de l'indicatif (*es*), le désir de vouloir connaître à l'avance les contenus des journaux télévisés par les partis politiques (l'infinitif sujet *conocer*, précédé de son complément circonstanciel de temps et suivi de son adverbe de manière *anticipadamente* et de son complément d'objet direct *los contenidos de los telediarios*). Le présent est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon leur approche aspectuo-temporelle, J. Damourette et É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central ;

629 Voir H. Kronning, 2010 : 10.
630 Pour J. Á. Porto Dapena, 1991 : 209 §2.3.1.
631 R.A.E., 2010 : 490 §25.5.2a.
632 Voir J. Á. Porto Dapena, 1991 : 208 §2.3 et M. Á. Sastre Ruano, 1997 : 183 §5.1.b.
633 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 207 §2.2.3.2) et M. Á. Sastre Ruano (1997 : 232 §1.2.c).
634 Article de vie et arts, société ; *El Consejo de RTVE revocará la injerencia en los telediarios* ; R. G. Gómez/I. Gallo ; *El país* : 23/9/2011.

dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle de É. Benveniste, 1974 : 73, le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel[635] ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence.
La deuxième phrase contient une adverbiale consécutive nominale coordonnée de style télégraphique (*de ahí las prisas de los consejos del PP*) (*de ahí* étant toujours suivie du subjonctif[636] (bien qu'il s'agisse d'une conséquence réelle[637]).
Puis vient ensuite une proposition finale (le but, la conséquence, la condition, etc. sont des modalités implicatives faisant partie des modalités objectives par lesquelles le locuteur subordonne le contenu propositionnel à une autre proposition[638] (*para que* qui est le déclencheur du subjonctif) à l'imparfait du subjonctif en -ra à la forme pronominale impersonnelle représentant un *on* (*se votara*). La coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé avant l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est l'*irrévocable* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)")[639]. G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une

635 D'après G. Serbat en 1994.

636 M. Á. Sastre Ruano, 1997 : 232 §1.2.c.
637 Voir J. Á. Porto Dapena, 1991 : 207-208 §2.2.3.2.
638 D'après N. Le Querler en 1996.

639 Pour L. Gosselin, 2005 : 95.

représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant.
On peut remarquer une suite dans la progression sémantique d'impatience temporelle vers un but : *a dos meses de, anticipadamente, una tentación, las prisas, para que*.
Dans un contexte de présent de l'indicatif de constatation de la part des journalistes (*es*), cet emploi d'imparfait du subjonctif en -ra (*se votara*) signifie que l'obtention d'un droit d'accès anticipé au contenu des journaux télévisés ne s'est pas réalisée. Puisque selon G. Luquet en 1988, c'est le temps le plus inactuel du mode subjonctif.

27 **Adverbiale concessive introduite par *por más que* qui amène l'alternance modale**[640]**.**
Imparfait du subjonctif qui renforce le sens d'hypothèse irréalisable par sa valeur d'inactuel. Résumé du journaliste avec son point de vue. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -ra. No les importa por más que catapultara ; y tampoco le incomoda por más que señalara :

> O lo que es lo mismo : no les importa sentar a Adrián por más que **catapultara** al equipo a la Liga Europa ; no le pesa descartar a un extremo y variar el dibujo táctico para reunir sobre el tapete a todas las estrellas ; y tampoco le incomoda dar carrete a un portero (Courtois) que está cedido, por más que **señalara** a otro (Joel) como el futuro de los futuros[641].

Le journaliste parle de la sélection de l'entraîneur espagnol de football de l'Atlético de Madrid, Gregorio Manzano, qui a choisi les meilleurs footballeurs. Il décrit les mérites de joueurs tels que Arda Turan, José Antonio Reyes, Diego Ribas, Radamel Falcao et critique ceux du Racing de Santander (Diop, Colsa, Kennedy, Munitis).
Le journaliste fait un résumé. Il indique qu'il va reprendre la même thèse avancée dans la phrase précédente en l'exprimant d'une autre manière (*o lo que es lo mismo*) après les deux points explicatifs.
Alors que la principale est au présent de l'indicatif à la forme négative (qui ne porte que sur la proposition régissante) (*no les importa*) suivie d'une substantive c.o.d. à l'infinitif (*sentar* avec son c.o.i. *a Adrián*). Le présent est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon leur approche aspectuo-temporelle, J. Damourette et É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central. Dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, par le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée,

640 Voir J. Á. Porto Dapena, 1991 : 235 §2.4.2.3.1.
641 Article de sport, football ; *Un menjunje de los buenos* ; Jordi Quixano ; *El país* : 19/9/2011.

c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle de É. Benveniste (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel[642] ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence.

L'adverbiale concessive emphatique (dont le fait antérieur temporellement est inopérant sur la principale) est introduite par la préposition et le quantificateur formant la locution conjonctive *por más que*[643], qui entraîne l'alternance modale[644] , mais qui dans ce cas représente une objection hypothétique avec le subjonctif, est à l'imparfait du subjonctif en -ra non concordant (*catapultara*). G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. La coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé avant l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est l'*irrévocable* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)")[645]. Selon G. Luquet, cet imparfait du subjonctif en -ra ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son

642 D'après G. Serbat en 1994.

643 Voir la R.A.E. (2010 : 920 §47.7.2d).

644 D'après J. Á. Porto Dapena, 1991 : 235 §2.4.2.3.1.

645 Pour L. Gosselin, 2005 : 95.

exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps.

Ce même constat se répète avec la principale coordonnée par la conjonction *y* (*y tampoco le incomoda*) suivie d'une autre adverbiale concessive (introduite aussi par *por más que*) également à l'imparfait du subjonctif en -ra (*señalara*). Les imparfaits du subjonctif en -ra non concordants (*catapultara* et *señalara*) peuvent se justifier par le fait que les hypothèses du journaliste sportif ne se sont pas réalisées, ni se réaliseront jamais, puisque l'entraîneur choisit ses joueurs sur un autre critère. En effet, "Si, por otro lado, el verbo de la subordinada está en imperfecto o pluscuamperfecto, los cuales sirven para expresar respectivamente, hipótesis imposible en el presente o futuro y en pretérito, el verbo de la principal aparecerá en potencial simple en el primer caso y simple o compuesto en el segundo, dado que, como en las condicionales, la acción del verbo principal no puede ser anterior a la del subordinado"[646]. "En lugar de los potenciales también en este caso pueden utilizarse el imperfecto y sobre todo el pluscuamperfecto de subjuntivo […]". Ainsi ce temps renforce le sens de *por más que* par son sémantisme d'inactuel par rapport au présent de ce mode. Ces deux imparfaits du subjonctif en -ra sont les équivalents d'un conditionnel[647].

Alors que dans l'autre exemple du même article, après une principale au présent de l'indicatif (*se le presume*), *por más que* précède un présent du subjonctif (*se resista*) concordant qui est virtuel et possible dans le futur. : "El presente y pretérito perfecto expresan hipótesis posible en el presente y futuro y en el pretérito respectivamente, y exigen en la oración principal que el verbo esté en presente o futuro de indicativo, o en imperativo"[648].

> Se le presume al equipo menos remate, por más que Falcao se resista a expresar lo contrario, como demostró con el hat-trick que hizo en su estreno liguero en el Calderón, pero tiene un fútbol más atildado y de quilates, de toque, posesión y lazo[649].

30 **Adverbiale concessive (*aunque*), à la forme négative, avec alternance modale selon qu'elle se traduit par *même si* (suivi du subjonctif en espagnol) ou *bien que* (suivi de l'indicatif en espagnol).** Jugement du journaliste. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -se. Y aunque no fuese así, no se puede :

---

646 Voir la R.A.E. (2010 : 920 §47.7.2d).
647 Voir la R.A.E. (2010 : 458 §24.1.2d).
648 Voir la R.A.E. (2010 : 458 §24.1.2d).
649 Article de sport, football ; *Un menjunje de los buenos* ; Jordi Quixano ; *El país* : 19/9/2011

> Me pregunto dónde se esconderá si los hados determinan la necesidad de un pacto electoral entre Mariano Rajoy y Artur Mas dentro de alguna semana. Y aunque **no fuese** así, no se puede basar la acción de Gobierno en una falsedad[650].

Les phrases de ce passage sont en DD puisque celle qui initie est à la première personne du singulier (celle du locuteur) avec pronom réfléchi qui indique un auto-questionnement qui aurait pu être un monologue intérieur si il s'était effectué sans la présence de l'interlocuteur-journaliste. Il s'agit d'une interrogation indirecte dont l'hypothèse de la protase conditionnelle est réalisable, puisque la conjonction *si* (qui établit une relation de cause à effet) est suivie du présent de l'indicatif.

Au contraire, la deuxième phrase qui nous intéresse envisage la non réalisation de cette condition. Elle est d'ailleurs coordonnée par la conjonction *y* afin de la relier à la précédente, malgré la présence du point qui sert de coupure phrastique. C'est une adverbiale concessive introduite par la conjonction *aunque* qui admet l'alternance modale et signifie ici *même si* qui annonce une objection qui n'empêche pas le déroulement de l'action de la principale[651] qui justifie le mode subjonctif[652] pour laquelle : le mode indicatif indique la factualité de la concessive dans le présent ou le futur et le subjonctif, son hypothèse. Et que : "Algunos esquemas temporales de las condicionales tienen correlatos en las oraciones concesivas [...]". Le subjonctif après *bien que* s'explique par les facteurs modaux, il est source de polyphonie interne au sens strict car le locuteur-en-tant-qu'individu s'associe à l'énonciateur de l'acte de la concessive et il y a blocage de la dérivation illocutoire[653]. Cette concessive est à l'imparfait du subjonctif en -se non concordant à la forme négative (*no fuese*) qui envisage donc l'annulation de l'existence de la condition précédente, reprise par l'adverbe de manière *así*.. La coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé avant l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est l'*irrévocable.* En ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)")[654]. G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du

650 Article d'opinion ; *Del Tea Party al Carajillo Party* ; Ángel López García-Molins, enseignant de l'Université de Valence ; *El país* : 19/9/2011.
651 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 232, 233, 234).
652 Voir également la R.A.E. (2010 : 917 §47.6.3a).
653 Pour H. Nølke, 1985 : 65.
654 Pour L. Gosselin, 2005 : 95.

subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant.

Cette concessive est suivie, après une virgule, d'une principale juxtaposée avec une périphrase de modalité épistémique (qui représente le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel)(faisant partie des modalités subjectives qui sont l'expression du rapport du locuteur avec le contenu propositionnel[655]) (extrinsèque *de re*, non véridicible c'est-à-dire qui ne peut être niée ou interrogée[656]) au présent de l'indicatif à la forme pronominale réfléchie et négative (*no se puede* avec sa substantive c.o.d. *basar*) dont le sujet *la acción del gobierno* est inversé et précède un complément circonstanciel de manière (*en una falsedad*) qu'il coupe de son verbe à l'infinitif (*basar*). Le présent de l'indicatif est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon leur approche aspectuo-temporelle, J. Damourette et É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central. Dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle de É. Benveniste (1974 : 73), le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel[657] ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence.

La négation de l'adverbiale concessive porte plus sur le complément circonstanciel de manière *así*, la façon d'être, que sur le fait d'être à l'imparfait du subjonctif en -se (*fuese*). Avec la conjonction *aunque* : "Las oraciones concesivas siempre establecen una relación en la que lo

655 D'après N. Le Querler en 1996.

656 D'après L. Gosselin, 2005 : 60.

657 D'après G. Serbat en 1994.

que se afirma en la oración principal se opone a la expectativa creada por el contenido de la concesiva"[658]. Autrement dit, le locuteur concède une vérité (parfois attribuée à autrui) mais qui n'aura aucun effet sur la réalisation de la principale. Le locuteur transmet une nouvelle information à l'indicatif. Au subjonctif, l'interlocuteur connaît déjà l'information (situation réelle) ou le fait est considéré comme potentiel : l'interprétation dépend du contexte communicatif[659]. L'obstacle ou l'objection est une hypothèse possible dans l'époque présent-futur (suivie du présent du subjonctif) ou dans le passé (avec le passé du subjonctif) avec une principale au présent, au futur ou à l'impératif[660]. Mais elle est impossible dans l'époque présent-futur (comme ici avec l'imparfait du subjonctif) avec un conditionnel dans la principale ou impossible dans le passé (avec le plus-que-parfait du subjonctif) avec un conditionnel simple ou composé ou un plus-que-parfait du subjonctif dans la principale, particulièrement avec *poder, deber, querer.*

Mais dans cet énoncé, Il s'agit d'un jugement du journaliste, dans son moment d'écriture, sur un fait passé qui ne s'est pas déroulé comme *así.* Pour M. Duviols & J. Villegier : "Après ***aunque, si bien,*** *quoique, bien que,* l'espagnol emploie l'indicatif s'il s'agit d'un fait certain, et le subjonctif s'il s'agit d'une simple possibilité"[661] ; également pour J. Bouzet[662].

L'imparfait du subjonctif en -se *no fuese* (dont l'existance est niée grâce à la négation) exprime, une hypothèse impossible dans le présent et le futur[663] car le co-texte plaide en la faveur de cette époque temporelle : *se esconderá, si, dentro de alguna semana*.

38 **Adverbiale conditionnelle introduite par *si* (avec alternance modale).** Elle est la condition de la réalisation de l'adverbiale consécutive d'intensité commençant par *tan... que.* Résumé du journaliste. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -ra. Ahora están tan ... que ya solo anhelan, insinúan o aspiran a hacer cosas, si un día llegaran :

> Ahora están tan asustados por la crisis y por la opinión que de ellos tenemos los ciudadanos que ya solo anhelan, insinúan o aspiran a hacer cosas por nosotros y por el país, si un día **llegaran** a gobernar[664].

658 Pour A. Ahern, 2008 : 73.

659 A. Ahern, 2008 : 74-75.

660 Selon J. Á. Porto Dapena, 1991 : 233, 234 §2.4.2.2.

661 Pour M. Duviols & J. Villegier, 1964 : 189 §459.

662 J. Bouzet, 1978 : 406 §983.

663 Pour J. Á. Porto Dapena, 1991 : 234 §2.4.2.2.

664 Article d'opinion ; *Aspiraciones electorales* ; Pedro Serrano ; *El país* : 19/9/2011.

Cet article de presse, qui est un résumé du journaliste, parle du changement de l'attitude des politiciens qui ne se risquent plus, en temps de crise, à faire des promesses pendant les campagnes électorales.

Cet extrait débute par un adverbe de temps (*ahora*) qui marque une contemporanéité entre l'attitude des politiciens (*están tan asustados por la crisis*), le ressenti envers eux (*por la opinión que de ellos tenemos*) des citoyens (*los ciudadanos*), auxquels s'inclut d'ailleurs l'enseignant locuteur par la première personne du pluriel du présent de l'indicatif (*tenemos*) et le moment d'écriture du journaliste.

Après l'adverbe *ahora* qui situe temporellement le verbe d'état au présent de l'indicatif (*están*) dans l'époque présente avec l'attribut du sujet (le participe passé employé comme adjectif *asustados*). Le présent est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon leur approche aspectuo-temporelle, J. Damourette et É. Pichon, en 1911-1936, considèrent que le présent est le temps central ; dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle, pour É. Benveniste, 1974 : 73, le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel[665] ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence.

L'attribut du sujet *asustados* fait partie d'une adverbiale consécutive d'intensité (introduite par *tan... que* : *tan asustados*, dont les agents inanimés sont *por la crisis y por la opinión*). Cette adverbiale consécutive se construit à l'indicatif par son aspect de réalité. En effet, "Expresan

665 D'après G. Serbat en 1994.

la consecuencia de la intensidad con que se manifiesta una cualidad, acción o circunstancia" "[...] que se desprende de lo expresado en la oración 'principal'"[666].

Puis succède *ya solo* qui qualifie les verbes de souhait et de parole au présent de l'indicatif (*anhelan, insinúan o aspiran*) puis une substantive c.o.i. *a hacer cosas* avec complément circonstanciel de cause *por nosotros y por el país.*

Puis suit une adverbiale conditionnelle (la condition, le but, la conséquence, etc. sont des modalités implicatives faisant partie des modalités objectives par lesquelles le locuteur subordonne le contenu propositionnel à une autre proposition[667]) (avec la conjonction *si*), qui est la condition de réalisation de l'apodose, contrefactuelle au subjonctif, irréelle, de réalisation improbable. Car pour M. Á. Sastre Ruano, elle serait factuelle si elle avait été à l'indicatif. Pour A. Ahern[668], également, lorsque *si* est suivi de l'indicatif, il y a un "plus grand degré de probabilité", tandis que *si* a un degré de probabilité "moindre ou inexistant" lorqu'il est suivi du subjonctif imparfait ou du plus-que-parfait. Pour cette linguiste, avec le présent de l'indicatif dans l'apodose, l'indicatif est obligatoire dans la protase et avec un temps du passé dans la principale, l'indicatif et le subjonctif sont possibles dans l'adverbiale conditionnelle. Cela dépend du degré de confiance du locuteur en la réalité ou l'hypothèse du fait de la conditionnelle. Cela paraît moins évident pour une adverbiale conditionnelle d'être à l'indicatif pour exprimer l'époque présente car elle peut aussi être à l'imparfait du subjonctif et l'apodose au conditionnel. A. Ahern[669] explique ainsi : "Así podríamos decir que las condicionales introducidas por *si* no se codifican en una oposición simple entre el indicativo y el subjuntivo, sino en una amalgama compuesta de tiempos y modos verbales". Elle précise ainsi que les autres adverbes de conditionnelles sont toujours suivis du subjonctif. Cette adverbiale, qui contient un adverbe de temps futur *un día*, est non concordante à l'imparfait du subjonctif en -ra (*llegaran*) dans la protase, car il s'agit d'un fait improbable dans l'époque présent-futur. La coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé avant l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est l'*irrévocable* et en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)")[670]. G. Guillaume et

666 Voir J. Bouzet (1978 : 397 §965) et selon M. Á. Sastre Ruano (1997 : 221 §1a, 222).
667 D'après N. Le Querler en 1996.

668 Pour A. Ahern, 2008 : 69.

669 A. Ahern, 2008 : 70-71-72.

670 Pour L. Gosselin, 2005 : 95.

L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon G. Luquet, cet imparfait du subjonctif en -ra ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps.
Selon J. Á. Porto Dapena et la R.A.E. : "Cuando aluden a hechos presentes las prótasis de este período implican normalmente que no se da el estado de cosas que describen [...]"[671]. Pour G. Rojo & A. Veiga[672], par la "dislocación temporal", les imparfaits du subjonctif ont leur contenu temporel et modal qui se modifie. Ainsi ils fournissent un exemple avec *si* suivi d'un plus-que-parfait du subjonctif pour lequel le vecteur originel d'antériorité temporelle de l'emploi "premier" est éliminé et est remplacé par une relation de simultanéité directe à l'origine, de "présent". Pour ces linguistes, les formes verbales acquérant un usage "disloqué" ajoutent à leur signifié un nouveau contenu de nature modale, sans perdre celle d'indicatif ou de subjonctif.
L'emploi du présent du subjonctif *lleguen* aurait rendu possible la condition dans l'époque présent-futur.

49 **Adverbiale conditionnelle (introduite par *en el supuesto de que*, toujours au subjonctif[673] (à l'imparfait du subjonctif) de la principale contenant le verbe au présent de l'indicatif *dispone***. Malgré que la condition porte également sur la deuxième subordonnée qui lui est coordonnée par la conjonction *y*, celle-ci se trouve au présent de l'indicatif (*afecta*). Opinion du journaliste dans un co-texte de l'époque présent-futur. En el supuesto de que asumiera la competencia y que afecta, el juez dispone :

> Habrá que estar a la espera de lo que decida el Tribunal Superior de Justicia valenciano. En el supuesto de que **asumiera** la competencia en un caso tan complejo y voluminoso y que afecta en buena parte a hechos acaecidos en otra comunidad, el juez Castro dispone de medios legales para defender la suya si estima que le ha sido arrebatada indebidamente [674].

671 Selon J. Á. Porto Dapena, 1991 : 226 §2.4.1.1.4. et la R.A.E., 2010 : 911 §47.4.1c.

672 Pour G. Rojo & A. Veiga, 1999 : 2894-2895.

673 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 221 §2.4.1).

674 Article d'opinion ; *Demasiada premura* ; *El país* : 4/9/2013.

Le journaliste s'exprime au sujet des privilèges judiciaires accordés aux politiques et aux charges institutionnelles, contrairement aux autres citoyens, qui peuvent être jugés, non pas par les tribunaux de première instance, mais par le Tribunal Suprême ou les Tribunaux Supérieurs des régions autonomes, plus éloignés du cas à juger et plus proche des cercles du pouvoir. Cela risque d'être le cas pour l'ancien président de la Generalitat, Francisco Camps et la mairesse de Valence, Rita Barberá, députés d'autonomie, pour leur rôle joué dans la concession d'argent public à l'Institut Nóos, qui demandent de ne pas être jugés aux Baléares, mais à Valence. Cela permettrait aussi d'évincer le Juge José Castro de Palma de Mallorca en charge du dossier depuis trois ans.

Au début, le rédacteur se place dans son futur de moment d'écriture (par la tournure d'obligation impersonnelle et générale *habrá que*), pour évoquer la décision que prendra le Tribunal Supérieur de Justice de Valence.

Dans la deuxième phrase, le journaliste part d'une supposition (*en el supuesto* toujours suivi du subjonctif, d'après J. Á. Porto Dapena[675] et pour A. Ahern, qui mentionne que toutes conditionnelles sont à ce mode, sauf celle introduite par *si*) que le Tribunal se déclare compétent pour juger l'affaire, qu'il exprime par une adverbiale conditionnelle (la condition, le but, la conséquence, etc. sont des modalités implicatives faisant partie des modalités objectives par lesquelles le locuteur subordonne le contenu propositionnel à une autre proposition[676]) à l'imparfait du subjonctif en -ra non concordant et de condition impossible dans le présent-futur[677] *asumiera* (dont le sujet est *el Tribunal Superior de Justicia valenciano*), suivi de son complément d'objet direct (*la competencia*) et son complément circonstanciel (*en un caso tan complejo y voluminoso*).. La coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé avant l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est l'*irrévocable.* En ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)")[678]. G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon G. Luquet, cet imparfait du

675 J. Á. Porto Dapena, 1991 : 221 §2.4.1 et A. Ahern, 2008 : 70.

676 D'après N. Le Querler en 1996.

677 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 226 §2.4.1.1.4).

678 Pour L. Gosselin, 2005 : 95.

subjonctif en -ra ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps.

L'autre adverbiale conditionnelle, coordonnée par la conjonction *y* (pourtant également dépendante de *en el supuesto de que*) est au présent de l'indicatif *afecta* mais qui est considérée comme effective si la condition se réalise (avec son complément d'objet indirect *a hechos acaecidos* et le complément de détermination du participe passé employé comme adjectif, *en otra comunidad*), ce qui peut arriver dans l'apodose de conditionnelle[679].

Puis après une virgule, succède la principale au présent de l'indicatif (*dispone*, dont le sujet est *el juez Castro*) qui possède un complément d'objet indirect (*de medios legales*) et est accompagnée d'une adverbiale finale à l'infinitif (*para defender* avec son complément d'objet direct *la suya*). Le présent est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon leur approche aspectuo-temporelle, J. Damourette et É. Pichon[680] considèrent que le présent est le temps central. Dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle de É. Benveniste[681], le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel[682] ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du

679 Selon J. Á. Porto Dapena, 1991 : 227-228 §2.4.1.1.5.

680 J. Damourette et É. Pichon, en 1911-1936.

681 É. Benveniste, 1974 : 73.

682 D'après G. Serbat en 1994.

modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence.
Puis cet extrait se termine par une conditionnelle *si estima* et sa substantive complément d'objet direct *que le ha sido arrebatada* (résultat) qui contient un adverbe de manière *indebidamente.*
Le mode et temps de l'adverbiale conditionnelle (*asumiera*) est justifié par la préconception (ici considérée comme irréalisable par le journaliste dans la période temporelle présent-futur), coordonnée à une autre dont le verbe est au présent de l'indicatif (*afecta*) qui devrait aussi être au subjonctif (puisque sous la même condition de supposition), puis d'une principale (*dispone*) et d'une adverbiale conditionnelle (*si estima*), toutes les deux également au présent de l'indicatif.

59 **Adverbiale de cause introduite par *ya que*.** Il s'agit du résumé de la situation par la journaliste. Plus-que-parfait du subjonctif mis pour un conditionnel passé. Poco a poco han empezado a llegar los acuerdos, que son tardíos ya que, de haberse hecho en su momento, se hubieran podido frenar los bloqueos :

> Pero a pesar de la tensión, poco a poco han empezado a llegar los acuerdos, que según los analistas son tardíos ya que, de haberse hecho en su momento, **se hubieran podido** frenar los bloqueos[683].

Cet article présente les difficultés du mandat de Juan Manuel Santos : les grèves des planteurs, des producteurs, des camionneurs et des mineurs ; le harcèlement de l'opposition ; le lent processus de paix avec les FARC et les saccages profitant de la situation, auxquels a répondu le gouvernement colombien par le déploiement de militaires dans la capitale de Bogota. Le président souhaite cependant négocier avec les leaders des secteurs agraires, financiers et des entrepreneurs. La réunion des représentants des différentes catégories professionnelles, en vue d'une négociation sur les problèmes qui ne datent pas que de l'époque du Gouvernement colombien de Juan Manuel Santos, déjà fixée, est compromise à cause de la défection des ministres annoncée le lundi.
Il s'agit du résumé de la situation par la journaliste. Le fragment commence par une conjonction de coordination (*pero* qui permet de réunir la phrase antérieure à celle qu'il introduit, tout en amenant une autre idée qui ne contredit pas la première) et un complément circonstanciel d'opposition (*a pesar de la tensión*). Puis enchaîne, après une virgule, un

683 Article sur l'international ; *Santos choca con las protestas sociales en un momento crucial de su mandato* ; Elizabeth Reyes ; *El país* : 4/9/2013.

complément circonstanciel de manière (*poco a poco*) qui qualifie le verbe au passé composé (*han empezado*). La coupure modale aspectuelle à l'indicatif est déterminée par l'intervalle de référence ; le passé composé a son procès entièrement dans l'*irrévocable* ([I, II] POST [B1, B2), l'intervalle de référence se situant après l'accomplissement du procès[684]. Ce temps comme les formes composées est d'aspect transcendant, en décadence perfective, entièrement accompli, montrant un état résultatif, d'après G. Guillaume, M. Molho, G. Luquet, L. Gosselin (1996 : 10) et sa substantive c.o.i. à l'infinitif (*a llegar* dont le sujet est postposé : *los acuerdos*).

S'ensuit alors une adjective explicative, en incise entre virgules, dont l'antécédent sujet est *los acuerdos* et comprenant un complément complément circonstanciel d'origine qui permet de déterminer l'attribution du dit nominative, un verbe au présent de l'indicatif et un adjectif attribut du sujet (*que según los analistas son tardíos*). Cette désignation de la source avec une valeur testimoniale qui permet soit une mise à distance par laquelle la journaliste ne s'implique pas mais qui permet aussi d'appuyer son propre point de vue, d'après J. Peytard[685]. Puisque s'en suit une explicative (*ya que, de haberse hecho en su momento, se hubieran podido frenar los bloqueos*). *Son* est au présent de l'indicatif (qui est le point de repère direct ou indirect d'un procès sur la ligne du temps par rapport au moment de parole du locuteur. Selon leur approche aspectuo-temporelle, J. Damourette et É. Pichon[686] considèrent que le présent est le temps central ; dans la psychomécanique de G. Guillaume, suivi par M. Molho en 1975 pour l'espagnol, le présent est l'aboutissement de la chronogenèse, il sépare les époques passée, c'est-à-dire le passé simple et l'imparfait, et future, c'est-à-dire le futur et le conditionnel, et les deux temps de la même époque par niveaux de vision globale du procès comme le passé simple et le futur et de vision sécante pour l'imparfait et le conditionnel. Selon l'approche aspectuelle, pour É. Benveniste[687], le présent est déictique parce qu'il est contemporain du moment d'énonciation qui permet le repérage énonciatif du moi locuteur-énonciateur, le repérage spatial qui est son lieu et le repérage temporel qui est son moment de parole. Le problème posé par le présent qui peut être positionné à toutes les époques, nommé présent historique, présent gnomique et présent pro-futuro, est résolu soit en le considérant comme une forme pré-temporelle sans signifié temporel ou bien avec une valeur d'aspect ascendante, saisi dans son accomplissement, à l'instant continuellement renouvelé du virtuel devenant réel[688] ; soit en envisageant ce temps comme une forme actuelle non astreinte à une

684 D'après L. Gosselin, 1996 : 10 et 2005 : 95.

685 J. Peytard, 1993 : 28.

686 J. Damourette et É. Pichon en 1911-1936.

687 É. Benveniste,1974 : 73.

688 D'après G. Serbat en 1994.

époque en se débarrassant de l'approche déictique. Une autre solution est proposée par les intervalles du modèle calculatoire de L. Gosselin en 1996 qui prennent également en compte l'adverbe circonstanciel, le moment de l'énonciation, l'intervalle du procès et l'intervalle de référence.

Puis succèdent une adverbiale causale annoncée par *ya que*, une adverbiale de manière à l'infinitif pronominal réfléchi *se* et son complément circonstanciel de temps (*de haberse hecho en su momento*) qui coupe cette adverbiale de cause introduite par la locution conjonctive *ya que* qui est utilisée pour une cause "pasiva" et comprenant un verbe modal au plus-que-parfait du subjonctif à la forme pronominale (*se hubieran podido* suivi de la substantive à l'infinitif *frenar*). D'après M. Á. Sastre Ruano[689] : "La cláusula subordinada con este matiz específico hace referencia a por qué se dice algo, en vez de explicar por qué se produce algo. Lo enunciado en la oración 'principal' es el resultado de una deducción". Elle devrait entraîner l'indicatif, selon M. Duviols & J. Villegier[690] , ainsi que pour A. Ahern[691] qui signale cependant que la négation dans la principale régit les deux modes et rendrait la cause non factuelle, inopérante et sans effet sur celle-ci : "[...] lo que se niega es que haya una relación de causa y efecto entre la oración subordinada y la principal, pero no se niega el contenido de las dos oraciones en sí""[...] el hablante sugiere que hay otra razón, distinta a la que se descarta en la oración causal" ; ce qui est confirmé dans cet exemple par *los acuerdos son tardíos* et *de haberse hecho en su momento.*

La coupure modale des valeurs aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées au subjonctif régies par une autre également à ce mode, elle-même dépendante d'une principale à l'indicatif, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale. Le 2e procès au subjonctif a une valeur modale est indéterminée : il peut avoir la valeur de *possible* ou d'*irrévocable* ; le subjonctif n'a pas obligatoirement le sémantisme de l'incertain, du virtuel ou du doute et pour ce mode dans la substantive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)"[692], dont le participe passé est un marqueur de modalité épistémique, qui exprime le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel et est une sous-catégorie des modalités subjectives qui sont l'expression du rapport du locuteur avec le contenu propositionnel[693], de modalité extrinsèque *de re*,

689 Á. Sastre Ruano, 1997 : 174 §4.1.2.

690 Duviols & J. Villegier,1964 : 273 §710.

691 A. Ahern, 2008 : 62.

692 Pour L. Gosselin, 2005 : 95.

693 D'après N. Le Querler en 1996.

véridicible, c'est-à-dire qui peut être niée ou sous interrogation[694], non concordant car il est mis pour un conditionnel passé non réalisable (dont la condition de l'état résultatif des accords au passé *de haberse hecho* ne s'est pas concrétisée dans le passé *en su momento*, puisqu'ils ont été trop lents et tardifs), dont le sujet *los bloqueos* est inversé. Cette hypothèse est confortée par le fait que la locution conjonctive *ya que* entraîne l'indicatif[695].

48 **Adverbiale concessive** (*aunque* admettant l'alternance modale selon qu'elle signifie *bien que* ou *même si*). Résumé de la journaliste. Futur-Plus-que-parfait du subjonctif en -ra. Madrid mantendrá este curso las ayudas a los universitarios que recibieran en años anteriores, aunque no la hubieran conseguido.

> Madrid mantendrá este curso las ayudas a los universitarios con altas calificaciones que recibieran las ayudas en años anteriores, aunque no la **hubieran conseguido** al ingresar en la universidad[696].

Cet article aborde les nouvelles mesures de modifications d'exigence pour l'obtention d'une bourse universitaire d'excellence, prises par le Conseil d'Éducation de la Communauté de Madrid.

Ce passage consiste en un résumé de la journaliste. Il commence au futur de l'indicatif (*mantendrá* dont le sujet est *Madrid*). Pour L. Gosselin (1996 : 10), à l'aspect prospectif, le procès est en préparation, l'intervalle de référence lui est antérieur ([I, II] ANT [B1, B2]) et la coupure modale aspectuelle à l'indicatif est donc déterminée par la borne finale II de l'intervalle de référence : au futur, le procès entier est dans le *possible* et il existe à ce temps un conflit entre ses valeurs modales aspectuelle et temporelle, d'après L. Gosselin (2005 : 93-94), car son procès est temporellement *possible* postérieurement au moment d'énonciation, mais d'aspect aoristique avec coïncidence entre les bornes du procès [B1,B2] et celles de l'intervalle de référence [I,II]. Ce conflit est résolu par la certitude subjective pour la modalité épistémique et en tenant compte de la subjectivité dans la visée intentionnelle, pour la modalité boulique. Les valeurs modales temporelles, ainsi que les modalités épistémiques et bouliques servant à la résolution de conflit ne sont pas marquées linguistiquement mais pragmatiquement inférées à partir des temps "et des conceptions de l'avenir du locuteur et de ses interlocuteurs". Ces valeurs sont différenciées par le métaparamètre M. Ce temps donne

694 D'après L. Gosselin, 2005 : 60.

695 Pour M. Duviols & J. Villegier (1964 : 273 §710) et pour la R.A.E. (2010 : 459 §24.1.2g).

696 Article de société ; *Madrid saca de las becas de excelencia a los universitarios que no la logren en primer curso* ; Pilar Álvarez ; *El país* : 4/9/13.

une vision interne globale du procès en incidence, en accomplissement, selon l'approche aspectuo-temporelle de G. Guillaume, 1929-1970, suivi par M. Molho, en 1975, pour l'espagnol et pour L. Gosselin (1996 : 10), il s'agit d'un temps d'aspect immanent comme ceux des formes simples et d'aspect prospectif. G. Luquet, en 2000, place le futur de l'indicatif dans le plan de l'actuel, parce qu'il différencie la terminaison des 1e et 3e personnes. Pour J.-L. Gardies (1975 : 65), dans le futur aléatoire, la réalisation du procès qui n'a pas encore eu lieu est incertaine et cet état de fait nécessite un diagramme en fourche des multiples possibles, celle-ci ayant comme origine le présent, lieu de la réalisation des procès. R. Martin & F. Net (1981 : 12, 84), ont réalisé ce diagramme en fourche avec une représentation linéaire dans le passé et dans le présent de l'énonciation principale, puis du temps ramifié dans le futur avec une tension fermante qui permet de différencier les effets de sens temporels avec du temps peu ramifié et les effets de sens modaux avec du temps plus ramifié pour le futur et le conditionnel qui ne contient que du temps ramifié. Pour S. Azzopardi (2010 : 66), le futur de l'indicatif a des modalités épistémiques de *possible, probable* et *certain* par ses effets de sens conjecturaux. S. Azzopardi (2010 : 78), partant du fait que le futur et le conditionnel en langue ont des instructions aspectuo-temporelles, pense que leurs modalités épistémique, aléthique et médiative sont produites "[...] par une interaction de leur valeur aspectuo-temporelle avec le co(n)texte au cours du processus d'actualisation". Toujours selon S. Azzopardi (2010 : 79), le futur et le conditionnel ont les mêmes valeurs en langue en français et en espagnol, mais c'est leur exploitation qui les différencie. D'après L. Gosselin (2005 : 251), si la valeur épistémique du futur ne lui est pas attribuée en langue, cela permet de ne pas lui être inhérente mais d'être le résultat d'un effet de sens entre deux valeurs modales. Il existe un conflit au futur entre ses valeurs modales aspectuelle et temporelle, d'après L. Gosselin (2005 : 93-94) car son procès est temporellement *possible* postérieurement au moment d'énonciation, mais d'aspect aoristique avec coïncidence entre les bornes du procès [B1,B2] et celles de l'intervalle de référence [I,II]. Le conflit est résolu par la certitude subjective pour la modalité épistémique et en tenant compte de la subjectivité dans la visée intentionnelle, pour la modalité boulique. Les valeurs modales temporelles, ainsi que les modalités épistémiques et bouliques servant à la résolution de conflit ne sont pas marquées linguistiquement mais pragmatiquement inférées à partir des temps "et des conceptions de l'avenir du locuteur et de ses interlocuteurs". Ces valeurs sont différenciées par le métaparamètre (M), puisque la correspondante parle de l'année universitaire qui commence et qu'elle le signale par un complément circonstanciel de temps (*este curso*). Ensuite vient le complément d'objet direct (*las ayudas*) et le complément d'objet indirect (*a los universitarios*, avec son complément de nom *con altas calificaciones*),

suivi d'une relative au plus-que-parfait de l'indicatif (*que recibieran*). Son temps, antérieur à celui de la principale, est justifié par un autre complément circonstanciel de temps (*en años anteriores*).

Enfin cet extrait se termine par une adverbiale concessive introduite par *aunque* (qui exprime une objection qui n'empêche pas le déroulement de l'action de la principale) qui signifie *même si* lorsqu'elle est suivie du subjonctif qui est justifié par J. Á. Porto Dapena (1991 : 232 §2.4.2.1) : "[...] si dicho obstáculo y objeción pertenece al mundo de lo desconocido y, por lo tanto, representa una mera hypótesis posible o imposible". Quant à A. Ahern (2008 : 73), elle précise que : "Las oraciones concesivas siempre establecen una relación en la que lo que se afirma en la oración principal se opone a la expectativa creada por el contenido de la concesiva" ; autrement dit, le locuteur concède une vérité, parfois attribuée à autrui, mais qui n'aura aucun effet sur la réalisation de la principale ; à l'indicatif le locuteur transmet une nouvelle information ; au subjonctif, l'interlocuteur connaît déjà l'information, la situation qui est réelle, ou bien le fait est considéré comme potentiel ; l'interprétation dépendant du contexte communicatif, selon A. Ahern (2008 : 74-75). Pour H. Nølke, 1985 : 65, le subjonctif après *bien que* s'explique par les facteurs modaux, il est source de polyphonie interne car le locuteur-en-tant-qu'individu s'associe à l'énonciateur de l'acte de la concessive et il y a blocage de la dérivation illocutoire), comprenant un verbe au plus-que-parfait du subjonctif en -ra à la forme négative (*no la hubieran conseguido* qui renferme un pronom c.o.d. *la* dont l'antécédent est *la ayuda*). Pour L. Gosselin (2005 : 95) la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle est déterminée, pour les subordonnées, par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale et si son procès au subjonctif est situé avant l'intervalle de référence de la principale, sa valeur modale est *l'irrévocable* ; en ce qui concerne les instructions rentrant en jeu pour ce mode dans la subordonnée : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon G. Luquet, cet imparfait du subjonctif en -ra ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté

et il ne fournit aucune localisation temporelle). Le temps de cette adverbiale concessive (*no la hubiera conseguido*) est situé temporellement par l'adverbiale de temps à l'infinitif *al ingresar en la universidad* qui signifie une période antérieure à celle de *que recibieran las ayudas en años anteriores*. Il s'agit d'un fait supposé, possible (dans les protases hypothétiques de concessives[697] au plus-que-parfait du subjonctif à valeur de conditionnel passé[698]). Tout ceci en non concordance avec un co-texte de l'époque présent-futur (*mantendrá*).

9.2.1. Point de vue du journaliste sur un fait passé

18 Ad**verbiale consécutive introduite par la conjonction consécutive *de ahí que* (toujours au subjonctif[699]) en contexte passé**. Jugement de compréhension du journaliste sur un DD passé introduit par *hablaba de*. Présent du subjonctif-Imparfait de l'indicatif.

> De ahí que sea legítimo entender que cuando hablaba, se refería :
>
> De ahí que **sea** legítimo entender que cuando Joseph Ratzinger hablaba de "aquellos que creyéndose dioses", se refería a los científicos[700].

Dans cet extrait d'article, nous avons affaire à une opinion du journaliste, dans une adverbiale "consecutiva no intensiva". Pour M. Á. Sastre Ruano[701], elle est ici coordonnée, c'est-à-dire séparée syntaxiquement de sa principale, et qui exprime la conséquence réelle, renforcée par le sémantisme de son attribut du sujet *legítimo*, d'un fait antérieur, et qui aurait été le sujet d'un verbe sous-entendu comme *concluir, deducir, seguir, sacar*[702]. Cette adverbiale est au présent du subjonctif (*sea legítimo* suivi de sa substantive sujet à l'infinitif *entender*) dont le mode obligatoire est justifié par l'emploi de la locution consécutive *de ahí que*, la seule à être suivie de ce mode. D'après A. Ahern[703], toutes les autres, *luego, por (lo) tanto, por consiguiente, tanto que, así que* sont à l'indicatif parce que le poids informatif est dans l'adverbiale consécutive ; de plus *de ahí que* n'est pas interchangeable avec *por tanto* et *así que* ; pour sa part *de modo que* s'utilise aussi bien dans les adverbiales concécutives que finales) dans le moment d'écriture, sur un fait du passé. Au subjonctif, la coupure modale des valeurs modales et aspectuelles pour les subordonnées est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale : si le procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, comme dans ce cas, sa valeur modale

697 Voir la R.A.E. (2010 : 488 §25.5.1d).
698 Voir la R.A.E. (2010 : 449 §23.8.1b et 453 §23.9.3c).
699 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 207-208 §2.2.3.2., 250).
700 Article d'opinion ; *Laicismo y búsqueda de la verdad* ; José Manuel Sánchez Ron ; *El país* : 23/9/2011.
701 M. Á. Sastre Ruano, 1997 : 232 § 1.2.
702 J. Á. Porto Dapena (1991 : 207-208 §2.2.3.2).
703 A. Ahern, 2008 : 66-67.

est celle du *possible*[704]. L. Gosselin constate aussi que le subjonctif n'a pas obligatoirement le sémantisme de l'incertain, du virtuel et du doute. Pour ce même linguiste, en ce qui concerne le mode de la complétive, "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)"). G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation.

Le fait passé est situé par une adverbiale temporelle enchâssée (introduite par *cuando*) (*cuando Joseph Ratzinger hablaba de "aquellos que creyéndose dioses"*, incluant du DD de J. Ratzinger, annoncé par le verbe de parole *hablaba* et commençant par un pronom démonstratif indéterminé masculin-pluriel *de aquellos*) à l'imparfait de l'indicatif. À ce temps d'aspect inaccompli, L. Gosselin[705], constate un conflit dû à la non coïncidence entre l'intervalle de référence [I,II] indiquant la valeur modale aspectuelle et l'intervalle d'énonciation [01,02] marquant la valeur modale temporelle. C'est le "paradoxe imperfectif" : "La fin du procès est temporellement irrévocable, mais aspectuellement possible". La fin du procès B2 est encore *possible* parce que non connue dans l'instant, c'est-à-dire éventuelle, épistémique puisque postérieure au moment de référence. D'après A. Rabatel[706], H. Nølke & K. Olsen[707], le locuteur voit le procès subjectivement en train de se dérouler, bien qu'il soit déjà *irrévocable*, puisque dans le passé. C'est cet imparfait qui est justement utilisé pour donner du suspens dans la narration afin de tenir en haleine le lecteur.

Le complément d'objet direct (*de aquellos*) est l'antécédent spécifique d'une adjective spécificative avec un gérondif pronominal réfléchi *que creyéndose dioses* (le gérondif fait partie du mode quasi-nominal et est en décadence imperfective).

L'adverbiale temporelle (*cuando Joseph Ratzinger hablaba de "aquellos que creyéndose dioses"*) coupe le fait compris par le journaliste (*sea legítimo entender*) de sa substantive

704 Selon L. Gosselin, 2005 : 95.

705 Gosselin, 2005 : 92.

706 A. Rabatel en 1998.

707 H. Nølke & K. Olsen en 2003.

(co.o. d. du verbe à l'infinitif *entender*) à l'imparfait de l'indicatif (*que...se refería a los científicos*).
Donc la non-concordance de *sea*, dans ce passage, est due à un jugement de valeur du journaliste dans son moment d'écriture sur un fait du passé.

63 **Adverbiale de cause en relation disjointe ou distributive avec doute (qui peut amener l'alternance modale[708]) avec conjonctions répétées figées *sea por..., sea porque...*** J. Bouzet (1978 : 411 §993) fournit un exemple de non concordance : *Mi padre era muy igual, sea en lo próspero o (sea) en lo adverso.* Opinion du journaliste sur un fait passé (*aceptó*) et expression figée (*sea por...sea porque*). Présent du subjonctif-passé simple. Sea por, sea porque, la reunión aceptó :

> Sea por la presencia de Timothy Geithner, el secretario del Tesoro estadounidense, **sea** porque la evolución de los parámetros económicos y financieros de Europa no invita al optimismo, la reunión de los ministros de Economía europeos en Wroclaw (Polonia) aceptó algunas premisas novedosas (que no originales) sobre la crisis de la deuda y la recesión económica[709].

Les ministres européens de l'Économie réunis en Pologne ont accepté la recapitalisation de la Banque européenne, suggérée par le Front Monétaire International, pour faire face aux charges des dettes publiques grecques, portugaises et irlandaises ainsi que pour aider pour les emprunts français, italiens et espagnols en vue de leur rétablissement financier. Cela ne fait que retarder ou ne pas prendre les décisions de résolution du problème de l'euro. Alors que la conséquence en est l'affolement des marchés de la dette et boursiers. De plus l'Allemagne impose des conditions qui font courir un risque pour le sauvetage de la Grèce. Timothy Geithner, secrétaire du Trésor nord américain, est pour résoudre la dette grecque et pour la création d'un Trésor européen unique, de fonction plus ample que la Banque Centrale Européenne, capable de prendre des décisions rapides en cas de spéculation.
Il s'agit de l'opinion du journaliste. Les deux adverbiales de cause antéposées et juxtaposées en relation disjointe ou distributive avec doute (qui admettent l'alternance modale : "La elección en este caso del indicativo y subjuntivo dependerá también de que el hablante acepte o no como verdadero lo expresado en tales oraciones"[710]) ont leur verbe *être* au subjonctif présent non concordant, devant lesquels il manque la conjonction *que*, ce qui est très courant

708 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 220 §2.3.2.3.2).
709 Article d'opinion ; *Demoras peligrosas* ; *El país* : 19/9/2011.
710 Selon J. Á. Porto Dapena , 1991 : 220 §2.3.2.3.2.

dans la phrase antéposée en espagnol, contrairement au français. Ici il s'agit d'une locution corrélative figée : soit... soit. Ces deux verbes ont : pour le premier, un complément circonstanciel de cause (*por la presencia de Timothy Geither*, avec sa fonction juxtaposée après une virgule *el secretario del Tesoro estadounidense*) et pour le second, une adverbiale de cause dont le sujet possède un complément de nom avec deux adjectifs qualificatifs coordonnés et leur complément qui est un nom propre (*porque la evolución de los parámetros económicos y financieros de Europa*) et dont le verbe est au présent de l'indicatif à la forme négative (*no invita* avec son complément d'objet indirect *al optimismo*). Au subjonctif, la coupure modale des valeurs modales et aspectuelles pour les subordonnées est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale : si le procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, comme dans ce cas, sa valeur modale est celle du *possible*[711]. L. Gosselin constate aussi que le subjonctif n'a pas obligatoirement le sémantisme de l'incertain, du virtuel et du doute. Pour ce même linguiste, en ce qui concerne le mode de la complétive, "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)".

La principale, juxtaposée après une virgule, est au passé simple (*aceptó*) dont le sujet est *la reunión* suivi de son complément de nom *de los ministros de Economía europeos en Wroclaw (Polonia*) possède également un complément d'objet direct (*algunas premisas novedosas*) (avec une précision nominale, de style télégraphique, sur l'adjectif qualificatif *novedosas* entre parenthèses qui est une adjective explicative nominale qui est un point de vue négatif émanant du journaliste : *que no originales*) et ses compléments de nom coordonnés *sobre la crisis de la deuda y la recesión económica*.. Le passé simple est d'aspect aoristique, global, car l'intervalle de référence coïncide avec le procès accompli dans son intégralité ([I, II] CO [B1, B2])[712]. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume[713], suivi par M. Molho[714] et G. Luquet[715] qui le place dans l'actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne.

La deux adverbiales de cause au présent du subjonctif *sea... sea...* ne sont pas en concordance temporelle avec le verbe au passé simple de la principale (*aceptó*) car il s'agit de conjonctions

711 Selon L. Gosselin, 2005 : 95.

712 Pour L. Gosselin, 1996 : 10.

713 G. Guillaume, 1929-1970.

714 Molho en 1975.

715 G. Luquet en 2000.

répétées figées *sea por..., sea porque...* dont J. Bouzet[716] fournit un exemple de non concordance : *Mi padre era muy igual, sea en lo próspero o (sea) en lo adverso.* Mais également car il s'agit d'une hypothèse de cause de la part du rapporté dans son moment présent d'écriture sur un fait passé.

9.2.2. Point de vue du journaliste sur un fait à venir

40 **Adverbiale concessive introduite (*pese a*) suivi de l'alternance modale**, bien que l'indicatif domine selon A. Ahern. Sert à concéder une vérité sans effet sur la réalisation de la principale. Présent du subjonctif-Conditionnel. Pese a la preocupación de que un sí pueda dañar, también beneficiaría :

> Pese a la preocupación de los atlantistas de que un sí **pueda** dañar las relaciones con EE UU, también beneficiaría los intereses de Washington (la sexta razón)[717].

Les deux ex politiciens, dans cet extrait d'article, donnent leur opinion et évoquent ici la sixième raison qui devrait amener l'ONU à valider l'État palestinien. Les États-Unis ne peuvent pas voter pour la reconnaissance de l'État palestinien, cependant cela leur donnerait plus d'impact sur Israël.

La principale, précédée de l'adverbe *también*, contient un verbe au conditionnel qui équivaut à un futur conjectural attribuable au fait des rédacteurs (*beneficiaría*, "futur du passé", suivi du c.o.d. *los intereses de Washington*). Un point litigieux avec le conditionnel entre les linguistes est son mode d'appartenance. Or pour S. Azzopardi[718] qui choisit le critère syntaxique de G. J. Barceló et J. Bres de 2006 : "les temps du mode indicatif sont les seuls à pouvoir avoir un sujet dans une proposition indépendante sans la conjonction *que*" et la difficulté à le classer dans un mode est due à ses effets de sens et "aux étroites relations qu'entretiennent le mode et la notion de modalité" d'hypothèse, bien que la modalité du *possible* ne lui soit pas inhérente. R. Martin & F. Net[719] ont réalisé un diagramme en fourche avec une représentation linéaire dans le passé et dans le présent de l'énonciation principale, puis du temps ramifié dans le futur avec une tension fermante qui permet de différencier les effets de sens temporels avec du temps peu ramifié et les effets de sens modaux avec du temps plus ramifié pour le futur et le conditionnel qui ne contient que du temps ramifié. Mais d'après M. Vuillaume en 2001, le conditionnel peut se concevoir comme ultérieur du passé, tout en introduisant du temps

716 J. Bouzet, 1978 : 411 §993.

717 Article d'opinion ; *Diez razones par el "sí" europeo* ; Martti Ahtisaari (ex président de Finlande) et Javier Solana (ex ministre des Affaires étrangères) ; *El país* : 19/9/2011.

718 S. Azzopardi, 2011 : 65-66.

719 R. Martin & F. Net, 1981 : 12, 84.

ramifié et un champ de possibles dans une époque unilinéaire, où les faits sont irrévocables). En ce qui concerne S. Azzopardi[720], elle pense que c'est dans les notions de *possible* et *irrévocable* que se trouve l'explication des effets de sens modaux en discours du conditionnel et du futur car le conditionnel est un temps ramifié depuis l'époque passée irrévocable, et pas seulement dans le futur, afin d'avoir lieu dans l'ultériorité, en prenant comme point de repère le moment d'énonciation comme coupure modale, et non pas le moment de référence, comme H. Reichenbach en 1947, Co Vet en 1981 ou L. Gosselin[721], il est important de déterminer, pour le conditionnel en DI ainsi que pour le futur en DD dont il peut provenir et leur effet de sens, si la source de l'information du locuteur de la modalité médiative est non computationnelle directe ou indirecte, ou bien s'il s'agit d'une source computationnelle, c'est-à-dire d'une inférence[722] ou en simplifiant une source directe, attitude neutre lorsqu'elle n'est pas indiquée ou une source indirecte. Pour S. Azzopardi[723], les modalités épistémiques, aléthiques et médiatives du futur et du conditionnel sont produites "[...] par une interaction de leur valeur aspectuo-temporelle avec le co(n)texte au cours du processus d'actualisation". Elle rajoute que le futur et le conditionnel ont les mêmes valeurs en langue en français et en espagnol mais que c'est leur exploitation qui les différencie. Pour G. Luquet en 2000, le conditionnel appartient au mode inactuel car ses 1e et 3e personnes ne sont pas différenciées. Quant à son aspect grammatical immanent comme les autres formes simples, il donne une vision interne du procès en décadence imperfective[724].

La concordance n'est pas appliquée dans l'adverbiale concessive introduite par la conjonction *pese a... de que* (qui sert à concéder une vérité sans effet sur la réalisation de la principale[725] ; pour lequel le choix du subjonctif par le locuteur "[...] representa una mera hipótesis posible o imposible."). En effet l'interprétation de ce mode dépend du contexte communicatif[726]. Car les rédacteurs ex politiciens, dans leur moment d'écriture, se projettent dans une période postérieure de présent-futur où la condition d'un vote des États-Unis favorable à la Palestine peut se réaliser. D'où l'emploi du présent du subjonctif du verbe modal *pueda* prospectif (*poder* est marqueur de modalité épistémique qui exprime le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel et est une sous-catégorie des modalités subjectives qui

720 S. Azzopardi, 2010 : 75-76.

721 L. Gosselin, 2010 : 139.

722 Voir N. Tournadre (2004 : 52).

723 S. Azzopardi, 2010 : 78-79.

724 D'après G. Guillaume suivi par M. Molho en 1975.

725 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 232 §2.4.2. et 2.4.2.1).

726 Pour A. Ahern, 2008 : 75,76.

sont l'expression du rapport du locuteur avec le contenu propositionnel[727] (de modalité extrinsèque *de re*, véridicible, c'est-à-dire qui peut être niée ou sous interrogation). Au subjonctif, la coupure modale des valeurs modales et aspectuelles pour les subordonnées est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale[728] : si le procès au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, comme dans ce cas, sa valeur modale est celle du *possible*[729]. L. Gosselin constate aussi que le subjonctif n'a pas obligatoirement le sémantisme de l'incertain, du virtuel et du doute. Pour ce même linguiste, en ce qui concerne le mode de la complétive, "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation)(équivalent d'un futur de l'indicatif français, bien que cette adverbiale concessive admette l'alternance modale mais que domine l'indicatif[730]).

77 **Adverbiale consécutive juxtaposée introduite par la locution conjonctive *de ahí que* (toujours au subjonctif[731]).** DI avec MEG et DD nominal. Passé simple-Présent du subjonctif. Calificó de "irresponsables", de ahí que califique :

> Las de los socialistas, a los que calificó de "irresponsables", de ahí que Rajoy **califique** el voto al PP como "el voto a la modernización y el voto a la sensatez"[732].

Le président du Gouvernement, Mariano Rajoy, pour la campagne électorale, privilégie deux sujets : l'unité de l'Espagne et la hausse des pensions. En effet, il pense que les pensions seront

727 D'après N. Le Querler en 1996.

728 D'après L. Gosselin, 2005 : 60.

729 Selon L. Gosselin, 2005 : 95.

730 D'après A. Ahern (2008 : 76).

731 J. Á. Porto Dapena (1991 : 208 §2.2.3.2).

732 Article de politique ; *Rajoy pide el voto para que España siga estando unida* ; Carmen del Riego ; *La Vanguardia* : 23/5/2014.

gelées si le Parti Socialiste Espagnol gagne. Pour lui, le parti adverse est le responsable du chômage actuel et de la quasi-faillite.

Le pronom *las* du début du passage reprend l'antécédent *las políticas* et est suivi d'un complément de nom *de los socialistas*. *A los que*, qui introduit l'adjective, est mis pour l'antécédent *los socialistas* et est complément d'objet indirect du verbe au passé simple *calificó* dont le sujet non formulé est *Mariano Rajoy.* Celui-ci est suivi d'un complément d'objet indirect en DD, la MEG entre guillemets (*de "irresponsables"*, adjectif qualificatif). Le passé simple est d'aspect aoristique, global, car l'intervalle de référence coïncide avec le procès accompli dans son intégralité ([I, II] CO [B1, B2])[733]. Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume[734], suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans le mode actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne.

De ahí que est une locution conjonctive copulative, juxtaposée après la virgule (un verbe du type *seguir, sacar, concluir, deducir* est sous-entendu[735]), introduisant une adverbiale consécutive dont le verbe est au présent du subjonctif non concordant (*califique*, avec le sujet *Rajoy*) (qui exprime la conséquence réelle d'un fait antérieur, malgré qu'elle soit toujours au subjonctif [736]). Quant à la R.A.E.[737], elle avance que : "[...] *de ahí* admite los dos modos, aunque con claro predominio del subjuntivo " ; et se contredit : "Se diferencian de las restantes locuciones ilativas en que presentan la información oracional que introducen -siempre en subjuntivo- como CONOCIDA por el lector o el oyente, aunque esa suposición sea a menudo retórica. Desde el punto de vista de su estructura, ofrecen también algunas particularidades : pueden ir precedidas de la conjunción *y*»[738] (... *de ahí que*..."). Pour A. Ahern[739], *de ahí que* est la seule locution conjonctive au subjonctif ; toutes les autres sont à l'indicatif parce que le poids informatif est dans l'adverbiale consécutive ; de plus *de ahí que* n'est pas interchangeable avec *por tanto* et *así que* ; pour sa part *de modo que* s'utilise aussi bien dans les adverbiales consécutives que finales. *Califique* est au subjonctif. La coupure modale des valeurs modales et aspectuelles pour les subordonnées est déterminée par l'intervalle de référence associé au verbe à l'indicatif de la proposition principale : si le procès

733 Pour L. Gosselin, 1996 : 10.

734 D'après G. Guillaume, 1929-1970.

735 D'après J. Á. Porto Dapena, 1991 : 207-208 §2.2.3.2.

736 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 207-208 §2.2.3.2) et d'après M. Á. Sastre (1997 : 232 §1.2.c).

737 La R.A.E., 2010 : 489 §25.5.1.

738 R.A.E., 2010 : 894 §46.8.4b.

739 A. Ahern, 2008 : 66-67.

au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale, comme dans ce cas, sa valeur modale est celle du *possible*[740]. L. Gosselin constate aussi que le subjonctif n'a pas obligatoirement le sémantisme de l'incertain, du virtuel et du doute. Pour ce même linguiste, en ce qui concerne le mode de la complétive, "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire. Pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation, qui est en concordance temporelle avec le présent de l'indicatif, le futur de l'indicatif[741]. *Califique* est suivi d'un complément d'objet direct *el voto* et de comparaisons coordonnée en discours DD introduites par la conjonction comparative *como* ("[...] formule qui exprime *un rapport d'identité* [...]" d'après J. Bouzet[742] avec leur complément de nom respectif (*como "el voto a la modernización y el voto a la sensatez"*).

Les deux verbes de l'extrait sont pourtant presque concomitants dans le discours de Mariano Rajoy, mais *de ahí que* (qui d'ailleurs est plus ou moins réthorique et est censé reprendre quelque chose de déjà connu du lecteur) amène une suite dans le raisonnement. Il s'agit d'un repositionnement du verbe alternant avec son groupe nominal[743]. Il semble que la journaliste en déduise les futurs propos de M. Rajoy tout en les mettant en DD, comme si ils viendraient littéralement de lui : *de ahí que Rajoy* ***califique*** *el voto al PP como "el voto a la modernización y el voto a la sensatez".*

9.3. Discours direct dans du discours indirect

44 **Adverbiale finale (*para que*) en DD (dans du DI signalé par le verbe de parole *dijo*) (substantive introduite par le relatif *todo lo que* [744])**. Dijo que intentaría hacer todo lo que estuviera en su mano para que "*tenga* éxito, porque así la democratización irá" :

740 Selon L. Gosselin, 2005 : 95.

741 Voir la R.A.E., 2010 : 456 §24.1.1b).

742 J. Bouzet, 1978 : 167 §369.

743 Pour la R.A.E., 2010 : 894 §46.8.4b.

744 Voir J. Bouzet (1978 : 204 §259).

> En Járkov, el magnate Jodorkovski dijo que intentaría hacer todo lo que estuviera en su mano para que "Ucrania **tenga** éxito, porque así la democratización de Rusia irá más de prisa", dijo Jodorkovski en Járkov[745].

Cet article parle de l'attentat par balles contre le maire critiqué de Járkov, dans l'Est de l'Ukraine, Guennadi Kérnesh qui était en train de se promener à vélo. Ce fait de violence n'a pas été le seul, des manifestants pro-Kiev ayant également été attaqués à coups de couteaux et de bâtons à Donetsk par des activistes pro-russes.

Dans ce passage, le journaliste résume en DI les propos de Mijáil Jodorkovski, activiste politique, grâce à l'emploi du verbe de parole au passé simple (*dijo*) suivi d'une première substantive c.o.d. au conditionnel (*intentaría*). Selon A. Ahern[746], les prédicats de volonté, de nécessité, de possibilité comme *intentar* rendent la situation de l'adjectivale au subjonctif possible ou potentielle : "La idea fundamental es que estos predicados facilitan que entendamos el substantivo antecedente bajo su influencia como una entidad que podría existir, siendo la oración de relativo una expresión que describe las características que la determinarían". Le subjonctif signifie que l'antécédent de l'adjectivale est prospectif comme l'indique l'époque future du temps de la principale. Ici c'est un conditionnel en DI à valeur de futur de l'indicatif en DD.

Cette substantive en précède une autre, également complément d'objet direct, mais à l'infinitif (*hacer*) (qui fait partie du mode quasi-nominal et est en incidence, d'après la morphogénèse de G. Luquet), dont le complément d'objet direct neutre *todo* introduit une adjective déterminative (avec alternance modale) avec l'indéfini neutre suivi du pronom relatif *lo que* (signifiant *todo cuanto* "[...] lorsque le nombre ou la quantité sont limités dans la proposition relative"[747]) ; à l'imparfait du subjonctif en -ra (*estuviera*, en concordance avec le conditionnel *intentaría*). G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon G. Luquet, cet imparfait du subjonctif en -ra ne distingue ni les époques passé-présent-futur, ni les plans du révolu/non-révolu, ce qui lui permet une omnicompétence temporelle et d'être perçu comme le plus virtuel : les hypothèses qu'il exprime seront plus marquées, c'est-à-dire plus irréalisables, que celle du présent du

745 Article sur l'internacional ; *El atentado contra el alcalde de Járkov agrava la violencia en el est de Ucrania* ; Pilar Bonet ; *El país* : 28/4/2014.

746 A. Ahern, 2008 : 43.

747 Voir J. Bouzet, 1978 : 204 §459.

subjonctif parce que son exochronie se situe par rapport au Moi délocuté et il ne fournit aucune localisation dans le temps.

Estuviera est en concordance avec le conditionnel *intentaría.* Un point litigieux pour le conditionnel entre les linguistes est son mode d'appartenance. Or pour S. Azzopardi[748], qui choisit le critère syntaxique de G. J. Barceló et J. Bres de 2006 : "les temps du mode indicatif sont les seuls à pouvoir avoir un sujet dans une proposition indépendante sans la conjonction *que*" et la difficulté à le classer dans un mode est due à ses effets de sens et "aux étroites relations qu'entretiennent le mode et la notion de modalité" d'hypothèse, bien que la modalité du *possible* ne lui soit pas inhérente. R. Martin & F. Net[749] ont réalisé un diagramme en fourche avec une représentation linéaire dans le passé et dans le présent de l'énonciation principale, puis du temps ramifié dans le futur avec une tension fermante qui permet de différencier les effets de sens temporels avec du temps peu ramifié et les effets de sens modaux avec du temps plus ramifié pour le futur et le conditionnel qui ne contient que du temps ramifié. Mais d'après M. Vuillaume en 2001, le conditionnel peut se concevoir comme ultérieur du passé, tout en introduisant du temps ramifié et un champ de possibles dans une époque unilinéaire, où les faits sont irrévocables. En ce qui concerne S. Azzopardi[750], elle pense que c'est dans les notions de *possible* et *irrévocable* que se trouve l'explication des effets de sens modaux en discours du conditionnel et du futur car le conditionnel est un temps ramifié depuis l'époque passée irrévocable, et pas seulement dans le futur, afin d'avoir lieu dans l'ultériorité, en prenant comme point de repère le moment d'énonciation comme coupure modale, et non pas le moment de référence, comme H. Reichenbach en 1947, Co Vet en 1981 ou L. Gosselin[751]. Il est important de déterminer, pour le conditionnel en DI ainsi que pour le futur en DD dont il peut provenir et leur effet de sens, si la source de l'information du locuteur de la modalité médiative est non computationnelle directe ou indirecte, ou bien s'il s'agit d'une source computationnelle, c'est-à-dire d'une inférence[752], ou en simplifiant une source directe, attitude neutre lorsqu'elle n'est pas indiquée ou une source indirecte. Pour S. Azzopardi[753] , les modalités épistémiques, aléthiques et médiatives du futur et du conditionnel sont produites "[...] par une interaction de leur valeur aspectuo-temporelle avec le co(n)texte au cours du processus d'actualisation". Elle rajoute que le futur et le conditionnel ont les mêmes valeurs en langue en français et en espagnol mais que c'est leur exploitation qui les différencie.

748 S. Azzopardi, 2011 : 65-66.

749 R. Martin & F. Net, 1981 : 12, 84.

750 S. Azzopardi, 2010 : 75-76.

751 Gosselin, 2010 : 139.

752 Voir N. Tournadre (2004 : 52).

753 S. Azzopardi, 2010 : 78-79.

Estuviera signifie la situation car il est complété par le complément de manière *en su mano,* le subjonctif indiquant que le sujet est indéterminé (*todo lo que*). Il est suivi d'une adverbiale finale[754] (exprimant la finalité du fait de la proposition qui précède et introduite par la locution *para que*, toujours suivi du subjonctif, prospectif) en DD dont le verbe au présent du subjonctif est non concordant (*tenga*) amenant le complément d'objet direct *éxito*. Sa valeur modale est celle du *possible*, selon L. Gosselin[755] qui constate aussi que le subjonctif n'a pas obligatoirement le sémantisme de l'incertain, du virtuel et du doute et qu'en ce qui concerne le mode de la complétive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation.

Le DD est attribué postérieurement par l'incise conclusive avec le verbe d'interlocution *dijo*, comme le signale M. Dessaintes en 1960, qui fait partie du discours citant, qui ici réitère l'attribution du dit déjà mentionnée en début de phrase avec son complément circonstanciel de lieu *dijo Jodorkovski en Járkov* et qui relève plutôt d'une écriture rapide sans relecture. Le verbe *tenga* est suivi, après une virgule, d'une adverbiale de cause au futur de l'indicatif (*irá*, dont le sujet est *la democratización de Rusia* et le complément circonstanciel de manière *más de prisa*) et commençant par la conjonction *porque*, suivi de l'adverbe de manière *así* (mis pour *Ucrania tenga éxito*).

Le présent du subjonctif *tenga* de l'adverbiale finale, en discours, est prospectif, puisqu'il est introduit par *para que* (ce qui est confirmé par le futur de l'indicatif *irá* dans l'adverbiale causale *porque así la democratización de Rusia irá más de prisa*).

754 Le but, la condition, la conséquence, etc. sont des modalités implicatives faisant partie des modalités objectives par lesquelles le locuteur subordonne le contenu propositionnel à une autre proposition, d'après N. Le Querler en 1996.

755 L. Gosselin, 2005 : 95.

9.4. Causes multifactorielles

7 **Adverbiale finale (*para que*) (toujours au subjonctif).** Exhortation par le verbe *llamó* + *para que* prospectif[756] et DD dans le DR. Passé simple-Présent du subjonctif. Presentó ayer y llamó a plantear una jornada para que "se escuche" :

> Homs presentó ayer en el Parlamento catalán el programa de la Diada del 11 de Septiembre, día nacional de Cataluña, y llamó a los ciudadanos a plantear una jornada reivindicativa para que "**se escuche** su voz"[757].

L'énoncé commence par une principale au passé simple (*presentó*), dont le sujet est *Homs*, contenant un adverbe de temps passé proche du moment d'écriture (*ayer*). Cette principale est coordonnée à une autre du même type par la conjonction de coordination *y*, aux mêmes sujet et temps avec un verbe de parole (*llamó* d'aspect aoristique, global, car l'intervalle de référence coïncide avec le procès accompli dans son intégralité ([I, II] CO [B1, B2]). Ce temps immanent, comme les formes simples, en accomplissement, est en incidence car il montre une vision globale du déroulement du procès, d'après G. Guillaume[758], suivi par M. Molho en 1975 et G. Luquet, en 2000, qui le place dans le mode actuel parce que le passé simple différencie la 1e et la 3e personne. Dans ce cas avec un sens d'exhortation (et non pas de verbe de parole qui aurait régi l'indicatif), suivi de son complément d'objet indirect (*a los ciudadanos*) et d'une substantive c.o.i. à l'infinitif (qui fait partie du mode quasi-nominal et est en incidence, d'après la morphogenèse de G. Luquet).

La substantive cod. *a plantear* fait partie du mode quasi-nominal et est en incidence, avec son complément d'objet direct *una jornada reivindicativa.* Elle est suivie d'une adverbiale finale (qui est la finalité de la principale) introduite par la locution conjonctive *para que,* qui entraîne le mode subjonctif non concordant en DD (*se escuche* avec son complément d'objet direct *su voz* où l'on peut noter le changement du pronom possessif originel du DD *mi*, ce qui laisse à penser qu'il s'agit d'une forme mixte en DDL avec changement de la 1e locutive à la 3e personne délocutive) parce que le but, l'objectif, l'intention sont virtuels et regardés depuis le moment où se réalise l'action de la principale, d'après J. Á. Porto Dapena[759]. Pour A. Ahern[760], le fait de ces adverbiales finales n'est pas encore réalisé, donc il est possible, potentiel : "[...], las oraciones finales describen una situación potencial cuya realización constituye el objeto con el que se lleva a cabo la acción descrita en la oración principal"), au

756 Voir J. Á. Porto Dapena, 1991 : 209 §2.3.1. et §2.3.1.1.

757 *La Generalitat alienta una 'Diada' contra la reforma* ; Ivanna Vallespin ; *El país*, 3/9/2011.

758 G. Guillaume, 1929-1970.

759 J. Á. Porto Dapena, 1991 : 209 §2.3.1.

760 A. Ahern, 2008 : 68.

présent du subjonctif (sa valeur modale est celle du *possible*. Selon L. Gosselin[761] qui constate aussi que le subjonctif n'a pas obligatoirement le sémantisme de l'incertain, du virtuel et du doute et qu'en ce qui concerne le mode de la complétive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation.

L'adverbiale finale est complément circonstanciel de la principale, elle peut être : périphérique à la principale, lorsqu'elle peut être supprimée (comme dans cet énoncé) ; nucléaire, complément d'un constituant de la phrase, sans laquelle celle-ci serait incomplète[762].

La non-concordance est donc justifiée ici :

- par l'adverbe temporel *ayer* de la première principale (*presentó ayer*) qui dénote un passé très rapproché du moment d'écriture, et dont les passés simples peuvent donc s'apparenter à un passé composé hodiernal[763],
- par le DD retranscrit entre guillemets,
- par la locution conjonctive de but (*para que*) qui marque l'éventualité de l'exécution, motivée par l'exhortation, dans l'époque, postérieure à l'adverbe de temps *ayer*, du présent-futur.

41 **Adverbiales finales introduites par *para que* et la locution conjonctive (*con el fin de que*) (toujours au subjonctif) à visée prospective**. Opinion des rédacteurs, ex politiciens. Conditionnel-Infinitif-Présent du subjonctif. Y quizá daría con el fin de que no emprendan :

> A pesar de los temores israelíes, no significaría facilitar el camino para que Palestina **presente** un recurso ante el Tribunal Penal Internacional, y quizá daría a Europa margen

761 Selon L. Gosselin, 2005 : 95.

762 J. Á. Porto Dapena (1991 : 209 §2.3.1.1).

763 Voir H. Kronning (2010 : 10).

para negociar con los palestinos con el fin de que **no emprendan** la vía del TPI durante un periodo sustancial, con lo que se quitaría hierro a este escabroso tema[764].

Pour les rédacteurs, dans leur paragraphe précédent, Israël trouverait son compte dans la reconnaissance des frontières de l'État palestinien : le renforcement de sa propre légitimité. De plus une réponse favorable de la part des pays européens lui octroierait une potentialité de négociation de la part de l'Europe afin que la Palestine n'ait pas recours au Tribunal Pénal International contre Israël.

Ce passage commence par le complément circonstanciel d'opposition (*a pesar de los temores israelíes*) de la principale au conditionnel, temps attribuable au fait des rédacteurs et au doute lié au contexte de futur conjectural (qui permet de formuler une hypothèse, à la forme négative, *no significaría*, impersonnel qui se réfère à la situation évoquée auparavant). Un point litigieux entre les linguiste avec le conditionnel est son mode d'appartenance. Or pour S. Azzopardi[765] , 2011 : 65-66., qui choisit le critère syntaxique de G. J. Barceló et J. Bres de 2006 : "les temps du mode indicatif sont les seuls à pouvoir avoir un sujet dans une proposition indépendante sans la conjonction *que*" et la difficulté à le classer dans un mode est due à ses effets de sens et "aux étroites relations qu'entretiennent le mode et la notion de modalité" d'hypothèse, bien que la modalité du *possible* ne lui soit pas inhérente. R. Martin & F. Net (1981 : 12, 84) ont réalisé un diagramme en fourche avec une représentation linéaire dans le passé et dans le présent de l'énonciation principale, puis du temps ramifié dans le futur avec une tension fermante qui permet de différencier les effets de sens temporels avec du temps peu ramifié et les effets de sens modaux avec du temps plus ramifié pour le futur et le conditionnel qui ne contient que du temps ramifié. Mais d'après M. Vuillaume en 2001, le conditionnel peut se concevoir comme ultérieur du passé, tout introduisant du temps ramifié et un champ de possibles dans une époque unilinéaire, où les faits sont irrévocables. En ce qui concerne S. Azzopardi (2010 : 75-76), elle pense que c'est dans les notions de *possible* et *irrévocable* que se trouve l'explication des effets de sens modaux en discours du conditionnel et du futur car le conditionnel est un temps ramifié depuis l'époque passée irrévocable, et pas seulement dans le futur, afin d'avoir lieu dans l'ultériorité, en prenant comme point de repère le moment d'énonciation comme coupure modale, et non pas le moment de référence, comme H. Reichenbach en 1947, Co Vet en 1981 ou L. Gosselin[766]. Il est important de déterminer, pour le conditionnel en DI ainsi que pour le futur en DD dont il peut provenir et leur effet de

764 Article d'opinion ; *Diez razones para el "sí" europeo* ; Martti Ahtisaari (ex président de Finlande) et Javier Solana (ex ministre des Affaires étrangères) ; *El país* : 19/9/2011.

765 S. Azzopardi, 2011 : 65-66.

766 Gosselin, 2010 : 139.

sens, si la source de l'information du locuteur de la modalité médiative est non computationnelle directe ou indirecte, ou bien s'il s'agit d'une source computationnelle, c'est-à-dire d'une inférence[767], ou en simplifiant une source directe, attitude neutre lorsqu'elle n'est pas indiquée ou une source indirecte. Pour S. Azzopardi[768], les modalités épistémiques, aléthiques et médiatives du futur et du conditionnel sont produites "[...] par une interaction de leur valeur aspectuo-temporelle avec le co(n)texte au cours du processus d'actualisation". Elle rajoute que le futur et le conditionnel ont les mêmes valeurs en langue en français et en espagnol mais que c'est leur exploitation qui les différencie.

Ce conditionnel (*no significaría*) est suivi d'une substantive c.o.d. à l'infinitif (*facilitar* et son c.o.d. *el camino*) (en incidence et faisant partie du mode quasi-nominal, d'après G. Luquet). Puis lui succède une adverbiale finale (le but, la condition, la conséquence, etc. sont des modalités implicatives faisant partie des modalités objectives par lesquelles le locuteur subordonne le contenu propositionnel à une autre proposition[769]. Elle est introduite par *para que* suivi du subjonctif quand les sujets de la principale et de la subordonnée sont différents[770] au présent du subjonctif non concordant à visée prospective (*presente* dont le sujet est *Palestina*) avec complément d'objet direct (*un recurso*) et complément circonstanciel de lieu (*ante el Tribunal Penal Internacional*). Sa valeur modale est celle du *possible*, selon L. Gosselin[771] qui constate aussi que le subjonctif n'a pas obligatoirement le sémantisme de l'incertain, du virtuel et du doute et qu'en ce qui concerne le mode de la complétive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)".

Puis une autre principale se trouve coordonnée à la première, grâce à la conjonction *y*. Elle est précédée de l'adverbe de doute (*quizá* qui se construit avec l'alternance modale) et est également au conditionnel (*daría*) (avec son complément d'objet indirect *a Europa* et son complément d'objet direct sans article, ce qui équivaut au partitif français, *margen*) (temps qui peut être perfectif ou imperfectif selon le co-texte). Pour la R.A.E.[772] ce "futur du passé" : "[...] lleva implícita la idea de que existen ciertas circunstancias que dificultan el cumplimiento o la verificación del contenido de la oración […]".

767 Voir N. Tournadre (2004 : 52).
768 S. Azzopardi, 2010 : 78-79.
769 D'après N. Le Querler en 1996.
770 Voir M. Á. Sastre (1997 : 183 §5.1.b).
771 L. Gosselin,, 2005 : 95.
772 Voir la R.A.E. (2010 : 431 §23.1.3c, 449 §23.8.1a).

Cette principale introduit une adverbiale finale prospective à l'infinitif (quand les sujets de la principale et de la subordonnée sont co-référents[773]) (*para negociar* avec son complément circonstanciel d'accompagnement *con los palestinos*), elle-même amenant une adverbiale finale (qui est la finalité de la principale) introduite par la locution conjonctive *con el fin de que*) au présent du subjonctif. G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire. Pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de discours ou de situation. Le fait de ces adverbiales finales n'est pas encore réalisé donc il est possible, potentiel : "[...], las oraciones finales describen una situación potencial cuya realización constituye el objeto con el que se lleva a cabo la acción descrita en la oración principal"[774], non concordant, prospectif, puisque son fait n'est pas encore réalisé[775], et à la forme négative (*no emprendan*) avec son complément d'objet direct (*la vía del TPI*), son complément circonstanciel de temps (*durante un periodo sustancial*).
Enfin cet extrait se termine par une adverbiale de moyen au conditionnel et à la forme pronominale mise pour un *on* remplaçant un *nous* (*con lo que se quitaría*, son complément d'objet direct sans article (*hierro*) et par son complément d'objet indirect (*a este escabroso tema*).
Ainsi le vote n'ayant pas encore eu lieu au moment d'écriture, les rédacteurs se placent dans un conditionnel hypothétique (possible[776]) (*no significaría* et *daría*) qui justifie l'emploi du présent du subjonctif (à la place de l'imparfait du subjonctif concordant) dans les adverbiales finales par nature prospectives (*para que Palestina presente* et *con el fin de que no emprendan*).

66 **Adverbiale finale introduite par *para que*.** Commentaire de la journaliste sur un fait passé avec DR. Passé simple-Présent du subjonctif. Se da la paradoja de que su propietario cursó el pasado mes de febrero para que pueda :

773 Voir M. Á. Sastre (1997 : 183 §5.1.b).
774 D'après A. Ahern, 2008 : 68.
775 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 112 §1.2.6.1.a).
776 Voir la R.A.E. (2010 : 451 §23.8.2a).

> Se da la paradoja de que su propietario, el banco Santander, cursó al Ayuntamiento madrileño una pregunta el pasado mes de febrero sobre un cambio de uso para que de forma ingrata **pueda** utilizarse como superficie comercial[777].

Le nouveau propriétaire multimillionnaire chinois Wang Jianlin de l'édifice de la Gran Vía de la banque de Santander a demandé à la mairie de Madrid l'accord pour son réaménagement en centre commercial ou en hôtel. La mairie désire le maintien en l'état de la façade et des côtés.
Le commentaire est le fait de la journaliste. L'énoncé commence par une principale avec un verbe au présent de l'indicatif à la forme pronominale réfléchi (*se da*) et son sujet inversé (*la paradoja*). Celui-ci précède son adjective annoncée par *de que*, dont le sujet avec pronom possessif (*su propietario*) est séparé de son identité, juxtaposée entre virgules, qui le précise (*el banco Santander*). Cette adjective au passé simple (*cursó*) est suivie de son complément d'objet indirect (*al Ayuntamiento madrileño*), de son complément d'objet direct (*una pregunta*), de son complément circonstanciel de temps (*el pasado mes de febrero*) et du complément du nom *una pregunta* introduit par la préposition *sobre* (*sobre un cambio de uso*). Puis succède une adverbiale finale (finalité de la principale) (le fait de ces adverbiales n'est pas encore réalisé, donc il est possible, potentiel : "[...], las oraciones finales describen una situación potencial cuya realización constituye el objeto con el que se lleva a cabo la acción descrita en la oración principal"[778]. Elle est introduite par *para que* dont le verbe modal est au présent du subjonctif prospectif et non concordant (sa valeur modale est celle du *possible*, selon L. Gosselin[779] qui constate aussi que le subjonctif n'a pas obligatoirement le sémantisme de l'incertain, du virtuel et du doute et qu'en ce qui concerne le mode de la complétive : "le subjonctif indique que la modalité mod i n'est pas strictement descriptive (valeur de D ; modalité appréciative, axiologique, boulique ou déontique) ou qu'elle est descriptive mais de force négative (valeur de F)". G. Guillaume et L. Gosselin conçoivent le subjonctif comme une représentation du temps bilinéaire ; pour G. Guillaume, le présent du subjonctif a un cinétisme ascendant et un champ ouvert, tandis que l'imparfait du subjonctif, qu'il considère comme révolu, a un cinétisme descendant. Selon la morphogenèse de G. Luquet, le présent du subjonctif ne distingue pas les époques présent-futur puisqu'il se situe sur le plan du non-révolu d'un présent-futur indifférencié, par rapport à une limite associée à l'instant de locution et au Moi locuteur ; il sert à exprimer des hypothèses non marquées, à priori réalisables puisque non-révolues mais dont la possibilité de réalisation est dépendante du contexte de

777 Article de tendances ; *El edificio España acabará en centro comercial u hotel ; Conchi Lafraya* ; *La Vanguardia* : 23/5/2014.
778 D'après A. Ahern, 2008 : 68.
779 L. Gosselin, 2005 : 95.

discours ou de situation. *Pueda*, avec un complément circonstanciel de manière *de forma ingrata* qui implique un jugement de valeur négatif de modalité axiologique, de la part de la journaliste. *Pueda* est un marqueur de modalité épistémique qui exprime le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel et est une sous-catégorie des modalités subjectives qui sont l'expression du rapport du locuteur avec le contenu propositionnel[780]. De modalité extrinsèque *de dicto*, non véridicible, c'est-à-dire qui ne peut être niée ou sous interrogation, d'après L. Gosselin[781]. *Pueda* est suivi d'une substantive c.o.d. à l'infinitif à la forme pronominale (*utilizarse*) et son complément circonstanciel de moyen avec la préposition *como* signifiant la locution conjonctive *en tant que* (*como superficie comercial*).
Le présent du subjonctif *pueda* de l'adverbiale finale est temporellement concordant avec la principale *se da la paradoja* qui implique un jugement de valeur du journaliste sur un fait antérieur. Mais ce subjonctif est non concordant avec le passé simple *cursó*. Il est introduit par *para que* qui implique une relativité notionnelle : "[...] el contenido manifestado por las construcciones finales es prototípicamente PROSPECTIVO, es decir, posterior al que expresa el verbo de la oración principal"[782]. L'usage des locaux à des fins commerciales était encore à l'état de question en février (*el pasado mes de febrero*) au moment du passé simple *cursó*. Et seul le présent du subjonctif peut signifier que sa réalisation effective est toujours en devenir dans l'époque présent-futur de la journaliste. D'ailleurs, le sémantisme des mots de cet extrait indique bien qu'il ne s'agit que d'un désir (*pueda* équivalent à *sea posible*[783]).
Il y a plusieurs facteurs responsables de la non-concordance :
- le jugement du journaliste dans son moment présent d'écriture sur un fait passé,
- le sémantisme prospectif de *para que*,
- une réinvasion nynégocentrique.

9.5. Synthèse

Les adverbiales sont introduites par :
- *para que* (ex 7, 8, 9, 13, 15, 41, 44, 66) adverbiales finales majoritaires,
- *aunque,* deux adverbiales concessives (ex 30, 48),
- *de ahí que*, deux adverbiales consécutives (ex 18, 77),
- *para lo que*, adverbiale finale (ex 10),
- *como*, adverbiale de manière (ex 11),

780 D'après N. Le Querler en 1996.

781Gosselin, 2005 : 60.

782 R.A.E. (2010 : 877 §46.1.1a).
783 Voir J. Á. Porto Dapena (1991 : 106 §1.2.1.5).

- *porque*, adverbiale causale (ex 16),
- *por más que*, adverbiale concessive (ex 27),
- *aunque,* adverbiale concessive (ex 30, 48),
- *si,* adverbiale conditionnelle (ex 38),
- *pese a*, adverbiale concessive (ex 40),
- *en el supuesto de que* : adverbiale conditionnelle (ex 49),
- *sin que*, adverbiale concessive (ex 53),
- *ya que*, adverbiale de cause (ex 59),
- *sea por..., sea porque*, adverbiale de cause (ex 63).

La non-concordance dans les adverbiales se manifeste par :
- le présent de l'indicatif/imparfait du subjonctif en -ra (ex 11 : *como*) (ex 27 : *por más que*) (ex 38 : *si*, conditionnelle) (ex 53 : *sin que*) (ex 66 : *para que*),
- le futur de l'indicatif/imparfait du subjonctif en -ra pour l'adjective spécificative/plus-que-parfait du subjonctif en -ra pour l'adverbiale concessive (ex 48 : *aunque*),
- le passé simple/présent du subjonctif (ex 9, 15 : *para que*) (ex 16 : *porque*) (ex 77 : *de ahí que*),
- le présent du subjonctif/imparfait de l'indicatif (ex 18 : *de ahí que*),
- le présent du subjonctif/conditionnel (ex 40 : *pese a*),
- l'imparfait du subjonctif en -ra/présent de l'indicatif (ex 49 : *en el supuesto de que*),
- l'imparfait du subjonctif en -ra/passé du subjonctif (ex 8 : *para que*),
- l'imparfait du subjonctif en -se/présent de l'indicatif (ex 30 : *aunque*),
- avec le co-texte au présent de l'indicatif, l'infinitif passé/plus-que-parfait en -ra (ex 59 : *ya que*),
- avec le co-texte au passé simple, l'infinitif/présent du subjonctif (ex 7 : *para que*) (ex 10 : *para lo que*),
- avec le co-texte au conditionnel, l'infinitif/présent du subjonctif (ex 41, 44 : *para que*).

On peut constater que le conditionnel en DI est la traduction par le journaliste d'un futur en DD (ex 44 : *intentaría*) tandis que celui de l'exemple 41 a une signification de doute épistémique (*quizá daría*) ou d'hypothèse.

Les imparfaits du subjonctif en -ra sont au nombre de 7 dans l'adverbiale.
Les plus-que-parfaits en -ra sont au nombre de 2.
Il y a un seul imparfait du subjonctif en -se.

Il y a aucun plus-que-parfait en -se.

Quant à la désignation de la source pour déterminer l'attribution nominative du dit, dans l'ex 59, on peut se demander si elle est de nature à représenter une valeur testimoniale avec une mise à distance de la part de la journaliste qui ne s'implique pas, ou bien si elle permet d'appuyer son propre point de vue. Car s'en suit une explicative : *ya que, de haberse hecho en su momento, se hubieran podido frenar los bloqueos.* En effet ces deux possibilités sont signalées par J. Peytard.

On peut également noter, en ce qui concerne le type de discours, un changement du pronom possessif de 1e personne locutive *mi* DD qui devient *su* de 3e personne délocutive (ex 7 : *para que « se escuche su voz »* avec changement d'une composante de la triade énonciative).

9.6. Discussion de la troisième partie

Les DD se présentent de plusieurs façons, soit introduits :

- de manière classique (verbe conjugué, deux points et guillemets) (ex 12 : *añade*) (ex 61 : *había dicho*), (ex 37 : *dice*),
- également normalement mais par une phrase explicative du DD (ex 3 : *uno subrayaba el hecho de que estos comentarios sobre los cambios […] se hagan precisamente en la red social de la competencia*), (ex 11 : *Esta es la queja de Pilar Lima Gozálvez : « …* »).
- avec une incise conclusive (ex 21 : *dice*),
- avec une incise conclusive avec indication enchâssée de l'interlocuteur (ex 1 : *aseguró a este diario Vidal*),
- avec une incise conclusive et le motif du DD (ex 58, adjective déterminative : *reflexona el pivot de San Boi respecto a las sensibles ausencias de sus hermanos Pau y Navarro*),
- avec un verbe conjugué sans les deux points (ex 6 : *para que la ley regulara « … »*), (ex 16 : *se pueda « … »*), avec négation du dit (ex 28 : *no dijese « …* »), avec à l'intérieur du DD, un DI coordonné (ex 22 : *retó ayer al candidato socialista […] a «descolgar y decirle que a José Luis [Zapatero] que cambie […]»*), par un mot autre qu'un verbe mais sans les deux points, après une conjonction de coordination (ex 28 : *sino « … »*), (ex1 : *y « … »*), après une préposition (ex 32 : *para « … »*), après une locution conjonctive (ex 65 : *aunque « … »*), (ex 7 : *para que*), (ex 15 : *para que « … »*), après une locution conjonctive puis suivi d'une incise conclusive (ex 44 : *para que « …* », *dijo Jodorkovski en Járkov*),

- dans un DI sans les deux points (ex 25 : *pidió a los responsables de la zona euro que « ... »*), (ex 33 : *aunque reconoció que « ... »*), avec un verbe à l'infinitif (ex 24 : *para reclamar a la zona euro que « ... »*), (ex 67 : *para evitar que en Sestao « ... »*), sans inclure le sujet du DD (ex 76 : *recordó que los policías « reciben órdenes y las actan »*).

Il y a un problème d'attribution du dit dans l'exemple 43 : la phrase juxtaposée après la virgule *lo que es incompatible* peut être le point de vue du locuteur ou du journaliste.

Le DD nié peut être attribué fictivement puis remplacé par un autre plus probable (ex 28 : *es probable que la nueva Mme de Guermantes, o su equivalente masculino o femenino, no dijese « me inquieta China », sino « me asombra China »*).

La non-concordance peut parfois être imputée à la reprise du DD : (ex 15 : *reclamó para que « depure »*) (ex 22 : *retó ayer a « descolgar y decirle que cambie »* (ex 24 : *enviaron para reclamar que « acentue »*) (ex 25 : *pidió que « contemplen »*) (ex 33 : *aunque reconoció que « quizá no sea* ») (ex 67 : *mantuvo para evitar que « haya »*). Le fait qu'il y ait un premier locuteur en DD puis un deuxième locuteur-rapporteur modifie la concordance des temps. En effet, bien évidemment, remémorer des paroles passées dans son moment d'écriture rend incompatible l'utilisation du présent du subjonctif et inversement, ce qui pourra se dérouler dans le présent-futur notifié par un complément de temps de la même époque invalide l'imparfait du subjonctif.
La non-concordance est parfois justifiée bien évidemment par un adverbe ou un complément circonstanciel de temps de l'époque présent -futur :
- passé simple/présent du subjonctif (ex 29 : *ahora*) (ex 70 : *hoy*),
- imparfait du subjonctif en -ra/présent du subjonctif (ex 68 : *de final de mes*),
- conditionnel/présent du subjonctif (ex 56 : *antes del juicio*) ;
ou par un adverbe ou un complément circonstanciel de temps de l'époque passée :
- passé composé/imparfait du subjonctif en -se (ex 78 : *en la gigantesca manifestación independentista de la Diada del 2012 y en la no multitudinaria Via Cataluña del 2013*),
- présent de l'indicatif/imparfait du subjonctif en -ra (ex 5 : *ayer*),
- présent de l'indicatif/imparfait du subjonctif en -se (ex 31 : *ayer por la tarde*, ex 32 : *en febrero,* ex 42 : *en su día*, ex 64 : *a partir de cuartos*).

Une autre constatation s'impose : lorsque l'adverbe *ayer* est situé dans la principale, il n'engage pas le respect de la concordance des temps dans la substantive (ex 22 : *retó ayer a « descolgar y decirle que cambie »*) (ex 55 : *pidió ayer que presenten*).
Inversement, il ne peut logiquement être accolé au présent du subjonctif (comme par exemple **entreguen ayer*), et la concordance des temps est alors obligatoire avec l'adverbe, et non plus avec le verbe régisseur (ex 5 : *es muy posible que entregaran ayer*)(ex 42 : *resulta curioso que esta obra tan envolvente suscitase en su día*).
La principale et les subordonnées (adjective et adverbiale) peuvent avoir chacune un complément circonstanciel de temps différent, ce qui fait qu'elles sont situées dans des époques temporelles différentes, d'où la non-concordance. Par exemple *este curso* pour la phrase régissante au futur de l'indicatif, *en años anteriores* pour l'adjective spécificative à l'imparfait du subjonctif en -ra et *al ingresar en la universidad* pour l'adverbiale concessive au plus-que-parfait du subjonctif en -ra. Ainsi dans ce cas précis, ce n'est pas le temps de la principale qui régit celui des subordonnées, mais leur complément circonstanciel (ou adverbiale) de temps respectif (ex 48).

Quant aux adjectifs et adverbes de possibilité/probabilité dans les substantives et les adjectives, nous avons constaté que *probable* (ex 28) n'est pas suivi d'une subordonnée à l'indicatif, comme le prétend G. Guillaume (1929-1993 : 32-33). Ce qui n'est d'ailleurs pas confirmé par M. Á. Sastre Ruano (1997 : 65-66 §1.2.2) qui place *es posible que* et *es probable que* dans le même groupe qui régit le subjonctif, ainsi que J. Á. Porto Dapena (1991 : 104 §1.2.1.1.c) (*probable* est suivi du subjonctif lorsque la principale contient les verbes *ser, estar* ou *parecer*).
A. Rihs (2009 : 64) donne aussi un contre-exemple avec *probable*. Quant à A. Ahern (2008 : 13, 23), elle précise que le subjonctif est utilisé même suivi d'une affirmative ; si la substantive a un sujet, elle est au subjonctif. Par contre la substantive qui a la fonction de sujet est à l'infinitif. Voir aussi G. Luquet, 1988 : 90-91, qui donne plus de 50 % de chance à la réalisation du fait lorsque cet adjectif est employé.
Malgré que l'imparfait du subjonctif puisse couvrir de façon indéterminée toutes les époques (passé, présent, futur), la non concordance semble correspondre à l'emploi de ce temps pour l'époque passée et le présent du subjonctif pour l'époque présent-futur, et ce, même si il n'y a pas d'obstacle (tel un adverbe) qui puisse justifier leur emploi.
Malgré la prédominance des imparfaits en -se dans les substantives (12 fois) et donc dans le DI, les imparfaits en -ra sont majoritaires principalement (20 occurrences) avec le plus-que-

parfait en -ra dans les adjectives et les adverbiales (4 fois), ce qui est dû à son équivalence avec le conditionnel passé. Cela conforte le fait que G. Luquet a d'ailleurs constaté que l'imparfait en -se était nettement moins utilisé en espagnol, outre le fait que *querer, deber, poder* ne s'utilisent pas avec cette forme en proposition indépendante ou principale. La différence de perception de signification des deux imparfaits en -ra et -se par les natifs s'explique par la diachronie (et non pas en synchronie) et la persistance de l'état de système classique, l'organisation du système actuel n'étant pas achevée, d'après ce même linguiste.

L'imparfait du subjonctif en -ra de *querer* (ex 11 : *quisiéramos*), tout comme avec *poder* et *deber* remplace un plus-que-parfait de l'indicatif ou un conditionnel.
L'imparfait du subjonctif en -ra après la conjonction *si* (ex 38) et après *en el supuesto de que* (ex 49) indique un fait improbable dans la période présent-futur.
Le plus-que-parfait en -ra est mis pour un conditionnel passé (ex 59).

Quant au passé du subjonctif, il indique par la périphrase le résultat de l'action de la substantive mais également l'antériorité située entre le temps du premier locuteur et celui du deuxième locuteur, pour A. Piel (2016).
Le passé du subjonctif de l'ex 8 est un passif pour signifier que le sujet inanimé *el castellano* subit l'action du verbe *sea incorporado.*
Le passé simple, temps pour lequel les grammairiens ne sont pas d'accord sur la concordance, est systématiquement associé dans ces exemples :
- au présent du subjonctif avec une majorité de verbe de parole/d'influence à la 3e personne du singulier (ex 25 : *pidió que « contemplen* ») (ex 29 : *que uno de los que pidió aquello diga ahora*) (ex 33 : *reconoció que « quizá no sea* ») (ex 34 : *le pidió que recupere*)(ex 55 : *pidió ayer que presenten*)(ex 75 : *pidió que no se hagan*) (ex 76 : *pidió que se abra*), d'interdiction (ex 26 : *ni siquiera permitió que pueda*) ou de sentiment (ex 70 : *se felicitó de que esté hoy*),
- ou au passé du subjonctif avec verbe de négation de la parole (ex 35 : *negó que se haya cerrado*) ou avec verbe de sentiment (ex 14 : *se congratuló de que hayan expresado*)(ex 73 : *lamentó que haya girado*),
- en plus des cas d'infinitif (ex 22 : « *decirle que cambie »*), (ex 24 : *reclamar que « acentue »*), (ex 56 : *evitarse que mueran*) (ex 67 : *para evitar que « haya »*) ou de gérondif (ex 46 : *buscando que operen*) avec co-texte au passé simple.

En espagnol, le passé simple est même considéré comme un temps passé immédiatement antérieur au jour du moment d'écriture (ex 34 : *ayer por la tarde cumplió*) puisqu'il remplace le passé composé français préhodiernal ou hodiernal.

Un passé antérieurement immédiat au moment d'écriture (repéré par exemple par l'adverbe de temps *ayer* et le passé composé) peut être coordonné à un imparfait du subjonctif en -ra (ex 5). Le passé composé est un temps ayant un lien avec le présent de l'indicatif par la conjugaison de son auxiliaire et avec le passé accompli par son participe passé en décadence perfective.

Si la subordonnée qui précède est à l'infinitif ou au gérondif, ce n'est plus la temporalité de la principale qui est prise en compte mais :
- le sémantisme du procès à l'infinitif,
- l'antériorité temporelle de l'imparfait du subjonctif en -ra avec le moment d'écriture du journaliste pour les verbes de jugement (ex 69 : *no es de extrañar que apoyara*),
- l'équivalence du plus-que-parfait avec un conditionnel passé (ex 65 : *evitar que hubiera podido prescribir*).

Chaque fois que le journaliste donne son avis, doute, fait une hypothèse rétroactive au présent de l'indicatif : *resulta curioso comprobar que* (ex 42), *es muy posible que* (ex 5), *es posible que* (ex 31), *el que* (ex 17, 19), *es probable que* (ex 28), *sin duda es previsible que* (ex 37), *puede que* (ex 64), *no es de extrañar que* (ex 69), *no importa que* (ex 52), *da la impresión de que* (ex 68), *no creo que* (ex 21), *no es que* (ex 12), *no parece que* (ex 31) sauf pour : *a nadie le sorprenderá comprobar que* (ex 4) qui est au futur de l'indicatif, le verbe de la subordonnée est à l'imparfait du subjonctif en -se. Le présent de l'indicatif suivi d'un subjonctif non concordant correspond à un jugement du journaliste dans son moment d'écriture sur un fait passé.
Par exemple dans l'ex 17 (*el que cientos de miles de jóvenes se reuniesen respondiendo a una llamada constituye un acontecimiento que se debe analizar*), nous avons affaire à un cas où la concordance des temps n'est pas applicable : le subjonctif présent en concordance avec le présent de l'indicatif donnerait une interprétation temporelle erronée sur le déroulement du fait de la substantive qui serait alors contemporaine du moment d'écriture du journaliste.

Un jeu d'écriture peut se produire de la part du journaliste qui, par exemple, emploie un verbe à un temps du passé, reprend les propos du premier locuteur en DD mais aussi en les résumant en DI, les deux avec un présent du subjonctif puisque il correspond à l'époque prospective présent-futur, à la fois du locuteur et du rapporteur-journal. On peut remarquer que quand le journaliste emploie du DD et du DI, le même temps (présent du subjonctif) est utilisé (ex 1 : *se mostro (...] pero partidario de que cualquier miembro que desee y « cumpla »*).

Parfois se combinent plusieurs causes à la non-concordance :
- un adverbe temporel du passé très proche, comme par exemple *ayer,*
- la retranscription du DD,
- l'emploi d'une locution conjonctive de but signifiant l'exécution d'un ordre (tel que *para que*) dans l'époque présent-futur (ex 6) etc.

9.7. Conclusion de la troisième partie

Il est très rare que les grammairiens et linguistes dans la concordance temporelle prennent en compte le fait qu'il n'y ait pas qu'une subordonnée mais plusieurs et que celles qui précèdent soient aussi bien à l'indicatif qu'au subjonctif ou bien que le sémantisme d'un infinitif ou d'un gérondif d'une subordonnée enchâssée vienne modifier l'accord qui devrait avoir lieu avec le verbe principal. De plus, ils ne prennent pas en compte le fait qu'il peut y avoir du DI avec double locuteur ou bien que le rapporteur-journaliste peut mettre du DD dans le DI ou encore que le deuxième locuteur peut porter un jugement dans son présent d'écriture sur un fait passé. Les énoncés-types sont souvent réduits au minimum dans les grammaires de base : temps de la principale/temps de la substantive afin de faire valoir l'exemplarité de la concordance des temps et mettre en évidence son prétendu respect et donc ils se heurtent à la pratique en discours qui est infinie et qui nécessite de privilégier la cause adéquate de la temporalité parmi plusieurs facteurs qui peuvent s'additionner ou bien être en opposition : par exemple, on ne peut pas privilégier la concordance des temps si le temps de la principale et celui de la subordonnée ont des adverbes de temps qui ne sont pas de la même sphère temporelle, etc.
Nous avons vu que la concordance des temps n'est déjà pas incontournable au mode indicatif. La concordance n'est également pas toujours appliquée au subjonctif. A. Piel, en 2016, avertit que le temps linguistique n'est pas le temps d'expérience et que le repérage temporel s'effectue en fonction du présent linguistique qui n'est pas fixe et non du temps de la principale ou du temps expérientiel. C'est parce que le deuxième locuteur peut déplacer son présent linguistique là où il veut par rapport au temps du premier locuteur ou par rapport à son propre

moment d'écriture. Il s'agit du même principe utilisé, comme nous l'avons déjà vu, pour le présent historique, le présent pro-futuro, le présent gnomique, l'imparfait ludique, le futur hypothétique, le passé simple pré-hordiernal à valeur de passé composé hodiernal, le conditionnel qui suivi du présent du subjonctif dénotera une optation réalisable mais qui s'il précède un imparfait du subjonctif, rendra le caractère du souhait irréel et l'imparfait du subjonctif qui s'il régit un présent du subjonctif marquera un souhait potentiel ou encore le présent du subjonctif à valeur de possibilité comme le signalent M. Duviols & J. Villégier (1964 : 190 §462). Tous les temps verbaux équivalent à d'autres : le passé simple au passé composé, l'imparfait du subjonctif en -ra au conditionnel. De plus l'espagnol préfère la forme des temps simples à celle des temps composés. Tous les temps verbaux ont cette capacité d'exprimer autre chose que leur valeur en langue par le déplacement temporel du locuteur. Le journaliste-rapporteur peut même faire un va-et-vient temporel entre son présent d'écriture et le passé du premier locuteur et changer le repère déictique au sein d'un même énoncé. Car le repérage temporel est celui du présent linguistique qui n'est pas fixe parce qu'il est choisi par le locuteur qui peut se déplacer dans l'énoncé. Ce n'est pas le verbe de la principale ou le temps expérientiel (A. Piel, 2016 : 321).

Le fait qu'il y ait un premier locuteur en DD puis un deuxième locuteur-rapporteur peut modifier la concordance des temps.
Il y a trois espaces temporels à prendre en compte :
- un premier antérieur au moment de locution du premier locuteur qui emploiera l'imparfait du subjonctif dans la substantive, forme non perfective qui marque un accomplissement,
- un deuxième, entre les deux locuteurs, qui peut ou bien marquer un laps de temps : le passé du subjonctif périphrastique et perfectif est alors utilisé pour exprimer le résultat de la substantive avant le moment d'écriture du rapporteur-journaliste. Pour A. Piel, en 2016, le temps de l'auxiliaire du passé du subjonctif se situe en aval par rapport au temps du premier locuteur mais son participe passé est d'aspect révolu par rapport au temps du deuxième locuteur) ou bien être simultané et alors il n'y a qu'un passé irrévocable ou un présent-futur possible pour les deux locuteurs,
- un troisième dans l'au-delà du rapporteur-journaliste qui sera traduit par le présent du subjonctif et signale que l'exécution potentielle du procès de la substantive est à venir.
Donc verbalement, l'aspect immanent, transcendant et la forme gérondive sont également à prendre en compte pour permettre de mieux situer le procès de la substantive par rapport aux deux locuteurs.

Les locuteurs pour les verbes perspectivants au passé ont le choix entre l'imparfait du subjonctif concordant qui ne marque pas de temporalité sans le co-texte et le présent du subjonctif qui s'inscrit dans le présent-futur.

Remémorer des faits passés dans son moment d'écriture rend incompatible l'utilisation du présent du subjonctif et inversement, ce qui pourra se dérouler dans le présent-futur notifié par un complément de temps de la même époque invalide l'imparfait du subjonctif. Le degré épistémique d'incertitude du premier locuteur et du rapporteur-journaliste est également un aspect à ne pas négliger et en dernier recours, c'est ce dernier qui décide. Si la subordonnée qui précède est à l'infinitif ou au gérondif, ce n'est plus la temporalité de la principale qui est prise en compte mais le sémantisme du procès à l'infinitif ou au gérondif.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le but de cette thèse était de trouver pourquoi la concordance des temps en espagnol contemporain et péninsulaire n'est pas toujours respectée et applicable, malgré l'injonction de la norme de la règle grammaticale.

Nous avons comparé, grâce aux propositions de Le Tallec-Lloret (2010) et Carrasco Gutiérrez (1994), la manière dont elle est abordée par les grammairiens et linguistes. Ils sont parfois en désaccord et peuvent se contredire dans leur propre démonstration, telle Carrasco Gutiérrez, sur les accords entre sphères temporelles. Pour Carrasco Gutiérrez (1994) le procès de la sphère du passé devant régir un temps de la même sphère parce que tous les temps n'ont pas dans leur signifié d'indication d'un moment antérieur au moment de parole. Par contre le prédicat de la sphère présent-futur peut se coordonner avec n'importe quel temps parce que l'indication du moment de parole fait partie du signifié de tous les temps. Ce qui contredit d'ailleurs la correspondance temporelle de la norme qui attribue à chaque temps de la principale un seul temps précis de la subordonnée. Pour les grammairiens qu'elle cite, la concordance des temps s'effectue grâce au sémantisme du verbe principal. Or pour Rojo, de Veiga, de la RAE ou de Gili Gaya, il s'agit plutôt d'une question de chronologie relative qui relève des paramètres extralinguistiques. Ce ne sont pas les temps absolus (présent, passé composé, prétérit, futur et impératif)(localisant directement un événement à partir du moment de locution) mais les temps relatifs qui localisent indirectement grâce au cotexte ou les circonstances d'énonciation. Ainsi le temps de la subordonnée peut être non plus postérieur au temps de la principale mais postérieur au moment d'énonciation. De plus il est à prendre en compte que le locuteur parle dans son présent linguistique qui n'est pas fixe. Nous avons également pu constater que le placement du prétérit porte aussi à débattre car il s'agit d'un temps du passé pour Carrasco Gutiérrez et d'un temps de l'époque présent-futur pour Borrego, Asencio & Prieto et Luquet. Dans nos exemples, le passé simple est majoritairement associé au présent du subjonctif (mais nous allons revenir *infra* pour éclairer ce fait). Car il est aussi parfois l'équivalent d'un passé composé français selon Kronning et cela impacte donc aussi sur la non concordance.

Il nous a fallu alors chercher une méthode cohérente et fiable qui fasse appel à la connaissance approfondie des modes en diachronie car l'imparfait du subjonctif en -ra était un plus-que-parfait de l'indicatif (dans le 1er état de système médiéval qui s'étend jusqu'au XIIIe siècle). La réorganisation du système verbal espagnol, selon Luquet, se fera sur la structure profonde (à savoir les personnes, les endochronies et les exochronies) et sur la structure de

surface (à savoir la répartition des temps des modes sur les plans du révolu et du non-révolu par rapport au Moi locuteur et au Moi délocuté) et conduira également à la disparition du futur du subjonctif. L'étude de Luquet qui explique la concordance des temps par la concordance des images de l'exochronie verbale, c'est-à-dire par rapport au Moi locuteur et au Moi délocuté des temps de l'indicatif et du subjonctif et qui classe les temps de l'actuel au plus inactuel par degrés d'après la morphologie verbale du signifiant, nous a convaincue qu'il n'y a pourtant pas une symétrie parfaite entre les sphères temporelle au subjonctif. En effet l'imparfait du subjonctif n'est pas un temps spécifique à la sphère passée puisqu'il ne distingue pas les époques -passé, présent, futur- ni les plans temporels -révolu, non révolu-. Donc les hypothèses à ce temps sont plus irréelles qu'au présent du subjonctif parce que son exochronie est vue par le Moi délocuté qui ne fournit aucune localisation temporelle et l'interlocuteur ne peut donc pas savoir si le procès s'est réalisé ou pas. Les subjonctifs en -ra et -se possèdent des nuances de signification et donc d'emplois qui perdurent depuis le système classique. Son incapacité à situer seul la temporalité de son procès fait que l'imparfait du subjonctif nécessite le verbe principal pour cela ou le co(n)texte (le co-texte étant l'ensemble du texte contigu et le contexte servant à apporter un éclairage sur le sens du texte) tel un adverbe de temps. Grâce cette impossibilité, la forme en -ra peut aussi s'utiliser dans les formules de politesse (où l'on peut déjà constater une discordance temporelle : *Yo quisiera que alguien me diga...*) car il passe pour moins catégorique et peut remplacer un conditionnel irréel. Si l'action de la subordonnée ne s'est pas encore produite, le locuteur a alors parfois le choix d'une plus grande précision par l'emploi du présent du subjonctif (qui se situe dans le non-révolu de l'époque présent-futur par rapport au Moi locuteur), pourtant considéré en discordance temporelle avec une principale de la sphère du passé.

Nous avons vérifié, au fur et à mesure de notre recherche, que les temps verbaux régisseurs ont certes leur rôle à jouer mais également tout l'ensemble de l'énoncé, c'est-à-dire tous les opérateurs modaux qui influencent le temps et le mode verbal de la subordonnée. Nous pensons au sémantisme ou la polysémie du prédicat principal qui joue sur l'antériorité, la simultanéité ou la postériorité temporelle de la complétive, seul cas généralement pris en compte par la norme, avec celui des temps verbaux de la principale et de leur sphère temporelle. Mais il ne faudrait pas pour autant oublier l'énallage temporelle qui consiste à attribuer un sens au temps verbal en discours autre que sa valeur en langue et qui se vérifie au présent historique ou aoristique, au présent étendu, au futur hypothétique et historique, au passé simple espagnol à valeur de passé composé hodiernal (jour de l'énonciation), au conditionnel historique, à l'imparfait ludique, au plus-que-parfait remplacé par un subjonctif

imparfait en -ra, à l'imparfait du subjonctif de politesse, etc. Tous les temps peuvent en remplacer d'autres, dans certains cas et même d'aspect grammatical différent. Mais également l'emploi d'un temps simple d'aspect immanent par rapport au moment où le procès a lieu (et non par rapport à l'acte d'énonciation) à la place d'un temps composé d'aspect accompli (dont l'action est envisagée au-delà de son terme), pratique courante en espagnol. L'aspect grammatical (déroulement interne du procès, indication de la façon dont l'action ou la qualité remplissent la période concernée par l'énonciation, selon Imbs) est également un facteur qui indique la succession des opérations les unes par rapport aux autres. Dans son modèle calculatoire des modalités, Gosselin précise qu'à l'indicatif, c'est la borne finale II du moment de référence [I, II] qui détermine la coupure modale des valeurs modales aspectuelle et temporelle. Un procès passé est *irrévocable* avant le maintenant du moment d'énonciation, mais *possible* dans son au-delà, selon le principe d'irréversibilité du temps et s'évalue par la force de validation (F). Le mode quasi nominal a l'infinitif en incidence (entièrement inaccompli : [I, II] ANT [B1, B2]), le gérondif en décadence imperfective (en partie accompli et en partie inaccompli : [B1, B2] RE [I, II]) et son participe passé en décadence perfective (entièrement accompli : [I,II] CO [B1,B2]). Le futur est d'aspect prospectif pour Chevalier, c'est-à-dire que son procès est en préparation, en incidence selon Luquet. Gosselin l'envisage comme l'intervalle de référence (de mostration) précèdant le procès : [I, II] ANT [B1, B2], le procès est entièrement dans le *possible* mais d'aspect aoristique (coïncidence entre les bornes du procès [B1, B2]). Le passé simple est en incidence d'après Luquet. Il est d'aspect aoristique (achevé au moment de l'énonciation) et perfectif, non-sécant car il envisage le procès comme un point sans prendre en compte sa durée, selon Benvéniste. Il donne une vision globale du procès, selon Guillaume, de sa borne initiale à sa borne finale. Pour Gosselin, à ce temps, l'intervalle de référence et le procès en accomplissement coïncident ([I,II] CO [B1,B2]), le procès est entièrement dans l'*irrévocable.* Par contre, l'imparfait, inaccompli et imperfectif, temps également de la narration, sécant chez Guillaume, donne l'image d'un procès en cours, sans terme (on peut rajouter après une autre opération qui interrompt son déroulement). D'après Gosselin, une partie du procès en accomplissement (excluant ses bornes initiale et finale) inclut l'intervalle de référence ([B1, B2] RE [I, II]), le commencement du procès est dans l'*irrévocable* et sa fin est dans le *possible.* Le conditionnel est un futur du passé (car il prend racine dans le passé et s'étend jusqu'au futur), également sécant, en décadence imperfective. Selon Luquet, il permet « d'actualiser en pensée la représentation de la virtualité ». Le passé composé est un accompli du présent, par rapport au moment d'énonciation (par son participe passé, tout en en gardant une relation qui est due à son

auxiliaire conjugué au présent), aoristique, le procès est entièrement dans l'*irrévocable.* Gosselin signale les formes composées d'aspect transcendant par [I, II] POST [B1, B2] : l'intervalle de référence se situe après l'accomplissement du procès et montre son état résultatif, le procès est entièrement dans l'*irrévocable.* Les formes composées expriment le caractère révolu, grâce au participe passé, de l'incidence, de la décadence imperfective ou perfective de l'auxiliaire *haber.* Quant au passé antérieur et au plus-que-parfait, ce sont des accomplis du passé car leur procès est accompli par rapport à un moment du passé plus récent. Pour leur part, les formes du subjonctif sont en incidence, tout comme l'infinitif avec lequel elles peuvent commuter s'il n'y a pas d'ambiguïté sur la personne. Quant à l'aspect lexical ou aktionsart (ou mode d'action, selon Azzopardi, à prendre en compte pour les effets de sens), il est repéré selon trois critères chez Vetters : le changement de situation ; la borne inhérente, après laquelle la situation ne peut plus continuer et la situation ponctuelle. Cet aspect lexical permet de vérifier si le procès est un état (sans changement de situation, sans borne inhérente et sans ponctualité de la situation), une activité (ne contenant que le changement de situation), un accomplissement (qui ne possède pas de ponctualité de la situation) ou bien un achèvement (qui possède les trois critères). Gosselin utilise des tests pour cet aspect lexical : le changement de situation se contrôle par le caractère dynamique -être en train de- du verbe ; le bornage se vérifie par la compatibilité avec -pendant + durée- pour les procès atélique (non achevés) ou -en + durée- pour les procès téliques (menés à leur terme) et le caractère ponctuel de la situation par la compatibilité du circonstanciel -mettre *n* temps à- qui permet de distinguer les accomplissements non ponctuels des achèvements ponctuels. D'autres points rentrent également en ligne de compte dans la concordance des temps comme « la interpretación de doble acceso » qui équivaut au doublement de l'axe de déixis (direct depuis le point d'origine qu'est le présent d'énonciation du locuteur et indirect par rapport au temps de la principale, lui-même fixé par rapport au point d'origine) ou la chronologie relative. D'autres éléments doivent être repérés au niveau syntaxique comme le mot introducteur de la subordonnée qui influence son mode, la cohésion entre les deux propositions, l'antéposition de la complétive, les adverbes et compléments circonstanciels de temps des deux propositions, le déterminant c'est-à-dire l'identification d'individu ou d'identité ou bien sa spécificité ou indétermination dans les adjectives déterminatives. Au point de vue sémantique, nous pouvons citer les doubles modalités dans une seule proposition (comme *on peut souhaiter* avec le métaprédicat *pouvoir*) ou bien dans un seul mot ou prédicat (comme *devoir* déontique ou épistémique), l'attraction modale (c'est-à-dire le remplacement de l'indicatif par le subjonctif dans une subordonnée dépendant d'une autre au subjonctif), la modalité impérative,

le type de discours, la différence de prise en charge en discours rapporté entre le locuteur d'origine du DD et le locuteur-rapporteur jouant un rôle dans le positionnement temporel et épistémique et pouvant conduire à la discordance temporelle, la coupure modale (voir explication *infra*), l'interrogation partielle ou totale (demande d'information ou de confirmation), la portée de la négation qui peut être descriptive ou polémique, la portée de la modalité, le co(n)texte, les inférences des connotations de modalité intrinsèque, etc., certains facteurs dérivant d'autres. Nous avons alors constaté que cela relève du sens global de la phrase, particulier et différent à chaque fois, plutôt que d'une règle préétablie. Aussi nous avons donc préféré le système de Gosselin qui prend en compte tous ces marqueurs aspectuo-temporels grâce à neuf paramètres de modalité (qui peuvent d'ailleurs avoir des valeurs contraires dans un même énoncé : *Je t'assure qu'il risque de pleuvoir* où *je t'assure* est la modalité extrinsèque qui se rajoute à la modalité intrinsèque). La position de la modalité (à ne pas confondre avec sa place dans la phrase), qui peut varier selon les énoncés, est définie par ce sur quoi elle porte (sur un verbe si il s'agit d'un adverbe, sur un nom ou bien sur la phrase toute entière, etc.). Ces paramètres calculent non seulement la concordance des temps mais également la non-concordance (contrairement à Luquet), classés sur des *continuums* par degrés, dans sa méthode calculatoire qui détermine le mode de la complétive. En effet les degrés des paramètres déterminent les catégories modales (les modalités sont l'expression de l'attitude du locuteur-énonciateur par rapport au contenu propositionnel de l'énoncé, selon Gosselin ; à ne pas confondre avec les modes verbaux qui représentent la manière dont l'action exprimée par le verbe est conçue et présentée) qui sont aléthique (de « alethia » qui signifie la vérité, comme dans la science, les chiffres, les vérités générales ou les lois physiques *l'eau bout à cent degrés, tous les hommes sont mortels* ; englobant des valeurs comme le *nécessaire*/le *contingent*, le *possible*, l'*impossible, devoir être, inévitablement, immanquablement, inéluctablement, infailliblement*), axiologique (qui concerne le jugement de valeur positif ou négatif comme la morale, la valeur méliorative ou péjorative, la réaction émotionnelle et les verbes subjectifs : *correct, mensonger, lâche, tyran, choqué, ému*), déontique (appréciation positive ou négative des règles du code déontique : *interdiction, permission, nécessité, obligation*, *facultatif, pouvoir, devoir, falloir*), appréciative (telle l'*indignation*), boulique (indiquée par des verbes d'attitude propositionnelle : *croire, penser, estimer, trouver, être convaincu* ou *sûr*) ou bien épistémique (dans le domaine du savoir, degré de certitude subjective sur les chances de réalisation : *certain, probable, exclu, plausible, doute, connaissance, incontestablement, devoir, pouvoir, croire, savoir, avoir l'impression, sembler, jurer, parier, ignorer, oublier*). Un verbe ou par exemple un adverbe peuvent avoir

plusieurs modalités selon leurs sens. Les modalités permettent de déterminer si la complétive tend vers l'indicatif ou le subjonctif. Le verbe recteur et le mode de la complétive ont tous deux un sémantisme modal qui contraint les paramètres de leur modalité. Il existe quatre relations de compatibilité entre le sémantisme du verbe recteur et le mode de la complétive : la compatibilité exclusive à un mode (*vouloir* au subjonctif, *affirmer* à l'indicatif), l'incompatibilité ou divergence totale, la compatibilité non exclusive avec différence de sens (*dire* injonctif + subjonctif/*dire* assertif + indicatif) auquel cas certains facteurs supplémentaires déterminent l'un des deux modes possibles (cas de l'alternance modale), la compatibilité non exclusive sans différence de sens (*espérer* + indicatif/subjonctif). Selon Rihs, s'il y a alternance modale dans certains cas, c'est que « le mode joue un rôle dans le calcul du sens » et dans « les variations de sens » en reprenant les valeurs épistémiques de la *possibilité* et de la *probabilité*. Il a constaté que le subjonctif n'est pas le mode de la dépendance syntaxique par défaut mais s'oppose bien à l'indicatif par ses effets de sens. Le subjonctif joue une part active dans le calcul du sens dans l'alternance modale, cas aussi des verbes à double sémantisme. Mais il n'est pas pertinent lorsqu'il est obligatoire. Pour Gosselin, la valeur modale extrinsèque (mod i) du sémantisme du verbe introducteur doit être en accord avec la valeur modale intrinsèque au lexème prédicatif de la complétive (mod j). Les paramètres de modalité communs au sémantisme du verbe recteur et du mode de la complétive (I qui est l'instance de validation qui peut être le réel, la subjectivité ou l'intuition ; D qui est la direction d'ajustement du monde vers l'énoncé et de l'énoncé vers le monde ; F qui est la force de validation de mod i, modalité extrinsèque au verbe principal et E qui est l'engagement du locuteur de mod j du mode subordonné) permettent de déterminer leur compatibilité. I, D de mod i permettent de déterminer la catégorie modale du verbe recteur et F de mod i la valeur modale de la catégorie modale. E de mod j indique si le locuteur s'accorde (présuppose le contenu de la complétive et la factivité de son verbe), si il s'en dissocie faiblement (il ne suppose pas le contenu non factif de la complétive) ou si il s'en dissocie fortement (il présuppose la fausseté, la contrefactivité de la complétive). Si la complétive est à l'indicatif, la modalité extrinsèque est strictement « descriptive » (valeur de la direction d'ajustement D) et la force de validation (F) est positive (le procès principal a une valeur existentielle positive sur l'échelle épistémique) et la force de validation (F) est positive. Si le mode de la complétive est le subjonctif, ou bien la modalité extrinsèque (mod i) n'est pas strictement « descriptive » (valeur de D), elle peut être appréciative, axiologique, boulique ou déontique ou bien elle est descriptive mais de force de validation (F) négative (le procès de la principale a une valeur existentielle négative).

Car le subjonctif a bien un sens propre calculable qui regroupe tous les autres éclectiques déjà connus mais qui ne lui sont pas toujours réservés (doute, irréel, inactuel, possibilité, présupposition, non assertion, etc.). Selon Ahern, si le subjonctif peut apparaître sans être provoqué par un élément de la principale et si son sens peut varier, c'est qu'il a bien son propre signifié. Pour Rihs qui met à mal toutes les autres théories à ce sujet (en effet elles ne se vérifient pas pour l'ensemble des sens attribués à ce mode), le subjonctif est le mode de la non-pertinence (également pour Gosselin). C'est-à-dire qu'il contribue à la compréhension du message mais n'est pas le but que le locuteur veut faire passer. C'est le mode de la subordonnée qui donne le sens explicite dans le cas de contexte ambigu. La déduction de l'ensemble de l'énoncé, des hypothèses contextuelles et de l'hypothèse interprétative constitue le processus inférentiel de recherche.

D'autre part la consultation de Gosselin (2005) et Azzopardi (2011) a mis en lumière les concepts des valeurs modales *d'irrévocable* (force de validation F dans le positif ou le négatif) et de *possible* (indétermination de la valeur de F) qui expliquent la coupure modale entre les procès passés (réalisés ou pas) et les procès futurs (réalisables et possibles) d'après le choix du moment d'observation (en rapport avec la réinvasion nynégocentrique du locuteur-rapporteur chez Kronning) et qui a aussi un rôle à jouer dans la non-concordance. En effet, nous avons vu grâce à Gosselin qu'à l'indicatif, c'est la borne finale II du moment de référence [I,II] par rapport à celle du procès [B1,B2] qui donne l'aspect grammatical (qui indique la place de l'être par rapport au procès, selon Chevalier) et qu'au subjonctif, la coupure modale est déterminée par l'intervalle d'énonciation [01,02] (les valeurs modales aspectuelle et temporelle coïncident) pour les propositions indépendantes ou par l'intervalle de référence [I,II] associé au verbe principal à l'indicatif, pour les complétives. Si le procès de la subordonnée au subjonctif est situé après l'intervalle de référence de la principale (par exemple au présent ou au futur) sa valeur modale est le *possible* et le présent du subjonctif peut être utilisé. S'il est situé avant comme l'imparfait, sa valeur modale est celle de l'*irrévocable* et la complétive pourra être au passé du subjonctif, à l'imparfait du subjonctif, au plus-que-parfait du subjonctif. Pour les subordonnées au subjonctif, régies par une autre proposition au même mode, la coupure modale est déterminée par l'intervalle d'énonciation [01, 02]. Par ailleurs Gosselin nous a également aidée à comprendre quels étaient les paramètres de modalité mis en jeu par exemple en ce qui concerne la négation et l'interrogation, à savoir la force de validation ou degré de croyance (F) pour la négation descriptive et la demande d'information et l'engagement du locuteur (E) pour la négation polémique et la demande de confirmation.Tous les verbes ne se comportent pas de la même

façon lorsqu'ils sont sous négation, même s'ils relèvent de la même modalité. Quant à Ahern, elle considère que l'emploi du subjonctif, après les verbes affirmatifs, dans l'interrogation contredirait son sens de présupposition, et qu'il est donc possible ou potentiel et que dans ce cas la question porte sur la principale et la subordonnée. Tandis qu'avec l'utilisation de l'indicatif, la demande porte sur la proposition régissante. Et en ce qui concerne la négation des verbes affirmatifs dans la principale, elle est facilitée par le subjonctif non assertif de la subordonnée : soit il présuppose le contenu de celle-ci et donc que le destinataire est au courant, soit que l'interlocuteur n'en sait rien (cas du subjonctif potentiel ou de possibilité). En tout cas, si une préposition vient s'enchâsser et contredit la négation comme dans l'exemple de Ahern, le subjonctif devient agrammatical : **Juan no oyó sino que vio con sus propios ojos, que el avión hubiese aterrizado.* Quant à l'origine de la source des modalités médiatives, fondamentales dans le journalisme, elle nous a été fournie grâce à la classification tripartite de Tournadre. La source des propos peut être non computationnelle directe (sens, sensations, intuition, expérience personnelle..., par exemple *aunque reconoció que « quizá no sea el momento de habla de soberanía »*), non computationnelle indirecte (savoir encyclopédique ou propos rapportés, comme dans *« El club me apoya », aseguró a este diario Vidal*) ou bien computationnelle (inférence basée sur un constat, sur des propos rapportés ou inférence logique, telle que *« Que uno de los que pidió aquello diga ahora que no son buenas fechas es sorprendente. También que no nos modernizamos »*). Elles sont en rapport avec la visée énonciative pour les modalités illocutoires et les modalités épistémique (degré de certitude de l'information) et déontico (appréciations positives ou négatives du code déontique)-axiologiques (jugement de valeur porté sur l'information). Azzopardi, du fait qu'il est parfois difficile de déterminer l'origine des propos, ne retient que la source directe, indirecte et l'attitude neutre.

Le discours est étudié par les linguistes (à la différence du *style* qui est un terme littéraire et ne concerne donc pas la concordance des temps). Le discours rapporté étant également un facteur important de la non-concordance, nous avons constaté que les formes mixtes (qui ne sont pas du DD) sont les plus difficiles à repérer. Chaque discours s'identifie par la transposition ou pas des personnes, des discordanciels (comme les interjections du type *ah* ; les appréciatifs, appellatifs tels *monsieur, madame* ; les marqueurs de subjectivité ; les modalités particulières interrogative, exclamative, impérative), des temps, de l'actualisation, des déictiques, du mode, de la modalité, des modalisateurs, de la syntaxe, de la fidélité ou pas des propos rapportés, etc. D'après Rosier, Strauch et Simonin, le DD contient un verbe introducteur (devant, au milieu ou après les paroles, en incise), deux points et des guillemets. Nous avons trouvé des « verbes

descripteurs du déroulement énonciatif » annonciateur de DR, tel que *ajouter,* répertorié par Rosier : *Añade : « [...] ».* Le DD est « hétérogène » et donne la parole directement au locuteur à la 1e personne. Donc les temps et les lieux se réfèrent directement à la situation d'énonciation. De ce fait, on peut y noter des marqueurs d'oralité ou de langage familier. Selon Rosier, il peut donner « l'illusion de parole vraie ».

Tandis que le DI est « homogène » : *dit que...* (ou bien un autre mot introducteur que le jonctif). Pour Verschoo, le verbe introducteur est obligatoire et déclaratif (*subrayaba el hecho de que ; este le contestó en una carta fechada el 23 de marzo pasado que*)(*aseguró además que los eurodiputados de ERC que salgan*) ou de perception en DI. Pour notre part, nous avons rencontré d'autres sémantismes : de négation de parole (*nadie ha dicho además, que las campañas electorales fueran*) ; de demande (*pidió ayer a diversas fiscalías alemanas que presenten*) ou de questionnement (en effet d'après Rosier : « la question est l'un des principes de l'interlocution, à la base de la communication)(*cursó al Ayuntamiento madrileño una pregunta […] para que de forma ingrata pueda utilizarse*) ; de permission (*permitía que ; permitió que*) ; d'ordre (*diera ayer dos meses a la Generalitat para que el castellano sea incorporado*) ; d'exhortation (*llamó ayer a la rebelión al resto de ayuntamientos españoles para que exijan*) ; de motivation (*ha motivado que el consejo de Educación, José Miguel Pérez, anunciara ayer*) ; d'encouragement (*se felicitó de que al frente del partido esté hoy su hija*) ; d'intellection (*no han asimilado que […] no se produjese*) ; d'information (*y alertó sobre las consecuencias de que el Gobierno griego no logre*) ; de vérification (*a nadie le sorprenderá comprobar que todos criticasen a los bancos, pidieran […] y asegurasen*) ; de négation d'acte *(negó a este diario*) ou d'empêchement (*evitar que algunos delitos societarios hubieran podido prescribir*). Il n'y a pas de ponctuation du discours (deux points, guillemets, tirets) en DI. Les paroles y sont rapportées indirectement et à la 3e personne. Les temps (qui dépendent de celui du verbe introducteur) et lieux ne sont pas ceux de la situation d'énonciation. Les déictiques spatio-temporels sont transposés si le 2e locuteur n'est pas dans le même jour que le 1er locuteur, à une heure différente : *demain-le lendemain, hier-la veille, aujourd'hui-ce jour-là.* Il n'y a pas de marqueurs d'oralité ou de langage familier. Dans le DDL, selon Rosier, il y a un discours citant posé dans le co-texte et un discours cité mais peu à peu les marqueurs du discours citant disparaissent en laissant place au discours cité qui se retrouve sur le même plan. Il n'y a pas de changement de la triade énonciative. L'actualisation en est d'ailleurs un fait notable. Il y a donc une différenciation de plan d'énonciation (entre le discours citant et le discours cité). Il peut s'opérer également un changement par les discordanciels qui montrent le changement du passage du DD au DDL. Le DDL et le DIL ont

en commun leur autonomie syntaxique, ils n'ont pas de verbe introducteur de paroles, d'après Verschoor, ni de marques de ponctuation du discours. Mais ils gardent les points d'exclamation et d'interrogation propres au discours. Le DIL, selon Rosier, contient une transposition de la triade énonciative : tout d'abord de la 1e personne locutive à la 3e personne délocutive, donc avec changement de pronom possessif ; un changement de temps (du récit) ou de déictique actualisateur comme *hoy* dans un co-texte au passé et « une progression lexicale » entre le discours citant narrativisé et le discours cité, selon Rosier. Pour Maingueneau, le DIL n'a pas de marques linguistiques de citation et il existe une discordance entre les deux plans d'énonciation du discours citant et du discours cité. La recherche de l'attribution du dit nécessite la déduction logique du lecteur car il ne sait pas si c'est le narrateur ou le personnage qui parle. D'après Rosier, on peut y trouver du présent actualisateur côtoyant la personne délocutive. Le DIL semble plutôt être un résumé et est une « forme ambiguë non repérable linguistiquement ». Nous n'avons pas trouvé de discours rapporté avec des parenthèses avec guillemets, italiques, de virgules avec ou sans guillemets, citées par Rosier.

Quant au discours narrativisé, il est nominal ou à l'infinitif selon McHale. Afin de confronter nos nouvelles connaissances avec le terrain, nous avons analysé des exemples de la presse espagnole contemporaine péninsulaire. Le discours narrativisé peut se résumer en un « lexème introducteur », selon Rosier (*la denuncia, la queja, un sí, una llamada, su promesa, su discurso*) qui remplace le *verbum dicendi* de façon pléonastique ou paraphrasée et fait office d' « explicitation de l'énonciation du discours cité ». Il peut être séparé du reste du texte par une virgule, la conjonction de coordination *y*, etc. D'après Rosier, il est « homogène » tout comme le DI, mais la complétive n'y est pas obligatoire. Le discours citant explicite ou résume le discours cité grâce à des groupes verbaux ou des verbes de paroles ou de demande, de pensée ou d'opinion qui s'utilisent sans déterminant ou dans des expressions lexicalisées. Les propos peuvent être stéréotypés, résumés ou dévalorisés. Ou bien avec des guillemets ou encore avec des points de suspension. Il peut contenir du DD avec ou sans les guillemets mais sans le jonctif *que*. La fidélité du discours cité peut être affirmée. Selon Rosier, le discours narrativisé peut également paraphraser le discours citant sans verbe déclaratif et précéder le discours cité.

Les formes mixtes, selon Rosier, agencent des traits de DD et DI et les marqueurs syntaxo-typographiques des discours citant et cité sont ou bien « baladeurs » ou bien disparaissent. Ainsi le jonctif *que* peut être exocitationnel avec « mise en ascendance » du discours citant vers le discours cité du type *dire que « ... »* ou bien endocitationnel avec « décadence » (*dire*

« que... » avec transposition des temps et des personnes), toujours selon Rosier. Cependant dans cet exemple : *llamó a los ciudadanos a plantear una jornada reivindicativa para que « se escuche su voz »*, on peut noter que la locution conjonctive *para que* est exacitationnelle et pourtant il y a transposition de la personne du possessif (*mi >su*). Des catégories grammaticales, autres que le conjonctif *que*, peuvent introduire les paroles guillemetées, qui ont plusieurs fonctions dans la phrase, dans des formes mixtes de discours. Dans nos exemples, ce sont les prépositions *a* (*Aguirre retó ayer […] a « descolgar el teléfono y decirle [...] »*), *al* (*un respaldo al »derecho a decidir »,* complétive indirecte) ; *de* (*hablaba de « aquellos que creyéndose dioses* », complément d'objet indirect), *de que* (*se congratuló de que « las asociaciones de prensa y la sociedad en su conjunto » hayan expresado*), *y (que desee entrar y « cumpla los requisitos » se aceptado*), *sino (no dijese « me inquieta China » sino « me asombra China »*) ; *en* (*la campaña haya girado en « el monotema de la mamarrachade machista de Cañete y las declaraciones de la Juana de Arco envuelta en el femenisme ovárico »*) ; la conjonction de subordination *aunque (aunque « se podrá ir ampliando* », concessive) ; la locution conjonctive *para que* (*reclamó la intervención del Parlamento para que « depure las responsabilidades* », adverbiale de but) ; la conjonction de comparaison *como (de ahí que Rajoy califique el voto al PP como « el voto a la modernización y el voto a la sensatez »*) ; un simple nom commun (*es una grabación « editada y manipulada* », adjectifs) qui peut être sujet (*los policías « reciben órdenes y las actan* », verbes coordonnés et leur c.o.d.) ; un complément circonstanciel de lieu (*para que en Sestao « haya más pisos patera »*) ; un pronom possessif (*tras expresar su « máximo respeto* », nom commun et adjectif) ou bien l'article défini *la* (*y la « compra de censura* », nom commun et son complément). Ou bien encore le DD entre guillemets peut être introduit par un verbe à l'infinitif (cas cité par Rosier qui constate que cela devrait pourtant relever du DI et en déduit que les formes mixtes doivent en découler) et sans les deux points (*manifestó su procupación porque se pueda « vulnerar al trabajo »*) ou être nominal (« *a nivel particular* »). Nous avons également pu relever des phrases introductrices de DD : *uno subrayaba el hecho de que estos comentarios […] se hagan precisamente en la red social de la competencia : « [...] ».*Nous avons remarqué comme Rosier, Maingueneau, Authier, Meunier, de nombreuses formes mixtes qui introduisent un DD entre guillemets et qui sont dues à la facilitation de la pratique journalistique qui consiste à la fois à résumer et reprendre le discours du locuteur tels des « résumés avec citations ». Ils n'en retranscrivent parfois que des bribes, telles les MEG ou bien plusieurs mots parfois avec verbe à l'infinitif (*Aguirre retó ayer […] a « descolgar el teléfono y decirle a José Luis [Rodríguez Zapatero] que cambie*

[...] ») ou sans. D'ailleurs, les DD plutôt à la 3e personne qu'à la 1e personne sont plus faciles à placer pour la simple raison qu'il y a une transposition du locutif (celui qui parle) de DD en délocutif (celui dont on parle) en DI. Comme dans ce cas où le DD est non seulement nié mais fictif : *[...] no dijese « me inquieta China », sino « me asombra China » [...].* Car cela nécessite parfois des adaptations hors MEG, comme dans cet exemple où le pronom possessif du DD aurait été *mi* : *Tras expresar su « máximo respeto ».* Nous avons aussi constaté, à l'instar de Maingueneau, que les MEG servent parfois dans la pratique journalistique à « isoler un fragment d'autrui pour l'exclure de son propre point de vue » (*lo juzgó « ridículo »*) mais aussi à recueillir un témoignage concis. La différenciation entre DD et DI dans la presse espagnole, comme le signale Rosier et Bruña Cuevas, permet l'authenticité des déclarations (*dijo textualmente*). C'est ainsi que l'on peut remarquer que les titres peuvent légèrement différer du contenu des articles, comme le signale Rosier. Ce qui se confirme dans l'exemple 73, pour des raisons de longueur de l'intitulé qui ne peut être qu'un résumé succinct du contenu. Il est évident que des verbes du discours cité, parfois en incise, relevant du domaine littéraire, sont absents de la presse écrite du type : *marmonner, ricaner,* cités par Rosier.

En ce qui concerne l'attribution du dit, elle sert soit à indiquer la source du discours par le journaliste-rapporteur dans son travail de conformité aux exigences de la presse par le recours aux incises introductrice, médiane ou conclusive (*según Morera*)(qui s'utilisent en DD : *aseguró a este diario Vidal,* mais aussi en DI et en DIL). Mais l'attribution du dit peut également parfois signaler « une mise en doute » ou « une pesée critique » ou appuyer son propre point de vue de façon anonyme, d'après Rosier (1999) et J. Peytard (1993). Comme nous l'avons constaté dans un exemple suivi d'une explicative : *que según los analistas son tardíos ya que, de haberse hecho en su momento, se hubieran podido frenar los bloqueos*. Nous avons également remarqué une incise redondante qui peut être attribuable à la précipitation de l'écriture informative : *En Járkov, el magnate Jodorkovski dijo que […] para que « [...] » dijo Jodorkovski en Járkov* (on peut noter qu'il s'agit du verbe *dire* en DD, mentionné par Gaulmyn). *Según ha afirmado la prensa local* est une autre attribution du dit qui ressort de la mise en abîme du discours, qui fait appel aux « démarches logico-argumentatives » qui convoquent « les idées de jugement et d'hypothèse » en contexte de « confrontation de points de vue », selon Rosier (1999). Parfois aussi, il n'y a pas d'attribution du dit car le locuteur « […] reprend la rumeur sans y souscrire tout à fait […], d'après Rosier (*« Que uno de los que pidió aquello diga ahora que no son buenas fechas es sorprendente »*). Par contre, dans cet exemple, le dit est attribué par un pronom démonstratif mais aussi vague : « aquellos que creyéndose dioses ». Aussi le journaliste y rajoute son propre éclaircissement :

se refería a los científicos. Nous avons repéré aussi, à l'instar de D. Maingueneau des MEG où le journaliste paraissait se distancier des propos du locuteur : *una reunión « tensa » que mantuvo con responsables, lo juzgó « ridículo »*. Il arrive très souvent que le journaliste-rapporteur soit amené à porter une opinion, parfois sans que l'on sache vraiment s'il s'agit de celle du locuteur ou bien de la sienne comme *lo que es incompatible ; -que por pura estadística debería haberse producido- ; sin duda es previsible que ; esto representa una pequeña escalada sobre los objetivos señalados hasta ahora ; de forma ingrata ; no es de extrañar.* Le journaliste peut également s'inclure parmi l'opinion publique en en déduisant les pensées (*por la opinión que de ellos tenemos los ciudadanos […] por nosotros y por el* país). Parfois le rédacteur doute sur le déroulement passé des faits ou leur future évolution (en utilisant la modalité épistémique : *sea por […] sea porque, […], habrá que estar a la espera de lo que decida* où l'on constate la forme impersonnelle ; *es muy posible que ; posiblemente, tal vez ; es probable que ; parece que*) dans son présent de moment d'énonciation après lequel on rencontre la non-concordance ou bien, par exemple, par l'intermédiaire de l'imparfait du subjonctif en -ra dans une apodose conditionnelle : *si un día llegaran a gobernar* ou par le conditionnel (*beneficiaría, podría justificar que, quizá daría*). Nous avons pu également remarquer des discours en DD d'auto-questionnement qui aurait pu être des monologues intérieurs si il n'y avait pas eu d'interlocuteur (*Me pregunto*). Les formes mixtes de DR combinent à souhait des spécificités des discours canoniques mais il n'y a cependant que cinq appellations de discours : DD, DI, DDL, DIL et DN. Notre analyse des exemples de presse nous a confortée dans l'idée qu'il ne serait pas possible d'établir un *continuum* des types de discours, comme le préconise Rosier, un tableau à la rigueur car les formes sont trop imbriquées les unes dans les autres. Le DR étant considéré par Rosier (1999) comme un résumé, une paraphrase ou une traduction du discours originel en DD, nous pouvons constater qu'il est plus à même d'introduire un double locuteur et point de vue susceptible de provoquer une non-concordance.

Le dernier point que nous avons abordé est celui de la non-concordance des temps dans le discours rapporté (en particulier dans le DIL d'après Kronning, selon les tiroirs verbaux toncaux et noncaux) qui serait due : soit à une réinvasion nynégocentrique par laquelle le locuteur externe replace, par rapport à son moment d'énonciation et par rapport à son attitude épistémique, le procès en DR, ou bien par le passé simple en espagnol qui peut remplacer un passé composé aoristique en contexte hodiernal et qui peut donc conduire à l'emploi jugé non concordant d'un présent du subjonctif.

Dans les substantives complément d'objet ou sujet, donc en DI, les verbes à double sémantisme, selon Ahern, sont ceux de communication (tels que *comunicar, decir, escribir, gesticular, gritar* qui sont affirmatifs suivis de l'indicatif et de demande ou d'ordre, s'ils précèdent le subjonctif), les valoratifs (*es interesante, es agradable, está bien, lo interesante/ agradable/que está bien*). Seul l'indicatif s'utilise pour affirmer ou asserter un fait (donc avec les verbes affirmatifs ou assertifs comme *asegurar, afirmar, notar, ver, saber, pensar, está claro, es cierto/verdad/verdadero/seguro*) et pour informer le destinataire. Le subjonctif (comme dans les autres propositions adjectives et adverbiales) a soit le sens de présupposition du fait subordonné afin de rappeler une information déjà connue ou observable dans le contexte de communication soit le sens de situation potentielle, possible. Il apparaît avec les verbes d'influence prospectifs (comme *animar, conseguir, exigir, lograr, obligar, pedir, permitir, rogar*), les verbes de désir (*desear, querer*)(les verbes de désir ou d'influence sont à l'infinitif si leur sujet est le même que celui de la principale), les verbe de possibilité (*poder, es posible* à l'infinitif si il n'y a pas d'agent car la substantive a la fonction de sujet), de jugement émotionnel *(alegrar, consolar, encantar, enfurecer, inquietar, lamentar, molestar, sorprender* qui peuvent aussi être à l'infinitif), les verbes d'opinion (*ser apropriado/justo/legal/lógico/normal/sensato,*
lo apropriado/justo/legal/lógico/normal/sensato). Pour Ahern, la difficulté réside dans le fait de différencier les effets du subjonctif des propriétés des expressions qui le rendent possible ou obligatoire.

Dans les substantives de notre partie pratique, le journaliste-rapporteur retranscrit les propos des locuteurs interviewés qui donnent leur avis polémique et argumenté dont le sémantisme des verbes régisseurs du DI est révélateur. Il est logique de retrouver des verbes de réaction émotionnelle, d'opinion, de présentation de faits pour les juger, d'aveux, de parole ou d'influence. On peut également constaté la présence de discours niés (*negó que, se ha negado*) dont la négation permet une mise à distance des propos ou bien des discours hypothétiques réfutés. Ainsi se mêlent les discours, les résumés et les annotations. Aussi nous avons pu constater une mise en abîme du discours avec du DI inclus dans le DD : *« descolgar el teléfono y decirle a José Luis [Rodríguez Zapatero] que cambie la ley básica de Educación »* ; *« que uno de los que pidió aquello diga ahora [...] »*. Ou bien du DI contenant du DD : *le pidió que recupere « el diálogo y la confianza » ; reconoció que « quizá no sea el momento de hablar de soberanía ».*

Nous avons trouvé dans nos exemples les plus courants : le verbe d'influence prospectif/d'ordre *pedir*, cité par Ahern, employé sept fois ; le verbe de communication *decir*

cité cinq fois, en introduction de DI (*pidió ayer a diversas fiscalías que presenten cargos penales ; le pidió que recupere*) mais également en incise conclusive de DD, tous deux cités par J. Larochette en 1980, M. M. Gaulmyn. D'autres prédicats d'interlocution apparaissent tels : *hablar de, llamar* (*llamó ayer a la rebelión al resto de ayuntamientos españoles para que exijan al Gobierno*), *asegurar* (en incise médiane)*, subrayar* en DI*, añadir, expresar, alertar, contestar en una carta, cursar una pregunta, reflexionar* (en incise conclusive de DD). Mais également des verbes de polémique : *reclamar*, *manifestar su preocupación, retar, criticar, reconocer, no importar, negar, insinuar, impedir, evitar, resultar curioso, no es de extrañar, exigir.*

Des verbes de DI de jugement émotionnel comme *sorprenderse, permirtir(se), lamentar,* repérés par Ahern.

Les verbes de doute, venant principalement du journaliste-rapporteur, sont : *no parece que, no creo que.*

Le verbe de possibilité *es muy posible que*, signalé par Ahern.

Tandis que ceux d'opinion sont : *es previsible que, resulta curioso comprobar que, no es de extrañar, no importa que.*

Des verbes d' »ignorance de la réponse à une question », énoncés par Larochette, apparaissent également : *cursó al Ayuntamiento madrileño una pregunta.*

On constate donc que ces prédicats se réfèrent : à l'interaction courante du discours (*decir que, no decir que, pedir que, negar que*), à la réaction émotionnelle à un fait (*reconocer que, lamentar que, no importar que, resultar curioso, felicitarse de que, congratularse de que*), à l'autorisation ou à l'interdiction (*evitar(se), permitir, no permitir*), à la vérification des faits (*comprobar, no haber asimilado*), au doute sur les événements (*ser posible, ser probable, parecer, no creer*) ou au contraire à la certitude (*no es de extrañar, no ser que, ser previsible*). Certains verbes sont rétrospectifs comme ceux d'opinion, de négation de parole ou d'acte, d'autres en coïncidence temporelle avec la substantive ou bien prospectifs comme les verbes d'influence. Ils orientent donc temporellement la substantive grâce à leur sémantisme, à priori sans nécessité de co-texte.

Les verbes de communication et d'opération mentale (cités par Larochette) de DD en incise conclusive de DD sont : *dice, dijo, aseguró, reflexiona.* Lips signale effectivement que les verbes signalant un DD se trouvent à n'importe quelle place dans la phrase. Citons d'autres verbes de parole épistolaire en DD : *enviaron una carta abierta [...]para reclamar a la zona euro que « acentue [...] » ;* ou bien en forme mixte de DI, suivi de DD « inférieur à un

syntagme » (*este le contestó en una carta […] que los trabajadores que no participen « en la elaboración de la información [...] »*), pris en compte par Larochette.

Nous avons été confortée dans l'idée que la non-concordance est courante et que toutes les combinaisons de temps sont possibles, comme le signalait Le Tallec-Lloret (2010). La non-concordance en DI peut être imputée à la reprise du DD (*reclamó la intervención del Parlamento para que « depure las responsabilidades »*). Le fait qu'il y ait un 1er locuteur en DD, puis un 2e qui est le journaliste-rapporteur, modifie la concordance des temps. En effet, bien évidemment, un jugement de valeur (*no es de extrañar que Abe apoyara una victoria de Modi*) ou de doute (*no parece que lo consiguiese ; en el supuesto de que asumiera ; puede que su estado físico a partir de cuartos distase de lo ideal*) dans le moment d'énonciation du deuxième locuteur sur un fait passé rend incompatible l'utilisation du présent du subjonctif. Le sémantisme de vérification rétroactif entraîne également l'imparfait du subjonctif : *a nadie le sorprenderá comprobar que todos criticasen a los bancos, pidieran […] y asegurasen.* Les verbes de permission (*en ella se permitía que en caso de catástrofe, los parlamentos puedan pedir*) ou d'exhortation (*llamó a los ciudadanos a plantear una jornada reinvidicativa para que « se escuche su voz »*) entraînent également ce temps en discordance. Celle-ci peut être également imputée à un adverbe ou un circonstanciel de temps de l'époque passée ou présent-futur dans l'une ou l'autre ou les deux subordonnées (de temporalité contraire : *es muy posible que ambas marcas entregaran ayer ; « Que uno de los que pidió aquello diga ahora [...] »*). Mais la présence d'un adverbe de temps passé comme *ayer* dans la principale n'engage pas le respect de la concordance dans la substantive : *ayer por la mañana, el PP ni siquiera permitió que el Congreso pueda debatir.* Par contre le passé du subjonctif et l'imparfait du subjonctif sont préférés pour l'antériorité temporelle de la substantive.

En ce qui concerne l'antéposition, la substantive introduite par *el que* sont à l'imparfait du subjonctif en -se, celle commençant par *que,* au passé simple. Pour H. Nolke et pour Togeby, ce type de substantive antéposée est majoritairement au subjonctif qui sert de thème, même si il n'y a pas de forte cohésion entre elle et la principale (c'est-à-dire même si elle n'est pas sujet et nominative) mais H. Nolke ne cite aucun pourcentage. *El que* entraîne le subjonctif pour M. Á. Sastre Ruano et J. Á. Porto Dapena. Pour notre part, le nombre limité de substantives antéposées ne nous permet pas de valider une quelconque conclusion sur le rapport entre l'antéposition et le mode.

Quant aux relatives, elles fournissent une information dont l'antécédent est un nom ou un pronom, sujet ou complément de la principale, selon Ahern. Les relatives déterminatives caractérisent l'antécédent. Le choix modal dépend de plusieurs facteurs.

Premièrement, la spécificité de l'antécédent ou du pronom relatif (*el que, quien, lo que*) qui remplira la condition décrite dans la principale entraînera l'indicatif. Le subjonctif sera utilisé pour sa non spécificité.

Le deuxième critère est celui de l'époque verbale de la principale : si elle est au passé, l'indicatif est facilité ; si elle est au futur ou à l'impératif (qui exhorte un acte consécutif), l'entité ou la personne est prospective et la relative déterminative sera au subjonctif. Troisièmement, l'adverbe ou locution temporelle d'habitude de l'époque présente de la principale, comme *normalmente, siempre, todos los días*, peuvent occasionner le subjonctif si l'antécédent est différent à chaque fois et l'indicatif, s'il s'agit du même. Les quantificateurs *poco, sólo, únicamente* ou *exclusivamente*, les comparatifs (*más... que, menos... que*), les superlatifs relatifs (*primero, último, único, peor,* etc.) entraînent également l'alternance modale. Pour notre part, nous avons trouvé le superlatif *el mayor... que* : *China fue el mayor regalo geoestratégico que se pueda imaginar.* Á l'indicatif, l'antécédent est spécifique. Au subjonctif, le locuteur envisage l'entité ou la personne en la comparant à une « pluralité de référents possibles », selon Ahern. La négation, les pronoms négatifs (*nadie, ninguno*)(*no hay nadie que lo viviera que no se vaya*) et les prédicats de sens négatif, d'empêchement ou de rejet (*impedir, negarse, oponerse, prohibir, rechazar,* etc., comme dans *prefirió apartarse de la idea de que se haya tratado de un espionaje « político »* ou *impedir el acceso al sistema financiero estadounidense a cualquier banco que haga negocios con un banco o compañía crearía*) ou avec l'adverbe négatif *no* (*todo lo que no sea un sí podría justificar*) sont déclencheurs uniquement du subjonctif dans la relative car le sens négatif de la principale empêche la spécificité de l'antécédent de la relative déterminative. Le subjonctif en -ra n'est pas à confondre avec l'ancien plus-que-parfait de l'indicatif journalistique des relatives explicatives dont l'explication est reléguée au second plan et dont l'antécédent est bien spécifique.

Quant aux relatives finales introduites par *que* au subjonctif, dont la situation est potentielle ou possible, elles sont l'équivalent des adverbiales finales avec *para que, con el fin de que.*

Dans les adjectives de nos exemples, la non concordance la plus fréquente est le passé simple (temps pour lequel les grammairiens ne sont pas d'accord sur la sphère temporelle) associé au présent du subjonctif. Cela contredit le fait que pour Ahern, l'époque verbale du passé dans la principale entraîne l'indicatif dans l'adjective et que l'époque future ou l'impératif provoque le subjonctif dans cette catégorie de subordonnée. Car tout dépend, encore une fois du sens de la phrase et non d'une corrélation temporelle, le présent du subjonctif étant encore préféré pour le prospectif, même si l'imparfait du subjonctif serait en concordance avec la sphère du passé,

pour Carrasco Gutiérrez (mais pas pour Luquet ; Asencio, Borrego et Prieto) comme par exemple dans : *Terricabras aseguró además que los diputados de ERC que salgan elegidos se declararán ; « Me atraía mucho el reto de que no estén los mayores [...] » ; China fue el mayor regalo geoestratégico que se pueda imaginar ; y alertó sobre las consecuencias de que el Gobierno griego no logre.* Le discours direct en est aussi encore responsable : *para que la ley regulara « los mecanismos que permitan ».*Quant au pronom négatif ou la négation dans la principale, ils sont bien responsables du subjonctif, comme le mentionne Ahern : *no hay nadie que lo viviera que no se vaya*. Dans *prefirió apartarse de la idea de que se haya tratado de un espionaje « político »,* le passé du subjonctif *haya tratado* est d'aspect accompli situé temporellement entre le locuteur d'origine et le journaliste-rapporteur. On peut constater que le sens de rejet du prédicat de rejet *apartarse* régit bien le subjonctif, de même dans un énoncé avec un procès d'empêchement dans la principale tel que *impedir*, comme le signale Ahern : *impedir el acceso al sistema financiero estadounidense a cualquier banco que haga negocios con un banco o compañía crearía*. Mais nous pouvons rajouter que ce mode est également provoqué par l'adjectif *cualquier.*

En ce qui concerne les adverbiales, A. Ahern les définit comme les circonstances de la principale. Les adverbiales au subjonctif de nos exemples sont introduites par :
- *para que* (adverbiales finales majoritaires, au nombre de huit et introductrices de DD sans les deux points et de DI : *para que « se escuche su voz » ; para que el castellano sea incorporado*),
- *aunque* (deux adverbiales concessives : *y aunque no fuese así* ; *aunque no la hubiera conseguido al ingresar en la universidad*),
- *de ahí que* (deux adverbiales consécutives : *de ahí que sea legítimo enterder que […] ; de ahí que Rajoy califique* […]),
- *sin que* (deux adverbiales concessives : *sin que, hasta el momento, se hubiera conseguido resultados esperanzadores ; sin que haya faltado la paliza pura y dura*).
Les propositions suivantes n'apparaissent qu'une seule fois :
- *para lo que (*adverbiale finale : *para lo que pueda venir*),
- *como (*adverbiale de manière, en DD : *como quisiéramos*),
- *porque (*adverbiale causale : *porque se pueda « vulnerar al trabajo »*),
- *por más que* (adverbiale concessive : *por más que catapultara […] por más que señalara*),
- *si* (adverbiale conditionnelle : *si un día llegaran a gobernar*),

- *pese a* (adverbiale concessive : *pese a la preocupación de los atlantistas de que un sí pueda dañar*),
- *en el supuesto de que* (adverbiale conditionnelle : *en el supuesto de que asumiera*),
– *ya que* (adverbiale de cause : *ya que, de haberse hecho en su momento, se hubieran podido frenar los bloqueos*),
- *sea por..., sea porque* (adverbiale de cause : *sea por la presencia de Timothy Geither, el secretario del Tesoro estadounidense, sea porque la evolución de los parámetros económicos y financieros de Europas no invita al optimismo*).

Les adverbes relatifs introduisent autant les relatives avec antécédent que les adverbiales sans antécédent. Les adverbiales de temps prospectif par rapport à la principale sont précédées de *a medida de que, antes (de) que, apenas, así que, cada vez que, conforme, cuando, en tanto que, hasta que, mientras (que), tan pronto (como), según que, una vez que.* Elles entraînent le subjonctif présent. Les adverbiales de temps (*mientras, cuando, a medida que, conforme, según*) en simultanéité avec la principale, à un temps passé ou au présent d'habitude, sont à l'indicatif. Mais pour la simultanéité au futur, c'est le subjonctif présent après *a medida que, en tanto que.* Le subjonctif peut prendre un sens de conditionnel par sa potentialité ou sa possibilité avec *mientras* (équivalent de *si*). Les adverbiales de succession temporelle, telles que *tan pronto como* ou *en cuanto*, par rapport à la principale, sont à l'indicatif. Lorsqu'elles sont antérieurs temporellement à la principale au passé ou présent d'habitude (comme *antes de que*), elles sont au subjonctif imparfait si elles représentent des situations potentielles passées ou au subjonctif présent pour des situation prospectives ou potentielles dans le futur, tel que *como*. Par contre, l'infinitif se rencontre lors du cas de la coréférence des sujets de l'adverbiale (introduite par *antes de, despúes de*) et de la principale. Si le procès dans le futur est accompli avant celui de la principale au futur, ce sera le passé du subjonctif qui jouera ce rôle après *después de que*. *Después de que* est à l'indicatif lorsque la principale est au passé ou au présent d'habitude ou bien à l'ancien plus-que-parfait en -ra, pratique journalistique quand la situation est factuelle et supposée déjà connue par le lecteur. Quant aux adverbiales de lieu (*donde*) et de manière (*como, conforme, según*), elles précèdent l'indicatif quand la situation est factuelle, le subjonctif présent lorsque le fait est potentiel et le plus-que-parfait du subjonctif pour un fait irréel (hypothétique) dans le passé. Dans l'exemple de notre partie pratique, *la logramos pero no se aplica como quisiéramos, como* introduit un imparfait du subjonctif en -ra qui a plutôt le sens d'un conditionnel passé irréel, puisque il y a la présence de la négation du procès au présent de l'indicatif *no se aplica* (temps du moment du DD qui place l'imparfait du subjonctif de l'adverbiale de manière dans l*'irrévocable*). En ce qui

concerne les adverbiales de cause (*porque, puesto que, ya que, dado que, debido a que*), elles sont à l'indicatif car elles sont la cause factuelle de la principale. Mais placées avant la principale, elles en sont la condition (*como, donde*) et sont suivies du subjonctif. Dans cet énoncé : *poco a poco han empezado han empezado a llegar los acuerdos, que según los analistas son tardíos ya que, de haberse hecho en su momento, se hubieran podido frenar los bloqueos*, *ya que* est suivi d'un plus-que-parfait du subjonctif (à ce mode, malgré qu'il ne soit pas placé avant la principale), irréel du passé, équivalant à un conditionnel passé. Puisque *de haberse hecho en su momento* en était la condition hypothétique irréalisée dans le passé du complément de temps *en su momento.* D'autre part, nous avons repéré une causale au présent du subjonctif, sans qu'elle soit pour autant située devant la proposition régissante, comme le stipule Ahern. La cause a donc dans ce cas un sens potentiel dans le présent-futur : *manifestó su preocupación porque se pueda « vulnerar al trabajo ».*

Como si et *cual si* sont suivis de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif puisqu'ils sont mis pour des comparaisons irréelles.

Concernant la négation dans la principale, elle ne porte pas sur celle-ci lorsque l'adverbiale de cause est à l'indicatif. Mais si cette subordonnée est au subjonctif présent ou imparfait, c'est la relation possible ou supposée de cause à effet qui est niée.

La présence des adverbes *quizás, probablemente* marqueurs de possibilité déclenchent le subjonctif dans la causale.

Pour ce qui est de l'interrogation pour un fait connu dont la réponse n'est pas à confirmer, l'adverbiale sera donc également au subjonctif.

Pour la catégorie des adverbiales consécutives qui sont la conséquence du fait de la principale, les quantificateurs *tan, tanto* ou bien *así que, por (lo) tanto, por consiguiente, tanto que* provoquent l'emploi de l'indicatif car l'information est nouvelle. Sauf pour les locutions conjonctives *de ahí que, de modo que* au subjonctif. Dans *de ahí que sea legítimo entender que cuando Joseph hablaba de « aquellos que creyéndose dioses », se refería a los científicos* nous avons affaire à un présent du subjonctif de la sphère présent-futur parce qu'il correspond à un jugement dans le présent du moment de parole, malgré qu'il s'effectue sur un DD passé.

Dans cet autre énoncé : *las de los socialistas, a los que calificó de « irresponsables », de ahí que Rajoy califique el voto al PP como « el voto a la modernización y el voto a la sensatez »,* on peut noter une opposition manichéenne entre le discours citant au passé simple du DD (sphère du passé par rapport au moment présent du discours rapporté et perfectif) et celui au présent du subjonctif de la sphère présent-futur. Nous pensons que la journaliste extrapole, par

rapport au discours passé, les propos que pourra tenir Rajoy, cités entre guillemets comme si ils venaient littéralement de lui.

Pour leur part, les adverbiales finales, exprimant la finalité non encore réalisée du fait de la principale et introduites par *con el fin de que, a fin de, con el objeto de, porque, para (que)* sont aussi à au subjonctif (potentiel ou possible) ou bien à l'infinitif (avec même référent dans les deux propositions). Cet énoncé contenant *para lo que* est bien au subjonctif présent potentiel dans un co-texte de surcroit progressif du passé vers le futur : *tal vez por eso el líder del PP […] cambió el tercio de su discurso para empezar a preparar a los ciudadanos para lo que pueda venir.* L'adverbiale finale n'est pas à l'infinitif, parce que les propositions contiennent des sujets différents *(el líder del PP* dans la principale et un sujet neutre *lo que* dans l'adverbiale finale). Toutes les adverbiales finales étaient d'ailleurs prospectives sauf une. Nous avons également rencontré un imparfait du subjonctif avec co-texte au présent de l'indicatif de constation des faits de la part des journalistes : *de ahí las prisas de los consejos del PP para que se votara.* Ce temps signifie donc que le vote n'a pas donné l'espoir escompté de pouvoir obtenir un droit d'accès anticipé au contenu des journaux télévisés. Puisque le subjonctif imparfait pour Luquet est le temps le plus inactuel de ce mode.

Pour ce qui est des protases conditionnelles qui sont la condition de la réalisation des apodoses (leur principale), Sastre Ruano les divise en conditionnelles factuelles (réelles) à l'indicatif et conditionnelles contrefactuelles (potentielles ou irréelles, de réalisation improbable) au subjonctif imparfait ou plus-que-parfait. Pour Ahern, lorsque l'apodose est au présent, la conditionnelle introduite par *si* sera à l'indicatif. Si elle se trouve à un temps du passé, le mode de l'adverbiale dépendra du degré de confiance du locuteur en la réalisation ou l'hypothèse de la condition avec un amalgame composé de temps et de mode (voir *infra*). La conditionnelle introduite par *si* que nous avons repérée dans *que ya solo anhelan, insinuán o aspiran a hacer las cosas por nosotros y por el país, si un día llegaran a gobernar*, est à l'imparfait du subjonctif en -ra, dans un co-texte au présent de l'indicatif du moment d'écriture qui marque la coupure modale entre les valeurs aspectuelle et temporelle de l'*irrévocable* et du *possible*. La condition est située dans son antériorité et est donc contrefactuelle, de réalisation improbable (par rapport à un présent du subjonctif qui aurait placé le procès de la subordonnée dans un présent-futur *possible* après le *maintenant* du journaliste-rapporteur). Dans l'autre exemple avec *en el supuesto de que* suivi de l'imparfait du subjonctif en -ra : *en el supuesto de que asumiera la competencia en un caso tan complejo y volumoso y que afecta […], el juez Castro dispone,* on peut remarquer la présence du présent de l'indicatif dans la subordonnée qui lui est coordonnée, donc la condition est potentielle et non pas de réalisation

improbable puisque le journaliste-rapporteur envisage son impact (*y que afecta*). Les autres adverbes de conditionnelle imposent le subjonctif (*con la condición de que, con tal de que, con que, siempre que, a menos que, como, mientras*). Ahern souligne que *como* sert d'ailleurs à la manière, à la cause et à la condition « de menace » qui annonce l'acte « préjudiciable » de la principale.

Quant aux adverbiales concessives, elles s'utilisent pour concéder une vérité (parfois attribuée à autrui) mais qui n'aura aucun impact sur la réalisation de la principale. Avec *aunque* suivi de l'indicatif, le locuteur transmet une nouvelle information. Tandis qu'au subjonctif, l'information est déjà connue (donc réelle) par l'interlocuteur ou bien le fait est considéré comme potentiel par le locuteur. Celle-ci est à l'imparfait du subjonctif en -se : *Me pregunto dónde se esconderá si los hados determinan la necesidad […] dentro de una semana. Y aunque no fuese así*. Une conditionnelle dans le futur sur un pacte électoral est d'abord avancée. Puis une concessive introduite par *aunque* suivi d'une négation de sa possible existence permet de retirer la condition précédente. Dans cet autre énoncé au même mode : *aunque no la hubiera conseguido al ingresar en la universidad,* le plus-que-parfait du subjonctif en -ra sous négation est mis pour un conditionnel passé. L'indicatif est plus courant avec *a pesar de que, pese a que.* Dans notre exemple, *pese a* est suivi du présent du subjonctif potentiel réalisable, de par aussi son association avec le conditionnel de la principale *beneficería* : *pese a la preocupación de los atlantistas de que un sí pueda dañar las relaciones con EE UU, también benefecería los intereses de Washington.* Car le conditionnel,couplé à un imparfait du subjonctif ou le conditionnel passé avec un plus-que-parfait du subjonctif rendrait respectivement la condition irréelle dans le présent et dans le passé. La concession peut également se rencontrer avec *por* + (*muy* + adjectif)/*mucho* + *que* + verbe au subjonctif ou bien verbe au subjonctif + *o no* ou encore verbe au subjonctif + *que/quien/(a) donde/como* + répétition de la même forme verbale, pour un fait réel équivalent à une hypothèse invérifiable et qui n'a aucune efficacité sur la situation de la principale, selon Ahern. Nous avons trouvé avec *por más que* : *no les importa sentar a Adrían por más que catapultara […] tampoco le incomoda dar carrete a un portero (Courtois) que está cedido, por más que* señalara*,* avec un co-texte au présent de l'indicatif. La concession à l'imparfait du subjonctif en -ra s'utilise pour une hypothèse impossible dans le présent ou futur, d'après la RAE. D'autant plus, toujours selon elle, que la concessive ne peut être située postérieurement à la principale qui est dans ce cas au présent de l'indicatif puisqu'il s'agit d'une concession inefficace sur elle. D'autres cas de concessives contiennent *sin que.* Dans l'un, le plus-que-parfait du subjonctif, accompli comme les formes composées, est associé à une principale au

présent de l'indicatif progressif dont la durée de référence commence à *desde tres décadas* et prend fin par le complément de temps *hasta el momento*, moment également de la rédaction de l'article : *Estimular el sistema inmune contra el cáncer es una estrategia que se lleva desarrollando desde hace tres décadas sin que, hasta el momento, se hubiera conseguido resultados esperanzadores*. Avec *sin que*, le subjonctif est obligatoire, selon Porto Dapena. En effet cette adverbiale est excluante de type dissociatif car elle est introduite par une locution exprimant l'absence de concession, la carence ou la privation. Un présent du subjonctif aurait placé la subordonnée dans la sphère présent-futur, par rapport au journaliste rapporteur. Donc en contradiction avec le complément de temps, révolu par rapport au journaliste-rapporteur : *hasta el momento.* Un imparfait du subjonctif n'aurait pas du tout situé le procès de la concessive dans le temps sans le co-texte et n'aurait pas non plus l'aspect accompli.

Le dernier type de proposition est celui des indépendantes précédées des adverbes de doute *acaso, probablemente, tal vez, quizá(s),* indifféremment à l'indicatif ou au subjonctif sans que la possibilité ou la potentialité en soit modifiée, selon Ahern. Quant aux indépendantes précédées de la conjonction *que*, l'indicatif marquera une affirmation et le subjonctif un ordre, une demande, une suggestion, un souhait. Enfin pour Ahern, l'association de la négation et du subjonctif dans l'impératif négatif, ainsi que dans les subordonnées substantives, relatives et causales a la même explication induite par leur signifié : la non affirmation par l'empêchement d'une situation potentielle.

Passons à présent à l'emploi des temps dans les substantives, adjectives et adverbiales. Les temps du subjonctif, comme nous venons de le voir, dépendent du degré de confiance du locuteur sur la réalisation ou l'irréalité du fait de la subordonnée. Le présent du subjonctif est utilisé pour des situations potentielles, prospectives dans la sphère du présent-futur ou pour un fait déjà connu de l'interlocuteur, par rapport au moment d'écriture du journaliste-rapporteur. Même si la principale est à un temps de la sphère passée. Pour un souhait réalisable dans le présent, le présent du subjonctif de la complétive est associé au conditionnel ou à l'imparfait du subjonctif. *Ser* + participe passé signifie une action subie son sujet et en train de se faire en coïncidence ou dans l'ultériorité du journaliste-rapporteur. Tandis que le passé du subjonctif (*haber* + participe passé) dans la complétive en discours rapporté place le procès accompli entre le 1er locuteur et le moment de rédaction. L'imparfait du subjonctif, avec un temps du passé dans la principale ou un conditionnel, signifie un irréel du présent. Le plus-que-parfait du subjonctif dans la complétive, associé au conditionnel passé, exprime un irréel du passé contre-factuel.

L'imparfait du subjonctif en -ra peut être aussi mis pour un conditionnel en DI afin de traduire un futur de l'indicatif en DD. L'imparfait du subjonctif en -se est majoritaire dans les substantives, donc en DI, mais pas dans la globalité des types de subordonnée (ils sont absents dans les adjectives et minoritaires dans les adverbiales). Cela conforte l'idée de Luquet (2004) que l'emploi du subjonctif en -se est moins usité. Par contre dans nos exemples, chaque fois que le journaliste dans son moment de rédaction, donne son avis, doute, fait une hypothèse rétroactive au présent de l'indicatif, le verbe de la subordonnée est à l'imparfait du subjonctif en -se.

Avec un gérondif (*buscando que*) ou un infinitif régisseur (*comprobar que, decirle que*, *reclamar que, evitarse que, para evitar que*), c'est leur sémantisme prospectif qui joue sur la subordonnée, au lieu du temps de la principale, l'antériorité temporelle de l'imparfait du subjonctif en -ra avec le moment d'écriture du journaliste (*no es de extrañar que apoyara*), l'équivalence du plus-que-parfait en -ra avec un conditionnel passé irréel (*evitar que hubiera podido prescribir*).

Quant à l'adjectif et à l'adverbe de probabilité (*es probable que la nueva Mme de Guermantes […] no dijese*), ils ne sont pas suivis de l'indicatif, comme le prétendait Guillaume. Ce qui n'est d'ailleurs pas confirmé par M. Á. Sastre Ruano qui place *es posible que* et *es probable que* dans le même groupe qui régit le subjonctif, ainsi que J. Á. Porto Dapena (*probable* est suivi du subjonctif lorsque la principale contient les verbes *ser, estar* ou *parecer*) et Rihs.

Le conditionnel du on-dit avec « renvoi à un énonciateur autre » ou « anonyme » (voir Wilmet) est un temps de mise à distance en discours rapporté ou de pesée critique en DI et DIL, également par transposition du futur du DD (*dijo que intentaría hacer todo lo que estuviera en su mano para que « Ucrania tenga éxito [...]* » ; *asegurasen que prohibirían la especulación...* où l'on note un hiatus entre l'affirmation du DD par le verbe de parole introducteur *asegurasen* et la mise à distance, venant du journaliste-rapporteur en DI, par le conditionnel). Parfois, selon Rosier, l'imputation de l'emploi du conditionnel ne peut pas être clairement identifiée. Mais dans d'autres cas, le conditionnel peut exprimer seulement une hypothèse ou un doute sur la réalisation du procès (*quizá daría a Europa margen para negociar con los palestinos con el fin de que no emprendan*), parfois de pair avec l'autre questionnement constitué par l'interrogation (*dice el escritor : « ¿Podrían ser los compradores españoles de deuda [...] ?»*)(*me pregunto dónde se esconderá si los hados determinan la necesidad de un pacto electoral*). Le subjonctif peut également servir au doute (voir Guillaume)(*no creo que hubiera*) par rapport au mode indicatif ou à la place du conditionnel (*el difícil acceso a la información que debiera ser pública constituye un mal de*

nuestro entramado político). On peut rencontrer aussi d'autres procédés de mise à distance du discours rapporté comme la mention de la source (*según Morera*) qui ne signifie pas forcément que le journaliste-rapporteur ne met pas en doute les propos du 1er locuteur, la modalité épistémique *(en el supuesto de que asumiera*), la négation (*no creo que hubiera*) ou l'interrogation (citée *supra*). Les modalisateurs (*no parece que lo consiguiese*) de la principale aussi qui sont pour Moignet la conséquence de « l'affirmation du sémantisme actualisant des verbes régisseurs » par rapport à la prédilection de la subordonnée qui devient alors « a-critique ». Les actualisateurs de mise à distance pouvant également se combiner (conditionnel et interrogation, modalités et négation, attribution du dit et conditionnel, protase de conditionnelle et subjonctif imparfait en -ra comme dans *ya que solo anhelan, insinúan, aspiran, si un día llegaran,* etc.).

Le passé simple (si courant en espagnol, même en DD, qu'on ne peut pas le cantonner au temps de récit et pour le discours citant du DIL) est majoritairement suivi du présent du subjonctif. Ce qui est dû, comme il était prévisible, à des verbes d'influence prospectifs comme *pidió* ou à l'adverbe de temps présent comme *ahora* ou *hoy* ou bien à un autre très proche comme *ayer.* Et ce, même avec un infinitif ou un gérondif avec co-texte au passé simple. Sa possible co-textualité avec *ayer por la tarde cumplió* prouve en espagnol qu'il est un temps passé immédiatement antérieur au jour du moment de parole ou d'écriture. Ce qui indique la proximité de ce temps avec le passé composé français (qui est par son auxiliaire dans le présent et par son participe passé dans le passé). Avec le passé du subjonctif dans la subordonnée, celui-ci indique l'antériorité par rapport au passé simple de la principale, avec par exemple un verbe de négation de parole ou des verbes de sentiment sur un fait passé comme *negó* ou *lamentó.*

La dénomination des temps nous aide également à comprendre leur transposition dans les différents discours. Par exemple l'imparfait est un « présent du passé » qui sera utilisé en DI, alors que le présent l'est en DD. L'imparfait se retrouve également dans le discours cité du DIL, tandis que le présent (« temps par excellence de la non-transposition », selon Wilmet) du discours cité avec une personne délocutive l'actualisera. Ce rapport imparfait/présent et imparfait/présent avec personne délocutive différencie le DDL du DIL. Nous pensons aussi au conditionnel (futur du passé) en DI qui pourra être une transposition temporelle du futur en DD si le journaliste-rapporteur émet un doute. D'autre part, l'aspect joue également sur la différenciation des plans d'énonciation du DIL: le passé simple servira pour le discours citant et l'imparfait, global, pour le discours cité, d'après Rosier.

Nous serions donc plutôt favorable à mieux connaître les temps, modes, aspects que de fixer des règles de concordance par rapport à des sphères temporelles discutables par rapport à leur mise en pratique dans le discours : la sphère du passé pour la principale pouvant cotoyer la sphère du présent dans la complétive et vice-versa. Ce travail nous a aidée à mieux comprendre ce qu'était le subjonctif, mode si mal connu et mal traité. Cela nous a permis d'expliquer le mécanisme cérébral qui conduit à l'attribution d'un mode dans la subordonnée et nous a confortée dans l'idée que la norme ne devrait être qu'une indication schématique et non une prescription et que la non-concordance permet, dans certains cas où elle est souhaitable, une plus grande précision temporelle sur la localisation des événements et sur leur réalisation (improbable, révolue ou possible). Le sens prime sur la règle de concordance. Enfin, nous en tirons une autre conclusion : comment peut-il y avoir une concordance et une correspondance si l'énallage temporelle concerne à peu près tous les temps (présent, futur, passé simple, passé composé, imparfait, conditionnel, présent du subjonctif négatif, imparfait du subjonctif) ? Car le fait d'avoir plusieurs significations temporelles et modales contrarie le placement du Moi locuteur et du Moi délocuté.

PERSPECTIVES

Nous avons conscience que notre recherche est limitée, tant le sujet est complexe. Nous avons le regret de ne pas avoir pu appliquer dans le détail la théorie de L. Gosselin qui aurait nécessité plus de temps, un approfondissement des modalités, un logiciel adapté et la recherche d'exemples types. Notre recherche n'en étant que le commencement.

Une autre ouverture consisterait à mettre en relation les futur/conditionnel tels que les a analysé Azzopardi (2011) et le présent du subjonctif/imparfait du subjonctif. Parce que les effets de sens de ces deux temps et modes sont en corrélation : le futur tout comme le présent du subjonctif couvre la sphère présent-futur (l'un de façon autonome, l'autre par l'intermédiaire principalement du co-texte) et le conditionnel tout comme l'imparfait du subjonctif partent du passé jusqu'au futur (également sans précision temporelle). De plus le présent du subjonctif remplace le futur dans les adverbiales temporelles. L'imparfait du subjonctif en -ra peut également être mis pour un conditionnel passé car tous les deux ont cette capacité à représenter une hypothèse réalisable (nous pensons à la formule de politesse pour l'imparfait du subjonctif en -ra et à la valeur de futur du conditionnel dans le passage du DD au DI) ou bien une hypothèse irréalisable avant le présent du moment de parole.

BIBLIOGRAPHIE

ABOUDA L., *Recherches sur la syntaxe et la sémantique du conditionnel en français,* Thèse, Université Paris VII, 1997.

AHERN Aoife, « El subjuntivo : contextos y efectos *»,* Madrid, Arcos/Libros, *Cuadernos de lengua española* n°104, 2008.

ANSCOMBRE J.-C. & DUCROT O., *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1983.

AUTHIER Jacqueline, « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir de traitements proposés », *DRLAV* 17, 1978.

AUTHIER Jacqueline, « Parler avec des signes de ponctuation ou de la typographie à l'énonciation », *DRLAV* 17,1978.

AUTHIER-REVUZ J., *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, 2 tomes, Paris, Larousse, 1995.

AZZOPARDI Sophie, *Le futur et le conditionnel. Valeur en langue et effets de sens en discours. Analyse constrative espagnol/français*, Université Paul Valéry Montpellier III, 2011, thèse.

BAKHTINE M., [éd. orig. Volochinov V.N., 1929], *Le marxisme et la philosophie du langage,* Paris, Minuit, 1977 (trad. fr. de M. Yaguello).

BAKHTINE M., *Esthétique et théorie du roman,* Paris, NRF Gallimard, 1978 (trad. fr.).

BALLY C., « Le style indirect libre en français moderne », *Germanisch-Romanische Monastsschrift* 4, 1912.

BALLY C., « Figures de pensées et formes linguistiques », *Germanisch-Romanische Monastsschrift* 6, 1914.

BALLY Charles, *Linguistique générale et linguistique française,* Paris, PUF, 1944.

BARBAUD P., « Subjunctive and ECP, New Analys » *in Romance Linguistics* (D. Wanner & D. A. Kibbee ed.), Amsterdam, John Benjamins, 1991.

BARCELÓ G. J. & J. BRES, *Les temps de l'indicatif,* Paris, Ophrys, 2OO6.

BAUNAZ L. & PUSKÁS G., « Le mode en français », présentation au colloque *Autres modes,* Neuchâtel, 2011.

BAYET J., « Le style indirect libre en latin », *Revue de philologie, d'histoire et de littérature anciennes,* Paris, Klincksieck, 1931 et 1932.

BECKER M. G., Principles of mood change in evaluative contexts : the case of french, Becker M. G. & Remberger E.-M. Eds, *Modality and Mood in Romance. Modal interpretation, mood selection and mood alternation,* Berlin, de Gruyter, 2010.

BEAUZÉE N., *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage,* 2 tomes, Paris, Barbou, 1767.

BENVENISTE É., *Problème de linguistique générale,* tomes I et II, Paris, Gallimard, 1966 et 1974.

BIRKELUND Ch., « Négation et modalité », *Cahiers Chronos* 12, 2005.

BLAKEMORE D., *Semantic Contraints on Relevance,* Oxford, Blackwell, 1987.

BLÜCHER Koljørn, « Les niveaux fonctionnels du subjonctif en espagnol, en français et en italien », *Revue Romane*, *Bind* 14, pp. 16-58, 1979.

BORILLO A., *Structure et valeur énonciative de l'interrogation totale en français,* Thèse de doctorat d'État, Université d'Aix-en-Provence, 1978.

BORREGO J., ASENCIO J. G., PRIETO E., *El subjuntivo, valores y usos,* Madrid, S.G.E.L., 1986.

BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques,* Paris, Fayard, 1982.

BOYSEN G., *Subjonctif et hiérarchie : étude sur l'emploi du subjonctif dans les propositions complétives objets de verbes en français moderne,* Odense, Odense University Press, 1971.

BRUNOT F, *Histoire de la langue française des origines à nos jours,* Paris, Colin, 1905-1953.

BRUÑA CUEVAS M., « Le discours direct introduit par *que », Le français moderne* 54, I, 1996.

CARRASCO GUTIÉRREZ Ángeles, « La concordancia de tiempos en las gramáticas del español », *Verba* 21, pp.113-131, 1994.

CARRASCO GUTIÉRREZ Ángeles, *La concordancia de tiempos,* Madrid, Arco/Libros, 2000.

CATACH N., *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance,* Genève, Droz, 1968.

CERQUIGLINI B, « Le style indirect libre et la modernité », *Langages* 73, 1984.

CHAGNOUX Marie, *Temporalité et aspectualité dans les textes français,* Université de Paris IV, 2006, thèse inédite.

CHAROLLES M., Prise en charge en « selon A », *Pensée naturelle, logique et langage. Hommage à Jean-Blaise Grize,* Neufchâtel, Secrétariat de l'Université, 1987.

CHEVALIER J.-C., *Verbe et phrase Les problèmes de la voix en espagnol et en français,* Paris, Éditions hispaniques, 1978.

CHOMSKY N., *Lectures on Government and Blinding,* Dordrecht, Foris, 1981.

CICÉRON, *Rhétorique à Erennius,* Paris, Panckoucke, 1835 (trad. fr. de C. Appuhn).

COHEN M. , Analysez-moi ça, *Nouveaux regards sur la langue française,* Paris, Éditions sociales, 1963.

COHEN M., Ah ! Te voilà ! Bon, eh bien mets-toi là : éléments de remplissage, *Toujours des regards sur la langue française,* Paris, Éditions sociales, 1970.

COL G., APTELMAN J., GIRAULT S. & VICTORRI B., *Compositionnalité gertaltiste et construction du sens par instruction dynamique,* Archive ouverte en Science de l'homme et de la société,

DAMOURETTE J. & PICHON É., *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française 1911-1940,* 7 tomes, Paris, d'Artrey, 1971.

DANON-BOILEAU L., *Produire le fictif,* Paris, Klincksieck, 1982.

DELAVAUX A., « La voix et les bruits, notes sur les verbes introducteurs du discours rapporté », *LINX* 18, 1988.

DELOOR Sandrine, Laurent Gosselin, *«* Temporalité et modalité ». *Le Français Moderne*, n° 76-2, pp. 228-230, 2008.

DE HAAN F., *The Interaction of Modality and Negation,* New York/Londres, Garland, 1997.

DENDALE P. & COLTIER D., « La notion de prise en charge ou de responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique », Bres J. Et al. (éds), *Dialogisme et polyphonie,* Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2005.

DESSAINTES M., *La construction par insertion incidente,* Paris, d'Artrey, 1960.

DREER I., *Expressing the Same by the Different : the Subjonctive vs. The Indicative in French,* Amsterdam, John Benjamins, 2007.

DUCROT O., *Le dire et le dit,* Paris, Minuit, 1984.

ERNOUT E. & F. THOMAS F., *Syntaxe latine,* Paris, Klincksieck, 2002.

FONAGY I., « La structure sémantique des guillemets », *Traverses* 43, (*Le génie de la ponctuation*), Paris, Centre G. Pompidou, 1988.

FREY H., *La grammaire des fautes*, Paris, Geuthner, 1929.

GAGNON Sylvie, « Pour une modalité subjonctive ? Note de recherche », Canada, *Langues et linguistique*, n°18, pp. 211-222 1992.

GARDIES J.-L., *La logique du temps,* Paris, Presses Universitaires de France, 1975.

GAUVENET H. (dir.), *Pédagogie du discours rapporté,* Paris, Didier, 1976.
GENETTE G, *Figures III,* Paris, Seuil, 1972.
GHERASIM Paula, « Expression linguistique de la subjectivité dans le discours et le discours rapporté », *Cahiers de linguistique française 25*, pp. 205-220, 2003.
GJERSTAD Oyvind, *La polyphonie discursive. Pour un dialogisme ancré dans la langue et dans l'interaction*, Université de Bergen, 2011, thèse inédite.
GIANNAKIDOU A., « The dependency of the subjunctive revisited : temporal semantics and polarity », *Lingua* 119, 2009.
GODARD D. & De MULDER W., « Indicatif et subjonctif dans les complétives en français », *Cahiers de lexicologie* 98, 2011.
GOSSELIN Laurent, *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect,* Belgique, Duculot, 1996.
GOSSELIN Laurent, « Observations linguistiques sur l'irréversibilité du temps ». *Revue de Sémantique et Pragmatique 14*, pp. 101-125, 2004.
GOSSELIN Laurent, *Temporalité et modalité*, Bruxelles, Duculot, 2005.
GOSSELIN Laurent, « De la distinction temporelle de la modalité et la dimension modale de la temporalité », *Cahier de praxématique 47*, pp. 21-52, 2006.
GOSSELIN Laurent, « Modalité et place de la négation », *Scolia*, 23, pp. 65-84, 2008.
GOSSELIN Laurent, « Sémantisme modal du verbe recteur et choix du mode de la complétive », *Lexique 22*, P.U.S, pp. 223-246, 2015.
GOUGENHEIM G., *Système grammatical de la langue française,* Paris, J. L. L. D'Artrey/A. Ronteix-D'Artrey, 1938.
GRANGER G.-G., *La théorie aristotélicienne de la science*, Paris, Aubier Montaigne, 1976.
GRANGER G.-G., *Le probable, le possible et le virtuel,* Paris, Odile Jacob, 1995.
GRÉSILLON A., « Un cas de discours rapporté : reproduction, transformation, déformation du discours biblique, dans le discours politique de Heine », *DRLAV* 17, 1978.
GROSS M., « Correspondance entre forme et sens à propos du subjonctif », *Langue française,* 39, 1978.
GUILLAUME G., *Temps et verbes. Théorie des aspects, des modes et des temps,* Paris, Champion, 1929/1993.
GUILLAUME G., *Leçon du 23 mars 1944,* série A : 225.
GUILLAUME G., *Leçon du 12 avril 1945*, série B.
GUILLAUME G., *Leçon du 22 janvier 1948*, série A.

GUIMIER Claude, « Constructions syntaxiques et interprétations de pouvoir, *Modalité et interprétation, l'exemple de* pouvoir », Langue française 84, 1989.

HORN L., *A Natural History of Negation,* Chicago, University of Chicago Press, 1989.

HOOPER J. B., « On Assertive Predicates », *Syntax and Semantics vol. 4* (J. P. Kimbal ed), New York, Academic Press, 1975.

HUOT H., « Le subjonctif dans les complétives : subjectivité et modalisation », *La grammaire modulaire* (M. Ronat & D. Couquaux éd.), 1986.

IMBS Paul, *Le subjonctif en français moderne,* Strasbourg, Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, 1953.

IMBS Paul, *L'emploi des temps verbaux en français moderne : essai de grammaire descriptive,* Paris, C. Klincksieck, 1960.

JAKOBSON R., *Essai de linguistique générale,* Paris, Minuit, 1963 (trad. fr. de N. Ruwet).

JARY M., « Mood in Relevance Theory : a Re-analysis Focusing on the Spanish Subjunctive », *UCL Working Papers in Linguistics* 14, 2002.

JARY M., « Indicative Mood, Assertoric Force and Relevance », *UCL Working Papers in Linguistics* 16, 2004.

JARY M., « Relevance, Assertion and Possible Worlds : a Cognitive Approach to the Spanish Subjunctive », *Utterance Interpretation and Cognitive Models* (P. De Brabanter & M. Kassine ed.), 2009.

JOLY A., *Essai de systématique énonciative,* Lille, PUL, 1987.

JURET A., « Sur le style indirect libre en latin », *Mélanges linguistiques offerts à M. J. Vendryes,* Paris, Champion, 1925.

KEMPAS I. & LÓPEZ SAMANIEGO A., « En torno a la elección de los tiempos pasados aorísticos en catalán/valenciano por hablantes bilingües », *Sintagma* (Lleida) 19, 2007.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage,* Paris, Colin, 1980.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation,* Paris, Armand Colin, 4e édition, 1999.

KAMPERS-MANHE B., *L'opposition subjonctif/indicatif dans les relatives,* Amsterdam, Rodopi, 1991.

KAMPERS-MANHE B., « Le subjonctif dans les complétives : une mise au point », *Aspects de la modalité* (M. Birkelund, G. Boysen & P. S. Kjaersgaard éd.), Tübinger, Max Niemeyer Verlag, 2003.

KORZEN H., « Subjonctif, indicatif et assertion : comment expliquer le mode dans les subordonnées complétives ? », *Aspects de la modalité* (M. Birkelund, G. Boysen & P. S. Kjaersgaard éd.), Tübingen, Max Niemeyer, 2003.

KRATZER A., « What „Must" and „Can" Must and Can Mean ». Linguistics and Philosophy. 1/3: 337-355, 1977.

KRISTEVA J., *Le texte du roman,* La Haye, Mouton, 1970.

KRONNING Hans, « Prise en charge épistémique et non-concordance des temps dans le discours indirect (libre) en français, en italien et en espagnol », *Cahiers Sens Public n°13-14*, pp. 19-31, Lyon, éd. Eriksson, O., 2010.

KUPFERMA L., « Observations sur le subjonctif dans les complétives », *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion* (C. Muller éd.), Tübingen, Niemeyer, 1996.

LAGERQVIST Hans, *Le subjonctif en Français moderne. Esquisse d'une théorie modale*, Paris, PUPS, 2009.

LALAIRE L., *La variation modale dans les subordonnées à temps fini du français moderne,* Berne, Peter Lang, 1998.

LAROCHETTE J., *Le langage et la réalité. II : L'emploi des formes de l'indicatif en français,* Munich, Fink, 1980.

LE QUERLER N., *Typologie des modalités*, Caen, Presses universitaires de Caen, 1996.

LE TALLEC-LLORET Gabrielle, *La concordance des temps en espagnol moderne. Unité de signe, modes, subordination,* P.U.R., 2010.

LEBAS-FRACZAK Lidia, « La notion de polyphonie et le subjonctif ». *Romanica Wratislaviensa*, pp. 129-140, 2009.

LERCH G., « Die Uneigentliche direkte Rede », *Festschrift für Karl Vossier,* Heidelberg, Winter, 1922.

LEVINSON S., *Presumptive Meanings,* Cambrige, Mass., The MIT Press, 2000.

LIPS M., *Le style indirect libre,* Paris, Payot, 1926.

LUQUET Gilles, *La teoría de los modos en la descripción del verbo español. (Un nuevo planteamiento)*, Madrid, Arco/Libros, 2004.

LUQUET G., « Temps linguistique et "temps verbaux" en grammaire espagnole », *Les langues modernes,* 2, 2007.

LUQUET Gilles, DUMANOIR Virginie et LE TALLEC Gabriel, *La concordance des temps, Moyen Age et Époque moderne*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle, 2010.

LUQUET Gilles, *Systématique historique du mode subjonctif espagnol,* Paris, Klincksieck, 1988.
MAINGUENEAU D, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire,* Paris, Bordas, 1986.
MAINGUENEAU D., *Nouvelles tendances et analyse du discours*, Paris, Hachette, 1987.
MAINGUENEAU D., *L'énonciation en linguistique française,* Paris, Hachette, 1991.
MARCELLESI J. B. & GARDIN B., *Introduction à la sociolinguistique,* Paris, Larousse, 1974.
MARCHELLO-NIZIA C. & PICOCHE J., *Histoire de la langue française,* Paris, Nathan, 1991.
MARTIN R. & F. NEF, « Temps linguistique et temps logique [logiques temporelles et analyse linguistique], Le temps grammatical », *Langages* 64, 1981.
MARTIN R., *Pour une logique du sens,* Paris, Presses Universitaires de France, 1983.
MAZALEYRAT J. & MOLINIÉ G., *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF, 1989.
MELLET S, 2000a. « Valeur aspectuelle du présent : un problème de frontière », Le Goffic P. (éd), Le présent en français, *Cahiers Chronos* 7.
MELLET S., 2000b. « Chronique de linguistique générale et française : le présent », *Travaux de linguistique*, p. 97-111.
MILNER, 1989.
MOESCHLER J. & al., *Langage et pertinence. Réfence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore,* Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1994.
MOESCHLER J., *Les relations entre événements et l'interprétation des énoncés, Le temps des événements* (J. Moeschler et al. éd.), Paris, Kimé, 1998.
MOIGNET G., *Essai sur le mode subjonctif,* Paris, PUF, 1959.
MOLHO M., *Sistemática del verbo español (aspectos, modos, tiempos),* Madrid, Gredos, 1975.
MOLHO M., « Verbe et personne en espagnol : de l'arbitraire du signe », *Cahiers d'études hispaniques médiévale*, 1980.
MORTARA GARAVELLI , *Il discorso riportato*, Renzi L. et al., III, 2001.
MONVILLE-BURTON M., « Les verba dicendi » dans la presse d'information, *Langue française* 98, mai 1993.
MOUNIN G., *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.
NGUEPI George Victor, « Pour mieux comprendre le fonctionnement de l'alternance modale en rapport avec la variation des diathèses dans les structures subordonnées substantives en

Espagnol », *Círculo de Linguística Aplicada a la Comunicación* 21, février 2005, http://www.ucm.es/info/circulo/no21/ modale.htm.

NICOLLE S., « A Relevance Theory Perspective on Grammaticalization », *Cognitive Linguistics* 9.1, 1998.

NØLKE H., « Le subjonctif : fragments d'une théorie énonciative », *Langages* 80, 1985.

NØLKE H., *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives,* Paris, Kimé, 1993.

NØLKE H., *Linguistique modulaire : de la forme au sens,* Louvain/Paris, Peeters, 1994a.

NØLKE H. & OLSEN M., « Polyphonie : théorie et terminologie », *Polyphonie-linguistique et littéraire* II, 2000.

NØLKE H. & OLSEN M., « Le passé simple subjectivé », *Langue française* 138, 2003.

NØLKE H., FLØTTUM K. & NOREN C., *Scapoline, La théorie scandinave de la polyphonie linguistique,* Paris, Kimé, 2OO4.

PATARD Adeline, « Lecture de : Laurent Gosselin, Temporalité et modalité ». *Cahier de praxématique 44*, pp.177 à 181, 2005.

PLATON, *La République,* livre III, Paris, Garnier-Flammarion, 1966 (trad. et notes par R. Baccon).

PEYTARD J. (éd.), « Les manifestations du « discours relaté » oral et écrit », *Cahiers du Crelef*

35, 1993.

PONSARD MERINO, *La non-concordance des temps dans les phrases subordonnées en espagnol contemporain,* Université Michel Montaigne Bordeaux III, Mémoire de Maîtrise.

PONSARD MERRINO Julia, *La non-concordance des temps dans les propositions subordonnées en espagnol contemporain*, Université Michel Montaigne Bordeaux III, 2000, mémoire de D.E.A.

PORTO DA PENA J. A., *Del indicativo al subjuntivo, Valores y usos del verbo,* Madrid, Arcos/libros, 1991.

POTTIER Bernard, DARBORD Bernard et CHARAUDEAU Patrick, *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Nathan, 1994.

RABATEL A., *La construction textuelle du point de vue,* Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé, 1998.

RANCIÈRE J., *Les mots de l'histoire. Essai de poétique du savoir,* Paris, Seuil, 1992.

REBOUL A., *Analyse de la métaphore et de la fiction,* Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Genève, 1990,

RECANATI C. & RECANATI F., « La classification de Vendler revue et corrigée », *Cahiers Chronos*, 4, p. 167-184, 1999.

REICHENBACH H., *Elements of Symbolic Logic*, New-York, Free Press, 1947.

REY-DEBOVE J., *Le métalangage,* Paris, Le Robert, 1978.

REY-DEBOVE J., « Le métalangage dans le langage parlé », *Recherches sur le français parlé, Cahiers du Gars,* 5, 1983.

RIHS Alain, « Indicatif, subjonctif et engagement du locuteur », *Revue Tranel, Travaux neuchâtelois de linguistique 51*, pp. 61-74, 2009.

RIHS Alain, *Subjonctif, gérondif et participe présent en français. Une pragmatique de la dépendance verbale*, Berne, Peter Lang, 2013.

ROSIER Laurence, *Le discours rapporté*, *Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot, 1999.

ROULET E. & alii, *L'articulation du discours en français moderne,* Berne, Lang, 1987.

RUIZ CAMPILLO J. P., El concepto de no-declaración como valor del subjuntivo, en *Actas del Programa de formación para profesorado de español como lengua extranjera*, coord. C. Pastor Villalba, 2005-2006 : 89-146, Múnich, Instituto Cervantes (document disponible sur Internet : http : //www.cervantes-muenchen.de/es/05_lehrerfortb/Actas05 06/JosePlacido.pdf>).

SASTRE RUANO María Ángeles, *El subjuntivo en español,* Colegio de España, 1997. de SAUSSURE L., On some Methodological Issues in the Conceptual/Procedural Distinction, *Procedural Meaning : Problems and Perspectives* (V. Escandell-Vidal, M. Leonetti & A. Ahern ed.), Bingley, Emerald, 2011,

SCHLENKER P., « The Lazy Frenchman's Approach to the Subjunctive. Speculations on Reference to Worlds an Semantic Defaults in the Analysis of Mood », *Romance Languages and Linguistic Theory, Selected Papers from "Going Romance"* 2003, (T. Geers, I. van Ginneken & H. Jacobs ed.), Amsterdam, John Benjamins, 2005.

SKUTTA F., « Aspects linguistiques de l'analyse du récit », *Studia Romanica* V, 1987.

SOUTET O., *Le subjonctif en français,* Paris, Ophrys, 2000.

SPERBER D. & D. WILSON D., *La pertinence. Communication et cognition,* Paris, Minuit, 1989.

SPERBER D. & D. WILSON D., *Relevance. Comunication and cognition,* Oxford, Blackwell, 2nd edition, 1995.

SUÑER M., « El principio de la concordancia temporum en la gramática generativa », *Revista de lingüística teórica y aplicada* 17*,* 1979.

SUÑER M., « El tiempo en las subordinadas », I. Bosque (éd.), *Tiempo y aspecto en español,* Madrid, Cátedra, 1990.

SZNAJDER L., « La concordance des temps comme paramètre du discours indirect en latin », L. Savicki & D. Shalev (éd.), *Donum Grammaticum, Studies en Latin and Celtics Linguistics, in honour of Hannah Rosén,* Louvain-Paris-Sterling, Peeters, 2002.

STRAUCH G. « Contributions à l'étude sémantique des verbes introducteurs de discours direct », *RANAM V*, 1972.

TERRELL T. & J. HOOPER J., « A Semantically Based Analysis of Mood in Spanish », *Hispania* 57, 584-494.

TOGEBY K., « La hiérarchie des emplois du subjonctif », *Langages* 3, 1966.

TOVENA L. M., Neg-Raising : « Negation as failure ? », Hoeksema J. & al. (eds), *Perspectives on Negation and Polarity Items,* Benjamins, Amsterdam/Philadelphie, 2000.

VAN DER AUWERA J., « On the Typology of Negative Modals », Hoeksema J., Rullman H. & van der Wouden T. (eds), *Perspectives on Negation and Polarity Items,* Benjamins, Amsterdam/Philadelphie, 2001.

VANELLI L., La concordanza dei Tempi, Renzi L. & al., 2001.

VENDLER Z, « Verbs and Times », *The Philosophical Review* 66, 1957.

VET C., « Analyse syntaxique de quelques emplois du subjonctif dans les complétives », *Cahiers de grammaire* 21, 1996.

VETTERS C., « Le style indirect libre », *Papers in linguistics,* Antwerps, 1990.

VETTERS C., *Temps, aspect et narration,* Amsterdam, Atlanta : Rodipi, 1996.

VICTORRI B. & FUCHS C., *La polysémie, construction dynamique du sens*, Archive ouverte en Sciences de l'Homme et de la Société, 1996.

VUILLAUME M., « L'expression du futur du passé en français et en allemand », Dendale P. & Tasmowski L. (eds), *Le conditionnel en français, Recherches Linguistiques,* 25, Metz, Paris : Université de Metz, Klincksieck, p. 105-124, 2001.

WEINRICH H., *Le temps,* Paris, Le Seuil, 1973.

WILMET M., « Oui, si et non en français moderne »*, Le français moderne* 44*,* 1976.

WILMET M., «Récit et discours », *Le français moderne* 47, 1979.

WILMET M., *Incise et incidente*, *Systèmes interactifs. Mélanges en l'honneur de Jean David,* éd. G. Gréciano & G. Kleiber, Metz, Université de Metz, 1992.

WILMET M., *Grammaire critique du français,* Paris/Louvain-La-Neuve, Hachette/Duculot, 1997.

WINTERS M., « On the Semantic Structure of the French Subjonctive », *Linguistic Perspectives on the Romance Language* (W.-J. Ashby, M. Mithun, G. Perissinotto & E. Raposo éd.), Amsterdam, John Benjamins, 1993.

Grammaires et dictionnaires

BEDEL Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne,* Paris, Collection Major, 1e édition 1997.

BENABEN M., *Manuel de linguistique espagnole,* Paris, Ophris, 1994.

BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale,* Gallimard, tome I, pp. 258-266, 1966.

BESCHERELLE, *Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française,* Paris, Garnier, 1870.

BOUZET Jean, *Grammaire espagnole,* Paris, Belin, 1978.

COSTE Jean et REDONDO Augustin, *Syntaxe de l'espagnol moderne,* France, Sedes, 1965.

CURAT H., *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne. Essai de sémantique grammaticale,* Genève/Paris, Librairie Droz, 1991.

DAMOURETTE J. & PICHON É., *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française 1911-1940,* 7 tomes, Paris, d'Artrey, 1971.

*Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres, mis en ordre et publié par M**** [Encyclopédie de Diderot & d'Alembert], 1765 ; articles « Direct », « Guillemets », « Ponctuation », « Dialogue », « Imitation ».

DUBOIS J. & alii, *Dictionnaire de linguistique,* Paris, Larousse, 1973.

DUVIOLS Marcel & VILLEGIER Jean, *Grammaire espagnole,* Paris, Hatier, 1964.

GERBOIN Pierre et LEROY Christine, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette Supérieur, 2014.

GILI GAYA Samuel, *Curso superior de sintaxis española,* Barcelona, VOX Biblograf [15e édition], 1990.

GREVISSE M., *Le bon usage. Grammaire française,* 12e édition refondue par André Goosse, Paris/Gembloux, Duculot, 1986.

HANSE, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne,* 1983.

HERNANDEZ Alonso, *Gramática funcional del español,* Madrid, Biblioteca románica hispanica, 1984, 3e édition 1996.

LANGACKER R., *Fondations of Cognitive Grammar,* Stanford, Stanford University Press, vol. 1, 1987.

LE BIDOIS Georges, LE BIDOIS Robert, *Du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques,* Paris, Auguste Picard, 1968.

LIGATTO D. y SALAZAR B.: *Grammaire de l'espagnol courant,* Masson, coll. Español Moderno, Paris, 1993.

MATTE BON F., *Gramática comunicativa del español*, Madrid, Difusión, 1992.

R.A.E., *Esbozo de una nueva gramática de la lengua española,* Madrid, Espasa-Calpe, éd.,1973, 2004.

R.A.E., *Nueva gramática de la lengua española,* I-II, Madrid, Espasa, 2009.RIEGEL M., PELLAT J.-C. & RIOUL R, *Grammaire méthodique du français, Etude diachronique et synchronique de la Concordance des temps,* Paris, PUF Quadrige, 2004.

RIEGEL M., PELLAT J.-Chr. & RIOUL R., *Grammaire méthodique du français,* Paris, PUF, 2009.

ROJO G. & VEIGA A., El tiempo verbal. Los tiempos simples, I. Bosque & V. Demonte, (éd.), *Gramática descriptiva de la Lengua Española,* Madrid, Espasa Calpe, 1999.

TOMASSONE R., *Pour enseigner la grammaire,* Paris, Delagrave, 1996.

VERSCHOOR J., *Étude de grammaire historique et de style sur le style direct et les styles indirects en français,* Groningue, V.P.B., 1959.

ANNEXES

CORPUS : EXEMPLES PAR ORDRE NUMÉRIQUE

1 Adjective. Passé simple-Présent du subjonctif. Se mostró en contra pero partidario de que cualquier miembro que **desee** entrar y "**cumpla**", **sea aceptado** :

"El club me apoya", aseguró a este diario Vidal, que se mostró en contra de la violencia, pero partidario de que cualquier miembro de *boixos*" a nivel particular" que **desee** entrar y "**cumpla** los requisitos", **sea aceptado** (article de sport : *Fanáticos sospechos ;* Rebeca Carranco ; *El país,* 23/9/2011).

2 Substantive. Imparfait de l'indicatif-Présent du subjonctif. En ella se permitía que **puedan** pedir :

Y eso que, por la mañana, todo parecía indicar que al menos CIU se abstendría. La noche anterior, socialistas y populares, dirigidos por José Antonio Alonso y Soraya Sáenz de Santamaría, habían preparado una enmienda transaccional para satisfacer a CIU y permitirle que se abstuviera. En ella se permitía que en caso de catástrofe, los parlamentos autonómicos **puedan** pedir al Congreso endeudarse más (*La reforma constitucional del PSOE y PP sale adelante con una imagen de desunión* ; Carlos E. CUÉ ; *El país,* 3/9/2011).

3 Substantive. Imparfait de l'indicatif-Présent du subjonctif. Uno subrayaba el hecho de que estos comentarios, que acercan, **se hagan** :

Uno subrayaba el hecho de que estos comentarios sobre los cambios, que acercan Facebook a la mecánica de Twitter, **se hagan** precisamente en la red social de la competencia : "Es como lamentarse de tu expareja con tu nueva compañera" (Article Vie et Arts, *Facebook busca convertirse en el gran escaparate de contenidos ; El país*, 23/9/2011).

4 Substantive. Futur de l'indicatif-Infinitif-Imparfaits du subjonctif en -se et -ra. A nadie le sorprenderá comprobar que todos **criticasen**, **pidieran** y **asegurasen** :

Además, a nadie le sorprenderá comprobar que todos **criticasen** a los bancos, **pidieran** un mayor control, así como que las actividades de banca de negocios, y **asegurasen** que prohibirían la especulación... (*Desafío a Sarkozy,* Jean-Marie Colombani, traduction de José Luis Sánchez-Silva ; *El país* ; 19/9/2011).

5 Substantive. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -ra. Es muy posible que **entregaran** ayer :

Hace 11 y 10 años que Juanjo Oliva y Ailanto debutaron en Cibeles y es muy posible que ambas marcas **entregaran** ayer sus mejores colecciones en esta cita (Article de Culture ; Eugenia de la Torriente ; *Cibeles escribe su futuro* ; *El país,* 19/9/2011).

6 Adjective. Imparfait du subjonctif en -ra-Présent du subjonctif. Las dos enmiendas que CIU había pactado y que no pudieron ser votadas, modificaban dos apartados : el 5, para que la ley regulara "los mecanismos que **permitan**" y el 6, para subrayar :

Las dos enmiendas transcionales que CIU había pactado con PP y PSOE y que no pudieron ser votadas por el veto del diputado de IU, Gaspar Llamazares, modificaban dos apartados : el 5, para que la ley orgánica también regulara "los mecanismos que **permitan** el cumplimiento del límite de deuda", y el 6, para subrayar la "autonomía financiera" de las Comunidades Autónomas reconocida en la Constitución para alcanzar el principio de estabilidad presupuestaria (*Polémica reforma de la Constitución* ; *El país ;* 3/9/2011).

7 Adverbiale. Passé simple-Infinitif-Présent du subjonctif. Presentó ayer y llamó a plantear para que "**se escuche**" :

Homs presentó ayer en el Parlamento catalán el programa de la Diada del 11 de Septiembre, día nacional de Cataluña, y llamó a los ciudadanos a plantear una jornada reivindicativa para que "**se escuche** su voz" (*La Generalitat alienta una 'Diada' contra la reforma* ; Ivanna Vallespin ; *El país,* 3/9/2011).

8 Adverbiale. Imparfait du subjonctif en -ra-Présent du subjonctif. Se acentuará después de que **diera** ayer dos meses para que sea incorporado :

La sensación de agravio se acentuará posiblemente después de que el Tribunal Superior de Justicia de Cataluña **diera** ayer dos meses a la Generalitat para que el castellano sea incorporado a la enseñanza como lengua vehicular (*La Generalitat alienta una 'Diada' contra la reforma* ; Ivanna Vallespin ; *El país,* 3/9/2011).

9 Adverbiale. Passé simple-Présent du subjonctif. Llamó ayer para que **exijan** que les **exima** :

La alcadesa de Valencia, Rita Barberá, llamó ayer a la rebelión al resto de ayuntamientos españoles para que **exijan** al Gobierno que les **exima** de devolver los ingresos de más que han recibido del Estado por un erróneo cálculo presupuestario (*Barberá llama a la rebelión de los alcades contra Hacienda* ; Cristina Vazquez ; *El país,* 3/9/2011).

10 Adverbiale. Passé simple-Infinitif-Présent du subjonctif. Tal vez por eso, cambió para empezar a preparar para lo que **pueda** :

Tal vez por eso el líder del PP, en su arranque oficial del curso político como cada año en el castillo de Soutomaior (Pontevedra), cambió el tercio de su discurso para empezar a preparar a los ciudadanos para lo que **pueda** venir, y sobre todo para ponerse la venda antes de la herida (*Rajoy se pone la venda : "Salir de donde estamos va a ser muy difícil"* ; Carlos E. CUÉ ; *El país,* 4/9/2011).

11 Adverbiale. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -ra. "La logramos pero no se aplica como **quisiéramos**" :

Esta es la queja de Pilar Lima Gozálvez : "La ley de signos no se siente. La logramos pero no se aplica como **quisiéramos**.[...]" (Article : Vie et arts ; Juan G. Bedoya ; *Los derechos del sordo se quedan en el papel* ; *El país,* 23/9/2011).

12 Substantive. Passé simple-Présent de l'indicatif-Passé du subjonctif. Añade : "La ley que impulsó no es que **se haya hecho**" :
Añade : "Estamos viviendo una de esas inciertas etapas de transición. La ley que impulsó la Lengua de Signos no es que **se haya hecho** notar mucho, la verdad" (Article : Vie et arts ; *Los derechos del sordo se quedan en el papel* ; *El país,* 23/9/2011).

13 Adverbiale. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -ra. Conocer es una tentación. De ahí las prisas para que **se votara** :

A dos meses de las elecciones legislativas, conocer anticipadamente los contenidos de los telediarios es una tentación para los partidos políticos. De ahí las prisas de los consejos del PP para que **se votara** (Article de vie et arts, société ; *El Consejo de RTVE revocará la injerencia en los telediarios* ; R. G. Gómez/I. Gallo ; *El país* : 23/9/2011).

14 Substantive. Passé simple-Subjonctif passé. Se congratuló de que "las asociaciones de prensa y la sociedad "**hayan expresado**" un rechazo rotundo" :

Yolanda Sobero, presidenta del Consejo de Informativos, se congratuló de que "las asociaciones de prensa y la sociedad en su conjunto"**hayan expresado**"un rechazo rotundo" (Article de vie et arts, société ; *El Consejo de RTVE revocará la injerencia en los telediarios* ; R. G. Gómez/I. Gallo ; *El país* : 23/9/2011).

15 Adverbiale. Reclamó (verbe de dire au passé simple) para que "**depure**" (présent du subjonctif en discours direct) :

Por su parte, el Consejo de Informativos de RNE reclamó la intervención del Parlamento para que "**depure** las responsabilidades" (Article de vie et arts, société ; *El Consejo de RTVE revocará la injerencia en los telediarios* ; R. G. Gómez/I. Gallo ; *El país* : 23/9/2011).

16 Adverbiale. Passé simple-Présent du subjonctif. Manifestó su preocupación porque **se pueda** "vulnerar al trabajo" :

Santiago González, director de TVE, manifestó su preocupación porque **se pueda** "vulnerar al trabajo" de los profesionales de la cadena pública (Article de vie et arts, société ; *El Consejo de RTVE revocará la injerencia en los telediarios* ; R. G. Gómez/I. Gallo ; *El país* : 23/9/2011).

17 Substantive. Imparfait du subjonctif en -se-Présent de l'indicatif. El que cientos de miles **se reuniesen** constituye un acontecimiento que se debe :

El que cientos de miles de jóvenes **se reuniesen** respondiendo a una llamada institucional constituye un acontecimiento que se debe analizar (Article d'opinion ; *Laicismo y búsqueda de la verdad* ; José Manuel Sánchez Ron ; *El país* : 23/9/2011).

18 Adverbiale. Présent du subjonctif-Infinitif-Imparfait de l'indicatif. De ahí que **sea** legítimo entender que cuando hablaba, se refería :

De ahí que **sea** legítimo entender que cuando Joseph Ratzinger hablaba de "aquellos que creyéndose dioses", se refería a los científicos (Article d'opinion ; *Laicismo y búsqueda de la verdad* ; José Manuel Sánchez Ron ; *El país* : 23/9/2011).

19 Substantive. Présent de l'indicatif-Présent du subjonctif-Imparfait du subjonctif en -se. Otra cosa es, lo que se pueda hacer, o el que para obtener tales conocimientos **hubiese** que emplear :
El mundo es una unidad y las ciencias que lo estudian constituyen un sistema interdependiente, interdisciplinario. Otra cosa es, por supuesto, lo que se pueda hacer con los conocimientos extraídos de la investigación científica, o el que para obtener tales conocimientos **hubiese** que emplear procedimientos que una sociedad democrática quiera rechazar (Article d'opinion ; *Laicismo y búsqueda de la verdad* ; José Manuel Sánchez Ron ; *El país* : 23/9/2011).

20 Adjective. Présent du subjonctif-Plus-que-parfait de l'indicatif. Los trabajadores que **no participen**, no tenían permitido :
Se lo reclamó a Alberto Oliart por escrito y este le contestó en una carta fechada el 23 de marzo pasado que los trabajadores que **no participen**" en la elaboración de la información, incluido el director de TVE o el propio presidente de la corporación", no tenían permitido el acceso (Article vie et arts, société ; *Una vieja reivindicación del PP* ; I. Gallo/ R. G. Gómez ; *El país* : 23/9/2011).

21 Substantive. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -ra. "No creo que **hubiera** ninguna intención", dice :
Al igual que el vocal de CiU, Josep Manuel Silva, que expresó su deseo de aplazar la votación. Pero votó a favor. "Lo hice porque quienes conocen el iNews me convencieron, pero no creo que **hubiera** ninguna intención de controlar la información ni de manipular. Voté con esa tranquilidad", dice (Article vie et arts, société ; *Una vieja reivindicación del PP* ; I. Gallo/ R. G. Gómez ; *El país* : 23/9/2011).

22 Substantive. Passé simple-Infinitif-Présent du subjonctif. Retó ayer a "descolgar y decirle que **cambie**" :
Aguirre retó ayer al candidato socialista a la presidencia del Gobierno, Alfredo Pérez Rubalcaba, a "descolgar el teléfono y decirle a José Luis [Rodríguez Zapatero] que **cambie** la ley básica de Educación" para eliminar esa ampliación (Article de vie et arts, société ; *Aguirre rebaja la oferta de diálogo tras la huelga de profesores* ; I. S./P.A. ; *El país* : 23/9/2011).

23 Adjective. Passé simple-Présent du subjonctif. Y alertó de que **no logre** :

Y alertó sobre las consecuencias de que el Gobierno griego **no logre** la financiación suficiente para pagar sus compromisos de deuda (Article d'économie ; A. Bolaños/Luis Doncel ; *Bruselas aplaude los ajustes griegos y trata de calmar a los mercados* ; *El país* : 23/9/2011).

24 Substantive. Passé simple-Infinitif-Présent du subjonctif. Los responsables enviaron para reclamar que "**acentue**" :
Los máximos responsables de Reino Unido, Corea del Sur, Indonesia, Australia, Canadá, Suráfrica y México enviaron una carta abierta al presidente del G-20, el francés Nicolas Sarkozy, para reclamar a la zona euro que "**acentue** con contundencia para evitar un contagio de la incertidumbre a la economía mundial" (Article d'économie ; *Las bolsas se desploman ante la impotencia de Estados Unidos y Europa* ; Alejandro Bolaños ; *El país* : 23/9/2011).

25 Substantive. Passé simple-Présent du subjonctif. El secretario pidió que "**contemplen**".
El secretario del Tesoro de EE UU, Timothy Geithner, pidió a los responsables de la zona euro que "**contemplen** todas las opciones posibles" para mantener la estabilidad de la segunda mayor zona monetaria del mundo (Article d'économie ; *Las Bolsas se desploman ante la impotencia de Estados Unidos y Europa* ; Alejandro Bolaños ; *El país* : 23/9/2011).

26 Substantive. Passé simple-Présent du subjonctif. Ayer por la mañana, el PP ni siquiera permitió que el Congreso **pueda** :
Ayer por la mañana, el PP ni siquiera permitió que el Congreso **pueda** debatir y votar la creación de una comisión de investigación sobre la financiación de ese partido y bloqueó todas la iniciativas parlamentarias de la oposición para exigir al Gobierno cuentas sobre el caso Bársenas (Article sur l'Espagne ; *El PP blinda a Rajoy y desempolva su pacto contra la corrupción* ; Fernando Garea ; *El país* : 4/9/2013).

27 Adverbiale. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -ra. No les importa por más que **catapultara** ; y tampoco le incomoda por más que **señalara :**
O lo que es lo mismo : no les importa sentar a Adrián por más que **catapultara** al equipo a la Liga Europa ; no le pesa descartar a un extremo y variar el dibujo táctico para reunir sobre el tapete a todas las estrellas ; y tampoco le incomoda dar carrete a un portero (Courtois) que está cedido, por más que **señalara** a otro (Joel) como el futuro de los futuros (Article de sport, football ; *Un menjunje de los buenos* ; Jordi Quixano ; *El país* : 19/9/2011).

28 Substantive. Présent de l'indicatif-Subjonctif imparfait en -se. Es probable que **no dijese** :
En una velada semejante, aunque contemporánea, es probable que la nueva Mme de Guermantes, o su equivalente masculino o femenino, **no dijese** "me inquieta China", sino "me asombra China", y que acto seguido se lanzase a desgranar las cifras del portentoso crecimiento de su producto interior bruto y a hacer pronósticos sobre el año preciso en el que ocupará el primer puesto de la economía mundial (Article de vie et arts ; José María Ridao ; *Occidente ya no es Occidente* ; *El país* : 19/9/2011).

29 Substantive. Passé simple-Présent du subjonctif. "Que uno de los que pidió aquello **diga**" :
"Que uno de los que pidió aquello **diga** ahora que no son buenas fechas es sorprendente. También, que no nos modernizamos [...]" (Article de sport ; *Discrepancias sobre el formato* ; J. J. M. Córdoba ; *El país* : 19/9/2011).

30 Adverbiale. Imparfait du subjonctif en -se-Présent de l'indicatif. Y aunque **no fuese** así, no se puede :
Me pregunto dónde se esconderá si los hados determinan la necesidad de un pacto electoral entre Mariano Rajoy y Artur Mas dentro de alguna semana. Y aunque **no fuese** así, no se puede basar la acción de Gobierno en una falsedad (Article d'opinion ; *Del Tea Party al Carajillo Party* ; Ángel López García-Molins, enseignant de l'Université de Valence ; *El país* : 19/9/2011).

31 Substantive. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -se. Es posible que incluso **cenasen** :
Ayer por la tarde cumplió su promesa, fue recibido en el aeropuerto por el viceministro de Cultura Física y Deporte, y es posible que ambos amigos incluso **cenasen** juntos (Article de vie et arts, gens ; *Dennis Rodman se reencuentra con su "gran amigo" Kim Jong-un* ; Zigor Aldama ; *El país* : 4/9/2013).

32 Substantive. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -se. No parece que lo **consiguiese** :
Curiosamente, en febrero su objetivo fue el opuesto. A Pyongyang llegó acompañando al equipo de baloncesto Harlem Globetrotters para "mostrar a los norcoreanos que Estados Unidos no es su enemigo". No parece que lo **consiguiese** […] (Article de vie et arts, gens ;

Dennis Rodman se reencuentra con su "gran amigo" Kim Jong-un ; Zigor Aldama ; *El país* : 4/9/2013).

33 Substantive. Passé simple-Présent du subjonctif. Reconoció que "quizá **no sea**" :
En una extensa comparecencia parlamentaria, en la que pasó revista a 300 años de contencioso, Margallo calificó Gilbratar de "prioridad nacional" y, aunque reconoció que "quizá **no sea** el momento de hablar de soberanía", ofreció conversaciones discretas a la oposición [...] (Article sur l'Espagne ; *Margallo somete a la UE las disputas medioambientales con Gilbraltar* ; Miguel González ; *El país* : 4/9/2013).

34 Substantive. Passé simple-Présent du subjonctif. Le pidió que **recupere** y **haga** :
La mayoría de los grupos de la oposición respaldaron el fondo de la posición de Margallo, pero no sus formas. El socialista Moscoso le pidió que **recupere** "el diálogo y la confianza" con el Reino Unido y **haga** "menos ruido" al tiempo que se mostró molesto por sus críticas a la gestión de Moratinos [...] (Article sur l'Espagne ; *Margallo somete a la EU las disputas medioambientales con Gibraltar ;* Miguel González ; *El país* : 4/9/2013).

35 Substantive. Passé simple-Passé du subjonctif. Negó que **se haya cerrado** :
Belén Crespo, directora de la Agencia Española de Medicamentos y Productos Sanitarios (AEMPS), entidad dependiente del ministerio negó a este diario que **se haya cerrado** el acceso del medicamento a las farmacias (Article de vie et arts, société ; *Sanidad bloquea la vacuna de la varicela en las farmacias por abuso* ; Jaime Prats ; *El país* : 4/9/2013).

37 Substantive. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -ra. Sin duda es previsible que **fuera** cierto :
Dice el escritor : "¿ Podrían ser los compradores españoles de deuda española quienes hicieran subir el diferencial al dudar de su propia capacidad para devolverse a sí mismos lo que se han prestado ?". Sin duda es previsible que **fuera** cierto ya que forman parte de esos *mercados* que especulan con la confianza/desconfianza de las finanzas de países como el nuestro (Article d'opinion ; *Mós galimatías* ; Pedro Benito Somalo ; *El país* : 19/9/2011).

38 Adverbiale. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -ra. Ahora están tan... que ya solo anhelan, insinúan o aspiran, si un día **llegaran** :

Ahora están tan asustados por la crisis y por la opinión que de ellos tenemos los ciudadanos que ya solo anhelan, insinúan o aspiran a hacer cosas por nosotros y por el país, si un día **llegaran** a gobernar (Article d'opinion ; *Aspiraciones electorales* ; Pedro Serrano ; *El país* : 19/9/2011).

39 Adjective. Présent du subjonctif-Conditionnel. Todo lo que **no sea** un sí podría :
La cuarta razón tiene que ver con la *primavera árabe.* Todo lo que **no sea** un *sí* podría justificar que tanto los Gobiernos posrevolucionarios como los regímenes árabes conservadores acusaran a los europeos de emplear un doble raseo, de no apoyar los derechos de los palestinos mientras los defienden en otros países (Article d'opinion ; *Diez razones para el "sí" europeo* ; Martti Ahtisaari (ex président de Finlande) et Javier Solana (ex ministre des Affaires étrangères) ; *El país* : 19/9/2011).

40 Adverbiale. Présent du subjonctif-Conditionnel. Pese a la preocupación de que **pueda** dañar, también beneficiaría :
Pese a la preocupación de los atlantistas de que un *sí* **pueda** dañar las relaciones con EE UU, también beneficiaría los intereses de Washington (la sexta razón) (Article d'opinion ; *Diez razones par el "sí" europeo* ; Martti Ahtisaari (ex président de Finlande) et Javier Solana (ex ministre des Affaires étrangères) ; *El país* : 19/9/2011).

41 Adverbiale. Conditionnel-Présent du subjonctif. No significaría facilitar para que **presente**, daría con el fin de que **no emprendan** :
A pesar de los temores israelíes, no significaría facilitar el camino para que Palestina **presente** un recurso ante el Tribunal Penal Internacional, y quizá daría a Europa margen para negociar con los palestinos con el fin de que **no emprendan** la vía del TPI durante un periodo sustancial, con lo que se quitaría hierro a este escabroso tema (Article d'opinion ; *Diez razones para el "sí" europeo* ; Martti Ahtisaari (ex président de Finlande) et Javier Solana (ex ministre des Affaires étrangères) ; *El país* : 19/9/2011).

42 Substantive. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -se. Resulta curioso que esta obra **suscitase** en su día :
Resulta curioso comprobar que esta obra tan envolvente **suscitase** en su día semejante rechazo, pero así es la vida y su reflejo en el universo del arte (Article de culture ; *Rattle revoluciona Lucerna* ; J. Á. Vela del Campo ; *El país* : 4/9/2013).

43 Substantive. Passé composé-Plus-que-parfait du subjonctif en -ra.. Este ha negado que **hubieran contratado** :
No se esperaba la vicepresidenta del Gobierno que Soraya Rodríguez le reprochara en la sesión de control que ella mismo hubiera podido recibir sobresueldos "procedentes de una caja b del PP" cuando era portavoz del Grupo Popular en la oposición. Sabía que los reproches iban a dirigirse hacia el candidato del PP a las elecciones europeas al haber dejado su responsabilidad para ocuparse de la campaña sin responder a las preguntas del PSOE sobre sus empresas. Este ha negado que las mismas **hubieran contratado** con la Administración, lo que es incompatible (Article de politique ; *Santamaría : "En mi puta vida he cobrado un sobre"* ; Anabel Díez ; *El país* : 29/4/2014).

44 Adverbiale. Conditionnel-Infinitif-Imparfait du subjonctif en -ra-Présent du subjonctif. Dijo que intentaría hacer todo lo que estuviera en su mano para que "**tenga** éxito" :
En Járkov, el magnate Jodorkovski dijo que intentaría hacer todo lo que estuviera en su mano para que "Ucrania **tenga** éxito, porque así la democratización de Rusia irá más deprisa", dijo Jodorkovski en Járkov (Article sur l'internacional ; El atentado contra el alcalde de Járkov agrava la violencia en el est de Ucrania ; Pilar Bonet ; El país : 28/4/2014).

45 Adjective. Imparfait du subjonctif en -ra-Présent de l'indicatif. El difícil acceso a la información que **debiera** ser pública constituye :
El difícil acceso a la información que **debiera** ser pública constituye un mal de nuestro entramado político, tan inmaduro todavía, pero la mejor manera de denunciarlo no es caer en el método del engaño, sino con investigaciones profesionales y denuncias sensatas (Article d'opinion ; *Jordi Évole y la división de géneros periodísticos* ; Álex Grijelmo ; *El país* : 5/3/2014).

46 Substantive. Passé simple-Gérondif-Présent du subjonctif. El gigante de Redmond arrancó, buscando que todas sus divisiones **operen** :
El gigante de Redmond arrancó a mediados de julio presentando un plan para reorganizar la compañía, buscando que todas sus divisiones **operen** como una unidad y ganar así en flexibilidad para innovar más rápido (Article d'économie ; *Microsoft enguelle a Nokia* ; Sandro Pozzi ; *El país :* 4/9/2013).

47 Substantive. Passé simple-Imparfait du subjonctif en -ra. El éxito ha motivado que **anunciara** ayer :
En Canarias también se mantuvieron abiertos los comedores este verano para ofrecer comida gratis a más de 6.000 alumnos menores de 12 años. El éxito de esta medida ha motivado que el consejo de Educación, José Miguel Pérez, **anunciara** ayer que se ofrecerán almuerzos gratuitos para todos aquellos alumnos que le precisen, además de ampliar la gratuidad a los desayunos en toda la secundaria (Article de société ; *Canarias amplía las comidas gratis para alumnos hasta los 16 años* ; Pedro Murillo ; *El país* : 4/9/2013).

48 Adverbiale concessive. Futur de l'indicatif-Plus-que-parfait du subjonctif en -ra. Madrid mantendrá las ayudas a los universitarios que recibieran en años anteriores, aunque no la **hubieran conseguido** :
Madrid mantendrá este curso las ayudas a los universitarios con altas calificaciones que **recibieran** las ayudas en años anteriores, aunque no la **hubieran conseguido** al ingresar en la universidad (Article de société ; *Madrid saca de las becas de excelencia a los universitarios que no la logren en primer curso* ; Pilar Álvarez ; *El país* : 4/9/13).

49 Adverbiale. Imparfait du subjonctif en -ra-Présent de l'indicatif. En el supuesto de que **asumiera,** el juez Castro dispone :
Habrá que estar a la espera de lo que decida el Tribunal Superior de Justicia valenciano. En el supuesto de que **asumiera** la competencia en un caso tan complejo y volumoso y que afecta en buena parte a hechos acaecidos en otra comunidad, el juez Castro dispone de medios legales para defender la suya si estima que le ha sido arrebatada (Article d'opinion ; *Demasiada premura* ; *El país* : 4/9/2013).

50 Adjective. Infinitif-Présent du subjonctif-Conditionnel. Impedir el acceso a cualquier banco que **haga** negocios crearía :
De la misma manera, impedir el acceso al sistema financiero estadounidense a cualquier banco que **haga** negocios con un banco o compañía rusos crearía el tipo de caos económico que se vió por última vez en Rusia inmediatamente después de la caída del comunismo (Article d'opinon ; *El imperio de Putin* ; Charles Tannock, membre du Comité des Affaires Extérieures du Parlement Européen ; *El país : 5/3/2014*).

51 Adjective. Passé simple-Présent du subjonctif. Putin puede pero China fue el mayor... que **se pueda** imaginar.
Tercero, Obama debería recordarles a los chinos su interés en la estabilidad eurasíatica. Putin puede considerar la desintegración de la Unión Soviética como una tragedia, pero China fue el mayor regalo geoestratégico que **se pueda** imaginar (Article d'opinion ; *El imperio de Putin* ; Charles Tannock, membre du Comité des Affaires Extérieures du Parlement Européen ; *El país* : 5/3/2014).

52 Substantive. Présent de l'indicatif-Imparfait du subjonctif en -ra. No importa que, como **suciediera,** el independentismo **bajara** :
A un independentismo del 30% corresponde ya una previsible mayoría en el referéndum, y sobre todo un respaldo al "derecho a decidir" superior al 70%. No importa que, como **sucediera** en Quebec, perdido el referéndum por la mínima, el independentismo **bajara** del 30% (Article d'opinion ; *La política-espectáculo de Cataluña* ; Antonio Elorza, professeur de Sciences Politiques ; *El país* : 4/9/2013).

53 Adverbiale. Présent de l'indicatif-Gérondif- Plus-que-parfait du subjonctif en -ra. Estimular el sistema inmune es una estrategia que se lleva desarrollando sin que, hasta el momento, **se hubieran conseguido** :
Estimular el sistema inmune contra el cáncer es una estrategia que se lleva desarrollando desde hace tres décadas sin que, hasta el momento, **se hubieran conseguido** resultados esperanzadores (Article de vie et arts ; *La inmunoterapia se abre paso* ; Jaime Prats ; *El país* : 4/9/2013).

54 Adverbiale. Passé composé-subjonctif passé. Últimamente se ha añadido, sin que **haya faltado** :
Últimamente se ha añadido el hostigamiento financiero al suministro de papel y la "compra de censura" gracias a la adquisición de medios por capitales afectos al régimen, sin que **haya faltado** la paliza pura y dura y el encarcelamiento de periodistas (Article d'opinion ; *Petkoff no le tiene miedo al tiempo* ; Ibsen Martínez, écrivain ; *El país* : 29/4/2014).

55 Substantive. Passé simple-présent du subjonctif. Pidió ayer que **presenten** :
La Central para el Esclarecimiento de los Crímenes del Nacionalsocialismo, con sede en Ludwigsburg, pidió ayer a diversas fiscalías alemanas que **presenten** cargos penales contra 30

antiguos guardas del campo de concentración y exterminio de Auschwitz-Birkenau (Article sur l'international ; *La fiscalía quiere encausar a 30 exguardas de Auschwitz* ; Juan Gómez ; *El país* : 4/9/2013).

56 Substantive. Conditionnel-Infinitif-Présent du subjonctif. Así podría agilizarse y evitarse que los acusados **mueran** :
Así podría agilizarse el proceso y evitarse que los acusados **mueran** antes del juicio (Article sur l'international ; *La fiscalía quiere encausar a 30 exguardas de Auschwitz* ; Juan Gómez ; *El país* :4/9/2013).

57 Adjective. Présent de l'indicatif-Subjonctif imparfait en -ra-Présent du subjonctif. No hay nadie que lo **viviera** que no se vaya :
Dentro del vestuario madridista, no hay nadie que lo **viviera** que no se vaya a la tumba sin el recuerdo imborrable del pase imposible de Özil a Cristiano para el 1-2 en el clásico que dio la Liga de 2012 al Madrid (Article de sport ; *La profecía de Granada* ; Diego Torres ; *El país* : 4/9/2013).

58 Adjective. Imparfait-Présent du subjonctif. "Me atraía mucho el reto de que **no estén** :
"Me atraía mucho el reto de que **no estén** los mayores, es una motivación más. Ya veremos al final cuál es el resultado", reflexiona el pivot de Sant Boi respecto a las sensibles ausencias de sus hermanos Pau y Navarro (Article de sport ; *Gasol y Tomic abren el baile* ; Robert Álvarez ; *El país* : 4/9/2013).

59 Adverbiale. Présent de l'indicatif-Infinitif-Plus-que-parfait du subjonctif en -ra. Poco a poco han empezado a llegar los acuerdos, que son tardíos, ya que, de haberse hecho en su momento, **se hubieran podido** frenar :
Pero a pesar de la tensión, poco a poco han empezado a llegar los acuerdos, que según los analistas son tardíos ya que, de haberse hecho en su momento, **se hubieran podido** frenar los bloqueos (Article sur l'international ; *Santos choca con las protestas sociales en un momento crucial de su mandato* ; Elizabeth Reyes L. ; *El país* : 4/9/2013).

60 Adjective. Passé simple-Passé du subjonctif. Prefirió apartarse de la idea de que **se haya tratado** :

La presidenta Roussef ha preferido que por ahora hablen sus ministros, pero según ha afirmado la prensa local, en la reunión de emergencia que tuvo el lunes con media docena de ministros, prefirió apartarse de la idea de que **se haya tratado** de un espionaje "político", relativo a las relaciones de Brasil con el llamado eje bolivariano, con Venezuela a la cabeza (Article sur l'internationnal ; *Brasil mira a EE UU de igual a igual* ; Juan Arias ; El país : 4/9/2013).

61 Adjective. Infinitif-Présent du subjonctif-Conditionnel. De la misma manera, impedir el acceso a cualquier banco que **haga** negocios crearía el tipo de caos económico que se vio : De la misma manera, impedir el acceso al sistema financiero estadounidense a cualquier banco que **haga** negocios con un banco o compañía rusos crearía el tipo de caos económico que se vio por última vez en Rusia inmediatamente después de la caída del comunismo (Article d'opinion ; *El imperio de Putin* ; Charles Tannock, membre du Comité des Affaires Extérieures du Parlement Européen ; *El país* : 5/3/2014).

62 Adjective. Imparfait de l'indicatif-Présent du subjonctif. Esto representa una pequeña escalada sobre los objetivos, que eran los de castigar y mandar a Siria y a otros países que **piensen** :
Esto representa una pequeña escalada sobre los objetivos señalados hasta ahora, que eran los de castigar al régimen por el uso de armas químicas y mandar una señal a Siria y a otros países que **piensen** en la utilización de armas de destrucción masiva (Article sur l'international ; *Obama gana el apoyo de los líderes republicanos para atacar Siria* ; Antonio Caño ; *El país* : 4/9/2013).

63 Adverbiale. Présent du subjonctif-Passé simple. **Sea** por, **sea** porque, la reunión aceptó : **Sea** por la presencia de Timothy Geithner, el secretario del Tesoro estadounidense, **sea** porque la evolución de los parámetros económicos y financieros de Europa no invita al optimismo, la reunión de los ministros de Economía europeos en Wroclaw (Polonia) aceptó algunas premisas novedosas (que no originales) sobre la crisis de la deuda y la recesión económica (Article d'opinion ; *Demoras peligrosas* ; *El país* : 19/9/2011).

64 Substantive. Présent de l'indicatif- Imparfait du subjonctif en -se. Puede que su estado físico **distase** :

Su puntería ha sido irregular y puede que su estado físico a partir de cuartos **distase** de lo ideal, pero sigue resultando una pieza imprescindible en el puzzle que compone esta generación (Article de sport ; *Un puzle que encaja* ; Juanma Iturriaga ; *El país* : 19/9/2011).

65 Substantive. Présent de l'indicatif-Plus-que-parfait du subjonctif en -ra. La denuncia abarca para, según evitar que algunos delitos **hubieran podido** prescribir:
La denuncia de Compromís abarca las actuaciones comprendidas desde el 2010 hasta la actualidad para, según Morera, evitar que algunos delitos societarios **hubieran podido** prescribir, aunque "se podrá ir ampliando" (Article sur les medias ; *Imputada la cúpula de RTVV por un agujero de 1.300 millones* ; Salvador Enguix ; *La Vanguardia* : 23/5/2014).

66 Adverbiale. Passé simple-Présent du subjonctif. Se da la pardoja de que su propietario cursó para que **pueda** utilizarse :
Se da la paradoja de que su propietario, el banco Santander, cursó al Ayuntamiento madrileño una pregunta el pasado mes de febrero sobre un cambio de uso para que de forma ingrata **pueda** utilizarse como superficie comercial (Article de tendances ; *El edificio España acabará en centro comercial u hotel* ; Conchi Lafraya ; *La Vanguardia* : 23/5/2014).

67 Substantive. Passé simple- Présent du subjonctif. Mantuvo para evitar que "**haya**" :
Además, ha añadido que es una grabación "editada y manipulada" y ha indicado que se realizó durante una reunión "tensa" que mantuvo con reponsables de algunas inmobiliarias para evitar que en Sestao "**haya** más pisos patera" (Articles de tendances ; *El alcalde de Sestao, denunciado por un comentario xenófobo ; La Vanguardia* : 23/5/2014).

69 Substantive. Présent de l'indicatif-Infinitif-Imparfait du subjonctif. No es de estrañar que Abe **apoyara** :
Un entendimiento profundo Japón-India podría remodelar el panorama estratégico asiático. No es de extrañar que Abe **apoyara** una victoria de Modi (Article d'opinion ; *El Shinzo Abe de India* ; Brahma Chellaney, professeur d'Études Stratégiques au Centre de Recherche Politique de New Delhi ; *La Vanguardia* : 23/5/2014).

70 Substantive. Passé simple-Présent du subjonctif. Se felicitó de que **esté** hoy su hija :

El populista holandés Geert Wilders -aliado del FN en estas elecciones- lo juzgó "ridículo" y se felicitó de que al frente del partido **esté** hoy su hija. (Article sur les élections européennes ; *"Monseñor Ébola lo arregla en tres meses"* ; Lluís Uría ; *La Vanguardia* : 23/5/2014).

71 Adjective. Passé simple-Présent du subjonctif. Sus palabras fueron para incluirlo en una lista negra de apestados a los que **haya** que excluir :
Sus palabras, por su contenido, fueron una equivocación de fondo, aunque no tanto como para la descalificación global del exministro y para incluirlo en una lista negra de apestados a los que **haya** que excluir de cualquier cargo europeo (Article de politique *; Errores de libro* ; Florencio Domínguez ; *La Vanguardia* : 23/5/2014).

72 Substantive. Passé composé-Imparfait du subjonctif en -ra. Nadie ha dicho que **fueran** :
Nadie ha dicho además, que las campañas electorales **fueran** un juego de caballeros (Article de politique ; *Errores de libro* ; Florencio Domínguez ; *La Vanguardia* : 23/5/2014).

73 Substantive. Passé simple-Subjonctif passé. Lamentó que la campaña **haya girado** :
El abogado y aspirante a eurodiputado lamentó que, en lugar de abordar las corruptelas en sus propios partidos, la campaña **haya girado** en "el monotema de la mamarrachada machista de Cañete y las declaraciones de la Juana de Arco envuelta en el feminismo ovárico", dijo textualmente (Article de politique ; *C's tacha de "machista" a Cañete y a Valenciano de "femenista ovárica"* ; Fernando García ; *La Vanguardia* : 23/5/2014).

74 Adjective. Passé simple-Présent du subjonctif. Aseguró que los eurodiputados que **salgan** se declararán :
Terricabras aseguró además que los eurodiputados de ERC que **salgan** elegidos se declararán "los hombres de la Via Cataluña en Europa, los hombres del presidente en Europa, y los hombres del Parlament" (Article de politique ; *Terricabras se ve también como un "hombre" de Mas en Europa* ; *La Vanguardia* : 23/5/2014).

75 Substantive. Passé simple- Présent du subjonctif. Pero pidió que **no se hagan** :
Espadaler condenó sin matices la agresión sufrida por los populares y, además, anunció que se detuvo a uno de los agresores y se identificó a otros cinco, pero pidió que **no se hagan** "lecturas políticas interesadas del escrache" (Article de politique ; *Fernández vincula la agresión a Montoro con el soberanismo* ; Iñaki Ellakuría ; *La Vanguardia* : 23/5/2014).

76 Substantive. Passé simple-Présent du subjonctif. Pidió que **se abra** :
Tras expresar su "máximo respeto" a los Mossos, Fernández pidió que **se abra** una investigación "a fondo" para depurar responsabilidades y recordó que los policías "reciben órdenes y las actan" (Article de politique ; *Fernández vincula la agresión a Montoro con el soberanismo* ; Iñaki Ellakuría ; *La Vanguardia* : 23/5/2014).

77 Adverbiale. Passé simple-présent du subjonctif. Calificó de "irresponsables", de ahí que Rajoy **califique** :
Las de los socialistas, a los que calificó de "irresponsables", de ahí que Rajoy **califique** el voto al PP como "el voto a la modernización y el voto a la sensatez" (Article de politique ; *Rajoy pide el voto para que España siga estando unida* ; Carmen del Riego ; *La Vanguardia* : 23/5/2014).

78 Substantive. Passé composé-Imparfait du subjonctif en -se. Parece que aún no han asimulado que **no se produjese** :
En efecto, parece que algunos aún no han asimilado que en la gigantesca manifestación independentista de la Diada del 2012 y en la no menos multitudinaria Via Cataluña del 2013 **no se produjese** ni un solo incidente -que por pura estadística debería haberse producido-, pero resulta que así fue (*Ante todo, mucha calma* ; David González ; *La Vanguardia* : 23/5/2014).

FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 : *Continuum* de la direction d'ajustement (D)..... 95
Figure 2 : *Continuum* de la force de validation (F)..... 95
Figure 3 : *Continuum* de la force de la relativité (f)..... 98
Figure 4 : *Continuum* de l'engagement du locuteur (E)..... 99
Figure 5 : Coupure modale par le moment d'énonciation..... 105
Figure 6 : Aspect aoristique..... 106
Figure 7 : Aspect inaccompli..... 106
Figure 8 : Aspect prospectif..... 107
Figure 9 : Valeur modale du possible..... 109
Figure 10 : Valeur modale de l'irrévocable..... 109
Figure 11 : Morphogenèse verbale..... 119
Figure 12 : Opération verbale..... 120
Figure 13 : Endochronie et exochronie..... 121
Figure 14 : Représentation tripartite du temps d'univers..... 121
Figure 15 : Représentation bipartite du temps d'univers..... 122
Figure 16 : Infinitude virtuellement révolue..... 122
Figure 17 : Infinitude virtuellement non révolue..... 123
Figure 18 : Opération en incidence..... 123
Figure 19 : Opération en incidence et en décadence..... 124
Figure 20 : Opération en décadence perfective..... 124
Figure 21 : Actions passées avec principale postérieure temporellement à la subordonnée..... 128
Figure 22 : *Continuum* de la force de validation..... 239
Figure 23 : *Continuum* de la force de validation pour la modalité épistémique..... 251
Figure 24 : *Continuum* de l'engagement du locuteur (E)..... 252
Figure 25 : *Continuum* des verbes qui n'admettent pas l'équivalence entre le contraire et le contradictoire..... 255
Figure 26 : *Continuum* de *pouvoir* qui n'admet pas l'équivalence entre le contraire et le contradictoire..... 255

Tableau 1 : Classification des types de procès..... 92
Tableau 2 : Valeurs modales épistémiques en fonction de la force de validation (F)..... 104
Tableau 3 : Mécanismes mentaux de la concordance des temps..... 127
Tableau 4 : Emplois du subjonctif dans la substantive..... 207
Tableau 5 : Mode dans la substantive d'après le signifié du verbe principal..... 207

Tableau 6 : Classification sémantique des prédicats subordonnants..... 209
Tableau 7 : Catégories modales d'après les paramètres I et D..... 235

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION..... 11
PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT DES LIEUX..... 17
CHAPITRE 1 : TYPES DE DISCOURS ET CONCORDANCE DES TEMPS EN ESPAGNOL..... 19
1.1 Les origines latine et grecque des discours direct et indirect..... 19
1.2. Évolution du marquage et de l'étude des discours..... 21
1.3. Les marqueurs typographiques..... 36
1.4. Discours étudiés par rapport à la personne..... 38
1.5. Les verbes du discours, temps et modes du discours..... 51
1.6. La deixis, de la non-transposition à la transposition..... 59
1.7. Les discordanciels servent à l'actualisation du discours cité..... 60
1.8. Synthèse et discussion..... 61
1.9. La concordance des temps en espagnol..... 63
1.9.1. La *consecutio temporum* latine et la concordance des temps au Moyen Âge..... 63
1.9.2. La règle de concordance des temps actuelle..... 64
1.9.2.1. La règle de concordance des temps côté espagnol..... 64
1.9.2.1.1. Concordance des temps dans la substantive côté espagnol..... 66
1.9.2.1.2. La concordance des temps comme phénomène non morphologique..... 72
1.9.2.2. La règle de concordance des temps côté français..... 76
1.10. Synthèse et discussion..... 79
CHAPITRE 2 : TEMPS, ASPECT, MODES, MODALITÉS..... 83
2.1. Les représentations subjectives du temps..... 83
2.2. Les représentations linéaires du temps..... 84
2.3. La représentation du procès sur la ligne du temps..... 85
2.4. Le procès par rapport au point de repère..... 85
2.5. La valeur en langue du présent de l'indicatif..... 86
2.6. Le système verbal de l'indicatif..... 89
2.7. L'aspectualité..... 89
2.8. Les modes..... 93
2.9. Les modalités..... 93
2.10. Synthèse et discussion..... 110
CHAPITRE 3 : LE SUBJONCTIF EN DIACHRONIE..... 117
3.1. Critiques de G. Luquet sur l'application de la méthode guillaumienne..... 117
3.2. La morphogenèse verbale espagnole d'après G. Luquet..... 118
3.3. Mécanisme mental explicateur de la concordance des temps..... 126

3.4. La forme en -ra dans le premier état de système..... 129
3.5. La forme en -ra dans le deuxième état de système..... 132
3.6. La forme en -ra dans le troisième état de système..... 134
3.7. La forme en -ra dans le quatrième état de système..... 136
3.8. Le subjonctif imparfait en -ra du système classique au système moderne..... 138
3.9. Synthèse et discussion..... 141
DEUXIÈME PARTIE : LE FONCTIONNEMENT DU SUBJONCTIF..... 147
CHAPITRE 4 : LES RECHERCHES SUR LES VALEURS DU SUBJONCTIF... 149
4.1. Les différentes théories sur le subjonctif..... 149
4.2. Sens procédural du subjonctif..... 164
4.3. Les effets contextuels..... 165
4.4. Les marquages conceptuels et procéduraux..... 166
4.5. Hypothèses sur les explicatures des formes verbales non autonomes..... 170
4.5.1. L'effet de non-pertinence du subjonctif..... 170
4.5.2. Prédicats présupposant ou pas le contenu des complétives à l'indicatif..... 172
4.5.3. Prédicats présupposant ou pas le contenu des complétives au subjonctif..... 174
4.6. La complétive avec alternance modale..... 177
4.6.1. La complétive antéposée sujet..... 183
4.7. Les subordonnées relatives et circonstancielles..... 184
4.8. Le subjonctif impératif..... 188
4.9. Les éléments constitutifs de la procédure interprétative du subjonctif..... 189
4.10. Synthèse et discussion..... 196
CHAPITRE 5 : SENS UNIQUE DU SUBJONCTIF DANS LES SUBSTANTIVES, RELATIVES, ADVERBIALES..... 201
5.1. Classement traditionnel des emplois du subjonctif..... 201
5.2. Critique des oppositions schématiques traditionnelles..... 201
5.3. Quelques théories sur le subjonctif non informatif et non déclaratif..... 202
5.4. Sens unique et expressif du subjonctif d'après A.Ahern..... 203
5.5. Les subordonnées substantives..... 203
5.6. Les subordonnées relatives..... 212
5.7. Les subordonnées adverbiales..... 216
5.8. Les propositions indépendantes au subjonctif..... 224
5.9. Synthèse et discussion..... 225
CHAPITRE 6 : CALCUL DU MODE DE LA COMPLÉTIVE, PORTÉE DE LA NÉGATION ET NON-CONCORDANCE DES TEMPS EN DISCOURS INDIRECT LIBRE..... 231

6.1. Prise en compte du sémantisme modal du verbe recteur dans le choix du mode de la complétive..... 231
6.2. Théories de compatibilité entre le sémantisme du verbe recteur et le mode de la complétive..... 231
6.3. Théories de compatibilité entre le verbe recteur et le mode de la complétive..... 232
6.4. Théorie modulaire des modalités (TMM) de L. Gosselin (2010)..... 234
6.4.1. Catégories modales du verbe recteur..... 236
6.4.2. Détermination des modalités extrinsèques (mod i)..... 237
6.4.3. Convergence, divergence totale et/ou partielle..... 238
6.4.4. Synthèse et discussion..... 242
6.5. La méta-représentation du procès de la complétive..... 243
6.5.1. Sens des modes dans l'alternance modale avec *le probable* et *le possible*..... 244
6.5.2. Synthèse et discussion..... 248
6.6. Portée de la négation et paramètres de valeur modale concernés..... 249
6.6.1. Isomorphisme et rupture d'isomorphisme des verbes régisseurs d'après le "carré des oppositions" d'Aristote..... 249
6.6.2. Les explications de la rupture d'isomorphisme non validées par L. Gosselin..... 249
6.6.3. Les deux paramètres de modalités mesurant la valeur de la négation..... 250
6.6.4. Négation descriptive et négation polémique..... 252
6.6.5. L'interrogation totale..... 253
6.7. Non-concordance des temps dans le discours indirect libre..... 256
6.7.1. Concordance et non-concordance des temps en contexte toncalisant..... 256
6.7.2. Non-concordance dans le discours direct avec prise en charge épistémique..... 258
6.7.3. Non-concordance dans le discours indirect avec discordance épistémique..... 259
6.7.4. Non prise en charge en discours indirect (libre) (concordance toncalisante)..... 260
6.7.5. Valeur du conditionnel en discours indirect libre..... 261
6.7.6. Traduction du passé composé français par le passé simple espagnol..... 262
6.8. Synthèse et discussion..... 264
6.9. Conclusion..... 266
TROISIÈME PARTIE : ANALYSE DES DONNÉES : CAUSES DE LA NON-CONCORDANCE..... 273
CHAPITRE 7 : LES SUBORDONNÉES SUBSTANTIVES..... 275
7.1. Le sémantisme..... 275
7.1.1. Verbes de parole ; de sentiment ; *negar* restrictifs d'orientation rétrospective..... 275
7.1.2. Verbes d'ordre ou d'interdiction ; d'influence restrictifs d'orientation prospective 278
7.1.3. Sémantisme d'adverbes de temps..... 283

7.1.4. Sémantisme particulier de certains temps..... 288
7.2. Le point de vue..... 298
7.2.1. Point de vue du locuteur sur un fait passé..... 298
7.2.2. Point de vue du journaliste sur un fait passé..... 303
7.3. La réinvasion nynégocentrique..... 333
7.4. Discours direct dans du discours rapporté..... 343
7.5. Causes multifactorielles..... 349
7.6. Synthèse..... 364
CHAPITRE 8 : LES SUBORDONNÉES ADJECTIVES..... 369
8.1. Sémantisme particulier de certains temps..... 369
8.2.1. Point de vue du locuteur sur un fait passé..... 374
8.2.2. Point de vue du journaliste sur un fait passé..... 376
8.2.3. Point de vue du journaliste sur un fait à venir..... 384
8.3. Double positionnement discursif..... 387
8.4. Réinvasion nynégocentrique..... 389
8.5. Causes multifactorielles..... 397
8.6. Synthèse..... 404
CHAPITRE 9 : LES SUBORDONNÉES ADVERBIALES..... 407
9.1. Le sémantisme..... 407
9.1.1. Sémantisme des mots introducteurs rend une sphère temporelle obligatoire..... 407
9.1.2. Sémantisme d'adverbes de temps..... 412
9.1.3. Sémantisme particulier de certains temps..... 417
9.2.1. Point de vue du journaliste sur un fait passé..... 436
9.2.2. Point de vue du journaliste sur un fait à venir..... 440
9.3. Discours direct dans du discours indirect..... 448
9.4.Causes multifactorielles..... 452
9.5. Synthèse..... 458
9.6. Discussion de la troisième partie..... 460
9.7. Conclusion de la troisième partie..... 465
CONCLUSION GÉNÉRALE..... 469
BIBLIOGRAPHIE..... 495
ANNEXES..... 507
CORPUS : EXEMPLES PAR ORDRE NUMÉRIQUE..... 509
FIGURES ET TABLEAUX..... 527